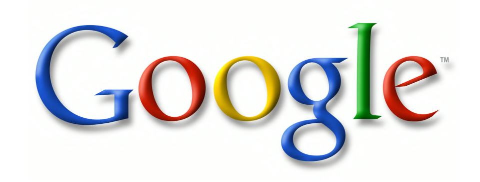
This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.



https://books.google.com



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

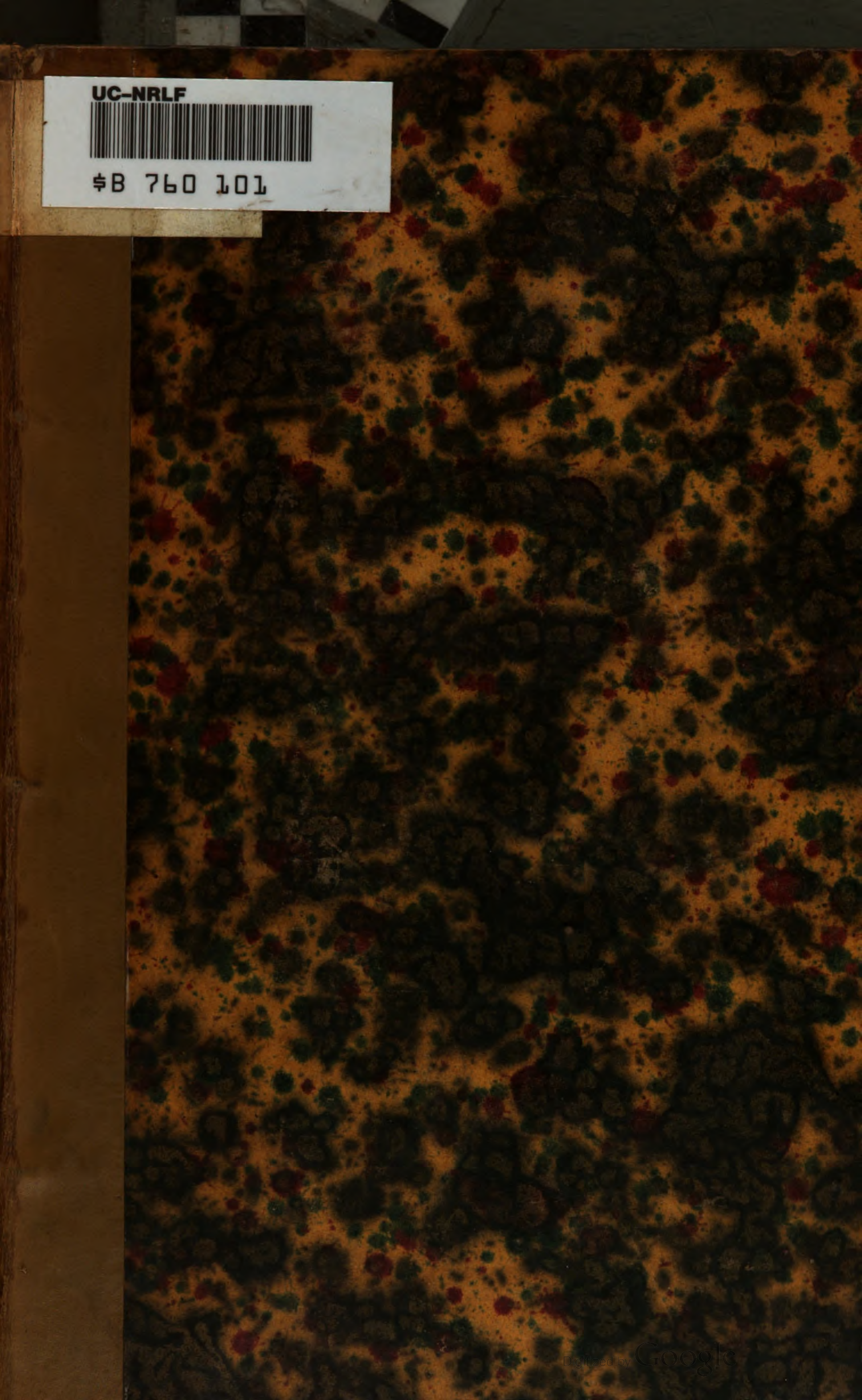
Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

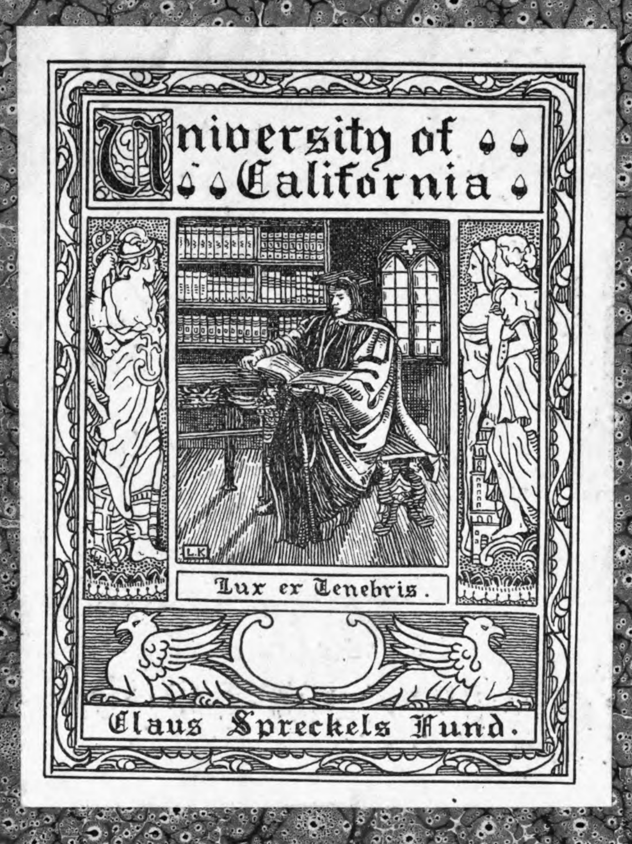
Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

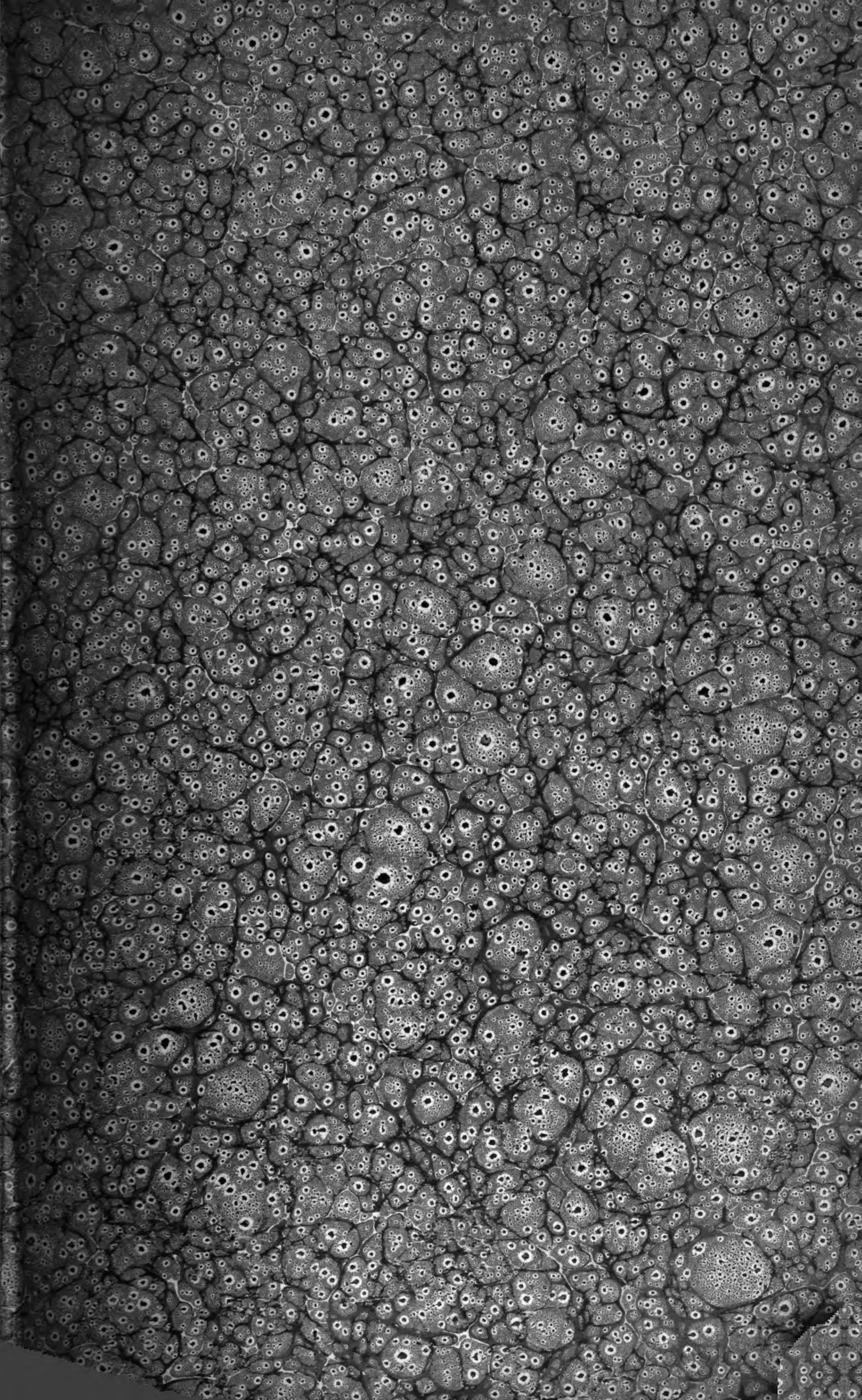
À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`


UC-NRLF
$B 760 101



Digitized by Google



Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ

DE L'HISTOIRE DE FRANCE.

Digitized by Google

DE L'IMPRIMERIE DE CRAPELET,

RUE DE VAUGIRARD, N° 9.

Digitized by Google

BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ

DE

L'HISTOIRE DE FRANCE.

(ANNÉE 184..)



A PARIS,

CHEZ JULES RENOUARD ET Cie,

LIBRAIRES DE LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE,

RUE DE TOURNON, N° 6.



DC 2
S65
1847-48

Digitized by Google

BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ

DE L'HISTOIRE DE FRANCE.

(N° 1. — JANVIER 1847.)

I.

PROCÈS-VERBAUX.

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,

TENUE LE 4 JANVIER 1847,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. TAILLANDIER, VICE-PRÉSIDENT.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

M. le Président proclame membres de la Société, après leur admission par le Conseil :

694. M. le comte Francisque de Sugny, rue Saint-Dominique Saint-Germain, n° 23, présenté par M. de Barante ;

695. M. le baron de Billing, ministre de France à Copenhague, rue d'Anjou Saint-Honoré, présenté par M. le comte de Reiset ;

696. M. Paul Chéron, rue de la Vrillière, présenté par M. Ravenel.

Ouvrages offerts à la Société.

De la part de l'auteur, M. de Witte :

Sur les représentations d'Adonis, lettre à M. Otto Jahn professeur à Greifswald ; Paris, 1846 ; br. in-8.

La Consécration de la massue d'Hercule ; Paris, 1846 ; br. in-8.

Digitized by Google

De la part de M. de Caumont :

Bulletin monumental, nos 5 et 7 du t. XII; Caen 1846, 2 br. in-8.

Correspondance.

M. de Barante exprime ses regrets de ne pouvoir présider aujourd'hui la séance du Conseil, étant obligé de se trouver à la même heure au ministère de l'intérieur, dans le sein d'une commission dont il est aussi Président, et dont il n'a pas dépendu de lui de changer l'heure de la réunion.

— M. F. de Champagny adresse des remercîments de son admission au nombre des membres de la Société.

— M. Taranne ayant été informé que, dans la précédente séance, un membre avait appelé de nouveau l'attention du Conseil sur la proposition faite, il y a plusieurs années, de publier *Frédégaire*, demande à être chargé du soin de cette nouvelle édition. Après la publication de *Grégoire de Tours* dont M. Taranne fut un des éditeurs, il avait été à peu près convenu que le Conseil lui confierait l'édition de *Frédégaire* qui en est comme le complément indispensable ; il commença même à en traduire une vingtaine de chapitres ; mais le Conseil ayant alors ajourné toute décision définitive à ce sujet, M. Taranne dut prudemment suspendre son travail. Il est tout prêt à le poursuivre, et se féliciterait d'être désigné par le Conseil pour cette publication.

M. Lenormant qui, le premier dans la dernière séance, avait reparlé de *Frédégaire*, fait remarquer qu'il avait en même temps désigné M. Taranne comme ayant déjà commencé à s'occuper d'un travail sur cet historien, et comme s'offrant tout naturellement au choix du Conseil pour une nouvelle édition. En conséquence, la proposition de publier *Frédégaire*, et la demande de M. Taranne d'en être éditeur sont renvoyées à l'examen du comité de publication.

Objets d'administration. — Travaux de la Société.

Le secrétaire présente l'état des impressions au 1er janvier 1847 :

1° *Philippe de Commynes*, t. III. — 32 feuilles sont tirées ; les placards de la feuille 33 qui comprennent une partie de la table sont composés ;

2° *Journal de Barbier*, t. Ier. — 23 feuilles sont tirées ; les f. 24 et 25 sont en seconde ;

3° *Vie de saint Louis*, t. Ier. — Les feuilles 1 à 21 sont tirées ; les feuilles 22 et 23 bonnes à tirer ;

4° *Registres de l'Hôtel de Ville de Paris, pendant la Fronde*, t. II. — Les feuilles 1 à 7 sont tirées ; les feuilles 8 à 12 chez M. le commissaire responsable ; la feuille 13 en seconde ;

5° *Procès de Jeanne d'Arc*, t. IV. — Les feuilles 1 à 19 sont tirées ; la feuille 20 sous presse ; les feuilles 21 et 22 en troisième ; les feuilles 23 et 24 en seconde.

Ces impressions n'ont pas fait, pendant la seconde quinzaine de décembre, les progrès qu'on espérait. Des mesures sont prises à l'imprimerie pour réparer ce retard, causé par la multiplicité des travaux de la fin de l'année.

— M. le Président du comité des fonds, conformément au règlement, fait un rapport sur l'état de la caisse de la Société au 1er janvier 1847.

Recettes pendant l'année 1846.

1er janvier 1846 en caisse			1,997 fr.	46 c.
Cotisations	1844	2	60	»
	1845	12	360	»
	1846	355	10,650	»
		369		
Vente des volumes			3,139	15 c.
Total			16,206 fr.	61 c.
Dépense en 1846			15,492 fr.	32 c.

Dont 11,160 fr. à M. Crapelet	
Dû à M. Crapelet	14,480
Payé en 1846	11,160
Reste dû le 1er janvier 1847	3,320

sans compter les impressions de 1846.

Reste en caisse, le 1er janvier 1847, 714 fr. 29 c. Mais un nombre de cotisations, plus grand qu'à aucune autre époque, est encore à recouvrer. Le retard apporté à la publication des volumes de l'année 1846 en est cause ; dès le moment très-prochain où ils seront terminés, un avis devra en être transmis aux membres retardataires, qui s'empresseront, sans nul doute, de remplir leur engagement et de faire retirer les volumes auxquels ils auront droit.

D'après les détails dans lesquels entre M. le Président du comité

Digitized by Google

des fonds, il semble évident que l'état de la Société est aussi prospère qu'il ait jamais été, et que sa dette envers son imprimeur, même en y comprenant les ouvrages actuellement sous presse, sera en grande partie couverte par les recettes de 1847. Toutefois, le comité des fonds trouverait prudent de ne point distribuer plus de trois volumes cette année.

Le Conseil donne acte au comité de son rapport, sans rien préjuger sur la question de savoir si un quatrième volume pourra être accordé aux sociétaires, ainsi que cela a déjà eu lieu plusieurs fois.

La publication prochaine de quatre ou cinq volumes et la possibilité de commencer immédiatement l'impression de plusieurs autres, sont propres à accroître le nombre des membres, et par suite à faciliter, comme il serait fort désirable, l'augmentation du nombre de volumes à distribuer pendant ce nouvel exercice.

— Sur la proposition d'un de ses membres, le Conseil invite les comités de publication et des fonds à se réunir en une commission temporaire, en s'adjoignant le trésorier et l'imprimeur de la Société, à l'effet d'aviser aux moyens d'accroître la prospérité de la Société, par l'augmentation du nombre de ses membres, par la plus grande publicité à donner à ses travaux, par une publication plus régulière et par une vente plus rapide de ses ouvrages.

— M. Lenormant rend compte de l'examen qu'il a fait, suivant l'invitation du Conseil, de l'ouvrage de M. Moreau sur les *Mazarinades*. La maladie de M. le Président du comité de publication ayant empêché la réunion du comité, M. Lenormant ne peut encore exprimer que son opinion personnelle. Le travail manuscrit lui a été remis par M. Moreau, et il lui a paru conçu et rédigé dans les principes d'une bonne critique. Les notes jointes aux titres des pièces sont concises, judicieuses, et rédigées avec une sobriété de développement remarquable. L'impression pouvant en être faite soit à longues lignes, comme pour les autres volumes de la Société, soit à deux colonnes, comme dans la plupart des ouvrages de bibliographie, M. Lenormant demande l'autorisation de faire composer par l'imprimeur de la Société deux spécimens de quelques pages, de l'ouvrage, afin d'éclairer sur ce point l'opinion des membres du comité; on pourra mieux juger aussi, par cet essai, de l'étendue de l'ouvrage dont le manuscrit a été entièrement livré par l'auteur. Cette autorisation est accordée par le Conseil.

— M. le Président du comité des fonds exprime, au nom de ce comité, un avis favorable à une demande de MM. les éditeurs des *Registres de l'Hôtel de Ville de Paris, pendant la Fronde*. En conséquence, et eu égard à des circonstances particulières qu'il a

Digitized by Google

appréciées, le Conseil, sans rien préjuger pour l'avenir, leur accorde à chacun huit exemplaires de l'ouvrage.

La séance est levée à cinq heures.

II.

VARIÉTÉS.

1. — *Une élection à Paris au seizième siècle :* tel est le titre d'une brochure que M. A. Taillandier vient de publier à part, et qui est extraite du tome II de la *Bibliothèque de l'École des Chartes.* On y trouve le texte d'un document inédit d'un véritable intérêt : le procès-verbal de l'*Assemblée des trois Estats de la prévosté de Paris, pour députer aux Estats généraux de Blois,* 1588. Ce document, que l'auteur a tiré d'un volume manuscrit appartenant à la Bibliothèque de la Chambre des Députés (n° 530 E du catalogue), est précédé de savantes recherches sur le mode d'élection usité pour les anciennes assemblées d'états généraux. Les formes suivies dans ces grandes et rares solennités étaient déjà oubliées en 1789 ; elles sont si peu connues aujourd'hui qu'on nous saura sans doute gré de donner ici quelques extraits du précieux travail de M. Taillandier.

« Les lettres de convocation des états généraux étaient adressées par le roi aux baillis et sénéchaux de premier ordre, ou à leurs lieutenants. Tantôt ces lettres leur étaient envoyées directement ; tantôt par l'intermédiaire des gouverneurs des provinces. Aussitôt qu'elles leur étaient parvenues, les baillis et sénéchaux, sur les conclusions du procureur du roi, rendaient sentence à l'effet de faire lire publiquement à leur audience les lettres du roi, et d'en ordonner l'enregistrement sur les registres de leurs bailliages ou sénéchaussées. Puis ils faisaient publier à son de trompe et cri public, imprimer et afficher dans tous les carrefours et lieux accoutumés de la ville et de leur résidence et siége de leur juridiction, *à ce qu'aucun n'en pût prétendre cause d'ignorance,* tant les lettres du roi que leurs sentences et ordonnances. Enfin, ils en ordonnaient l'envoi, par copie ou *vidimus*, aux siéges particuliers, ensemble aux comtés, baronnies et châtellenies de leur ressort, pour, par les lieutenants ordinaires ès dits siéges particuliers, et autres officiers, les faire lire, publier et enregistrer en leurs siéges ; enjoindre à tous les ecclésiastiques et nobles du ressort de se rendre

et trouver, au jour indiqué, à l'assemblée générale du bailliage; envoyer copie des lettres du roi, sentences et ordonnances des baillis, aux procureurs syndics et fabriciens des paroisses de leurs justices et détroits, pour les faire publier aux prônes des messes paroissiales; enjoindre aux habitants desdites paroisses, de députer deux d'entre eux, des plus notables, munis de pouvoirs suffisants, pour assister à l'assemblée générale du bailliage, et y apporter les cahiers de leurs plaintes, doléances et remontrances. Enfin le bailli enjoignait aux trois ordres d'élire des députés pour se trouver à l'assemblée des états généraux, au jour indiqué par les lettres du roi, et y porter leurs cahiers de plaintes et doléances.

« En raison de ces ordres des baillis, un sergent, accompagné de trompettes, se transportait dans les carrefours et places publiques de chaque ville, et faisait à haute voix lecture des lettres du roi, et des sentences et ordonnances des baillis, qui étaient en outre affichées en plusieurs endroits. Les juges du second et du troisième ordre agissaient de la même manière. Dans les villages, les lettres du roi et les sentences et ordonnances d'exécution étaient lues aux prônes par les curés, et affichées à la porte des églises.

« Les assemblées primaires, faites en vertu de ces convocations, avaient lieu dans les villages, à l'issue de la messe paroissiale, au son de la cloche. Tous les habitants y assistaient sous la présidence du juge de la localité, s'il en existait, et en présence des procureurs du roi ou fiscaux. Dans les villages où il n'y avait point de justice, soit royale, soit seigneuriale, c'était le notaire qui présidait et dressait le procès-verbal, et alors l'assemblée tenait devant le porche de l'église. S'il existait une justice, l'assemblée avait lieu dans l'auditoire de cette justice.

« L'assemblée ainsi constituée nommait un certain nombre d'habitants pour dresser les mémoires et cahiers de doléances, plaintes et remontrances. Les cahiers étaient ensuite lus à l'assemblée, discutés, clos et arrêtés, puis signés par les rédacteurs, ainsi que par le juge ou le notaire.

« L'assemblée se terminait par la nomination de députés, ordinairement au nombre de deux, chargés de porter les cahiers et mémoires, soit directement à l'assemblée générale du bailliage principal, si le village en relevait sans intermédiaire, soit, si la commune formait un bailliage du troisième ordre, à celle du bailliage du second ordre dont il relevait, pour y être compilés avec ceux des autres villages du même ressort, et réunis avec eux en un seul cahier, destiné à être porté par les députés de ce bailliage au bailliage principal, et à se confondre dans le cahier général qui s'y

dressait. Enfin les députés des villages avaient pouvoir de nommer les députés, soit pour l'assemblée du bailliage principal, soit pour les états généraux, s'ils relevaient directement d'un bailliage du premier ordre.

« Quant aux assemblées des villes siéges d'un grand bailliage ou d'une sénéchaussée principale, elles étaient de deux natures. D'abord l'assemblée primaire qui se tenait dans la maison de ville, en la chambre appelée de l'*échevinage*. Quelquefois elle était présidée par le maire, d'autres fois par le bailli ou par son lieutenant général. Elle était composée du tiers état de la ville et des faubourgs, c'est-à-dire des officiers municipaux, maire, échevins, et conseillers de ville; des bourgeois députés de chacune des paroisses de la ville, pour la nomination desquels se faisaient des assemblées particulières, semblables à celles qui avaient lieu dans les communes rurales; des députés des différents corps de la ville, notaires, procureurs, médecins, chirurgiens, tabellions, sergents et autres, qui, tous, s'assemblaient particulièrement pour les nommer, et dresser les mémoires et remontrances qu'ils avaient à faire sur les objets qui les intéressaient; enfin des députés des communautés d'arts et métiers, nommés et chargés par eux de leurs mémoires, dans les assemblées qu'ils tenaient à cet effet.

« Dans cette assemblée, on nommait des commissaires pour compiler tous les mémoires apportés par les différents députés, et en former un seul cahier, destiné à être porté à l'assemblée générale du bailliage ou de la sénéchaussée. On nommait ensuite les députés pour en faire la présentation à l'assemblée générale, et élire les députés aux états généraux.

« Ensuite venait l'assemblée générale de tout le bailliage; elle était présidée par le bailli, le sénéchal, ou, à leur défaut, par leur lieutenant général. Elle tenait au tribunal du bailliage ou de la sénéchaussée, que l'on appelait le *Palais royal de la ville*. Les trois ordres y étaient réunis; mais après la lecture des lettres du roi et un exposé fait par le président, des motifs et de l'objet de l'assemblée, les trois ordres se séparaient et s'assemblaient chacun séparément. L'ordre du clergé était composé de l'évêque, qui présidait du consentement du bailli ou sénéchal; des députés des différentes communautés ecclésiastiques, chapitres, abbayes régulières ou séculières, et de tous les curés du ressort du bailliage ou de la sénéchaussée. L'ordre de la noblesse était composé de toutes les personnes possédant fiefs ou biens nobles dans l'étendue du ressort du bailliage. Enfin le tiers état était composé des communautés d'habitants, tant de ce qu'on appelait le *plat pays*, c'est-à-dire du ressort extérieur

Digitized by Google

du bailliage, que de la ville et faubourgs dans l'enceinte desquels le bailliage était situé, et avait son siége ordinaire : les députés étaient élus d'après le mode que nous avons indiqué plus haut.

« Chacun des ordres dans son assemblée particulière nommait d'abord un greffier ou secrétaire pour constater par écrit ses délibérations et leur résultat, puis désignait des commissaires pour dresser son cahier de remontrances. Celui du tiers compilait, comme nous l'avons dit, les cahiers apportés par les députés des différentes paroisses. Après cette formalité, chaque ordre procédait à la nomination et élection des députés qui devaient se rendre en son nom à l'assemblée des états généraux.

« Lorsque les trois ordres avaient ainsi séparément procédé à l'exécution de l'objet de leur convocation, ils rapportaient le résultat de leurs assemblées particulières à l'assemblée générale du bailliage, pour qu'il en fût dressé procès-verbal par le bailli ou le sénéchal. »

Après avoir ainsi résumé les formes suivies dans les bailliages et sénéchaussées du royaume pour la nomination des députés aux états généraux, M. Taillandier rappelle qu'à Paris la prévôté et le corps de ville avaient des usages particuliers.

On sait que la juridiction du prévôt de Paris, dont le siége était au Châtelet, s'étendait non-seulement sur la ville et la banlieue, mais encore sur le territoire de la prévôté et vicomté, dont la partie méridionale comprenait le Hurepois et une portion du Gâtinais, et la partie septentrionale, le Parisis et la Brie parisienne. Ce sont les députés des diverses paroisses de cette prévôté et vicomté que l'on voit comparaître dans le procès-verbal de l'élection de 1588.

« L'importance de Paris et de sa prévôté avait conduit les rois à leur reconnaître un double droit de présentation. La ville et les faubourgs avaient une voix aux états généraux, et la prévôté et vicomté avait une autre voix lorsque l'on opinait par bailliages. »

Lorsque le roi avait adressé au prévôt ou à son lieutenant les lettres par lesquelles il convoquait les états, le prévôt faisait enregistrer ces lettres aux registres des bannières, et fixait le jour de l'assemblée de la prévôté ; on dressait un rôle de tous ceux des trois ordres qui devaient être assignés ; puis les lettres du roi et l'ordonnance du prévôt étaient publiées à son de trompe et cri public.

« Dans l'enceinte de la ville, les assemblées particulières (ou primaires) avaient lieu par communautés, comme il a été dit plus haut, et chaque communauté préparait des doléances et nommait des députés à l'assemblée générale de la prévôté.

« Au jour indiqué pour cette assemblée, les trois ordres se réunissaient à l'évêché, uniquement parce que le palais épiscopal ren-

Digitized by Google

fermait des salles suffisamment spacieuses pour les opérations auxquelles on allait se livrer. Le prévôt de Paris s'y rendait accompagné des lieutenants civil, criminel et particulier, ainsi que des procureurs et avocats du roi.

« Lorsque les trois ordres étaient réunis dans la plus vaste salle, le prévôt ou le lieutenant civil faisait un discours annonçant les intentions du roi et l'objet de la convocation. Puis on procédait de la manière indiquée dans le procès-verbal de l'assemblée de 1588. Quant au corps de ville, il avait, comme nous l'avons dit, son droit de nomination séparé.

« Le prévôt des marchands recevait, de son côté, la lettre du roi, adressée à la ville, concernant la convocation des états généraux. Il en faisait part au bureau ordinaire, composé des échevins, et il convoquait ensuite les conseillers de la ville. On fixait dans cette réunion le nombre et la qualité des personnes à appeler pour élire les députés à l'assemblée des états. Ces personnes étaient ordinairement les prévôt des marchands, échevins et conseillers de ville, des députés des cours souveraines désignés par ces compagnies ; les quartiniers et six notables bourgeois de chaque quartier, désignés par les quartiniers; d'où il résultait qu'à Paris le droit d'élection était illusoire et beaucoup moins étendu que dans de simples villages où tous les habitants concouraient à la nomination de leurs députés à l'assemblée bailliagère.

« L'assemblée de la ville avait lieu à l'Hôtel de Ville, sous la présidence du prévôt des marchands. Des commissaires étaient nommés pour la rédaction des plaintes et doléances. Tous ceux des habitants de Paris qui avaient des remontrances à faire et des mémoires à fournir étaient libres ou de les remettre aux commissaires ou de les apporter sans se faire connaître, dans un grand coffre en forme de *tronc*, placé dans la salle appelée le *grand bureau de la ville*, et fermant à trois clefs qui étaient confiées aux commissaires. Après un certain délai, les commissaires se réunissaient et procédaient à la rédaction du cahier.

« Lorsque ce travail préparatoire était terminé, on convoquait une nouvelle assemblée où figuraient tous ceux qui avaient assisté à la première ; mais on y appelait en outre les gardes des marchands et jurés des métiers. On y faisait lecture du cahier, et après discussion, la rédaction définitive en était arrêtée. Enfin, on procédait à l'élection des députés aux états généraux. Toutes ces formes étaient celles que l'on suivait pour la rédaction des coutumes. »

Après ces curieuses recherches, M. Taillandier fait ressortir ainsi l'intérêt de quelques-uns des renseignements nouveaux que

Digitized by Google

fournit le procès-verbal de 1588 pour l'étude d'une partie si importante de notre histoire politique. « Il résulte de ce document, d'abord que la majorité relative suffisait pour être nommé député, et qu'il n'y avait qu'un tour de scrutin. Ainsi le prévôt des marchands (La Chapelle-Marteau), qui fut nommé, n'avait obtenu que 139 suffrages sur 386 votants. Celui des candidats qui obtint le plus de voix après lui fut le lieutenant particulier (Mathias de la Bruyère) qui en eut 105.

« On voit encore que le scrutin était public, et que les suffrages étaient exprimés à haute voix. On peut remarquer qu'ordinairement certaines paroisses, rapprochées les unes des autres, nommaient le même candidat; elles chargeaient alors les mêmes électeurs de venir apporter leurs suffrages. C'est ainsi que Montmorency et dix paroisses voisines avaient remis à Claude le Laboureur et à Pierre Oulx leur mandat pour voter en faveur de M. Marion. Écouen, Villers-le-Bel et autres paroisses qui ne sont pas éloignées, votèrent aussi pour le même candidat. Mitry, Mory et neuf autres paroisses de la Brie avaient chargé le procureur fiscal de Dammartin de voter pour le lieutenant particulier. Les paroisses qui avoisinaient le plus Paris, telles que le Pré Saint-Gervais, Passy, Auteuil, Montmartre, Romainville, Charenton, Sèvres, Saint-Cloud, Boulogne, etc., votèrent pour le prévôt des marchands. Enfin nous voyons que de simples hameaux, la Madeleine, près Tournan, par exemple, avaient le droit d'élection. »

2. — La *Collection des Documents inédits sur l'Histoire de France* publiée par les soins du ministre de l'instruction publique vient de s'enrichir d'un nouveau volume intitulé : *Captivité du roi François Ier*, par M. Aimé Champollion-Figeac (Paris, imprimerie royale, 1847, in-4° de LXXVIII-659 pages). Les lettres et pièces diverses, presque toutes inédites, réunies dans ce recueil, sont tirées, pour la plus grande partie, des archives et bibliothèques de Paris ; d'autres proviennent de diverses collections d'Espagne, de Portugal et d'Italie. Leur ensemble forme les matériaux d'une histoire à peu près complète, et neuve à quelques égards, de la campagne de François Ier dans le Milanais, de la bataille de Pavie, de la captivité du roi en Italie et en Espagne, et de sa délivrance après le traité de Madrid, en 1526. L'éditeur, dans une introduction étendue, fait très-bien ressortir l'intérêt de ces documents, et montre l'usage qu'on en peut faire pour éclaircir plusieurs événements de cette époque, et pour rectifier quelques opinions accréditées par les historiens. Par exemple, si l'on en croit le P. Daniel, suivi par Gaillard, Anquetil et M. de Sismondi, François Ier prépara lui-même

Digitized by Google

son infortune en entreprenant, contre les sages avis de la régente sa mère, la campagne d'Italie, et en livrant la bataille de Pavie malgré l'avis contraire de ses généraux. Les lettres de la duchesse d'Angoulême et celles du roi démentent ces deux assertions. On ne lit pas, sans un sentiment pénible, dans l'*Histoire des Français* de Sismondi, que François Ier *fuyait* du côté du Tessin, mais qu'embarrassé par les fuyards, il fut rencontré par quatre cavaliers espagnols, qui l'arrêtèrent en abattant son cheval. D'accord avec les chroniqueurs contemporains, les documents rendent au contraire un éclatant hommage à la bravoure personnelle que le roi déploya pendant l'action, et prouvent qu'il put écrire, avec toute vérité, aux grands du royaume : « *J'ai plustôt esleu honneste prison que honteuse fuite.* » Les autres rectifications fournies par les documents de ce recueil ne sont pas moins honorables, en général, pour la mémoire de François Ier. Aux lettres et pièces historiques proprement dites, l'éditeur a joint un choix des poésies inédites de ce prince. Le plus important de ces morceaux est la relation en vers qu'il écrivit de sa campagne d'Italie; mais ce petit poëme fera peut-être plus d'honneur aux sentiments de François Ier qu'à son talent de poëte. Le style, comme le remarque M. Champollion, en est froid, embarrassé, et souvent dénué de noblesse. Il y a plus d'aisance et de facilité dans les chansons, les rondeaux et les dizains qu'il adressa, pendant sa captivité, les uns à sa mère ou à sa sœur, les autres à mademoiselle de Pisseleu, depuis duchesse d'Étampes. Le mérite littéraire de François Ier peut être d'ailleurs plus complétement apprécié dans une autre collection que M. Aimé Champollion vient de faire paraître et qui contient toutes les poésies de ce prince (1). Nous n'avons ici que les pièces qui ont rapport à la période comprise dans le volume. Elles sont tirées du manuscrit 7688-2 de la Bibliothèque royale. Le nombre des documents réunis dans ce recueil est de deux cent cinquante-neuf, outre les cinq pièces de l'appendice qui ont été fournies à l'éditeur par les archives de Venise. Le plus ancien de ces documents est du 12 août 1523, le plus récent du 13 avril 1526. Ils sont disposés dans l'ordre chronologique, divisés en quatre sections qui ont pour titres : *Guerre du Milanais; Captivité en Italie; Captivité en Espagne; Délivrance de François Ier*, et suivis d'une table générale analytique des pièces, d'une table alphabétique des noms de personnes et de lieux, et d'une table alphabétique des matières. Douze planches accompagnent le volume; la plupart sont

(1) Nous rendrons prochainement un compte sommaire de ce Recueil des poésies de François Ier.

Digitized by Google

des *fac-simile* de lettres de François Ier, de Louise de Savoie, duchesse d'Angoulême, sa mère, de la duchesse d'Alençon, sa sœur, de Charles-Quint, de Charles de Lannoy, vice-roi de Naples, et de Henri VIII. On y remarque aussi la reproduction de la musique composée par le roi de France pour une de ses chansons, et le dessin de la tapisserie qui entourait sa chambre à coucher au château de Madrid.

3. — En exécution de l'ordonnance du 31 décembre 1846 qui a réorganisé l'École des chartes, M. le ministre de l'instruction publique, par arrêté en date du 6 janvier, a nommé :

Directeur de l'École royale des chartes : M. Letronne, conseiller de l'Université, membre de l'Institut, garde général des Archives du royaume, administrateur du Collége de France.

Troisième professeur : M. Léon Lacabane, président de la Société de l'École royale des chartes, ancien élève de cette École.

Secrétaire : M. L. de Mas-Latrie, archiviste paléographe, lauréat de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, membre du comité de publication de la Société de l'École des chartes.

Professeurs auxiliaires ou répétiteurs, MM. : F. Guessard, archiviste paléographe, lauréat de l'Académie française et de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, membre du comité de publication de la Société de l'École des chartes; J. Quicherat, archiviste paléographe, président du comité de publication de la Société de l'École des chartes; E. de Rozière, archiviste paléographe, lauréat de l'Académie des inscriptions et belles- lettres; A. Vallet de Viriville, archiviste paléographe, lauréat de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, ancien archiviste de l'Aube.

Aux termes de l'arrêté qui contient ces nominations, « le répétiteur général sera désigné par le directeur de l'École des chartes, entre les quatre répétiteurs ci-dessus nommés. » C'est M. Quicherat qui a été désigné par M. le directeur.

4. — Un autre arrêté du ministre en date du 7 janvier porte : « Art. 1er. La commission instituée par l'ordonnance royale du 11 novembre 1829, près l'École royale des chartes, et qui, à l'avenir, prend le titre de conseil de perfectionnement, est maintenue dans sa composition actuelle. Art. 2. M. Pardessus est nommé président du Conseil de perfectionnement de l'École des chartes. »

5. — M. le ministre de l'instruction publique a publié récemment divers arrêtés concernant le régime et le personnel de diverses bibliothèques.

Les bibliothèques modifiées ou organisées sur de nouvelles bases par ces arrêtés sont : 1° celle du cabinet du ministre; 2° celle de

Digitized by Google

l'Université, qui prend le nom de bibliothèque de l'Académie de Paris; 3° celle du conseil royal; 4° celle du service des sciences et des lettres.

Les personnes nommées sont : M. Le Bas, conservateur adjoint de la bibliothèque de l'Académie de Paris, nommé conservateur administrateur de cette bibliothèque, en remplacement de M. Planche. — M. Smith, sous-chef au cabinet du ministre de l'instruction publique, nommé conservateur adjoint de la bibliothèque de l'Académie de Paris. — M. Dufaï, sous-bibliothécaire à la bibliothèque Sainte-Geneviève, nommé secrétaire trésorier, avec rang de sous-bibliothécaire, à la bibliothèque de l'Académie de Paris. — MM. de Bougy, employé de la bibliothèque Sainte-Geneviève, Lepage et Charles Le Bas, nommés employés à la bibliothèque de l'Académie de Paris. — M. Pinçon, employé à la bibliothèque Sainte-Geneviève, nommé sous-bibliothécaire en remplacement de M. Dufaï, appelé à d'autres fonctions. — M. de Courson, lauréat de l'Institut, nommé sous-bibliothécaire au même établissement, en remplacement de M. Chodzko, appelé à d'autres fonctions. — M. Cohen fils, surnuméraire, nommé employé en remplacement de M. Pinçon. M. Chaudesaigues, surnuméraire à la même bibliothèque, avait été nommé employé en remplacement de M. Bouzy; mais cette nomination n'a pu recevoir son exécution, M. Chaudesaigues étant décédé peu de jours après. — M. Alfred des Essarts a été nommé surnuméraire en remplacement de M. Cohen fils, et M. Louis Saglier, surnuméraire, en remplacement de M. Chaudesaigues.

M. Marmier, bibliothécaire du ministère de l'instruction publique, a été nommé conservateur à la bibliothèque Sainte-Geneviève. — M. Chodzko, employé à la bibliothèque Sainte-Geneviève, a été nommé bibliothécaire du ministère de l'instruction publique, en remplacement de M. Marmier. M. Renault, rédacteur du cabinet, a été nommé contrôleur des dépôts de livres du ministère de l'instruction publique.

III.

BIBLIOGRAPHIE (1).

1. — *Annuaire de l'Allier* pour 1847. In-8° de 13 feuilles,

(1) Tous les ouvrages annoncés dans le *Bulletin de la Société de l'Histoire de France* se trouvent à la librairie de J. Renouard, rue de Tournon, n° 6.

Digitized by Google

plus une carte. Moulins, imprimerie et librairie de Desrosiers. Prix.. 1 fr. 25

2. — *Annuaire de la Pairie et de la Noblesse en France, des maisons souveraines de l'Europe et de la diplomatie.* Publié sous la direction de M. Borel d'Hauterive. 1847. Cinquième année. In-12 de 17 feuilles 2/3 plus 4 pl. Paris, imprimerie de Plon, librairie de Dentu. Prix, pl. noires.. 5 fr.
Coloriées.. 8 fr.

3. — *Annuaire départemental du Doubs* pour 1847; par Paul Laurent. 35e année. In-8° de 30 feuilles. Imprimerie d'Outhenin Chalandre, à Besançon.

4. — *Annuaire des Côtes du Nord*, 1847. 12e année. In-18 de 10 feuilles. Saint-Brieuc. Imprimerie et librairie de Prudhomme.

5. — *Annuaire du département de la Nièvre* pour 1847; par N. Duclos. Dixième année. In-18 de 9 feuilles 2/3. Imprimerie et librairie de Fay, à Nevers.

6. — *Annuaire général de l'Allier,* administratif, statistique, industriel et commercial, pour 1847. Rédigé sur le plan proposé par M. le ministre de l'intérieur, par MM. L. J. A. et M. P. Quatrième année. In-18 de 15 feuilles. Moulins, imprimerie et librairie de Place.

7. — *Archives généalogiques et historiques de la noblesse de France*, ou recueil de preuves, mémoires et notes généalogiques, etc., publiées par M. Lainé. Tome X, in-8° de 35 feuilles 1/4, plus une lithographie. Paris, imprimerie de Bautruche, chez l'auteur, rue Taranne, 8.

8. — *Annuaire historique, statistique, administratif, militaire, judiciaire et commercial du département de la Moselle*, pour 1847; publié par Verronnais, cinquante et unième année. In-12 de 22 feuilles, plus une lithographie. Imprimerie et librairie de Verronnais, à Metz.

9. — *Armorial national en France.* Recueil complet des armes de villes et provinces du territoire français réuni pour la première fois, dessiné et gravé par H. Traversier, avec des notices descriptives et historiques par Léon Vaisse. 4e et dernière série. Livraisons 1 à 20. In-4° de 10 feuilles 1/2, plus une pl. Paris, imprimerie de Ducessois, librairie de Challamel.

10. — *Bataille de Crécy.* Marche et position des armées française

Digitized by Google

et anglaise rectifiées, avec une carte. Par le baron Seymour de Constant. Deuxième édition, augmentée de quelques observations sur un mémoire récemment publié sur le même sujet. Abbeville, imprimerie et librairie de T. Jeunet. Paris, librairie de Dumoulin. In-8° de 137 pages.

11. — *Captivité du roi François Ier*, par M. Aimé Champollion-Figeac. Paris, imprimerie royale, 1847. In-4° de LXXVIII-659 pages.

Collection de documents inédits sur l'histoire de France, publiés par ordre du roi et par les soins du ministre de l'instruction publique, 1re série. Histoire politique.

12. — *Dictionnaire raisonné de diplomatique chrétienne*, contenant les notions nécessaires pour l'intelligence des anciens monuments manuscrits, avec un grand nombre de *fac-simile*, par Quentin; suivi d'un rapport au roi sur les archives départementales, et des éléments de critique, ou recherches des différentes causes de l'altération des textes latins, par M. l'abbé Morel. Publié par M. l'abbé Migne. Tome unique. In-8° de 36 feuilles 3/4. Paris, imprimerie de Vrayet de Surcy. Chez l'éditeur, rue d'Amboise, barrière d'Enfer. Prix.. 8 fr.

13. — *Encyclopédie catholique*. Répertoire universel et raisonné des sciences, des lettres, des arts et des métiers, formant une bibliothèque universelle, et comprenant, avec des traits particuliers sur chaque matière, tous les dictionnaires spéciaux. Publiée sous la direction de M. l'abbé Glaire, de M. le vicomte Walsh et d'un comité d'orthodoxie. Tome XI. Feuilles 85 à 94. Faux titre et titre (Faviez-Fernandez). In-4° de 10 feuilles. Paris, imprimerie de Cosson, librairie de Parent Desbarres. Prix de chaque livraison. 4 fr.

90e livraison.

14. — *Essai d'une bibliothèque albigeoise*, par M. de Combettis-Labourelie. In-8° de 2 feuilles 3/4. Imprimerie de Cestan, à Gaillac. Prix... 60 c.

Notice sur les auteurs au nombre de 125.

15. — *Essai historique* sur le Cominalat de la ville de Digne, institution municipale provençale des XIIIe et XIVe siècles; par Firmin Guichard. Deux volumes in-8°, ensemble de 64 feuilles 1/4. Imprimerie et librairie de Mme veuve Guichard, à Digne.

16. — *Essai sur la vie et les ouvrages de Guillaume du Vair*,

Digitized by Google

conseiller au parlement de Paris sous Henri III et pendant la ligue, premier président du parlement de Provence sous le règne de Henri IV, garde des sceaux sous Louis XIII; par C. A. Sapey, docteur en droit, etc. In-8° de 15 feuilles 1/2. Paris, imprimerie de Fain, librairie de Joubert, rue des Grès, 14. Prix.......... 4 fr.

17. — *Explication sommaire du plan et vue de Lyon sous les Gaulois, les Rhodiens et les Romains.* In-8° de 3/4 de feuille. Imprimerie de Bajat, à la Guillotière.

Signé L. M. Perenon. Ludg.

18. — *Gentilshommes verriers (Les)*, ou recherches sur l'industrie et les priviléges des verriers dans l'ancienne Lorraine aux xv° xvi° et xvii° siècles, par M. Beaupré; seconde édition revue et augmentée. Nancy, imprimerie et librairie de Hinzelin et Cie. Paris, librairie de Dumoulin. In-8° de 49 pages. Prix.......... 1 fr. 50

19. — *Histoire de la ville de Lyon;* par J. B. Monfalcon; avec des notes par C. Breghot du Lut et A. Pericaut, membre de l'Académie de Lyon. Tome Ier, troisième livraison. Faux titre, discours préliminaire, feuilles 28 à 42. In-8° de 16 feuilles 3/4. Lyon, imprimerie de Perrin, librairie de Guibert et Dorier; Paris, librairie de Techener.

20. — *Histoire* du gouvernement des recteurs pontificaux dans le comtat Venaissin, d'après les notes recueillies par Charles Cottier; par J. Saint-André. In-12 de 6 feuilles 1/2. A Carpentras, imprimerie et librairie de Devillario.

21. — INSCRIPTIONS ANTIQVES DE LYON *reprodvites d'après les monvments ou recveillies dans les avtevrs;* par Alph. de Boissier. In-4° de 11 feuilles. Lyon, imprimerie de Perrin, librairie de Rivoire; Paris, librairie de Techener.

22. — *Manuel de l'histoire de France*, par Achmet d'Héricourt. Tome II et dernier. In-8° de 41 feuilles 3/4. Arras, imprimerie de Degeorge; Paris, librairie de Roret.

J. DE G.

DE L'IMPRIMERIE DE CRAPELET,
RUE DE VAUGIRARD, N° 9.

Digitized by Google

BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ

DE L'HISTOIRE DE FRANCE.

(N° 2. — FÉVRIER 1847.)

I.

PROCÈS-VERBAUX.

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,

TENUE LE 1er FÉVRIER 1847,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. MAGNIN, VICE-PRÉSIDENT.

M. Duchesne donne communication d'une lettre de M. J. Desnoyers qui annonce que la mort d'un de ses proches parents le force de s'absenter, et ne lui permet pas de remplir, à cette séance, les fonctions de secrétaire. Le secrétaire adjoint est chargé de la lecture du procès-verbal de la précédente séance, qui est adopté.

M. le Président dépose sur le bureau le Ier volume de l'*Histoire de saint Louis*, par Le Nain de Tillemont, publiée pour la Société par M. de Gaulle, et qui va être mis en distribution.

M. le Président proclame ensuite membres de la Société, après leur admission par le Conseil :

697. M. Alfred DE COURCY, rue de Richelieu, n° 97, présenté par MM. Duchesne aîné et de Kerdrel.

698. M. DUPLÈS, élève de l'École des chartes, rue Saint-Dominique Saint-Germain, 26, présenté par M. Taillandier;

699. M. le comte Alexis DE TOCQUEVILLE, député, membre de l'Académie française, rue Neuve des Mathurins, n° 403, présenté par M. le comte Lepelletier d'Aunay, et M. Duchesne aîné;

Digitized by Google

700. M. Eugène DE STADLER, quai Napoléon, n° 13, présenté par M. Doüet d'Arcq ;

701. M. Alfred CHENEST, rue Caumartin, n° 1, présenté par M. de Wailly.

Ouvrages offerts à la Société.

Bulletin monumental, XII[e] volume ; n° 8.

Bulletin du Bibliophile, 7[e] série ; novembre 1846.

Mémoires de la Société royale de Saint-Quentin, 2[e] série, t. III.

Études Archéologiques sur le Nivernais ; — Saint-Pierre le Moutier; par M. de Soultrait ; br. in-12 de 12 pages, Nevers, 1847.

Notice sur un Jeton inédit de Jean d'Albret-Orval ; par le même ; br. in-12 de 12 pages, Nevers, 1847.

Ces deux Notices, offertes par l'auteur, sont extraites de l'*Almanach général de la Nièvre pour* 1847.

Correspondance.

Les secrétaires généraux du Congrès Scientifique de France, qui doit se réunir à Tours au mois de septembre 1847, demandent l'adhésion de la Société de l'Histoire de France et invitent le Conseil à envoyer les questions qu'il désirerait présenter pour la composition du programme.

Le Conseil, consulté par M. le Président, décide que la lettre de MM. les secrétaires du Congrès Scientifique sera mentionnée au procès-verbal et portée ainsi à la connaissance de tous les membres de la Société, qui seront par là mis en mesure de prendre part individuellement, s'ils le jugent convenable, aux travaux du Congrès.

Objets d'administration. — Travaux de la Société.

M. Duchesne fait un rapport, au nom de la commission nommée pour aviser aux moyens de faire plus connaître la Société, et d'augmenter le nombre de ses membres. La commission a pensé qu'un des moyens les plus efficaces pour atteindre ce but, serait de faire une nouvelle analyse complète des ouvrages publiés par la Société, en prenant pour base et en continuant le résumé déjà publié en 1843. Cette analyse, tirée à deux mille exemplaires, serait jointe à l'Annuaire et distribuée sous forme de prospectus. Elle devrait être précédée d'un avertissement dans lequel on ferait connaître le but de la Société, et où l'on expliquerait que, pour en faire partie, il suffit de prendre intérêt à notre histoire nationale

Digitized by Google

et de vouloir contribuer, par une cotisation annuelle, à la publication des documents originaux.

La commission pense, en outre, qu'une publication plus exacte du Bulletin, de même que l'exactitude dans la publication des ouvrages qui doivent paraître chaque année, ferait aussi le meilleur effet.

Enfin, la commission propose de faire une remise de 10 pour 100 aux nouveaux sociétaires qui se décideraient à prendre toute la collection des ouvrages publiés par la Société.

Le Conseil, après en avoir délibéré, décide que l'analyse des ouvrages publiés par la Société sera imprimée à deux mille exemplaires, pour être joints à l'Annuaire, et distribués sous forme de prospectus. Il décide en outre qu'une remise de 10 pour 100 sera faite aux nouveaux sociétaires qui voudront compléter leur collection, sans préjudice du droit qu'ont tous les membres de la Société d'acquérir au prix de 7 francs les volumes publiés par elle. Enfin, il renvoie à l'examen de la commission des propositions faites par divers membres pour favoriser l'extension de la Société, notamment celle de nommer dans quelques-unes de nos principales villes des secrétaires ou correspondants locaux investis de la confiance de la Société, et qui pourraient prendre à cœur ses intérêts. Un membre fait observer que cette mesure est adoptée par toutes les Sociétés littéraires anglaises et américaines, et qu'elle produit les meilleurs résultats.

— Un membre demande que l'on revienne pour le Bulletin à la publication mensuelle. Cette proposition est prise en considération et renvoyée à l'examen de la commission de publication.

— M. Ravenel présente, au nom de M. Lenormant, le spécimen des deux modes d'impression proposés pour le travail de M. Moreau, sur les Mazarinades. Le format à lignes longues est jugé préférable et adopté par le Conseil.

—M. de Wailly annonce que, pour renfermer en quatre volumes la publication de *l'Histoire de saint Louis*, il faudrait supprimer *l'Histoire de l'expédition de Charles d'Anjou*, et celle de la *condamnation de Guillaume de Saint-Amour*, qui cependant sont étroitement liées à notre histoire nationale, ou bien donner à chacun des volumes un plus grand nombre de feuilles, ce qui serait contraire aux intérêts de la Société. Il demande en conséquence que M. de Gaulle soit autorisé à diviser la publication en cinq volumes. Cette autorisation est accordée par le Conseil.

— M. Crapelet communique la situation des ouvrages de la Société de l'Histoire de France au 1er février.

Philippe de Commynes, t. III. — Feuilles 1 à 32 tirées; 33 à

mettre sous presse ; les placards qui formeront la feuille 34 sont à lire.

Vie de saint Louis, t. II. — La feuille 1re en lecture, la feuille 2 en pages.

Journal de Barbier, t. Ier — les feuilles 1 à 25 sont tirées ; les feuilles 26, 27 et 28 à tirer, la feuille 29 en première.

Registres de l'Hôtel de Ville pendant la Fronde, t. II. — 10 feuilles tirées ; les feuilles 11 et 12 à tirer, les feuilles 13 et 14 chez le commissaire responsable.

Le IVe volume de *Jeanne d'Arc*, une seule feuille restant à tirer, va être mis en distribution.

La séance est levée à cinq heures et demie.

II.

VARIÉTÉS.

5. — M. Naudet, directeur de la Bibliothèque royale, a adressé au ministre de l'instruction publique le rapport suivant sur la situation du catalogue du département des imprimés de cet établissement :

« Monsieur le Ministre,

« Vous m'avez fait l'honneur de m'écrire que la commission des crédits supplémentaires s'occupant de la Bibliothèque royale, à l'occasion, non pas d'une demande d'allocation nouvelle, mais au contraire d'une réserve prudemment faite sur l'exercice précédent, veut connaître à quel point en est le catalogue du département des imprimés.

« Je vais reproduire, en y ajoutant de nouveaux détails, les explications que j'ai données plus d'une fois, pour répondre à la sage sollicitude des ministres ou pour la prévenir.

§ Ier. *Observations préjudicielles.*

« Nous ne nous plaignons pas de l'impatience très-légitime des Chambres, du Gouvernement, du public, dans l'attente d'un ouvrage si important et si utile, mais nous souhaitons qu'en demandant compte des lenteurs apparentes, on veuille considérer la grandeur et la difficulté de l'exécution.

« Pour juger équitablement ce qui été fait jusqu'à présent,

Digitized by Google

on doit examiner ce qu'il y avait à faire et sous quelles conditions.

« Quelques esprits, d'ailleurs éclairés, auraient mis moins de sévérité dans leurs instances s'ils ne s'étaient pas laissés préoccuper par une assimilation erronée de la rédaction de notre catalogue avec celle des notices bibliographique et des catalogues de la librairie et de vente, où l'on n'a qu'à décrire des livres dont le nombre est restreint, dont la présence n'est constatée que pour un seul moment, qui ne se déplacent point pendant la durée du travail pour des communications à tout venant, qui ne reçoivent pas d'intercalations journalières, qui n'ont pas besoin d'être disposés et signalés de manière à garder un ordre imperturbable dans un mouvement perpétuel.

« Lorsque la Bibliothèque obtint, par votre intercession auprès des Chambres, un secours si considérable pour combler les lacunes de l'arriéré et pour faire le catalogue, les conservateurs durent se poser d'abord cette question : Sera-t-on obligé de fermer la Bibliothèque pendant quelques années, afin de poursuivre plus librement et plus vite cette opération si vaste et en même temps si minutieuse et si compliquée, ou continuera-t-on le service quotidien du prêt au dehors de la salle de lecture, qui rendra impossible un remaniement de tout le système à la fois, et qui viendra contrarier les travaux partiels d'ordre et de fusion? Alors une tâche plus pénible, plus longue et par conséquent plus sujette aux critiques anticipées. Mais l'intérêt du public ne laissait pas la liberté du choix.

« Le parti pris de ne point interrompre l'usage de la Bibliothèque, on dut accepter comme base des opérations préparatoires la classification ancienne des livres déjà portés au catalogue; sauf à y introduire plus tard les changements que pourraient exiger les progrès et le développement des sciences et de la science bibliographique en particulier.

§ 2. *État de la matière du travail en 1839.*

« Il faut maintenant se faire une idée juste, exacte de la matière que les catalogueurs avaient à traiter; elle était double : les livres, les anciens catalogues.

« 1° Outre les livres du dépôt légal et des acquisitions rangés par matière et alphabétiquement, la partie non cataloguée de la Bibliothèque, qui s'appelle le *non-porté*, comprenait une multitude de petits fonds, de petits dépôts provisoires, et même de

paquets disséminés dans les salles et dans les réduits, depuis le rez-de-chaussée jusqu'au dernier étage; et, sous les combles, un amas de livres provenant des bibliothèques d'émigrés et de couvents, entassés sans distinction d'auteurs ni de matières, sans assemblage des parties d'une même œuvre, un vrai chaos de 220 000 volumes.

« Je ne parle pas des aparté systématiques, des recueils de pièces connus ou inconnus.

« 2° Quant aux catalogues, voici un aperçu des matériaux qu'ils offraient :

« En 1720 fut vérifié par récolement d'inventaire, le double catalogue méthodique et alphabétique des 60 000 volumes que renfermait la Bibliothèque du roi, catalogue rédigé par Clément, en 1700.

« Pendant l'espace des dix années suivantes, on enregistra les livres au fur et à mesure des entrées, dans des suppléments inventaires, tantôt annuels, tantôt continus; ce qui produisit plusieurs petits catalogues à la suite.

« En 1730, on essaya une classification nouvelle, et l'on commença d'imprimer un catalogue par ordre de matière, avec des tables alphabétiques d'auteurs à la fin de chaque volume. On publia de la sorte, dans l'espace de cinquante ans, six volumes in-folio : trois pour la théologie, un pour la jurisprudence, deux pour les belles-lettres. Onze des vingt-sept sections principales ou matières furent consignées dans ces volumes. Pour les seize autres, on s'en tint aux catalogues anciens ; puis on continua d'accumuler les suppléments sur des feuilles manuscrites.

« On comprend déjà combien, entre les parties d'un même ouvrage, pour peu que la publication se prolongeât, il devait intervenir d'insertions différentes ; combien il devenait de plus en plus difficile de rechercher les têtes d'ouvrages pour y rattacher les suites, et les placer sur les rayons, avec leurs chiffres et leurs sous-chiffres de classement, et dans quel inextricable dédale on se trouvait à plus forte raison, lorsqu'il s'agissait, non pas seulement de raccorder les volumes d'une production unique, mais de réunir les parties diverses de collections, d'intercaler les ouvrages nouveaux, de manière à ne les pas trop séparer de leurs analogues.

« Il eût été impossible à un homme habile et constant de ne pas s'égarer, même avec beaucoup de réflexions. Que dut-il arriver pour les 240 000 insertions qui se firent dans l'espace de cent vingt ans, et par tant de mains différentes, sans règle posée pour établir l'uniformité de vues ? Aussi que d'erreurs ajoutées à celles de la rédaction originaire ! Que de fractions d'ouvrages considérables, de

Digitized by Google

périodiques surtout, furent répandues dans des matières différentes ou dispersées dans la même matière ? On en était venu à ce point, qu'il ne se faisait que deux insertions par jour, terme moyen, et qu'à la fin on y renonça entièrement.

« La loi des finances de 1839, en accordant des annuités extraordinaires, demandait une régénération. S'est-on mis en devoir d'acquitter la foi des promesses, et de mériter la confiance du Gouvernement et des Chambres ? Il ne m'appartient pas de prononcer sur une question où je suis venu, après les autres, prendre ma part de responsabilité.

« J'expose les faits.

§ 3. *Travail sur les anciens Catalogues.*

« Les commencements en toutes choses, surtout dans les choses ardues et complexes, n'échappent guère à l'un de ces deux inconvénients, ou d'être retardés par des tâtonnements, ou de se fourvoyer dans la hâte des premiers essais.

« *A.* La nécessité se fit sentir tout d'abord de fondre, au moyen de copies sur cartes, tous les anciens catalogues avec leurs suppléments en un seul catalogue général sous double forme, une carte d'auteur et une carte de matière pour chaque article. Mais, au lieu de ne faire que des cartes sommaires et indicatives, qui ne serviraient en premier lieu qu'à un appel de rangement des livres, nécessaire avant tout, et auquel succéderaient la transcription et la révision des titres sur les livres mêmes, les copistes relevèrent les titres entiers, autant qu'ils pouvaient s'étendre dans les catalogues imprimés et manuscrits : ils firent ainsi des cartes trop multipliées, et où se reproduisaient les inexactitudes, les omissions, les fautes de rédaction des prédécesseurs. Néanmoins toutes les cartes, tant des catalogues imprimés que des suppléments, ont été rangées dans chacune de vingt-sept sections, selon la série des chiffres et sous-chiffres.

« *B.* Le classement fort laborieux de 530 000 cartes a donné le moyen de dresser un inventaire complet de tous les chiffres et sous-chiffres de livres portés.

« *C.* Cet inventaire était l'instrument le plus indispensable des travaux ultérieurs et le plus susceptible d'applications utiles.

« En effet, comment faire les appels sur place et les récolements de livres pour reconnaître les fausses classifications, les méprises, les doubles emplois, sans cet inventaire dont chaque volume contient des milliers de chiffres, signes locatifs de milliers de volumes, à

Digitized by Google

moins de transporter des paquets énormes de cartes, avec le danger d'en perdre quelques-unes?

« Comment encore, sans cet inventaire, constater le fait, fixer la trace, immobiliser l'ordre des changements de chiffres et de sous-chiffres, effet immédiat des rectifications matérielles du rangement des livres sur les rayons?

« Et lorsque viendra le temps d'une transition de l'ancienne classification à une nouvelle, où les matières se diviseront pour s'agréger partiellement, et successivement à d'autres se résoudront, en définitive, dans une fusion réciproque, comment se passerait-on d'un tel répertoire de concordance, dans lequel chaque numéro représentera, à côté de l'ancienne demeure du livre, son adresse nouvelle? Pour pouvoir s'en passer, il faudrait que d'un coup de baguette tous les livres eussent été se ranger dans leurs nouvelles places avec le chiffre nouveau écrit sur le dos de chacun. Encore, après ce miracle, aurait-on à faire un relevé des chiffres nouveaux, pour garder un type inaltérable d'ordre, et l'on serait privé du tableau des dispositions antérieures, au cas qu'il se rencontrât d'anciens volumes égarés; et il en rentre souvent qui étaient absents depuis dix, vingt, trente ans; un le fut pendant un siècle.

« Cet inventaire si précieux, remplit 49 volumes petit in-folio.

« *D*. J'ai dit que les doubles cartes, de matières et d'autres, avaient été rangées dans leurs sections respectives, selon l'ordre des chiffres et sous-chiffres, attendant la révision. Mais ce sont pour les cartes d'auteurs et d'anonymes, 27 séries recommençant toujours l'alphabet. Cependant les auteurs polygraphes, les publications anonymes qui embrassent des matières diverses, les recueils académiques, politiques, historiques, ont fourni leurs contingents à plusieurs sections, sans compter les parties d'un même ouvrage, les ouvrages d'un même auteur, les fascicules et les tomes d'une même collection qui auraient pu s'égarer dans des lieux différents, par l'effet des insertions diverses à de longs intervalles. On ne rapprochera jamais tous ces membres épars, si l'on n'a pas un catalogue par ordre alphabétique de toutes les sections fondues en une série unique, c'est-à-dire un dictionnaire onomastique universel des auteurs, avec la liste complète de leurs ouvrages sous leurs noms.

« Il n'était pas permis de déranger, avant d'avoir fini la révision de toutes les matières, la distribution des doubles cartes dans chaque série. Force était donc de faire de secondes cartes d'auteurs pour cette série alphabétique générale.

« Heureusement, les mouvements qui ont remué déjà une grande partie de la Bibliothèque ont occasionné la découverte des bulletins

Digitized by Google

rédigés par Clément, et qui avait formé la minute du catalogue par noms d'auteurs en 1720.

« Ce catalogue, interfolié depuis cette époque, s'était grossi jusqu'à 45 volumes in-folio. Les marges, les feuillets blancs ajoutés s'étaient chargés d'inscriptions successives pendant plus d'un siècle, pour toute la partie non imprimée (les dix sections historiques, les quatre de sciences et arts, celle du droit civil, celle des miscellanées). Toutes ces inscriptions, confuses et imparfaites, ont été relevées en ordre et plus nettement sur des bulletins de même dimension que ceux de Clément.

« Pour la partie imprimée, les 6 volumes in-folio ont été coupés de manière que l'on pût coller, sur des bulletins égaux aux premiers, d'abord en tête les noms d'auteurs contenus dans les tables à la fin des volumes, puis sous ces noms tous les articles qui s'y rapportaient; opération plus prompte et moins dispendieuse que la copie.

« Les suppléments manuscrits de la partie imprimée, lesquels se composent de 40 volumes petit-infolio en reliures mobiles, ont été relevés sur des bulletins semblables.

« On fait maintenant, pour les livres entrés par le dépôt légal, une même transformation en bulletins d'auteurs des 46 volumes du *Journal de la librairie*. Elle avance.

« Tout cet ensemble de bulletins par noms d'auteurs et par titres d'anonymes sera la souche d'un catalogue alphabétique se prêtant à des additions sans limites, et dans lequel chaque insertion pourra être à l'instant contrôlée par l'inspection du compte ouvert à chaque auteur, à chaque œuvre anonyme ou collective.

« Les bulletins déjà faits remplissent 376 boîtes, contenant, terme moyen, chacune 300 auteurs, 400 articles.

« Je ne puis noter que sommairement les principaux résultats; si j'entrais dans les détails, je parlerais encore d'une fusion des fonds Falconnet, Langlès, Grégoire, etc. Mais je ne dois pas oublier un répertoire sur cartes des ouvrages réunis comme plus précieux ou plus rares dans ce qu'on appelle la réserve, et le classement de 250 000 cartes de pièces diverses aidant beaucoup, dès à présent, au service.

« Un grand et utile complément du catalogue universel alphabétique, ce sera le relevé sur bulletins des collections de pièces, soit séparées, soit mêlées aux livres, relevé qui se poursuit avec persévérance.

Digitized by Google

§ 4. *Travail sur les livres : Rangement.*

« Pendant que les écritures et les classements de cartes occupaient une partie des travailleurs, il fallait remettre en ordre et disposer pour le récolement et la fusion ce résidu de 220 000 volumes entassés sous les combles, ou disséminés ailleurs par petites masses, ou cachés dans des coins obscurs.

« Voici les opérations par lesquelles on est parvenu à débrouiller ce pêle-mêle, et à le convertir en division de bibliothèque.

« D'abord numérotage de cent cinquante salles du département, *mesurage de la contenance des rayons, salle par salle pour les trois formats*, afin que, dans les innombrables mouvements qu'allait nécessiter le rangement des livres par affinité de matière, la place fût assignée d'avance à chaque section, et qu'il n'y eût point d'encombrement;

« Ensuite le *lettrage*, l'action d'une main intelligente prenant les les 220 000 volumes les uns après les autres, et écrivant au crayon, sur la feuille de garde, la lettre caractéristique de la matière;

« Puis le *rondage*, l'action des mains vulgaires employées à coller sur le dos de chaque volume un rond de papier qui portait cette lettre lithographiée;

« Alors l'assemblage des matières par le rapprochement des lettres semblables;

« Enfin le rangement dans chaque matière des volumes par ordre alphabétique de noms d'auteurs et de titres d'anonymes.

« Le produit de cette opération équivaut immédiatement à une acquisition de 200 000 volumes, car on les possédait sans pouvoir en user. De plus, facilité de reconnaître les doubles, de compléter les ouvrages défectueux, de prévenir les doubles achats, de mettre en présence l'une de l'autre les deux grandes divisions de livres (savoir : le porté et le non porté), afin de ménager la fusion de la seconde dans la première.

« Ainsi tous les livres sont rangés. Pour parfaire le rangement, on n'a plus qu'à l'étendre à d'anciens résidus d'ouvrages périodiques en feuilles ou en livraisons, dont le triage va s'achever par les soins d'une seule personne en moins de quatre mois, et fournira, fournit même déjà des compléments à un grand nombre de collections. »

« On peut dire que le plus fort et le plus pénible de la tâche entreprise est fait aujourd'hui; les éléments en cartes, bulletins, instruments de concordance, livres, sont créés, ordonnés; la marche est assurée, le progrès infailliblement accéléré de jour en jour.

Digitized by Google

§ 5. *Commencement et avancement des travaux définifs du catalogue.*

« On a commencé les travaux définitifs du catalogue, savoir : la révision et la correction minutieuse de la description bibliographique des cartes, les rectifications des classements, les insertions du non porté dans le porté.

« Ces travaux se sont appliqués à sept matières ; voici ce qu'ils ont produit :

« *Jurisprudence* (lettre F). La double carte des matières et d'auteurs, revue entièrement pour les nos 1 à 1590 de l'in-fol.

« *Histoire grecque et romaine* (lettre J). L'in-fol. est terminé. On insère jour par jour les nouvelles entrées.

« *Histoire de France* (lettre L). L'in-fol. est achevé, le non porté inséré.

« *Histoire d'Angleterre* (lettre N). La double carte achevée pour les trois formats ; les insertions des nouvelles entrées se font jour par jour.

« *Médecine* (lettre T). Révision et intercalation du non porté terminées, et à jour pour les livres qui entrent chaque semaine.

« *Sciences mathématiques* (lettre V). In-fol. terminé ; insertions à jour.

« *Jeux, magie, variétés* (lettre Z ancien). In-fol. comme pour l'article précédent.

« Déjà ont disparu du fonds des résidus l'in-fol. des lettres J, L, N, T, V, Z ancien, l'in-4° et l'in-8° de l'N et une partie du T in-8°.

« Il faut ajouter que toutes les collections de journaux, les mémoires de sociétés savantes et les publications périodiques de ce genre, dont la tête est comprise dans la partie cataloguée, se complètent sur les catalogues en même temps que sur les rayons, au fur et à mesure des entrées, par le moyen d'une série de cartes formant autant de comptes ouverts que de collections.

§ 6. *Résultats obtenus déjà.*

« En terminant cet exposé de la situation des travaux du catalogue dans le département des imprimés, je ne saurais trop insister pour faire remarquer combien elle diffère de l'état qui l'a précédée, et par les avantages présents et surtout par les conséquences pour l'avenir.

« Maintenant, plus de livres placés arbitrairement ou jetés par hasard en dehors du système général ; disponibilité de tout ce qu'on possède ; accès ouvert partout aux besoins du service.

Digitized by Google

« Pour le travail même du catalogue, dans l'ancienne complication des suppléments continués par inscriptions sur registres, plus on ajoutait d'articles, plus s'accroissait la confusion, plus les voies s'obstruaient. Avec nos cartes de matières et d'auteurs, avec notre série générale de bulletins et nos résidus mis en ordre à mesure qu'on avance, les intercalations deviennent plus expéditives et plus sûres.

« Le catalogue peut désormais prendre une extension indéfinie par sa mobilité élastique; il n'y a plus à craindre d'embarras, d'embrouillements qui arrêtent un jour les catalogueurs, et les contraignent à tout recommencer. On n'a qu'à poursuivre le système et les procédés d'intercalation désormais fixés.

« Et, pour le service public, pour le service des acquisitions, les nouveaux répertoires, dans l'état actuel, sont déjà d'une utilité remarquable.

§ 7. *Conclusion.*

« Malgré tous mes efforts pour rendre autant que possible ma parole explicative et claire dans cet exposé, je sens mieux que personne combien il est insuffisant pour quiconque n'a pas vu en totalité nos salles, nos livres, nos écritures, le matériel et la pratique de nos travaux. Aussi désirai-je vivement que des juges autorisés, compétents, nous visitent et s'enquièrent à fond, sérieusement, de la vérité.

« Quel que soit le succès de cette instruction, je ne décline pas pour mon compte la responsabilité. Je veux seulement la replacer dans la mesure et dans les conditions d'où quelques personnes seraient tentées de la faire sortir par ignorance de la loi qui nous régit. On a souvent reproché au directeur de n'achever point le catalogue. On ne s'adressait pas à qui de droit.

« Comme conservateur du département des imprimés, je suis, pour tout ce qui a dû s'y faire, responsable de moitié avec mon collègue depuis que j'eus l'honneur de lui être associé. Mais en qualité de directeur, il faut bien qu'on le sache, n'ayant aucun pouvoir de contrôle sur les travaux intérieurs des départements, retenu en dehors par le droit *exclusif* des conservateurs sur leurs gouvernements respectifs, je ne saurais encourir l'imputation de ce qui s'y fait ou ne s'y fait pas.

« Après avoir rempli un devoir d'administration, j'ai à remplir un devoir d'équité en rendant témoignage au mérite d'un homme dont les avis et la coopération nous ont été et nous sont toujours, à mon collègue et à moi, d'un secours inappréciable.

Digitized by Google

« Il ne faut pas que des fonctionnaires excellents et modestes, non moins recommandables par leurs connaissances et leur habileté que par leurs longues années de service, languissent ignorés de l'autorité, et travaillent sous le nom et au profit d'autrui. Je crois me conformer à votre esprit de justice autant que m'acquitter d'une dette de conscience et d'honneur en vous demandant toute votre bienveillance pour M. Richard, que d'un commun accord nous avons placé à la tête du bureau du catalogue depuis près de quatre ans.

« Agréez, monsieur le ministre, l'hommage de mon respect,

« NAUDET. »

Paris, 20 février 1847.

Vestiges de la domination des princes de Lusignan dans l'île de Chypre. Fragment d'un mémoire de M. Mas-Latrie sur *Nicosie, ses souvenirs historiques et sa situation présente.*

« J'étais heureux de me voir enfin à Nicosie, au centre de l'île de Chypre, à l'ancienne capitale de nos rois Lusignans, près de l'église de Sainte-Sophie où ils étaient sacrés, près des palais et des châteaux où ils avaient résidé. Ces lieux que je n'avais pu connaître qu'au moyen de livres et de textes, je les avais sous mes yeux; l'histoire de ces princes dont je m'étais occupé avec suite depuis quelque temps, j'en voyais les témoins : Nicosie était pour moi comme le résumé, comme la confirmation de tout ce que j'avais lu sur leur règne de trois siècles en Orient, comme le monument justificatif le plus important de leur histoire. Je me disposai à explorer les témoignages de son passé et à étudier avec le même soin les détails de la situation actuelle de l'île, certain de trouver dans ce double examen de précieux rapprochements.

« Le lendemain, dès mon réveil, je profitai des premières lueurs du jour pour aller sur les terrasses du couvent jouir de la vue de la ville, que je regardais, dans ma satisfaction, comme une vraie conquête. Nicosie rappelle Florence, a dit un voyageur; je préférai la comparer à Lucques. Quand on arrive par la porte de Famagouste, ou qu'on regarde la ville du côté d'Haïa-Paraskevi, d'où le coup d'œil est le plus beau, Nicosie paraît au milieu des prés comme une couronne de créneaux surmontée d'une aigrette de palmiers, d'orangers et de minarets, au milieu desquels domine la grande mosquée de Sainte-Sophie. Ainsi s'élève Lucques dans les vertes prairies du

Digitized by Google

Serchio, avec son diadème de tours, d'églises et de grands arbres, que Fazio peint d'un mot:

Andando, noi vedemmo in picciol cerchio
Torreggiar Lucca, a guisa d'un boschetto
E donnearsi con Arno e con Serchio.

Dittamondo, VIII, 6.

« J'apercevais devant moi, au midi, la haute montagne de Sainte-Croix, où était autrefois une abbaye de bénédictins, remplacés aujourd'hui par des Caloyers de Saint-Basile; à droite, le groupe de Macherà, dont le soleil naissant faisait briller les sommets couverts de neige; j'avais au nord la barrière des grandes montagnes de Buffavent, sur laquelle s'élevaient dans le lointain les cinq rochers aigus du Pentedactylon, et plus près les ruines du palais de la Reine, château fort des Lusignans, qui semble avoir été construit sur les crêtes pour surveiller à la fois Nicosie et Cérines. Dans la plaine, autour de la ville, sont disséminés quelques villages: Omoloïtades, Haïos-Demetis, Palouriotissa, Kaïmakli, les plus rapprochés, devaient être renfermés dans la vaste enceinte élevée par les princes français autour de Nicosie. Je distinguais à des distances plus grandes les peupliers de Strovilo, qui abritèrent Henri II et Hugues IV mourants; d'un autre côté, vers l'orient, les bois de mûriers de Kythrea, canton délicieux qui paraît être la Cythère de Chypre, non moins chère à Vénus que l'île de Cérigo:

Est Amathus, est celsa mihi Paphus, atque Cythera,
Idaliæque domus.

Æneid., X.

« Le quartier grec occupe toute la partie méridionale de la ville, depuis la porte de Famagouste. A côté, vers la porte de Paphos et comme sous la protection du couvent latin, se trouve le petit quartier maronite, composé d'une vingtaine de maisons que je voyais sous la terrasse; un peu au delà et au nord du couvent est le quartier des Arméniens, plus nombreux et surtout plus riches que leurs voisins. Les Turcs se sont établis dans la partie la plus septentrionale de la ville; groupés autour de la porte de Kérinia et du sérail, ils semblent avoir choisi les rues les plus éloignées des deux entrées par où les ghiaours viennent le plus souvent à Nicosie. Ils évitent ainsi partout le voisinage bruyant des chrétiens, et gagnent les hauteurs ou les lieux écartés pour y établir leurs paisibles demeures. A Constantinople, à Smyrne, à Jérusalem, à Alexandrie, à Alger,

Digitized by Google

comme en Chypre, dans toutes les villes où habitent musulmans et chrétiens, les deux peuples sont juxtaposés, jamais mélangés.

« Je ne sais ce qu'était anciennement le couvent latin de Nicosie où je me trouvais; son église me semble peu ancienne, mais il existe dans la cour des armoiries royales et un écu sur marbre d'un chevalier franc-arménien qui remontent certainement aux Lusignans. Le mur d'enceinte du couvent renferme un jardin, plus régulier que ne le sont ordinairement les jardins des Orientaux, et d'une végétation merveilleuse. »

(La suite au prochain numéro.)

III.

BIBLIOGRAPHIE (1).

23. — *Mémoire de l'Académie royale de Metz.* Lettres, sciences, arts, agriculture; 27e année, 1845-1846. In-8° de 22 feuilles 1/2. Metz, imprimerie de Lamort; Paris, librairie de Derache.

24. — *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Châlons-sur-Saône.* Années 1844-1845-1846. In-8° de 20 feuilles 1/2. A Châlons-sur-Saône, imprimerie de Depissieu.

25. — *Mémoires et documents publiés par la Société d'histoire et d'archéologie de Genève*, tome IV. Genève, imprimerie de Ramboz, librairie de Jullien fils. Paris, librairie de Dumoulin. In-8° de 419 pages, avec planches. Prix.................. 9 fr.

Ce volume contient les sept morceaux dont voici les titres : Des abbayes ou sociétés laïques de Genève, par Louis Sordet. — Recueils de renseignements relatifs à la culture des beaux-arts à Genève, par J. J. Rigaud, ancien premier syndic; première partie : dès les temps anciens jusqu'à la fin du XVIe siècle. — Notice biographique sur M. Henri Boissier, professeur à l'Académie de Genève, par Edouard Mallet. — Description de l'église de Saint-Pierre, ancienne cathédrale de Genève, par J. D. Blavignac. — Recherches au sujet des titres remis à la garde de MM. de Fribourg après la journée de Payerne, par Louis Sordet. — Notice sur François Bonivard, prieur de Saint-Victor, et sur ses écrits, par J. J. Chaponnière. — L'inscription de Gondebaud à Genève, par Edouard Mallet.

(1) Tous les ouvrages annoncés dans le *Bulletin de la Société de l'Histoire de France* se trouvent à la librairie de J. Renouard, rue de Tournon, n° 6.

Digitized by Google

26. — *Papiers d'État* du cardinal de Granvelle, d'après les manuscrits de la bibliothèque de Besançon; publiés sous la direction de Mr Ch. Weiss. Tome VI. In-4° de 80 feuilles 1/2. Imprimerie royale à Paris.

Collection de documents inédits sur l'histoire de France, publiés par ordre du roi et par les soins du ministre de l'instruction publique. 1re série, Histoire politique.

27. — *Poésies du roi François Ier*, de Louise de Savoie, duchesse d'Angoulême; de Marguerite, reine de Navarre; et correspondance intime du roi avec Diane de Poitiers et plusieurs autres dames de la cour; recueillies et publiées par M. Aimé Champollion-Figeac. In-4° de 31 feuilles 1/2, plus 4 *fac-simile* et une pl. Paris, Imprimerie royale, librairie de F. Didot. Prix................ 30 fr.

28. — *Recherches sur les îles du Cotentin* en général, et sur la mission de S. Magloire en particulier; par C. de G. (de Gerville), correspondant de l'Institut. In-8° de 3 feuilles. Imprimerie de Gomont, à Valogne.

29. — *Us et coutumes de la mer*, ou collection des usages maritimes des peuples de l'antiquité et du moyen âge; par J. M. Pardessus, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres). Deux volumes in-4° ensemble de 141 feuilles. Imprimerie royale, à Paris.

J. de G.

DE L'IMPRIMERIE DE CRAPELET,
RUE DE VAUGIRARD, N° 9.

BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ

DE L'HISTOIRE DE FRANCE.

(N° 3. — MARS 1847.)

I.

PROCÈS-VERBAUX.

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,

TENUE LE 1er MARS 1847,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. DE BARANTE, PRÉSIDENT.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

M. le Président proclame membres de la Société, après leur admission par le Conseil :

702. M. Jules Delalain, libraire de l'Université, rue des Mathurins-Saint-Jacques, présenté par MM. Renouard et Duchesne aîné ;

703. M. Bachelier, avocat, rue de l'Abbaye, 11, présenté par MM. Marion et Duchesne aîné ;

704. M. Barabé, archiviste du département de la Seine-Inférieure, à Rouen ;

705. M. Lorin, archiviste du département de l'Eure, à Évreux ;

706. M. Bourguignon, architecte du département de l'Eure, à Évreux ;

707. M. Tavernier, imprimeur, éditeur-gérant du *Courrier de l'Eure,* à Évreux.

Ces quatre nouveaux Sociétaires sont présentés par MM. Aug. Le Prevost et Gadebled.

708. M. Moinery, membre de la chambre du commerce, rue du Cloître-Saint-Merry, 18, présenté par M. Taillandier.

Digitized by Google

Ouvrages offerts à la Société.

De la part des auteurs :

Documents biographiques sur P. C. F. Daunou, par M. A. H. Taillandier, membre de la Chambre des députés, conseiller à la cour royale de Paris : 2e édit. revue et augmentée. Paris, 1847. Chez Firmin Didot. 1 vol. in-8.

Recherches sur les îles du Cotentin en général et sur la Mission de saint Magloire en particulier, par C. de G. (M. Cahier de Gerville), correspondant de l'Institut. Valogne, 1846. In-8.

Statistique criminelle ; Examen des comptes de l'administration de la justice criminelle, publiés depuis 1825 jusqu'en 1843, par M. Vingtrinier, médecin en chef des prisons de Rouen. Rouen, 1846. In-8 ; deux exemplaires.

Lettres et Discours de Gerbert, traduits pour la première fois, classés dans sa biographie, expliqués par l'histoire du xe siècle, et publiés au bénéfice de la souscription pour la statue de Gerbert à Aurillac, par M. Louis Barsé, de Riom (Puy-de-Dôme), t. Ier. Riom, 1847. 1 vol. in-12.

De la part du ministère de l'instruction publique :

Bulletin archéologique, publié par le Comité historique des arts et monuments, 2e no du IVe vol. Paris, 1846.

De la part de M. de Caumont :

Bulletin monumental, no 6 du XIIe vol. Caen, 1846.

De la part de l'Académie de Rouen :

Précis des travaux de l'Académie royale des sciences, belles-lettres et arts de Rouen, pendant l'année 1846. Rouen, 1846. In-8.

De la part de la Société de la Suisse Romande :

Les volumes suivants, publiés à Lausanne, format in-8, de 1839 à 1846 : *Mémoires et documents publiés par la Société d'Histoire de la Suisse Romande*, t. Ier, 1re, 2e et 3e livraisons, 1839-1842 ; — t. II, 1re, 2e et 3e livr., 1839-1843 ; — t. III, 1re et 2e livr., 1842-1844 ; — t. IV, le *Mireour du monde*, manuscrit du XIVe siècle, découvert dans les archives de la commune de la Sarra, et reproduit avec des notes, par M. F. Chavannes. 1 vol. in-8. Lausanne, 1845 ; — t. V, 1re livr., 1845 : *Recherches sur les sires de Cossonay et sur ceux de Prangins issus de leur famille*, par M. L. de Charrière. 1 vol. in-8. Lausanne, 1845 ; — t. VI, 1re livr. : *Recueil de Chartes, Statuts et Documents concernant l'ancien évêché de Lausanne*, par MM. Gingins de la Sarra et Fr. Forel.

Coup d'œil sur les publications de la Société d'Histoire de la Suisse Romande, br. in-8. Lausanne, 1846.

Digitized by Google

Correspondance.

M. le comte de Tocqueville (1) adresse des remercîments de son admission dans la Société.

Le Conseil est informé de la mort de M. de La Fontenelle de Vaudoré, membre de la Société, et correspondant de l'Académie des inscriptions, résidant à Poitiers. Une Notice sur ses écrits sera insérée dans l'un des prochains numéros du bulletin.

Objets d'administration. — Travaux de la Société.

Le secrétaire présente l'état des impressions.

Journal de Barbier, t. Ier; les feuilles 1re à 29 sont tirées; la feuille 30 est en seconde; la feuille 31 est composée.

Le commissaire responsable de cet ouvrage expose au Conseil que la feuille 30, terminant une année (1732), il lui paraît convenable de renvoyer au IIe volume ce qui est déjà imprimé de l'année suivante. Le Conseil est du même avis, et autorise M. Ravenel à s'en entendre avec M. de La Villegille, dès le retour de celui-ci à Paris.

Vie de saint Louis, t. II; les feuilles 1 à 3 sont tirées; les feuilles 4 à 5 sont en seconde, la feuille 6 est en première.

Registres de l'Hôtel de Ville de Paris, t. II; les feuilles 1 à 15 sont tirées; les feuilles 16 et 17 en première.

Commynes, t. III; la feuille 33 est sous presse; la feuille 34 en placards corrigés. Mlle Dupont a annoncé la remise très-prochaine de la Notice biographique.

— M. le Président du Comité des fonds communique le chiffre des membres de la Société, au 1er janvier 1847 :

Nombre des membres le 1er janvier 1846	428
Membres reçus en 1846	31
Total	459
Membres décédés ou démissionnaires en 1846	36
Membres présents le 1er janvier 1847	423

— M. de Wailly, au nom de M. Guérard indisposé, rend compte au Conseil de la nouvelle délibération de la commission formée

(1) Une erreur s'est glissée dans le procès-verbal du 1er février dernier; ce n'est pas M. Alexis de Tocqueville, député, membre de l'Académie française, qui a été reçu membre de la Société; c'est M. le comte de Tocqueville, auteur de l'*Histoire philosophique du règne de Louis XV*. Son adresse est rue Neuve-des-Mathurins, 102.

Digitized by Google

pour arriver aux moyens de favoriser les développements de la Société. La publication mensuelle du *Bulletin* lui a paru unanimement préférable. Ce mode de publication étant approuvé par le Conseil, commencera à partir du premier numéro de 1847; chaque numéro devra paraître régulièrement le 15 de chaque mois, afin qu'il puisse contenir le procès-verbal de la séance du mois.

La commission n'a point pris de décision définitive sur la question de savoir s'il conviendrait d'élire un certain nombre de membres associés du Conseil, non résidants à Paris.

Les moyens de publicité que la commission et que le Conseil trouvent le plus utiles consisteraient en articles à insérer dans les grands journaux et dans les Revues de Paris et des départements. MM. les membres de la Société sont invités à y contribuer, autant qu'il dépendra d'eux.

— M. de Wailly présente, de la part de M. Guérard, la copie d'un manuscrit qui lui a été adressé par M. Long, D. M. à Die. Ce manuscrit contient les *Mémoires inédits de Daniel de Cosnac*, archevêque d'Aix, dans la seconde moitié du XVIIe siècle. Le Comité de publication est invité à en prendre connaissance, et à faire connaître son opinion au Conseil.

— M. Monmerqué annonce que sa copie des *Mémoires de Beauvais-Nangis* est terminée, et prête à être mise sous presse. M. Crapelet est autorisé à commencer cette impression, dès que l'éditeur aura remis son manuscrit. Ce document ne suffisant pas pour former un volume, M. Monmerqué pourra y joindre, entre autres pièces qu'il indique, les instructions de Marie de Médicis à sa fille Henriette, épouse de Charles Ier, roi d'Angleterre. Ces instructions, rédigées par le cardinal de Richelieu, sont inédites, et formeraient environ 50 pages.

Les Mémoires pareillement inédits de l'archevêque d'Aix, dont la copie a été adressée par M. Long, pourraient aussi entrer dans la composition de ce volume, si le Comité exprime l'avis de leur publication par la Société.

— M. Monmerqué entre dans quelques détails sur les Mémoires, entièrement inédits aussi, de La Mothe-Goulas, gentilhomme de Gaston d'Orléans. Ces Mémoires, dont il a déjà entretenu le Conseil, lui paraissent de plus en plus intéressants et tout à fait dignes de voir le jour. La copie du premier volume par M. Monmerqué lui-même est à peu près terminée, et pourra être soumise au Conseil dans l'une de ses prochaines séances. Ce premier volume s'étendrait jusqu'à la mort de Louis XIII; il serait suivi de deux autres.

— M. de Barante possède une copie qu'il a fait prendre autre-

Digitized by Google

fois à Turin, de Mémoires manuscrits, rédigés par M. Blondel, ministre en Piémont, au moment où Victor-Amédée abdiqua. Ces Mémoires renferment des détails intéressants sur les démêlés de ce prince avec son fils Charles-Emmanuel, sur ses efforts pour gouverner après son abdication, et sur les événements contemporains. Si ces Mémoires n'étaient pas trop étrangers à l'histoire de France proprement dite, M. de Barante les offrirait très-volontiers à la Société pour en faire l'objet d'une publication.

— M. Quicherat exprime le désir que le Conseil puisse lui faciliter les moyens d'obtenir la copie d'un fragment manuscrit relatif à Jeanne d'Arc qui existe dans une bibliothèque d'Oxford.

— Le Conseil décide que l'assurance contre l'incendie des ouvrages publiés par la Société, confiés à la garde de M. Crapelet, et déposés dans ses magasins, sera faite au nom de la Société elle-même par son trésorier. Cette décision modifie et rapporte une décision antérieure prise sur le même sujet le 1er juin 1846.

La séance est levée à 5 heures.

II.

VARIÉTÉS.

6. — En annonçant dans le dernier numéro de ce bulletin un recueil de poésies sur la captivité de François Ier, nous disions que l'éditeur, M. Aimé Champollion, devait publier également les poésies de ce prince. Ce second recueil vient de paraître en effet, et comprend, outre les œuvres poétiques de François Ier, celles de Louise de Savoie, duchesse d'Angoulême, de Marguerite, reine de Navarre, et la correspondance intime du roi avec Diane de Poitiers et plusieurs autres dames de la cour (1). Les œuvres littéraires du roi François Ier étaient restées à peu près oubliées jusqu'ici. Les historiens de son règne, à l'exception de Gaillard, en avaient à peine fait mention. Cependant les poésies de ce prince ne sont pas totalement dépourvues de mérite. Formé à l'école de Clément Marot et de Saint-Gelais, François Ier a laissé quelques compositions qui peuvent être comparées à celles de ses maîtres; elles en ont parfois le tour élégant et la manière gracieuse; mais la plupart se recommandent surtout par les révélations qu'elles fournissent sur les circonstances intimes de la vie de leur auteur. Les pièces qui présentent, à cet

(1) Voir la *Bibliographie*, n° 27.

Digitized by Google

égard, le plus d'intérêt, sont les épîtres en vers échangées entre le roi, la duchesse d'Angoulême, la reine de Navarre et plusieurs dames de la cour. Quant aux poésies de la reine de Navarre, la réputation littéraire de cette princesse ne peut que s'accroître encore par la publication que nous annonçons. Les morceaux inédits y occupent une place notable, et le plus grand nombre égale au moins ceux que l'on trouve dans le recueil, devenu si rare, qui a pour titre : *Les Marguerites de la Marguerite des princesses*. La première partie du volume est consacrée tout entière aux poésies. La seconde partie comprend la correspondance intime du roi François Ier avec mesdames de Châteaubriant, Bonnivet, la duchesse d'Étampes, Diane de Poitiers, etc. On y trouve soixante-cinq lettres inédites, presque toutes curieuses, et dont quelques-unes nous ont paru d'une véritable valeur historique. L'éditeur a pris soin de collationner sur les manuscrits les textes qui composent ce recueil, et d'en réunir les variantes les plus importantes. Il a placé en tête du volume une introduction critique qui ajoute beaucoup au prix d'une publication à laquelle applaudiront tous les amis des lettres françaises. Le luxe typographique de l'Imprimerie royale a concouru à la belle exécution de l'ouvrage qui a été tiré à petit nombre.

7. — Peu de mois après la mort de M. Daunou, M. Taillandier publia des *Documents biographiques* sur cet homme célèbre, qui a laissé une mémoire si chère à tous les amis des lettres, et en particulier de l'histoire. Depuis cette publication, des faits nouveaux sont venus à la connaissance du savant éditeur. M. La Revellière-Lépeaux lui a communiqué les Mémoires de son père, où l'on trouve de précieuses particularités sur M. Daunou, et la correspondance de ce dernier, pendant sa mission à Rome, en 1798, avec M. La Révellière, membre du Directoire exécutif. Ces pièces inédites étaient de nature à jeter de nouvelles lumières sur le caractère et la vie de M. Daunou, et sur l'organisation de la république que la France voulut fonder à Rome, mais qui dura moins d'une année. Elles enrichissent la nouvelle édition que M. Taillandier vient de faire paraître de ses *Documents biographiques*, édition dans laquelle tous les chapitres de la première ont été refondus, et très-notablement augmentés (1). C'est un ouvrage nouveau à beaucoup d'égards, et un digne hommage rendu à la mémoire de l'un des hommes qui honorent le plus l'érudition française. On peut citer parmi les additions les plus importantes le projet primitif de la constitution de l'an VIII, tel que M. Daunou l'avait rédigé d'après les

(1) Voir la *Bibliographie*, n° 33.

Digitized by Google

conférences préparatoires. Cette rédaction, qui fut rejetée comme trop libérale, est celle que Cambacérès qualifia de *malicieuse*. « Il y avait cependant, remarque M. Taillandier, plus que de la malice à proposer alors, en face de Napoléon, que le premier Consul ne fût pas rééligible à l'expiration de ses fonctions ; que si l'un des consuls prenait le commandement des armées, ses fonctions consulaires fussent suspendues pendant toute la durée de son commandement. »

Cet ouvrage est rempli de faits attachants et instructifs, non seulement à cause de l'homme illustre qu'ils concernent, mais encore à raison des grands événements politiques au milieu desquels M. Daunou joua un rôle si important. On aime à le suivre, à l'aide de ses entretiens, de ses écrits, des récits de ses contemporains, dans les phases diverses de sa vie politique, littéraire et privée, vie si complétement remplie sous tous les rapports. Exécuteur des dernières volontés de M. Daunou, dépositaire de tous ses papiers, M. Taillandier a dignement répondu à une si honorable confiance non-seulement par la publication de ces documents biographiques, mais surtout par celle du *Cours d'Études historiques*, dont l'impression doit être bientôt achevée, et qui forme l'un des monuments les plus précieux et les plus instructifs, surtout pour la connaissance approfondie des sources de l'histoire ancienne.

Découvertes archéologiques.

DRÔME. « On vient de découvrir à Sainte-Colombe-les-Viennes (Drôme), sur le territoire nommé le Miroir, un marbre antique, portant l'épitaphe suivante, composée de deux vers latins distribués en quatre lignes :

ÆTHERIUS. MORIENS. DIXIT.
HIC. CONDITE. CORPUS.
TERRA. PARENS. RERUM.
Qvod. dedit. ipsa. tegat.

« Ætherius, au moment de mourir, a dit : Inhumez ici mon corps ; que la terre, mère de toutes choses, couvre elle-même ce qu'elle a produit. »

« Le marbre qui offre cette inscription est une plaque de quarante centimètres de hauteur sur trente-deux de largeur et cinq d'épaisseur. Les lettres, de mauvaise forme, annoncent l'époque de la décadence et de la barbarie. Déjà le christianisme triomphait, mais l'idolâtrie avait encore un asile dans bien des cœurs. Ætherius était sans doute un vieux païen obstiné qui méprisait la foi nouvelle, et lui opposait la philosophie. » (*Courrier de Lyon.*)

Digitized by Google

Seine-Inférieure. Caudebec-lès-Elbeuf est une localité féconde en antiquités romaines. Une des plus intéressantes découvertes qu'on y ait faites est celle que nous allons signaler. Le 27 novembre dernier, en creusant la terre, des ouvriers mirent à nu, à soixante centimètres environ du sol, un vase de terre grise ardoisée qui était recouvert d'une tuile très-épaisse. Dans ce vase était accumulée une masse de médailles romaines de petit module, en billon, dont le poids ne s'élevait pas à moins de trente kilogrammes. Le nombre de ces pièces dépasse 8 100.

Les onze douzièmes de ces médailles sont à l'effigie de Postume, qui régna dans les Gaules de l'an 258 de notre ère à l'an 267. Sur le douzième restant, la moitié est au nom de Gallien et de Salonine sa femme; l'autre moitié se distribue entre Gordien III, Philippe père et fils, Otacille, Trajan Dèce, Étruscille, Trébonien, Volusien, Valérien père, Salonin, Valérien jeune et Victorin.

La médaille la plus récente est un Claude le Gothique. C'est donc au règne de ce prince, qui gouverna la Gaule de l'an 269 à l'an 270, qu'on peut fixer l'enfouissement de ce trésor. Sur les 6 800 médailles environ à l'effigie de Postume qui en composaient la majeure partie, on compte une soixantaine de revers différents, dont quelques-uns ne sont pas ordinaires. Aucune médaille d'or, d'argent pur, ou même de bronze, n'était mêlée à cette masse de pièces en billon.

Parmi les pièces peu communes qu'on y a trouvées, on doit citer un Æmilien, un Quietus, un Lellien, quatre Marius, deux Mariniana. Mais la seule pièce véritablement rare, qu'on peut appeler rarissime, qui s'y soit rencontrée, est une *Cornelia Supera*, portant, au droit, la tête de cette femme de l'empereur Æmilien, avec l'inscription : C. Cornel. Svpera. avg. (*augusta*), et, au revers, la figure debout de Vesta, accompagnée du nom de cette déesse : Vesta. On sait que cette impératrice n'est connue que par ses médailles; pas un seul historien n'en a parlé. La valeur numismatique de cette précieuse médaille est très-considérable; elle est entrée dans la collection du musée d'antiquités de la ville de Rouen.

Seine-et-Marne. « Les travaux du chemin de fer de Lyon viennent de mettre à découvert, à trois cents mètres environ des portes de la ville de Melun, un champ de sépultures qui offrent un grand intérêt. A une profondeur de vingt-cinq à soixante centimètres au plus, on a trouvé huit ou dix sarcophages en pierre.

« Dans le voisinage étaient d'autres cercueils, et, au milieu d'ossements épars, des vases, des armes, des outils, des médailles. L'époque de ces sépultures paraît remonter au VIe ou au VIIe siècle.

Digitized by Google

« On ne peut juger quelle était l'étendue de ce vaste cimetière, car les travaux du chemin de fer n'ont exploré que la partie nord-est. Les fouilles se continuent. »

Vestiges de la domination des princes de Lusignan dans l'île de Chypre. Fragment d'un mémoire de M. Mas-Latrie sur *Nicosie, ses souvenirs historiques et sa situation présente.* (Suite.)

« Des vignes superbes, d'un pied de diamètre à leur souche, y enlacent leurs rameaux aux branches de cédrats et de citronniers; des orangers magnifiques, quelques-uns d'un mètre de circonférence, s'élèvent au-dessus des treilles et balancent leurs pommes d'or jusqu'à la hauteur des terrasses. Les Pères ont été obligés de soutenir sur des échalas leurs rameaux chargés de fruits. J'ai compté quelquefois quinze et dix-huit oranges sorties du même bourgeon. Le soleil et la bonté du terrain ont produit dans ce verger luxuriant les phénomènes les plus variés. Ici c'est un citronnier dont toute une branche porte des fruits aussi doux qu'un sirop; ailleurs les oranges renferment sous leur enveloppe une seconde pomme que la puissance de la séve a fait germer au bout de la branche avant la maturité de la première. Tous les jardins de Nicosie sont, au reste, d'une égale fertilité, et leurs oranges, avec celles de Lapithos, Lefca et Varoschia, les meilleures de l'île, ne sont pas moins estimées que celles de Jaffa. Le palmier croît aussi sans culture dans les jardins de Chypre, mais il n'y donne pas de fruit; ce qui a permis à un naturaliste arabe, Kaswini, de dire dès le XIIIe siècle, en parlant de cet arbre béni du ciel « qu'il prospérait seulement dans les pays où l'on professe l'islamisme. » Le bananier était autrefois plus répandu dans l'île qu'il ne l'est aujourd'hui. Les Grecs appellent ses fruits savoureux *paradisoumila*, pommes de paradis ou pommes d'Adam, d'après la tradition qu'Adam, rougissant pour la première fois de sa nudité après sa faute, se ceignit les reins d'une des larges feuilles détachées de son tronc. Les cognassiers, les abricotiers, les pommiers et presque tous les arbres fruitiers de l'Europe, excepté les cerisiers et les châtaigniers, se trouvent dans les jardins de Chypre, à côté des caroubiers, du sandal, de l'henné, des grenadiers et des *cactus opuntia* ou nopals épineux, moins communs ici qu'en Sicile et en Syrie. Du reste, ni plan ni symétrie dans ces enclos. Des arbres poussés spontanément ou plantés çà et là, en fourrés ou isolés, quelques sentiers tout autour, pas une fleur, si ce n'est chez les Européens; c'est ce qu'on appelle en Orient un jardin, *paradisos*.

Digitized by Google

« Il n'est pas question de Nicosie dans l'histoire antique de l'île de Chypre. C'était probablement une bourgade dépendante de la ville voisine, Trémithus, résidence de l'un des souverains de Chypre aux IVe et Ve siècles avant l'ère chrétienne.

« Elle eut d'abord le nom de *Ledron;* les Ptolémées lui donnèrent ensuite celui de *Levcosia*, qui est encore aujourd'hui son vrai nom parmi les Grecs indigènes. Les Turcs la nomment *Leufkoché*. Les Latins du moyen âge l'ont quelquefois appelée *Leucosie* et *Licoisie;* mais le nom de *Nicosie* a toujours prévalu parmi eux, comme il prévaut aujourd'hui chez les Européens. La soumission des divers royaumes de l'île sous l'autorité des rois d'Égypte et la ruine de Trémithus, contribuèrent à l'agrandissement de Levcosia. La salubrité, l'abondance de ses eaux, la fertilité de ses environs, bienfaits dont elle jouit toujours; sa position au centre de l'île, à l'abri des insultes des corsaires ciliciens, augmentèrent sa population et la firent choisir comme résidence des ducs grecs que les empereurs envoyaient de Byzance pour régir le pays. Un membre de la grande famille des Comnènes y gouvernait presque indépendant et en vrai tyran, d'après Nicétas, quand les Francs s'emparèrent de Chypre en 1191. L'activité féconde des nouveaux maîtres de l'île fit prospérer rapidement la capitale. Les nations européennes qui obtinrent des rois Lusignans des franchises commerciales dans les ports de l'île, se fixèrent aussi à Nicosie, y acquirent des possessions, y eurent, suivant l'usage de ces temps exclusifs, des églises, des bains, des fours réservés à leurs compatriotes.

« Le commerce auquel ils se livraient, les besoins d'une population nombreuse qu'attirait à Nicosie le séjour de seigneurs réputés les plus riches de la chrétienté, les récoltes de ses plaines que l'on exportait dans les villes du royaume de Syrie, amenaient de nombreuses transactions sur les denrées, sur les produits de l'industrie, et par suite sur l'argent. Un statut de l'archevêque Hugues de Fagiano témoigne des abus effrénés auxquels donnait lieu déjà en 1253 l'agio des courtiers ou barataires de Nicosie. En 1291 la prise de Saint-Jean d'Acre, dernière capitale du royaume fondé par Godefroy de Bouillon, donna un nouvel essor à la prospérité de la ville et de l'île entière, devenue l'entrepôt obligé du commerce de la Méditerranée chrétienne avec la Syrie. Les marchands de tous les pays y affluèrent; pendant deux siècles on vit des Arabes du Caire et de Damas, des Turcs de Satalie, de Candelore et de Konieh, des Arméniens, des Persans, des Géorgiens échanger leurs marchandises avec les armateurs de l'Italie, de la France, de l'Espagne, de l'Allemagne et de l'Archipel. Les Lusignans, désireux

Digitized by Google

d'ajouter aux richesses naturelles de l'île les produits non moins importants de l'industrie, encouragèrent l'établissement de manufactures dans les principales villes de leur royaume. Nicosie fabriqua bientôt des étoffes de soie comparables à celles de Damas et exportées en Europe sous le nom de damas de Chypre, des brocarts de soie tramés d'or qui le disputèrent en richesse aux tissus du Liban. Sa teinturerie, exploitée dès le XIIIe siècle au nom du roi, était renommée, comme aujourd'hui, par la solidité et l'éclat de ses couleurs; ses raffineries de sucre donnaient des bénéfices d'autant plus importants qu'au moyen âge trois pays chrétiens seulement, Chypre, la Morée et la Sicile, cultivaient en grand les *cannes à miel*, et qu'on ne pouvait en trouver ailleurs à grands frais qu'en Egypte et en Syrie, où les Arabes exigeaient des droits considérables des navigateurs d'Europe admis à commercer avec leurs ports. L'orfévrerie de Nicosie, à peu près nulle aujourd'hui, fut de bonne heure florissante sous les Français. Elle était organisée en maîtrise avant 1286, et l'un de ses chefs-d'œuvre fut, au siècle suivant, ce magnifique drageoir en or que les ambassadeurs de Jacques Ier allèrent offrir à Bajazet dans son palais de Brousse, pour en obtenir la délivrance des chevaliers français faits prisonniers à Nicopolis.

« Nicosie suivit le sort des Lusignans; elle souffrit de leurs vicissitudes et déchut avec eux. Prise le 16 juin 1373 par les Génois de Famagouste; forcée et pillée par les mameluks d'Egypte, le 12 juillet 1426; livrée sans résistance, en 1460, à Jacques III, compétiteur de la reine Charlotte, sa sœur; occupée insidieusement en 1489 par les Vénitiens, qui, dès 1473, s'étaient assuré la domination de l'île, sous le prétexte d'affermir la couronne sur la tête du dernier héritier des Lusignans, Nicosie fut enfin prise d'assaut et vit arborer l'étendard ottoman sur ses murs le 19 septembre 1571. J'avais sous mes yeux, entre la porte de Famagouste et la porte de Paphos, les monticules où Moustapha-pacha dressa ses batteries, les bastions où se dirigea surtout la fureur des assaillants, et je pouvais suivre du haut de la terrasse tous les incidents de ce siége mémorable.

« L'opinion générale à Nicosie fait de la demeure du pacha l'ancien palais des rois Lusignans et la résidence des lieutenants vénitiens gouvernant l'île au nom de la république. Je crois à cette dernière tradition, mais non à la première, quoique celle-ci paraisse la conséquence presque nécessaire de l'autre.

« Je ne puis entrer dans la discussion critique de ce petit point d'archéologie franco-chypriote; mais je résumerai l'opinion que je me suis formée sur les lieux, en conférant et cherchant à concilier

Digitized by Google

entre eux les renseignements insuffisants, confus, quelquefois contradictoires, que fournissent les historiens et les voyageurs anciens.

« Les détails dans lesquels je vais entrer paraîtront peut-être minutieux; mais il s'agit des Lusignans :

> De ce sang de vingt rois, etc.
>
> *Zaïre* ;

et je prie le lecteur de se rappeler que le but principal de mon voyage en Chypre était de rechercher tout ce qui se rattache à la mémoire de ces princes.

« Il paraît certain que le palais somptueux habité par les derniers Lusignans, depuis Pierre II jusqu'à Catherine Cornaro, de 1368 à 1489, était près de la porte actuelle de Bafo, porte que les Vénitiens, en détruisant les anciennes fortifications de Nicosie, réédifièrent dans la même direction que l'ancienne entrée de Paphos, dite aussi de Saint-Dominique. Le palais se trouvait donc voisin du couvent actuel des Pères latins de Nicosie, et je crois qu'une ruine située au sud de leur beau jardin en faisait partie. J'en parlerai plus loin.

« Mais où était la demeure des prédécesseurs de Pierre II ? Où habita le père de ce prince, le héros de la maison de Lusignan, le chevaleresque et fougueux Pierre Ier, le vainqueur de Tripoli et de Sidon, le conquérant d'Alexandrie, celui qu'Urbain V aimait à saluer du titre d'*athlète invincible de la chrétienté d'Orient?* Où ce prince a-t-il épousé Éléonore d'Aragon ? Où reposait-il quand les seigneurs de sa cour, conjurés contre son humeur guerrière, pénétrèrent dans son palais et le percèrent de coups de poignard ? Où habita le roi Hugues IV son père ? Où éclatèrent ces scènes scandaleuses qui obligèrent le roi Henri II à abandonner son palais? Où habitait Henri Ier quand le roi saint Louis vint lui demander l'hospitalité, et passa dans son palais l'hiver de 1248 ? Je ne vois aucune indication positive qui me permette de l'affirmer; mais je crois que le palais de ces princes devait être aux lieux mêmes où le roi Pierre II jeta les fondements du nouveau château royal, et par conséquent dans le voisinage de Saint-Dominique, leur monastère privilégié; car cette abbaye fut renfermée, ceci est un fait constant, dans l'enceinte du palais de Pierre II.

« Il est vraisemblable que Gui de Lusignan, en venant prendre possession de l'île achetée par lui de l'ordre du Temple, établit sa demeure, comme avait fait le commandeur, dans l'ancien château grec de Nicosie, seule défense de la ville, situé sur la place où l'on édifia plus tard l'église de Sainte-Claire, dite *Castigliotissa*, en

Digitized by Google

souvenir du châtelet qu'elle remplaçait. Amauri, successeur de Gui, bien qu'il ait le premier pris le titre de roi de Chypre, ne put probablement songer à construire un palais à Nicosie, obligé que fut ce prince de résider presque toujours en Syrie, son principal royaume. Peut-être Hugues Ier, son fils, mort à Tripoli en 1218, n'a-t-il pu encore donner ses soins à la fondation d'une résidence royale; mais je considère comme très-probable que cette pensée vint au fils de ce prince, Henri Ier, ou aux seigneurs d'Ibelin, ses tuteurs, sous l'administration de qui la cathédrale de Sainte-Sophie fut fondée et les Dominicains appelés à Nicosie. Les Lusignans, en établissant dans leur capitale les religieux de cet ordre nouveau et déjà célèbre, les choisirent pour leurs confesseurs, firent leur paroisse et leur chapelle funéraire de leur église. Il me paraît donc vraisemblable ou que ces princes ne tardèrent pas à construire un palais dans la proximité du couvent royal, ou plutôt qu'ils concédèrent des terrains et firent élever ce monastère dans leurs dépendances et près du lieu où existait déjà le palais, leur résidenee habituelle. Dans la première hypothèse, on ne pourrait reculer la fondation du premier palais royal de la porte de Paphos bien au delà de l'an 1226, date de l'arrivée des Dominicains en Chypre; dans la seconde, l'existence de ce palais remonterait au moins au règne de Hugues Ier, reconnu roi en 1205.

« Un mot de Wildebrand d'Oldenbourg mettrait fin à ces graves incertitudes; mais le bon chanoine d'Hildesheim, admis à visiter le palais royal en 1211, comme il passait en Chypre, se rendant au saint sépulcre, s'arrêta malheureusement dès son entrée à contempler une autruche qu'on élevait dans une cour, probablement avec d'autres animaux curieux; car le luxe des ménageries est, surtout en Orient, fort ancien. La vue de ce prodigieux oiseau, qu'un Européen du XIIIe siècle pouvait bien croire fabuleux s'il en avait entendu parler, absorba tellement l'attention de notre voyageur qu'il ne nous dit plus rien, quoique conteur assez facile, ni du roi ni de sa demeure.

« Il faut croire que ce palais était digne de ses hôtes, digne des maîtres du pays; car Wildebrand, revenu à lui quand il ne se trouva plus en face de l'autruche, n'oublie pas de nous dire le luxe tout oriental des habitations particulières de Nicosie. Émerveillé de *leurs ornements et de leurs peintures*, il va même jusqu'à les comparer aux maisons d'Antioche,—d'Antioche! la seconde cité de l'empire grec; la ville élégante et riche qu'un poëte contemporain de Wildebrand d'Oldenbourg représente comme une belle jeune femme couverte de bijoux! Je n'ai pu, à mon grand regret, visiter

Digitized by Google

la capitale des Boémonds ; mais je me représente ses maisons, du moins celles du temps de Constantin Manassès, comme sont encore aujourd'hui les beaux *conaks* de Damas.

« Au centre d'une cour pavée de marbre blanc est un bassin d'où sortent des jets d'eau continus qui égayent des poissons dorés. Des orangers, des grenadiers, des jasmins, des vignes, des saules de Perse, dont les troncs sont enserrés avec précaution dans les dalles, forment un dôme de verdure au-dessus du bassin et du salon de marbre qui l'entoure. Sur les quatre côtés s'ouvrent des galeries à colonnes et des salles de divan où l'on ne voit pas un pan de mur qui ne soit couvert de marbre, tendu de tapisseries, enluminé d'arabesques brillantes à dessins d'or, d'azur, de vert et de rouge. Les branches des orangers et des jasmins pénètrent dans ces chambres toujours ouvertes et y portent leurs frais parfums. Quelquefois, au fond d'une salle éloignée, on est étonné d'entendre murmurer un jet d'eau à côté du coussin d'un divan, dans un petit bassin de marbre ménagé entre deux tapis. A droite et à gauche de la cour, des escaliers conduisent à l'étage supérieur, où les chambres offrent la même recherche et le même luxe.

« Telle était peut-être Nicosie au temps de Wildebrand et des Lusignans ! Tels étaient peut-être,—sur des proportions plus grandes, avec des jardins, de vastes cours, de grandes écuries, comme le nécessitait le train de seigneurs ayant jusqu'à cinq cents chiens de chasse, — les hôtels du comte de Jaffa, du connétable de Jérusalem, du comte d'Édesse, du sénéchal de Chypre, dont les pèlerins et les chroniqueurs du moyen âge attestent la richesse et l'hospitalité. »

(*La suite prochainement.*)

III.

BIBLIOGRAPHIE (1).

30. — Année 1847. *Annuaire départemental, administratif, historique, industriel et statistique.* Suite à la collection séculaire des Almanachs de Lyon commencée en 1711. In-8° de 24 feuilles 3/4, plus un tableau. Lyon, imprimerie et librairie de Moussin Rusand.

Pages 102-158, on trouve un tableau statistique des communes et des mairies du département, par MM. Breghot du Lut et Péricaud.

(1) Tous les ouvrages annoncés dans le *Bulletin de la Société de l'Histoire de France* se trouvent à la librairie de J. Renouard, rue de Tournon, n° 6.

Digitized by Google

31. — *Annuaire des cinq départements de l'ancienne Normandie, publié par l'association normande.* 1846. Douzième année. In-8° de 58 feuilles 1/2. Caen. Imprimerie et librairie de Leroy. Paris, librairie Derache et de Dumoulin.

32. — *Châlon-sur-Saône.* Histoire et tableau populaire, par Joseph Bard. In-8° de 2 feuilles. A Demigny (Saône-et-Loire), chez l'auteur.

33. — *Documents biographiques sur P. C. F. Daunou*, par M. A. H. Taillandier, membre de la Chambre des députés, conseiller à la cour royale de Paris. Seconde édition revue et augmentée. Paris. Imprimerie et librairie de P. Didot frères, 1847. In-8° de XII—383 pages.

34. — *Études historiques sur la ville de Saint-Geniez d'Olt* (Aveyron), par l'abbé Bousquet. In-8° de 18 feuilles 7/8. Rhodez. Librairie de Ratery.

35. — *Études sur l'administration de la justice et l'organisation judiciaire en basse Normandie, et particulièrement dans le Bessin (arrondissement de Bayeux), avant la suppression des anciens tribunaux, en* 1790, par M. Pezet. In-8° de 12 feuilles 3/4. Imprimerie de Lemeteyer, à Bayeux.

36. — *Histoire de la ville de Lisieux (ville, diocèse et arrondissement)*, par M. Louis du Bois, tome II. In-8° de 31 feuilles. Lisieux. Imprimerie et librairie de Durand.

37. — *Histoire de Lyon depuis la révolution de* 1789, par J. Morin, t. IIe. In-8° de 35 feuilles 1/2. Paris. Librairie de Ladrange; Lyon, librairie de Savy. Prix........................... 7 fr.

L'ouvrage aura cinq volumes.

38. — *Histoire du moyen âge depuis l'invasion de l'empire romain par les Barbares jusqu'à la fondation du système d'équilibre des États europeens*, par Ph. Lebas. 2 volumes in-12, ensemble de 35 feuilles 1/2. Paris. Librairie de F. Didot. Prix........... 7 fr.

39. — *Mémoires de la Société royale des antiquaires de France*, tome XXVIII (VIIIe de la nouvelle série). Paris, librairie de Dumoulin. In-8° de 519 pages, avec planches.

Ce volume contient les morceaux suivants : Mémoires de M. Desvaux sur la véritable position de *Brivates Portus*. — Mémoires de M. Rey sur la montagne du Grand Saint-Bernard à l'époque de la domination sarrasine. — Recherches sur les propriétaires et les habitants du palais des Thermes, par

Digitized by Google

M. Leroux de Lincy. — Observations sur la légende de Saint-Graal, par M. de Martonne. — Rapport sur une fouille faite, le 20 septembre 1843, dans une tombelle de la paroisse de Crozon (Finistère), par M. de Freminville. — Critique des idées de M. Kœnigswart, relativement aux sources du droit français, et en général des théories des germanistes, par M. Charles Bataillard. — Notice de M. Cougny sur un Sceau grotesque ayant appartenu à Gui de Munois, prieur de Saint-Germain d'Auxerre, vers 1270. — Une Notice archéologique, de M. Depping, sur la ville d'Arc en Barrois, travail où sont publiées des inscriptions inédites et la charte d'affranchissement du lieu, donnée en 1326 par le seigneur de Châteauvillain. — Pièces inédites des XIIIe, XIVe et XVe siècles, provenant de l'ancienne chambre des comptes de Paris, publiées par le même auteur (entre autres, des extraits de la dépense de l'hôtel du roi pour les années 1269 et 1287; des quittances pour le transport d'animaux curieux amenés de Guinée à Louis XI, par ordre du roi de Portugal, en 1475; pour l'expulsion des Égyptiens répandus dans les bailliages de la Normandie, en 1504, etc.). — Observations sur les cachets des médecins oculistes anciens, par M. Duchalais. — Mémoires sur divers objets antiques trouvés à Orléans, en 1845, dans le tracé du chemin de fer de Vierzon, par M. Vergnaud Romagnesi. — Notice de M. de Longpérier sur une inscription inédite trouvée à deux lieues de Feurs (Loire), qui prouve que le nom du peuple, appelé par les modernes *Segusiani*, était *Segusiavi*. — Notice sur le monument druidique du port Fessant, par M. Bizeul. — Notice de M. Geslin de Bourgogne sur l'enceinte de Péran (Côtes-du-Nord) et les fouilles faites, en 1846, dans cette enceinte, qui paraît être un monument de la classe des *Châteaux de verre*, signalés en plusieurs endroits des îles Britanniques. — Rapport de M. de Beaulieu sur deux Mémoires concernant des sépultures gallo-romaines trouvées, en 1846, dans le faubourg Saint-Mansuy de Toul. — Rapport de MM. Duc et Dommey sur les antiquités romaines trouvées au Palais de Justice à Paris, en juillet 1845. — Mémoire de M. A. Bernard sur les origines du Lyonnais. Le volume est terminé par des Notices nécrologiques sur MM. Allou, Jallois, Berryat Saint-Prix et Crapelet.

J. DE G.

DE L'IMPRIMERIE DE CRAPELET,
RUE DE VAUGIRARD, N° 9.

Digitized by Google

BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ

DE L'HISTOIRE DE FRANCE.

(N° 4. — AVRIL 1847.)

I.

PROCÈS-VERBAUX.

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,

TENUE LE 5 AVRIL 1847,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. DE BARANTE, PRÉSIDENT.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.
M. le Président proclame membres de la Société :

709. M. le chevalier Freteau de Pény (H. R. J. B. E.), référendaire à la Cour des Comptes, rue Sainte-Croix-d'Antin, n° 1 ;
710. M. l'abbé Dassance (P. N.), aumônier du collége royal de Louis-le-Grand, rue de Vaugirard, 50 ; ces deux membres sont présentés par M. Bernard de La Fortelle ;
711. M. Eugène Janin, attaché aux travaux de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, Grande rue, 37, à Passy ; présenté par M. Guessard ;
712. M. Antonin Macé, professeur d'histoire au collége royal de Saint-Louis, rue Monsieur-le-Prince, 14 ; présenté par M. J. Desnoyers ;
713. M. Edouard Ternier, à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme) ; présenté par M. Bellaguet, qui sera son correspondant.

Digitized by Google

Ouvrages offerts à la Société.

De la part des auteurs :

Eléments carlovingiens, linguistiques et littéraires (par J. Barrois), Paris 1846, impr. de Crapelet, lib. de Renouard, 1 vol. in-4°.

Notice sur un cachet d'oculiste romain, par Ch. Dufour ; Amiens, 1847, br. in-8°, extr. du t. VIII, des Mémoires de la Société des Antiquaires de Picardie.

De la part de M. de Caumont :

Bulletin monumental, n° 2, du 13e volume.

De la part de diverses sociétés :

Recueil des travaux de la Société libre d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres de l'Eure, t. VI. 1845-1846. 1 vol. in-8°.

Bulletin de la Société des Antiquaires de Picardie ; comité central, séance du 11 novembre 1846.

Annales de la Charité ; revue mensuelle. Prospectus.

Correspondance.

M. Barabé, archiviste du département de la Seine-Inférieure, adresse des remercîments pour son admission dans la Société de l'Histoire de France.

— M. Louis Vol, rédacteur en chef de l'*Echo de l'Oise*, témoigne sa reconnaissance pour le même sujet ; il propose de faire connaître les publications de la Société dans le Journal dont il est principal rédacteur. Le Conseil accepte cette offre et décide qu'un exemplaire de la collection des *Annuaires* et de la 1re série du *Bulletin* sera envoyé à M. Vol.

— M. de la Villegille annonce que l'introduction du Journal de Barbier est à peu près terminée, et qu'elle sera remise sous deux ou trois jours au commissaire responsable.

— M. de Lafons, baron de Mélicocq, envoie de nouveaux extraits des registres manuscrits des Archives de Béthune : ces documents sont relatifs à Jehan de La Vaquerie ; à des représentations de jeux et mystères ; à l'usage du feu grégeois en Picardie au XVIe siècle, et à divers autres sujets d'art et d'industrie.

Objets d'administration. — Travaux de la Société.

Le secrétaire présente l'état des impressions.

Journal de Barbier, t. Ier. — Il ne reste plus à imprimer que l'introduction qui devra former deux feuilles.

T. II. — La feuille 1re est tirée. La feuille 2 est en épreuve.



Digitized by Google

Commynes, t. III. — La feuille 34 est en bon à tirer.

Vie de Saint-Louis, t. II. — Les feuilles 1 à 13 sont tirées ; les feuilles 14 à 17 sont en première.

Registres de l'Hôtel de Ville de Paris, t. II.—Les feuilles 1 à 21 sont tirées ; les feuilles 22 à 24 en première.

— M. le Président du comité des fonds fait le rapport annuel sur la situation, en magasin, au 1er janvier 1847, des volumes publiés par la Société. L'ordre le plus parfait a été constaté ; la vente continue d'être favorable.

— M. Lenormant informe le Conseil, que M. le Duc de Noailles est tout disposé à confier à la Société de l'Histoire de France, la publication des lettres de Madame de Maintenon, dont il prépare depuis plusieurs années une édition nouvelle. Tout se réunit pour donner à ce recueil, une grande valeur littéraire ; les éditions précédentes des lettres de Madame de Maintenon, surtout celle de La Beaumelle, quoique la moins incomplète, étant d'une infidélité incroyable.

Cette proposition, appuyée par plusieurs membres et très-favorablement accueillie par le Conseil, est renvoyée à l'examen du Comité de publication.

— Le même comité n'ayant pu encore présenter son avis définitif sur les Mémoires inédits de Daniel de Cosnac, M. Lenormant expose au Conseil, son opinion personnelle, très-favorable à cet ouvrage. Selon lui, ce serait le complément le plus intéressant et le plus convenable du volume qui contiendra les Mémoires de Beauvais-Nangis. M. Lenormant s'est mis directement en rapport avec M. le docteur Long, qui a envoyé la copie des Mémoires de l'Archevêque d'Aix ; il l'a engagé à communiquer à la Société le manuscrit original. Dans le cas où cette publication serait autorisée, M. Lenormant se chargerait volontiers d'en être le commissaire responsable.

— M. de Wailly entretient le Conseil d'un manuscrit probablement inédit, qui a fixé l'attention de M. Douët d'Arcq, et qui pourrait aussi servir de complément au volume de Beauvais-Nangis. Il contient une suite de portraits des membres du Parlement de Paris, vers 1660. Chacùn d'eux fournirait la matière d'une douzaine de lignes environ ; le manuscrit pourrait former environ 100 pages.

— M. Marchegay, présent à la séance, rend compte de l'état des travaux préparatoires du recueil sur l'Histoire des Comtes d'Anjou. Les *Gesta Consulum Andegavensium*, et d'autres fragments de chroniques ont été copiés, tant par lui que par M. Salmon, son collaborateur. Celui-ci, pendant un séjour récent à Rome, a copié ou collationné, dans les manuscrits de l'ancien fonds de la Reine de Suède, plusieurs chroniques importantes, offrant des variantes et

Digitized by Google

même des additions nombreuses. Ils ont continué l'un et l'autre de rassembler les chartes relatives aux Comtes d'Anjou qui offrent des renseignements historiques. M. Grille, d'Angers, leur a communiqué plusieurs documents intéressants, et entre autres une chronique originale de Saint-Aubin. Le travail avance donc très-sensiblement et sera vraisemblablement terminé vers la fin de cette année.

La séance est levée à 5 heures.

II.

VARIÉTÉS.

7. — Nous avons annoncé, il y a quelques mois, la publication d'un *Mémoire* de M. Bernard de Montbrison *sur les Origines du Lyonnais* (1). Les recherches auxquelles s'est livré l'auteur de ce mémoire dans le premier chapitre tendent à établir que le nom des anciens habitants du Lyonnais est *Ségusiaves* et non *Ségusiens,* comme on le croit généralement. Cette proposition est appuyée principalement sur le témoignage de quatre monuments antiques, qui semblent décider effectivement la question, s'ils sont authentiques et si les inscriptions qu'ils portent ont été bien lues. Le premier de ces monuments est une monnaie d'argent sur laquelle on lit, au tour d'une figure casquée : SEGUSIAVS. Le second est un *ex-voto* trouvé à Bagnères de Luchon, et placé maintenant dans le musée de Toulouse. On y lit cette inscription, qui, selon M. Bernard, paraît être du premier siècle de notre ère :

NYMPHIS
CASSIA
TOVTA
SEGVSIAV
V. S. L. M.

Le troisième monument a plus d'importance que les deux premiers, parce qu'il a été trouvé dans le pays même. C'est une pierre tumulaire, récemment extraite des démolitions du vieux pont du Change, à Lyon, lequel datait du XIe siècle. Sur l'une des faces de cette pierre on lit l'inscription suivante :

PMAGLIO PRISCIAN
SEGVSIAVO
PATRI PAMAE PRISCIAN.

(1) Voir la *Bibliographie* de 1846, n° 395.

Digitized by Google

dont l'auteur propose ainsi la restitution : « *Publio Maglio Prisciano Segusiavo patri pientissimo amatissimo Ælius Priscianus*, ou, en français, Ælius Priscianus, à son père très-pieux et très-aimé, Publius Maglius, Segusiave. » Le quatrième monument, le plus concluant de tous, a été trouvé aussi dans le pays, et concerne un de ses principaux magistrats ; c'est une plaque de bronze sur laquelle est ciselée une inscription funéraire à la mémoire de Sextus-Julius Lucanus, décemvir de la cité des Ségusiaves. La forme des caractères permet d'assigner à cette inscription la date du IIe siècle. En voici les trois lignes principales :

SEX IVL LVCANO II VIR
CIVITAT SEGVSIAVOR
APPARITORES LIB.

Discutant ensuite l'autorité des textes où sont nommés *Segusiani* ou *Sebusiani*, les anciens habitants du Lyonnais, M. Bernard fait remarquer qu'on a eu tort de voir ce nom dans un passage du plaidoyer de Cicéron pour P. Quintius, et qu'il faut lire *Sebaginos*, conformément aux manuscrits 6369 et 7777 de la Bibliothèque royale. Quant à César qui mentionne deux fois ces peuples au VIIe livre de ses Commentaires, il a écrit le nom *Segusiauis* au datif, suivant un manuscrit (à la vérité peu ancien) qui, de la bibliothèque de De Thou, a passé dans celle du roi, sous le n° 5766. Si donc cette leçon est bonne, il y a faute dans toutes les éditions des *Commentaires*. « Au surplus, dit M. Bernard, ils est très facile d'expliquer l'erreur si générale que nous venons de relever. On a confondu avec les *Segusiavi* un petit peuple voisin que César appelle *Sebusiani*, et qui occupait à peu près l'arrondissement de Trévoux ou le sud-ouest du département de l'Ain. De cette confusion est né le mot *Segusiani*, lequel a paru d'autant plus naturel, qu'il se rapprochait de celui des habitants de Suze, *Segusini*, *Segusienses*, beaucoup plus connu des auteurs, soit parce qu'il se trouve sur un plus grand nombre d'inscriptions, soit parce qu'il a survécu plus longtemps, grâce à ce qu'il se rapporte à une ville encore existante, tandis que l'autre s'appliquait à un pays dont l'existence a été plusieurs fois bouleversée. » Les autres chapitres du mémoire traitent successivement de l'étendue du territoire des Ségusiaves, de la ville de Feurs, capitale de ce pays avant l'arrivée des Romains, et durant les premiers siècles de leur domination ; de l'origine et des progrès de la ville de Lyon sous les Romains, qui en avaient fait la capitale d'une partie de la Gaule ; des grandes routes qui traversaient le territoire des Ségusiaves sous les Romains ; des localités de la Ségu-

Digitized by Google

siavie où passaient les voies romaines, et des principaux monuments qui s'y trouvent. Une carte du *pagus Lugdunensis* et plusieurs *fac-simile* d'inscriptions accompagnent l'ouvrage.

Vestiges de la domination des princes de Lusignan dans l'île de Chypre. Fragment d'un mémoire de M. Mas-Latrie sur *Nicosie, ses souvenirs historiques et sa situation présente*. (Suite.)

« L'ancien palais royal ne suffisant plus aux besoins ou au luxe de la maison des rois de Chypre, Pierre II se détermina à élever un nouvel édifice dans la citadelle qu'il construisait auprès des remparts du sud-ouest pour compléter la fortification de Nicosie, commencée par le roi son père. Indépendamment du palais, Pierre mit à couvert sous les murs de sa vaste citadelle le couvent de Saint-Dominique, où le roi et la reine avaient des appartements réservés, qu'ils venaient habiter chaque année pour suivre plus exactement les offices de la semaine. Dans les dépendances du monastère se trouvait encore, depuis la perte de la Terre-Sainte, le siége du patriarcat latin de Jérusalem, auquel les Lusignans avaient assuré une riche dotation.

« Il paraît que la plus grande magnificence fut apportée à la construction et à l'ameublement de la nouvelle résidence des rois. Les historiens de Chypre n'en parlent qu'en la désignant sous le nom du « Beau palais ; » Diomède Strambaldi, qui l'avait vue, l'appelle « la merveilleuse cour, à laquelle nulle autre demeure ne peut être « comparée. » On préférerait à cet éloge exagéré une simple description de ses richesses ; mais il ne peut être douteux qu'à une époque et dans une ville où l'on construisait en marbre blanc les portails des églises, comme ceux de Sainte-Sophie et de Sainte-Catherine, on n'ait construit en marbre la demeure royale, et que dès sa fondation, ses appartements n'aient été enrichis des tentures et des meubles précieux que dévastèrent, au siècle suivant, de terribles ennemis.

« Jacques Ier acheva la construction du château fort commencé par son neveu, et y fit comme lui sa résidence. Il y tenait sa cour, il y recevait les seigneurs étrangers qui, venant d'Europe, relâchaient presque toujours en Chypre avant d'accomplir leur pèlerinage de Terre-Sainte, ou à leur retour des saints lieux. Simon Sarrebruck, baron d'Anglure, au diocèse de Troyes, y fut dignement accueilli, en 1393, par le roi et la reine de Bavière. Le compagnon inconnu du baron champenois, qui, plus heureux que lui, put revoir la France, a décrit leur réception à Nicosie dans une

Digitized by Google

naïve et intéressante relation. En 1426, le palais royal fut pillé par les mamelouks du sultan Barsebaï, vainqueurs de Janus à Chérokhidia, et le visir Khalil Dhaheri, historien de cette campagne, ne manque pas de remarquer que les Égyptiens trouvèrent « l'habitation royale remplie de lits somptueux, d'une infinité de « meubles de grand prix, de tableaux superbes, de croix d'argent « en grand nombre. » Mais, au milieu de toutes ces merveilles, ce qu'admirèrent le plus les Musulmans, ce fut « un meuble, un « orgue, qui, à peine placé sous les doigts, rendait les sons les plus « agréables et les plus mélodieux. »

« Le palais, réparé et habité par le roi Janus après son retour du Caire, où il avait été emmené captif, est certainement la résidence qu'habitait aussi la reine Charlotte de Lusignan, épouse de Louis de Savoie, lorsqu'elle conféra au seigneur de Rasseghen, en Flandre, l'ordre royal de l'Épée, par un brevet donné en 1459 au *palais de la citadelle de Nicosie*. Il y avait toujours à cette époque, dans des locaux réservés, plusieurs lions, et sans doute, comme autrefois, des autruches.

« A la fin du siècle, les Vénitiens, devenus maîtres définitifs de Chypre, après le simulacre de cession volontaire de Catherine Cornaro, démantelèrent la citadelle, comblèrent ses fossés, brisèrent ses ponts-levis, et arborèrent sur la porte principale l'étendard de Saint-Marc. Un parent de la reine, Gabriel Cornaro, dont la famille ne pouvait inspirer de crainte au sénat, obtint plus tard la faculté de restaurer une partie du palais et de l'habiter.

« Saint-Dominique existait encore. Ce beau monastère, dont nous n'avons pas assez parlé, avait reçu de nombreuses possessions de la piété des rois et des seigneurs de l'île. Ses richesses furent aussi pillées en 1426; mais une partie avait été mise à couvert dans le château de Cérines; de nouvelles offrandes vinrent bientôt réparer les ravages des mamelouks, et, en 1461, les religieux purent donner à la reine Charlotte, leur bienfaitrice, obligée de fuir devant son frère Jacques le Bâtard, douze statues d'apôtres en argent, un nombre considérable de croix, d'encensoirs et de calices de même métal, une paix en or, entourée de pierres précieuses, et deux rubis d'un prix inestimable, dont on ornait aux grandes fêtes le maître-autel, autour duquel étaient inhumés seulement les princes de sang royal.

« Au XVIe siècle, on voyait encore dans cette partie de l'église les tombeaux de six rois, de plusieurs reines et des princes de Galilée, d'Antioche et de Tripoli, leurs enfants. Les rois étaient Hugues II, monté sur le trône en 1253; Hugues III, roi de Jérusalem et de

Digitized by Google

Chypre, à qui saint Thomas d'Aquin a dédié son livre *du Gouvernement des princes ;* Pierre II, marié à Valentine de Milan, l'une des dix filles de Bernabo Visconti ; Janus, l'ami de Boucicaut, le digne neveu de Pierre Ier, marié à Charlotte de Bourbon, et Jean II, l'indolent époux d'Hélène Paléologue. Un fils de Charles d'Anjou reposait aussi dans le chœur. Les chapelles étaient décorées des tombes de seize évêques, archevêques ou patriarches, et de nombreuses dalles des Ibelin, des Tibériade, des Sidon, des Beyrouth, des Jaffa et des comtes d'Edesse, noms illustres que les seigneurs chypriotes conservaient avec orgueil comme le souvenir des conquêtes de leurs pères en Syrie.

« L'église du monastère gardien de ces tombeaux devait être d'une riche architecture, car ces cloîtres — il en avait deux — étaient entièrement construits de marbre. En dedans des galeries se trouvaient, suivant l'usage, les parterres et les fontaines ; au dehors, tout autour des cloîtres, s'étendaient des jardins arrosés d'eaux courantes, ombragés d'arbres magnifiques. Assis au balcon du père Liaurado, voyant sous mes yeux la végétation splendide de son enclos, cueillant de la main à cette élévation les fruits de ses orangers, je ne puis croire exagéré le tableau que le *Chorographe* de Chypre trace du verger de Saint-Dominique, où il avait pu venir souvent réfléchir sur les malheurs de sa royale famille. On y comptait plus de cinq cents pieds de citronniers, d'orangers et de grenadiers, aussi gros qu'un homme. Les plantes, quelles qu'elles fussent, y prenaient un accroissement si rapide, que deux rejetons de myrthes — arbustes partout ailleurs, même en Chypre, où ils sont indigènes — s'étaient tellement développés, avec peu de soins, que deux hommes pouvaient à peine, en joignant leurs mains, entourer un de leurs troncs.

« En 1567, tout fut rasé : vergers, cloître, église, ruines de l'ancienne citadelle, et nouveau palais de Georges Cornaro, tout fut détruit, et les matériaux jetés dans la construction de l'enceinte plus forte que les provéditeurs de Saint-Marc resserraient autour de Nicosie. Tout vestige de l'ancienne demeure royale n'a cependant pas disparu encore du sol, bien que les fossés et les remparts vénitiens paraissent avoir été pris sur son emplacement même. L'aqueduc voisin de la porte actuelle de Paphos est probablement le même qui fournissait l'eau au palais ; la construction considérable que je voyais au sud de la terrasse du couvent, au milieu du quartier maronite, me paraît en avoir incontestablement fait partie. C'est une vaste salle à arceaux gothiques, à moitié sous terre, qui, après avoir servi de parc d'artillerie aux Turcs, renferme aujour-

Digitized by Google

d'hui trois moulins à blé. La voûte, les baies, les nervures sont en ogives; les murs, extrêmement épais, supportaient un ou plusieurs étages de pièces entièrement démolies. Un étroit escalier donne seul accès aujourd'hui dans cette grande casemate.

« Je l'examinai avec attention; je réédifiai par la pensée le palais et la forteresse dont elle dépendait, je cherchai à me rendre compte de sa position, de ses alentours, et de cet examen est résulté pour moi la conviction que le palais des Lusignans, que cette « forte et belle citadelle » de Pierre II, dont parle le père Étienne, était située aux lieux que j'ai décrits. Elle devait s'étendre dans la direction d'Omoloïtades, petit village grec très-près de Nicosie, et se rapprocher davantage de la porte de Paphos et du couvent latin, peut-être ancien couvent des Carmes, voisin du palais où séjourna Nicole Le Huen, religieux de Pont-Audemer, en 1487.

« Le sérail, que j'allai visiter de nouveau après avoir longtemps exploré la porte de Paphos, ne peut satisfaire aux données que nous avons sur la résidence royale. C'est pourtant un ancien palais franc, peut-être l'hôtel d'un fils des Lusignans, ou l'hôtel du comte d'Edesse qui semble avoir été dans cette partie de la ville, vers le nord-est. Il ne conserve presque plus rien aujourd'hui de son ancienne architecture, si ce n'est la galerie à colonnes du premier étage et la haute porte d'entrée, dont les fenêtres et les moulures gothiques sont intactes à l'intérieur. Sur la façade, vers la place, on distingue encore l'empreinte d'un lion ailé, en bas-relief, soutenant le livre des évangiles de saint Marc, armes de la république de Venise. Après la démolition du palais de la porte de Paphos, et peut-être dès l'abdication de Catherine Cornaro, le lieutenant-gouverneur de l'île dut l'habiter; mais tout l'intérieur a été reconstruit par les Turcs à la hâte, sans régularité et sans goût.

« Le nom de sérail que l'on donne à cette demeure n'indique au reste en aucune manière une fondation royale ou princière. Dans toutes les villes turques, on appelle *seraï*, la résidence, quelle qu'elle soit, palais ou maison, du gouverneur ou du chef politique du pays. Les maisons de bois et de terre glaise qu'habitent les zabits à Larnaca, Limassol, Ktima et Famagouste, sont aussi des sérails.

« Au-devant de l'hôtel du pacha est une place irrégulière, ornée d'une fontaine dont l'eau est excellente, comme toutes les eaux de Nicosie. Un des côtés de la place est bordé par le jardin de la « mosquée du sérail, » petite nef latine du XIII[e] ou XIV[e] siècle, précédé d'un porche en arcades, dont le pavé conserve encore les traces d'anciennes épitaphes françaises, de chevaliers dans leurs

Digitized by Google

costumes du moyen âge, de nombreux cénobites à cuculles marqués de plusieurs croix. C'était peut-être une église des Augustins ou des religieux de la Merci.

« Après ma visite au gouverneur, ce que je désirai le plus à Nicosie, c'était de voir Sainte-Sophie et les principales mosquées de la ville, que j'avais reconnues déjà dès mes premières sorties comme d'anciennes églises franques. Mezrour m'avait fait la courtoisie de désigner un des officiers du sérail pour m'accompagner pendant ma tournée, faire ouvrir les mosquées, et lever les difficultés s'il s'en présentait dans mes explorations. C'était un officier du rang de commandant pour le moins ; il ne sortait jamais sans avoir derrière lui un grand noir porteur de son chibouk, ce qui me faisait beaucoup d'honneur quand lui-même daignait m'escorter. J'entrai à Sainte-Sophie sans avoir besoin de ses bons offices.

« Les baouabs, portiers de la mosquée, ne voulant pas manquer l'aubaine qu'ils attendaient du voyageur franc, et ayant appris que je demeurais à Larnaca, chez le consul de France, parlementaient déjà avec Christodouli quand j'arrivai seul à la porte. Il ne fut question ni d'ôter les bottes, comme on l'exigerait encore, à Damas, du chrétien privilégié admis à pénétrer dans une mosquée, ni même de mettre par-dessus ma chaussure les grandes babouches de maroquin ou de jonc comme à Constantinople. J'entrai dans la mosquée avec mes souliers poudreux, mais j'eus le soin — ce qui toucha beaucoup mes guides — de marcher sur les parties des bas côtés que ne couvraient pas les *seddjadeh*, ou de les faire soulever quand je voulais traverser les nefs. Ce n'est pas la crainte de salir ces beaux tapis de Perse qui porte les musulmans à marcher pieds nus dans les mosquées, mais bien le respect profond qu'ils ont pour la divinité et pour ses temples, qu'ils croiraient profaner en y apportant la poussière du dehors. Dans leurs prières, les Turcs se montrent encore plus pénétrés du sentiment religieux, et jamais ni Zurbaran ni le Dominiquin n'ont rendu le sentiment de la ferveur et du recueillement intimement mieux que ne l'exprime le plus petit enfant musulman aussitôt qu'il arrive à l'âge de faire ses namaz.

« On lit dans une ancienne chronique de Chypre que l'église de Sainte-Sophie, commencée en 1209, sous le règne de Henri Ier, par l'archevêque Albert, fut terminée en 1228, sous Henri Ier, par Eustorge, prêtre d'Auvergne, élevé au siége de Nicosie, pendant le quatrième concile de Latran. Le plan de l'édifice, l'ensemble de son architecture et de ses ornements, répondent parfaitement à ces données, car Sainte-Sophie est une église gothique de style ogival

Digitized by Google

élancé; ses voûtes, ses nervures, ses colonnes, ses meneaux, ses feuillages portent tous l'empreinte de cette noble sévérité et de cette simplicité élégante qui est le propre des monuments du XIIIe siècle. Telle est la Sainte-Chapelle de Paris, à laquelle on peut comparer la cathédrale de Nicosie, sauf l'élévation plus grande de la première église, et l'excédant de largeur dans les nefs de la seconde.

« Sainte-Sophie de Nicosie ne ressemble en rien à la basilique de Constantin, dont elle a pris seulement le vocable, ni à aucune autre église grecque. C'est un édifice complétement gothique, et, circonstance à remarquer dans une société où les méridionaux dominaient probablement dans toutes les classes autres que la noblesse, c'est l'ogive du Nord plutôt que l'arcade arrondie du Midi que l'on y trouve partout, comme dans toutes les autres constructions des architectes francs-chypriotes. N'empruntant rien au goût byzantin, ni les formes en croix grecque, ni les coupoles, ni les mosaïques, ni les ornements à perles, ces monuments ont été en entier bâtis dans le style ogival et gothique. Les raisons qui avaient déterminé les premiers Lusignans à donner à leurs monnaies l'aspect des espèces de l'empire de Constantinople pour les accréditer plus facilement au milieu de populations grecques nouvellement soumises à leur autorité, ces raisons ne pouvaient influer en aucune manière sur la forme ou la décoration des édifices qu'ils élevaient. Et, en effet, nous voyons que Hugues et Henri Ier fondent Sainte-Sophie de Nicosie, église pure de toute influence byzantine, en même temps qu'ils imitent les coins impériaux sur leurs monnaies. Mais avant le milieu du XIIIe siècle ils répudient ces légers emprunts de circonstance, en même temps qu'ils rompent politiquement avec les empereurs de Constantinople, et, dès cette époque, le caractère franc règne exclusivement sur leurs monnaies, comme il avait dû régner toujours dans leurs églises, dans leurs tombeaux et leurs costumes.

« Je ne décrirai ni Sainte-Sophie ni les autres mosquées de la ville; ces détails m'entraîneraient trop loin. Mais, avant de quitter Nicosie, je réunirai les traits qui m'ont frappé dans l'examen circonstancié que j'en ai fait, et j'essayerai d'apprécier dans son ensemble le style d'architecture franque-chypriote, dont toutes les provinces de l'île conservent encore des monuments.

« Un mot seulement de l'aspect général de la grande mosquée de Nicosie. On n'y voit au dehors ni les combles aigus, ni les clochetons élancés de nos églises d'Occident; tout s'y termine en plans ou en terrasses horizontales. C'est le caractère essentiel qui distingue le gothique de Chypre du gothique d'Europe, presque sem-

Digitized by Google

blables pour tout le reste. Un porche à trois portails précède l'église et s'appuie sur deux hautes tours carrées, ornées d'un faîtage en encorbellement. La façade intérieure, toute en marbre blanc, est également percée de trois portes couvertes de sculptures, et donnant accès aux nefs qui divisent l'église. Les pavés de ce triple vaisseau ont été dix fois bouleversés par les Vénitiens, par les Turcs, et par les chercheurs de trésors de toutes nations qui de temps à autre viennent, munis de firmans, saccager les tombes épargnées par leurs prédécesseurs. J'ai lu sur ces débris quelques noms, fameux au temps des Lusignans, oubliés aujourd'hui; deux seulement rappellent des familles encore existantes, et tous les deux de nobles maisons piémontaises : les *Josselin* et les *Provana*. Les *de Brie*, les *de La Tour*, nous appartiennent sûrement; mais où retrouver les anneaux perdus de la chaîne qui les rattache aux familles de notre France?

« A côté de Sainte-Sophie, à l'extrémité des bazars, est la jolie église de Saint-Nicolas, ancien besestein (bourse des négociants arméniens, grecs et turcs), aujourd'hui magasin à blé. Un porche précède la nef à l'ouest; mais l'entrée la plus ordinaire paraît avoir été de tout temps sur le côté septentrional, où existent trois belles portes. La principale a pour archivolte un vrai ciel de fleurs et de feuillages en ogive, tant les roses, les violettes, les bourgeons de toute espèce sont multipliés et pressés sur ses tores. Le XIIIe siècle aurait été plus sobre dans ses ornements. Le fronton qui surmonte l'archivolte est doublement festonné à l'intérieur de fleurons, à l'extérieur d'un cordon de roses; au sommet, un bouquet de feuillages s'épanouit sur une colonnette; au centre du tympan s'ouvre une baie dont les nervures, nouées en dessins curvilignes, forment une *rose flamboyante*, décoration presque caractéristique des constructions du XVe siècle. Je croirais Saint-Nicolas du commencement de ce siècle ou de la fin du XIVe.

« J'avais lieu de craindre que les servants d'Arab-Achmet, mosquée située entre les portes de Paphos et de Cérines, ne fussent pas aussi faciles que ceux de Sainte-Sophie. Je savais que l'iman leur chef, musulman rigide, n'avait jamais permis à un chrétien d'entrer dans son temple. Récemment, il avait failli ameuter le quartier contre un Européen arrêté inoffensivement sur le seuil; enfin, le comble du scrupule, il avait refusé les plus séduisants bakchichs pour permettre à cet étranger de venir, à une heure où nul musulman ne s'y trouverait, jeter un coup d'œil rapide dans l'église.

« Ces circonstances, et ce que l'on m'avait dit de quelques pierres historiques aperçues dans le petit jardin environnant la mosquée, me

faisaient attacher plus d'importance à la connaître, et je résolus d'user, s'il le fallait, de tous les droits que me donnait mon firman pour pénétrer dans cet inaccessible sanctuaire. L'iman étant difficile, il fallait prendre l'affaire de haut. Je lui envoyai dire que tel jour, à telle heure, je désirais visiter la mosquée dans tous ses détails; et je le priai de faire enlever d'avance les nattes et les tapis de la nef, pour que je n'eusse pas à attendre quand je voudrais examiner les dalles. Le message eut un plein succès. Quand j'arrivai à Arab-Achmet avec l'officier du sérail, je trouvai tout disposé, et je pus, non-seulement m'installer dans la mosquée, où je passai une demi-journée, mais y faire entrer les Pères avec quelques voisins du couvent qui s'étaient joints à nous.

« Je quittai satisfait l'iman d'Achmet le Noir, emportant une assez riche moisson archéologique de sa mosquée : plusieurs épitaphes de seigneurs grecs du temps des Lusignans, les desseins des tombeaux de grands officiers et de chevaliers du royaume en costume de guerre, des dames revêtues de leurs gracieuses pelisses du XIVe siècle, plusieurs inscriptions curieuses des Morosini de Venise, des Mimars, seigneurs d'Aschia près Kythrea, des De Nores, des Rivet, des Babin, des Du Four, des Navarre, famille illustrée au XIIIe siècle par Philippe de Navarre, poëte, moraliste, jurisconsulte, homme de guerre avant tout, le modèle de ces chevaliers francs d'Orient, maniant la plupart la plume aussi bien que l'épée, quand ils en prenaient la peine, quittant le haubert pour venir dans le prétoire d'une cour féodale discuter les questions les plus délicates de la jurisprudence—eux dont nos Vély louaient la fière ignorance ! »

III.

BIBLIOGRAPHIE (1).

40. — *Annales des Dominicains de Colmar*, publiées en MDXCIX par Ursteis, professeur de mathématiques à Bâle; traduites, commentées et augmentées par L. V. Ravenez. Publications du journal *le Progrès*. In-8° d'une feuille. 1847, Colmar, imprimerie d'Hoffmann.

Première feuille.

(1) Tous les ouvrages annoncés dans le *Bulletin de la Société de l'Histoire de France* se trouvent à la librairie de J. Renouard, rue de Tournon, n° 6.

Digitized by Google

41. — *Annuaire administratif, historique, statistique et commercial du département de l'Hérault* pour l'an. 1847. 30ᵉ année. In-32 de 5 feuilles 1/4. Montpellier, librairie de Castel. Paris, librairie de Dumoulin. Prix .... 2 fr.

42. — *Annuaire administratif, statistique, agricole et historique de l'arrondissement de Reims;* par A. Germinet. 1847. 1ʳᵉ année. In-18 de 8 feuilles 7/9. A Reims, chez Assy, chez Germinet. A Paris, chez Dumoulin. Prix .... 2 fr.

43. — *Annuaire du département de Loir-et-Cher* pour 1847. In-18 de 10 feuilles. A Blois, chez tous les libraires.

44. — *Annuaire du département du Calvados* pour l'année 1847. In-12 de 14 feuilles. Caen, imprimerie de Delos. — Chez les principaux libraires des départements. Prix .... 2 fr.

45. — *Annuaire du département du Puy-de-Dôme* pour 1847. In-8° de 11 feuilles. A Clermont-Ferrand, chez Thibaud Landriot. Prix .... 1 fr. 50 c.

46. — *Annuaire historique universel,* ou Histoire politique pour 1845, avec un appendice, etc.; rédigé par A. Fouquier, fondé par C. Lesur. In-8° de 49 feuilles 1/4, plus un tableau. Paris, chez Thoisnier des Places, chez Fouquier.

26ᵉ année de la collection. Seconde série, 16ᵉ année.

47. — *Bibliothèque historique, monumentale, ecclésiastique et littéraire* de la Picardie et de l'Artois. Pages 113 à 136. In-8° de 6 feuilles. Imprimerie de Duval, à Amiens. A Paris, chez Dumoulin.

Fin de l'ouvrage.

48. — *La Bibliothèque du Roi,* note publiée en 1839 par M. Charles Dunoyer, nommé administrateur général par l'ordonnance royale du 22 février, démissionnaire le 20 juin. Nouvelle édition, enrichie de quelques pièces justificatives, accompagnée de quelques notes explicatives. In-8° de 3 feuilles. Imprimerie de Lacrampe, à Paris.

49. — *Bibliothèque royale* (de la) et de la nécessité de commencer, achever et publier le catalogue général des livres imprimés; par M. Paulin Pâris, membre de l'Institut, conservateur adjoint au dépôt des manuscrits de la Bibliothèque royale. In-8° de 3 feuilles 3/4. 1847, Paris, librairie de Techener.

50. — *Biographie universelle ancienne et moderne.* Supplément, ou suite de l'histoire, par ordre alphabétique, de la vie publique

Digitized by Google

et privée de tous les hommes qui se sont fait remarquer par leurs écrits, leurs actions, leurs talents, leurs vertus ou leurs crimes. Ouvrage entièrement neuf, rédigé par une société de gens de lettres. Tome LXXX[e] (ROST-SALL). In-8° de 29 feuilles 7/8. 1847, Paris, librairie de Michaud.

C'est le tome XXVIII du Supplément.

51. — *Bulletin de la Société archéologique et historique du Limousin.* Limoges, 1846. Tome I[er], grand in-8°, 290 pages et 9 planches. Paris, librairie de Dumoulin. Prix............ 6 fr.

52. — *Collection générale des Documents français qui se trouvent en Angleterre*, recueillis et publiés par Jules Delpit. Tome I[er]. Archives de la mairie de Londres, du duché de Lancastre, de la bibliothèque des avocats et de l'échiquier (1[re] partie). In-4° de 77 feuilles 1/2. Imprimerie de M[me] Dondey-Dupré, à Paris.

L'ouvrage sera publié en trois parties.

53. — *Dictionnaire historique et généalogique des Familles de l'ancien Poitou*, par feu M. Henri Filleau, publié par son petit-fils M. H. Beauchet Filleau, avec la collaboration, pour la partie héraldique, de M. Ch. de Chergé. Poitiers, 1841-46. Tome I[er], grand in-8°. XIII—740 pages. Paris, librairie de Dumoulin. 15 fr.

54. — *Encyclopédie du* XIX[e] *siècle.* Répertoire universel des sciences, des lettres et des arts, avec la biographie des hommes célèbres. Tome XX. Première partie POLIGONIES-PRINCIPAL. In-8° de 25 feuilles 3/8. Paris, rue Jacob, 29.

28[e] livraison, XXXIX[e] volume.

55. — *Études historiques sur J. Savaron*, par M. H. Conchon, conseiller à la cour royale de Riom. In-8° de 7 feuilles 1/2. 1847, imprimerie de Thibaud Landriot, à Clermont-Ferrand.

Savaron est né à Clermont en 1567.

56. — *Études sur le haut pays d'Auvergne*, par M. le baron Delzons. In-8° de 4 feuilles. 1847, imprimerie de Perol, à Clermont-Ferrand. A Paris, chez Dumoulin.

57. — *Encyclopédie moderne.* Dictionnaire abrégé des sciences, des lettres, des arts, de l'industrie, etc. Nouvelle édition, publiée par Firmin Didot frères, sous la direction de M. Léon Renier; par MM. Adler Mesnard, Sébastien Albin, le baron Albert, etc. Tome V, livraisons 62, 63 et 64, feuilles 21 à 25. Faux-titre et titre. In-8° de 5 feuilles plus 4 planches. 1847, Paris, librairie de F. Didot.

Digitized by Google

58. — *La Franche-Comté de Bourgogne sous les princes espagnols de la maison d'Autriche.* Première série. *Les recès des États*, publiés d'après les manuscrits de la Bibliothèque royale; par Adolphe de Troyes. Paris, imprimerie de Ducessois, librairies de Cretaine et de Dumoulin. 1847. 4 vol. in-8° de CXLI—498, 508, 520, 474 pages.

Nous rendrons compte de cet ouvrage dans le prochain numéro du *Bulletin*.

59. — *Histoire de l'Armée et de tous les régiments depuis les premiers temps de la monarchie française jusqu'à nos jours*, par M. Adrien Pascal; avec des tableaux synoptiques par M. Brahaut, et des tableaux chronologiques des combats, siéges et batailles, par M. le capitaine Sicard. In-8°. 1847, Paris, librairie de Barbié. Prix de la livraison.. 0 30 c.

L'ouvrage aura trois volumes publiés en 150 livraisons. Le commencement du tome II forme les livraisons 61 et 62.

60. — *Histoire des Girondins*, par M. A. de Lamartine. Tomes I, II, III et IV. 4 vol. in-8° ensemble de 106 feuilles 1/4. 1847, Paris, librairies de Furne et de Coquebert. Prix de chaque volume 5 fr.

61. — *Historiæ regalis abbatiæ Corbeiensis compendium auctore Benedicto Cocquelin, edidit et annotavit* J. Garnier, Amiens. 1847, un vol. in-8° de 158 pages. Paris, librairie de Dumoulin. Prix 4 fr.

Tiré à 25 exemplaires. Extrait des Mémoires de la Société des antiquaires de Picardie, tome VIII.

62. — *Légendes de l'Orléanais*, par M. C. de Vassal. Orléans, 1846. 1 vol. in-8°, 226 pages, fig. Paris, librairie de Dumoulin, Prix.. 3 fr. 50 c.

63. — *Lettres et discours de Gerbert*, traduits pour la première fois, classés dans sa biographie, expliqués par l'histoire du Xe siècle, et publiés au bénéfice de la souscription pour la statue de Gerbert, à Aurillac; par Louis Barse, de Riom (Puy-de-Dôme). Tome Ier. in-12 de 15 feuilles 2/3. 1847, à Riom, chez Jouvet. A Paris, chez Dumoulin.

64. — *Mémoires de la Société des antiquaires de Picardie.* Amiens, 1846. Tome VIII. In-8° de 618 pages et 9 planches. Paris, librairie de Dumoulin. Prix.. 12 fr.

J. de G.

DE L'IMPRIMERIE DE CRAPELET,
RUE DE VAUGIRARD, N° 9.

Digitized by Google

BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ

DE L'HISTOIRE DE FRANCE.

(N° 5. — MAI 1847.)

AVIS.

Le tome Ier du *Journal historique et anecdotique du règne de Louis XV*, par Barbier, et le tome II des *Registres de l'Hôtel de Ville de Paris pendant la Fronde*, ont été mis en distribution. Ceux de MM. les Sociétaires qui n'auraient pas reçu de lettre d'avis pour retirer ces deux volumes, sont priés d'en informer M. Duchesne aîné, trésorier.

I.

PROCÈS-VERBAUX.

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,

TENUE LE 26 AVRIL 1847,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. MAGNIN, VICE-PRÉSIDENT.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

M. le président proclame membres de la Société, après leur admission par le Conseil :

714. M. Lebigre de Beaurepaire, notaire à Lille, présenté par MM. J. Renouard et Duchesne. Son correspondant, à Paris,

Digitized by Google

sera M. Beghin, chez M. Magen, libraire, quai des Augustins, 21.

715. M. Hippolyte Ponsard, conseiller de préfecture à Moulins (Allier); présenté par MM. Aug. Delacour et de Roissy.

Ouvrages offerts à la Société.

De la part des auteurs :

Documents inédits ou peu connus sur Montaigne, recueillis et publiés par le docteur J. P. Payen; Paris, Techener, 1847. 1 vol. in-8 de 44 pages, avec plusieurs *fac simile.*

Documents historiques sur la province de Gévaudan, par M. Gustave de Burdin, archiviste du département de la Lozère, t. II, et supplément au t. Ier. Toulouse, 1846, 1 vol. in-8.

De la part de M. Vol :

L'*Écho de l'Oise* (journal publié à Compiègne), n° 16, 22 avril 1847.

De la part de la Société des Antiquaires de l'Ouest :

Bulletin de cette Société, nouvelle série, 1re livraison, pages 1 à 28.

De la part de M. de Caumont :

Bulletin monumental, n° 3 du XIIIe volume.

De la part de M. Techener :

Bulletin du Bibliophile; février 1847.

Correspondance.

M. E. Fréteau de Pény adresse des remercîments de son admission dans la Société de l'Histoire de France.

M. Vol, rédacteur en chef de l'*Écho de l'Oise*, à Compiègne, remercie le Conseil de la collection des *Bulletins* et des *Annuaires* qui lui a été accordée; il envoie plusieurs exemplaires du n° 16 de son journal, dans lequel il a inséré une analyse succincte des publications de la Société. Il continuera de leur donner toute la publicité dont il pourra disposer. De semblables articles, insérés dans d'autres journaux des départements, ne pourraient être que fort utiles à l'extension de la Société et à la propagation de ses ouvrages.

M. Gustave de Burdin, archiviste du département de la Lozère, fait hommage du IIe volume de ses *Documents historiques sur la province de Gévaudan.*

Digitized by Google

Objets d'administration. — Travaux de la Société.

Le secrétaire présente l'état des impressions.

Philippe de Commynes, t. III. — 34 feuilles sont tirées; la feuille 35 est en première.

Journal de Barbier, t. I. — 30 feuilles sont tirées; les feuilles *a* et *b* en première. Ce volume sera terminé sous peu de jours.

T. II. — 2 feuilles sont composées.

Sur la demande de M. de la Villegille, le Conseil décide que l'impression de ce deuxième volume sera suspendue jusqu'après le mois de septembre prochain, et ne sera reprise qu'après la livraison entière de la copie.

Registres de l'Hôtel de Ville de Paris, t. II. — 25 feuilles sont tirées; la feuille 26, contenant la fin du texte et le commencement des notes, est en première.

T. III. — Plusieurs feuilles sont composées; le manuscrit est remis tout entier; mais ce volume ne devant point faire partie de ceux qui seront distribués pour l'exercice 1847, l'impression en marchera lentement, de telle sorte qu'il puisse être prêt pour la première livraison de 1848.

Vie de Saint-Louis, t. II. — 18 feuilles sont tirées; les feuilles 19 à 23 sont en seconde; les feuilles 24 et 25 sont en pages.

Si, comme il est très-vraisemblable, ce volume est terminé avant le troisième de *Commynes*, il pourra être mis en distribution pour l'exercice de 1847.

— Sur la proposition d'un membre (M. de Wailly), discutée et approuvée par le Conseil, il est décidé : 1° que l'impression d'un volume et même celle d'un ouvrage entier, lorsque le Conseil le jugera convenable, ne sera commencée que lorsque la copie de l'ouvrage sera complétement terminée; que les commissaires responsables devront faire sérieusement cette vérification; 2° que l'ordre d'impression sera fixé suivant l'ordre de remise des copies, sauf les exceptions que le Conseil jugerait nécessaires aux intérêts de la Société et sauf le compte qu'il pourrait tenir de la valeur et du caractère divers des manuscrits; 3° que, tout volume dont l'impression sera terminée prendra immédiatement rang pour l'ordre de distribution; 4° que l'impression d'aucun volume ne pourra être commencée sans que l'autorisation du Conseil n'ait été transmise à l'imprimeur par le secrétaire. M. Crapelet est tout disposé, dans les mesures toutefois que le Conseil croirait utiles à ses intérêts financiers et en se conformant à ses décisions, à com-

Digitized by Google

poser d'avance des volumes dont les copies seraient terminées. Ces impressions anticipées empêcheraient à l'avenir des retards semblables à ceux qui, en 1846, ont été si nuisibles aux intérêts de la Société.

— M. de Wailly rend compte au Conseil de l'avis d'une commission spéciale désignée pour examiner diverses propositions; elle propose d'ajourner la nomination de membres associés du Conseil à choisir dans chaque département. La grande inégalité de distribution topographique des membres domiciliés hors de Paris rend jusqu'ici ce projet d'une exécution très-difficile.

— Le Comité de publication n'a pu se réunir au complet, par suite de la maladie ou l'absence d'une partie des membres.

— L'ordre du jour de l'assemblée générale du 3 mai est fixé.

— M. Bouvier donne lecture du rapport de MM. les censeurs pour l'exercice 1846, rapport qui devra être présenté à cette assemblée.

La séance est levée à cinq heures.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA SOCIÉTÉ.

TENUE LE 3 MAI 1847,

A L'HÔTEL DE VILLE

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. TAILLANDIER, VICE-PRÉSIDENT.

La séance est ouverte à huit heures et demie dans le salon du Roi.

L'assemblée est informée que, par suite d'une perte toute récente dans sa famille, M. le baron de Barante a exprimé ses vifs regrets de ne pouvoir présider cette séance.

M. Taillandier prononce le discours suivant :

« Messieurs.

« Permettez-moi de vous exprimer mes regrets de me voir obligé d'occuper la place de notre illustre président, que de trop légitimes douleurs de famille tiennent éloigné de nous en ce moment. Cette voix si pleine d'autorité, que vous étiez accoutumés d'entendre en votre séance générale annuelle, vous fera défaut aujourd'hui; ces appréciations si judicieuses de nos principales publications que nous présentait l'auteur des *Ducs de Bourgogne*, vont vous manquer. Je ne puis avoir la témérité de m'essayer dans la même carrière et de

Digitized by Google

chercher à imiter celui qui tient un si haut rang parmi nos historiens contemporains.

« Je vais donc me borner, Messieurs, à vous rappeler brièvement nos travaux et à constater le point où nous sommes arrivés.

« Il n'y a pas encore quatorze ans que, dans la salle du Conservatoire de la Bibliothèque du Roi, quelques amis des études historiques jetaient les bases de notre Société. Leur but était de publier les documents originaux de nos Annales, avec plus de soin qu'ils ne l'avaient encore été, et de mettre au jour des matériaux qui avaient échappé jusqu'ici aux recherches des savants.

« Cette tâche que s'imposait notre Société naissante, voyons comment elle l'a remplie.

« Je ne suivrai pas l'ordre chronologique de nos publications; je crois qu'il est préférable de les grouper en trois séries correspondant au moyen âge, à l'époque intermédiaire, connue sous le nom de renaissance, et à l'histoire moderne, mais antérieure à 1789, ainsi que le veut notre règlement.

« La première série remonte à l'origine de la monarchie et peut s'arrêter vers la fin du xve siècle.

« Le père de notre histoire, Grégoire de Tours; l'historien de Charlemagne, Éginhard; Richer, dont la découverte tardive et inespérée répand une nouvelle lumière sur la chute de la seconde race, sont les premiers qui figurent dans cette série. Après eux viennent tour à tour, *l'Istoire de li Normant* et la *Chronique* de Robert Viscart, Orderic Vital, l'*Histoire des ducs de Normandie et des rois d'Angleterre,* Geoffroi de Villehardouin et son continuateur Henri de Valenciennes, Guillaume de Nangis, Pierre de Fénin, pannetier de Charles VII, les *Procès de Jeanne d'Arc, Philippe de Commynes* et un monument fort important de la jurisprudence française au XIIIe siècle, les *Coutumes de Beauvoisis.*

« Tels sont, Messieurs, les documents originaux que nous avons publiés jusqu'ici, et qui appartiennent à la période du moyen âge.

« Dans la série de la renaissance, que l'on peut faire partir de la fin du xve siècle et conduire jusqu'au règne de Louis XIII, nous trouvons la *Correspondance de Maximilien Ier et de Marguerite d'Autriche,* comprenant les années 1507 à 1508; les *Lettres de Marguerite d'Angoulême,* les *Mémoires et lettres de Marguerite de Valois.*

« Enfin, dans la troisième série, s'étendant de Louis XIII à l'année 1789, nous avons les *Lettres de Mazarin,* les *Registres de l'Hôtel de Ville de Paris pendant la Fronde,* c'est-à-dire le récit original du mouvement d'idées qui s'opérait alors dans la bourgeoisie parisienne, et des scènes animées qui se passaient dans le même Hôtel

Digitized by Google

de Ville, où nous siégeons en ce moment, et qui devint depuis, comme il l'avait été auparavant, le théâtre d'événements bien autrement tragiques.

« Nous avons encore les *Mémoires du comte de Coligny-Saligny*, ainsi que ceux du *Marquis de Villette*, qui nous font connaître la situation de la marine française sous Louis XIV, et enfin le *Journal de Barbier d'Increville*, cet avocat médisant et peu scrupuleux sous le rapport des mœurs, qui nous peint au naturel l'état de la société sous Louis XV.

« Vous aurez remarqué, Messieurs, que des trois séries, la première, celle qui correspond au moyen âge, est de beaucoup la plus nombreuse. C'est qu'en effet les documents de cette époque sont ceux surtout qui sont de nature à nous intéresser davantage et qui méritent le plus d'attirer l'attention des hommes studieux.

« Tous les ouvrages que je viens de vous rappeler, Messieurs, consistent en des documents originaux, c'est-à-dire appartenant aux époques mêmes auxquelles ils se rattachent. Il me reste à mentionner une histoire, dont le premier volume vous a été distribué il y a peu de mois, et qui s'écarte de cette condition que semblait indiquer la lettre de notre règlement.

« Vous voyez que je veux parler de la *Vie de saint Louis*, par Le Nain de Tillemont.

« Certes, si une exception pouvait être apportée à la règle à laquelle nous sommes soumis, c'était en faveur de ce grave historien, qui avait retracé avec tant de calme et de dignité la vie de l'un des plus grands rois dont la France s'honore. Cet ouvrage était resté inédit, et à ce titre encore il méritait de figurer dans notre collection. Aussi sommes-nous convaincus que vous aurez ratifié la décision de votre conseil qui en a prescrit l'impression.

« Les publications que je viens de vous rappeler, Messieurs, forment en ce moment trente-cinq volumes in-8°. Il faut y ajouter le *Bulletin*, destiné à vous faire connaître mensuellement les travaux de votre conseil, et l'*Annuaire*, qui vous est remis chaque année, depuis 1837, et qui a pour objet de rendre à la science historique le même service que l'*Annuaire du bureau des longitudes* rend à l'astronomie et à l'art nautique, et vous aurez ainsi le tableau de ce qu'une société, composée en moyenne d'au plus quatre cents membres, a pu faire en moins de quatorze ans.

« Mais il ne suffirait pas, Messieurs, de vous rappeler le nombre et la nature de nos publications; il faut encore vous dire un mot de la manière dont elles sont exécutées.

« Citer les noms de MM. Champollion, Beugnot, Paulin Paris,

Digitized by Google

Monmerqué, Le Prévost, Guadet, Taranne, Ravenel, Le Glay, Francisque Michel, Teulet, Génin, Quicherat, Guessard, Géraud, Douet d'Arc, Le Roux de Lincy, de la Villegille, de Gaulle, et celui de mademoiselle Dupont, c'est dire assez quelles garanties d'exactitude offrent des éditions publiées avec un tel concours. C'est montrer que les Pithou, les Duchesne, les Godefroy, les Dupuy, les du Tillet, les Baluse, les du Cange, les Bouquet, ont trouvé de dignes successeurs, et que l'érudition française ne cesse pas plus que de leur temps, de s'appuyer sur la critique et la méthode. De même qu'en voyant ces beaux volumes sortis des presses de M. Crapelet, on demeure convaincu que l'art typographique n'a pas dégénéré parmi nous.

« Un écrivain de l'antiquité a dit : *Historia quoquo modo scripta delectat.* Sans prendre cette maxime de Pline le jeune dans son sens absolu, nous pouvons dire, Messieurs, qu'il n'est pas d'étude plus attrayante que celle de l'histoire et surtout de l'histoire nationale. Plus nous avançons en âge, plus elle nous charme et nous console. Le but de notre Société est de contribuer à éclaircir cette histoire, à en propager les monuments originaux, à les publier avec tout le soin qu'ils exigent. Notre tâche est loin d'être achevée, et nous devons multiplier les efforts pour accroître le nombre de nos confrères et arriver ainsi, en augmentant nos ressources, à nous mettre à même de publier quatre volumes par an, tandis que celles dont nous disposons jusqu'ici ne nous permettent guère d'en publier que trois.

« Je ne puis, Messieurs, terminer sans exprimer, dans cette séance, tous les regrets que doit nous faire éprouver la perte récente de M. Eyriès, l'un de nos anciens vice-présidents. Déjà le rédacteur de notre *Bulletin* a payé à sa mémoire le tribut que nous lui devions. Mais lorsque nous sommes tous rassemblés, nous sentons plus vivement encore l'absence de l'aimable et spirituel vieillard qui avait tant contribué à étendre, dans notre pays, les progrès de la science géographique.

« Cette science, dans ses rapports avec le moyen âge, comme toutes celles qui se rattachent à l'étude approfondie des documents originaux de notre histoire, vient de recevoir une haute marque de la protection du gouvernement. Dans deux jours s'ouvre la nouvelle école des chartes, réorganisée sur des bases plus larges et digne de la sympathie de tous les amis des études historiques. Notre Société, en particulier, qui compte dans son sein les maîtres et les principaux élèves de cet établissement, ne saurait rester étrangère à un événement dont la science doit attendre de si heureux résultats.

Digitized by Google

Elle se félicitera de cette destinée nouvelle réservée à une école qui va être maintenant placée sur le même pied que les autres grandes écoles de service public, et elle doit applaudir à la munificence de l'État qui fonde désormais avec solidité une institution appelée à perpétuer, parmi nous, l'amour de l'histoire nationale. »

M. J. Desnoyers, secrétaire, lit le rapport suivant sur les travaux de la Société depuis la dernière assemblée générale en mai 1846 jusqu'à ce jour.

« Messieurs,

« Des lenteurs tout à fait imprévues ont tellement mis obstacle à la régularité des publications de la Société, depuis sa dernière assemblée générale, que la première pensée à vous exprimer, au nom de votre Conseil administratif, est et doit être celle des plus vifs regrets.

« Convient-il de rechercher ici les causes diverses de ces retards, d'expliquer comment des volumes, en grande partie imprimés il y a un an, ne sont pas encore terminés et ne peuvent vous être distribués, même aujourd'hui; comment, sur douze ouvrages dont la publication avait été précédemment décidée, et pour plusieurs commencée, pas un seul ne s'est trouvé prêt à combler le vide laissé par ce retard extraordinaire? Ce serait vous retracer, Messieurs, les efforts trop souvent impuissants de votre Conseil; et vous savez déjà, par les procès-verbaux imprimés de ses séances, que si les volumes sur lesquels vous deviez compter pendant l'année 1846 ne vous ont été distribués que très-tard, à la fin de décembre ou au commencement de janvier de cette année, si vous n'en avez encore reçu aucun sur l'exercice de 1847, ce n'est pas à son défaut de prévoyance et de surveillance active qu'il faut l'attribuer. N'est-il donc pas plus convenable de vous rappeler les principaux moyens qui lui ont paru le plus propres à empêcher, autant que possible, le retour d'un état de choses si préjudiciable aux intérêts de la Société, ainsi que les compensations offertes par des circonstances plus favorables et par le zèle plus empressé de nouveaux éditeurs?

« Sans nul doute, il serait injuste de ne pas se souvenir que le mérite principal de la plupart des documents publiés par la Société consiste dans une exactitude rigoureuse qui ne s'improvise pas comme de la littérature courante, appréciée à la ligne; il consiste aussi en travaux préparatoires de comparaisons de textes, d'annotations inévitablement longues, et d'un résultat peu apparent, en tables méthodiques, en notices biographiques et souvent en sommaires

Digitized by Google

chronologiques d'une rédaction plus lente et plus laborieuse encore. Ce sont là sans doute des causes trop légitimes de lenteur.

« Il ne serait pas moins injuste d'oublier que les éditeurs choisis par le Conseil, tous honorables et la plupart connus antérieurement par d'estimables et savants travaux, ne peuvent consacrer aux publications de la Société qu'une faible portion de leur temps, plus utilement, plus régulièrement occupé ailleurs. Votre Conseil administratif, Messieurs, tout en tenant compte de ces difficultés, dont il est juge compétent, a cru devoir néanmoins prémunir MM. les éditeurs contre une confiance prématurée, et mettre en garde leur liberté de travail contre une activité souvent passagère et insuffisante, si elle n'est persévérante et soutenue. Il a voulu obvier aux inconvénients de la remise partielle et anticipée de manuscrits dont l'achèvement serait livré à un avenir incertain. Il a donc décidé que désormais nul ouvrage, précédemment adopté en principe ou en fait, ne serait mis sous presse avant que la copie complète n'en eût été déposée.

« Mais, d'un autre côté, le Conseil a pensé qu'il pourrait être utile d'entretenir entre MM. les éditeurs eux-mêmes une sorte d'émulation profitable à cette activité qu'il doit encourager, tout en la dirigeant. Il a donc décidé, sauf des cas exceptionnels dans lesquels il restera toujours libre d'apprécier l'à-propos et l'importance relative des diverses publications, que l'ordre à suivre dans l'impression se fixerait d'après l'ordre de la livraison des manuscrits, nonobstant l'époque à laquelle la publication en aurait été autorisée; la mise au jour en un temps plus ou moins rapproché sera pareillement subordonnée à la terminaison plus ou moins rapide de l'impression. En un mot, dès qu'un volume sera imprimé, il prendra rang pour l'époque de la distribution.

« Si vous vous reportez, Messieurs, vers les publications les plus récentes de la Société, vous y verrez une application pour ainsi dire anticipée, et qui était devenue nécessaire, de ces déterminations.

« En effet, des trois volumes que vous avez reçus pour l'année 1846, un seul, le quatrième des *Procès de Jeanne d'Arc*, vous était annoncé, puisque le commencement de l'ouvrage remonte à une époque bien plus ancienne; la rapidité avec laquelle il a été imprimé est une nouvelle preuve de l'avantage évident de la remise intégrale des manuscrits avant l'impression. Les deux autres volumes font partie de deux ouvrages beaucoup plus récemment adoptés par le Conseil, et dont, par une heureuse compensation, l'impression a été aussi prompte que celle d'autres ouvrages antérieurement choisis s'était trouvée ralentie.



« Il serait superflu d'appeler votre attention, Messieurs, sur l'intérêt évident qu'offre, dans ce quatrième volume de *Jeanne d'Arc*, le rapprochement des témoignages divers de cinquante historiens ou chroniqueurs de pays et de partis différents, presque tous à peu près contemporains, sur l'un des plus grands événements et sur le personnage historique le plus merveilleux du xve siècle. Il reste à publier, pour terminer cet ouvrage, un cinquième volume que M. Quicherat nous fait espérer pour la fin de 1847. Il contiendra les pièces officielles, mandats, lettres circulaires, états de dépenses, ordres de route, levées de troupes et autres objets d'administration dans lesquels ou à l'occasion desquels Jeanne d'Arc aura figuré. L'auteur y joindra un résumé chronologique de tous les événements auxquels elle a pris part, et il aura soin de renvoyer aux documents insérés dans l'ouvrage. Vous aurez donc, Messieurs, élevé à la mémoire de Jeanne d'Arc un monument historique digne de sa renommée et comparable à ceux dont les héros de l'antiquité ou des temps modernes ont été quelquefois l'objet.

« *Vie de saint Louis, par Le Nain de Tillemont.* En admettant cet ouvrage au nombre de ses publications, la Société est sortie, pour la première fois, du cadre habituel qu'elle s'était tracé. Ce n'est point, en effet, un document historique proprement dit, un témoignage original, contemporain des événements qu'il fait connaître ; c'est une histoire moderne, composée uniquement d'après les sources, il est vrai, mais composée de seconde main, plusieurs siècles après le grand prince dont il retrace la vie. La Société de l'Histoire de France n'a point été seule, elle n'a point été la première à trouver convenable de faire en faveur de cet ouvrage une exception à ses habitudes.

« Le comité des monuments inédits sur l'histoire de France, au ministère de l'instruction publique, avait aussi, depuis plusieurs années, jugé cette même *Histoire de saint Louis* digne de faire partie de la vaste et importante collection de documents originaux qu'il dirige. L'impression en avait été autorisée, et le grand nombre d'ouvrages dont la publication devait y précéder celui-ci a été la seule cause du retard qu'il éprouva. Ce retard a permis à la Société de demander à M. le ministre de l'instruction publique l'autorisation de le comprendre dans ses propres publications, autorisation accordée avec la plus grande bienveillance. M. de Gaulle, qui avait commencé à préparer l'édition pour le ministère, l'a continuée pour la Société. Cette double marque d'estime témoigne déjà suffisamment du mérite de l'ouvrage. En effet, s'il est un historien moderne dont les écrits se rapprochent davantage des documents originaux, c'est bien Le Nain



Digitized by Google

de Tillemont. Il fait, pour ainsi dire, parler les auteurs contemporains; son récit est d'ordinaire un tissu de leurs témoignages liés entre eux par de courtes réflexions à l'aide desquelles il les compare et les juge, suivant la méthode de Baronius, de Pagi et de Mabillon, ses modèles.

« Érudition vaste et profonde, impartialité basée sur l'amour le plus entier de la vérité, critique solide et judicieuse, précision sévère, finesse et justesse de discernement, modestie portée à l'excès dans l'expression de ses jugements personnels, qui laissent encore agir la réflexion du lecteur : tel est le caractère si unanimement reconnu et apprécié dans les deux principaux ouvrages de Tillemont : son *Histoire des Empereurs et princes qui ont régné dans les six premiers siècles de l'ère chrétienne*, et ses *Mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastique des six premiers siècles*. Tels sont aussi les mérites et le caractère de son *Histoire de saint Louis*, qui, par son étendue et ses développements, est plutôt une histoire du XIIIe siècle qu'une biographie du saint roi.

« Comment se fait-il qu'un travail de cette importance, si bien connu, souvent utilisé par les autres auteurs plus modernes qui se sont occupés de recherches sur le règne de saint Louis, soit resté inédit pendant près de deux siècles? La cause en est peut-être plus simple qu'on ne le supposerait d'abord.

« Le duc de Montausier, gouverneur, dès l'année 1668, du Dauphin, fils de Louis XIV, avait prié l'illustre solitaire de Port-Royal, le Maistre de Sacy, d'écrire la vie de saint Louis pour servir à l'instruction du jeune prince. De Sacy invita un disciple de Port-Royal, Le Nain de Tillemont, dont il était l'ami, le directeur, et qui avait passé auprès de lui plusieurs années, à rassembler, à son intention, dans les sources originales, les matériaux de cette histoire, et même à les rédiger sous forme de mémoires. Tillemont interrompit pendant plus de deux ans ses travaux sur l'histoire de l'Église, et se livra entièrement à celle de saint Louis. De Sacy étant mort, en 1684, sans avoir profité du travail de Tillemont, Filleau de La Chaise, qui jouissait aussi de la confiance du gouverneur et du précepteur du Dauphin, fut chargé du travail demandé d'abord à de Sacy. Les recherches de l'infatigable et modeste Tillemont, extraits, notes, mémoires, devinrent la base et le principal élément de l'*Histoire de saint Louis*, que publia, quatre ans plus tard, en 1688, Filleau de La Chaise, du vivant même de Tillemont. Pour l'objet qu'on s'était d'abord proposé, c'est-à-dire pour l'instruction du Dauphin, l'ouvrage de Tillemont était trop érudit, de trop longue haleine, trop semé peut-être de dissertations

Digitized by Google

et d'analyses. Il en fallait un abrégé : celui de Filleau obtint le plus grand succès; et ce fut là sans doute la principale cause qui empêcha la publication de l'ouvrage principal. Le genre de vie de Tillemont, vie solitaire, absorbée par ses grands travaux sur les premiers siècles de l'Église, son caractère essentiellement modeste et communicatif, l'abnégation complète de tout amour-propre auront aussi contribué à laisser l'auteur à l'écart et peut-être même à faire oublier l'ouvrage en cette circonstance.

« Le manuscrit original de Tillemont, conservé à la Bibliothèque royale, a servi pour l'édition que publie la Société de l'Histoire de France. Outre la vie de saint Louis proprement dite, elle contiendra trois autres dissertations de Tillemont : un récit de la conquête du royaume de Sicile par Charles, comte d'Anjou et de Provence; l'histoire de Guillaume de Saint-Amour, et celle d'Isabelle de France, sœur de saint Louis, fondatrice de l'abbaye de Longchamps. M. Monmerqué s'est empressé de communiquer à l'éditeur un manuscrit de Tillemont qu'il possède et qui contient ces morceaux pareillement inédits.

« La nécessité de vérifier les innombrables citations de l'auteur sur les éditions mêmes qui avaient servi à son ouvrage a été pour l'éditeur, M. de Gaulle, l'occasion d'un travail long, délicat et difficile qui a démontré plus complétement encore la parfaite et rigoureuse exactitude de l'érudition de Tillemont.

« Toute la copie de l'ouvrage, qui devra former au moins cinq volumes, est prête ; un premier volume vous est distribué depuis quatre mois ; il contient la vie de Louis VIII et les premières années de saint Louis jusqu'en 1229; le deuxième est bientôt terminé. L'impression des volumes suivants marchera aussi vite que le Conseil le jugera convenable, eu égard à la situation financière de la Société.

« Il était digne de la Société de l'Histoire de France de tirer de l'oubli un travail aussi important de l'un des plus savants disciples de Port-Royal, d'un critique dont la méthode sévère peut si bien être offerte comme modèle, et qui a pu porter de lui-même, dans la préface de l'un de ses ouvrages, ce jugement que la postérité a confirmé : « L'auteur s'est appliqué de toute l'étendue des forces que Dieu lui « a données à chercher la vérité des faits et à les exposer avec fidélité « de la manière la plus simple et la plus claire qu'il a pu. »

« *Registres de l'Hôtel de Ville de Paris pendant la Fronde.* Après la publication de tant de mémoires contemporains émanés des différents partis, après tant de pamphlets politiques où tous ces partis étaient aussi aveuglément que passionnément déchirés, il semblerait que de nouveaux matériaux historiques concernant la Fronde se-

Digitized by Google

raient peu susceptibles de réveiller l'intérêt sur une époque tant de fois et si diversement décrite et jugée. Cependant, rien ne semble plus propre à produire ce résultat qu'un document original, officiel, retraçant le rôle d'une des grandes administrations publiques, de l'administration la plus populaire, la plus active, de celle qui avait pour ainsi dire la charge difficile de maintenir l'équilibre entre tous les partis, et surtout d'entretenir l'ordre dans la grande cité, théâtre de cette petite guerre civile, au milieu des factions qui les déchiraient, sous la double appréhension de la cour et du parlement.

« Les *Registres de l'Hôtel de Ville de Paris pendant la Fronde* retracent donc, au point de vue moins connu de la bourgeoisie et du peuple, les événements de ces quatre années, d'août 1648 à octobre 1652, qui ont été si souvent retracés au point de vue des frondeurs ou de la royauté. On y voit non-seulement le récit le plus authentique, mais surtout le plus animé, le plus dramatique des événements de chaque jour et des affaires publiques ; les inquiétudes, les plaintes, les passions du peuple à la vue des luttes politiques qui troublaient, sous le tiraillement des influences opposées de meneurs ambitieux, le cours de sa vie habituelle, sans qu'il en discernât bien clairement le but et les causes. On y trouve des renseignements utiles sur les principaux actes de l'administration de la grande cité au XVIIe siècle, et particulièrement sur ses revenus, ses approvisionnements, sur l'organisation de ses gardes municipales, et sur beaucoup d'autres éléments de la vie publique. On y trouve aussi des indications précieuses sur la topographie de Paris au XVIIe siècle.

« On sait qu'en 1668, Louis XIV désirant effacer les traces des troubles qui agitèrent sa minorité, et qui contrastaient si fort avec l'autorité absolue de son gouvernement, ordonna de détruire dans les registres officiels des grands corps de l'État, du Parlement, de la Chambre des comptes, de la Cour des aides, et aussi de l'Hôtel de Ville, tout ce qui se rapportait aux années de ces troubles. La destruction n'eut lieu qu'en apparence pour ceux de l'Hôtel de Ville de Paris, et une copie, faite probablement sur les minutes elles-mêmes au moment de l'anéantissement des registres authentiques, en a été conservée jusqu'à nous.

« En offrant au Conseil l'impression de ce document original, qui n'était connu que par de courts extraits insérés, il y a quelques années, dans les *Archives curieuses de l'Histoire de France* par M. Danjou, MM. Douet d'Arcq et Le Roux de Lincy ont enrichi votre collection d'un document intéressant et utile ; ils ont surtout contribué,

Digitized by Google

par la rapidité de leur publication, à obvier aux lenteurs des autres travaux commencés. Les deux premiers volumes sont terminés ; le premier a été distribué à la fin de l'année 1846, le deuxième doit l'être fort prochainement. L'impression du troisième est commencée; celui-ci contiendra, en appendice, une relation inédite des événements qui se passèrent à Saint-Denis à la même époque. Ce récit, composé par un témoin oculaire, peut-être même par le sous-prieur de l'abbaye, est comme le dernier chapitre des célèbres *chroniques de Saint-Denis* dont il a tout le caractère, quoique rédigé plusieurs siècles plus tard.

« Chaque volume est accompagné de tableaux chronologiques des principaux événements de la Fronde, et des faits mentionnés chaque année dans ces registres dont il facilite beaucoup l'intelligence.

« La publication de ces deux ouvrages (l'*Histoire de saint Louis*, et les *Registres de l'Hôtel de Ville*), qui formeront au moins huit volumes dont la copie est entièrement prête, suffirait donc pour garantir qu'en 1847 et 1848 ne se renouvelleront pas les retards que le Conseil a déplorés; mais deux autres volumes, ceux-là même sur lesquels on avait compté le plus l'année dernière, devront aussi, Messieurs, vous être distribués prochainement. L'un et l'autre vous sont trop connus par les précédents rapports, pour qu'il convienne de vous en entretenir longuement ici. Le troisième volume de Commynes, composé de pièces originales données en preuves de la notice sur ce grand écrivain, et d'autres pièces servant aussi de preuves à ses Mémoires, n'attend plus pour paraître que cette notice biographique. Une table analytique, très-détaillée, et que mademoiselle Dupont a voulu rédiger elle-même, n'a pas peu contribué aux retards apportés à la publication de ce volume.

« Le tome Ier du *Journal historique et anecdotique du règne de Louis XV*, par l'avocat Barbier, dont le piquant intérêt vous fut surtout signalé par M. de Barante, dans son discours de l'an dernier, est plus avancé encore, et le Conseil avait espéré qu'il pourrait vous être remis avant cette séance. L'impression du deuxième volume ne commencera que vers la fin de cette année, quand les manuscrits du journal original de l'auteur auront été suffisamment étudiés et extraits, et quand la copie entière en aura été préparée par M. de La Villegille.

« Parmi les autres ouvrages dont l'impression a été anciennement décidée, il en est un, *Orderic Vital*, qui se compose déjà de trois volumes et qui en demande deux encore pour être terminé. Le Conseil désire vivement que les nombreuses occupations de M. A. Le Prévost lui permettent de ne pas laisser s'écouler trop de

Digitized by Google

temps avant de mettre à fin une publication importante pour l'histoire politique et ecclésiastique de l'Europe occidentale, et surtout de la Normandie et de l'Angleterre au XIIe siècle.

« La collection des *OEuvres historiques de Suger*, qui se rapporte aux mêmes temps, ralentie depuis plusieurs années par la santé de l'éditeur, n'a pas fait de nouveaux progrès; toutefois M. l'abbé Arnaud, qui n'a pas cessé de s'en occuper, a découvert à la Bibliothèque Mazarine un manuscrit de la vie de Louis le Gros dont il a fait une copie. Ce manuscrit paraît être le même que celui qui avait servi à l'édition donnée par Dom Brial dans la collection des historiens de France, et dont on avait perdu les traces.

« Les *Mémoires inédits* de *Thomas Bazin* (le faux Amelgard) sur les règnes de Charles VII et de Louis XI, ne pourront être mis sous presse qu'après la publication du cinquième volume des *Procès de Jeanne d'Arc*; ces deux ouvrages devant avoir un même éditeur, M. Quicherat. Toutefois la copie de Bazin est très-avancée.

« Les travaux préparatoires des *Chroniques d'Anjou* ont fait de sensibles progrès depuis votre dernière assemblée générale; les deux éditeurs, MM. Marchegay et Salmon s'en sont occupés, activement, chacun pour leur part; les textes dont sera composé le premier volume sont copiés, sauf la deuxième partie de l'*Histoire de Geoffroy Plantagenet* qui concerne la Normandie.

« M. Salmon avait porté à Rome la copie des *Gesta consulum andegavensium* pour la conférer avec les manuscrits contenus dans la bibliothèque du Vatican, fonds de la reine de Suède. Cette comparaison a été entièrement à l'avantage du texte choisi par les éditeurs, parmi ceux qui existent en grand nombre à Paris.

« Aussitôt après le retour de son collaborateur, M. Marchegay s'entendra avec lui pour soumettre dans un bref délai, au commissaire choisi par le Conseil (M. A. Le Prévost), le manuscrit de ce premier volume dont l'impression, une fois commencée, n'éprouverait aucune suspension.

« Le travail est moins avancé pour le deuxième volume qui contient un plus grand nombre de documents. Toutefois la moitié des textes originaux est copiée; M. Salmon a pu rectifier, d'après le manuscrit du Vatican, le fragment de Foulques Réchin et la chronique de Saint-Aubin d'Angers. Pour cette dernière, il a obtenu non-seulement des variantes, mais encore des additions nombreuses et importantes pour la fin du XIIe siècle et le commencement du XIIIe. Les guerres entre les rois de France et d'Angleterre y sont traitées avec détails et fournissent des faits qui paraissent nouveaux.

Digitized by Google

« De son côté, M. Marchegay a transcrit à Angers les histoires et chroniques de Saint-Florent, d'après un des cartulaires de cette abbaye. En outre, il doit à l'obligeance de M. Grille la communication d'une chronique originale de Saint-Aubin, l'une des plus renommées par leur exactitude et leur autorité. Les éditeurs se proposent, suivant le vœu du conseil, de remplacer les traductions auxquelles ils avaient pensé d'abord par des sommaires chronologiques. Quant à ce qui concerne les extraits des chartes isolées, partie de l'ouvrage qui présente le plus de lenteurs et de difficultés, les éditeurs continuent d'en faire un choix, sous le point de vue historique, dans les débris des anciennes archives des abbayes d'Anjou et de Touraine. Déjà ils en ont recueilli un assez grand nombre qui constatent des faits intéressants sur les relations et les alliances féodales, sur des expéditions, des siéges de villes et places fortes, des circonstances de mœurs ou de topographie locales.

« Il paraît de plus en plus évident, Messieurs, que ce recueil de principaux documents originaux propres à éclairer l'histoire du moyen âge dans deux de nos anciennes provinces, tiendra en partie lieu pour elles des grandes collections que les Bénédictins avaient publiées sur plusieurs autres. Ce sera un excellent modèle à suivre en d'autres parties de la France, et la Société devra se féliciter d'avoir contribué à imprimer cette utile direction aux études locales, qui trop souvent s'égarent en des généralités sans profit pour l'ensemble des études historiques comme pour l'histoire particulière.

« Les *Carnets de Mazarin,* dont la publication a été décidée en 1846, ne seront sans doute pas prêts à être mis sous presse avant le commencement de l'année prochaine; le Conseil a autorisé l'éditeur, M. Ravenel, à joindre une traduction française aux notes du cardinal qui sont tantôt en italien, tantôt en espagnol, tantôt en français incorrect et d'une lecture très-difficile. Le grand nombre de personnages qui figurent dans ces notes rapides et sur lesquels il serait utile de fournir quelques éclaircissements, est une des causes de la lenteur de cette piquante publication.

« La copie des *Mémoires inédits de Beauvais-Nangis* sur les règnes de Charles IX, Henri III, Henri IV et Louis XIII est terminée et annotée. Vous avez pu juger, Messieurs, de leur intérêt par le fragment sur l'assassinat du duc de Guise, qui fut lu à votre dernière assemblée générale. M. Monmerqué attend pour remettre au Conseil cette copie qui formera environ un demi-volume, que les pièces qui pourront le compléter aient été définitivement choisies. Déjà il a proposé lui-même d'y joindre les instructions de Marie de Médicis à sa fille Henriette, épouse de Charles Ier d'An-

Digitized by Google

gleterre, instructions rédigées par le cardinal de Richelieu, et qui paraissent être inédites.

« M. de Wailly a aussi indiqué, comme pouvant y être ajoutée, une suite de portraits des membres du parlement de Paris vers 1660; ce document paraît être inédit; son existence a été constatée par M. Douet d'Arcq dans les Archives du royaume.

« Un autre morceau, de plus longue haleine, a été proposé comme étant susceptible d'atteindre convenablement ce but; mais des circonstances particulières pourront s'opposer à cette adjonction et en faire l'objet d'une publication distincte.

« Les travaux préparatoires du *Glossaire de l'ancien français* étant, de leur nature, fort lents, fort considérables, vous ne devez pas vous attendre, Messieurs, que nous puissions vous signaler ici un progrès apparent dans la rédaction de ce volumineux et important ouvrage. Les deux éditeurs, MM. Guessard et J. Pasquet, continuent le dépouillement des textes et la refonte des anciens glossaires; mais, quelque zèle qu'ils puissent y mettre, ils ne se flattent pas d'avoir terminé avant trois ou quatre années. C'est à peu près le délai qui avait été prévu, lorsque le projet de cette publication fut approuvé par le Conseil.

« Après l'indication de ces ouvrages dont la publication a été décidée, il conviendrait peut-être de vous rappeler, Messieurs, ceux qui furent signalés l'an dernier à votre attention, comme ayant été proposés au Conseil et comme devant être l'objet d'une décision plus formelle; mais, pour deux d'entre eux seulement, le *Récit d'un voyage en Orient au* XVe *siècle* et la *Correspondance militaire de Puységur en 1701 et 1702*, le Conseil, conformément à l'avis du comité de publication, a émis l'opinion qu'il n'y avait pas opportunité. Pour un troisième, les *Registres des comptes de l'argenterie des rois de France*, le Conseil a pensé qu'il convenait de restreindre le choix à faire d'abord dans cette volumineuse collection à un seul règne, celui du roi Jean, à un seul trésorier de ce règne, Étienne de La Fontaine, et même au plus ancien des comptes de ce trésorier, en y adjoignant quelques extraits des comptes postérieurs. On aurait ainsi, en un seul volume, un spécimen intéressant de cette sorte de documents authentiques, peu connus et cependant riches en renseignements curieux. M. Douet d'Arcq, qui avait proposé cette publication, a été, en conséquence, invité à continuer, à limiter ainsi son travail, et à le soumettre au Conseil dès qu'il l'aurait achevé.

« Le projet d'une *Bibliographie critique des Mazarinades*, présenté, il y a plus d'un an, par M. Moreau, a pris aussi quelque consistance; le manuscrit a été remis par l'auteur; le Conseil a fait

Digitized by Google

composer des spécimens d'impression pour mieux juger de l'étendue de l'ouvrage et du mode le plus convenable à suivre. Des observations ont même été communiquées à l'auteur sur l'ordre alphabétique qu'il avait adopté dans le classement de cette innombrable collection de titres de pamphlets politiques, accompagnés d'extraits des plus piquants et des plus célèbres, et de notices biographiques sur les principaux auteurs de ces écrits. M. Moreau a paru disposé à se conformer, autant que possible, aux intentions qui lui seraient manifestées par le Conseil. Toutefois, il n'a point encore été fait de rapport décisif sur ce travail de longue haleine, qui rappellerait, pour une époque plus ancienne, l'ouvrage de M. Deschiens sur les journaux de la Révolution.

« Quant aux autres projets de publications pareillement antérieurs à votre dernière assemblée, il n'a pu, par différentes causes, être encore pris à leur égard de détermination définitive.

« Il en est néanmoins, entre plusieurs autres, trois fort importants sur lesquels très-probablement le Conseil jugera utile de porter son attention; je veux parler des *Extraits des vies des saints*, des *Extraits des canons des conciles des Gaules* et d'*Un choix de chroniques originales du moyen âge*.

« Il me reste donc à vous entretenir, Messieurs, de quelques propositions plus nouvelles sur lesquelles l'attention du Conseil a été appelée depuis un an, et qui sont aussi jusqu'à ce jour restées à l'état de projet, le comité de publication n'ayant pu encore les examiner assez complétement pour s'en faire une opinion et la communiquer au Conseil. Une seule a été positivement ajournée, savoir la publication de la *Muse historique* ou *Recueil de lettres en vers, contenant les nouvelles du temps, écrites à mademoiselle de Longueville par Loret*, de 1650 à 1665. Cette reproduction d'un ouvrage, rare, il est vrai, et dans lequel se rencontrent, au milieu de beaucoup de longueurs et de répétitions fastidieuses, des renseignements biographiques, littéraires, historiques même, qui ne sont pas sans intérêt, a paru cependant trop coûteuse eu égard à son mérite, si on la faisait intégralement, et trop considérable, puisqu'elle n'eût pas formé moins de trois volumes, pour le peu de renseignements vraiment historiques qu'elle fournirait.

« Le projet de publier *Frédégaire* comme une suite indispensable de Grégoire de Tours, figure depuis fort longtemps déjà parmi ceux sur lesquels le Conseil avait à porter son attention; le grand nombre de textes se rapportant aux temps les plus anciens de notre histoire, et qui, à une certaine époque, dominaient sur les listes de la société, avait jusqu'ici empêché de s'y arrêter plus positivement.

Digitized by Google

Le même inconvénient n'existant plus aujourd'hui, ce projet a pu être repris avec plus de chances de succès. M. Taranne, l'un des éditeurs et traducteurs de Grégoire de Tours, qui s'était déjà occupé de Frédégaire, a tout naturellement été indiqué comme pouvant être l'éditeur de ce document important pour l'histoire de la première race.

« Vous savez, en effet, Messieurs, que la collection de fragments de chroniques qu'on a réunis sous le seul nom de Frédégaire, se compose de plusieurs parties fort distinctes qui sont loin d'avoir un égal intérêt. Ce sont des extraits d'historiens antérieurs à Grégoire de Tours, Eusèbe, saint Jérôme, Idace, Isidore de Séville, un abrégé des six premiers livres de Grégoire de Tours lui-même, une chronique originale de 583 à 641, rédigée aussi par Frédégaire qui paraît avoir vécu vers le milieu du VII[e] siècle, et enfin des continuations qui semblent émanées de trois ou quatre mains, jusqu'à l'année 768. Le plus précieux, le plus important de ces fragments est sans nul doute la chronique originale qui constitue un document unique, complément indispensable de Grégoire de Tours et imprimé à sa suite dans presque toutes les éditions de cet historien. C'est donc aussi un complément nécessaire à celle qu'a publiée la Société. Toutefois, il y aura lieu d'examiner si ce document doit former une publication à part, ou entrer dans le Recueil de chroniques originales dont je viens de vous rappeler le projet.

« Un ouvrage d'une époque et d'un caractère tout différents, presque inconnu avant que M. Monmerqué en eût signalé l'existence et surtout l'intérêt au Conseil de la Société, est celui de Nicolas Goulas, seigneur de la Mothe en Brie, gentilhomme de la chambre de Gaston, duc d'Orléans, frère de Louis XIII, et cousin germain de Léonard Goulas, secrétaire des commandements de ce prince. Après la mort de Gaston, en 1660, N. Goulas écrivit les mémoires de son temps, et, suivant l'opinion de M. Monmerqué, avec une grande bonne foi, avec talent et souvent avec profondeur. Quoique écrivant sous le point de vue de Gaston, il n'était point cependant animé des mêmes sentiments que Montrésor et Fontrailles, attachés aussi à la maison du prince, mais qui formaient une faction opposée aux deux Goulas. Il s'est même attaché à réfuter les mémoires de Montrésor, homme passionné et cherchant, dans ses propres intérêts et ceux de ses amis, à profiter de la faiblesse de Monsieur et à être le dominateur de cette petite cour.

« Les uns et les autres étant nécessairement placés dans des intérêts contraires à ceux du cardinal de Richelieu, présentent les choses du temps sous un aspect souvent très-différent de celui que

Digitized by Google

laissent apercevoir les créatures du cardinal, dans leurs mémoires. Goulas, en particulier, est entré dans beaucoup plus de détails que Montrésor et Fontrailles, dont les mémoires imprimés remplissent à peine un demi-volume, tandis que les siens restés inédits n'en formeraient pas moins de trois; il peut donc mettre les lecteurs en mesure de juger plus sûrement de beaucoup de circonstances qui ne sont connues que par le récit des partisans de Richelieu.

« Le manuscrit de Goulas, conservé à la Bibliothèque royale, paraît être autographe; il est écrit d'une manière peu lisible, ce qui explique pourquoi il est resté si longtemps inconnu. M. Monmerqué en a déjà copié lui-même une grande partie et le premier volume en entier. La lecture qu'il se propose de faire, dans cette même séance, du chapitre relatif à la mort du cardinal de Richelieu, vous donnera, sans nul doute, Messieurs, une idée très-favorable de cette publication qui n'est toutefois encore qu'en projet.

« Le Conseil a été récemment prévenu par l'un de ses membres, M. Ch. Lenormant, que M. le duc de Noailles désirait publier, pour la Société de l'Histoire de France, la nouvelle édition des *Lettres de madame de Maintenon*, dont il s'occupe depuis plusieurs années. C'est pour vos travaux, Messieurs, un témoignage d'estime et de sympathie qu'il convient de signaler. L'édition de ces Lettres, publiée, en 1756, par La Beaumelle (9 vol. in-12), est, vous le savez, un modèle de la plus incroyable altération des textes. La plupart de ces lettres y sont falsifiées, abrégées, travesties comme à plaisir, sans qu'on en voie les motifs. L'édition plus récente, publiée chez Colin en 1806-1807, en 6 vol. in-12, par Sautreau de Marsy, avec la *Vie de madame de Maintenon*, par M. Auger, est bien meilleure; on y a rétabli le texte d'un certain nombre de lettres, on en a inséré d'inédites, mais on en a aussi retranché un bon nombre. C'est cette édition qui a servi de base à celle de Tardieu, en 1815. Les lettres inédites de madame de Maintenon et de madame la princesse des Ursins, publiées chez Bossange, en 1826 (4 vol.), sont tout à fait indépendantes, et ne figurent pas dans les deux éditions antérieures.

M. le duc de Noailles possède et a pu consulter les originaux d'un très-grand nombre de lettres de madame de Maintenon, en même temps qu'il a recueilli des matériaux considérables sur l'histoire de Saint-Cyr qu'il se propose de publier. Il serait donc mieux que personne en mesure de donner, de cette correspondance, une édition sans nul doute infiniment meilleure, sous tous les rapports, et beaucoup plus complète que celles qui existent. Ce projet d'une publication aussi importante n'a pu toutefois encore être examiné à fond, ni par le comité de publication, ni par le Conseil, et n'offrirait sans

Digitized by Google

doute quelques difficultés qu'eu égard à l'étendue probablement considérable que l'ouvrage devrait avoir, et au choix qui devrait être fait entre les lettres historiques et littéraires et les lettres traitant de questions religieuses.

« Une dernière proposition, qu'il me suffira aussi de mentionner, vu l'incertitude de la décision dont elle doit être l'objet, est celle des *Mémoires inédits de Daniel de Cosnac*, évêque de Valence, archevêque d'Aix. On sait quel portrait l'abbé de Choisy, dans le septième livre de ses piquants Mémoires, a fait de la vie fort aventureuse de cet autre abbé de cour, tour à tour favori et disgracié. Aumônier de Monsieur, frère de Louis XIV, honoré de toute la confiance de Madame, il a recueilli, retracé avec une vivacité de style fort agréable une foule d'anecdotes et mêmes d'événements politiques, dont il avait été le plus souvent témoin et quelquefois même acteur. Voltaire a même exprimé dans sa correspondance la curiosité qu'exciterait leur publication.

Une copie de ces Mémoires a été adressée à la Société par M. Long, D. M. à Die, qui en possède le manuscrit autographe. Le comité de publication devait prochainement faire connaître au Conseil son opinion à cet égard, lorsqu'un avis a été transmis tout récemment par un descendant de l'archevêque d'Aix, M. le comte Jules de Cosnac, qu'il possédait et préparait lui-même la publication d'une copie différente et plus complète de ces mêmes Mémoires, accompagnée de nombreuses pièces à l'appui. Le comité et le Conseil seront prochainement mis en mesure de se faire à cet égard une opinion, que nous ne devons point devancer ici, et dont le résultat sera, n'en doutons pas, favorable aux intérêts de la Société et aux études historiques.

« Vous voyez, Messieurs, que, malgré le retard dont vous avez eu à vous plaindre, le zèle de votre Conseil ne s'est point ralenti, et que l'avenir de vos publications n'est point inquiétant, puisque le complément seul d'ouvrages dont l'impression est déjà commencée présente un ensemble de plus de douze volumes : *Commynes*, 1 vol.; *Jeanne d'Arc*, 1 vol.; *Orderic Vital*, 2 vol.; la *Vie de saint Louis*, 4 ou 5 vol.; les *Registres de l'Hôtel de Ville de Paris*, 2 vol.; le *Journal de Barbier*, 2 vol.; et dans cette liste ne figurent pas les autres publications décidées, et celles qui sont soumises en ce moment à l'approbation du Conseil.

« La Société de l'Histoire de France doit donc de plus en plus se féliciter d'avoir pu contribuer, pour sa bien faible part, à l'honorable tâche de maintenir avec persévérance les études historiques dans les voies d'une saine érudition. Cette tâche devient de plus en plus nécessaire et de plus en plus difficile, au milieu des déborde-

Digitized by Google

ments de la littérature contemporaine, des préoccupations politiques et des besoins d'application des études sérieuses à la vie pratique. Combien peu de place, en effet, reste-t-il pour des travaux de la nature de ceux que vous encouragez !

« C'est un nouveau motif pour redoubler de zèle : une plus grande régularité dans nos publications, un accroissement progressif, autant qu'il se pourra faire, du nombre de volumes à distribuer chaque année, une plus grande publicité à donner à vos travaux, devront avoir pour conséquence l'augmentation successive du nombre des membres, augmentation qui, elle-même, par contrecoup, permettra des dépenses de publications plus considérables. La Société y sera aidée et encouragée, n'en doutons pas, par la sympathie et le concours efficace de tous les esprits éclairés qui ont compris son but, ses moyens, les difficultés de sa marche, et qui mettent quelque prix à s'associer à ses vues utiles, modestes et persévérantes, tendant à conserver les monuments les plus recommandables de l'histoire de notre patrie. »

M. Houel donne lecture du rapport de MM. les censeurs sur l'emploi des fonds pendant l'exercice de 1846.

« Messieurs,

« A cette réunion, comme aux précédentes, la tâche des censeurs sera facile à remplir ; car, dans l'examen des comptes qui leur ont été soumis et qui établissent la situation financière de la Société, ils n'ont à constater qu'un ordre toujours parfait et une progression soutenue. Les développements suivants, Messieurs, vous en laisseront juges.

« Le montant des recettes, qui résulte des cotisations et de la vente des ouvrages, se divise de la manière suivante :

Chapitre I. — Cotisations.

« L'encaissement de 2 mandats de 1844, 12 autres de 1845 et 355 de 1846, ont produit.................... 11 070f »c

« Sur l'exercice de l'année précédente, le chiffre de ce chapitre était supérieur de 390 fr. De cette différence il ne faudrait pas conclure que notre personnel a diminué. Il était alors de 419 sociétaires. Il a été réduit à 396, par suite de décès et de démissions ; mais 27 nouvelles admissions l'ont reporté de 419 à 423. C'est le retard de l'encaissement de 68 man-

« A reporter..... 11 070 »

Digitized by Google

« Report..... 11 070f »c

dats qui explique l'infériorité de ce chiffre; et ce retard, il faut le dire, tient en partie au trop grand délai apporté dans la dernière distribution de nos volumes. Beaucoup de membres ont ajourné l'acquittement de leur cotisation après cette distribution, qui ne s'est faite, comme on le sait, qu'en janvier dernier.

CHAPITRE II. — VENTE DES OUVRAGES.

« Il a été reçu de M. Renouard, pour le dernier semestre de 1845 et le premier de 1846..	1 505f 45c	
« De M. Dumoulin..........................	571 50	
« De M. Barthès............................	163 »	
« De M. Techener...........................	105 »	
« Enfin de divers sociétaires..............	794 50	
« Le total de toutes ces sommes s'élève à.........		3 139 45
et représente le produit de la vente de 451 volumes et de 348 annuaires.		
« Ce chiffre dépasse celui de l'année 1845 qui n'était que de 3 034 fr. 70 c., et dans lequel pourtant était comprise la souscription du Ministère de l'Instruction publique. En ajoutant à ces deux sommes le solde en caisse au 31 décembre 1845 de..........................		1 997 16
La recette s'élève à..............................		16 206 61

« Voici maintenant l'état des dépenses:

CHAPITRE Ier. — IMPRESSIONS.

« Il a été payé à MM. Crapelet et Lahure en diverses fois:	
« Le solde des *Mémoires de Coligny* (Exercice de 1844).	1 580 »
« Le *Bulletin* de 1845..............................	1 196 »
« Impressions diverses; telles que bandes d'adresses, circulaires de convocation, lettres d'avis, quittances de cotisation, etc..................................	204 »
« *Annuaire* de 1846................................	1 380 »
« Tome III d'*Orderic Vital*........................	3 150 »
« Tome III des *Procès de Jeanne d'Arc*.............	2 650 »
« A compte sur les deux volumes de *Richer*.........	1 000 »
« A reporter......	11 160 »

Digitized by Google

« Report..... 11 160f »c

« Nous restons devoir à MM. Crapelet et Lahure, sur l'exercice de 1845, 3 320 fr. pour solde de l'impression de *Richer*. C'est ce qui constitue notre unique dette. Et encore cette dette s'efface-t-elle entièrement, si, même en ne tenant pas compte de la valeur de nos ouvrages, nous nous bornons seulement à ne faire entrer en ligne que ce qui est disponible et réalisable sur les rentrées de 1846; c'est-à-dire :

« Le solde en caisse....................	714f	29c
« 43 mandats sur 68, dont l'encaissement doit se faire en 1847. (Les 25 autres ayant été annulés par décision du Conseil dans sa dernière séance.)........................	1 290	»
« Le deuxième semestre de 1846 des ventes faites par M. Renouard..................	763	10
« Ensemble..........................	2 767	39
« Différence.........................	552	61

« Cette différence est si minime qu'elle nous permet de regarder, dès à présent, nos dépenses comme parfaitement équilibrées par nos recettes.

CHAPITRE II. — HONORAIRES.

« Au secrétariat (y compris les frais de copie et autres déboursés)......................	300	»		
« Honoraires de l'*Annuaire* de 1846......	444	»		
» » 1847......	432	»		
» du *Bulletin* de 1846..........	300	»		
» du tome III de *Jeanne d'Arc*..	500	»		
» du tome II de *Richer*.........	500	»		
» du tome 1er des *Registres de l'Hôtel de Ville*...........	500	»		
	2 976	»	2 976	»

CHAPITRE III. — ANNONCES, BROCHAGE ET RELIURE.

« A M. Renouard, pour annonces de l'*Annuaire* de 1846 dans les journaux; brochages,

« A reporter..... 14 136 »

Digitized by Google

« Report.....		14 136 f » c
satinage et frais de distribution des volumes aux sociétaires...........................	543 f 45 c	
« A MM. Crapelet et Lahure, pour magasinage (1845-1846)........................	300 »	
« Reliures..........................	31 »	
	874 45	874 45

CHAPITRE IV. — FRAIS DE RECETTE.

« Payé aux messageries et à divers................	172 25

CHAPITRE V. — DÉPENSES DIVERSES.

« Envoi du *Bulletin*, frais de bureau, de copie, gages, étrennes, éclairage et menues dépenses..............	309 62
« Votre comité des fonds, Messieurs, met tous ses soins à réduire autant que possible ce qu'il faut dépenser en faux frais, et vous remarquerez ici qu'en retirant de ces trois derniers chapitres ce qui les concerne exclusivement, on trouvera 717 fr. 07 c.; c'est-à-dire un peu moins de trois quarts pour 100 sur le produit des recettes.	
« Total des dépenses............................	15 492 32
« Nous y ajouterons, pour établir la balance avec la recette, le solde en caisse qui sera reporté sur l'exercice de 1847....................................	714 29
« Somme égale................................	16 206 61

« Tous les comptes de votre trésorier et les pièces à l'appui approuvées par votre comité des fonds, nous ayant paru parfaitement réguliers, nous venons, Messieurs, les soumettre à votre approbation pour son entière décharge.

« Il nous reste, Messieurs, quelque chose à dire sur l'avoir de la Société.

« Nous ne ferons que mentionner en passant votre bibliothèque, qui s'augmente tous les jours, grâces aux bons rapports que nous avons créés avec divers établissements s'occupant de travaux analogues aux nôtres, et aux dons volontaires de leurs ouvrages que la plupart des membres se plaisent à faire à la Société; et nous arriverons à l'inventaire de nos volumes en magasin au 31 décembre dernier.

Digitized by Google

« Nous possédions alors, sans tenir compte des *Bulletins* :

8 445	volumes, papier ordinaire.
121	» papier vélin.
3 709	*Annuaires*.
12 275	

« L'ensemble de ces 12 275 volumes représente, au seul prix de revient, un capital d'environ 40 000 fr.; mais si nous considérons le petit nombre d'exemplaires destinés au commerce, les soins apportés à leur exécution typographique et aux travaux de rédaction, nous sommes autorisés à croire que leur valeur réelle n'est pas au-dessous du prix fixé pour les sociétaires, et nous pourrons, sans crainte de nous tromper, augmenter ce capital d'un tiers. Dès lors, pour tout nouveau membre admis dans notre Société, c'est, en entrant, une somme de plus de 150 fr. qu'il possède en participation dans le capital social. C'est un avantage qui devra être apprécié, nous le pensons, par les personnes qui pourront se présenter. Et, à ce sujet, Messieurs, nous ne saurions trop vous engager à faire un peu de prosélytisme; car, ainsi que nous l'avons dit plus haut, le conseil ayant eu à constater la perte de quelques membres, nous devons chercher à combler le vide qu'elle laisse dans nos rangs, et mettre, en même temps, toute notre sollicitude à augmenter notre personnel, si nous voulons maintenir la Société dans la bonne position où sa persévérance et ses travaux ont su la placer. »

Les conclusions de MM. les censeurs, tendant à approuver la gestion des fonds pendant l'exercice de 1846, sont mises aux voix et adoptées.

— M. Monmerqué lit un fragment des *Mémoires de Lamothe-Goulas* concernant la mort du cardinal de Richelieu et l'impression que cet événement produisit sur la petite cour de Gaston d'Orléans. La publication des mémoires très-importants et entièrement inédits dont cet extrait fait partie a été proposée par M. Monmerqué à l'approbation du Conseil de la Société.

— M. Aug. Le Prévost communique deux documents du XIIIe siècle dont il fait apprécier l'intérêt.

Le premier est une estimation faite en 1281, sur l'ordre du roi, par le bailli de Verneuil et le clerc du bailli de Rouen, concernant la valeur des terres et revenus de toute nature, que le roi de France possédait au Pont Saint-Pierre et à Bâqueville en Vexin ; on y trouve les précieux renseignements suivants :

Digitized by Google

« Item, valor terrarum et reddituum domini regis apud BASQUE-« VILLAM. »

« LX.XV acræ et LX.XVIII perticæ terræ valent per annum XLV libras « VIII solidos et IV denarios (1). » (Ce qui fait par acre 12 sols de cette époque; 40 fr. 80 c. de la nôtre.)

« Item XXVI acræ et dimidia et XII perticæ ad meditariam (*medie-« tariam*) valent per annum XXV libras XVI solidos et IV denarios. » (Par acre, à peu près 16 sols 6 deniers de l'époque, 18 fr. 45 c. de la nôtre.)

Ces deux évaluations du revenu annuel des terres labourables sont fort élevées, et il fallait que le sol de la commune fût d'une fécondité remarquable, pour pouvoir offrir un produit aussi considérable. On éprouve quelque surprise, en voyant celles qui étaient exploitées par des métayers, rapporter plus que les autres, malgré l'imperfection de ce genre de culture. On se demande si ces dernières étaient affermées en argent ou cultivées pour le compte du propriétaire; car il nous paraît bien constant qu'elles n'étaient pas inféodées.

« Item, quoddam clausum circa motam et mota cum fossatis valet « XXV solidos. » (22 fr. 50 c. de notre monnaie.)

« Item, in denariis redditus ad festum Omnium Sanctorum VIII li-« bras III solidos et V denarios. » (147 fr. de notre monnaie.)

« Item, ad nativitatem Domini, in bladis, XXIX minas II boissellos. « Mina valet V solidos (4 fr. 50 c.), summa VII libras VII solidos et « IV denarios. » Le boisseau paraît avoir été, d'après ces explications, la moitié de la mine.

« Item, IV^{xx} capones valent XLIV solidos et IV denarios. » Chaque chapon un peu moins de 5 deniers de l'époque; 35 c. de la nôtre.

« Item LVIII gallinæ valent XXIV solidos et II denarios. » (5 deniers la poule.)

« Item, cum caponibus et gallinis, in denarios VII solidos et VI de-« narios. »

« Item, una summa avenæ valet XII solidos. » Cette somme était le sixième du muid.

« Item, ad Pascha Domini, in denariis, VIII libras XI solidos et « VIII denarios. »

« Item, IV^{cc} XL.II ova valent IV solidos et VII denarios. » 1 denier et demi ou 11 centimes la douzaine.

« Item, ad festum S. Remigii, in denariis, XIII libras II solidos et « III denarios. »

(1) La livre tournois valait à cette époque 18 francs de notre monnaie, le sol 90 centimes, le denier 7 centimes et demi.

Digitized by Google

« Item, ad Candelosam (la Chandeleur), in denariis, IV libras « VII solidos. »

« Item, unum sestarium bladi valet XII solidos. » Cette mesure équivaut à la somme d'avoine, au moins pour le prix.

« Item, estoublagium (1) in septembri valet III solidos et IV dena-« rios. »

« Item, medietas molendini de DOUVILLA valet quita domino regi « XII libras. »

« Item, servitia pro jardinis claudendis, per annum V solidos. »

« Item, precariæ (2) carrucarum LIV solidos. »

« Item, servitium summagii (3) LX solidos. »

« Item, quoddam feodum debet I par cerothecarum, de III denariis. »

« Item, campipars et molta sica (*sic*) : duo modii et dimidium « bladi ; valet IX libras. » (3 livres 12 sols de l'époque, 64 fr. 80 c. de la nôtre, le muid ; nous avons vu que la mine valait 3 sols de l'époque, et qu'elle était un peu plus que le double du boisseau ; le muid était donc composé d'à peu près 14 mines et demie, ou 29 boisseaux.)

« Item, unum modium et dimidium avenæ valet C et VIII solidos. » (3 livres 12 sols de l'époque, 64 fr. 80 c. de la nôtre, le muid, comme le blé. Cette valeur parfaitement égale du blé et de l'avoine nous paraît un fait fort étrange.)

« Item, vendæ (4) et releveia valent per annum VI libras. »

« Summa totius valoris de Basquevilla, VI^{xx} libræ et VII denarii. »

Pièce de procédure émanée de la vicomté de Bernai (Eure), en 1286 (5).

Le deuxième document, communiqué par M. Le Prévost, est rédigé en français beaucoup plus correct et plus analogue à la langue moderne qu'on n'est habitué à le reconnaître dans les textes remontant à cette époque.

« A tous ceus qui ces letres verront e orront, le visconte de Bernay, saluz. Sachiés que par devant nos furent presens Ricard Malduit e Juliane sa fame o lautorité de li, qui reconnurent de lor bonne volonté que eus avoient vendu e otroié à labé e au covent de Saint Goire de Bauquierville une piece de terre assise en la paroisse de Saint Martin le Viell, entre la terre Guillaume Malduit

(1) Le chaumage, la récolte du chaume.

(2) Les corvées.

(3) Transport à dos de cheval.

(4) Les ventes, les coupes de bois dans la forêt de Bâqueville.

(5) Copié sur le titre original.

Digitized by Google

d'une partie et le quemin le Roy de l'autre. por dix livres de torneis (1), dont eus se tindrent por bien paiez par devant nos. et jura ladite Juliane o lautorité devant dite, sus les saintes Évangiles par devant nos, que en la dite pièce de terre aucune chose ne reclamera jamais, ne ne fera reclamer ne demander par li ne par autre por reson de doaire, de mariage encombré, ne de don por noces. ne dautre reson, quele que el soit. ne le dit abé ne le covent ne ceus qui auront cause diceus sur ceu dore en avant ne molestera ne ne traveillera en cort de saint yglise ne en cort laie. e obligerent quant à ceu les diz Ricard e Juliane eus e lor heirs e tous les biens meubles et immeubles, où quil soient, e lor cors à tenir prison, se eus en alouent encontre. en tesmoig. de laquel nos avons mis à ces letres le scel de la visconté de Bernay à la requeste des parties, sauf le droit le Roy e lautrui. Ce fu fet en lan de grace mil deus cenz e quatreving e sis. en jor de vendredi après la feste saint Martin dyver. »

— M. le président proclame le résultat du scrutin pour l'élection de onze membres du Conseil et de deux censeurs.

Sont réélus membres du Conseil :

MM. Guizot,	Duchesne aîné,
Lenormant,	Taillandier,
Teulet,	Naudet,
Hase,	Vitet,
Pasquier,	Aug. Thierry.

M. de Mas-Lâtrie est nommé en remplacement de feu M. Eyriès, dont les fonctions cessaient en 1849.

MM. Houel et Amédée Bouvier sont réélus censeurs pour l'exercice 1847.

La séance est levée à dix heures et demie.

II.

VARIÉTÉS.

8. — *Histoire archéologique de l'époque gallo-romaine de la ville de Rennes, comprenant l'étude des voies qui partaient de cette cité et celle de leur parcours, précédée de recherches sur les mon-*

(1) 180 francs de notre monnaie.

Digitized by Google

naies et antiquités trouvées dans les fouilles de la Vilaine pendant les années 1841-42-43-44-45-46, *et ornée de* 3 *cartes et de* 20 *planches lithographiées; par A. Toulmouche, professeur à l'École préparatoire de médecine de Rennes, etc.* Rennes, 1846; in-4° de 325 pages.

Cet ouvrage est l'un des plus complets qui aient été publiés depuis quelques années sur les antiquités romaines d'une des anciennes villes de la Gaule; il est d'autant plus intéressant qu'il concerne l'une de nos provinces où les découvertes se rapportant à cette période historique ont été le moins fréquemment constatées. La Bretagne semblait, en effet, par le grand nombre et l'importance de ses monuments d'origine gauloise, avoir longtemps absorbé l'attention des archéologues. Les mentions, quoique déjà assez nombreuses de découvertes d'antiquités romaines sur différents points de cette partie de la France, étaient donc loin d'offrir une masse aussi imposante d'indications positives.

Toutefois, le plan et le but de l'auteur ont plus particulièrement concentré ses recherches sur la ville de Rennes (*Condate Rhedonum*). Les travaux de canalisation, faits de 1841 à 1845 pour le redressement du cours de la Vilaine, en ont été la première occasion. Les résultats des découvertes faites dans le lit de cette rivière, dans l'enceinte ou dans les environs de la ville, ont été le principal objet de ce livre. Une commission avait été instituée par le préfet pour conserver à la ville les monnaies et autres objets précieux que ces travaux feraient rencontrer. Membre de cette commission, M. Toulmouche, en rédigea fort exactement les procès-verbaux, et rassembla, à l'appui de ces découvertes, soit par ses recherches personnelles, soit par le concours de ses collègues, soit par le secours de mémoires antérieurement publiés, tous les faits propres à faire connaître l'état de cette ville et même du pays environnant sous la domination des Romains. L'impression de son ouvrage fut votee par le conseil municipal de Rennes, qui a donné en cette occasion une preuve d'intérêt pour des recherches qui n'obtiennent pas toujours le même encouragement dans d'autres grandes villes.

La découverte la plus remarquable, constatée par les fouilles de la Vilaine, fut celle de monnaies dont on trouva une quantité extrêmement considérable, réunie presque sur un même point, dans une étendue de trente mètres environ, à quatre ou cinq mètres au-dessous du fond actuel de la rivière. Leur enfouissement paraît, à l'auteur, avoir été en grande partie le résultat d'offrandes ou d'ex-voto, mais il n'aura pas eu une cause unique; il semble s'être opéré lentement et successivement, soit dans les fissures de la roche schisteuse, qui forme la base du lit de la Vilaine, soit dans les limons et

Digitized by Google

sables de transport, pendant que ce dépôt d'alluvions se formait. Les monnaies consulaires, les plus anciennes, occupent la partie inférieure du dépôt; les monnaies impériales ont été enfouies postérieurement, et les pièces du moyen âge sont dans des dépôts plus récents encore. Ce comblement successif de la rivière est soigneusement décrit par l'auteur. Les monnaies consulaires, toutes en argent, se rapportent à plus de soixante familles romaines; le nombre des monnaies impériales, antérieures à Constantin, presque toutes en bronze, s'est élevé à douze ou quinze mille; il en a été trouvé un nombre infiniment moins considérable du Bas Empire.

L'auteur décrit toutes les monnaies consulaires et les principaux revers des monnaies impériales, dont il s'est rencontré de très-nombreuses variétés, et dont plusieurs sont assez rares. Les monnaies d'Auguste frappées à Lyon y étaient en fort grande abondance. L'auteur décrit et figure beaucoup de variétés de contremarques, particulièrement sur des monnaies d'Auguste, d'Agrippa, de Tibère, de Claude, de Néron, d'Hadrien, etc.

Quelques objets d'origine pareillement romaine, et surtout des objets de toilette, ont été aussi découverts et sont décrits dans cette partie de l'ouvrage; ainsi que des monnaies gauloises, mais en très-petit nombre et à types peu variés.

Dans une deuxième partie sont indiquées et décrites les monnaies françaises ou baroniales, ainsi que les objets d'art postérieurs à l'invasion romaine qui ont été découverts dans les mêmes fouilles. Le détail de ces fouilles y est donné très-minutieusement, et la plupart des objets sont figurés.

Une troisième partie, la plus importante et la plus curieuse, présente l'histoire archéologique de l'époque gallo-romaine de la ville de Rennes. L'auteur a rassemblé, non-seulement tous les faits qu'il a pu observer lui-même ou qui ont été recueillis dans ces derniers temps, mais encore il a extrait de descriptions plus anciennes, soit imprimées soit restées manuscrites, tout ce qui pouvait jeter quelque jour sur l'origine, la position, l'étendue, l'enceinte primitive, les développements successifs et les principaux monuments de *Condate Rhedonum* sous les Romains. Un plan fort détaillé rend ces descriptions plus claires et plus faciles à saisir.

Cette même partie de l'ouvrage contient un autre travail non moins intéressant, c'est la description des voies romaines qui aboutissaient à *Condate*, des différentes parties de l'Armorique ou des contrées environnantes. Ces voies, au nombre de huit ou neuf, sans parler de trois autres au nord et au sud de cette cité qu'elles ne traversent pas, en prouvent l'importance; la description très-détail-

Digitized by Google

lée de leur parcours fait connaître l'existence de plusieurs emplacements gallo-romains dont il n'y a point d'autre mention historique. Pour ce travail l'auteur a utilisé des recherches récentes et fort recommandables aussi, de deux autres antiquaires bretons, M. Bizeul et M. de La Monneraye; mais il discute leurs opinions, et il a su y joindre un grand nombre d'observations personnelles.

En somme, cet ouvrage sera fort utile pour la connaissance des antiquités romaines d'une partie de la Bretagne. On pourrait en retrancher, sans inconvénient, quelques citations d'ouvrages modernes, y ajouter des autorités originales plus anciennes, modifier peut-être même certains détails; mais l'auteur n'en a pas moins le mérite véritable d'avoir recueilli et publié, avec conscience, intelligence et une modeste réserve, un ensemble de faits très-intéressants qui auraient été perdus pour l'étude, et qui sont très-propres à éclairer cette partie de l'histoire et de l'archéologie de la France occidentale. C'est un excellent point de départ pour les sociétés archéologiques nouvellement créées en Bretagne.

III.

BIBLIOGRAPHIE (1).

65. — *Mémoires de la Société éduenne*. Troisième année. Autun, 1846. 1 vol. grand in-8°, 216 pages et 16 planches de monnaies. Paris, librairie de Dumoulin. Prix.......................... 8 fr.

66. — *Notice historique et archéologique sur les églises de Laon*, par M. Melleville; extraite de l'histoire de Laon, de cet auteur, et ornée de vignettes sur bois. 1847. In-8° de 5 feuilles 1/2, plus 12 vignettes. Laon, librairie de Huriez; Paris, librairie de Dumoulin.

J. DE G.

(1) Tous les ouvrages annoncés dans le *Bulletin de la Société de l'Histoire de France* se trouvent à la librairie de J. Renouard, rue de Tournon, n° 6.

DE L'IMPRIMERIE DE CRAPELET,
RUE DE VAUGIRARD, N° 9.

Digitized by Google

BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ

DE L'HISTOIRE DE FRANCE.

(N° 6. — JUIN 1847.)

AVIS.

Le tome II de la *Vie de saint Louis*, par Le Nain de Tillemont, sera mis en distribution le 25 de ce mois.

I.

PROCÈS-VERBAUX.

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,

TENUE LE 7 JUIN 1847,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. MAGNIN, VICE-PRÉSIDENT.

Les procès-verbaux de la séance du Conseil du 25 avril et de l'Assemblée générale du 3 mai sont lus et adoptés.

M. le Président proclame membres de la Société, après leur admission par le Conseil :

716. M. le comte D'ARGOUT, pair de France, présenté par M. de Barante ;

717. M. le comte Jules DE COSNAC, rue de l'Université, n° 16, présenté par M. J. Desnoyers ;

718. M. BONQUERREL, chef d'institution, rue de Fleurus, n° 19, présenté par M. Houël.

Ouvrages offerts à la Société.

Par M. le ministre de l'Intérieur :

Catalogue général des Cartulaires des Archives départemen-

Digitized by Google

tales, publié par la Commission des Archives départementales et communales; Paris, impr. roy., 1847; in-4°, 1 vol. de 285 pages.

De la part des auteurs :

Histoire de la Révolution française, par M. J. Michelet, t. I. Paris, Chamerot, 1847; 1 vol. in-8°.

Mémoire sur un opuscule anonyme (1) *intitulé : Summa brevis et compendiosa doctrina felicis expeditionis et abreviationis guerrarum ac litium regni Francorum*, par M. N. de Wailly. Extr. de la Bibl. de l'École des Chartes; 2e série, t. III, quatrième livraison, mars-avril 1847.

Loi d'union, par Sardat. Paris, mai 1847; br. in-8°, 3 exemplaires.

De la part de M. Gustave Brunet, de Bordeaux :

Poésies basques de Bernard Dechepare, recteur de Saint-Michel le Vieux, publiées d'après l'édition de Bordeaux de 1545, et trad. pour la première fois en français (Extr. du Recueil des Actes de l'Académie de Bordeaux). Bordeaux, 1847; in-8°, 82 pages.

Anciens patois de la France; Monitoire de 1546. Bordeaux, 1846 (extr. du même Recueil); br. in-8° de 36 pages.

De la part des Sociétés ci-après indiquées :

Bulletin de la Société archéologique de Sens; année 1846; 1 vol. in-8°.

Bulletin monumental..., publié sous les auspices de la Société française pour la conservation et la description des monuments nationaux, et dirigé par M. de Caumont; XIIIe vol., n° 4, in-8°. Caen, 1847.

De la part de l'éditeur :

Bulletin du bibliophile, avril 1847. Paris, Téchener.

Le secrétaire (M. J. Desnoyers) offre au Conseil, au nom de la famille Target dont il est membre, plusieurs exemplaires d'une pièce intitulée : *Observations de Target sur le procès de Louis XVI* (2).

(1) Cet opuscule a été composé sous le règne de Philippe le Bel.

(2) Cet écrit, publié par Target, en décembre 1792, fort peu de jours après le refus qu'il avait fait de défendre Louis XVI, est généralement très-peu connu, quoiqu'il ait été réimprimé en 1806. Il figure déjà néanmoins dans le recueil le plus complet de tous les rapports et de toutes les opinions concernant le procès, dans l'*Histoire impartiale du procès de Louis XVI* par Jauffret; Paris, chez Perlet, 1792 et 1793, 8 vol. in-8°. Il y est inséré en entier dans le tome IV, pages 86 à 91, après la séance de la Convention du 14 décembre; le plaidoyer de Desèze ne fut lu qu'à la séance du 22. Ces *Observations* de Target ont été en outre mentionnées plusieurs fois depuis, et plus particulièrement en 1807, par M. Muraire, dans l'éloge qu'il prononça de Target, comme premier président de la Cour de cassation dont Target était membre; en 1826, par M. Dumon, alors avocat, aujourd'hui ministre des finances, dans une notice jointe au volume

Digitized by Google

Correspondance.

M. de Barante exprime le regret de ne pouvoir présider cette séance, à cause de la discussion de la loi sur les études médicales à la Chambre des pairs.

— M. le duc Pasquier et M. Augustin Thierry offrent des remercîments de leur réélection comme membres du Conseil; ils regrettent vivement d'être habituellement empêchés d'assister à ses séances, le premier par ses fonctions de président de la Chambre des pairs, le second par l'état de sa santé.

— M. Lorin, archiviste du département de l'Eure, remercie le Conseil de son admission récente au nombre des membres de la Société.

— M. Gustave Brunet, président de l'Académie des sciences et belles-lettres de Bordeaux, fait hommage des deux notices ci-dessus indiquées. Il lui semblerait utile que la Société fît entrer dans ses publications la traduction d'un choix des meilleurs mémoires relatifs à l'histoire de France, insérés dans des recueils académiques étrangers, tels que l'*Archæologia,* publié par la Société des antiquaires de Londres. Cette collection, composée de près de trente volumes in-4°, renferme un assez grand nombre de notices neuves et intéressantes.

— M. le comte J. de Cosnac informe le Conseil qu'il possède une copie des Mémoires de Daniel de Cosnac, archevêque d'Aix, membre de sa famille. Cette copie lui semble, à raison de son étendue, plus complète que celle communiquée à la Société par M. le docteur Long; elle est accompagnée d'un grand nombre de pièces

des *Annales du Barreau français,* qui contient les principaux plaidoyers de Target (*Barreau ancien*, t. III); en 1828, par M. de Barante, dans son éloquent discours de réception à l'Académie française, en remplacement de M. Desèze, dont il prononçait l'éloge.

Si cet écrit, qui présente avec énergie, en faveur du roi, les principaux motifs propres à le faire absoudre par la Convention, eût été plus connu, quelques historiens tels que Montgaillard, et tout récemment M. de Lamartine, dans son *Histoire des Girondins*, n'auraient pas injustement et amèrement reproché à Target son refus de se charger de la défense de Louis XVI. En effet, renonçant aux priviléges et à la sauvegarde qui entourent les fonctions d'avocat, Target publia spontanément, et sans être obligé d'examiner des faits dont la discussion était dangereuse pour le roi lui-même, un plaidoyer extrajudiciaire, non moins courageux que celui de ses illustres défenseurs, Malesherbes, Tronchet et Desèze. — On peut voir dans les *Débats* et *le Siècle* du 10 mai dernier, et dans *le Constitutionnel* du 11, une lettre du petit-fils de Target en réponse aux faits erronés avancés par M. de Lamartine, à l'égard de ce célèbre avocat et jurisconsulte.

Digitized by Google

originales et de lettres, relatives à l'administration diocésaine et à la vie publique et privée de ce prélat. M. J. de Cosnac se propose depuis longtemps de donner de la publicité à ces mémoires, en les accompagnant de notices propres à en rendre la lecture plus facile. Il désirerait que le Conseil voulût bien suspendre sa décision à l'égard de la publication projetée, jusqu'à ce qu'il se fût entendu avec lui à ce sujet.

M. Lenormant et M. J. Desnoyers donnent quelques détails sur la proposition et les manuscrits de M. le comte J. de Cosnac. M. Lenormant considère cette seconde copie des Mémoires comme antérieure, par l'époque de sa rédaction, à celle que possède M. Long. L'archevêque d'Aix donne, en effet, des renseignements sur sa jeunesse et entre dans des détails sur certains événements dont il devait parler moins librement dans un âge plus avancé. Il sera donc nécessaire de comparer avec attention les deux manuscrits, et de conserver en note les différences de rédaction les plus importantes. Il y aurait aussi un choix scrupuleux à faire dans les pièces accessoires. M. J. de Cosnac, qui a témoigné le désir de se faire recevoir membre de la Société, est tout disposé à se prêter, pour sa part, dans l'intérêt de cette publication, aux vues que le Conseil jugerait le plus convenables et le plus utiles à son succès.

Le Conseil admet en principe l'impression de cet ouvrage et se réserve d'aviser aux détails d'exécution.

Objets d'administration. — Travaux de la Société.

Le secrétaire présente l'état des impressions.

Vie de saint Louis, t. II. — Les feuilles 1 à 28 sont tirées, la feuille 29 sous presse, la feuille 30 en seconde.

Registres de l'Hôtel de Ville de Paris, t. III. — Les feuilles 1 à 5 sont tirées, les feuilles 6 à 11 en épreuves.

Commynes, t. III. — Mademoiselle Dupont doit remettre prochainement la notice biographique; l'impression de la table est terminée.

Annuaire de 1848. — La 1re feuille est à peu près composée en placards.

M. de Wailly informe le Conseil qu'un examen plus scrupuleux de la copie intégrale de la *Vie de saint Louis*, par Le Nain de Tillemont, a permis à l'éditeur M. de Gaulle et à lui-même, en sa qualité de commissaire responsable, de reconnaître la nécessité d'adjoindre un sixième volume aux cinq dont l'impression a déjà été votée. Dans ce cas même, chaque volume devra comprendre 32 feuilles,



Digitized by Google

et il n'y aura pas possibilité d'ajouter de pièces accessoires. Le Conseil autorise la publication des six volumes, mais sans aller au delà. L'importance de cet ouvrage, pour l'étude sérieuse du XIIIe siècle, justifiera suffisamment le Conseil d'en avoir entrepris la publication.

M. de Wailly renouvelle sa proposition de compléter les Mémoires de Beauvais-Nangis par une suite de notices biographiques sur les membres du Parlement de Paris, vers 1660. M. Ravenel croit ce document manuscrit déjà publié ; il en fera la vérification.

M. Guérard, président du comité de publication, explique comment ce comité n'a point encore eu de renseignements suffisants pour émettre une opinion motivée sur divers projets renvoyés à son examen ; il espère qu'avant la prochaine séance ces difficultés auront été levées.

Le même membre expose que l'un des motifs pour lesquels il n'a point encore été pris de détermination à l'égard de *Frédégaire*, est la question de savoir si l'ouvrage devra être accompagné d'une traduction, suivant le désir de M. Taranne, proposé pour éditeur. Les avis du comité étant divisés à cet égard, le Conseil pourra seul résoudre la question. Un autre motif a retardé la décision du comité : plusieurs fois déjà il a été question dans le Conseil de l'utilité de publier un choix de chroniques vraiment originales, en les dégageant des répétitions surabondantes qui les allongent sans profit pour l'histoire. Ces chroniques seraient accompagnées de sommaires analytiques qui tiendraient lieu de traductions. *Frédégaire* pourrait faire partie de ce recueil.

M. Lenormant rappelle que Grégoire de Tours, Eginhard et Richer ayant été déjà publiés par la Société, chacun isolément et avec traduction, il conviendrait peut-être de faire de même à l'égard de *Frédégaire*, qui comble un vide notable entre ces historiens. Toutefois le Conseil prend en considération et admet en principe le projet du *Recueil de Chroniques originales* proposé par M. Guérard ; il en renvoie le plan et les moyens d'exécution au comité de publication.

Élections.

Le Conseil procède au renouvellement annuel de son bureau. Sont élus :

Président..........	M. de Barante.
Vice-présidents.....	M. Magnin. M. de Wailly.
Secrétaire.........	M. J. Desnoyers continue ses fonctions jusqu'en 1849.

Digitized by Google

Secrétaire-adjoint..... M. Teulet.
Trésorier et archiviste. M. Duchesne aîné.

Comité de publication.

MM. Guérard (président); Lenormant, de Wailly, Ravenel.

Comité des fonds.

MM. de Roissy, Bottée de Toulmon, Lascoux et Gadebled.

La séance est levée à cinq heures.

II.

DOCUMENTS.

Nous empruntons au *Moniteur* du 26 juin le document suivant :

Rapport au Roi, sur l'état des travaux exécutés depuis 1835 *jusqu'en* 1847 *pour le Recueil et la publication des Documents inédits relatifs à l'histoire de France.*

15 avril 1847.

« Sire,

« J'ai eu l'honneur de soumettre à Votre Majesté, pendant ma première administration (1), un exposé des travaux exécutés de 1835 à 1839 pour le Recueil des Documents inédits relatifs à l'histoire de France, qui se publie par vos ordres et par les soins du ministère de l'instruction publique.

« Dès cette époque, cette entreprise toute nationale, dont l'un de mes plus illustres prédécesseurs avait conçu la pensée, et à laquelle, grâce à votre haute approbation et au concours éclairé des Chambres, il avait pu donner un commencement d'exécution, avait reçu de grands développements et produit d'importants résultats. L'organisation des comités historiques avait été complétée, et une vive impulsion donnée aux études d'histoire et d'archéologie nationales. Plusieurs publications intéressantes avaient été commencées ou terminées. Je ne reviendrai pas sur le mérite de ces publications, qui ont déjà été appréciées dans de précédents rapports (2). Je me contenterai de remettre sous les yeux de Votre Majesté la simple énumération de celles qui avaient été, dès lors, livrées au public.

(1) Rapport au Roi sur le budget général des dépenses pour l'exercice 1840 (janvier 1839).

(2) Rapport de M. Guizot au Roi, 27 novembre 1834.
Id. 2 décembre 1835.

Digitized by Google

« — Les tomes I et II des *Négociations relatives à la succession d'Espagne sous Louis XIV*, publiés par M. Mignet.

« — Les trois premiers volumes des *Mémoires militaires relatifs à la succession d'Espagne*, extraits de la Correspondance de la cour et des généraux, par le lieutenant général Devault, publiés par M. le lieutenant général Pelet, et accompagnés de cartes géographiques et de plans nécessaires à l'intelligence des opérations militaires.

« — Les deux premiers volumes de la *Chronique des ducs de Normandie*, par Benoît, trouvère anglo-normand du XII[e] siècle, publiés par Francisque Michel, d'après un manuscrit du Musée britannique.

« — *Journal des états généraux de France tenus à Tours en 1484, sous le règne de Charles VIII*, rédigé en latin par Jean Masselin, député du bailliage de Rouen, publié et traduit, pour la première fois, sur les manuscrits inédits de la Bibliothèque du Roi, par M. Adhelm Bernier.

« — *Ouvrages inédits d'Abélard pour servir à l'histoire de la philosophie scolastique en France*, publiés par M. Victor Cousin.

« — *Les procès-verbaux du conseil de régence du roi Charles VIII pendant les mois d'août 1484 à janvier 1485*, publiés par M. Adhelm Bernier.

« — *Règlements sur les arts et métiers de Paris*, rédigés au XIII[e] siècle et connus sous le nom de *Livre des métiers d'Étienne Boileau*, publiés par Depping.

« — *Paris sous Philippe le Bel*, d'après des documents originaux et notamment d'après un manuscrit contenant le rôle de la taille imposée sur les habitants de Paris en 1292, publié par M. H. Géraud.

« — *La Croisade contre les hérétiques albigeois*, écrite en vers provençaux par un poëte contemporain, traduite et publiée par M. Fauriel.

« — *Relations des ambassadeurs vénitiens sur les affaires de France au* XIII[e] *siècle*, recueillies et traduites par M. Tommaseo.

« — *Rapport sur les monuments historiques des arrondissements de Nancy et de Toul*, accompagné de cartes, plans et dessins, par M. Grille de Beuzelin.

« — Les *Éléments de paléographie*, par M. Natalis de Wailly.

« Je dois remarquer que cette dernière publication a beaucoup contribué, depuis quelques années, à répandre le goût des études paléographiques et des recherches historiques, et à augmenter le nombre de nos collaborateurs.

(*La suite au prochain numéro.*)

Digitized by Google

III.

VARIÉTÉS.

9. — L'histoire de Henri VIII et du schisme d'Angleterre, par M. Audin (voir *Bibliographie*, n° 77), est le complément des travaux sérieux que l'auteur a publiés récemment sur Luther et sur Calvin. Fidèle aux principes qui ont inspiré ses précédents ouvrages, M. Audin, en retraçant l'histoire de la lutte de Henri VIII contre la papauté représentée par Léon X, Clément VII et Paul III, s'attache principalement à nous montrer, en regard des excès du despote anglais, oppresseur des libertés et des consciences, le catholicisme défendant contre la révolution religieuse les idées de justice et de civilisation. Cette étude approfondie d'une période si considérable de l'histoire de la réforme ne remplit pas, à beaucoup près, tout l'ouvrage; elle n'a que sa juste part dans le développement des faits historiques du règne de Henri VIII dont M. Audin expose le tableau complet. La vie politique et la vie intime de ce prince y sont traitées avec un grand soin, et les épisodes si dramatiques qui ont rempli l'une et l'autre n'ont peut-être jamais rencontré un historien mieux inspiré et plus fidèle. Le lecteur remarquera surtout les chapitres consacrés au divorce de Henri avec Catherine d'Aragon, à Thomas More, à la destruction des couvents, au supplice d'Anne Boleyn. A l'aide de documents recueillis dans les archives de l'Angleterre, de la France et de l'Italie, l'auteur a rectifié quelques inexactitudes commises à dessein ou involontairement par les écrivains protestants, et fait connaître des particularités neuves à beaucoup d'égards. La bibliothèque Vaticane, à Rome, lui a fourni des lettres autographes de Henri à Anne Boleyn, des pièces inédites sur la lutte de Clément VII avec le roi d'Angleterre, et sur les intrigues diplomatiques de Wolsey; la Minerve, des renseignements nouveaux sur le sac de Rome et les disputes des universités italiennes à l'occasion du divorce de Henri avec Catherine d'Aragon; la bibliothèque Magliabecchi, à Florence, des dépêches des ambassadeurs vénitiens en Angleterre; celle du Roi, à Paris, la correspondance d'un agent français auprès du cabinet britannique; enfin le *British Museum* de Londres, entre autres textes précieux, la correspondance du connétable de Bourbon vendant à Henri VIII la couronne de François Ier.

On voit que ce nouveau travail de M. Audin est puisé aux meilleures sources. Riche de faits et de détails instructifs, il offre en même

Digitized by Google

temps des vues élevées et des pensées généreuses auxquelles on applaudirait lors même qu'on ne partagerait pas toutes les convictions politiques et religieuses qui les ont fait naître. Les lignes suivantes qui terminent l'ouvrage donneront une idée de l'esprit du livre et de la manière de l'auteur. « Il n'est pas inutile de remarquer que les théories exagérées sur le pouvoir royal, datent, en Europe, précisément de l'introduction de la réforme. Il semble que l'avénement du protestantisme devait être pour les peuples une transition aux formes représentatives, il n'en est rien cependant. Voyez en Allemagne, où les institutions démocratiques tombent et sont remplacées par le régime monarchique; la Suède, où après l'extinction du catholicisme, Gustave, en montant sur le trône, anéantit les libertés communales; le Danemark, où sous Christiern le peuple cesse de faire partie de la représentation nationale; l'Angleterre, enfin, qui, séparée violemment de l'unité catholique, subit le joug dégradant de Henri VIII. On se demande si cette coïncidence singulière est un simple accident dans l'histoire de l'humanité, ou bien s'il existe une connexion secrète entre le protestantisme et l'établissement de l'absolutisme. L'historien ne doit pas hésiter à déclarer que si le catholicisme eût conservé son empire exclusif sur l'Europe, le pouvoir royal se serait limité, et que les formes représentatives que le catholicisme *sauvegardait* n'auraient pas complétement disparu. »

10. — Une circulaire ministérielle du 31 mai 1842 a prescrit aux préfets de faire rechercher les cartulaires qui existent dans les archives des départements et qui forment une des catégories les plus importantes des manuscrits conservés dans ces précieux dépôts. C'est d'après les renseignements fournis à ce sujet par les archivistes que M. Géraud a donné dans ce *Bulletin* l'indication abrégée des cartulaires des archives (année 1843, p. 23-28, 50, 55-61). Ces renseignements ont été rassemblés et coordonnés par la Commission des Archives, qui publie aujourd'hui le résultat de ce travail sous le titre de *Catalogue général des cartulaires des archives départementales* (1). Ce catalogue est disposé en tableaux qui font connaître dans leurs huit premières colonnes : l'établissement ou fonds d'où provient chaque manuscrit, le titre, le nom ou l'objet du volume, le format, la matière, le nombre des feuillets, l'année ou l'époque approximative de l'écriture, le nombre des pièces transcrites, la date des pièces. Une dernière colonne offre la description matérielle des cartulaires, suivie de détails sur leur con-

(1) Voir la *Bibliographie*, n° 71.

Digitized by Google

tenu. Le nombre total des volumes inventoriés et décrits dans ce catalogue est de 2836 ; mais il faut remarquer que dans l'inventaire on a compris, outre les cartulaires proprement dits, exécutés à une époque ancienne du moyen âge, les volumes de copies modernes composés de transcriptions de même nature. Nous ne pouvons indiquer ici toutes les richesses historiques que le catalogue signale à l'attention des érudits. Au point de vue du nombre des cartulaires, les départements du Nord, de la Côte-d'Or, du Doubs, de la Meurthe, de la Meuse, des Basses-Pyrénées, de la Seine-Inférieure, tiennent le premier rang. Un seul département, celui de Maine-et-Loire, renferme un cartulaire du xe siècle. Il n'en existe que trois du xie : un dans les Bouches-du-Rhône, un dans la Seine-inférieure et un dans la Vienne. Les plus anciens titres, transcrits dans les cartulaires, sont du ve siècle; on n'en trouve de cette date que dans le département des Bouches-du-Rhône, et à Paris aux Archives du royaume. Il y en a du vie siècle à Angers, à Châlons-sur-Marne, à Mâcon; du viie, à Laon, à Troyes, à Dijon, à Chaumont, à Lille, à Colmar, à Paris; du viiie, à Mézières, à Marseille, à Angoulême, à Nîmes, à Montpellier, à Angers, à Colmar, à Vesoul. La publication de ce catalogue sera accueillie avec empressement par toutes les personnes qui s'occupent de l'étude des documents originaux de l'histoire de France. C'est un très-heureux commencement d'exécution du projet que le gouvernement a conçu de faire connaître par un inventaire général les titres anciens de toute nature conservés dans les archives des départements et des communes.

11. — En 1842, le ministre de l'instruction publique chargea M. Jules Delpit de recueillir dans les divers dépôts d'archives de Londres « tout ce qui, complétant la collection des documents rapportés par Bréquigny, pourrait intéresser notre histoire et notre littérature nationale. » Le volume que vient de faire paraître M. Delpit (1) est le premier résultat de cette mission, dont il a déjà été question dans ce *Bulletin* (année 1843, p. 119). L'éditeur publie ce livre à ses frais, et bien qu'on n'y trouve peut-être que peu de documents d'une valeur historique de premier ordre, on saura gré à M. Delpit d'avoir fait connaître au public un ensemble de pièces dont un grand nombre seront consultées avec fruit, et d'en avoir accompagné le texte d'observations qui en font ressortir l'intérêt. Après un avant-propos où il expose le but et le plan de sa publication, l'éditeur a placé une introduction très-étendue divisée en trois parties. La première contient l'énumération et l'exposé critique des travaux exécutés en Angleterre dans l'intérêt

(1) Voir la *Bibliographie*, n° 72.

Digitized by Google

de l'histoire de France. La plus ancienne mission scientifique, confiée à des savants français pour explorer les archives de Londres, est celle de MM. Mathurin Esnault et Leprévost, chargés, en 1674, de recueillir tout ce qui pouvait intéresser l'ordre de Saint-Lazare et les autres ordres hospitaliers et militaires établis en France. M. Delpit n'y consacre que trois pages et s'occupe ensuite avec beaucoup de détail de la mission donnée à M. de Bréquigny, de 1764 à 1767, de ses recherches à Londres et de leur résultat, de l'examen des copies de titres qu'il a laissées et des travaux entrepris récemment sur sa collection, aujourd'hui déposés à la Bibliothèque royale. On sait que les recherches de Bréquigny avaient principalement pour but de retrouver, soit à la Tour soit à l'Échiquier de Londres, les archives qu'on croyait avoir été autrefois enlevées de France par les Anglais, comme l'attestaient et la tradition et le témoignage formel de Thomas Carte, auteur du *Catalogue des Rôles gascons*, publié en 1743. M. Delpit affirme que cette opinion n'était pas fondée, que, ni au combat de Bellefoge, sous Philippe Auguste, ni depuis, les Anglais n'ont jamais enlevé les archives des provinces qu'ils avaient occupées en France, et que nulle part à Londres on n'a trouvé la trace de cette prétendue spoliation. Il est à regretter que l'auteur ait mêlé à cette discussion des imputations très-peu justifiées contre le caractère de Bréquigny. On ne saurait approuver non plus ni le fond ni la forme de ses attaques contre le savant, chargé, en 1834, par le ministre, de publier un choix de pièces tirées de la collection de Bréquigny.

Nous ne suivrons pas M. Delpit dans les détails qu'il donne sur sa mission, et sur les motifs qui l'ont amené à publier lui-même son travail. La seconde partie de l'introduction, intitulée : *Description des archives visitées*, contient d'abord de précieux renseignements sur le dépôt de Guild-Hall, ou de la mairie de Londres, et ses quatre principales divisions : 1° collection de chartes originales ; 2° répertoire et rôle des testaments ; 3° cartulaires et manuscrits ; 4° registres de la mairie. On trouve ensuite une notice bien faite sur l'histoire municipale de Londres, rédigée à l'aide des matériaux que les riches archives de Guild-Hall ont fournis à l'auteur. Les points principaux traités dans cette notice sont les suivants : La mairie, opinion qu'on s'en faisait à Londres pendant le moyen âge ; effet de la conquête sur l'organisation politique de cette ville ; établissement et développements de la mairie ; électeurs municipaux ; répartition et levée des impôts : corporation des métiers ; administration de la justice municipale ; enregistrement à Guild-Hall des transactions et contrats des particuliers. Les deux

Digitized by Google

derniers chapitres de la seconde partie, traitent de la bibliothèque des avocats de Londres et des archives provenant de l'Échiquier, et déposées à *Chapter-House*, ancienne salle du chapitre de Westminster. La notice qui concerne les archives de Chapter-House est développée et très-digne d'attention; elle se termine par un catalogue des documents de ce dépôt qui intéressent l'histoire de France. La troisième partie de l'introduction a pour titre : *Analyses ou résumés des principaux renseignements qui se trouvent dans ce volume.* Ces analyses sont le fruit d'un long travail qui suppose des connaissances historiques étendues et variées. Les indications fournies par les pièces y sont classées dans l'ordre suivant : Histoire générale; histoire des provinces; histoire littéraire, ecclésiastique, militaire, judiciaire, municipale, financière, commerciale, numismatique, histoire de l'agriculture et histoire statistique. Viennent ensuite les textes mêmes des documents recueillis par M. Delpit dans les archives de la mairie de Londres, du duché de Lancastre, de la bibliothèque des avocats et de la première partie de l'Échiquier (à *Chapter-House*). Les pièces y sont disposées par ordre chronologique, textuellement pour celles qui étaient inédites, et par analyse pour celles qui sont déjà publiées. Le recueil est terminé par une table chronologique et par une table des matières très-détaillée. Il est à désirer, dans l'intérêt des études historiques, que ce volume, qui forme d'ailleurs par lui-même un tout indépendant et complet, soit suivi d'autres volumes comprenant l'ensemble des documents français conservés dans les archives de la Grande-Bretagne.

12. — On lit dans le *Moniteur* du 25 juin : « En ce moment une cinquantaine d'ouvriers terrassiers et plusieurs tombereaux sont occupés à abaisser le sol de l'ancienne rue de l'Orme Saint-Gervais (aujourd'hui rue François-Miron) de 1 mètre 40 centimètres en moyenne, de sorte que les anciennes marches de l'église vont être restituées. Hier et aujourd'hui, les ouvriers ont mis à découvert de nombreux tombeaux, les uns en plâtre, datant du XVe ou XVIe siècle, les autres en pierre, d'une date beaucoup plus ancienne. M. le préfet de la Seine, ayant été prévenu de la découverte de ces tombeaux, a ordonné sur-le-champ des mesures convenables pour qu'ils fussent maintenus aux places mêmes qu'ils occupent. Pour obéir à cette prescription, les ouvriers se sont mis sur-le-champ à creuser des fosses de 1 mètre 50 centimètres de profondeur, dans lesquelles ils rétablissent les tombes au fur et à mesure que leurs pioches les découvrent. A midi, on a découvert le cercueil d'une femme, taillé en pierre, et parfaitement conservé. *Les historiens*

Digitized by Google

qui se sont occupés des antiquités parisiennes ne disent point qu'il y ait eu de cimetière en cet endroit (1), mais seulement un orme qui a donné son nom à la rue. Les paroissiens se rassemblaient au pied de cet arbre, après les offices, pour parler d'affaires. Les juges *de dessous l'orme* y tenaient leurs audiences ; les juges du seigneur s'y réunissaient aussi, et les vassaux y venaient reconnaître ou payer leurs redevances.

« En continuant ces fouilles, on a trouvé, à 56 mètres du portail de l'église Saint-Gervais, un grand sarcophage sur lequel on a reconnu quelques traces de gravure en creux. Ce sarcophage, qui remonte, à ce qu'on croit, à la fin du XII[e] siècle, a été transporté au musée de Cluny, ainsi que quelques autres fragments. »

Découvertes archéologiques dans les départements.

AVEYRON. Un cultivateur d'Emolin a trouvé un petit pot de terre renfermant vingt à trente pièces dont une d'or et les autres d'argent. Parmi ces pièces, toutes de la dernière moitié du XVI[e] siècle ou du commencement du XVII[e], il s'en trouve une qui doit manquer dans bien des collections particulières ; elle est du cardinal de Bourbon, roi des ligueurs sous le nom de Charles X.

GERS. Des fouilles pratiquées dans la plaine du Gers, près d'Auch, ont mis à découvert, entre autres objets d'antiquité, une tête en marbre d'Italie, de grandeur naturelle. Elle représente un homme d'un âge mûr, les cheveux courts et la barbe rare. Cette tête paraît être celle d'un empereur ou d'une personne illustre de l'antiquité. Elle est dans un état parfait de conservation et n'a de fruste qu'une partie peu considérable de la joue gauche. Les traits de la figure, sculptés par une main habile, portent l'empreinte de la douleur, et la disposition du cou indique que le buste, lorsqu'il était sur son socle, devait être incliné en arrière.. (*Opinion,* d'Auch.)

NORD. Il y a quelques semaines, des ouvriers terrassiers travaillant dans l'emplacement d'un ancien bois défriché, près du hameau de Notre-Dame au Bois, entre les communes de Bruille et d'Odomez (Nord), trouvèrent un vase en bronze contenant environ 1200 médailles romaines d'argent du Bas-Empire. Ces pièces, d'un métal plein d'alliage, se rapportent au règne des Posthume et des

(1) L'auteur de l'article du *Moniteur* se trompe en ceci. Quelques historiens avaient depuis longtemps signalé l'existence d'un cimetière au lieu où ces découvertes ont été faites. Déjà, en 1818, un grand nombre de tombes en pierre, remplies d'ossements, avaient été trouvées au même endroit. N. d. R.

Digitized by Google

empereurs et tyrans contemporains. Malheureusement le vase avait été brisé par les outils des travailleurs.

Dans l'endroit même où cette trouvaille a été faite, on voit encore les restes de la voie romaine allant de Bavai à Tournai, après avoir traversé l'Escaut au point indiqué sous le nom de *Pons-Scaldis* dans l'Itinéraire d'Antonin, point qu'occupe aujourd'hui le petit village d'Escaupont. La voie romaine, qui liait les deux principales cités des Nerviens, est parfaitement intacte entre les territoires d'Escaupont et de Château-l'Abbaye, où elle porte le nom de *Chaussée-Brunehaut*, et sert de bornes, du côté du nord-est, aux bois Le Prince et Suchemont. (*Écho de la frontière.*)

IV.

BIBLIOGRAPHIE (1).

67. — *Annales historiques des Basses-Alpes.* Septième année. Tome VII, in-8° de 24 feuilles. 1847, Digne, imprimerie et librairie de Repos.

68. — *Archéologie chrétienne,* ou *Précis de l'Histoire des monuments religieux du moyen âge;* par M. l'abbé J. J. Bourassé. Quatrième édition. In-8° de 24 feuilles, plus 1 gravure. A Tours, imprimerie et librairie de Mame.

69. — *Armorial général d'Hozier,* ou *Registre de la noblesse de France;* continué par M. le président d'Hozier, ancien juge d'armes de France et vérificateur près le conseil du sceau, et M. le comte Charles d'Hozier, son frère. Registre VII, volume XI. In-8° de 31 feuilles 1/2, plus 27 planches, portraits et armes. 1847, Paris, imprimerie de Duverger. Se trouve chez le comte Charles d'Hozier, rue Saint-Christophe, 10.

70. — *Bibliothèque royale.* Extraits du *Moniteur* des 13 et 17 mai. Lettre de M. Naudet, directeur de la Bibliothèque royale, à M. le ministre de l'instruction publique. In-8° de 1 feuille. Paris, 1847, imprimerie de Dupont.

71. — *Catalogue général des cartulaires des archives départementales;* publié par la Commission des Archives départementales

(1) Tous les ouvrages annoncés dans le *Bulletin de la Société de l'Histoire de France* se trouvent à la librairie de J. Renouard, rue de Tournon, n° 6.

Digitized by Google

et communales. Paris, Imprimerie royale, 1847. In-8° de VII-285 pages.

72. — *Collection générale des documents français qui se trouvent en Angleterre;* recueillis et publiés par Jules Delpit. Tome Ier. Archives de la mairie de Londres, du duché de Lancastre, de la bibliothèque des avocats, et première partie de l'Échiquier. Paris, imprimerie de Dondey-Dupré, librairie de Dumoulin, 1847. In-4°. de CCXLVII pages.

73. — *Dictionnaire de géographie ancienne et moderne,* contenant tout ce qu'il est important de connaître en géographie physique, politique, commerciale et industrielle, et les notions indispensables pour l'étude de l'histoire; par MM. Achille Meissas et Michelot. In-8° de 59 feuilles 3/4 avec 8 cartes. 1847, Paris, imprimerie de F. Didot, librairie de Hachette. Prix.......... 7 fr. 50

74. — *Grégoire de Tours au concile de Braine;* par Stanislas Prioux. In-8° de 2 feuilles 1/2. 1847, Paris, imprimerie de Pillet fils aîné, librairies de Sagnier et Bray et de Dumoulin; à Soissons, chez madame Vautage.

75. — *Histoire de France, depuis les temps les plus reculés;* par MM. A. Roche et Ph. Chasles. Tome Ier (*Histoire de France du moyen âge*); par M. A. Roche. In-8° de 33 feuilles. 1847, Paris, imprimerie et librairie de F. Didot; à Londres, chez l'auteur.

76. — *Histoire de France, depuis les temps les plus reculés jusqu'en* 1847, d'après MM. de Sismondi, Augustin Thierry, Guizot, de Barante, Michelet, Henri Martin; par Laponneraye. Première livraison. In-8° de 1 feuille. 1847, Paris, imprimerie de Delanchy. Se trouve rue de Sorbonne, 1.

L'ouvrage aura 2 volumes.

77. — *Histoire de Henri VIII et du schisme d'Angleterre,* par M. Audin, membre des académies royales de Lyon, de Turin, et de l'académie Tibérine de Rome, avec le portrait de Henri VIII d'après Holbein, une *antienne* en musique, à quatre voix, par Henri VIII, et plusieurs *fac-simile*. Paris, imprimerie de Fain et Thunot, librairies de Maison, de Sagnier et Bray, et de Lecoffre. 2 vol. in-8° de 4-XX-563 et 567 pages.

78. — *Histoire de la Peinture sur verre en Limousin;* par l'abbé Texier. In-8° de 115 pages avec planches. 1847, Paris, librairies de Didron et de Dumoulin. Prix........................ 4 fr. 50

Digitized by Google

79.— *Histoire des Girondins*; par M. A. de Lamartine. Tome VII. In-8° de 26 feuilles. — Tome VIII. In-8° de 24 feuilles 1/4. 1847, Paris, imprimerie de Plon, librairies de Furne et de Coquebert. Prix du volume.. 5 fr.

Fin de l'ouvrage. Le tome VIII et dernier est broché avec un carton in-8° d'un quart de feuille, portant les pages 19, 20, 29 et 30, se rapportant au livre XXXIVe de l'ouvrage.

80.— *Histoire du Siége de Beauvais en* 1472; par Constant Moisard. In-18 de 72 pages, avec 2 planches. 1847, Paris, librairie de Dumoulin. Prix.................................... 75 c.

—18. *Histoire générale des Missions catholiques depuis le* XIIIe *siècle jusqu'à nos jours*; par M. le baron Henrion. Livraisons 84 à 115. Tome Ier, seconde partie. In-8° de 1/4 de feuille. — Feuilles 3 à 18. In-8° de 16 feuilles 1/2, plus 29 gravures. 1847, Paris, imprimerie de Rignoux, librairie de Gaume frères. Prix de la livraison.. 30 c.

L'ouvrage aura 2 volumes.

82 — Histoire nationale. *Les Gaulois dans leurs transformations*; par MM. de Roffiac et Bouhier. In-8° de 3 feuilles 1/4. 1847, Paris, imprimerie de Lacrampe. — Chez M. Bontems, rue Bourbon-Villeneuve, 29.

Première série. L'ouvrage sera publié en 40 séries qui formeront 2 volumes.

83. — *Histoire universelle*; par César Cantu; soigneusement remaniée par l'auteur, et traduite sous ses yeux par Eugène Aroux, ancien député, et Piersilvestro Leopardi. Tome XII. In-8° de 50 feuilles 1/2. 1847, Paris, imprimerie et librairie de F. Didot. Prix.. 6 fr.

84. — *Mémoire succinct sur la question de savoir si* Agendicum *des Commentaires de César est la ville de Sens*, présenté au congrès scientifique ouvert à Sens le 31 mai 1847; par Ch. Armand Opoix, de Provins. In-4° de 1 feuille 1/2. 1847, Paris, imprimerie de Brière.

J. de G.

DE L'IMPRIMERIE DE CRAPELET,
rue de Vaugirard, n° 9.

Digitized by Google

BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ

DE L'HISTOIRE DE FRANCE.

(N° 7. — JUILLET 1847.)

I.

PROCÈS-VERBAUX.

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,

TENUE LE 5 JUILLET 1847,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. DE BARANTE, PRÉSIDENT.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

M. le Président proclame membres de la Société, après leur admission par le Conseil :

719. M. Stanislas Prioux, homme de lettres, rue Suger, n° 11, présenté par M. Dumoulin.

720. M. Caubert, conservateur de la Bibliothèque des avocats (pour cette Bibliothèque), au Palais de Justice, présenté par M. Dumoulin.

721. M. Bocquet, rue Godot, n° 5.

722. M. Frémy, maître des requêtes au Conseil d'État, rue Fléchier, n° 2.

723. M. Boistel, professeur au collége Rollin, rue Neuve-Sainte-Geneviève, n° 12.

724. M. Delacour, sous-directeur au ministère des affaires étrangères, rue Notre-Dame-de-Lorette, n° 35.

725. M. Jules Dumesnil, avocat, rue Saint-Lazare, n° 34, cour d'Orléans, n° 8.

Ces cinq nouveaux membres sont présentés par M. Nath. de Wailly.

726. M. Émile Charre, rue de la Ferme des Mathurins, n° 63, présenté par MM. Bellaguet et Paret.

727. M. le baron de Kentzinger, rue de la Planche, n° 12, présenté par MM. de Roissy et de Glanville.

Digitized by Google

— Le Conseil est informé que la Société vient de perdre deux de ses membres, M. de La Fontenelle, mort à Poitiers, et M. Boulez, mort à Nogent le Rotrou (1).

Ouvrages offerts à la Société.

De la part de l'Académie des sciences de Munich :

Les volumes suivants de ses Mémoires (*Abhandlungen*, etc...) :

Classe historique, t. IV, 3e livraison ;

Classe philosophico-philologique, t. IV, 3e livraison ;

Classe des sciences mathématiques et physiques, t. IV, 3e livr. 3 vol. in-4°. Munich, 1846-1847.

Journal (*Gelehrte anzeigen*, etc.), publié par la même Académie. Années 1843 à 1846, 8 vol. in-4°, et nos 1 à 7 de 1847. — Annuaire de la même Académie (*Almanach*, etc.) pour l'année 1847, 1 vol. in-12.

Les trois Mémoires suivants publiés à l'occasion des 87e et 88e anniversaires de la fondation de l'Académie, et lus dans ses séances publiques :

Ueber das studium der Griechischen und Rœmischen alterthümer, par M. de La Saulx ;

Die Ueberbleibsel der Altægyptischen Menschenrace, par M. Fr. Pruner ;

Ueber die ordalien bei den Germanen, par M. G. Phillips.

De la part des Sociétés savantes ci-après désignées :

Bulletin monumental, publié sous les auspices de la Société française pour la conservation et la description des monuments nationaux, XIIIe volume, no 5. Caen, 1847.

Bulletin de la Société des Antiq. de l'Ouest, 3e trim. de 1846.

Bulletin de la Société des Antiquaires de Picardie, 1847, no 1.

Bulletin de la Commission historique du département du Nord, t. II, années 1843-1845. Lille, 1846, 1 vol. in-8°.

(1) Il sera donné dans l'un des prochains numéros du *Bulletin* une notice sur les nombreux travaux de M. de La Fontenelle. — M. Boulez, sans s'être aussi spécialement occupé de l'histoire de l'une de nos provinces, réunissait cependant à un très-haut degré le goût sérieux et éclairé des lettres et de l'histoire à celui des arts. Il avait même fait une étude particulière des antiquités de la Bourgogne, son pays natal, qu'il avait longtemps habitée ; il avait recueilli sur cette partie de la France un grand nombre d'observations, de documents historiques et surtout de vues de ses principaux monuments, dessinés par lui avec autant de goût et de finesse que d'exactitude. Il est regrettable que par l'effet de la modestie de M. Boulez, ces charmants dessins soient restés inédits ; ils auraient pu faire l'ornement et la base d'une intéressante publication sur la Bourgogne.



Digitized by Google

Société archéologique de Béziers, séance publ. du 13 mai 1847.

Mémoires de l'Académie de Dijon, année 1845, 1 vol. in-8°.

De la part des auteurs :

Histoire de Braine et de ses environs, par M. Stanislas Prioux. Paris, Dumoulin, 1846, 1 vol. in-8°.

Grégoire de Tours au concile de Braine, par le même. Paris et Soissons, 1847, 1 vol. in-8°.

Études sur le Jury, par M. Tempier. Marseille, 1847, in-8°.

De la part de M. Travers :

Annuaire du département de la Manche pour 1847. Saint-Lô, 1 vol. in-8°.

Correspondance.

M. le secrétaire de la commission historique du département du Nord (à Lille) fait hommage des Bulletins publiés par cette Société; il exprime, au nom de cette compagnie, le désir de recevoir, en échange, quelques publications de la Société de l'Histoire de France. Le Conseil autorise l'envoi de la collection des *Annuaires*.

— M. Tempier offre à la Société ses *Études historiques sur le Jury*.

Objets d'administration. — Travaux de la Société.

Le secrétaire présente l'état des impressions.

Vie de saint Louis : le t. II est terminé.

Registres de l'Hôtel de Ville, t. III. — 8 feuilles sont tirées; les feuilles 9 à 14 sont composées.

Philippe de Commynes, t. III. — La table est terminée ; le volume forme 35 feuilles et demie ; la notice biographique n'a point encore été remise.

— M. Lenormant informe le Conseil qu'il a récemment communiqué à mademoiselle Dupont des pièces importantes relatives à Commynes, découvertes par M. Marchegay dans un dépôt d'archives du département de Maine-et-Loire.

— Sur la proposition de M. de Wailly, commissaire responsable, le Conseil autorise M. de Gaulle à commencer l'impression du III° volume de la *Vie de saint Louis*, par Le Nain de Tillemont.

— MM. Douët d'Arq et Le Roux de Lincy demandent à ajouter un IV° volume à l'ouvrage qu'ils publient pour la Société sous le titre de : *Registres de l'Hôtel de Ville de Paris, pendant la Fronde*. Ce volume contiendrait des pièces accessoires dont MM. les éditeurs donnent l'indication. Le Comité de publication ne les ayant point encore examinées, soumettra au Conseil son avis dans la prochaine séance.

— M. Guérard et M. Lenormant rendent successivement compte au

Digitized by Google

Conseil de l'examen que le Comité de publication a fait du projet d'imprimer une *Bibliographie analytique des Mazarinades*, projet dont il a été plusieurs fois question depuis deux ans. Après avoir mûrement examiné cette proposition, qui offrait certaines difficultés, eu égard au plan primitivement présenté par M. Moreau, le Comité a été d'avis de l'adopter, mais avec d'importantes modifications que l'éditeur lui-même s'est empressé d'accueillir. Le recueil serait composé de deux parties ; la première comprendrait les documents eux-mêmes, c'est-à-dire un choix des Mazarinades les plus remarquables par l'intérêt historique, le mérite de la composition, le piquant de la rédaction, le nom de leurs auteurs. Des extraits d'autres pièces, soit en prose, soit en vers, qui ne vaudraient pas la peine d'être publiées intégralement, mais qui auraient cependant quelque valeur historique ou littéraire, seraient imprimés à la suite des pièces principales auxquelles elles se rapporteraient le mieux. M. Moreau pense qu'en consacrant au plus trois volumes à cette première partie, on peut être assuré de ne rien omettre d'intéressant à quelque titre que ce soit.

La seconde partie renfermerait les notices bibliographiques de toutes les Mazarinades connues, avec leur titre exact et une rapide analyse de celles qui, sans mériter une réimpression intégrale ou partielle, se feraient cependant remarquer par quelques particularités dignes d'être notées ; on y trouverait aussi de petites anecdotes et de courts éclaircissements. Quand les extraits ne dépasseraient pas quelques lignes, ils seraient placés à la suite de ces articles bibliographiques. Deux volumes, au plus, suffiraient pour cette partie, qui serait imprimée en plus petit texte que le corps habituel des volumes de la Société ; des numéros de renvoi établiraient une concordance facile entre les pièces, ou publiées, ou seulement indiquées dans l'une et l'autre partie. L'ouvrage devrait donc former très-vraisemblablement cinq volumes, et il a paru au Comité tout à fait digne de l'approbation du Conseil. Il est heureux qu'un littérateur doué d'un sage esprit de critique ait eu le courage et la persévérance de fouiller cette mine sans fond des Mazarinades, où jusqu'ici, à défaut d'un guide sûr, l'histoire n'avait encore puisé presque aucun renseignement utile. Le Comité en propose, en conséquence, l'adoption immédiate, suivant le plan exposé ; il se réserve de s'entendre avec M. Moreau sur le choix des pièces à publier, soit intégralement, soit par extraits, et sur les autres détails d'exécution.

Le Conseil, après avoir examiné et discuté cette proposition, l'adopte conformément au plan modifié par le Comité et désigne M. Moreau pour éditeur.

Digitized by Google

— M. Lenormant rend compte de l'opinion du même Comité sur la proposition faite au Conseil, au nom de M. le duc de Noailles, de publier une nouvelle édition des *Lettres de madame de Maintenon*. Le Comité a accueilli aussi très-favorablement ce projet, dont il a examiné soigneusement les détails et les moyens d'exécution. En comparant attentivement l'ensemble des pièces manuscrites que connaît ou que possède M. le duc de Noailles, ainsi que les textes des différentes éditions et des publications partielles de ces lettres, le Comité est arrivé à ce résultat que neuf ou dix volumes seront nécessaires, mais suffisants, pour en donner une édition complète; elle comprendrait même la correspondance avec la princesse des Ursins, publiée par M. Bossange, et dont M. le duc de Noailles s'est assuré la propriété. La copie d'une grande partie des lettres étant déjà prête, celle des deux premiers volumes pourrait être livrée à l'impression en 1848; l'ouvrage se poursuivrait ensuite avec l'activité que permettraient les ressources financières de la Société, et en ayant égard aux autres travaux dont l'impression est commencée ou décidée. Trois ou quatre années au plus devront suffire pour mettre à fin cet important ouvrage. L'étendue et la durée de cette publication paraissent exiger que la Société s'assure, pour la possession du manuscrit, une garantie contre les chances de l'avenir, garanties auxquelles M. le duc de Noailles est tout disposé à se prêter.

M. Lenormant donne quelques détails sur les archives du château de Mouchy, archives qui sont la propriété commune de la famille de Noailles, et d'où proviennent en grande partie les lettres inédites de madame de Maintenon qui figureront dans cette édition nouvelle.

Le Conseil adopte entièrement en principe l'impression de cet ouvrage capital; il désigne pour éditeur M. le duc de Noailles, qui veut bien accepter cette tâche, pour commissaire responsable M. Lenormant; et il décide qu'il ne sera tiré que deux cents exemplaires au delà du nombre des membres de la Société.

La séance est levée à cinq heures.

II.

DOCUMENTS.

Rapport au Roi sur l'état des travaux exécutés depuis 1835 jusqu'en 1847 pour le Recueil et la publication des Documents inédits relatifs à l'histoire de France. (Suite.)

« C'est là que s'arrêtaient les résultats obtenus jusqu'en 1839, et dont j'ai eu l'honneur de rendre compte précédemment à Votre

Digitized by Google

Majesté. Depuis lors, et dans un intervalle de huit années, ces publications, commencées, ont été continuées ou achevées; de nouvelles ont été entreprises et se poursuivent activement. J'en mettrai le détail sous les yeux de Votre Majesté.

« M. Mignet, avec ce dévouement qui ne s'égale qu'à la supériorité de sa raison et de son esprit, a ajouté aux *Négociations relatives à la succession d'Espagne sous Louis XIV* deux nouveaux volumes qui embrassent dix années bien importantes, de 1668 à 1678, et qui contiennent les négociations suivies par le grand roi pour la dissolution de l'alliance formée contre la France par la Hollande, l'Angleterre et la Suède, l'histoire de l'invasion de la Hollande, de la chute et de la mort des deux frères Jean et Corneille de Witt, et de la guerre qui fut terminée par la paix de Nimègue. L'habile historien a su, comme dans son précédent travail, encadrer dans son récit, ferme et animé, les extraits les plus intéressants d'une masse de lettres et de dépêches.

« M. le lieutenant général baron Pelet a continué le recueil qui, sous le titre de *Mémoires militaires relatifs à la succession d'Espagne*, présente le côté militaire de la grande lutte dont le travail de M. Mignet offre le côté diplomatique. Les tomes IV, V et VI ont paru; ils contiennent de curieux et importants documents sur les campagnes de Flandre, d'Italie et d'Allemagne en 1704, 1705 et 1706, et sont accompagnés de cartes géographiques et de plans détaillés de plusieurs places fortes d'Allemagne, de Piémont, de Lombardie et des Pays-Bas.

« M. Francisque Michel, chargé de l'édition de la *Chronique des ducs de Normandie*, a publié le troisième et dernier volume de cette chronique. Il y a joint un poëme anglo-normand de Jordan Fantosme, dans lequel se trouvent racontés les démêlés survenus au XIIe siècle entre les Anglais et les Écossais, et qui se rattache à l'histoire de France par l'intervention de Louis VII. C'est un document intéressant sous le double point de vue historique et philologique.

« Trois volumes ont été publiés par M. Eugène Sue, sous le titre de *Correspondance de Henri d'Escoubleau de Sourdis, archevêque de Bordeaux, chef des conseils du roi en l'armée navale, commandeur du Saint-Esprit, primat d'Aquitaine*, etc., augmentée des ordres, instructions et lettres de Louis XIII et du cardinal de Richelieu à M. de Sourdis, concernant les opérations des flottes françaises de 1636 à 1642. L'ensemble de ces documents, qui se rapportent à l'histoire de nos hostilités contre la maison d'Autriche à cette époque, jette le plus grand jour sur plusieurs événements des années du règne de Louis XIII. L'éditeur de ce recueil y a joint un

Digitized by Google

texte historique, des notes et une introduction sur l'état de la marine de France sous le ministère du cardinal de Richelieu.

« Les six premiers volumes des *Archives administratives et législatives de la ville de Reims*, publiées par P. Varin, ont paru. Dans cette collection, qui a pour objet de faire connaître les institutions municipales au moyen âge, se trouvent constatées par des pièces originales, les variations du gouvernement intérieur d'une cité puissante depuis l'invasion barbare jusqu'au XVI[e] siècle. Les deux derniers volumes sont sous presse.

« La *Chronique du religieux anonyme de Saint-Denis*, publiée en latin pour la première fois et traduite par M. L. Bellaguet, est arrivée au cinquième volume. Cette chronique, qui contient le règne de Charles VI de 1380 à 1422, est une des sources les plus précieuses de nos connaissances historiques, pour tout ce qui se rapporte aux faits civils, politiques et religieux de cette époque. M. le baron de Barante, qui a bien voulu diriger cette publication comme membre d'un des comités historiques, y a joint une introduction, dans laquelle sont appréciées l'utilité de la chonique et le mérite du chroniqueur. Le sixième et dernier volume de cet ouvrage va être livré à l'impression.

« La *Chronique en vers de Bertrand du Guesclin par Cuvellier, trouvère du* XIV[e] *siècle*, qui a été publiée en deux volumes par M. Charrière, n'est pas seulement une biographie d'une des plus grandes renommées de notre pays; c'est aussi la première histoire écrite sur les particularités de la guerre de la succession de Bretagne, sur l'expédition d'Espagne et sur la guerre d'expulsion des Anglais. C'est à la fois un monument historique et littéraire.

« Les *Négociations, Lettres et pièces diverses relatives au règne de François II*, tirées du portefeuille de Sébastien de L'Aubespine, évêque de Limoges, publiées par M. Louis Paris, forment une collection de documents destinée à faire suite aux Mémoires de Condé et à compléter les notions acquises à l'histoire du règne de François II. M. Louis Paris, qui a découvert ces pièces inédites dans les archives du château de Villebon, a suppléé à ce qui y manquait par de fréquents emprunts à la Bibliothèque royale, aux archives du parlement et à quelques bibliothèques particulières.

« M. Michelet a publié le premier volume du *Procès des Templiers*, qui fut une des affaires les plus graves du moyen âge. Ce volume renferme l'interrogatoire que le grand maître des Templiers et deux cent trente et un chevaliers ou frères servants subirent à Paris par-devant les commissaires pontificaux. Cette instruction est une sorte d'enquête extrêmement curieuse pour l'histoire

Digitized by Google

des rites, des mœurs, des usages de cette époque. Lorsque la série des pièces sera complétée, M. Michelet en déterminera la valeur et essayera de donner le sens historique du procès. Le second volume de ce recueil est actuellement sous presse.

« La commission formée à Besançon par un de mes prédécesseurs, sous la direction de M. Weiss, pour recueillir et publier les *papiers d'Etat du cardinal de Granvelle* conservés dans la bibliothèque de cette ville, a opéré le dépouillement complet des quatre-vingt-deux volumes in-folio dont se composait ce recueil. Elle en a fait une analyse substantielle et détaillée, a transcrit et annoté toutes les pièces qui ont été jugées dignes d'être publiées, et préparé pour l'impression les matériaux des douze volumes dont se composera cette collection. Les six premiers volumes ont déjà paru; les autres paraîtront successivement à des intervalles rapprochés. Pour constater l'importance de cette collection, il suffit de rappeler que les documents dont elle se compose embrassent presque tout le XVIe siècle, si fertile en grands événements, et que l'on y trouve une foule de détails précieux sur les points le plus dignes d'exciter la curiosité, tels que la rivalité entre les maisons de France et d'Autriche, la réforme religieuse et ses progrès en Allemagne, en France et en Suisse; le divorce de Henri VIII, le mariage de sa fille Marie avec Philippe II, la conquête du Portugal, l'insurrection des Pays-Bas, les guerres de la Ligue, etc. Ces documents répandent un jour nouveau sur tous ces événements et en font apparaître les véritables causes, en initiant les lecteurs aux secrets les plus cachés du cabinet espagnol pendant l'époque de sa plus grande influence. C'est à cette collection qu'il faudra recourir désormais pour décrire les règnes de Charles-Quint, de François Ier et de leurs successeurs immédiats, la marche du protestantisme en Allemagne et son influence sur les troubles de la France et des Pays-Bas.

« M. Champollion-Figeac a fait paraître le premier volume des *Lettres de rois, reines et autres personnages des cours de France et d'Angleterre, depuis Louis VII jusqu'à Henri IV,* tirées des archives de Londres par Bréquigny, et conservées dans les collections manuscrites de la Bibliothèque royale. Les pièces intéressantes que contient ce premier volume sont précédées d'une introduction dans laquelle M. Champollion-Figeac a exposé l'histoire des essais tentés par le gouvernement depuis le XVIIe siècle pour organiser en France un ensemble de recherches historiques. Le second volume des *Lettres de rois, etc.* est sous presse.

« M. Champollion-Figeac a été également chargé de diriger une autre publication qui, sous le titre de *Mélanges historiques,* se com-

pose de deux parties distinctes : l'une est un recueil des notices et des rapports les plus intéressants adressés par les correspondants du ministère de l'instruction publique pour les travaux historiques; l'autre renferme une suite de documents inédits provenant des collections manuscrites de la Bibliothèque royale et des archives ou des bibliothèques des départements, et qui, par leur peu d'étendue, ne seraient pas susceptibles de former une publication séparée et spéciale. Les deux premiers volumes de ce recueil ont paru. Le troisième est sous presse, et les matériaux sont prêts pour plusieurs autres volumes.

« La publication des *Olim*, confiée aux soins de M. le comte Beugnot, membre de l'Institut, est arrivée au troisième volume. Cette collection, renfermée dans quatre registres, contient l'analyse des enquêtes faites devant le parlement, et les arrêtés rendus par cette cour sous les règnes de saint Louis, de Philippe le Hardi, de Philippe le Bel, de Louis le Hutin et de Philippe le Long. Les *Olim* avaient été jusqu'à présent, en quelque sorte, à peine entrevus des historiens et des jurisconsultes, qui tous néanmoins proclamaient à l'envi l'importance de ce recueil d'actes authentiques, dans lequel on peut noter, jour par jour, les progrès que les idées de justice et d'ordre faisaient dans une société régie jusque-là par la violence. Mis désormais à la disposition de toutes les personnes qui prendront pour objet de leurs travaux le domaine de nos anciennes institutions nationales, ces documents révèleront aux historiens le caractère véritable d'une des époques les plus animées et les plus intéressantes de notre histoire, aux publicistes l'esprit d'un gouvernement dont le principe était incertain et la forme compliquée, et aux jurisconsultes les circonstances qui ont fait naître en France un pouvoir judiciaire dont l'éclat et la puissance sont un des souvenirs glorieux de notre pays. M. le comte Beugnot a fait précéder chacun de ces volumes de savantes introductions, dans lesquelles il fait connaître l'origine et le caractère du parlement, et qui contiennent un exposé complet de l'ensemble du système judiciaire de la France pendant le XIIIe siècle.

« M. Guérard, membre de l'Institut, a ouvert la grande collection des cartulaires de France, qui a été confiée à ses soins, par la publication de deux monuments fort importants : le *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Père de Chartres*, et le *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Bertin*. Les prolégomènes que le savant éditeur a mis à la tête du premier de ces cartulaires sont à la fois un résumé complet des renseignements qu'il renferme et un exemple frappant du fruit qu'on peut tirer de ce genre de monuments pour l'histoire de la

Digitized by Google

France sous les deux premières races et le commencement de la troisième. Le *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Bertin*, tout en nous faisant connaître la vie intérieure de cette abbaye et ses relations au dehors, nous initie à l'histoire de presque toutes les abbayes, et, sous ce point de vue, fournit les plus utiles renseignements pour l'histoire religieuse et même pour l'histoire politique de la France.

« Le même éditeur ajoutera bientôt à ce beau travail trois autres documents non moins importants : le *Cartulaire de Notre-Dame de Paris*, qui est sous presse en ce moment (1), le *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Victor de Marseille*, dont la copie a été préparée pour l'impression, et le *Cartulaire de Saint-Hugues de Grenoble*.

Les *Procès-verbaux des états généraux de 1593*, publiés par M. Auguste Bernard, sont destinés à compléter les notions, jusqu'à présent fort imparfaites, sur ce qui s'est passé dans cette assemblée révolutionnaire. Ces documents sont accompagnés d'un avant-propos historique et de renseignements bibliographiques qui témoignent des consciencieuses recherches et des patientes études de l'éditeur.

« Mon prédécesseur, auquel est due l'heureuse idée de la formation d'un *Recueil des lettres missives de Henri IV*, et qui en a confié la publication à M. Berger de Xivrey, membre de l'Institut, a pu mettre sous les yeux de Votre Majesté les deux premiers volumes de ce recueil. Depuis, le troisième volume de cette publication, qui a été accueillie partout avec tant de faveur, a été livré au public, et le quatrième paraîtra dans le courant de cette année.

« Mon prédécesseur avait également pensé qu'il serait intéressant, pour l'histoire de la langue et de la littérature françaises, de publier une série de textes exprimant exactement les mêmes idées à des époques différentes, de choisir à cet effet des versions successives d'une même portion de la Bible, et d'en former un tableau comparatif, à partir, par exemple, de la fin du XIIe siècle jusqu'au commencement du XVIe. M. Leroux de Lincy, qui venait de retrouver dans la bibliothèque Mazarine un manuscrit authentique du XIIe siècle cité par Barbazan dans sa préface des *Fabliaux*, avait été chargé de préparer un spécimen de ce travail. Ce travail a paru. Le volume publié par M. Leroux de Lincy renferme les *Quatre livres des Rois, traduits en français du* XIIe *siècle*, suivis d'un *Fragment de moralités sur Job*. M. Leroux de Lincy a joint à ces deux documents un choix des sermons de saint Bernard, et a réuni

(1) Ce cartulaire se composera de quatre volumes, qui paraîtront simultanément ; les trois premiers sont déjà imprimés.

Digitized by Google

ainsi, dans le même travail, les trois plus anciens textes connus de la langue française.

« M. Leglay, correspondant de l'Institut, conservateur des archives du département du Nord, a publié un recueil intitulé *Négociations diplomatiques entre la France et l'Autriche durant les trente premières années du* XVIᵉ *siècle*. Ces documents sont extraits, pour la plupart, du riche dépôt des archives de Flandre à Lille ; le reste provient de la Bibliothèque du Roi à Paris et des Archives royales de Bruxelles. Ils sont extrêmement intéressants pour l'histoire politique de l'Europe pendant cette période et fournissent d'utiles éclaircissements touchant la ligue de Cambrai, la ligue contre Louis XII, dite la Sainte Ligue ; l'élection de Charles-Quint, les affaires des Suisses, la bataille de Pavie, la captivité de François Iᵉʳ, etc. M. Leglay a fait précéder ce recueil d'un précis historique pour servir à l'intelligence des documents et d'une notice succincte sur chacun des agents diplomatiques qui y sont mentionnés.

« M. Aimé Champollion-Figeac vient de terminer une publication qui se rattache en quelques points à celle de M. Leglay, et qui lui sert comme d'annexe et de complément. C'est une série de pièces originales, authentiques et inédites, relatives à la *Captivité de François* Iᵉʳ, qui ont été recueillies dans divers dépôts d'archives d'Espagne, de Portugal et d'Italie, et dans les manuscrits de la Bibliothèque du Roi. Ces pièces, émanées des plus illustres personnages, ont été inconnues aux historiens de cette époque ; elles révèlent beaucoup de circonstances encore ignorées de la campagne de François Iᵉʳ en Italie, des suites de la bataille de Pavie, et de sa délivrance après le traité de Madrid, en 1526.

« Le livre de *Justice et de Plet*, trouvé parmi les documents inédits laissés par M. Klimrath, dont j'ai eu l'honneur d'entretenir Votre Majesté dans un précédent rapport (1), et que M. Rapetti, professeur suppléant au Collége de France, a été chargé de publier, paraîtra prochainement. Il ne reste plus à imprimer que l'introduction.

« M. Charrière, qui a donné l'édition de la *Chronique de Bertrand du Guesclin*, vient de mettre sous presse le premier volume d'un recueil d'un autre genre, qui a pour objet la Correspondance des ambassadeurs de France dans le Levant, de 1530 à 1640. Ce recueil contribuera à éclaircir l'histoire trop peu connue des rapports de la France avec l'Orient à une époque très-importante.

(1) Rapport au Roi sur le budget général des dépenses pour l'exercice 1840.

Digitized by Google

« J'aurais désiré, Sire, pouvoir offrir à Votre Majesté, au commencement de cette année, le premier volume du grand recueil des *Monuments inédits de l'histoire du tiers état*, préparé par les soins de M. Augustin Thierry, et si impatiemment attendu par les Chambres et par le public. L'état de santé de l'illustre éditeur a seul retardé la livraison de ce volume, dont la préparation a d'ailleurs nécessité les plus longues et les plus laborieuses recherches. Je puis toutefois annoncer dès à présent à Votre Majesté que ce premier volume est aujourd'hui entièrement imprimé, sauf une partie de l'introduction. Cette introduction contiendra l'histoire de la formation et des progrès du tiers état jusqu'en 1789. Le reste du volume se compose de documents inédits relatifs à la ville d'Amiens, rangés chronologiquement depuis l'origine de cette cité jusqu'au xve siècle, avec des analyses qui font ressortir les points importants de chacune des pièces. J'ai l'espérance de pouvoir le présenter à Votre Majesté avant la fin de cette année. D'immenses matériaux ont été recueillis jusqu'à ce jour pour cette importante collection, dans l'intérêt de laquelle les bibliothèques de Paris et les Archives du royaume ont été soigneusement explorées. D'autre part, les correspondants du ministère de l'instruction publique dans les départements ont dépouillé les divers dépôts de leurs localités et ont envoyé des pièces et des indications nombreuses qui forment aujourd'hui un fonds considérable destiné à s'accroître encore. Plus de 40 000 bulletins de pièces dépouillées jusqu'à ce jour suffiraient à former un vaste index de notre histoire municipale. Le recueil des *Monuments inédits de l'histoire du tiers états*, en faisant connaître les rapports de la bourgeoisie avec la royauté, éclairera d'une nouvelle lumière l'histoire, jusqu'à présent trop négligée, de l'ancienne administration du royaume, et donnera, par les documents locaux, l'occasion de rectifications importantes dans le récit des faits généraux. Par les coutumes et par les chartes d'affranchissement qu'il renferme, il offrira des éléments nouveaux pour l'étude du droit au moyen âge. Par les pièces relatives aux métiers, il servira à faire connaître les classes industrielles, leur organisation en confréries religieuses, en corps politiques, et leur importance comme associations militaires pour la défense du pays. On y trouvera, en outre, des renseignements précieux sur le commerce des villes françaises et sur les rapports commerciaux de la France avec l'étranger.

« Après avoir présenté à Votre Majesté un aperçu des publications qui ont été terminées ou qui sont actuellement sous presse, j'indiquerai sommairement celles qui ont été décidées, préparées

Digitized by Google

ou projetées, et qui seront exécutées au fur et à mesure que les ressources du crédit alloué par les Chambres le permettront.

« Je signalerai d'abord à Votre Majesté un recueil d'extraits des *Chroniques d'Angleterre de Jean de Waurin*, qui formera un utile complément aux chroniques de Froissard et de Monstrelet. Les matériaux de ce recueil ont été rassemblés et seront publiés par mademoiselle Dupont, qui s'est déjà fait connaître dans le monde savant par divers travaux d'érudition historique, et notamment par une édition des *Mémoires de Pierre de Fenin* et des *Mémoires de Commynes*, qu'elle a publiés pour la Société de l'histoire de France.

« M. Libri, membre de l'Institut, prépare la publication d'un *Recueil de documents inédits relatifs à l'histoire des sciences en France*. La copie du premier volume de cette collection est terminée.

« Une *Chronique rimée de Martin de Cotigny*, relative aux trente premières années du règne de Charles VI, et qui contient sur les mœurs, les usages et les coutumes de cette époque, des particularités qu'on ne rencontre dans aucun des autres chroniqueurs contemporains, sera publiée par M. Yanoski, professeur d'histoire au collége de Henri IV.

« M. Depping, qui a déjà coopéré à la collection des documents historiques par la publication du *Livre des métiers d'Étienne Boileau*, prépare un *Recueil de documents inédits concernant l'histoire de l'administration publique en France pendant le règne de Louis XIV*. Cette publication contiendra un choix de pièces importantes, tirées principalement des papiers de Colbert, et qui seront classées par catégories, selon qu'elles concerneront les états provinciaux, les finances, la police, l'industrie, le commerce, la marine, le clergé, les beaux-arts, etc. Elle jettera un nouveaux jour sur la marche du gouvernement, sur l'état moral, civil et financier de la France pendant le ministère d'un homme qui a tant contribué à la prospérité du royaume. Elle offrira en même temps un intérêt tout actuel en ce qu'on y retrouvera, jusqu'à un certain point, la pensée première de la plupart des grands travaux qui préoccupent en ce moment l'attention publique. L'administration elle-même pourra y recueillir de précieux renseignements. M. Depping, qui travaille depuis plusieurs années à la préparation de ce recueil, a déjà dépouillé toutes les collections manuscrites de la Bibliothèque royale, des Archives du royaume et d'autres dépôts publics. La copie des trois premiers volumes est prête pour l'impression.

« Parmi les publications qui pourront prendre place prochainement dans la grande collection de nos documents historiques, je

Digitized by Google

dois noter encore un manuscrit qui contient des faits fort intéressants pour l'histoire ecclésiastique de la France : ce sont les *Actes inédits du concile tenu à Perpignan par Benoît XIII* en 1408. Cette publication a été confiée à M. Louis de Mas-Latrie.

« M. de Courson a été chargé de recueillir et de publier plusieurs *Cartulaires bretons* qui contiennent des documents très-intéressants pour l'histoire de la basse Bretagne.

« Un recueil de *Pièces relatives aux négociations de Louis XIV avec la cour de Siam* sera édité par les soins de M. Étienne Gallois. Bien que l'ambassade entreprise dans ce pays ne soit qu'un épisode de notre histoire qui n'a pas laissé de trace, il sera curieux de connaître plus complétement, au moyen de ces papiers, les vues du gouvernement de Louis XIV en cette occasion.

« Il existe aux Archives du royaume, sous le nom de *Trésor des chartes*, un riche dépôt de pièces originales relatives à notre histoire nationale depuis le milieu du XI[e] siècle jusqu'au milieu du XVI[e]. Une collection de ces pièces, choisie avec discernement, serait digne, par son importance, de figurer à côté des *Acta* de Rymer, dont la publication a fait tant d'honneur à l'Angleterre. M. Letronne, membre de l'Institut, garde général des Archives du royaume, présidera aux travaux préparatoires de ce vaste recueil.

« La publication des *Lettres de Catherine de Médicis* et celle des *Lettres du cardinal de Richelieu*, la première confiée aux soins de M. Busoni, la seconde à ceux de M. Avenel, formeront, avec la *Correspondance de Henri IV*, un ensemble de documents du plus haut intérêt, qui serviront non-seulement à nous initier d'une manière intime au caractère et à la politique des trois personnages qui ont joué un si grand rôle dans l'histoire et ont eu une si grande influence sur leur époque, mais encore à nous révéler les causes de beaucoup de faits qui n'ont pu être appréciés jusqu'à présent à leur juste valeur. Ces deux recueils seront sous peu livrés à l'impression.

(*La suite au prochain numéro.*)

III.

BIBLIOGRAPHIE (1).

85. — *Note remise à M. le maire de la ville de Colmar, sur l'op-*

(1) Tous les ouvrages annoncés dans le *Bulletin de la Société de l'Histoire de France* se trouvent à la librairie de J. Renouard, rue de Tournon, n° 6.

Digitized by Google

portunité qu'il y aurait à former, près de la bibliothèque de cette ville, une collection d'estampes, par le bibliothécaire archiviste de la ville. In-8° de 1 feuille 1/2, plus 2 planches. 1847, Colmar, imprimerie d'Hoffman.

Signé L. Hugot.

86. — *Notice historique sur l'église de Foncine-le-Haut*, par J. B. Munier. In-12 de 1 feuille 1/2. 1847, imprimerie de Courbet, à Lons-le-Saulnier.

87. — *Notice sur l'ancienne ville de Crèvecœur, ses dépendances et l'abbaye de Vaucelles*, par Ad. Bruyelle. In-8° de 4 feuilles 1/4. 1847, Cambrai, imprimerie de Lesne-Daloin.

88. — *Notice sur l'origine, la constitution et les travaux de la Société d'émulation de Cambrai*, par Alc. Wilbert, vice-président. In-8° de 5 feuilles 1/4. 1847, Cambrai, imprimerie de Lesne-Daloin.

89. — *Paléographie des chartes et des manuscrits du* XIe *au* XVIIe *siècle*, par A. Chassant. 3e édition. 1 volume petit in-8° de VII-88 pages, avec 8 planches in-4°. Paris, librairie de Dumoulin. Prix.. 8 f.

90. — *Recherches historiques, généalogiques et bibliographiques sur les Elzevirs*, par A. de Breume. Bruxelles, 1847. 1 vol. grand in-8°, 119 pages, portrait, planche d'armoiries et *fac-simile*. Paris, librairie de Dumoulin. Prix.................................. 4 fr.

91. — *Recherches historiques sur Hénin Liétard*, par M. Dancoisne. In-8° de 23 feuilles 1/2, plus 12 lithographies et 1 frontispice. Douai, imprimerie d'Adam Aubert, librairie d'Obez.

Ouvrage couronné par la Société royale et centrale d'agriculture, sciences et arts du département du Nord, dans la séance du 14 juillet 1846. Hénin-Liétard, ville de quelque importance au moyen âge, n'est plus qu'un bourg de 3 000 âmes, qui fait partie du département du Pas-de-Calais, arrondissement de Béthune.

92. — *Recherches sur la vie et les ouvrages de quelques peintres provinciaux de l'ancienne France*, par Ph. de Pointel. Paris, 1847. 1 vol. in-8° de XVI-285 pages. Librairie de Dumoulin. Prix 5 fr.

93. — *Recherches sur les principes fondamentaux de la classification bibliographique*, précédées de quelques mots sur la bibliographie, d'un exposé des principaux systèmes bibliographiques, et suivies d'une application de ces principes au classement des livres

Digitized by Google

de la Bibliothèque royale; par J. F. M. Albert. In-8° de 4 feuilles 1/2. 1847, Paris, imprimerie de Renouard. Chez l'auteur, rue du Dragon, 12. Prix.. 1 fr. 50

L'auteur annonce la publication prochaine d'un opuscule sur la Bibliothèque royale, et d'un *Manuel de recherches bibliographiques.*

94. — *Réflexions impartiales sur le Catalogue des livres imprimés de la Bibliothèque royale*, par R. Merlin, conservateur du dépôt de la librairie, et sous-bibliothécaire au ministère de l'intérieur. In-8° de 2 feuilles. 1847, imprimerie de madame Bouchard-Huzard, à Paris.

95. — *Saint-Germer et ses monuments*, topographie des environs de Gournay-en-Bray; par Théodule Cauchois. In-12 de 2 feuilles. 1847, Paris, imprimerie de Malteste.

96. — *Saint-Remi de Reims*, dalles du XIIIe siècle. In-folio de 2 feuilles. 1847, imprimerie d'Assy, à Reims.

L'ouvrage sera publié en 3 livraisons.

97. — *Séances générales tenues à Lille, en 1844, par la Société française pour la conservation des monuments historiques.* In-8° de 22 feuilles. 1847, Caen, librairie de Hardel; Paris, librairie de Derache. Prix.. 6 fr.

98. — *Senlis et Chantilly anciens et modernes*, par M. Vatin, président du tribunal civil de Senlis (Oise). Carte des environs. In-8° de 17 feuilles 1/2, plus 1 carte. 1847, imprimerie de Duriez, à Senlis. Prix.. 4 fr. 50

99. — *Statistique monumentale du Calvados*, par M. de Caumont. Tome Ier. In-8° de 27 feuilles 1/2. 1847, Caen, librairie de Hardel; Paris, librairies de Derache et de Dumoulin.

100. — *Villages ruinés (les) du comté de Montbéliard, avec quelques autres d'origine moderne*, par C. D., de Montbéliard. In-8° de 3 feuilles 1/4. 1847, imprimerie de Javel, à Arbois.

J. DE G.

DE L'IMPRIMERIE DE CRAPELET,
RUE DE VAUGIRARD, N° 9.

Digitized by Google

BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ

DE L'HISTOIRE DE FRANCE.

(N° 8. — AOUT 1847.)

I.

PROCÈS-VERBAUX.

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,

TENUE LE 2 AOUT 1847,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. MAGNIN, VICE-PRÉSIDENT.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

M. le Président proclame membres de la Société :

728. M. le baron SÉGUIER, pair de France, premier président de la Cour royale de Paris, présenté par M. de Barante.

729. M. DE MONT DE BENQUE, présenté par M. de Courcy.

Ouvrages offerts à la Société.

De la part du ministère de l'instruction publique :

Rapport au Roi sur l'état des travaux exécutés depuis 1835 *jusqu'en* 1847 *pour le Recueil et la publication des Documents inédits relatifs à l'histoire de France.* Paris, 1847, broch. in-8°.

M. Bellaguet, chef du bureau des travaux historiques, offre aux membres du Conseil plusieurs exemplaires de ce rapport.

De la part de l'auteur :

Considérations sérieuses à propos de diverses publications récentes sur la Bibliothèque royale ; par Techener. Br. in-8°. Paris, 1847.

Bulletin du Bibliophile. Numéro de mai 1847.

Digitized by Google

De la part de M. L. Vol :

L'Écho de l'Oise, n° 30. Compiègne, 29 juillet 1847. Ce numéro contient un article sur les publications de la Société.

Correspondance.

M. de Barante, partant pour l'Auvergne, exprime ses regrets de ne pouvoir présider la séance du Conseil ; il présente M. le baron Séguier pour faire partie de la Société.

— MM. le baron de Kentzinger et Lebigre de Beaurepaire, notaire à Lille, adressent des remercîments de leur admission au nombre des membres de la Société.

Objets d'administration. — Travaux de la Société.

Le secrétaire présente l'état des impressions au 1er août.

Philippe de Commynes. — Le texte est complet avec les tables. M. Ravenel annonce que la copie de la préface et de la notice biographique et bibliographique est terminée et sera remise demain à l'imprimerie par Mlle Dupont.

Vie de saint Louis, t. III. — 4 feuilles sont composées.

Registres de l'Hôtel de Ville, t. III. — Les feuilles 1 à 8 sont tirées ; les feuilles 9 à 14 sont en épreuves chez les auteurs.

Jeanne d'Arc, t. V. — Les feuilles 1 à 3 sont bonnes à tirer ; 4, 5, 6, en secondes ; 7 et 8 composées.

La copie entière de ce volume, dont l'impression avait été précédemment autorisée, a été déposée depuis la dernière séance.

Annuaire pour 1848. — Les feuilles 1 à 3 sont tirées ; la feuille 4 est en seconde ; la feuille 5 en première.

Sur la proposition de M. le président du Comité de l'*Annuaire*, le Conseil autorise le Comité à porter à 9 feuilles le volume de cette collection qui est sous presse.

— M. Ravenel, commissaire responsable de l'ouvrage intitulé *Registres de l'Hôtel de Ville de Paris*, informe le Conseil que la demande faite par MM. les éditeurs de cet ouvrage d'y ajouter un 4e volume était fondée sur un calcul inexact. En effet, il suffira de 30 ou au plus 32 feuilles pour comprendre dans le 3e volume tous les documents dont l'impression a été précédemment approuvée, en y comprenant la notice biographique et la table. Toutefois, la Chronique de Saint-Denys doit être composée en plus petits caractères. Le Conseil décide que l'impression de l'ouvrage sera terminée conformément à ces indications, et que le 3e volume ne dépassera pas 32 feuilles.

— Le même membre propose, au nom de M. de La Villegille,



Digitized by Google

l'addition d'un 3ᵉ volume au *Journal de l'avocat Barbier, sur le* XVIIIᵉ *siècle*. Cet ouvrage obtient du succès, et il paraît difficile de réduire à un seul volume la partie du manuscrit qui n'est point encore imprimée; cette proposition est renvoyée à l'examen du Comité de publication.

— M. Guérard annonce que, conformément à la décision du Conseil, M. Moreau s'est empressé de compléter le choix des *Mazarinades* dont l'impression a été autorisée; il a mis sous les yeux du Comité l'indication des extraits des autres pièces dont la reproduction ne pouvait avoir lieu intégralement. Les prévisions signalées au Conseil ne seront point dépassées; les pièces originales publiées, soit en totalité, soit par extraits, ne formeront pas plus de trois volumes, et deux autres suffiront à la partie bibliographique. M. Moreau sera très-prochainement prêt à mettre sous presse.

— Le Conseil autorise la remise d'un exemplaire de la *Vie de saint Louis* et du *Journal de Barbier* à M. Avenel, qui offre d'en rendre compte dans la *Revue encyclopédique* et dans le *Moniteur*. Deux articles de M. Sainte-Beuve sur Commynes devront bientôt paraître dans le *Journal des Savants*. MM. les membres sont de nouveau invités à donner toute la publicité possible aux publications de la Société.

La séance est levée à quatre heures et demie.

II.

DOCUMENTS.

Rapport au Roi sur l'état des travaux exécutés depuis 1835 *jusqu'en* 1847 *pour le Recueil et la publication des Documents inédits relatifs à l'histoire de France*. (Fin.)

« J'ai chargé M. Joseph de Croze d'une autre publication, qui est destinée à compléter celle des lettres de Henri IV et de Catherine de Médicis; c'est la *Correspondance inédite des princes de la maison de Lorraine* qui ont joué un rôle si important pendant les cinquante dernières années du XVIᵉ siècle.

« Un autre recueil, qui touche à une époque plus rapprochée de nous, est préparé par M. P. Margry. C'est une série de *documents relatifs à l'histoire des anciennes colonies françaises dans l'Amérique du Nord*. Ces documents serviront, sous le point de vue

Digitized by Google

d'économie politique, à jeter un nouveau jour sur la question de colonisation française dans ce pays, et, sous le point de vue historique, ils compléteront les divers ouvrages qui ont traité de ce sujet, et entre autres les travaux de Charlevoix. Ils contribueront en même temps à faire mieux apprécier les hommes supérieurs, dignes de la renommée des Vespuce et des Cortès, qui ont présidé à la découverte et à l'organisation de ces colonies, des hommes tels que Jacques Cartier, les Cavelier de Lasalle, les Jean Talon, les Frontenac et autres, qui ont tant honoré le nom de la France dans l'autre hémisphère, et dont les services, soit comme chefs d'expédition, soit comme administrateurs, ont été trop peu connus ou trop oubliés.

« Tel est, Sire, l'ensemble des travaux exécutés depuis 1835, sous la direction du comité institué pour la publication des monuments écrits de l'histoire de France.

« En même temps que de nombreuses et importantes publications étaient ainsi exécutées ou élaborées, le dépouillement des collections manuscrites de la bibliothèque Royale, entrepris dès l'origine de cette institution sous la surveillance de M. Champollion-Figeac, se poursuivait avec activité. Plus de 3 280 volumes ont été complétement dépouillés, 255 000 cartes ou bulletins analytiques des pièces contenues dans ces volumes ont été assemblés et classés par ordre chronologique, et 2 000 de ces bulletins ont été transcrits chronologiquement sur des registres. Ces travaux de dépouillement, tout en ayant pour résultat la préparation d'une espèce de catalogue général des documents de notre histoire nationale, qui a pu être déjà consulté avec fruit par plus d'un savant et d'un historien, ont fourni en même temps quelques matériaux utiles pour la publication des *Mélanges historiques*, dont j'ai eu l'honneur d'entretenir plus haut Votre Majesté. Toutefois ces travaux, quelque profitables qu'ils soient, ne paraissant pas répondre entièrement aux vues des Chambres, en ce qu'ils n'ont point pour résultat direct et immédiat d'augmenter la collection des documents publiés, et que la dépense qui y est affectée diminue d'autant le fonds destiné à la publication de ces documents, j'ai cru devoir restreindre d'abord, puis supprimer cette dépense et l'appliquer à des travaux de publication dont les résultats fussent plus prochainement réalisables.

« Il me reste, Sire, à entretenir Votre Majesté d'un autre ordre de travaux, de ceux qui concernent l'histoire des arts et qui sont exécutés sous la direction du comité des arts et monuments.

« Ce comité s'est proposé, dès l'origine, d'étudier tous les monuments qui ont existé ou qui existent encore sur le sol de la France,

Digitized by Google

et d'en donner des notices descriptives avec des plans et dessins. De là deux sortes de travaux : des statistiques pour tous les monuments sans exception, des monographies pour les monuments les plus importants. Deux moyens ont été adoptés pour atteindre ce résultat. Le premier consiste à présenter des statistiques et des monographies modèles, pour le plan scientifique comme pour l'exécution matérielle; le second à rédiger, pour les correspondants du ministère de l'instruction publique et les antiquaires de France, des instructions propres à indiquer le plan d'après lequel ces recherches doivent être faites, à déterminer les expressions qui doivent être consacrées dans la description d'un monument et des signes caractéristiques servant à classer les œuvres d'art, et à en reconnaître l'âge.

« Quant aux statistiques, elles sont de deux natures, celles qui renferment tous les monuments d'un département ou d'un arrondissement, et celles qui ne comprennent que les monuments d'une grande ville. La publication de M. Grille de Beuzelin, sur les *Monuments des arrondissements de Nancy et de Toul*, offre un spécimen du premier genre de statistique. Une publication de même nature, celle de la *Statistique monumentale de Montdidier* (département de la Somme), a été confiée à MM. Duthoit, Dusevel, Rigollot et Goze, correspondants du ministère de l'instruction publique dans ce département.

« Pour modèle de statistique d'une grande ville, Paris a été préféré; Paris qui possède des monuments de toutes les époques, depuis Jules César jusqu'à nos jours. La *Statistique monumentale de Paris*, publiée par les soins de M. Albert Lenoir, est arrivée à la dix-neuvième livraison, et forme, dès à présent, un ensemble de près de 150 planches, dans lesquelles se trouvent représentées les diverses époques de notre art national, l'époque romaine, l'époque du moyen âge et celle de la renaissance. De nombreux matériaux ont été réunis pour les livraisons ultérieures.

« Deux modèles de monographie ont été choisis : la *cathédrale de Noyon* et la *cathédrale de Chartres*. La cathédrale de Noyon, par la beauté de son plan, la sévérité de ses formes, l'harmonie de ses proportions, mérite d'être comptée parmi nos monuments religieux du premier ordre. Cette publication est entièrement terminée. Les dessins ont été exécutés par M. Ramée, et le texte descriptif rédigé par M. L. Vitet, qui a joint à une exacte description du monument des considérations savantes et ingénieuses sur les monuments du moyen âge, et particulièrement sur ceux de l'époque de transition.

Digitized by Google

« La cathédrale de Chartres a paru le monument le plus complet et le plus riche de la France. Elle est, en effet, la plus considérable de toutes par les nombreuses sculptures qui la décorent à l'intérieur et à l'extérieur, par l'étendue de sa crypte, par ses deux flèches occidentales, modèle de l'architecture du XIIe et du XVe siècle, et par la beauté de ses vitraux coloriés. M. Lassus, architecte, et M. Amaury Duval, peintre, ont été chargés des dessins; M. Didron, de la rédaction du texte descriptif. Les trois premières livraisons de cette monographie ont paru; elles se composent de 24 planches. J'ai l'espoir, Sire, de mettre prochainement la quatrième livraison sous les yeux de Votre Majesté.

« Le comité des arts et monuments ne s'est pas borné à ces modèles de statistiques et de monographies, qui ne peuvent guère servir qu'à ceux qui sont déjà versés dans la science archéologique. Afin de mettre cette science à la portée de tous, il s'est chargé de rédiger des *instructions* spéciales, détaillées et précises, qui forment à elles seules un travail considérable. Déjà plusieurs cahiers de ces instructions ont été publiés et distribués aux correspondants du ministère de l'instruction publique.

« Les deux premiers cahiers traitent spécialement des monuments élevés en France par les Gaulois, les Grecs et les Romains, et durant le moyen âge jusqu'au XVIe siècle; ils sont dus à MM. Albert Lenoir, Auguste Leprévost, Mérimée et Ch. Lenormant membres du comité. M. Albert Lenoir a fait connaître les caractères distinctifs du style latin et du style byzantin; M. Mérimée s'est occupé de l'architecture militaire; M. Ch. Lenormant des monuments meubles de la première époque; M. A. Leprévost, des périodes dites romane et gothique, à partir du XIe siècle, seulement en ce qui concerne l'extérieur des églises; dans un autre cahier qu'il prépare en ce moment, il traitera de l'intérieur et des dépendances, ou constructions accessoires des églises.

« Des gravures sur bois ont été ajoutées à chacune de ces instructions pour en rendre l'intelligence plus claire et plus facile.

« Un autre cahier, dont les dessins et le texte sont dus à MM. Albert Lenoir et Mérimée, donne les notions sur l'architecture militaire du moyen âge. Dans ce cahier se trouvent continuées et complétées les instructions publiées antérieurement sur l'architecture militaire des Gaulois, des Grecs et des Romains en France.

« Une des formes importantes de l'art chrétien, la musique, n'a pas été oubliée, et M. Bottée de Toulmon, membre du comité des arts, a publié un cahier d'instructions à ce sujet. Il y a joint des *fac-simile* des anciennes notations, depuis le VIIe jusqu'au XIVe siècle,

Digitized by Google

et des dessins gravés représentant divers instruments usités au moyen âge.

« Un volume d'instructions sur les représentations religieuses exécutées en sculpture et en peinture a été publié sous le titre d'*Iconographie chrétienne*, par M. Didron, secrétaire du comité. Elles sont accompagnées de 150 gravures sur bois, dont les dessins sont dus à M. Paul Durand.

« Parmi les autres instructions qui doivent bientôt suivre les premières, je citerai particulièrement celles que M. Albert Lenoir prépare sur l'architecture monastique et civile du moyen âge, celles que M. de Saulcy, membre de l'Institut, rédige sur la numismatique française, et celles dont s'est chargé M. le marquis de Lagrange sur les armoiries et le blason.

« Ces instructions, en apprenant à connaître la valeur de nos anciens monuments, contribuent à en inspirer l'amour et le respect.

« Chargé de perpétuer par des publications spéciales les œuvres d'art remarquables de notre pays, le même comité a pensé qu'il serait curieux de reproduire un vaste ensemble de peintures murales qui existent encore dans une des églises de France, et qui remontent à une époque fort reculée du moyen âge. Ce sont celles de l'*église de Saint-Savin* (département de la Vienne), dont les fresques ont résisté à plus de huit siècles. M. Gérard-Séguin a dessiné toutes ces fresques, et M. Mérimée, membre de l'Institut et du comité des arts, s'est chargé de la rédaction d'un texte explicatif, auquel il a joint une notice détaillée sur l'abbaye et l'église de Saint-Savin. L'ouvrage entier formera quatre livraisons composées chacune de dix planches coloriées. Les trois premières livraisons ont paru avec le texte complet.

« Parmi les documents relatifs à l'histoire des arts, un important manuscrit, découvert par M. Achille Deville, correspondant de l'Institut, dans les archives du département de la Seine-Inférieure, a particulièrement fixé l'attention du comité : ce sont les *Comptes de dépense du cardinal d'Amboise, ministre de Louis XII, relatifs à la construction du château de Gaillon*. On trouve dans ces comptes des détails complets sur les travaux exécutés pour l'érection de ce château célèbre, dont Paris possède quelques magnifiques débris au palais des Beaux-Arts. La publication de ces comptes, que M. Achille Deville prépare en ce moment, servira à rectifier de graves erreurs accréditées sur la date de la construction de cette résidence et sur certains faits qui s'y rattachent. Elle fera connaître des noms d'artistes ignorés jusqu'à ce jour, et donnera

Digitized by Google

des renseignements curieux sur le prix de la main-d'œuvre et des matériaux en tout genre de cette époque.

« Le comité publiera également, sous le titre de *Mélanges*, une série de documents relatifs à l'histoire des arts, qui, pris isolément, ne pourraient devenir l'objet d'une publication spéciale. De nombreux matériaux ont été réunis à cet effet. Ce recueil sera, pour les monuments figurés, analogue à celui que l'autre comité historique publie, sous le même titre, pour les monuments écrits. Il sera accompagné d'un autre *Recueil sur les artistes français du moyen âge*, dont la publication est confiée à M. Didron.

« Les documents qui concernent l'histoire de la musique au moyen âge ont aussi occupé l'attention du comité; et une importante publication se prépare sur cet objet, par les soins de M. Bottée de Toulmon.

« En même temps que ces diverses publications sont achevées, poursuivies ou préparées sous la surveillance du comité des arts et monuments, les *bulletins* de ses séances sont publiés régulièrement depuis 1840. Ce recueil de bulletins, qui forme aujourd'hui trois volumes et demi, contient, avec le compte rendu des séances et des travaux du comité, les notices et les rapports les plus intéressants envoyés par les correspondants du ministère de l'instruction publique. On y a inséré aussi quelques fragments de pièces inédites sur l'histoire des arts. La lecture de ces bulletins peut donner une idée de l'activité des travaux du comité, de l'étendue de la correspondance qu'il entretient, par l'entremise du ministère de l'instruction publique, avec les antiquaires et les archéologues de nos départements, et de l'influence salutaire qu'il y exerce, en propageant le goût pour nos antiquités nationales et le culte de nos anciens monuments.

« Je ne puis, Sire, terminer cet exposé des travaux historiques, exécutés sous les auspices du ministère de l'instruction publique, sans rendre hommage au zèle soutenu et désintéressé des membres de chacun des comités historiques dont les lumières ont si utilement dirigé ces travaux, ainsi qu'à l'activité des correspondants institués dans les départements, qui s'y sont associés avec tant d'ardeur et d'une façon si profitable.

« J'ose espérer, Sire, que les résultats obtenus jusqu'à ce jour justifieront aux yeux de Votre Majesté les sacrifices que l'État s'est imposés pour la réalisation d'une si noble entreprise.

« Je n'entrerai pas ici dans le détail des dépenses affectées à ce service. Mais si l'on songe aux longues et laborieuses recherches qu'ont rendues nécessaires le plus grand nombre des ouvrages déjà

Digitized by Google

publiés, à ce qu'ont coûté de difficultés et exigé de travaux préparatoires des publications telles que la *Collection des monuments inédits de l'histoire du tiers état,* collection à laquelle concourent tant de collaborateurs et de correspondants, et qui absorbe depuis plusieurs années les soins de l'illustre savant chargé de la diriger, telles aussi que les *Recueils des lettres de Henri IV, de Catherine de Médicis, du cardinal de Richelieu*, pour lesquels il a fallu explorer toutes les bibliothèques et les dépôts d'archives de Paris et des départements, et visiter les archives des pays étrangers; si l'on considère le nombre et l'importance des matériaux déjà réunis et préparés pour des publications ultérieures; si l'on tient compte en même temps des soins donnés au matériel de la collection des documents historiques, à la correction du texte, à la bonne exécution des dessins et des gravures, à tous les détails accessoires de format et d'impression qui contribuent à donner un air monumental à cette collection, on se convaincra facilement que le crédit alloué jusqu'à ce jour par la libéralité des Chambres, loin d'avoir été excessif, a été à peine suffisant pour rémunérer convenablement les travailleurs et subvenir aux frais du matériel.

« La collection des documents de notre histoire nationale, tirée à plus de 1 000 exemplaires, est venue enrichir les plus importants de nos dépôts et établissements scientifiques. En outre, le gouvernement en a pu faire don à un grand nombre d'établissements étrangers, qui n'y attachent pas un médiocre prix; et s'il est une preuve honorable pour la France de l'estime dont jouit ce travail aux yeux de la science étrangère, c'est l'empressement avec lequel il a été imité dans des pays voisins. En Belgique, en Espagne, en Italie, en Allemagne, il s'est formé des commissions, à l'exemple de nos comités historiques, pour la publication des documents nationaux : des collections sont commencées sur le plan des nôtres, et nous avons sujet de nous féliciter d'avoir, dans cette voie comme dans beaucoup d'autres, marché à la tête des autres nations.

« J'ose avoir la confiance, Sire, qu'en présence de tels résultats, une entreprise si nationale, qui honore à la fois votre règne, les Chambres et le pays, ne sera pas jugée par son exécution inférieure à la pensée qui l'a conçue et aux encouragements éclairés qu'elle a reçus.

« *Le ministre secrétaire d'État au département*
« *de l'instruction publique*,

« Salvandy. »

Digitized by Google

III.

BIBLIOGRAPHIE (1).

101. — *Acta sanctorum octobris ex latinis et græcis aliarumque gentium monumentis,* servata primigenia veterum scriptorum phrasi, collecta, digesta, commentariisque et observationibus illustrata, a Josepho Vandermœre et Josepho Vanhecke, societatis Jesu presbyteris theologis, nonnullis aliis ex eadem societate operam conferentibus. Tomus VII octobris, quo dies XV et XVI continentur. Bruxellis, typis Alphonsi Greuse. In-fol. de XCI-1189 pages. Prix.................................... 90 fr.

102. — *Ancienne Auvergne et le Velay* (L'), histoire, archéologie, mœurs, topographie; par M. Ad. Michel et une société d'artistes. Tome IIIe, livraisons 31 et 32. In-fol. de 16 feuilles, plus 8 planches lithographiées. A Moulins, chez Desroziers.

103. — *Annuaire de l'Académie royale des sciences, inscriptions et belles-lettres de Toulouse* pour l'année 1847. In-18 de 2 feuilles 1/3. Toulouse, imprimerie de Douladoure.

104. — *Annuaire du département de la Côte-d'Or* pour l'année 1847, contenant, etc. 46e année. In-16 de 9 feuilles. A Dijon, chez Douillier.

105. — *Annuaire du département de la Creuse* pour l'année 1847. 25e année. In-12 de 11 feuilles. A Guérêt, chez Dugenest.

106. — *Annuaire du département de la Haute-Garonne* pour 1847. 1re année. In-18 de 8 feuilles. A Toulouse, chez Bonnal, chez Ausas.

107. — *Annuaire du département de la Manche.* 19e année. 1847. In-8° de 38 feuilles 3/4. Saint-Lô, librairie d'Élie fils.

108. — *Annuaire du département des Basses-Alpes* pour l'année 1847. In-12 de 17 feuilles 1/2. A Digne, chez madame veuve Guichard. Prix.................................... 2 fr.

109. — *Bibliothèque historique, monumentale, ecclésiastique et littéraire de la Picardie et de l'Artois.* Pages 113 à 136. In-8° de 16 feuilles, plus une couverture. Imprimerie de Duval, à Amiens.

Fin de l'ouvrage. La couverture porte sur le dos : P. Roger. 1845.

(1) Tous les ouvrages annoncés dans le *Bulletin de la Société de l'Histoire de France* se trouvent à la librairie de J. Renouard et Compagnie, rue de Tournon, n° 6.

Digitized by Google

110. — *Brief discours du siége de Metz, en Lorraine*, rédigé par escript, de jour en jour, par un soldat, à la requeste d'un sien amy. In-12 de 1 feuille 1/3. A Metz, chez Lecouteux.

Imprimé à 60 exemplaires dont quelques-uns sur grand papier.

111. — *Département du Rhône*. Neuville. — Albigny. — Avrigny. — Cailloux-sur-Fontaine. — Calvire, Cuires et Sainte-Claire réunis. — Couzon. — Curis. — Fleurieux. — Saint-Germain-au-Mont-d'Or. — Poleymieux. — Qunicieux. — Rochetaillé. — Saint-Romain-de-Couzon. Feuilles 9 à 12. In-8° de 3 feuilles 1/4. Imprimerie de Timon, à Vienne.

112. — *Documents historiques sur la province de Gévaudan*, par M. Gustave de Burdin. Tome Ier (supplément). In-8° de 3 feuilles 1/2. A Toulouse, chez Chapelle.

Supplément offert aux souscripteurs.

113. — *Encyclopédie catholique*, publiée sous la direction de M. l'abbé Glaire et de M. le vicomte Walsh. 105e livraison. In-4° de 12 feuilles. 1847. Paris, rue Cassette, 28.

Fin du treizième volume. Cette livraison comprend les mots Lettre-Llywelyn.

114. — *Encyclopédie moderne*. Dictionnaire abrégé des sciences, des arts, des lettres, de l'industrie, de l'agriculture et du commerce. Nouvelle édition entièrement refondue, etc.; publiée par MM. Firmin-Didot frères, sous la direction de M. Léon Renier. Tome VIII, 103 et 104, livraisons 25 à 27, faux-titre et titre. In-8° de 2 feuilles 3/4, plus 2 planches. 1847. Paris, chez F. Didot.

Fin du volume, *Catalogue-Cheval*.

115. — *Essai historique sur Coutances*, par M. Renault. In-8° de 3 feuilles 1/4. 1847. Imprimerie d'Élie, à Saint-Lô.

116. — *Essai sur l'appréciation de la fortune privée au moyen âge*, relativement aux variations des valeurs monétaires et du pouvoir commercial de l'argent, suivi d'un examen critique des tables de prix du marc d'argent, depuis l'époque de saint Louis; par M. C. Leber. Seconde édition, revue et augmentée de nouvelles recherches. In-8° de 21 feuilles 3/4. 1847. Paris, librairie de Guillaumin. Prix.. 7 fr.

117. — *Etat et développement de la littérature en France au* XVIe *siècle*, par H. B. Aigre. *Renaissance*. In-32 de 1 feuille 3/4. 1847. Paris, rue Blanche, 18.

118. — *Etats pontificaux de France au* XVIe *siècle*, par Charles

Perrin (de l'Isère). In-8° de 8 feuilles 3/8, plus une carte. 1847. Paris, librairie de Joubert.

Thèse pour le doctorat.

119.—*Etudes historiques, littéraires, artistiques sur le* VIIe *siècle.* Vie de saint Éloi, évêque de Noyon (588-659), par S. Ouen, évêque de Rouen, traduite par Charles Barthélemy (de Paris); précédée d'une introduction, et suivie d'un grand nombre de notes historiques sur le VIIe siècle, avec les lettres de NN. SS. les évêques de Paris, de Limoges, de Beauvais et de Cambrai. Première partie. In-8° de 30 feuilles 1/2. 1847. Paris, librairie de Poussielgue-Rusand, et chez l'auteur, rue Mazarine, 11. Prix................ 7 fr. 50

120. — *Histoire de Blois*, par L. Bergevin, président du tribunal civil, député de l'arrondissement de Blois, et A. Dupré, avocat, bibliothécaire adjoint de la ville. Tome II. In-8° de 41 feuilles 1/4. 1847. Blois, librairie de Dezairs.

Fin de l'ouvrage, comprenant la IIIe partie. Statistique. Prix des deux volumes, 14 fr.

121. — *Histoire de l'abbaye de Foigny,* par M. Amédée Piette. In-8° de 3 feuilles 3/4, plus 5 vignettes et 2 plans. 1847. Vervins, librairie de Papillon.

Première livraison d'un ouvrage dont le prix sera de 5 fr.

122. — *Histoire de la Bibliothèque Sainte-Geneviève*, précédée de la chronique de l'abbaye, de l'ancien collége de Montaigu et des monuments voisins, d'après des documents originaux et des ouvrages peu connus; par Alfred de Bougy, de la bibliothèque Sainte-Geneviève; suivie d'une monographie bibliographique ou catalogue des ouvrages manuscrits et imprimés relatifs à sainte Geneviève, à son église, à son abbaye, aux chanoines réguliers de la congrégation de France, ou Génovéfains, et à leur bibliothèque; par P. Pincon, de la bibliothèque Sainte-Geneviève. In-8° de 27 feuilles. Paris, 1847, au comptoir des imprimeurs-unis. Prix. 8 fr.

123. — *Histoire de la Gaule sous l'administration romaine*, par Amédée Thierry, membre de l'Institut. Tome III. In-8° de 42 feuilles 1/4. 1847. Paris, librairie de Perrotin. Prix................ 6 fr.

L'ouvrage aura 4 volumes.

124. — *Histoire de l'Agenais, du Condomois et du Bazadais*, par F. J. Samazeuilh, avocat. Tome II. In-8° de 34 feuilles 3/4. 1847. Imprimerie de Froix, à Auch.

Digitized by Google

125. — *Histoire de la ville d'Anduze,* par Paulet. In-8° de 7 feuilles 1/2. 1847. Alais, librairie de Veirun.

126. — *Histoire de l'Eglise de France*, composée sur les documents originaux et authentiques, par l'abbé Guettée. In-8° de 31 feuilles 3/4. 1847. Blois, librairie de Jahyer; Paris, librairie de Mellier frères. Prix.. 6 fr.

Cet ouvrage sera divisé en cinq périodes. Le tome Ier comprend la première période.

127. — *Histoire des Basques*, depuis leur établissement dans les Pyrénées occidentales jusqu'à nos jours; par le vicomte de Belsunce. Tomes II et III. 2 vol. in-8° ensemble, de 70 feuilles 7/8. 1847. A Bayonne, chez Lespez.

Continuation de l'*Histoire primitive des Euskariens-Basques*, par Augustin Chaho.

128. — *Histoire des conspirations et des exécutions politiques*, comprenant l'histoire des sociétés secrètes, depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours; par M. A. Blanc. Séries 17 à 20. Tome IV. In-8° de 15 feuilles, plus 4 gravures. 1847. Paris, librairie de Cavaillès. Prix de chaque série............. 1 fr. 50

Fin de l'ouvrage.

129. — *Histoire de la Révolution française*, par J. Michelet. Tome Ier. In-8° de 29 feuilles 5/8. 1847. Paris, librairie de Chamerot. Prix.. 6 fr.

Le volume se termine à la journée du 6 octobre 1789.

130. — *Histoire du Berry,* depuis les temps les plus anciens jusqu'en 1789; par M. Louis Raynal. Tome IV, pages 305-644. In-8° de 21 feuilles 1/2, plus 3 cartes et 3 plans. 1847. Paris, librairie de Dumoulin. Prix.. 5 fr.

L'ouvrage.. 40 fr.

Huitième et dernière livraison.

131. — *Histoire du Consulat et de l'Empire,* faisant suite à l'Histoire de la Révolution française; par M. A. Thiers. Tome VII. In-8° de 43 feuilles. 1847. Paris, librairie de Paulin. Prix......... 5 fr.

132. — *Histoire parlementaire de la Révolution française*. Histoire de l'Assemblée constituante, précédée d'une histoire abrégée des Français depuis l'établissement de la nationalité française jusqu'en 1789; par P. J. B. Buchez. Deuxième édition, revue et entièrement corrigée par l'auteur en collaboration avec MM. Jules Bastide, E. S. de Bois-le-Comte et A. Ott. Tomes III, IV et V. (Fin

Digitized by Google

de l'Assemblée constituante.) 3 vol. in-18 ensemble, de 46 feuilles 1/6. Tome VI (Ier de l'Assemblée législative). In-8° de 12 feuilles. Paris, 1847, librairie de Hetzel. Prix du volume......... 3 fr. 50

133. — *Histoire philosophique du règne de Louis XV*, par le comte de Tocqueville. Deuxième édition. 2 vol. in-8° ensemble, de 60 feuilles 1/2. 1847, Paris, librairie d'Amyot. Prix........ 15 fr.

134. — *Histoire primitive des Euskariens-Basques;* langue, poésie, mœurs et caractères de ce peuple. Introduction à son histoire, par Augustin Chaho. 1 vol. in-8° de 19 feuilles 1/4. 1847. Bayonne, librairie de Lespez.

La couverture porte : *Histoire des Basques* depuis leur établissement dans les Pyrénées occidentales jusqu'à nos jours, tome I. (Voyez page 141.)

135. — *Histoire universelle de l'Eglise catholique*, par l'abbé Rohrbacher. Tome XXV. In-8° de 39 feuilles 3/4. 1847. Paris, librairie de Gaume.

Ce volume vient jusqu'à la mort de saint Vincent de Paul, 27 septembre 1660.

136. — *Lettres à M. l'abbé Callet sur l'Histoire des guerres de religion*, à Lyon, pendant le XVIe siècle. In-8° de 1 feuille. 1847. Lyon, librairie de Guilbert et Dorier.

Signé J. B. M.

137. — *Lettres inédites des Feuquières*, tirées des papiers de famille de madame la duchesse Decazes, et publiées par Étienne Gallois, Tome V. Paris, librairie de Leleux. In-8° de XL-463 pages.

138. — *Mémoires de l'Académie royale du Gard*. 1845-1846. In-8° de 21 feuilles 3/4. 1847. Nîmes, imprimerie de Durand-Belle.

139. — *Mémoires de l'Académie des sciences, arts et belles-lettres de Dijon*. Années 1845-1846. In-8° de 33 feuilles 1/2. Dijon, librairies de Lamarche et de Decailly; à Paris, librairie de Derache.

140. — *Mémoires de la Société historique et archéologique de Langres*. N° 1, Introduction. Mars 1847. In-4° de 3 feuilles. A Langres, au Musée; à Paris, librairies de Didron et de Derache.

141. — *Mémoires pour servir à l'histoire de la ville de Montfrin*, par Eugène Trenquier, Granier, D. M., collaborateur. In-8° de 2 feuilles. 1847. Imprimerie de Ballivet, à Nîmes.

142. — *Monographie historique du Bugey*, par M. Paul Guillemot, avocat, etc. In-8° de 12 feuilles 1/2. 1847. Lyon, imprimerie de Boitel.

Extrait de la *Revue du Lyonnais*.

Digitized by Google

143. — *Monuments de Paris* (*Les*); histoire de l'architecture civile, politique et religieuse sous le règne de Louis-Philippe. Livraisons 1 à 5. In-8° de 5 feuilles, plus 5 vignettes. 1847. Paris, librairie de l'Hermite.

L'ouvrage aura 30 livraisons. Prix de chacune, 50 c.

144. — *Mont Saint-Michel monumental et historique,* par Edouard Le Héricher. In-8° de 15 feuilles 3/4. 1847. Avranches, librairie de Tostain.

145. — *Musée des Thermes et de l'hôtel de Cluny.* Catalogue et description des objets d'art de l'antiquité, du moyen âge et de la renaissance, exposés au Musée. In-8° de 15 feuilles 1/2. A Paris, hôtel de Cluny.

Publié par le ministère de l'intérieur.

146. — *Nobiliaire de France*, publié par P. Roger. Première livraison. In-8° de 1 feuille 1/2. 1847. Paris, librairie de Dumoulin.

L'ouvrage paraîtra en 20 livraisons qui formeront 1 volume in-8° de 500 pages, avec illustrations. Prix de l'ouvrage, 20 fr.

147.—*Notice archéologique et pittoresque sur Châtillon-sur-Seine,* éditée au profit des pauvres, par l'abbé Tridon, chanoine honoraire de Troyes, etc., enrichie de dessins par M. Vauthier. In-8° de 9 feuilles, plus 7 lithographies. 1847. A Troyes, librairies de Bouquot, et chez l'auteur; Châtillon, librairie de Tagnot.

148. — *Numismatique des Croisades*, par F. de Saulcy, membre de l'Institut. In-4° de 23 feuilles, plus 19 planches. 1847. Paris, librairies de F. Didot et de Rollin.

149. — *Oisans* (*L'*). Essai historique et statistique; par J.-H. Roussillon, docteur médecin, etc. In-8° de 4 feuilles 1/8. Imprimerie de Prud'homme, à Grenoble.

150. — *Palais du Luxembourg* (*Le*), fondé par Marie de Médicis, régente, considérablement agrandi sous le règne de Louis-Philippe Ier. Origine et description de cet édifice, principaux événements dont il a été le théâtre depuis sa fondation, 1615, jusqu'en 1845, etc.; par M. Alphonse de Gisors, architecte de la Chambre des pairs, etc. In-8° de 12 feuilles 1/4, plus 19 planches. 1847, Paris, chez Plon. Prix.. 5 fr.

151. — *Rapport sur le siége de Lyon,* par le citoyen Doppet, général en chef de l'armée des Alpes; publié sur le manuscrit original, par P. Gonon. In-8° de 1 feuille. 1847. Imprimerie de Mothon, à Lyon.

Digitized by Google

155. — *Recherches historiques sur l'abbaye de Breuil-Benoît*, au diocèse d'Évreux. In-8° de 10 feuilles 1/4, plus 8 planches. Imprimerie de F. Didot, à Paris.

La dédicace est signée J. B. de Xivrey, membre de l'Institut de France.

156. — *Revue de la Côte-d'Or et de l'ancienne Bourgogne*. Douzième année. Série mensuelle, héraldique, avec un armorial complet de Bourgogne. Premier volume. Littérature, philosophie, archéologie, histoire, numismatique et blason. Janvier. In-8° de 2 feuilles 1/4, plus 1 planche. 1847. Dijon, librairie de Lamarche et Picard; Paris, librairie de Lejolivet, rue Notre-Dame-des-Victoires. Prix annuel.. 10 fr.

Paraît le 25 de chaque mois.

157. — *Vie de sainte Hunégonde*, abbesse d'Homblières en Vermandois. Nouvelle édition augmentée, etc. In-12 de 3 feuilles. 1847. A Saint-Quentin, librairie de Moureau.

J. DE G.

DE L'IMPRIMERIE DE CRAPELET,
RUE DE VAUGIRARD, N° 9.

Digitized by Google

BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ

DE L'HISTOIRE DE FRANCE.

(N° 9. — SEPTEMBRE-OCTOBRE 1847.)

I.

PROCÈS-VERBAUX.

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,

TENUE LE 4 OCTOBRE 1847,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. MAGNIN, VICE-PRÉSIDENT.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

M. le Président proclame membres de la Société, après leur admission par le Conseil :

730. M. Louis Clément de Ris, rue de l'Université, n° 62, présenté par M. Bachelier;

731. M. le Sourd, administrateur de l'octroi de Paris, quai Malaquais, nos 19-21, présenté par MM. Duchesne aîné et Naudet;

732. M. Achille de Foresta, rue Neuve Saint-Marc Feydeau, n° 8, présenté par M. Bottée de Toulmon;

733. M. Martin-Fortris, juge d'instruction au tribunal civil de Nogent-le-Rotrou, présenté par M. J. Desnoyers;

734. M. Félix Casterret, avocat à la Cour royale de Paris, rue de l'Arbre-Sec, 22;

735. M. le marquis de Saint-Paul, rue Neuve-de-Luxembourg, n° 3; ces deux membres sont présentés l'un et l'autre par M. L. de Mas-Latrie;

736. M. de Franchessin, au château de Talange, canton de Metz (Moselle), présenté par M. le comte de Puymaigre et M. J. Desnoyers.

Digitized by Google

Ouvrages offerts à la Société.

De la part de la Commission historique de Belgique :

Collection de chroniques belges inédites publiées par ordre du gouvernement, 3 vol. in-4, savoir :

Monuments pour servir à l'histoire des provinces de Namur, de Hainaut et du Luxembourg, publiés par M. le baron de Reiffenberg, t. IV, in-4 ; Bruxelles, 1846 (contenant le *Roman du Chevalier du Cygne* et d'autres documents relatifs aux croisades); t. VII, 1847 (contenant le *Roman de Gilles de Chin*, les *Petites Annales de saint Hubert*, le *Cantatorium sancti Huberti*, le *Chronicon sancti Dionysii in Broqueria*, et d'autres documents).

Relation des Troubles de Gand sous Charles-Quint, publiée par M. Gachard; 1 vol. in-4; Bruxelles, 1846.

Compte rendu des séances de la Commission royale d'histoire de Belgique, t. XI, n°s 2 et 3 (séances de janvier à mai 1846); t. XII, n°s 1 et 2 (séances d'avril à novembre 1846); t. XIII, n°s 1 et 2 (séances de janvier à mars 1847); n° 3 (mai 1847).

De la part du ministère de l'instruction publique :

Bulletin archéologique, publié par le comité historique des arts et monuments, IVe vol., 3e numéro .... 1847.

De la part de diverses autres Sociétés savantes :

Bulletin de la Société Ethnologique de Paris, t. Ier, année 1846; t. II, année 1847; 2 vol in-8.

Bulletin monumental, publié par la Société française pour la conservation des monuments nationaux, et dirigé par M. de Caumont, t. XIII, n° 6 ; Caen, 1847.

Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest, 2e trimestre de 1847.

Catalogue des ouvrages imprimés, des manuscrits, etc., appartenant à la Société des Antiquaires de l'Ouest ; Poitiers, juin 1847; br. in-8.

Mémoires de l'Académie d'Arras, 2 vol. in-8, septembre 1845 et décembre 1846.

De la part de l'auteur :

Examen de quelques questions relatives à l'origine des Chroniques de Saint-Denis, par M. N. de Wailly ; br. in-4.

De la part des éditeurs :

Dictionnaire géographique et statistique d'Adrien Guibert, 11e livr., in-8 ; Paris, Renouard, 1847.


Digitized by Google

Bulletin du Bibliophile; juillet et août 1847; Paris, Techner.
Moniteur Algérien, numéro du 20 septembre 1847.

Correspondance.

M. de Mont de Beucque remercie le Conseil de son admission dans la Société.

— M. Renouard demande à jouir seul du privilége qui lui a été accordé dès l'origine de l'institution, d'une remise sur le prix de vente des ouvrages, en compensation des frais de registres et autres auxquels l'oblige son titre de Libraire responsable de la Société de l'Histoire de France. Ce même avantage ayant été accordé à d'autres libraires sociétaires comme lui, M. Renouard croit y voir un préjudice à ses intérêts. Cette lettre est renvoyée à l'examen du comité des fonds.

Objets d'administration. — Travaux de la Société.

Le secrétaire présente l'état des impressions au 4 octobre 1847 :

1° L'*Annuaire de* 1848 peut être mis immédiatement en vente;

2° *Procès de Jeanne d'Arc*, t. V. — 5 feuilles sont tirées; les feuilles 8 et 9 sont chez l'auteur;

3° *Registres de l'Hôtel de Ville de Paris*, t. III. — 16 feuilles sont tirées; les feuilles 19 et 20 sont chez l'auteur;

4° *Mémoires de Philippe de Commynes*, t. III. — Les feuilles *a*, *b*, *c*, *d*, *e*, *f*, sont chez l'auteur; ces feuilles contiennent la notice. Il y a de plus, en placards, une table des ouvrages cités : tout est composé ;

5° *Vie de saint Louis*, t. III. — 14 feuilles sont tirées; les feuilles 15 à 17 sont bonnes à tirer; la feuille 18 est chez l'auteur.

M. V. Le Clerc exprime son opinion sur le mérite éminent de ce dernier ouvrage; la Société devra se féliciter d'avoir fourni aux études historiques un travail aussi capital réunissant toutes les qualités des autres écrits de Tillemont, et qui deviendra fondamental et indispensable pour l'histoire du XIIIe siècle.

— Le Conseil décide que le t. III et dernier de Commynes, dont l'impression est à très-peu près terminée, sera distribué aux sociétaires avant la fin de cette année, et qu'il formera le quatrième volume de l'exercice de 1847. Néanmoins, l'*Annuaire de* 1848, qui est déjà en circulation, sera distribué auparavant, sans attendre le volume de Commynes.

— M. Quicherat prie instamment le Conseil d'intervenir auprès de M. Crapelet pour hâter l'impression du cinquième volume de *Jeanne d'Arc*. Depuis plus de deux mois, toute la copie manuscrite

Digitized by Google

de ce volume est remise, et l'impression n'avance que lentement. Libre actuellement de donner tous ses soins à ce dernier volume d'une publication commencée depuis plus de cinq ans, M. Quicherat n'aura plus la même facilité dans quelques mois. M. Crapelet attribue les lenteurs dont se plaint M. Quicherat à l'absence momentanée de M. le Commissaire responsable et à la nécessité où il a été d'employer à l'impression d'autres volumes de la Société, et particulièrement du troisième volume des *Registres de l'Hôtel de Ville*, une partie des mêmes caractères. Il s'efforcera de répondre au désir du Conseil entièrement conforme à celui de l'éditeur.

— M. le Président du Comité de publication énonce, au nom de ce comité, un avis favorable sur la demande qui lui avait été renvoyée d'ajouter un troisième volume aux *Mémoires de Barbier*. Le Conseil décide en conséquence cette extension de l'ouvrage.

— M. Ravenel, commissaire responsable de la publication sur les Mazarinades, informe le Conseil que M. Moreau lui a remis une partie du choix des Mazarinades en prose qui doivent être publiées intégralement, ainsi que toute la partie bibliographique. Cette partie de l'ouvrage étant terminée, l'introduction en ayant même déjà été insérée dans le *Correspondant*, il paraîtrait utile de commencer par elle l'impression et la distribution de l'ouvrage. Tels seraient le désir de M. Moreau et l'avis de M. Ravenel. Le Conseil approuve cet ordre qui permettra de faire jouir plus tôt les sociétaires et le public de la partie la plus originale de l'ouvrage, de celle qui a exigé les plus laborieuses recherches, et qui a déjà mérité à l'auteur d'honorables encouragements. En conséquence, l'ouvrage portera le titre général de *Mazarinades ;* une section aura le sous-titre : *Bibliographie*, t. I et II ; l'autre section : *Choix de Mazarinades*, t. I, II et III. Dans ces conditions, l'impression du premier volume de la *Bibliographie* est autorisée immédiatement ; l'ouvrage sera tiré à 600 exemplaires.

— M. le Trésorier présente l'état des recettes pour 1847 ; le chiffre s'élève à 17,000 fr. ; à l'époque correspondante de 1846, il n'était que de 16,000 fr., et de 14,000 fr. seulement en 1845. Il reste encore environ quarante mandats en recouvrement.

— Sur la demande du secrétaire, la bibliothèque de l'Institut recevra un exemplaire de la collection du *Bulletin de la Société* ainsi que l'*Annuaire de* 1847 et les suivants.

La séance est levée à quatre heures et demie.

Digitized by Google

II.

NÉCROLOGIE.

— Un membre distingué de la Société de l'Histoire de France, M. le comte de Lambert, ancien directeur des affaires commerciales au ministère des affaires étrangères, vient de mourir à Paris. Une courte notice sur sa vie et ses travaux sera publiée dans l'un des prochains numéros de ce Bulletin.

Nous payerons en même temps le tribut de regrets dû à la mémoire de M. de La Fontenelle de Vaudoré, que la Société a perdu il y a quelques mois.

III.

VARIÉTÉS.

— *L'Annuaire historique pour* 1848, qui vient d'être distribué aux membres de la Société de l'Histoire de France, contient d'abord le résumé des travaux de la Société, depuis sa fondation en 1834 jusqu'au 1er juillet 1847. Après ce résumé se trouve, en regard du calendrier, une nouvelle série de dictons et proverbes ruraux, originairement publiés par M. Antoine-Nicolas Duchesne, dans le *Jardinier prévoyant* des années 1773, 1774 et 1781, ce dont une première série a été reproduite dans l'*Annuaire* de 1847. Vient ensuite la continuation de la liste des archevêques et évêques de France distribués par provinces ecclésiastiques; l'*Annuaire de* 1845 contenait les provinces d'Albi et d'Aix; celui de 1846, les provinces d'Arles, d'Auch et d'Avignon; celui de 1847 les provinces de Besançon, de Bordeaux, de Bourges, de Cambrai et de Cologne. On trouve dans l'*Annuaire de* 1848 la province d'Embrun, comprenant l'archevêché de ce nom et les évêchés de Digne, d'Antibes, puis de Grasse, de Vence, de Glandève, de Senez, de Nice; la province de Lyon et ses suffragants les évêchés d'Autun, de Mâcon, de Chalon-sur-Saône, de Langres, de Dijon, de Saint-Claude; la province de Malines avec les évêchés d'Anvers, de Gand, de Bruges, d'Ypres, de Ruremonde, de Bois-le-Duc; la province de Mayence avec les évêchés de Worms, de Spire, de Strasbourg (dépendant aujourd'hui de la métropole de Besançon) et de Constance; la province de Narbonne comprenant les évêchés de Saint-Pons-de-Tomière, d'Alet,

Digitized by Google

de Beziers, de Nîmes, d'Alais, de Lodève, d'Uzès, d'Agde, de Maguelonne, puis de Montpellier, de Carcassonne, d'Elne, puis de Perpignan. Un supplément à la province de Cambrai donne la suite des évêques de Tournai et de Namur, de 1713 et 1697 jusqu'à ce jour, et un supplément à la province de Cologne, les deux derniers évêques de Liége. Cette liste, dont l'auteur est M. J. Marion, est suivie de la nomenclature des ambassadeurs, envoyés, ministres et autres agents politiques de la cour de France près les puissances étrangères. Cette nomenclature, divisée en trente-huit paragraphes, commence au XIV[e] siècle pour quelques États, au XVI[e] pour le plus grand nombre, et se continue jusqu'à nos jours. On y a joint les noms des plénipotentiaires respectifs de l'empereur d'Allemagne, de la France et des autres puissances européennes dans les congrès et conférences tenus depuis le XVI[e] siècle. La première de ces assemblées politiques est la ligue de Cambrai entre Maximilien I[er] et Louis XII contre les Vénitiens (1508); la dernière est le congrès de Vérone (1822).

— Le Bulletin n'ayant point paru le mois dernier, parce qu'il n'y a pas eu de séance du conseil d'administration en septembre, nous n'avons pu rendre compte jusqu'ici de la séance publique annuelle de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, qui a eu lieu le vendredi 30 juillet 1847, sous la présidence de M. Reinaud.

La séance s'est ouverte par l'annonce des prix décernés et des sujets de prix proposés, proclamés dans l'ordre suivant :

PRIX DÉCERNÉS.

La question que l'Académie avait proposée en 1843, pour sujet du prix ordinaire de 1847, est remise au concours de 1848 (voy. plus loin, prix proposés).

Prix de numismatique. — L'Académie a décerné le prix de numismatique, fondé par M. Allier de Hauteroche, à M. Gennaro Riccio, pour son ouvrage intitulé : *Le Monete attribuite alla zecca dell' antica città di Luceria, capitale della Daunia, con un cenno della remota sua origine e grandezza.* Napoli, 1846, in-8°.

Antiquités de la France. — L'Académie a décerné la première médaille à M. Albert Lenoir, pour ses *Études sur l'architecture gothique en France;* manuscrit. La seconde médaille à M. de Caumont, pour sa *Statistique monumentale du Calvados,* tome I[er], in-8°. Elle a partagé la troisième médaille entre M. Roger, baron de Belloguet, pour son ouvrage intitulé : *Questions bourguignonnes,* in-8°, et M. Briquet, pour son *Inventaire des archives de la ville de Niort* rédigé par ordre de matières et annoté, manuscrit en 4 vol. in-4°.

Digitized by Google

Rappel de médaille : M. Lecointre-Dupont, pour ses ouvrages intitulés : 1° *Lettres sur l'histoire monétaire de la Normandie et du Poitou*, broch. in-8°; 2° *Jean Sans Terre, essai historique sur les dernières années des Plantagenets dans l'ouest de la France.*

Des mentions très-honorables ont été accordées : 1° A M. Ed. Clerc, pour son ouvrage, intitulé : *La Franche-Comté à l'époque romaine représentée par ses ruines ;* 2° à M. l'abbé Cochet, pour ses ouvrages intitulés : 1° *Les Églises de l'arrondissement du Havre*, 2 vol. in-8°; 2° *Églises de l'arrondissement de Dieppe*, 1 vol. in-8°; 3° à M. Monfalcon, pour son ouvrage intitulé : *Histoire de la ville de Lyon*, 1 vol. in-8°; 4° à M. de Gerville, pour son ouvrage intitulé : *Recherches sur les îles du Cotentin en général, et sur la mission de saint Magloire en particulier*, broch. in-8°; 5° à M. le baron de Mélicocq, pour son mémoire intitulé : *les villes du nord de la France aux* XIVe, XVe et XVIe *siècles*, manuscrit.

Des mentions honorables ont été accordées : 1° à M. Alph. de Boissieu, pour son ouvrage intitulé : *Inscriptions antiques de Lyon, reproduites d'après les monuments ou recueillies dans les auteurs* in-4°; 2° à M. Bernard, pour son *Mémoire sur les origines du Lyonnais*, in-8°; 3° à M. Doublet de Boisthibault, pour son *Mémoire historique sur l'ancienne église collégiale de Saint-André à Chartres*, manuscrit ; 4° à M. Beaulieu, pour son ouvrage intitulé : *Antiquités de Vichy-les-Bains*, in-8°; 5° à M. d'Aigueperse, pour son ouvrage intitulé : *Recherches sur l'emplacement de Lunna*, brochure in-8°; 6° à M. Toulmouche, pour son *Histoire archéologique de l'époque gallo-romaine de la ville de Rennes*, in-4°; 7° à M. Bouillet, pour sa *Statistique monumentale du département du Puy-de-Dôme*, in-4° avec atlas in-fol.; 8° à M. de Laplane, pour ses ouvrages intitulés : 1° *Saint-Martin*, 1843, 1844, 1846, *ou rapport historique des fouilles faites sur le sol de cette ancienne église abbatiale ;* 2° *Église de Sisteron*, ou *rapport sur cette ancienne cathédrale*, in-8°; 9° à M. l'abbé Texier, pour son onvrage intitulé : *Histoire de la peinture sur verre en Limousin*, in-8°; 10° à M. Firmin Guichard pour son *Essai historique sur le Cominalat dans la ville de Digne*, 2 vol. in-8° ; 11° à M. Lafforgue, pour son *Histoire de la ville d'Auch, depuis les Romains jusqu'en* 1789, in-fol.; 12° à M. J. de Fontenay, pour ses *Fragments d'histoire métallique*, in-8°; 13° à M. le comte Achmet d'Héricourt, pour son ouvrage intitulé : *Administration militaire de la ville d'Arras*, manuscrit ; 14° à M. Fr. Michel, pour son ouvrage intitulé : *Proverbes basques recueillis par Arnauld Oihenart, suivis de Poésies basques du même auteur*, in-8° ; 15° à M. Jubinal, pour son ouvrage intitulé *Lettres à*

Digitized by Google

M. le comte de Salvandy sur quelques-uns des manuscrits de la bibliothèque royale de la Haye, 1 vol. in-8°.

Prix d'histoire de France, fondés par M. le baron Gobert. — L'Académie a décerné le premier de ces prix à M. Raynal, pour son *Histoire du Berry*, et le deuxième à M. Francisque Michel pour son *Histoire des races maudites*.

PRIX PROPOSÉS.

Prix ordinaires. — L'Académie a prorogé jusqu'au 1er avril 1848 le terme fixé pour le concours du prix qui devait être décerné en 1847, sur le sujet suivant : « Histoire de l'étude de la langue grecque dans l'occident de l'Europe, depuis la fin du ve siècle jusqu'à celle du xive. »

L'Académie rappelle qu'elle a proposé pour sujet du prix ordinaire à décerner en 1848 : « Éclaircir les annales et retracer l'état de la France pendant la seconde moitié du xe siècle, d'après les monuments publiés ou inédits. »

L'Académie a proposé pour sujet du prix ordinaire à décerner en 1849 : « Tracer l'histoire de la chute du paganisme et de sa destruction totale dans les diverses provinces de l'empire d'Orient, à partir du temps de Constantin. »

Prix de numismatique. — Le prix annuel, pour lequel M. Allier de Hauteroche a légué à l'Académie une rente de quatre cents francs, sera décerné en 1848, au meilleur ouvrage numismatique qui aura été publié depuis le 1er avril 1847. Les membres de l'Institut sont seuls exceptés de ce concours.

Antiquités de la France. — Trois médailles de la valeur de cinq cents francs chacune seront décernées, en 1848, aux meilleurs ouvrages sur les antiquités de la France qui auront été déposés au secrétariat de l'Institut avant le 1er avril 1848.

Prix d'histoire de France, fondés par M. le baron Gobert. — Au 1er avril 1848, l'Académie s'occupera de l'examen des ouvrages qui auront paru depuis le 1er avril 1847, et qui pourront concourir aux prix annuels fondés par M. le baron Gobert. En léguant à l'Académie des inscriptions et belles-lettres la moitié du capital provenant de tous ses biens, après l'acquittement des frais et des legs particuliers indiqués dans son testament, le fondateur a demandé que « les neuf dixièmes de l'intérêt de cette moitié fussent proposés au prix annuel pour le travail le plus savant et le plus profond sur l'histoire de France et les études qui s'y rattachent, et l'autre dixième pour celui dont le mérite en approchera le plus ; déclarant vouloir, en outre que les ouvrages gagnants continuent à recevoir,

Digitized by Google

chaque année, leur prix, jusqu'à ce qu'un ouvrage meilleur le leur enlève, et ajoutant qu'il ne pourra être présenté (à ce concours) que des ouvrages nouveaux. » Tous les volumes d'un ouvrage en cours de publication qui n'ont point encore été présentés au prix Gobert seront admis à concourir, si le dernier volume de l'ouvrage dont il fait partie remplit toutes les conditions demandées par le programme du concours.

Sont admis à ce concours les ouvrages composés par les écrivains étrangers à la France. Sont exclus de ce concours les ouvrages des membres ordinaires ou libres, et des associés étrangers de l'Académie royale des inscriptions et belles-lettres. Six exemplaires de chacun des ouvrages présentés à ce concours devront être déposés au secrétariat de l'Institut avant le 1er avril 1848, et ne seront pas rendus.

Délivrance des brevets d'archivistes paléographes aux élèves de l'école des Chartes. — En exécution de l'ordonnance royale du 11 novembre 1829, les élèves pensionnaires du cours de diplomatique et de paléographie qui avaient complété les deux années d'études, à la fin de 1846, ont subi les examens prescrits. Sept de ces élèves pensionnaires ont été jugés dignes d'obtenir le brevet d'archiviste-paléographe, et de jouir des avantages attachés à ce titre, conformément à l'ordonnance susdatée. Les brevets leur ont été délivrés par M. le ministre de l'instruction publique, lequel, dans le but d'encourager de plus en plus l'étude des anciens monuments de notre histoire et de notre littérature, a décidé que les noms des élèves qui auront obtenu ces brevets seront proclamés dans la séance publique annuelle de l'Académie. En conséquence, l'Académie fait connaître publiquement les noms des élèves de l'école des Chartes qui ont obtenu le titre d'*archiviste-paléographe* en 1846. Ce sont MM. de Rozière, le Beurrier, Cucheval, Mévil, Dareste, Morelot, Reynard.

Après la proclamation et l'annonce des prix, M. Lenormant a lu son rapport sur les mémoires envoyés au concours relatif des antiquités de la France. M. Walckenaër, secrétaire perpétuel, a lu ensuite une notice sur la vie et les ouvrages de M. le marquis de Pastoret. La séance a été terminée par la lecture de la troisième partie d'un Essai sur l'histoire et la formation du tiers état, par M. Augustin Thierry.

— Il vient de paraître à Kiel un ouvrage qui intéressera vivement les savants et les amis de notre histoire. M. Waitz, collaborateur de M. Pertz, pour l'édition de la nouvelle collection des historiens d'Allemagne, célèbre sous le titre de *Monumenta Ger-*

Digitized by Google

maniæ, vient de publier le second volume de son travail sur l'ancienne constitution germanique (voir la *Bibliographie*, n° 174). C'est une publication d'une importance incontestable, dans laquelle sont discutées et résolues les questions les plus intéressantes concernant les premiers siècles de la domination des Francs. L'auteur a su les rendre nouvelles, même pour les personnes qui les ont le plus étudiées, en s'appuyant constamment sur les textes, qu'il interprète et applique avec beaucoup de sagacité et de justesse. La partie consacrée à la loi salique, qui forme un appendice de l'ouvrage principal (1), malgré tous les savants mémoires dont cette loi a été récemment l'objet, contient elle-même des révélations tout à fait inattendues. Ainsi, pour ne citer qu'un exemple, M. Waitz établit que le fameux paragraphe, dans lequel les femmes sont exclues, au profit des mâles, du droit de succession à la terre salique, ne présente même pas, dans les plus anciens manuscrits, la leçon, si vulgaire et si peu contestée, des mots *terra salica*.

Nous tâcherons de rendre compte prochainement de l'ouvrage de M. Waitz, de manière à donner à nos lecteurs une idée plus exacte des matières dont il se compose. Dès aujourd'hui, nous pouvons prendre sur nous de leur annoncer qu'ils trouveront dans cette lecture la plus riche et la plus saine érudition employée à l'examen des principales institutions mérovingiennes.

— L'Académie des sciences, arts et belles-lettres de Dijon, met au concours, pour l'année 1848, le sujet de prix suivant : *Des institutions et des franchises provinciales en Bourgogne avant* 1789. L'Académie décernera une médaille de quatre cents francs à l'auteur du meilleur mémoire sur les trois faces de cette question : les États, les communes, le parlement. Les fonds de ce prix ont été faits par M. le comte de Montalembert, pair de France, associé non résidant de la compagnie. Les mémoires, appuyés de pièces justificatives, devront être adressés au secrétaire de l'Académie avant le 1er juin 1848, terme de rigueur.

— Un habitant de Reims a offert à l'Académie de cette ville de fonder pour dix années consécutives un prix, qui sera décerné, chaque année, en séance publique, à l'auteur de la meilleure description d'une partie de la cathédrale de Reims. Pour se conformer aux intentions du fondateur, l'Académie propose, dès cette année, la question suivante : Décrire les parties accessoires de la cathédrale de Reims, comme les chapelles, les autels, les fonts baptismaux, le

(1) Sous le titre de : *Das alte Recht der salischen Franken... L'ancien droit des Francs saliens*. Cet appendice est aussi publié à part.

Digitized by Google

jubé, le labyrinthe, la rouelle, les bénitiers, les tombeaux. Les concurrents devront : 1° dire ce qu'étaient autrefois et ce que sont aujourd'hui les chapelles de la cathédrale, sous quelles invocations elles étaient dédiées, comment elles étaient desservies; indiquer l'emplacement, la forme, le titre de celles qui n'existent plus; 2° rappeler la forme, la matière, l'ornementation des autels, des fonts baptismaux, des bénitiers qui ont été placés à différentes époques dans la cathédrale, la date de l'érection et de la destruction de ces divers monuments; 3° décrire le jubé, le labyrinthe, la rouelle, en rappeler l'origine et la suppression; 4° désigner les personnages qui ont été inhumés dans l'église, décrire les pierres tumulaires, relever les inscriptions, rechercher celles qui ont disparu; 5° donner des dessins exacts de toutes les parties qui pourront être dessinées. Le prix consiste en une médaille d'or de la valeur de deux cents francs, qui sera décernée au mois de mai 1848. Les concurrents ne doivent pas se faire connaître, mais envoyer leur nom cacheté dans un billet avec une devise répétée dans leur manuscrit. Adresser les mémoires au secrétaire général avant le 15 mars 1848.

— L'Académie d'Aix propose, pour sujet d'un prix à décerner en 1849, l'*Éloge de Gassendi*. Le prix sera une médaille d'or de cinq cents francs.

—Nous avons annoncé, l'année dernière, la publication de la seconde édition de l'*Histoire et description de Provins*, par M. Christophe Opoix. M. A. C. Opoix, petit-fils de l'auteur, fait paraître aujourd'hui un *supplément* à cette seconde édition (*Bibliographie*, n° 195). On y trouve d'abord la réimpression de trois pièces de théâtre de M. Christophe Opoix : *Le siége de Provins, par Henri IV*, *les Eaux minérales de Provins*, et *la Jardinière de Vincennes*; ces pièces forment, avec celles qui ont été publiées à la fin de la seconde édition de l'*Histoire de Provins*, le recueil de tous les ouvrages dramatiques de l'auteur; viennent ensuite, sous le titre de *Supplément à l'histoire de Provins*, des considérations sur *la Tour de César*, et quelques réflexions à propos d'une notice qu'on a publiée sur cette tour; le livre est terminé par un catalogue raisonné des ouvrages de M. Christophe Opoix. — Le *Mémoire succinct* que M. Ch. Arm. Opoix vient aussi de publier *sur la question de savoir si Agendicum, des Commentaires de César, est la ville de Sens* (*Bibliographie*, n° 186), a été présenté au congrès scientifique ouvert à Sens le 31 mai 1847. Malgré l'autorité précise de Ptolomée, de la *Notice des Gaules*, et des *Annales de Saint-Bertin*, l'auteur s'attache à démontrer par divers raisonnements que l'Agendicum de César ne peut être Sens, et il renvoie le lecteur aux écrits

Digitized by Google

de M. Christophe Opoix, pour y chercher des preuves établissant que cette ville est Provins.

— Arnauld Oihenart, avocat au parlement de Navarre sous Louis XIII, auteur d'un ouvrage historique estimé, *Notitia utriusque Vasconiæ* (Paris, 1638, in-4°), a publié aussi un recueil de Proverbes et de Poésies basques, dont les philologues qui ont écrit sur la langue basque se sont utilement servis, malgré l'extrême rareté de ce livre, dont on ne connaît jusqu'ici que trois exemplaires. Deux amis des lettres ont conçu le projet de donner au public une seconde édition des *Proverbes basques* d'Oihenart (*Bibliographie*, n° 194), et ont chargé de ce soin M. Francisque Michel, qui, pour la première fois, applique à la langue euskarienne cette infatigable ardeur philologique à laquelle on doit déjà tant de laborieuses publications. Cette fois encore, M. Michel s'est acquitté de sa tâche d'éditeur de manière à satisfaire les érudits. Au texte, revu et corrigé avec l'aide de personnes versées dans la connaissance du basque, notamment de M. Archu, instituteur communal à la Réole, il a joint une traduction française et un appendice contenant les proverbes basques de la collection de Voltoire, et quelques autres recueillis par M. Archu. Mais ce qui ajoute beaucoup au mérite de cette édition, c'est une ample introduction, dans laquelle on trouve une bibliographie complète de la langue basque. M. Francisque Michel y désigne, en les analysant quelquefois, cent quatre-vingt-deux ouvrages imprimés ou manuscrits, dont cinquante-trois traitant de l'origine, de l'antiquité, de l'excellence ou de l'universalité du basque; vingt-sept grammaires ou dictionnaires; quatre recueils périodiques, contenant des articles sur le basque; et quatre-vingt-dix-huit ouvrages en vers et en prose, écrits dans cette langue.

— Dans le *Précis analytique des travaux de la Société de l'Académie de Rouen* pendant l'année 1846 (*Bibliographie*, n° 192), on trouve, outre l'analyse des travaux de cette Académie, le texte de divers mémoires dont elle a décidé l'impression. Ces mémoires, pour la classe des lettres, sont au nombre de douze. Nous y avons remarqué l'analyse d'un mystère représenté au XIIIe siècle, en l'honneur de saint Nicolas, par M. l'abbé Picard, et un rapport sur le lieu où est mort Guillaume le Conquérant, par M. Deville. Il résulte de ce rapport que le conquérant de l'Angleterre est mort au prieuré de Saint-Gervais, situé alors dans un faubourg de Rouen, et dont l'église, encore debout, est aujourd'hui comprise dans la ville. L'aile septentrionale de cette église, agrandie en 1837, a été élevée sur l'emplacement du prieuré. L'A-

Digitized by Google

cadémie a fait placer dans le mur de cette partie de l'édifice une inscription ainsi conçue : « Ici était le prieuré de Saint-Gervais, où mourut Guillaume le Conquérant, le IX septembre MLXXXVII. »

— La commission royale d'histoire de Belgique, qui est maintenant réunie à l'Académie royale de Bruxelles, continue de publier le compte rendu de ses séances, recueil fort précieux, non-seulement pour l'histoire de la Belgique, mais aussi pour celle des provinces du nord de la France. On y trouve, en effet, outre les procès-verbaux des séances de la commission, un très-grand nombre d'analyses, d'extraits et de documents historiques inédits, source abondante de faits et de renseignements qui ne se rencontrent point ailleurs. Les tomes XI et XII et les trois premiers numéros du tome XIII, qui ont paru récemment, n'offrent pas, sous ce rapport, moins d'intérêt que les précédents volumes. Voici l'énumération des principaux articles qui les recommandent à l'attention des amis de l'histoire. Tome XI : Notice sur une chronique de Flandre, manuscrite, par M. le chanoine de Smet; Notice sur les aveux de Christophe de Holstein et sur le projet attribué au prince d'Orange et à ses partisans de faire assassiner don Juan d'Autriche et Éric de Brunswick (avril 1578), par le docteur Coremans; Notice sur les éphémérides de Léonard Voeller, secrétaire d'État de l'Allemagne et du Nord, par le même; Notice des archives de M. le duc de Caraman, précédée de recherches historiques sur les princes de Chimay et les comtes de Beaumont, par M. Gachard; Notice sur le château de Bouchout-lès-Bruxelles. Tome XII : Opuscules de Matthieu Herbenus concernant les antiquités de Maestricht, publiés par M. le chanoine de Ram; court Aperçu des différents cartulaires publiés par ordre de la Commission des *Records*, aux frais du gouvernement anglais, par Octave Delpierre, secrétaire de légation à Londres. Tome XIII, n[os] 1 et 2 : L'Archiduc Ernest, sa cour, ses dépenses (1593-1595), d'après les comptes de Blaise Hütter, son secrétaire intime et premier valet de chambre, par le docteur Coremans. N° 3 : Notice sur un manuscrit de la bibliothèque royale de la Haye, contenant des lettres de don Juan d'Autriche, du secrétaire Escobedo, des billets d'Antonio Perez, apostillés de la main de Philippe II, par M. Gachard. Outre ces divers travaux, on lit avec intérêt dans les comptes rendus des séances de la Commission, une série de notices sur les manuscrits conservés, soit dans les dépôts publics, soit dans les bibliothèques particulières, qui ont rapport à l'histoire de Belgique. Ces notices, accompagnées souvent d'extraits développés, sont dues à M. de Reiffenberg, qui est, comme on sait, un des membres les plus

Digitized by Google

érudits et les plus zélés de la commission d'histoire. Nous y avons remarqué, entre autres documents utiles, une chronique en vers de l'abbaye de Saint-Amand, composée au XVIe siècle, par Baudouin Denys, religieux de ce monastère. M. de Reiffenberg les publie d'après un manuscrit de la bibliothèque royale de Bruxelles. Le savant éditeur n'apprendra peut-être pas sans quelque intérêt que l'original de cette chronique se trouve avec beaucoup d'autres ouvrages précieux provenant de l'abbaye de Saint-Amand, dans la bibliothèque publique de Valenciennes, où nous l'avons nous-même consulté. Chaque numéro du compte rendu de la commission d'histoire est suivi d'une revue bibliographique des publications récentes qui ont rapport à la Belgique. Nous ne devons pas oublier de dire que la Commission annexe à ses bulletins, mais avec une pagination particulière, quelques publications historiques dues à ses membres. Ainsi, après avoir fait paraître avec le tome X, imprimé en 1845, une nouvelle édition latine de la chronique d'Idace par M. de Ram, elle vient de donner à la suite du tome XII un ouvrage intéressant pour l'histoire littéraire des Pays-Bas au XVIe siècle, sous le titre de : *Caroli Clusii atrebatis ad Thomam Redigerum et Joannem Cratonem epistolæ;* accedunt Remberti Dodonæi, Abrahami Ortelii, Gerardi Mercatoris et Ariæ Montani ad eumdem Cratonem epistolæ. Edidit P. F. X. de Ram. Bruxelles. Hayez, 1847. In-8° de III-104 pages.

— Les fouilles qui s'exécutent depuis quelques jours au parvis Notre-Dame ont mis à découvert des constructions de nature et d'époques diverses, dont l'existence semble contredire sur quelques points les données qu'on avait jusqu'ici sur la topographie ancienne de la Cité et la position des édifices religieux qui avoisinaient la cathédrale. Nous attendrons que les travaux soient plus avancés pour en faire connaître le résultat.

— La tour de l'Horloge, sur laquelle, en 1370, fut placée la première grosse horloge qu'il y ait eu dans Paris, est, depuis quelque temps, entourée d'échafaudages. Toute la partie supérieure est en réparation. Les pierres qui composaient le couronnement ont été enlevées, ainsi que la toiture et le petit lanternon ouvert, dans lequel était suspendue autrefois la cloche que l'on nommait *Tocsin du Palais*. Cette cloche fut fondue à l'époque de la révolution. Le dernier étage de la tour qui avait souffert beaucoup, par suite de l'abandon dans lequel on l'avait laissé depuis plus de cinquante ans, va être entièrement reconstruit. On sait que déjà les fondations et tout le rez-de-chaussée de cette tour ont été repris en sous-œuvre et reconstruits il y a deux ans.

Digitized by Google

— « M. Hebbelinck, bibliophile lillois, acheta dernièrement pour soixante-quinze centimes, chez M. Leleu, bouquiniste, rue de la Grande-Chaussée, un petit volume de poésies françaises imprimé à Lyon dans les premiers temps de la typographie. Il se trouve que le petit bouquin a une telle valeur, que le libraire Techener, de Paris, en a offert tout d'abord une somme de cinq cents francs. Le bibliophile heureux les a refusés, mais il a échangé son livret contre un magnifique exemplaire des œuvres de Catulle, de la bibliothèque Grolier, payé plus de neuf cents francs à la vente des livres de M. Libri, terminée récemment. »

Découvertes archéologiques dans les départements.

Dordogne. « En travaillant la terre, un ouvrier a trouvé dans un jardin de la Cité, à Périgueux, une monnaie des comtes de Périgord. Cette pièce est assez rare. Le premier côté offre une croix dans le champ avec les lettres V. S. La légende est Lodoicvs. Au revers elle présente cinq annelets avec l'inscription Égolisme. Ce sont les lettres V. S. qui la rendent remarquable. Lorsque les évêques s'opposèrent à ce que les comtes fissent frapper leur monnaie en Périgord, ceux-ci la faisaient frapper à Angoulême, et pour qu'on ne se méprît point sur le lieu de fabrication, ils y firent mettre les lettres V. et S. pour signifier Vésone. » (*Moniteur.*)

Eure. « Le sieur Charles, marchand mercier, à Beaumont-le-Roger, voulant faire construire une cave, employa des ouvriers à abattre une vieille muraille. Dans leur travail, ceux-ci trouvèrent renfermées dans un sac de toile cent cinquante-huit pièces en or très-bien conservées. Sur les unes on lit : *Franciscus Rex;* sur les autres, il n'y a qu'une croix. Sur toutes se trouvent des fleurs de lis. La valeur de ces pièces est d'environ dix à douze francs : elles ne sont pas parfaitement rondes. On pense que ce trésor aura été caché, il y a trois siècles, pendant les guerres dont Beaumont a été le théâtre. » (*Ibid.*)

Hérault. Entre Montagnac et Mèze, près du hameau de Vinaigre, en faisant des déblais pour la réparation d'un chemin, on vient de découvrir, dans le creux d'un rocher, cent trente médailles gauloises en argent, connues des numismates sous la dénomination de *monnaies à la roue.* » (*Ibid.*)

Loire. « Dans une des sources que l'administration des eaux thermales de Saillès-Châteaumorand fait restaurer en ce moment, des ouvriers ont trouvé plusieurs médailles en or à l'effigie du cardinal de Bourbon, qui fut élu roi par les ligueurs, sous le nom de Charles X, à la mort de Henri III. » (*Ibid.*)

Digitized by Google

Meuse. « Ces jours derniers, les fossoyeurs de Jouy en Argonne, ont trouvé dans le cimetière de cette paroisse, à environ cinquante centimètres de profondeur, deux statues anciennes d'une belle exécution, représentant l'Annonciation de la sainte Vierge. On regrette qu'elles aient été un peu endommagées par les coups de pioche qu'elles ont reçus.

« Quelques anciens de la commune assurent que ces statues proviennent de la chapelle qui se trouvait autrefois sur le Calvaire (aujourd'hui Mont-des-Croix) de Jouy, et où le clergé de Metz, Toul, Verdun, Montfaucon et Beaulieu, se rendait en procession chaque année, le jour de la Saint-Marc.

« D'autres personnes prétendent que ces statues proviennent de l'ancienne église qui se trouvait hors du village, et dont l'emplacement sert aujourd'hui de cimetière, et qu'elles ont été enfouies du temps de la Terreur par des personnes pieuses. » (*Moniteur.*)

Rhône. « Les travaux qui s'exécutent en ce moment pour l'élargissement du quai Saint-Benoît viennent de faire découvrir des fragments d'une statue d'homme en bronze. Les dimensions de ces fragments annoncent une statue colossale, d'environ 10 à 12 mètres d'élévation. On a découvert, plus tard, la main gauche de la même statue, quelques autres débris de bronze, des morceaux de marbre et un vase antique en albâtre. Tout fait présumer qu'il existait dans cet endroit un monument important. » (*Courrier de Lyon.*)

Le même journal annonce qu'on a trouvé sous l'église d'Ainay six conduits en poterie de 12 centimètres carrés. Ces conduits sont solidement établis sur une aire horizontale de béton et sur trois rangs de hauteur. Adossés à un mur revêtu d'un épais enduit, ils sont retenus et recouverts par de fortes briques romaines. Le rédacteur du *Courrier de Lyon* pense que ces conduits étaient destinés à chauffer l'église primitive d'Ainay. C'est une opinion dont nous lui laissons toute la responsabilité.

Seine-Inférieure. « Les fouilles archéologiques se poursuivent en ce moment par ordre de M. le préfet de la Seine-Inférieure, près de Londinières, dans l'arrondissement de Neufchâtel. Le *Vigie de Dieppe* publie sur ces recherches, dirigées par M. l'abbé Cochet, les renseignements qui suivent :

« Les fouilles de Londinières touchent à leur fin. M. l'abbé Cochet, qui les a dirigées, a trouvé un ancien cimetière au pied d'une des collines arrosées par la rivière d'Aulne ; ce champ de sépulture, situé à l'angle des routes départementales de Neufchâtel à Eu et de Dieppe à Neufchâtel, paraît remonter à l'établissement des Francs dans les Gaules. On y a compté environ soixante squelettes apparte-

Digitized by Google

nant à des personnes de tout âge et de toute condition. Il y avait des hommes et des femmes, des enfants et des vieillards. Les hommes d'armes étaient en majorité. Presque tous avaient à la ceinture un couteau de guerre lié avec une boucle en fer ou en bronze, et qu'ils semblaient tenir encore entre leurs mains. A côté de leur tête était un fer de lance, dont le manche en bois avait été rongé par le temps. Quelques-uns avaient des haches de fer semblables à la francisque trouvée dans le tombeau de Childéric.

« Presque tous les corps étaient déposés dans des fosses profondes d'un mètre et taillées avec soin dans la craie. Les pieds étaient constamment tournés vers l'est et la tête vers l'ouest. C'est la seule trace de christianisme que présentent ces sépultures. M. l'abbé Cochet pense que les morts qu'elles renferment ont été inhumés assis. Les pieds et les jambes étaient toujours placés horizontalement, mais il n'en était pas de même de la tête et du corps. Fort souvent le crâne se trouvait au milieu des côtes et des vertèbres, comme si cette partie du corps avait été inhumée verticalement. Parfois la tête se rencontrait à droite ou à gauche, comme si elle eût cédé à la pression des terres entassées sur elle.

« Des vases se trouvaient fréquemment aux pieds ou entre les jambes. Quelques-uns paraissaient avoir contenu des matières noires, d'autres étaient entièrement vides. Des charbons de bois avaient été semés dans la terre avec les corps; parfois on aurait dit que les défunts avaient été déposés sur des brandons. On n'a trouvé que deux objets en verre, une ampoule et un gobelet revêtu de filets en relief.

« M. Serres, professeur d'anthropologie et médecin en chef de l'hospice de la Pitié, qui a visité les fouilles de Londinières, a cru reconnaître dans les têtes *le type celtique et le type scandinave.*

« L'épisode le plus curieux de cette fouille est la découverte du squelette d'une femme jeune encore (de vingt-cinq à trente ans, selon M. Serres). Couchée dans une fosse d'un mètre de profondeur, elle avait à ses pieds un vase en terre rouge ; elle portait à la ceinture un petit couteau de fer avec une boucle en cuivre et un ornement garni de clous de bronze à tête pentagone. Sur la poitrine étaient des agrafes et des fibules qui avaient été émaillées. On eût dit les boutons de sa robe. A son cou était un collier en perles de verre ou de pâte rouge ornée de couleurs jaunes et blanches, comme une mosaïque. De chaque côté de sa tête étaient des boucles d'oreilles. *Sur son sein reposait* un enfant de quatre à cinq ans. Fouillant à côté de cette fosse, M. Cochet a trouvé, à la distance de vingt centimètres, un squelette d'homme armé de toutes

pièces. Chacun de ses pieds reposait sur un vase en terre noire. Une hache en fer, véritable francisque, était placée entre les jambes; un couteau de fer, lié par une boucle de bronze, se trouvait à la ceinture. Un sabre en fer était placé à côté du corps. Ce sabre, de la même forme que celui de Childéric, était dans un fourreau de bois couvert de cuir, avec garniture de bronze. Cette fouille, ordonnée par le préfet de la Seine-Inférieure, a enrichi le musée départemental des objets suivants: deux sabres et trois haches de fer, des agrafes et des fibules de bronze, des colliers, des anneaux, des boucles d'oreilles, douze boucles de ceintures, treize couteaux, douze fers de lances et trente ou quarante vases en terre rouge, blanche, grise ou noire. Deux de ces vases ont des anses; quelques-uns ont été exposés au feu. Il y en a en terre fine, d'autres en terre grossière. Plusieurs ont des formes romaines; quelques-uns affectent des types plus récents. Tout annonce un cimetière mérovingien du temps de Clovis. »

IV.

BIBLIOGRAPHIE (1).

158. — *Académie royale de Belgique. Compte rendu des séances de la commission royale d'histoire, ou recueil de ses bulletins.* Tomes XI, XII et nos 1, 2 et 3 du tome XIII. Bruxelles. Imprimerie de Hayez, 1846 et 1847. In-8° de 732, 299 et 258 pages.

159. — *Annuaire historique* pour l'année 1848, publié par la Société de l'Histoire de France. 12e année. In-18 de 9 feuilles 2/8. Paris, imprimerie de Crapelet, librairie Renouard. Prix..... 2 fr.

160. —*Archives historiques et littéraires du nord de la France et du midi de la Belgique,* par MM. Aimé Leroy, bibliothécaire de la ville de Valenciennes, et Arthur Dinaux, de la Société des Antiquaires de France. Imprimerie de Prignet, à Valenciennes, librairie de Dumoulin et de Techener à Paris. 1846, 1847. Tome V, in-8° de 588 pages. — Première livraison du tome VI, in-8° de 156 pages.

161. — *Avranchin monumental et historique*, par Édouard Le Héricher, régent au collége, secrétaire de la Société d'archéologie

(1) Tous les ouvrages annoncés dans le *Bulletin de la Société de l'Histoire de France* se trouvent à la librairie de J. Renouard, rue de Tournon, n° 6.

SEINE ROYAL.

Digitized by Google

d'Avranches. Imprimerie de Tostain, à Avranches; librairie de Dumoulin, à Paris. Deux volumes in-8°, de XVI-654 et 750 pages, Prix .... 16 fr.

162. — *Biographie bretonne.* Recueil de notices sur tous les Bretons qui se sont fait un nom, etc...., par MM. Cayot Délandre et Levot. Rennes, imprimerie de Marteville et Lefas; Vannes, librairie de Caudran; Paris, librairie de Dumoulin. 1847; in-8°, première et deuxième livraison. — L'ouvrage aura vingt livraisons de 80 pages. Prix de la livraison .... 2 fr.

163. — *Courses archéologiques et historiques dans le département de l'Ain*, par A. M. A. Sirand. Première partie. Bourg, imprimerie de Millier Bottier. Paris, librairie de Dumoulin; in-8° de 13 feuilles 3/4, plus 10 pl.

164. — *Dauphiné (le).* Histoire. Descriptions pittoresques. Antiquités. Scènes de mœurs. Personnages célèbres. Curiosités naturelles. Châteaux et ruines. Anecdotes. Monuments et édifices publics. Coutumes locales; par madame Camille Lebrun. In-8° de 24 feuilles 1/2. Paris, librairie d'Amyot.

165. — *Description générale et particulière du duché de Bourgogne*, précédée de l'abrégé historique de cette province; par M. Courtipée, prêtre. Deuxième édition, augmentée de divers mémoires et pièces. Tome II. In-8° de 38 feuilles, plus une carte. Dijon, librairie de Lagier. A Paris, chez Dumoulin. Prix .... 6 fr. 50 c.

L'ouvrage aura 4 volumes.

166. — *Documents historiques inédits*, tirés des collections manuscrites de la bibliothèque Royale et des archives ou bibliothèques des départements; publiés par M. Champollion-Figeac. Tome III, Ire partie. Rapports et notices. — IIe partie, texte des documents. In-4° de 84 feuilles 1/2. Paris, imprimerie de F. Didot.

Collection de documents inédits sur l'histoire de France, publiés par ordre du roi et par les soins du ministre de l'instruction publique. Mélanges historiques.

167. — *Encyclopédie moderne.* Dictionnaire abrégé des sciences, des lettres, des arts, de l'industrie, de l'agriculture et du commerce. Nouvelle édition entièrement refondue et augmentée de près du double; publiée par MM. Firmin Didot frères sous la direction de M. Léon Rénier. Tome X : faux titre et titre, feuilles 25 et 26, fin du volume. (COLOMBIA-COPROLITHE) 129e livraison. In-8° de 2 feuilles 1/4, plus une planche. — Idem tome XI : feuilles 1 à 4

Digitized by Google

(COPTES). Livraisons 130 et 131. In-8° de 4 feuilles, plus une planche. Paris, librairie de Firmin Didot. Prix de la livraison........ 30 c.

L'ouvrage aura 25 volumes publiés en 300 livraisons.

168. — *Essai pour servir à l'histoire politique de Lyon*, depuis les temps historiques jusqu'à la domination des Francs; par Alain Marot. Imprimerie de Louis Perrin à Lyon, librairie de Dorier et de Bohaire à Lyon, de Techener et de Dumoulin à Paris. In-8° de 424 pages.

169. — *Essai sur la vie et les ouvrages de Guillaume du Vair*, conseiller au parlement de Paris sous Henri III et pendant la ligue, premier président du parlement de Provence sous le règne de Henri IV, garde des sceaux sous Louis XIII; par C. A. Sapey, docteur en droit, juge suppléant au tribunal de première instance de Versailles. Paris, imprimerie de Fain et Thunot, librairie de Joubert. 1847. In-8° de XI-234 pages.

170. — *Études historiques. Moyen âge*, par Henri Prat. In-12 de 14 feuilles 1/2. Paris, librairie de Firmin Didot. Prix........ 4 fr.

171. — *Fastes de la France*, ou tableaux chronologiques, synchroniques et géographiques de l'histoire de France, depuis l'établissement des Francs jusqu'à nos jours, indiquant les événements politiques, les progrès de la civilisation et les hommes célèbres de chaque règne; par C. Mullié. Dixième édition, entièrement refondue. In-folio de 60 feuilles. Paris, librairie de Poignavant. Prix... 26 fr.

172. — *Grégoire de Tours au concile de Braine*, par Stanislas Prioux. Imprimerie de Pillet fils aîné, à Paris, librairie de Sagnier et Bray et de Dumoulin à Paris, et de madame Vantage à Soissons. In-8° de 40 pages.

173. — *Histoire de France* par Anquetil. Nouvelle édition, continuée jusqu'en 1830, par M. Th. Burette, et jusqu'à nos jours par A. B. Lefrançois. Édition illustrée. Tome VI, feuilles 22 à 27. In-8° avec 2 vignettes. Paris, librairie de Penaud frères. Prix de la série.. 1 fr. 25 c.

Vingt-quatrième série. Fin de l'ouvrage.

174. — *Histoire de la constitution germanique* (*Deutsche verfassungsgeschichte*), par Georges Waitz; tome II, Kiel, librairie de Schwers. Paris, librairie de Franck, rue de Richelieu. In-8 de XXII-668 pages.

Digitized by Google

175. — *Histoire de la Révolution et de l'Empire ;* par M. Amédée Gabourd. *Directoire.* In-8° de 34 feuilles 3/4. Paris, librairie de Lecoffre. Prix.. 5 fr.

176. — *Histoire de la Révolution française,* par M. A. Thiers, de l'Académie française. Quatorzième édition, tome II à VIII. Sept volumes in-18, ensemble 89 feuilles 1/2. 1846. Paris, librairie de Furne. Prix de chaque vol.. 3 fr.

Édition terminée.

177. — *Histoire de la sainte église de Vienne,* depuis les premiers temps du christianisme jusqu'à la suppression du siége, en 1801 ; par F. G. Collombet ; trois volumes in-8°, ensemble de 90 feuilles 3/4. Lyon, librairie de Mothon.

178. — *Histoire de la ville de Lyon,* par J. B. Montfalcon, avec des notes; par C. Breghot du Lut et A. Péricaud. Imprimerie de Louis Perrin, à Lyon ; librairies de Guilbert et Dorier, à Lyon ; et de Techener et de Dumoulin, à Paris, 1847. In-8°. Cinq livraisons ensemble de 1184 pages.

Ces cinq livraisons devront former deux volumes avec la sixième livraison qui est sous presse.

179. — *Histoire de la ville de Rethel,* depuis son origine jusqu'à la révolution; par Émile Jolibois. Imprimerie de Hoffmann, à Colmar ; librairies de Beauvalet, à Rethel; et de Dumoulin, à Paris. 1847. In-8° de VII-294 pages.

180. — *Histoire de Napoléon;* par Élias Regnault. Tome IV. In-12 de 17 feuilles, plus 2 gravures. Paris, librairies de Perrotin et de Pagnerre. Prix de l'ouvrage........................ 14 fr.

Ouvrage terminé.

181. — *Histoire des Français, depuis le temps des Gaulois jusqu'en* 1830 ; par Théophile Lavallée. Septième édition revue et corrigée. Deux volumes in-8°, ensemble de 88 feuilles, plus 80 portraits. Paris, librairie de Hetzel. Prix.................... 30 fr.

182. — *Histoire du Languedoc,* depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours ; par Joseph-Dominique Magalon. Tome II, imprimerie d'Alban Broche, à Bagnols ; librairie de Dumoulin, à Paris. In-8° de 369 pages.

183. — *Histoire du monastère et des évêques de Luçon ;* par M. de La Fontenelle de Vaudoré, correspondant de l'Institut. Fontenay le

Digitized by Google

Comte, imprimerie de Gaudin ; Paris, librairie de Dumoulin, 1847, 2 vol. in-8°, ensemble de XVI-976 pages.

184. — *Le Morbihan, son histoire et ses monuments*, par M. Cayot Délandre. Rennes, imprimerie de Marteville et Lefas; Vannes, librairie de Cauderan. Paris, librairie de Dumoulin, 1847. In-8° de 18 planches. Prix .... 12 fr.

185. — *Lettre sur les divers projets d'un recueil général des inscriptions latines de l'antiquité*, adressée à M. Letronne, membre de l'Institut, etc.; par M. Noël Desvergers. In-8° de 2 feuilles 1/2. Paris, imprimerie de Didot.

186. — *Mémoire succinct sur la question de savoir si Agendicum des Commentaires de César est la ville de Sens*, par Ch. Armand Opoix, de Provins. Paris, imprimerie de Brière; in-4° de 10 pages.

187. — *Mémoire de la fondation et origine de la ville Françoise-de-Grace, composé par maistre Guillaume de Marceilles, conseiller du roy, et son premier procureur en ladicte ville.* Publié pour la première fois d'après un manuscrit authentique et accompagné de notes recueillies aux archives du Havre; par J. de Morlent, conservateur adjoint de la bibliothèque publique. In-4° de 7 feuilles 1/2, plus une planche. Au Havre, rue de Bordeaux, 39, et chez tous les libraires de l'arrondissement. Prix............ 5 fr.

Guillaume Jean Louis de Marceilles, né dans la ville Françoise-de-Grâce, aujourd'hui le Havre, le 1er janvier 1530, quatorze ans après la pose de la première pierre de ce port, est mort le 2 février 1600. Il n'a été tiré que 250 exemplaires de cet ouvrage.

188. — *Monuments anciens et modernes de la ville de Nancy*, ancienne capitale de la Lorraine, chef-lieu du département de la Meurthe; dessinés d'après le daguerréotype et décrits par Jean Cayon. In-8° de 5 feuilles, plus un frontispice, 38 planches et 2 plans. Nancy, librairie de Cayon Liebault.

189. — *Moyen âge (Le) et la Renaissance.* Histoire et description des mœurs et usages du commerce et de l'industrie, des sciences, des arts, des littératures et des beaux-arts en Europe. Texte entièrement inédit, par MM. de Barante, Batissier, Beugnot, etc. Publié sous la direction de M. Paul Lacroix. Édition illustrée. Première livraison. In-4° d'une feuille, plus 2 planches. Paris, rue Pétrelle, 6.

L'ouvrage entier formera 6 vol. in-4° divisés en 250 livraisons. Prix de la livraison.......... .... 1 fr. 25 c.

Digitized by Google

190. — Nancy. — *Histoire et Tableau*; par P. G. Dumast. Seconde édition, revue, etc., avec la perspective gravée de cette capitale à l'époque de sa puissance, etc. In-8° de 21 feuilles, plus 2 gravures. Nancy, librairie de Vagner.

191. — *OEuvres de Guillaume Coquillart* (*Les*). Reims, imprimerie de Gérard; Paris, librairies de Techener et de Dumoulin, 1847. Deux volumes in-8° de xxxv-219 et 249 pages.

192. — *Précis analytique des travaux de l'Académie royale des sciences, belles-lettres et arts de Rouen pendant l'année* 1846. Rouen, imprimerie de Peron; Paris, librairie de Dumoulin. 1847. In-8° de 314 pages.

193. — *Précis de la treizième session du congrès archéologique de France.* In-8° de 23 feuilles, plus 16 vignettes et plans. A Metz, imprimerie de Dembour.

194. — *Proverbes basques* recueillis par Arnauld Oihenart, suivis des poésies basques du même auteur; seconde édition, revue, corrigée, augmentée d'une traduction française des poésies et d'un appendice, et précédée d'une introduction bibliographique. Bordeaux, imprimerie de Prosper Faye; Paris, librairie de J. Techener, place du Louvre. 1847. In-12 de LXXV-310 pages.

195. — *Supplément à l'histoire et description de Provins de M. Christophe Opoix*, par A. C. Opoix, conseiller municipal de Provins. Paris, imprimerie de Brière, librairie du comptoir des Imprimeurs-Unis, quai Malaquais, 15, et à Provins, chez Lebeau, 1847, in-8° de 148 pages, avec 4 planches.

196. — *Vérité sur les Arnauld à l'aide de leur correspondance inédite* (*La*); par Pierre Varin, conservateur adjoint de la bibliothèque de l'Arsenal, ex-doyen de faculté. Paris, librairie de Poussielgue-Rusand. 1847. 2 vol. in-8°.

197. — *Voyages pittoresques et romantiques dans l'ancienne France*; par MM. J. Taylor, Ch. Nodier et Alp. de Cailleux. — *Champagne*. Livraisons, 68 à 77. Dix cahiers in-folio de 10 feuilles 1/2, plus 39 planches. — *Dauphiné*. Livraisons 34 à 45. Douze cahiers in-folio de 20 feuilles 1/2, plus 36 planches. — *Picardie*. Livraisons 131 à 136. Six cahiers in-folio de 19 feuilles, y compris les faux titres des tomes II et III, et 14 planches. *Fin de la province de Picardie*. — *Bretagne*. Livraisons 83 à 91. Neuf cahiers in-folio

Digitized by Google

de 19 feuilles 1/2 comprenant les faux titres et titres des Ier et IIe volumes, l'introduction et les tables, et 26 planches. *Fin de la province de Bretagne.* Paris, librairies de Gide et de Thierry. Prix de chaque livraison.................................... 18 fr.

J. de G.

DE L'IMPRIMERIE DE CRAPELET,
RUE DE VAUGIRARD, N° 9.

Digitized by Google

BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ

DE L'HISTOIRE DE FRANCE.

(N° 10. — NOVEMBRE 1847.)

I.

PROCÈS-VERBAUX.

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,

TENUE LE 8 NOVEMBRE 1847,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. MAGNIN, VICE-PRÉSIDENT.

La procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

M. le Président proclame membres de la Société, après leur admission par le Conseil :

737. M. Audin, auteur des *Vies de Calvin, de Luther et du Siècle de Léon X*, rue Christine n° 3, présenté par MM. A. Macé et P. Desnoyers.

738. M. Geoffroy-Chateau (Louis), juge au tribunal de première instance de la Seine, rue de la Ferme-des-Mathurins, n° 2, présenté par MM. de Champagny et Lascoux.

739. M. William Bingham;

740. M. William Barbing de Lotbinière-Bingham;

741. M. Alexandre Barbing-Bingham.

Ces trois membres, demeurant à Paris, rue de Grenelle Saint-Germain, 71, sont présentés par M. l'abbé Arnaud.

Digitized by Google

Ouvrages offerts à la Société.

De la part des auteurs ou éditeurs :

Des Monuments paléographiques concernant l'usage de prier pour les morts ; par M. Delisle, élève de l'École des Chartes. Br. in-8°, extr. de la Bibliothèque de l'École des Chartes.

Lettre inédite du marquis de Sévigné à la comtesse de Grignan, sa sœur, sur les affaires de leur maison, publiée par M. Monmerqué, membre de l'Institut. Paris, Didot, 1847 ; br. in-8.

Anecdotes anglaises sur la ville de Saint-Omer, par M. Piers, bibliothécaire de cette ville.

Les d'Orléans à Saint-Omer (suite aux *Variétés historiques*), par le même. 1846 ; br. in-8.

Salomon de Caus, ou *la Découverte de la vapeur*, par M. J. Travers, membre de l'Académie des Sciences de Caen. 1847 ; br. in-8.

De la part de diverses Sociétés savantes :

Bulletin monumental, publié par la Société française pour la conservation des monuments nationaux; n° 9 du t. XIII ; Caen, 1847.

Bulletin de la Société des Antiquaires de Picardie ; n° 2 de 1847.

Correspondance.

M. le ministre de l'instruction publique, par une circulaire adressée aux Sociétés savantes, demande un nouveau relevé de la situation financière de chaque Société, qui lui permette d'apprécier les besoins de celles dont les ressources sont insuffisantes, pour entreprendre ou continuer d'utiles travaux.

M. le trésorier a adressé sans retard au ministre les renseignements demandés. L'état actuel des ressources de toute nature de la Société, s'élève, terme moyen, à quinze ou seize mille francs, somme inférieure à celle qu'exigeraient les impressions que la Société pourrait entreprendre chaque année.

— MM. Le Sourd, E. Charre et H. Ponsard adressent des remercîments pour leur admission au nombre des membres de la Société.

— M. Dard fait hommage à la Société, au nom de M. Piers, bibliothécaire de la ville de Saint-Omer, du dernier travail publié par ce laborieux écrivain (Voir plus haut).

— M. l'abbé Arnaud, en demandant au Conseil de vouloir bien admettre dans la Société M. W. Bingham et ses deux fils, fait con-



Digitized by Google

naître que M. W. Bingham est issu d'un sénateur américain, et que ses deux fils, d'origine française, descendent par leur mère d'Alain Chartier, selon la généalogie authentiqne de cette famille. M. Bingham attache un haut prix pour lui-même et ses enfants à l'illustration qui leur vient d'un écrivain dont les ouvrages répandirent un grand éclat sur la France dans le siècle où il vécut; il pense que si tout Français doit marquer une vive sympathie pour la publication des documents relatifs à l'histoire de France, c'est particulièrement un devoir pour une famille qui s'honore d'avoir pour ancêtre le secrétaire et l'historien des rois Charles VI et Charles VII, dont les écrits firent la gloire et devinrent la source de l'anoblissement qu'il laissa à ses descendants.

— Une lettre à date fort ancienne de M. le secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences de Munich, annonce l'envoi de nouveaux volumes de cette Académie, et fait connaître ceux de la Société de l'Histoire de France qui ne lui sont point encore parvenus. Il sera fait droit à cette demande. Des remercîments sont adressés à l'Académie.

Objets d'administration. — Travaux de la Société.

Le secrétaire présente l'état des impressions :

1° *Vie de saint Louis,* t. III. — 25 feuilles sont tirées; les feuilles 26 et 27 sont chez l'auteur, les feuilles 28 et 29 sont composées ;

2° *Registres de l'Hôtel de Ville*, t. III. — Le texte des Registres est terminé; le document émané de l'abbaye de Saint-Denis est en composition;

3° *Philippe de Commynes*, t. III. — L'introduction est composée et est toujours chez l'éditeur.

4° *Procès de Jeanne d'Arc*, t. V. — 14 feuilles sont tirées; les feuilles 15, 16 et 17 sont chez l'auteur ; les feuilles 18, 19 et 20 sont composées.

A l'occasion de ce dernier ouvrage, il est donné lecture d'une lettre de M. Quicherat qui exprime son vif regret d'avoir été mis, par les lenteurs de l'imprimerie, dans l'impossibilité de terminer ce volume pour le commencement de 1848, ainsi qu'il s'y était engagé. Les devoirs obligatoires de son cours à l'École des Chartes, et d'autres travaux ne lui permettront plus maintenant de s'en occuper avec la même activité, et il craint de ne pouvoir terminer l'introduction et les index qu'assez tard dans le courant de l'année prochaine. Il demande que le Conseil veuille bien lui accorder un nou-

Digitized by Google

veau délai, et il fera ses efforts pour que ce dernier volume des procès de Jeanne d'Arc fasse toujours partie de ceux distribués en 1848.

— M. Ravenel informe le Conseil que M. Moreau lui a remis la copie entière du premier volume des *Mazarinades*. Le Conseil en autorise de nouveau l'impression immédiate ; le IIIe volume de *Commynes* et le IIIe de *Saint Louis* touchant à leur fin, cette nouvelle publication peut commencer très-prochainement.

— M. le trésorier présente l'état de la caisse au 1er novembre.

— M. Duchesne aîné demande un nouveau tirage à deux mille de la Notice sur les travaux de la Société, jointe à l'Annuaire de 1848. Le Conseil est d'avis de différer jusqu'à l'épuisement des exemplaires non encore distribués.

— Le même membre exprime le désir de voir modifier le règlement en ce qui concerne le mode de renouvellement par quart des membres du Conseil ; cette proposition sera présentée de nouveau avec plus de développement par M. Duchesne, et renvoyée, s'il y a lieu, à l'examen d'une commission.

— Sur la proposition de M. l'archiviste, le Conseil accorde à la Société académique de Douai la même remise que celle dont jouissent les membres de la Société de l'Histoire de France, pour l'acquisition de quinze volumes manquant à sa bibliothèque. Il est, en outre, fait hommage à cette Académie de la collection des *Annuaires*, et l'exemplaire de *Grégoire de Tours*, dont elle possède déjà le Ier volume, sera complété. Cette décision, modifiant un peu la demande faite par le président de la Société de Douai, il n'y sera donné suite qu'après l'acquiescement de cette compagnie.

— Le secrétaire propose qu'à l'imitation de la Société Géologique de France, et de plusieurs autres Sociétés françaises et étrangères, qui ont reconnu à cette mesure un avantage réel, les membres domiciliés hors de France soient autorisés à convertir, à leur choix, en une somme capitale de trois cents francs, une fois payés, pour leur vie, la souscription annuelle de trente francs. Le principal avantage de cette mesure, serait de faciliter aux membres étrangers le payement de leur contribution périodique, qui n'éprouve le plus souvent de longs retards que par suite des difficultés du remboursement.

Cette proposition est renvoyée à l'examen du Comité des fonds.

La séance est levée à cinq heures.

Digitized by Google

II.

VARIÉTÉS.

— L'Académie des sciences, arts et belles-lettres de Dijon vient de publier un nouveau volume de ses Mémoires, qui contient les travaux des membres de cette Académie, pendant les années 1845 et 1846 (*Bibliogr.*, août, n° 139). Parmi les morceaux les plus importants que renferme ce volume, on remarque d'abord une traduction avec commentaire du Discours d'Ælius Aristide, pour la défense de la loi de Leptine qui supprimait la dispense des charges publiques onéreuses à Athènes. Ce travail, dû à M. J. P. Stiévenart, est précédé d'une introduction et accompagné de nombreuses notes. Il est suivi d'un éloge historique du peintre Gagnereaux, par M. Henri Baudot. Bénigne Gagnereaux, né à Dijon le 24 septembre 1756, est mort à Florence le 18 août 1795. On trouve plus loin un rapport de M. Frantin sur la préface, communiquée à l'Académie, d'un ouvrage inédit, intitulé : *Légendaire d'Autun*, ou Vies des saints du diocèse d'Autun et des anciens diocèses de Châlons et de Mâcon, par M. Pequégnot, curé de Rully. Un autre rapport du même membre apprécie l'ouvrage publié sous le titre de *Questions bourguignonnes*, ou Mémoire critique sur l'origine et la migration des anciens Bourguignons, par M. Roget, baron de Belloguet. On lit ensuite avec intérêt une esquisse topographique et historique de Mallorca ou Majorque, par M. C. S. Cuynat, membre et bibliothécaire de l'Académie. Parmi les mémoires et dissertations lus dans la séance publique du 14 décembre 1846, on remarque une notice sur d'Aguesseau, par M. Nault; la Bourgogne sous Louis XIV, par M. Foisset, et un fragment de l'Histoire de Bourgogne sous le ministère de Richelieu, par M. Rossignol. Quatorze Mémoires relatifs aux sciences physiques terminent ce volume.

— Nous avons annoncé dans la Bibliographie de notre numéro d'août dernier (n° 138), la publication d'un volume de la continuation des *Acta Sanctorum*, entreprise par les jésuites belges. Ce volume est le septième du mois d'octobre, et le LIVe de la collection. Voici la liste des saints personnages dont il contient l'histoire : *Antiochus*, évêque de Lyon (IVe siècle) ; — *Agileus*, martyrisé à Carthage avant l'an 313 ; — *Aurélie*, à Strasbourg (IVe ou Ve siècle) — *Ambroise*, évêque de Cahors, mort vers 780 ; — *Anastase* moine français, vers 1085 ; — *Bassianus*, à Syracuse, vers 269 ; — *Bolonia* (sainte Bologne), martyrisée près de Chaumont en Bassigny (vers 362 ?) ; — *Bertrand*, évêque de Comminges ; — *Bercharius*, fondateur de l'abbaye de Montiérender ; — saint *Baudri*, de Metz ;

Digitized by Google

— *Baudri*, de Langres (VIe ou VIIe siècle); — *Bonite*, en Auvergne (entre 800 et 1000); *Bernerius*, ermite qui vivait près de Salerne, à la fin du XIIe siècle; — *Cannatus* et *Antoninus*, patriciens de l'antique Marseille, sur lesquels on ne sait rien, si ce n'est qu'ils furent certainement honorés comme saints; — *Cecra*, martyrisée en Afrique avec deux cent soixante-dix compagnons (IIIe ou IVe siècle); — *Conoganus*, évêque de Quimper (VIe siècle); *Colmanus*, évêque irlandais; — *Philippa de Champmilan*, en Dauphiné (1400-1451); — *Eliphius* (saint Eloph, appelé aussi Elis ou Aloph), martyrisé dans la Gaule au milieu du IVe siècle; — *Fortunatus*, martyrisé à Rome; — *Saint Gall*, mort vers 627; — *Guardanius* ou *Gardinellus*, honoré à Douai, vivait vers le milieu du IXe siècle; — *Germain*, ermite et martyr en Auvergne (milieu du XIe siècle); — *Gautier*, abbé de Cîteaux, mort en 1244; — *Kiara* ou *Cera*, sainte irlandaise (vers 680?); — *Leontius et socii Domitius, Terentius et Domninus*, martyrs grecs; — *Lullus*, archevêque de Mayence, mort en 785; — *Modestus* et *Lupulus*, martyrisés à Capoue; — *Malus*, ermite grec; — *Martinianus* et *Saturianus*, martyrisés par les Vandales, vers 458; *Maxima*, leur compagne, échappée au supplice; — *Mauri milites CCCLX*, martyrisés près de Cologne, sous Dioclétien; — *Magnobodus*, évêque d'Angers, mort vers 670; — *Mummolenus*, évêque de Noyon, mort vers 683; — *Roger*, évêque de Cannes, dans le royaume de Naples; — *Sylvain*, martyrisé par les Vandales, en 306, près de Limoges; — *Saturninus*, *Nereus*, *Mireus*, *Aufidus et socii CCCLXV*, martyrisés en Afrique (IIIe ou IVe siècle); — *Severus*, de Trèves, mort au Ve siècle; — *Sabinus*, évêque de Catane; — *Salvius*, d'Auxerre (VIIe siècle); — *Tammar*, évêque africain, mort à Bénévent, au Ve siècle; — *Thécla*, qui aida saint Boniface de Mayence dans la conversion de la Germanie, vers le milieu du VIIIe siècle; — *Théodat*, évêque de Vienne en Dauphiné; — *Thérèse*, d'Avila, 1515-1582; — *Vitalis*, de Retz en Bretagne. Ces saints personnages sont ceux dont l'Église célèbre la fête les 15 et 16 octobre.

— La *Collection de Chroniques belges inédites*, publiée par ordre du gouvernement de Belgique, s'est enrichie récemment de deux nouveaux volumes. Le premier, dont l'éditeur est M. Gachard, a pour titre : *Relation des troubles de Gand sous Charles-Quint, par un anonyme, suivie de trois cent trente documents inédits sur cet événement.* (Voy. la Bibliographie, n° 221). On sait que les Gantois ayant refusé de contribuer au subside de quatre cent mille florins, que la reine Marie de Hongrie, gouvernante des Pays-Bas, demandait aux États de Flandre pour résister au roi de France,

Digitized by Google

Charles-Quint voulut les contraindre au payement. La ville tout entière s'insurgea (1539); les gens de métier s'emparèrent de l'autorité, déchirèrent les lettres de l'empereur, mirent à mort les citoyens qui lui étaient dévoués, renouvelèrent leur magistrat, et envoyèrent des députés à François Ier pour lui offrir la souveraineté de la Flandre. Charles-Quint, après avoir traversé la France, alla punir la révolte des Gantois. Il ne se contenta pas de faire trancher la tête aux chefs de l'insurrection, d'imposer aux habitants une amende exorbitante, de les condamner à une réparation ignominieuse envers lui; il confisqua leurs priviléges, ordonna qu'à l'avenir le magistrat serait créé par lui et ses successeurs, abolit la division des bourgeois en trois *membres*, et réduisit à vingt et un les cinquante-trois métiers existants; enfin, il fit construire une citadelle qui devait servir à réprimer toute nouvelle tentative de sédition. La constitution que Charles-Quint donna en cette occasion à la ville de Gand, le 30 avril 1540, demeura en vigueur jusqu'à l'établissement des lois françaises, à la fin du siècle dernier. L'histoire de la révolte gantoise de 1539 forme un des épisodes les plus intéressants des annales des Pays-Bas. En 1743, un chanoine de Malines, Hoynck van Pappendrecht, en avait publié, dans ses *Analecta belgica*, une relation incomplète sous le titre de : *Discours des troubles advenus en la ville de Gand*, ouvrage attribué par lui à Jean Hollander, chanoine de Sainte-Waudru à Mons. En 1827, l'Académie de Bruxelles mit ce sujet au concours, et l'année suivante, le prix proposé sur cette question fut obtenu par M. Steur, auteur d'un mémoire remarquable qui a été inséré depuis dans le tome X des Mémoires de cette Académie.

Vers le même temps, on découvrit qu'il existait une relation inédite des troubles de 1539; la Commission d'Histoire de Belgique en décida l'impression, et désigna M. Gachard pour éditeur. Cette publication, commencée en 1837, et suspendue pour diverses causes, vient de s'achever, et ce retard s'explique par le grand nombre des documents que l'éditeur a joints comme appendice au texte principal. La relation est anonyme; elle a été écrite à Lille en 1541, « par manière de passe-temps, et pour mémoire au temps avenir. » L'auteur s'occupe surtout des événements antérieurs à l'arrivée de Charles-Quint dans la ville de Gand; il raconte en termes dramatiques et touchants les tortures et la mort du doyen Liévin Pin ou Pien, que les Gantois firent périr parce qu'ils le soupçonnèrent de servir les intérêts de l'empereur. Sur la mission du comte du Rœulx, que Charles-Quint envoya à Gand au mois d'octobre 1539, la relation fournit des particularités nouvelles. Elle acquiert surtout de l'impor-

Digitized by Google

tance pour les événements postérieurs au mois de novembre de la même année, époque à laquelle s'arrête le *Discours* publié par Pappendrecht. L'auteur donne d'assez nombreux détails sur le voyage de Charles-Quint à travers la France; il décrit la magnifique réception que lui firent François Ier, les princes français et les personnages les plus éminents du royaume; les honneurs qui lui furent rendus, comme s'il eût été le roi de France, dans toutes les villes qu'il traversa; l'allégresse des populations. « Et estoit la renommée toute commune partout, que ce n'estoit point œuvre d'homme, mais divine, et tout ce que le peuple fit audit royaulme de France, pour l'honneur de l'empereur, par là où Sa Majesté passoit, le faisoient de bon cœur et bien délibérez; et, entre autres triomphes, fut faict par mètres, en latin, ung petit *quériteur* à la grant gloire et louenge des deux princes, assavoir : qui avoit mérité plus haut loz, ou l'empereur de sa grant confidence, ou le roy de sa grant loyaulté. » Puis, vient le récit de l'entrée de Charles-Quint à Gand : « la ville la plus belle et ample de la chrestienneté, et toutefois assez moyennement peuplée selon sa grandeur. » L'auteur raconte ensuite comment l'empereur fit comparaître devant lui les chefs de la révolte, les circonstances du procès suivi contre eux, leur condamnation et leur exécution; l'abolition des priviléges des habitants, la suppression de certaines fêtes populaires qui donnaient lieu à des désordres, enfin les mesures prises par l'empereur pour faire élever une citadelle sur l'emplacement du monastère de Saint-Bavon et de l'église Saint-Sauveur. Dans plusieurs passages, l'écrivain anonyme attribue en partie à l'influence du luthéranisme les troubles de 1539 : c'est là une donnée nouvelle qui n'est pas indigne de l'attention des historiens. En général, l'auteur de cet écrit se montre peu favorable aux Gantois. Il revient à plusieurs reprises sur leur esprit d'insubordination et de mutinerie, il les traite de « hardis et mauvais subjects, » il les taxe d'une présomption et d'un orgueil insupportables; selon lui, le peuple n'avait d'autre but que « de faire tous biens communs et de les piller au mieulx que chacun eust sceu; » il approuve enfin dans leur entier la sentence et l'ordonnance de l'empereur. L'introduction historique et critique et les documents inédits que M. Gachard a joints à cette relation, ajoutent beaucoup à sa valeur. Ces documents sont tirés des archives du royaume de Belgique, de la bibliothèque de Bruxelles, des archives de Gand et d'Audenarde, de celles de M. le duc de Caraman à Beaumont, de celles du département du Nord, à Lille, des archives du royaume, et de la Bibliothèque du roi à Paris, enfin du dépôt de Simancas, et de la bibliothèque nationale de Madrid.

Digitized by Google

Le second des deux ouvrages de la collection belge qui ont paru depuis peu, est le tome VII des *Monuments pour servir à l'histoire de Namur, de Hainaut et de Luxembourg*, recueillis et publiés par le baron de Reiffenberg (Voir la *Bibliogr.* n° 218). La première partie de ce volume appartient à la seconde division du recueil dont nous venons de transcrire le titre, division qui comprend les *Légendes historico-poétiques*. On trouve dans cette première partie le roman, en vers, de Gilles de Chin, seigneur de Berlaymont. Cette légende poétique, publiée d'après le Mss. 167 (Belles-Lettres) de la bibliothèque de l'Arsenal, a pour auteur Gautier de Tournay, qui paraît avoir écrit vers la fin du XIII[e] siècle, ou au commencement du XIV[e]. Gilles de Chin, chevalier du Hainaut, est un personnage réel qui mourut en 1137. Le poëte lui prête de merveilleuses aventures auxquelles se mêle le récit d'événements véritables. Le trait le plus populaire de l'histoire fabuleuse de Gilles de Chin, est la victoire du héros sur un lion ou sur un dragon, et le souvenir confus de cet exploit était consacré par une procession qui avait lieu chaque année au village de Wasmes, près de Mons. L'ouvrage de Gautier de Tournay se compose de cinq mille cinq cent quarante-trois vers. Avant lui, un autre trouvère, Gautier li Cordiers, avait raconté la légende de Gilles de Chin, dans un poëme qui est aujourd'hui perdu. Il existe sur le même sujet un roman en prose, plus récent, qui a été imprimé il y a quelques années, par les soins de M. R. Chalon, de Mons. Les autres textes compris dans le volume appartiennent à la troisième division du recueil, c'est-à-dire aux annales et chroniques proprement dites. Ce sont d'abord de courtes annales des monastères de Stavelot, de Saint-Maximin de Trèves et d'Epternach, précieuses notes écrites sur les marges de manuscrits du X[e] ou du XI[e] siècle. Viennent ensuite des fragments de la partie de l'*Auctarium Aquicinctinum*, omise par Aub. le Mire. Ce supplément à la chronique de l'abbaye d'Anchin vient d'être publié presque en entier par M. Bethmann dans les *Monumenta Germaniæ historica* de M. Pertz. M. de Reiffenberg s'est borné à donner, d'après le manuscrit 5540 de la Bibliothèque du roi, un fragment qui avait été négligé par M. Bethmann. Après cet *Auctarium*, on trouve, sous le titre de *Cantatorium Sancti Huberti*, une histoire de l'abbaye de Saint-Hubert en Ardennes, depuis sa fondation, vers 687, jusqu'à l'année 1106. Cet ouvrage avait déjà paru dans le tome IV de l'*Amplissima collectio* de Martenne, mais avec beaucoup de fautes. M. de Reiffenberg en donne un texte meilleur, d'après l'original retrouvé en 1834 en Belgique. Le morceau qui vient ensuite est une chronique latine de l'abbaye de Liessies en Hainaut, depuis

Digitized by Google

l'an 750 jusqu'en 1578, par Jacques Lespée, moine de ce monastère ; elle est suivie d'une histoire de l'abbaye de Saint-Denis en Broqueroie, par l'abbé Gaspard Vincq, mort en 1659. A cette chronique, dont le manuscrit original est aux archives provinciales du Hainaut, l'éditeur a joint une autre histoire du même monastère, qui va de l'an 1081 à l'an 1667. Des appendices et une table des matières terminent le volume, qui est précédé d'une ample et savante introduction.

— Le gouvernement belge a institué une commission à l'effet de rechercher et de publier les anciennes lois et ordonnances qui ont régi la Belgique, et dont une grande partie intéresse aussi la France. Cette commission publie, avec les procès-verbaux de ses séances, des notices sur les documents qu'elle a recueillis, et parfois l'analyse de ces documents. Le cahier que nous avons sous les yeux, (*Bibliogr.* n° 201) contient le compte rendu de la séance du 9 juin 1847, et plusieurs annexes parmi lesquelles on remarque une notice de la collection alphabétique des registres de la ville de Gand, et une notice historique de l'ancien conseil souverain de Hainaut, suivie de pièces justificatives.

— Le cinquième volume des *Lettres inédites des Feuquières*, tirées des papiers de famille de Mme la duchesse Decazes et publiées par Étienne Gallois (voir la *Bibliographie*, août 1847, n° 137), complète dignement une publication dont nous avons eu plusieurs fois l'occasion de signaler l'intérêt. Il comprend la fin de la correspondance diplomatique et privée des Feuquières, depuis l'année 1679 jusqu'en 1697. On y trouve d'abord la suite des lettres du marquis Isaac de Feuquières, ambassadeur de France en Suède, adressées pour la plupart à Louis XIV et à M. de Pomponne, ministre des affaires étrangères; puis celles des fils de l'ambassadeur, dont l'aîné fut Antoine, marquis de Feuquières, lieutenant général, auteur des *Mémoires et maximes militaires*, et le plus jeune, Jules, comte de Feuquières, lieutenant au gouvernement de la province de Toul, mort en 1741, et qui a été le dernier représentant de sa maison en ligne masculine. Cette correspondance n'offre pas seulement la peinture complète de l'intérieur d'une famille puissante, mêlée à tous les grands événements du règne de Louis XIV; elle traite parfois des plus graves intérêts de l'État, et, à ce titre, elle nous paraît devoir prendre place à côté des documents originaux les plus précieux pour l'étude de l'histoire de France au XVIIe siècle.

— On annonce pour le 1er janvier prochain la publication d'un *Essai historique et archéologique sur le canton de Neufchâtel* (*Seine-Inférieure*), par M. l'abbé Deconde. 1 vol. in-8°. Cette par-

Digitized by Google

tie de la Normandie, sur laquelle on a peu écrit, aura désormais une histoire détaillée. L'auteur, qui se propose de publier successivement un volume sur chaque canton de l'arrondissement de Neufchâtel, a commencé par le chef-lieu. Après un aperçu général sur l'histoire de la contrée, il consacre une longue notice à la ville de Neufchâtel, puis un article séparé à chacune des vingt et une communes de ce canton. Il recherche particulièrement les légendes, les traditions, les anecdotes historiques, et termine le récit des faits par une description archéologique des monuments. Voici les noms des communes dont l'histoire est comprise dans ce volume : Auvilliers, Bouelle, Bully, Esclavelles, Fesques, Flamets, Fresles, Graval, Lucy, Massy, Ménonval, Mesnières, Mortemer, Nesle-en-Bray, Neuville, Ferrières, Quiévrecourt, Sainte-Beuve-en-rivière, Saint-Germain-sur-Eaulne, Saint-Martin-l'Hortier, Saint-Saire, Vatierville. On souscrit à Paris, à la librairie de Derache, rue du Bouloi, 7. Prix de l'ouvrage, 3 fr.

Découvertes archéologiques dans les départements.

Calvados. « Dans le courant de novembre, en présence de M. de Formeville, secrétaire de la Société des Antiquaires de Normandie, et de M. Pellerin, délégués pour visiter les fouilles faites sur les Monts-d'Éraines, les travaux ont été continués par M. Janvrain, instituteur à Damblainville. Le terrain a été sondé à quarante mètres environ des premières fouilles, et les ouvriers ont rencontré, à un mètre de profondeur environ, un mur ayant un mètre vingt centimètres d'épaisseur. Après avoir suivi des deux côtés la direction de ce mur, on ne tarda pas à en trouver un deuxième, un troisième, enfin un quatrième, qui coupait le premier à angle droit ; en continuant de suivre ces murs, on vient d'acquérir presque la certitude que ce n'est autre chose qu'une magnifique villa. Les nombreux débris qui ont été trouvés, et que l'on trouve encore tous les jours, seront déposés à Caen, au musée de la Société des Antiquaires. Ils se composent de médailles romaines, bronzes, fer, peintures à fresque, casse-tête gaulois, débris de vases de toute espèce et de toutes couleurs. » (*Journal de Falaise.*)

Corrèze. « Les fouilles de Tintignac, ville romaine ensevelie sous terre à quelques kilomètres de Tulle, ont recommencé et ont amené d'importantes découvertes. A quelques pas, et au-dessous du temple dont on a retrouvé les fondements et les murs d'enceinte plaqués de marbres et de mosaïques, on a découvert un cirque très-spacieux avec ses gradins, ses galeries, ses vomitoires et les compartiments

Digitized by Google

ou loges où se tenaient les bêtes et les bestiaires. Ce cirque est sur la pente des terrains dont le temple ou palais occupe le point culminant, et, de ses gradins rangés en amphithéâtre, la vue s'étend au loin dans la campagne et sur les montagnes qui la bordent à l'est et au midi. » (*Moniteur.*)

ISÈRE. Le *Journal de Vienne* fait mention de la découverte d'une statue antique en bronze, qui a été trouvée dernièrement dans la commune de Crochier, canton de la Verpillière. C'est, dit ce journal, une statuette de femme entièrement nue, de vingt-neuf centimètres de hauteur. Le piédestal sur lequel elle était posée en a cinq, ce qui donne une hauteur totale de trente-quatre centimètres. Elle est debout, dans l'action d'ajuster autour de ses reins une ceinture, dont une partie est encore roulée dans sa main gauche, tandis que la droite retient l'autre extrémité. Le front est couronné d'un diadème élevé et arrondi. Cet ornement, ainsi que la ceinture, peut donner à penser que malgré sa nudité, contraire à la manière ordinaire dont les anciens figuraient l'austère et chaste Junon, cette statuette représente cette divinité au moment où elle se pare de la ceinture de Vénus. Quoi qu'il en soit de cette supposition, le travail de cette statuette est loin d'être beau; l'exécution, en général, est grossière et sent la décadence de l'art.

RHÔNE. « Vers le milieu du mois de novembre, on a trouvé à Cogny, près des bords du Morgon, à cent pas d'un moulin, à la profondeur d'un demi-mètre, cinq sépultures remontant à des temps reculés. Les corps étaient encadrés par des pierres plates qui reposaient sur le tranchant, et recouvertes par d'autres pierres plates; le visage était tourné vers l'Orient, ce qui indiqne une sépulture chrétienne. Les ossements paraissaient assez bien conservés. Ces sépultures ne renfermaient ni médailles, ni monnaies, ni inscriptions. La terre qui les recelait est à l'exposition du midi. Il y a quelques années, on avait découvert près du hameau de Labrosse, même commune, deux cadavres enterrés de la même manière que ceux dont nous venons de parler. Plus anciennement encore, on avait trouvé, au lieu dit Champolin, deux ou trois corps enfouis de même. Tous les points signalés par ces découvertes sont fort éloignés de l'église de Cogny et du lieu des sépultures ordinaires. Les mêmes ouvriers terrassiers, qui ont trouvé les corps près du Morgon, en ont découvert depuis un bien plus grand nombre dans la commune de Belmont, canton d'Anse. En creusant un fossé d'une longueur de deux cents pas, ils ont déterré dans toute cette longuenr une suite non interrompue de crânes humains, encadrés dans des pierres d'une forme semblable à celles dont nous avons parlé; les autres osse-

Digitized by Google

ments étaient épars. Ces dépouilles peuvent remonter à une époque où, par suite de quelque fléau, le cimetière ne suffisant pas, on aurait enterré les corps sur d'autres points disséminés. (*Moniteur.*)

« En creusant une cave, dépendante de l'habitation du sieur Soly, boulanger à Villefranche, rue des Frères, on a trouvé en une seule masse soixante-huit pièces de monnaie, en argent et en cuivre, enfouies environ à un mètre de profondeur. Ces monnaies de différentes dimensions, qui n'excèdent pas un centimètre de diamètre, paraissent appartenir à des temps fort reculés. Les effigies qui y sont empreintes sont très-grossièrement faites; on ne trouve aucune date : dans quelques-unes on déchiffre avec peine le mot GALLIA. » (*Journal de Villefranche.*)

SEINE-INFÉRIEURE. On écrit de Londinières, le 11 novembre « : De nouvelles fouilles archéologiques ont été pratiquées pendant les premiers jours de novembre dans le champ de sépultures mérovingiennes, récemment découvert à Londinières par M. l'abbé Cochet, auteur des notices intitulées *l'Etretat souterrain* et *Fouilles de Neuville-le-Pollet.* M. Cochet a trouvé à Londinières de nouvelles fosses présentant des particularités qui n'avaient pas été observées dans la précédente exploration. Dans l'une de ces fosses étaient trois corps inhumés l'un sur l'autre d'une manière très-régulière, mais probablement à des époques successives. Celui du fond, posé sur le sol, était tout enveloppé de charbon de bois et portait les traces d'une consommation très-avancée. Il était à un mètre vingt-cinq centimètres du sol, et, comme les autres, orienté de l'est à l'ouest. Aux pieds du squelette on a trouvé un vase noir dont l'ouverture était légèrement inclinée vers le nord. Au côté droit de la ceinture, un couteau en fer avec gaîne en cuir était attaché par une petite boucle de cuivre ; une forte boucle en bronze fixait le ceinturon au côté gauche. — Le long du cubitus du bras droit et au côté droit de la tête se trouvait placée une francisque. La seconde sépulture ne contenait avec les ossements qu'un vase noir et une boucle de fer. La troisième, qu'on a rencontrée à vingt-cinq centimètres seulement sous le sol, ne renfermait qu'un squelette et paraissait moins ancienne que les deux autres. » (*Moniteur.*)

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE (1).

198. — *Annales des Cauchois, depuis les temps celtiques juqu'à 1830*; par Ch. Juste-Houel. 3 vol. in-8°, ensemble de 90 feuilles 1/2. Paris, librairie de Comon, au comptoir des Imprimeurs-Unis. Prix.. 22 fr. 50 c.

199. — *Armorial des villes de France*, contenant 432 armoiries de villes, imprimées en couleur, et un texte explicatif, extrait du *Dictionnaire des Communes*, par Girault de Saint-Fargeau. In-4° d'une feuille 1/2, plus 12 planches. Paris, imprimerie et librairie de Firmin Didot.

200. — *Biographie universelle, ancienne et moderne*, Supplément ou suite de l'histoire, par ordre alphabétique, de la vie publique et privée de tous les hommes qui se sont fait remarquer par leurs actions, leurs talents, leurs vertus ou leurs crimes. Ouvrage entièrement neuf, rédigé par une société de gens de lettres et de savants. Tome LXXXI (Salm-Sebo). In-8° de 33 feuilles 7/8, librairie de Beck, rue Gît-le-Gœur. Prix........................ 6 fr.

201. — *Commission royale pour la publication des anciennes lois et ordonnances de la Belgique*. Procès-verbaux des séances. Cinquième séance, 9 juin 1847. Bruxelles, imprimerie de Deltoube. Paris, librairie de Dumoulin. In-8°.

202. — *Cours d'études historiques*; par P. C. F. Daunou, pair de France. Tome XVIII. In-8° de 36 feuilles 1/2. Paris, librairie de Didot. Prix.. 8 fr.

Suite de la troisième partie. Exposition des faits. *Histoire romaine*, tome VI.

203. — *Dissertations sur quelques points curieux de l'histoire de France et de l'histoire littéraire*, par Paul L. Jacob, bibliophile. XII. *Procès de Guttemberg*. In-8° d'une feuille 3/4. Paris, librairie de Techener.

204. — *Église du Tréport*. In-8° de 4 feuilles 1/2. Abbeville, imprimerie de Jennet.

Cette notice a été faite pour l'église du Tréport, par M. Désiré Lebeuf.

205. — *Éloge de Domat*. Discours par M. Édouard Bathie, avocat. In-8° de 3 feuilles. Toulouse, librairie de Dieulafoy.

206. — *France (la) avant la Révolution*, son état politique et social en 1787, à l'ouverture de l'Assemblée des notables, et son histoire depuis cette époque jusqu'aux états généraux; par M. Raudot,

(1) Tous les ouvrages annoncés dans le *Bulletin de la Société de l'Histoire de France* se trouvent à la librairie de J. Renouard, rue de Tournon, n° 6.

Digitized by Google

membre du Conseil général de l'Yonne. Deuxième édition, revue, etc. In-8° de 30 feuilles 1/2. Librairie de Paulin, à Paris.

207. — *Histoire de France, depuis les temps les plus reculés.* Tome II. Temps modernes; par Philarète Chasles, professeur au Collége de France. In-8° de 28 feuilles 1/4. Paris, librairie de F. Didot. Prix .... 7 fr. 50

208. —*Histoire de la conquête de Naples, par Charles d'Anjou, frère de saint Louis ;* par le comte Alexis de Saint-Priest, pair de France. Tome I et II ; 2 vol. in-8°, ensemble de 49 feuilles. Paris, librairie d'Amyot. Prix des 2 vol.................................. 10 fr.

L'ouvrage aura quatre volumes.

209. — *Histoire de la Révolution française*, par J. Michelet. Tome II, in-8° de 38 feuilles Paris, librairie de Chamerot. Prix.. .... 6 fr.

210. — *Histoire morale de la Gaule, depuis les temps les plus reculés jusqu'à la chute de l'empire romain*; gouvernement, lois, coutumes, religion, morale, philosophie, littérature et arts; par Louis-Auguste Martin. In-8° de 21 feuilles. Paris, au Comptoir des Imprimeurs-Unis, quai Malaquais. Prix.......................... 6 fr.

211. —*Histoire de la ville de Sens,* par M. Ch. Larcher de Lavernade. In-8° de 24 feuilles 3/4. Librairie de Gallot, à Sens.

212. — *Histoire des guerres de l'Ouest*, Vendée, Chouannerie (1792-1815); par M. Théodore Muret. Tomes I et II. 2 vol. in-8°, ensemble de 61 feuilles. 1848. Paris, librairies de Proux et de Dentu. Prix.. 12 fr.

L'ouvrage formera cinq volumes. Les trois derniers paraîtront avant le 1er avril prochain ; une carte accompagnera le tome V.

213.—*Histoire des révolutions de la philosophie en France* pendant le moyen âge jusqu'au XVIe siècle, précédée d'une introduction sur la philosophie de l'antiquité, et celle des premiers temps du christianisme; par le duc de Caraman, chevalier de la Légion d'honneur, membre correspondant de la Société littéraire de Lyon. Tome III, in 8° de 27 feuilles 1/2; 1848. Paris, librairies de Ladrange et de Sagnier et Bray. Ouvrage terminé. Prix......... . 7 fr.

214.—*Histoire des souverains pontifes romains*, par M. le chevalier Artaud de Montor. Tome VIII, in-8° de 32 feuilles 3/4. Paris, librairie de F. Didot. Prix .... 6 fr.

215.—*Histoire du clergé de France*, depuis l'introduction du christianisme dans les Gaules jusqu'à nos jours, par J. Bousquet. Tome II, in-8° de 35 feuilles 3/4. Paris, librairie de Pillet, fils aîné.

Digitized by Google

216. — *Interprétation des Institutes de Justinien*, avec la conférence de chasque paragraphe aux ordonnances royaux, arrestz de parlement, et coustumes générales de la France; ouvrage inédit d'Étienne Pasquier, avocat général du roi, en la Chambre des comptes. Publié par M. le duc Pasquier, chancelier de France, avec une introduction et des notes de M. Ch. Giraud, membre de l'Académie des sciences morales et politiques. In-4° de 116 feuilles 1/2. Paris, librairies de Videcoq aîné et de Durand. Prix. 35 fr.

217. — *Mémoires militaires de Vauban*, et des ingénieurs Hue de Caligny, précédés d'un avant-propos, par M. Favé, capitaine d'artillerie. In-8° de 11 feuilles, plus 3 plans. Paris, librairie de Corréard. Prix.. 7 fr 50

218. — *Monuments pour servir à l'histoire des provinces de Namur, de Hainaut et de Luxembourg*, recueillis pour la première fois (à l'exception du *Cantatorium Sancti Huberti*), par le baron de Reiffenberg. Tome VII. Bruxelles, imprimerie de Hayez. In-4° de CXXVI-688 pages.

Ce volume fait partie de la collection de chroniques belges inédites, publiée par ordre du gouvernement de Belgique.

219. — *Nouveaux résumés. Histoire de la Belgique, depuis son origine jusqu'en* 1847, par Casimir Henriey. In-32, grand aigle, de 10 feuilles. Paris, librairie de Pagnerre. Prix.............. 1 fr. 50

220. — *Nouvelle prose sur le dernier jour*, composée, avec le chant noté, vers l'an 1000, et publiée pour la première fois d'après un manuscrit de l'abbaye d'Aniane, par Paulin Blanc, bibliothécaire de la ville de Montpellier. Imprimerie de J. Martel aîné à Montpellier, librairie de Techener à Paris. 1847. In-4° de 58 pages avec 2 planches.

221. — *Relation des troubles de Gand sous Charles-Quint*, par un anonyme; suivie de trois cent trente documents inédits sur cet événement, par M. Gachard. Bruxelles, imprimerie de Hayez. In-4° de LXXVIII-778 pages avec fig.

(*Collection de chroniques belges inédites, publiée par ordre du gouvernement de Belgique*.)

J. DE G.

DE L'IMPRIMERIE DE CRAPELET,
RUE DE VAUGIRARD, N° 9.

Digitized by Google

BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ

DE L'HISTOIRE DE FRANCE.

(N° 11. — DÉCEMBRE 1847.)

I.

PROCÈS-VERBAUX.

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,

TENUE LE 6 DÉCEMBRE 1847,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. MAGNIN, VICE-PRÉSIDENT.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

M. le président proclame membres de la Société, après leur admission par le Conseil :

742. M. Augustin DE LANGLE, au château du Rocher, commune de Mésangers, près Évron (Mayenne), présenté par M. Duchesne aîné.

743. M. Jules PIERRET, rue Neuve des Mathurins, n° 17, présenté par M. Boquet.

744. M. HÉBERT, ancien notaire à Rouen, rue du Regard, n° 6, présenté par M. J. Houël.

745. Sur la proposition de M. de Letronne, directeur de l'*École royale des Chartes*, proposition transmise par M. De Mas-Latrie, secrétaire de l'École, la bibliothèque de cet établissement est admise au nombre des souscripteurs de la Société.

Digitized by Google

Ouvrages offerts à la Société.

De la part des auteurs :

Annales des Cauchois, depuis les temps celtiques jusqu'en 1830, par Ch. Juste Houël, avocat à la Cour royale de Paris; 3 vol. in-8. Paris, quai Malaquais, n° 5 ; 1847.

Poëtes romanciers de la Lorraine, par le comte Th. de Puymaigre, 1 vol. in-12. Metz, 1848.

Armorial de l'ancien duché de Nivernais, suivi de la liste de l'assemblée de l'ordre de la noblesse du bailliage de Nivernais aux États généraux de 1789, par Georges de Soultrait. Paris, 1847, grand in-8.

De la part de l'Académie des sciences, arts et belles lettres de Caen :

Le volume des *Mémoires* de cette académie, publié en 1847.

De la part de l'éditeur :

Bulletin du Bibliophile, septembre et octobre 1847.

Correspondance.

Une lettre circulaire de M. le ministre de l'instruction publique, adressée aux sociétés savantes de France, demande de nouveaux renseignements sur les changements survenus dans le personnel et sur les progrès des travaux et des publications de ces sociétés; ces renseignements seront adressés au ministère, ainsi que la collection du Bulletin mensuel.

— M. Rathery, attaché à la bibliothèque du Louvre, et membre de la Société, fait part au Conseil d'un projet de publication dont le *Journal de Barbier* lui a suggeré l'idée, et pour lequel il a réuni déjà de nombreux matériaux. Il a recherché les documents du même genre, imprimés ou manuscrits, depuis le xve siècle jusqu'à 1789, et il en prépare une sorte d'inventaire par ordre chronologique. M. Rathery désire que cette liste, quand elle sera terminée, puisse être insérée dans le Bulletin ou dans l'Annuaire; il sollicite de MM. les membres de la Société les indications propres à faciliter et à développer ce travail. Le conseil encourage de tous ses efforts ces communications qui rentrent éminement dans l'esprit et le but de l'institution.

— M. J. Travers, secrétaire de l'Académie royale des sciences, arts et belles lettres de Caen, fait hommage du dernier volume publié par cette Société; il demande le complément des Annuaires dont la collection a été promise à l'Académie de Caen. Il fait pour lui-même la même demande, en échange des Annuaires du dépar-

Digitized by Google



tement de la Manche, dont la Société a reçu déjà près de vingt volumes. Il sera fait droit à ces réclamations.

Objets d'administration. — Travaux de la Société.

Le secrétaire présente l'état des impressions.

Jeanne d'Arc, t. V. — Tout le texte est imprimé; on n'attend plus que les préliminaires et les tables.

Vie de saint Louis, t. III. — Tout le texte est composé; on attend l'indication de la coupure de ce volume. — M. de Wailly annonce qu'il doit avoir très-prochainement une conférence avec M. de Gaulle à ce sujet.

Philippe de Comynes, t. III.

Ce volume n'a point fait de progrès depuis plus de deux mois.

Registres de Hôtel de Ville de Paris, pendant la Fronde, t. III. — Les feuilles 1 à 19 sont tirées.

— M. Lascoux expose l'avis du comité des fonds sur différentes questions renvoyées à son examen. Les conclusions de ce comité sont adoptées par le Conseil.

— Le Conseil procède à la nomination d'un membre du comité de l'Annuaire; M. Bottée de Toulmon est réélu.

— M. Taillandier demande, au nom de la Société des Antiquaires de France, la collection des Annuaires depuis l'origine. Il sera fait droit à cette demande.

— M. l'archiviste est aussi autorisé, par le Conseil, à remettre à M. Grüne, redacteur en chef du *Moniteur*, un exemplaire des volumes du *Journal de Barbier* et de la *Vie de saint Louis*, sur lesquels ce journal a publié ou publiera prochainement des articles de M. Avenel. — Accordé.

— M. le trésorier est autorisé à faire distribuer immédiatement, sur l'exercice 1847, s'il est terminé avant la prochaine séance, le 3e volume de *Commynes* déjà promis aux sociétaires.

Le même membre consulte le Conseil au sujet de quelques réclamations adressées par plusieurs membres de la Société.

La séance est levée à cinq heures.

AVIS IMPORTANT.

Les Sociétés savantes qui sont en échange de publications avec la Société de l'histoire de France, sont invitées à faire connaître soit à M. Duchesne, archiviste, soit à M. J. Desnoyers, secré-

Digitized by Google

taire, leurs libraires correspondants à Paris, et les ouvrages de la Société qu'ils possèdent déjà.

II.

NÉCROLOGIE.

Le comte Maximilien-Joseph-Amélie-Aloïse-Adolphe de Lambert, ancien directeur des affaires commerciales au ministère des affaires étrangères, membre de la Société de l'histoire de France, né à Londres le 15 août 1796, était issu d'une famille noble originaire de l'Alsace (1). Après avoir terminé de brillantes études, il fut nommé élève consul le 11 juin 1816, et ne tarda pas à se distinguer dans la gestion du consulat de France à la Corogne, emploi qu'il occupa au milieu de circonstances difficiles. Des mémoires dans lesquels il traita avec talent diverses questions commerciales, débattues entre les gouvernements de France et d'Espagne, fixèrent l'attention du ministre des affaires étrangères, qui lui confia successivement les fonctions de vice-consul à Gijon (5 juillet 1823); de vice consul à Fernambouc, au Brésil (15 décembre 1824), enfin de consul dans cette dernière résidence (22 janvier 1827). Mais au moment où il allait prendre la direction de ce consulat, le ministre jugeant qu'il pouvait être utilement attaché à l'administration centrale, le retint à Paris. Après avoir éprouvé son aptitude dans des travaux nombreux qui avaient trait, pour la plupart, à nos rapports commerciaux avec l'Espagne, il le nomma, le 30 décembre 1827, au poste important de sous-directeur des affaires commerciales au ministère des affaires étrangères. Le comte de Lambert a exercé ces fonctions pendant près de dix-huit années, et s'y est constamment fait remarquer par une capacité éminente. Dans la direction des opérations très-diverses concentrées entre ses mains, il n'a pas cessé de déployer toutes les ressources d'un esprit nourri des connaissances les plus variées. Parmi ses travaux les plus utiles, on peut citer ceux qui ont préparé l'organisation de la mission française en Chine, et les mesures prises pour étendre nos relations avec le céleste empire. Les longs et brillants

(1) Son père, M. François-Marie de Lambert, avait été officier supérieur dans l'armée française, et ensuite colonel adjudant général au service du duc Charles de Deux-Ponts. Son aïeul, Louis-Matthieu de Lambert, maréchal des camps et armées du roi, était directeur des fortifications de la province d'Alsace.

Digitized by Google

services de M. de Lambert lui méritèrent d'être nommé, le 1er février 1845, directeur des affaires commerciales. Mais sa santé déjà altérée ne lui a pas permis de conserver longtemps ce haut emploi. Il est mort à Paris le 18 septembre 1847, laissant la réputation d'un des administrateurs les plus distingués du département des affaires étrangères. Le comte de Lambert était commandeur de la Légion d'honneur, grand officier du Nicham de Tunis, commandeur des ordres du Lion néerlandais, de Charles III d'Espagne, de Danebrog, de Saint-Ferdinand des Deux-Siciles, officier de l'ordre de Léopold de Belgique et chevalier de Saint-Wladimir de Russie.

III.

VARIÉTÉS.

— L'Académie des inscriptions et belles-lettres vient de publier la première partie du tome XVIIe de ses Mémoires. (*Bibliog.* n° 244). Parmi les dissertations que ce volume contient, trois sont relatives à l'histoire de France. C'est d'abord un savant travail de M. Letronne sur la découverte d'une sépulture chrétienne dans l'église de Saint-Eutrope à Saintes; nous l'avons publié presque entièrement dans ce bulletin (n° de janvier-février 1846, p. 208). Nous citerons ensuite un mémoire de M. de Saulcy, sur une inscription phénicienne, déterrée à Marseille en juin 1845. Cette inscription, trouvée sous les décombres d'une maison près de l'église de la Major, dans la vieille ville, a donné lieu à une interprétation singulière. M. Nicoly Limbéry, secrétaire-interprète du parquet de la cour royale d'Alger, a cru y voir un traité entre les Marseillais et les Carthaginois; selon lui, une des clauses du traité offrirait le sens suivant : « Ainsi, le tribut se compose de beau blé, jaune comme de l'or, mis dans des sacs, pour pouvoir ensuite plus facilement être versé dans les *omers* (mesure des Hébreux); puis, au lieu de celui que vous nous aurez donné, nous vous enverrons dans les mêmes sacs du vieux blé qui sent mauvais et que nous aurons de reste dans nos greniers, pour être donné aux pauvres; *cet échange et cette compensation vous seront certainement agréables; vous en éprouverez une estime pour nous dans l'intérieur de vos cœurs.* » M. de Saulcy n'a pas de peine à démontrer combien peu mérite confiance une traduction qui contient des choses aussi étranges. D'après l'explication qu'il en donne, l'inscription dont il s'agit n'est pas un traité entre les Marseillais et les Cartha-

Digitized by Google

ginois, mais un fragment du rituel des sacrifices prescrits par la religion punique. Le nom de Marseille ne s'y trouve nulle part; toutefois, l'inscription étant gravée sur une pierre calcaire dont le gisement existe près de la ville, on doit en conclure, comme le fait remarquer M. de Saulcy, que c'est bien un monument local. Le volume est terminé par un mémoire de M. Natalis de Wailly, intitulé : *Examen de quelques questions relatives à l'origine des chroniques de Saint-Denys.*

— La *Collection de documents inédits de l'histoire de France*, publiée par les soins du ministre de l'instruction publique, vient de s'augmenter d'un nouveau volume, le tome II des *Lettres de rois, reines et autres personnages des cours de France et d'Angleterre depuis Louis* VII *jusqu'à Henry* IV, tirées des archives de Londres par Bréquigny et publiées par M. Champollion-Figeac (*Bibliog.* n° 242). Ce recueil est, comme l'indique son titre, entièrement tiré des copies exécutées à Londres sous la direction de M. de Bréquigny et aujourd'hui déposées à la Bibliothèque royale. Il embrasse les documents qui intéressent l'histoire intérieure des cours de France et d'Angleterre, à l'exclusion de ceux qui concernent les négociations diplomatiques, l'histoire des villes ou celle des familles. Le tome II, qui vient d'être livré au public, renferme deux cent quatre-vingt-trois pièces rangées par ordre chronologique, et dont la plus ancienne est une lettre de Philippe le Bel, du 28 février 1301. La dernière, écrite par Marie, reine douairière de France, veuve de Louis XII et femme du comte de Suffolk, est datée du mois de mars 1515. Un grand nombre de ces pièces fournissent des renseignements historiques précieux. Un troisième volume conduira sans doute le recueil jusqu'au règne de Henry IV, limite annoncée dans le titre. Bien que chaque tome soit suivi d'un index chronologique donnant l'analyse sommaire de chaque pièce, il serait peut-être désirable pour la facilité des recherches que le lecteur trouvât, en outre, à la fin de l'ouvrage, une table générale des noms et des matières.

— M. le comte de Puymaigre, notre confrère, vient de publier un volume plein d'intérêt, sous le titre de : *Poëtes et romanciers de la Lorraine* (voy. *Bibliographie*, n° 251). Ce titre, comme le remarque l'auteur lui-même, n'est pas rigoureusement exact; parmi les écrivains dont s'occupe M. de Pymaigre, il en est plusieurs qui ne sont point nés en Lorraine, d'autres dont les ouvrages n'appartiennent pas à la littérature d'imagination. Cette observation n'ôte rien d'ailleurs au mérite de ces notices, qui ne peuvent manquer de plaire, soit par l'agrément du style, soit par la justesse des ré-

Digitized by Google

flexions ou la variété des faits; et nous croyons qu'après avoir parcouru la galerie biographique de M. de Puymaigre, peu de personnes reprocheront à l'auteur d'en avoir étendu les limites. Un seul écrivain latin ancien y a trouvé place, c'est Ausone, le poëte bordelais, qu'on serait fort surpris de rencontrer ici si l'on ne se souvenait de sa belle idylle sur la Moselle. Le moyen âge est représenté d'abord, dans cette série de notices, par des recherches sur Jean, moine de Haute-Selve, et sur Herbers, le premier auteur, le second traducteur du *Livre des sept Sages*. On doit placer ensuite dans l'ordre chronologique, auquel l'auteur n'a pas cru devoir s'astreindre, les biographies de Philippe de Vigneulle, de Pierre Gringore, de Jean Barclay, du maréchal de Bassompierre. Un des articles les plus étendus est celui que M. de Puymaigre a consacré à Gilbert, et qui est précédé d'un coup d'œil sur la satire avant ce poëte. Nous devons citer aussi, pour l'abondance des détails ou l'intéret des anecdotes, les notices sur Saint-Lambert, madame de Graffigny, le comte de Tressan, Palissot, Boufflers, Hoffman et le baron de Bock.

— Dans son *Dictionnaire universel d'histoire et de géographie*, M. Bouillet avait dit, en parlant de la ville nommée par César *Itius* ou *Portus Icius*, « les uns croient que c'est la ville actuelle de Calais, d'autres la placent à Wissant, d'autres enfin à Mardick. » Un habitant de Boulogne-sur-Mer, M. Mariette, vient d'écrire une dissertation en forme de *Lettre à M. Bouillet* (*Bibliographie*, n° 241) par laquelle il revendique pour cette ville l'honneur d'avoir remplacé Portus Icius, opinion soutenue d'ailleurs par un assez grand nombre d'écrivains, entre autres Scaliger, Montfaucon, D. Bouquet et le P. Lequien, qui a écrit sur ce sujet une dissertation spéciale insérée au tome VIII des *Mémoires de littérature et d'histoire* de Desmolets, et sur laquelle on peut consulter le *Journal des Savants* (novembre 1730). M. Mariette croit aussi que Boulogne est à la fois le *Gesoriacum* et le *Bononia* de la géographie ancienne. Selon lui, ces deux villes ont été d'abord distinctes; Bononia dominait *Gesoriacum*, situé dans une île de la Liane, et c'est de leur réunion que se serait formée, vers le temps de Constantin, la ville actuelle de Boulogne. Quant à Wissant, ce port n'ayant été fondé, suivant la remarque de M. Mariette, qu'au VIe siècle, il ne saurait être le Portus Icius de César. On n'a aucune preuve de l'existence de Calais avant le IXe siècle, et quant à Mardick, la position de cette ville ne permet pas de supposer qu'elle ait pu être le lieu où le conquérant des Gaules s'embarqua pour la Grande-Bretagne.

—M. Louis-Auguste Martin vient de faire paraître une *Histoire*

Digitized by Google

morale de la Gaule depuis les temps les plus reculés jusqu'à la chute de l'empire romain, (*Bibliographie*, novembre, n° 210). — Le titre de ce livre indique suffisamment que l'auteur n'a pas prétendu faire le récit des événements historiques dont la Gaule a été le théâtre. Son travail est moins une histoire qu'un tableau où il a rassemblé, d'après les écrivains anciens et modernes, les faits qui sont de nature à faire ressortir le caractère, les mœurs, les idées du Gaulois. Les sept chapitres dont se compose l'ouvrage traitent successivement du gouvernement, des lois, des coutumes, de la religion, de la morale, de la philosophie, de la littérature et des arts de la Gaule avant et depuis la conquête romaine jusqu'au ve siècle.

Découvertes archéologiques dans les départements.

Corrèze. — Nous avons annoncé récemment la découverte d'un cirque romain situé près de Tulle. Un journal du pays donne les détails suivants sur le résultat des fouilles pratiquées par les ordres de M. le ministre de l'intérieur : « Le cirque a été mis presque entièrement à nu; malgré d'inévitables dégradations, on a pu reconnaître le siége où présidait le consul, le banc des chevaliers et les vomitoires. Outre une grande variété de fragments de marbres et plusieurs statuettes mêlés à des débris de poterie romaine et à des ossements d'animaux, on a extrait des fouilles soixante-huit médailles, dont huit parfaitement conservées. La première porte : *Imp. Maximianus Pius Felix Augustus*; au revers : *Genio populi romani*. La seconde : *Imp. Vespasianus*; au revers : *Victoria*; un génie tient d'une main une palme, de l'autre une couronne. La troisième : *Imp. Claudius, Pius, Felix, Augustus*; au revers, un génie tenant deux palmes dans les mains. La quatrième : *Constantinus*, avec un génie placé sur un tréteau. La cinquième : *Imp. Constantinus*; au revers, un autel cylindrique; au-dessus de l'autel, d'un côté, une croix; de l'autre, deux anges. La sixième : la figure d'un empereur romain ; au revers, deux enfants à la mamelle d'une louve, et au-dessus, deux étoiles. La septième : une figure d'empereur, à couronne de fer, et une vache couchée. La huitième : *Imp. Constantinus*; au revers, deux croix chrétiennes, et un petit croissant. Les autres médailles, très-frustes, paraissent appartenir aux derniers temps du Bas-Empire. »

Gers. — Un laboureur qui travaillait dans un champ appartenant à M. P..., commune de Condom, a découvert un vase de terre contenant près de 1 500 pièces d'argent d'origine gauloise, de bas aloi et de fabrique barbare, ce qui fait présumer qu'elles ont été frappées

Digitized by Google

antérieurement à la domination romaine; elles sont un peu plus grandes qu'une pièce de cinquante centimes, et représentent d'un côté un cheval mal dessiné, et de l'autre, plusieurs lignes parallèles terminées par une tête arrondie : elles sont toutes du même coin. (*Moniteur.*)

Jura. — M. Poignand, ancien maire de Saint-Germain-les-Arlay, ayant, le 22 novembre, fait une recherche de sable dans un champ dont il est propriétaire, vient de découvrir plusieurs tombeaux gallo-romains. Trois de ces sépultures ont été fouillées : l'une d'elles, qui avait 1 mètre 80 centimètres de longueur, renfermait un squelette assez remarquable par sa grandeur et sa conservation. Une autre, longue de 1 mètre 85 centimètres, n'offrait aucune particularité digne d'attention. Dans une troisième, de 1 mètre 65 centimètres, on a trouvé, à la hauteur de la poitrine du squelette, les débris très-oxydés d'une plaque de baudrier à boucle bombée et à charnière, où l'on reconnaît encore l'empreinte d'un tissu. M. Poignand avait recueilli, dans une quatrième tombe, une lame d'épée également très-oxydée, dont la longueur n'est que de 300 millimètres, ayant eu 175 millimètres engagés dans une poignée de bois, total : 485 millimètres, proportions qui ne se rapportent pas à l'épée gauloise. Un vase de terre grise, d'une forme antique, et dont le contenu s'était assimilé à la terre, était placé à côté d'un de ces squelettes. La hauteur de ce vase est de 110 millimètres; il a 70 millimètres à son orifice très-évasé, 45 à son étranglement vers le bas, et 69 de diamètre au centre. Ces différents objets seront déposés au Musée départemental. (*Sentinelle du Jura.*)

Oise. — On vient de découvrir, dans la forêt de Compiègne, en faisant des fouilles au carrefour du Vivier-Payen, et à une très-petite profondeur, quatre haches en bronze, d'origine romaine. L'inspecteur de la forêt a offert une de ces haches au Musée de Compiègne.

Rhône. — « On vient de faire, à Saint-Just, une découverte qui peut intéresser les numismates et les archéologues. Il s'agit d'une médaille grand-bronze, représentant d'un côté l'effigie d'Annius Vérus, et de l'autre, celle de Commode. Cette médaille est extrêmement rare. Malheureusement, l'exemplaire dont il s'agit ne conserve que des empreintes à peu près effacées, et son état de dégradation lui ôte presque tout son prix. » (*Courrier de Lyon.*)

— « En fouillant une terre presque limitrophe de la route royale de Villefranche à Anse, on a découvert, à une faible profondeur, les ossements d'un corps humain, dont la tête regardait le levant. La mâchoire avait conservé toutes ses dents, d'un émail très-blanc; le

Digitized by Google

squelette, au contact, est tombé en poussière. Près du corps, on a trouvé les débris d'une meule pour écraser le grain, et une grande quantité de tuiles romaines et de débris de muraille antique. A six cents pas de là, les traces d'une ancienne voie romaine se sont aussi révélées sous le minage d'une autre terre. » (*Idem.*)

VIENNE. — « Des propriétaires ont eu l'idée d'occuper les loisirs de la saison d'hiver à pratiquer des fouilles dans la plaine qui s'étend de Sainte-Colombe à Saint-Romain en Gal. L'un d'eux, M. Michel Brun, en fouillant dans le Champ de l'OEuvre, près de la route royale de Sainte-Colombe à Givors, a découvert une statue d'un beau travail et plusieurs mosaïques précieuses. L'une de ces mosaïques, entre autres, est remarquable par la reproduction fidèle de grands animaux; dans le milieu est un vase antique; chaque côté a 5 mètres environ. Une autre, d'une grande dimension, se distingue par son ornementation de bon goût. Il a été également trouvé diverses pièces de monnaie d'un bon style, des clefs d'un travail curieux, des lacrimatoires et différents autres menus objets à l'usage des riches Romains qui habitaient cette partie de Vienne la Belle. M. Brun a fait une exposition de tous ces précieux débris. » (*Moniteur viennois.*)

IV.

BIBLIOGRAPHIE (1).

222. — *Annuaire de la pairie et de la noblesse de France, des maisons souveraines de l'Europe et de la diplomatie,* publié sous la direction de M. Borel d'Hauterive. 1848, sixième année. In-12 de 18 feuilles 3/4, plus 4 pl. Paris, imprimerie de Plon, librairie de Dentu, et chez l'éditeur, rue de Provence, 20. Prix........ 5 fr.

223. — *Annuaire historique du département de l'Aisne* pour l'année 1848, contenant les armoiries de la ville, les éphémérides et les foires du département de l'Aisne; par Auguste Matton, avocat à la Cour royale de Paris. In-12 de 3 feuilles. Laon, imprimerie et librairie d'Oyon.

(1) Tous les ouvrages annoncés dans le *Bulletin de la Société de l'Histoire de France* se trouvent à la librairie de J. Renouard, rue de Tournon, n° 6.

Digitized by Google

224. — *Annuaire topographique, statistique et historique du département de la Somme;* par T. D. 1848. In-16 de 6 feuilles 1/2. Amiens, imprimerie et librairie de Caron-Vitet. Prix...... 50 c.

Première année.

225.— *Cardinal (le) Pierre de Bérulle devant la Champagne, son pays*, par Lascases. Troyes, imprimerie de Poignée, librairie de Berthelon. A Paris, chez Dumoulin, quai des Augustins, 13. In-8° de 20 feuilles 1/4 avec un portrait.

226. — *Catalogue de la bibliothèque de la ville de Haguenau.* In-8° de 11 feuilles. Imprimerie de Brucker, à Haguenau.

227. — *Congrès archéologique de France.* Séances générales tenues à Metz, à Trèves, à Autun, à Châlons et à Lyon, en 1846, par la Société française, pour la conservation des monuments historiques. In-8° de 33 feuilles 3/4. Imprimerie et librairie de Hardel, à Caen; à Paris, librairie de Derache.

XIIIe session.

228. — *Dictionnaire universel des hérésies, des erreurs et des schismes*, d'après Bergier, Pluquet, saint Alphonse-de-Liguori, Grégoire et les historiens de l'Église, continué jusqu'à nos jours, par M. l'abbé M. T. Guyot. In-8° de 23 feuilles. A Épernay, imprimerie de Noël; à Paris et à Lyon, librairies de Périsse. Prix. 3 fr. 75 c.

Publication de la Société de Saint-Victor.

229.— *Dictionnaire universel d'histoire et de géographie,* contenant, etc., par M. N. Bouillet. Supplément in 8° de 3 feuilles 1/2. Paris, imprimerie de Plon, librairie de Hachette. Prix.. 1 fr. 25 c.

230. — *Enceinte romaine de la ville de Rennes.* In-4° de 2 feuilles, plus une planche. Imprimerie de Vatar, à Rennes.

Lettre à M. le maire de Rennes. *Signé :* le bibliothécaire-adjoint de la ville.

231.—*Essai d'un Dictionnaire historique de la langue française.* Discours préliminaires. (A. *accessoirement*). In-4° de 10 feuilles. Épernay, imprimerie de Noël; Paris, librairie de Techener.

232.—*Études sur les fondateurs de l'unité nationale en France,* par le comte Louis de Carné, député du Finistère. Tome II, in-8° de 28 feuilles 1/4. Paris, imprimerie de Bailly, librairie de Sagnier et Bray (1848). Prix des deux vol..................... 12 fr.

Fin de l'ouvrage.

Digitized by Google

233. — *Géographie physique, administrative, judiciaire, ecclésiastique, monumentale, historique, scientifique, industrielle, commerciale*, etc., des départements et diocèses du royaume de France; par Warin Thierry. In-18 de 4 feuilles 1/2, plus une carte. — Id. in-18 de 3 feuilles, plus une carte. Paris, imprimerie de Fain; et chez l'auteur, rue d'Est-d'Enfer, 7.

234. — *Histoire classique des reines et régentes de France*, d'après les meilleurs mémoires, renfermant des travaux synoptiques et généalogiques, avec un Dictionnaire des femmes qui se sont fait un nom dans l'histoire, etc. Nouvelle édition, par D. Lévy Alvarès. In-12 de 13 feuilles 1/2. Imprimerie de Cerf, à Sèvres. A Paris, chez l'auteur, rue de Lille, 17. Prix, avec gravures, 5 francs, sans gravures.................................... 2 fr. 50 c.

La couverture porte : 4e édition.

235. — *Histoire de France*, par M. de Genoude, tome XVI. In-8° de 44 feuilles. Paris, imprimerie de Sapia, librairies de Perrodil et de Parent Desbarres. Prix........................ 7 fr. 50 c.

236. — *Histoire des guerres de l'Ouest*. Vendée, chouannerie (1792-1815), par M. Théodore Muret. Tome III. In-8° de 30 feuilles 1/2. A Paris, librairies de Proux et de Dentu. (1848.)

237. — *Histoire du Consulat et de l'Empire*, par M. Ch. de Lacretelle, de l'Académie française. Tomes V et VI. 2 vol. in-8° de 61 feuilles 1/4. Paris, imprimerie de Crapelet, librairie d'Amyot.

Empire, tomes III et IV. Ouvrage terminé.

238. — *Histoire du parlement de Paris*, par J. A. Aubenas. Tome Ier, première partie; in-8° de 17 feuilles 1/2. Paris, imprimerie de Marc-Aurel, et chez l'auteur, rue Neuve-Clichy, 6.

239. — *Histoire générale de la marine*; contenant, etc. Ouvrage recueilli et publié par une société d'officiers de la marine royale et du commerce, sous la direction de M. Van Tenac. Tome IV, feuilles 1 à 6, plus une gravure. Paris, imprimerie de Bailly, librairie de Penaud frères. 25e série. Prix de la série........... 1 fr. 25 c.

L'ouvrage aura 4 volumes.

240. — *Histoire universelle, depuis les premiers âges du monde*

Digitized by Google

jusqu'à l'époque actuelle, par Laponneraye. *Moyen âge.* Tome VII. Faux-titre, titre, feuilles 25-30. In-8° de 6 feuilles, plus une gravure. Paris, imprimerie d'Appert ; librairie de Deschamps, rue de Chabrol, 17. Prix de la série, 1 fr., du vol................ 5 fr.

241. — *Lettre à M. Bouillet, proviseur au collége royal de Bourbon, sur l'article* Boulogne *de son Dictionnaire d'histoire et de géographie,* par M. Auguste Mariette. Première partie, *Dissertation historique et archéologique sur les différents noms de Boulogne* dans l'antiquité romaine. Boulogne, imprimerie de Leroy-Mabille. 1847. In-8° de 71 pages.

242. — *Lettres de rois, reines et autres personnages des cours de France et d'Angleterre, depuis Louis VII jusqu'à Henri IV,* tirées des archives de Londres par Bréquigny, et publiées par M. Champollion-Figeac, t. II, de l'année 1301 à 1515. Paris, imprimerie royale, 1847. In-4. de VII et 603 pages.

Cet ouvrage fait partie de la collection de documents inédits sur l'histoire de France publiés par ordre du Roi et par les soins du ministre de l'instruction publique.

243. — *Mayenne (la) pittoresque*, album de 30 planches, dessinées par Jean-Baptiste Messager, peintre ; texte par Léon Messager. In-4° de 7 feuilles 3/4. Laval, imprimerie de Feillé Grandpré, librairie de Messager ; à Paris, chez Dumoulin.

244. — *Mémoires de l'Institut royal de France, Académie des inscriptions et belles-lettres*, t. XVII. Première partie. Paris, imprimerie royale, 1847. In-4° de 407 pages avec quatre planches.

245. — *Mémoires de la Société royale des sciences, de l'agriculture et des arts de Lille.* Année 1846. In-8° de 27 feuilles 1/2. Imprimerie de Danel, à Lille.

246. — *Mémoires de l'Académie des sciences, agriculture, commerce, belles-lettres et arts du département de la Somme.* In-8° de 21 feuilles 1/2. Imprimerie de Duval, à Amiens.

247. — *Mémoire historique sur la ville de Saint-Puy,* chef-lieu de l'ancien comté de Gaure, à partir de 1272, règne de Philippe le Hardi, roi de France, par Jean-Blaise-Louis-Barthélemy Dulin. In-8° d'une feuille 1/4. Imprimerie de Dupouy, à Condom.

Digitized by Google

248. — *Ménagier (le) de Paris.* Traité de morale et d'économie domestique, composé vers 1393, par un bourgeois parisien; contenant des préceptes moraux, quelques faits historiques, des instructions sur l'art de diriger une maison, des renseignements sur la consommation du roi, des princes et de la ville de Paris, à la fin du xive siècle, des conseils sur le jardinage et sur le choix des chevaux; un traité de cuisine fort étendu et un autre non moins complet sur la chasse à l'épervier; ensemble l'histoire de Grisélidis, Mellibée et Prudence, par Albertan de Brescia (1246), traduit par Fr. Renault de Louans; et le *Chemin de Pauvreté et de Richesse*, poëme composé en 1342, par Jean Bruyant, notaire au Châtelet de Paris. Publié pour la première fois par la Société des bibliophiles français. Deux volumes in-8°, ensemble de 45 feuilles 3/8. Paris, imprimerie de Crapelet, librairies de Jannet, Techener, Potier, madame Bouchard-Huzard. Prix........ .... 22 fr.

249. — *Monographie de l'église royale de Saint-Denis.* Tombeaux et figures historiques, par le baron de Guilhermy; dessins par C. Fichot. In-12 de 13 feuilles 5/6, plus un plan et 26 lithographies. Paris, imprimerie de Claye, librairie de V. Didron. Prix... 5 fr.

250. — *Notices biographiques*, littéraires et critiques sur les hommes du Calvados qui se sont fait remarquer par leurs actions ou par leurs ouvrages, par F. Boisard. In-12 de 15 feuilles 1/2. Imprimerie de Pagny, à Caen. (1848.)

251. — *Poëtes et romanciers de la Lorraine*, par le comte Th. de Puymaigre. Imprimerie et librairie de Pallet et Rousseau, à Metz; librairie de Techener, à Paris, 1848. In-12 de II et 436 pages.

252. — *Précis de l'histoire de France*, depuis les Gaulois jusqu'en 1830, d'après un plan entièrement neuf, etc., par M. l'abbé Drioux, in-12 de 23 feuilles. Imprimerie de Belin-Mandar, à Saint-Cloud. Librairie de Belin, à Paris.

253. — *Précis de l'histoire du moyen âge, depuis l'invasion des Barbares jusqu'à la prise de Constantinople*; par M. l'abbé Drioux. Nouvelle édition, in-12 de 17 feuilles 1/2. Imprimerie de Belin-Mandar, à Saint-Cloud; Paris, librairie de Belin. Prix. 2 fr. 50 c.

La couverture porte : *Cours d'histoire rédigé spécialement pour les aspirants au baccalauréat. Précis*, etc.

Digitized by Google

254. — *Publications de la Société archéologique de Montpellier.* n° 15, feuilles 46-67. In-4° de 20 feuilles 1/2, plus un fac simile et un specimen de musique. Imprimerie de Martel aîné, à Montpellier.

255. — *Recherches archéologiques dans la commune de Moëlan, près de Quimperlé.* In-8° de 4 feuilles, imprimerie de Duverger, à Paris.

256. — *Recherches historiques sur Hénin Liétard*, par M. Dancoisne. Imprimerie d'Obez, à Douai ; librairie de Techener, à Paris; 1847. In-8° de VIII et 360 pages, avec figures.

257. — *Ruines romaines de Membrey* (Haute-Saône), près de l'antique *Segobodium* (Seveu), sur la voie de *Vesontio* (Besançon) à *Andematunum* (Langres), qui faisait partie de celle de Rome dans la Grande-Bretagne, par *Mediolanum* (Milan) et *Gesoriacum* (Boulogne), par M. de Matty de Latour. In-8° de 4 feuilles, plus 8 planches. Imprim. de Cosnier, à Angers; à Paris, chez Dumoulin.

Extrait des Mémoires de la Société d'agriculture, sciences et arts d'Angers pour l'année 1847.

258. — *Souvenirs historiques des residences royales de France*, par J. Vatout, tome VII. *Château de Compiègne.* In-8° de 38 feuilles 1/2. Paris, imprimerie et librairie de Didot. Prix........ 6 fr.

259. — *Suite des notes sur l'origine de Provins, qui ont paru le 19 juillet et le 1er septembre* 1847. In-8° de 3/4 de feuille. Imprimerie de Lebeau, à Provins.

Signé Cénégal, membre de la Société d'agriculture, etc., de Provins.

260. — *Symbolisme (du) dans les églises du moyen âge*, par MM. J. Mason, Neale et Benj. Webb, de l'université de Cambridge; traduit de l'anglais par M. V. O., avec une introduction, des additions et des notes, par M. l'abbé. J. J. Bourassé, chanoine de l'église métropolitaine de Tours. Imprimerie de Mame, à Tours; librairie de Dumoulin, à Paris; 1847. In-8° de 404 pages.

261. — *Temple de Baal à Marseille*, ou grande inscription phénicienne découverte dans cette ville dans le courant de l'année 1845, expliquée et accompagnée d'observations critiques et historiques, par l'abbé J. J. L. Bargès, professeur d'hébreu et de chaldaïque à la Sorbonne. In-8° de 6 feuilles 1/2, plus une planche et un fac

Digitized by Google

simile. Paris, librairies d'Herman, de J. Renouard et de Th. Barrois.

Cette inscription est celle dont le texte a été expliqué par M. de Saulcy, dans le Mémoire cité plus haut (p. 189).

262. — *Vie de madame la Dauphine*, mère de S. M. Louis XVIII, contenant, etc.; publiée par M. l'abbé Sicard, membre de l'Académie française, etc. Nouvelle édition. In-18 de 4 feuilles. A Lyon et à Paris, librairie de Périsse.

J. DE G.

DE L'IMPRIMERIE DE CRAPELET,
RUE DE VAUGIRARD, N° 9.

Digitized by Google

BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ

DE L'HISTOIRE DE FRANCE.

Digitized by Google

DE L'IMPRIMERIE DE CRAPELET,
RUE DE VAUGIRARD, N° 9.

Digitized by Google

BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ

DE

L'HISTOIRE DE FRANCE.

(ANNÉE 1845.)



A PARIS,

CHEZ JULES RENOUARD ET Cie,

LIBRAIRES DE LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE,

RUE DE TOURNON, N° 6.

Digitized by Google

Digitized by Google

BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ

DE L'HISTOIRE DE FRANCE.

(N° 1. — JANVIER 1848.)

I.

PROCÈS-VERBAUX.

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,

TENUE LE 3 JANVIER 1848,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. DE BARANTE, PRÉSIDENT.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

M. le Président proclame membres de la Société, après leur admission par le Conseil :

746. M. Gustave Guyot de Villeneuve, avocat à la Cour royale de Paris, rue Michel le Comte, n° 32, présenté par M. Cabany.

747. M. Joseph de Verneville, rue de l'Esplanade, à Metz (Moselle), présenté par MM. le comte de Puymaigre et J. Desnoyers.

748. M. Charles Duverdy, rue d'Enfer, n° 14, présenté par MM. Victor Le Clerc et Egger.

749. M. Beautemps-Beaupré, avocat, rue des Saints-Pères, n° 52, présenté par M. Ch. Crapelet.

750. M. Videcoq, libraire, place du Panthéon, à Paris, présenté par M. Ch. Crapelet.

Ouvrages offerts à la Société.

De la part des auteurs :

Histoire politique et militaire de la Belgique. Etudes et Recherches sur la nationalité du peuple belge, depuis les temps les plus

Digitized by Google

reculés jusqu'à nos jours, par M. B. Renard, lieutenant-colonel au corps d'état-major, docteur ès sciences, t. Ier, Ire partie; 1re étude, *Origines nationales*. Bruxelles, 1847; 1 vol. grand in-8.

Découverte du portrait de P. Corneille, peint par Ch. Lebrun; Recherches historiques et critiques à ce sujet, par M. Hellis de l'académie de Rouen. Rouen, Le Brument, 1848; br. in-8.

Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest. Poitiers, 3e trimestre de 1847; br. in-8.

M. de Roissy fait hommage, de la part de M. Mathon avocat à Neufchâtel, de l'extrait d'un manuscrit intitulé: *Mémoire sur l'Histoire de Bourgogne, par M. Prosper Bauyn, maître de la chambre des comptes de Bourgogne, collationné sur l'original de l'autheur, communiqué par monsieur son fils conseiller au parlement de Dijon, dans le commencement de l'année 1711*.

L'examen de cet extrait manuscrit est renvoyé à M. le rédacteur du Bulletin.

Correspondance.

M. Audin et M. W. Bingham, en son nom et au nom de ses fils, remercient le Conseil de leur admission au nombre des membres de la Société.

— M. Renard, lieutenant-colonel d'état-major, résidant à Louvain, fait hommage de la 1re livraison d'une série d'études sur l'histoire de Belgique. (Voir ci-dessus).

Objets d'administration. — Travaux de la Société.

Le secrétaire présente l'état des impressions:

1° *Vie de saint Louis*, t. III. — Terminé.

2° *Procès de Jeanne d'Arc*, t. V. et dernier — Le texte est imprimé; on attend les préliminaires et les tables.

3° *Philippe de Commynes*, t. III et dernier. — La préface, la notice et l'errata sont chez mademoiselle Dupont; le bon à tirer sera donné avant huit jours.

4° *Registres de Hôtel de Ville de Paris, pendant la Fronde*, t. III et dernier. — Le texte est composé. Le commencement de la *Chronique de Saint-Denis*, est chez les auteurs.

5° *Mazarinades*. — Le manuscrit du Ier volume a été remis à l'imprimerie; M. Crapelet doit s'entendre avec M. le commissaire responsable, et en commencer très-promptement l'impression.

Le Conseil autorise de nouveau la distribution la plus prochaine du IIIe volume de *Commynes*, comme complément de l'exercice de 1847;

ROYAL.


Digitized by Google

Le III[e] volume de la *Vie de saint Louis*, sera distribué ensuite; le Conseil autorise la mise sous presse du IV[e] volume du même ouvrage, dont le manuscrit est prêt.

— M. de La Villegille est invité à se hâter de préparer la copie du II[e] volume du *Journal de Barbier*; il est à désirer que ce volume puisse être achevé dans le courant de cette année.

— M. le président du Comité des fonds présente la situation de la caisse au 1[er] janvier 1848.

RECETTES DE 1847.

En caisse, le 1[er] janvier 1847..................	714 fr.	29 c.
443 cotisations (dont 405 de 1847)............	13,290	»
Vente....................................	6,093	47
Total.......	20,097	76

DÉPENSES.

Impressions.............	13,285 fr.	»		
Honoraires, brochure et dépenses diverses.....	5,439	46		
Total........	18,724	46	18,724 fr.	46 c.
En caisse le 1[er] janvier 1848..........			1,373	30

La recette n'a jamais atteint ce chiffre.

— M. Lascoux fait connaître l'opinion du même Comité sur la proposition qui lui avait été renvoyée, dans une précédente séance, d'autoriser les membres étrangers à convertir leur souscription annuelle de 30 francs, en une somme capitale de 300 francs une fois payée. Le Comité propose au Conseil d'adopter cette proposition; mais comme elle n'a d'autre but que de faciliter la rentrée, toujours difficile, des souscriptions des membres résidant hors de France, il devrait être pourvu plus tard au placement et à l'emploi le plus avantageux des sommes provenant de ces souscriptions. On arriverait à ce résultat, soit en prélevant chaque année 30 francs sur le capital, soit en se bornant à l'intérêt, à 5 pour 100, de la somme versée, soit en disposant du capital à la mort de chaque sociétaire qui se serait acquitté de cette façon. Le Conseil admet en principe cette mesure qui devra être soumise à l'approbation de la prochaine assemblée générale de la Société, comme apportant une modification à ses règlements constitutifs.

Il sera aussi nécessaire que, préalablement, la Société soit reconnue comme établissement d'utilité publique; à cet effet un projet de demande à adresser au Ministre sera préparé et soumis à l'approbation du Conseil.

Digitized by Google

— M. Ravenel informe le Conseil que s'étant chargé de la direction d'une nouvelle feuille bibliographique sous le titre de *Bibliographie universelle, journal du Libraire et de l'Amateur de livres*, il se fera un plaisir d'y insérer gratuitement les annonces et les notes qui pourraient donner de la publicité aux ouvrages de la Société, et augmenter le nombre de ses souscripteurs.

— Sur la proposition de M. l'archiviste, il sera inséré dans le prochain numéro du Bulletin un avis aux Sociétés savantes auxquelles la Société de l'Histoire de France adresse ses publications, soit en totalité, soit partiellement; cet avis aura pour objet de leur demander de faire connaître ceux des ouvrages de la Société qu'elles ont déjà reçus, et leurs libraires correspondants à Paris.

La séance est levée à quatre heures et demie.

II.

VARIÉTÉS.

La Société des Bibliophiles vient d'ajouter un ouvrage important à la série de ses curieuses publications; c'est le *Ménagier de Paris*, traité de morale et d'économie domestique, composé vers 1393 par un bourgeois parisien (voy. *Bibliographie*, décembre 1847, nº 248). En tête du tome Ier on lit une notice intéressante et bien écrite sur un des membres les plus distingués de la Société des Bibliophiles, M. Juste de Noailles, prince-duc de Poix, ancien ambassadeur de France en Russie, ancien député de la Meurthe, né à Paris le 8 août 1777, mort le 1er août 1846. Cette notice est signée des initiales V. D. N., que nous croyons être celles de madame la vicomtesse de Noailles. Vient ensuite l'introduction qui précède le *Ménagier de Paris*, et dont l'auteur est M. Jérôme Pichon, qui a donné ses soins à la publication de cet ouvrage. Le *Ménagier* est un recueil plein de faits et de notions précieuses sur les mœurs, les habitudes, les détails de la vie privée du moyen âge. On y trouve des préceptes moraux, quelques faits historiques, des instructions sur l'art de diriger une maison, des renseignements sur la consommation du roi, des princes et de la ville de Paris à la fin du XIVe siècle, des conseils sur le jardinage et sur le choix des chevaux, un traité de cuisine fort étendu, et un autre non moins complet sur la chasse à l'épervier. A l'appui de ses préceptes de morale qu'il adresse à sa femme, l'auteur anonyme raconte comme exemples un assez grand nombre d'histoires qu'il emprunte à d'autres écrivains. Ainsi il a intercalé dans son

Digitized by Google

texte l'*Histoire de Griselidis, Mélibée et Prudence,* composée en 1246 par Albertan de Brescia, et traduite par frère Renaud de Louens, et le *Chemin de povreté et de richesse*, poëme écrit en 1342 par Jean Bruyant, notaire au Châtelet de Paris. L'histoire de Mélibée a été imprimée plusieurs fois; mais le poëme de Jean Bruyant était inédit. Au mérite de la diversité, le *Ménagier de Paris* joint celui d'un style gracieux, précis et énergique. On y rencontre aussi fréquemment des indications historiques que nul autre ouvrage ne nous fournit. Tel est, par exemple, le renseignement que l'auteur donne sur un usage de la cour des rois de France, lorsqu'après avoir exhorté sa femme à éviter dans sa conduite jusqu'au soupçon, il ajoute : « Et est à noter sur ce, si comme j'ay oy dire, que puis que les roynes de France sont mariées, elle ne lisent jamais seules lettres closes, se elles ne sont escriptes de la propre main de leur mary, si comme l'en dit, et celles lisent-elles toutes seules, et aux autres elles appellent compaignie et les font lire par autres devant elles et dient souvent qu'elles ne scevent mie bien lire autre lettre ou escripture que de leur mary; et leur vient de bonne doctrine et de tres grant bien, pour oster seulement les paroles et le souspeçon, car du fait n'est-il point de doubte. » (T. Ier, p. 575.) La mention des cartes à jouer, la plus ancienne que l'on connaisse avec celle du compte de l'argentier Poupart, cité par Ménétrier, l'histoire du Chien de Niort, celle du Mari parisien trompé, de la Bourgeoise qui sauve son mari, du Sire d'Andresel, de l'Avocat, de Jeanne la Quentine; les articles relatifs aux occupations des femmes, aux domestiques; les documents statistiques sur les boucheries de Paris, les descriptions des repas et fêtes nuptiales dans lesquelles se trouvent des détails neufs sur le prix des objets nécessaires à la vie, répandent dans l'ouvrage autant d'intérêt que de variété. Le traité de la chasse à l'épervier (t. II, p. 279-326) apprendra peut-être peu de chose aux personnes qui ont lu le *Livre du roi Modus et de la roine Ratio,* et l'ouvrage de Gace de La Bigne (ou *de La Bugne,* selon M. Pichon); mais le *Viandier,* ou Traité de la cuisine (t. II, p. 80-277), beaucoup plus étendu et plus détaillé que le livre composé sur le même sujet par Guillaume Tirel, dit *Taillevent*, queux de Charles V en 1361, est absolument sans équivalent. Outre l'intérêt de la partie culinaire, ce traité présente sur l'ordre et le service des repas, des renseignements bien curieux propres à éclaircir divers passages de nos historiens et aussi de quelques ouvrages littéraires, renseignements qu'on chercherait vainement dans l'ouvrage de Legrand d'Aussy. « Représentons-nous, dit M. Pichon dans son introduction, une vaste salle tendue

Digitized by Google

de tapisseries et d'autres étoffes brillantes. Les tables sont recouvertes de nappes à franges, jonchées d'herbes; une d'entre elles, dite *grande table*, est destinée aux personnes les plus notables. Les convives sont conduits à leurs places par deux maîtres d'hôtel qui leur apportent à laver. La grande table est garnie, par un maître d'hôtel, de salières d'argent, de gobelets couverts dorés pour les grands personnages, de cuillers et de *quartes* d'argent. Les convives mangent (au moins certains mets) sur des tranchoires ou grandes tartines de gros pain jetées ensuite dans des vases dits *couloueres*. Pour les autres tables, le sel est placé dans des morceaux de pain creusés à cet effet par des officiers dits *porte-chappes*.

« Dans la salle est un dressoir garni de vaisselle et de différentes espèces de vins; deux écuyers placés auprès de ce dressoir donnent aux convives des cuillers propres, leur versent le vin qu'ils demandent, et retirent de la table la vaisselle salie; deux autres écuyers font porter les vins au dressoir de la salle; un valet placé sous leurs ordres est uniquement occupé à tirer le vin des tonneaux. Les plats, formant trois, quatre, cinq ou même six services dits mets ou assiettes, sont apportés par des valets et deux écuyers des plus *honnêtes*. (Dans certains repas de noces, le marié marchait devant avec eux.) Les plats sont posés sur les tables par un *asséeur* assisté de deux serviteurs. Ces derniers enlèvent les restes et les remettent aux écuyers de cuisine, qui doivent les mettre à part et les conserver. Après les mets ou assiettes, les tables sont couvertes de nouvelles nappes et l'entremets est alors apporté. Ce service, le plus brillant du repas, se compose de plats sucrés, de gelées de couleur avec armoiries, etc., puis d'un cygne, de paons ou de faisans revêtus de leurs plumes, ayant le bec et les pattes dorés, et placés au milieu de la table sur une sorte d'estrade. A l'entremets qui ne figure pas dans tous les menus, et à son défaut au dernier mets ou service, succède la *desserte* (compotes, fruits, *dessert*). L'*issue* ou sortie de table, composée le plus souvent d'ypocras et d'une sorte d'oublie dite *mestier*, ou, en été, l'ypocras étant hors de saison à cause de sa force, de pommes, de fromages, et quelquefois encore d'autres pâtisseries et sucreries. Le *boute-hors* (vin et épices) termine le repas; on se lave les mains, on dit les grâces, puis on passe dans la *chambre de parement* ou salon. Les domestiques succèdent alors aux maîtres et dînent après eux. On apporte ensuite aux convives du vin et les *épices de chambre* (dragées, sucre rosat, écorce d'oranges confites, etc. Voy. p. 122, 265 et 274), et chacun se retire alors chez lui. » Il peut paraître singulier, comme le remarque l'éditeur, qu'un ouvrage semblable ait pu rester si longtemps dans l'oubli le plus

Digitized by Google

complet. On en connaît jusqu'ici trois manuscrits. Le plus ancien, qui a fait partie de la bibliothèque des ducs de Bourgogne, est aujourd'hui en la possession d'un bibliophile français. Un autre, décrit par M. de Reiffenberg dans l'*Annuaire de la Bibliothèque royale de Belgique pour* 1843, est dans cette bibliothèque et provient également de celle des ducs de Bourgogne. Le troisième, copié sur le premier, appartient aujourd'hui à l'éditeur, qui l'a acquis à la vente de M. Huzard. C'est d'après ces trois manuscrits que M. Pichon a établi le texte du *Ménagier de Paris*. Les soins qu'il a donnés à ce travail, les notes et éclaircissements nombreux dont il l'a accompagné, témoignent de sa consciencieuse érudition, déjà connue par d'autres publications du même genre. Une ample table générale des matières termine l'ouvrage.

— L'*Armorial de l'ancien duché de Nivernais*, que vient de publier notre confrère M. George de Soultrait, correspondant du comité historique des arts et monuments (voy. ci-après la *Bibliogr.* n° 3), se distingue des armoriaux ordinaires par un caractère sérieusement historique et archéologique, et c'est à ce titre surtout qu'il se recommande à l'attention de nos lecteurs. M. de Soultrait ne s'est pas borné à donner les armoiries des familles nobles de l'ancien Nivernais; il a recherché et décrit celles des évêques, du chapitre, des collégiales, des communautés religieuses, puis celles des villes, des communes, des corporations et communautés laïques, enfin celles de la noblesse, en commençant par le blason des comtes et ducs de Nevers et de leurs alliances. Un ouvrage de ce genre ne comportait pas de grands développements historiques; l'auteur n'a pourtant laissé à désirer aucune indication, aucun éclaircissement nécessaire. On reconnaît partout dans son livre la trace d'un travail consciencieux, dont le but principal a été de faciliter l'étude et l'interprétation des monuments de l'archéologie du moyen âge. Ce qui se rapporte aux corporations laïques offre des renseignements d'autant plus curieux qu'on en trouve très-peu de cette nature dans les traités héraldiques. M. de Soultrait a eu soin d'indiquer constamment ses sources, et la liste des ouvrages imprimés ou manuscrits qu'il a consultés donne la mesure de l'étendue de ses recherches, en même temps qu'elle permet d'en vérifier l'exactitude. Les vingt planches qui accompagnent le texte ont été dessinées et gravées sous les yeux de l'auteur, d'après des types anciens, et donnent des formes héraldiques très-pures, dont on pourrait se servir utilement dans la restauration des monuments.

— L'Athénée de Beauvais décernera, le 24 août 1848, une mé-

Digitized by Google

daille d'or de la valeur de 300 francs à l'auteur du meilleur mémoire sur l'abbé Dubos (né à Beauvais en 1670), considéré comme critique, comme diplomate et comme historien.

— L'Académie royale de Lyon remet au concours l'*Éloge de Benjamin Delessert, contenant sa vie privée et ses travaux*. Une médaille d'or, de la valeur de *six cents francs*, sera décernée à l'auteur du mémoire qui aura été jugé le meilleur. Les mémoires devront être adressés, avant le 1er août 1848, à M. Grandperret, secrétaire général, ou à tout autre membre de l'Académie. Un billet cacheté devra contenir le nom de l'auteur et l'épigraphe du mémoire.

— Nous avons sous les yeux le rapport de M. le baron Walckenaër, secrétaire perpétuel de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, sur les travaux des commissions de cette Académie pendant le dernier semestre de 1847. Après avoir présenté la première partie du tome XVII des *Mémoires de l'Académie* (nous en avons indiqué le contenu dans ce *Bulletin*, décembre 1847, p. 189), M. le secrétaire perpétuel a fait connaître, dans les termes suivants, l'état des publications entreprises par la compagnie :

« De la deuxième partie de ce tome XVII des *Mémoires de l'Académie*, il y a 45 feuilles tirées ou prêtes à l'être. Le reste de la copie de ce volume, formant environ 13 feuilles, est livré à l'imprimerie; ainsi, sous peu, le dernier volume de cette nouvelle livraison de vos mémoires sera terminé. Ce n'est qu'alors que je pourrai m'occuper à la compléter, en écrivant l'histoire de l'Académie pendant cette période, pour laquelle, selon le mode de publication adopté depuis longtemps, la première partie du tome XVI a été réservée. Ce travail n'arrêtera point l'impression de vos mémoires. Grâce à l'activité laborieuse de cette compagnie, j'ai entre les mains plusieurs mémoires qui vont incessamment être envoyés à l'imprimerie pour former la seconde partie du tome XVIII.

« Cette première partie du tome XVII de vos mémoires n'est pas la seule que vous ayez publiée cette année. Dans la séance du 20 août de cette année, j'ai eu l'honneur de vous présenter la *table chronologique des Ordonnances des rois de France de la troisième race jusqu'au règne de Louis XII inclusivement*, suivie d'une table alphabétique pour en faciliter l'usage, par M. Pardessus. Ce volume est précédé d'une préface qui explique le plan d'après lequel cette table a été rédigée, et les soins apportés à sa rédaction. Cette table comprend les matières contenues dans *le XXIe volume des Ordonnances de la troisième race*, qui est presque entièrement terminé, mais non encore publié. De ce XXIe volume, 152 feuilles

Digitized by Google

(formant 608 pages) sont tirées, et deux sont en épreuves; le texte des documents est complétement imprimé, et on travaille au discours qui le précédera, et aux tables qui l'accompagneront.

« L'Académie, par une délibération du 25 octobre 1846, a résolu d'entreprendre un supplément à la collection des ordonnances de la troisième race, que les précédents rédacteurs avaient souvent promis. Elle a chargé M. Pardessus de se livrer à ce travail dès que le tome XXI[e] et dernier de la collection actuelle serait terminé, et qu'un élève de l'École des chartes, payé par le ministère de l'instruction, pourrait y être employé; ce travail a été poursuivi avec beaucoup d'activité pendant le cours de l'année qui vient de s'écouler : on a recueilli un portefeuille d'environ mille bulletins, de documents épars dans plus de trois cents volumes, pendant l'espace de temps compris entre les années 987 et 1300.

« Du tome II des *Diplomata*, *chartæ*, *leges*, *epistolæ*, etc., *primæ stirpis*, il y a 124 feuilles tirées et 12 en épreuves, et l'imprimerie a de la copie pour 6 feuilles. La totalité des documents formant 482 pages, est entièrement imprimée. On s'occupe des tables et des *indices*. Il y a lieu d'espérer que ce second volume de cette collection (dont le premier a paru en 1843) pourra être publié dans le cours de cette année 1848.

« Dans sa séance du 23 janvier 1847, l'Académie, sur la demande de M. Pardessus, lui a donné un successeur pour la continuation de la *Table des chartes et diplômes imprimés*, *concernant l'histoire de France*. M. Pardessus annonça alors en même temps qu'il se chargeait de terminer le tome VI de ces tables, dont le manuscrit était achevé : il y a de ce volume 42 feuilles tirées ou prêtes à être tirées, et plusieurs placards. L'imprimerie attend le reste de la copie pour achever ce volume.

« M. La Boulaye, qui a été nommé par l'Académie pour continuer ces *tables chronologiques des chartes et diplômes*, dites *Tables de Bréquigny*, a déjà réuni sept à huit cents notices, qui forment environ la sixième partie du VII[e] volume.

« Conformément aux mesures que vous avez adoptées le 7 mai dernier, d'après le rapport qui vous a été fait dans votre séance du 20 avril, sur la continuation de la collection des chartes et diplômes, l'inventaire de la collection déposée à la bibliothèque royale, a été continué, sous la direction de M. Guérard, jusqu'au 3 juin 969. Deux cent cinquante et un diplômes de cette collection sont transcrits. Ces transcriptions s'arrêtent environ à l'année 914. Enfin, on a relevé sur cinq cent cinquante-cinq cartes l'analyse d'un pareil nombre de diplômes originaux existant aux archives du royaume.

Digitized by Google

« Du IIe volume des *Historiens latins des croisades*, il y a 28 feuilles de copie préparée pour l'impression; nous avons la promesse qu'elles vont être incessamment remises aux imprimeurs, et que la composition pourra être continuée jusqu'à la fin, sans retard ni interruption.

« Des *Historiens grecs des croisades*, il y a 24 feuilles tirées ou à tirer, 2 en épreuves, et 18 feuilles de copie préparée pour l'impression, mais non encore livrée à l'imprimeur.

« Le Ier volume des *Historiens orientaux des croisades* est resté au même point où il était parvenu dans les rapports des années précédentes.

« Du tome II des *Historiens orientaux des croisades*, il y a 2 feuilles tirées et 2 en épreuves.

« La copie du XXIe volume des *Historiens des Gaules et de la France* se continue avec toute l'activité possible.

« Du XXIe volnme de l'*Histoire littéraire de France*, il y a 74 bonnes feuilles tirées, 4 en épreuves, 20 en composition et 20 en copie. Ce volume est parvenu à la page 616, et la copie du reste du volume a été remise entièrement à l'imprimerie. Cette dernière partie est encore assez étendue; car elle comprend, parmi d'autres notices, l'examen de plus de cent vingt chroniques latines ou françaises au XIIIe siècle, dont plusieurs sont inédites. On a commencé à rédiger, d'après les bonnes feuilles, le catalogue des livres cités, et la table des matières.

« De la première partie du tome XVIII des *Notices des manuscrits*, renfermant la suite des *Prolégomènes d'Ibn-Khaldoun*, il y a 12 feuilles tirées ou prêtes à tirer, plusieurs en épreuves, et une feuille de copie entre les mains des imprimeurs.

« L'impression des *mémoires présentés à l'Académie par divers savants* se poursuit, quoique avec lenteur, à cause du petit nombre de mémoires admis pour être insérés dans cette collection. Le tome II de la première série de ces *mémoires*, qui, dans mon dernier rapport, se trouvait arrêté, faute de copie, à la 13e feuille, se continue par un nouveau mémoire dont 8 feuilles sont en épreuves, 4 en composition, et 6 en copie remise à l'imprimerie.

« Il en est de même du tome II de la *seconde série de ces mémoires*, comprenant les mémoires sur les antiquités de la France. Il se trouvait arrêté à la 34e feuille. Un nouveau mémoire pour lequel une carte géographique a été gravée, s'imprime : 12 feuilles sont en épreuves. L'imprimerie a entre les mains la copie pour le terminer. »

— Notre confrère M. Houël, avocat à la Cour royale de Paris, an-

Digitized by Google

cien président du tribunal civil de Louviers, vient de faire paraître sous le titre de : *Annales des Cauchois*, un ouvrage en 3 volumes in-8 (1) qui a dû lui coûter de longues et laborieuses recherches. Il a divisé l'histoire du pays de Caux en six périodes. La première, sous le nom de période *celtique*, commence aux temps les plus reculés et s'arrête au règne d'Auguste; la seconde embrasse la domination romaine et conduit le lecteur jusqu'à l'établissement des Francs dans la Gaule sous Clovis; la troisième, que l'auteur appelle *neustrienne*, traite des événements qui se sont passés dans le pays de Caux jusqu'à l'occupation définitive de la Neustrie par les Normands sous Rollon. Dans la quatrième période, ou époque *normande*, sont racontés les faits postérieurs à cette occupation, et antérieurs à la réunion du duché de Normandie à la couronne de France sous Philippe Auguste. La cinquième période, ou période *royale*, poursuit le récit jusqu'en 1789 ; et la sixième, ou période *constitutionnelle*, le continue jusqu'à la révolution de Juillet. M. Houel s'est efforcé de surmonter la principale difficulté de son sujet, laquelle consistait à spécialiser les faits, à distinguer avec soin dans l'histoire, si souvent écrite, de la Normandie, tous ceux qui lui paraissaient constituer les annales des Cauchois. A-t-il complétement réussi? c'est ce que nous n'oserions affirmer ; mais personne, à notre avis, ne contestera à M. Houel le mérite d'avoir rassemblé, dans son consciencieux travail, des indications historiques très-nombreuses et très-variées.

— M. Vatout vient de publier une histoire du château de Compiègne, qui forme le tome VII de ses *Souvenirs historiques des résidences royales* (2). Les rois de France ont eu successivement à Compiègne quatre résidences : le château de Clovis et de Charlemagne, au milieu de la ville ; le palais de Charles le Chauve, sur les bords de l'Oise; le palais de Charles V, qui a disparu pour faire place au château actuel, bâti par Louis XV. Des événements importants et très-divers se sont passés dans ces royales demeures, depuis l'assemblée de 486, où les leudes convoqués par Clovis partagèrent les terres de la conquête, jusqu'à la captivité du roi d'Espagne, Charles IV, en 1808. M. Vatout a mis dans le récit de ces événements, et de ceux qui les ont suivis jusqu'en 1842, le talent qui a fait lire avec tant d'intérêt ses ouvrages sur Versailles, Fontainebleau, Eu, Saint-Cloud et le Palais-Royal. Les documents que la position de l'auteur le mettait à portée de consulter sur les temps modernes, donnent une autorité particulière à la dernière partie de son livre.

(1) Voy. la *Bibliographie* de ce Bulletin. Novembre 1847, n° 198.
(2) Voy. la *Bibliogr*. Décembre 1847, n° 258.

Digitized by Google

L'histoire du château de Compiègne est divisée en huit chapitres : de Clovis à Hugues Capet, de Hugues Capet à saint Louis, de saint Louis à Louis XI, de Louis XI à Louis XIII, de Louis XIII à Louis XV, de Louis XV à Louis XVI, de l'Empire à la Restauration, règne de Louis-Philippe. Dix pièces justificatives accompagnent l'ouvrage ; nous y avons remarqué un mémoire manuscrit de Louis XIV pour le camp de Compiègne de 1698, et une notice des peintures et sculptures placées dans les appartements et dans les jardins de cette résidence.

— Le tome IV de la série de la *Bibliothèque de l'École des chartes* est en voie de publication (1) et paraît devoir offrir le même intérêt que les volumes précédents. Dans la première livraison (septembre-octobre 1847), on trouve d'abord de curieux fragments des Mémoires de Dubois, gentilhomme servant du roi, valet de chambre de Louis XIII et de Louis XIV. Ces Mémoires sont inédits, à l'exception d'un extrait publié dans les *Curiosités historiques*, et reproduit dans la collection des Mémoires de Petitot. Cet extrait forme un journal détaillé des choses qui se passèrent pendant la dernière maladie de Louis XIII depuis le 21 février 1643 jusqu'au 14 mai suivant, jour de sa mort. Les nouveaux fragments que donne la Bibliothèque de l'École des chartes ont trait principalement à l'enfance de Louis XIV et à celle du Dauphin, son fils. Ils sont publiés d'après un manuscrit appartenant à M. Dubois de Rouen, et qui renferme, non pas les Mémoires complets, mais seulement une partie comprenant les années 1647–1674. A la suite de ces fragments ; vient une description des monuments anciens de Périgueux et de Bordeaux, publiée par M. Jules Marion, sous le titre de *Notes d'un voyage archéologique dans le sud-ouest de la France*. La seconde livraison (novembre-décembre 1847) contient d'abord un mémoire sur Jean Boutillier, auteur de la *Somme Rurale*, puis une notice historique et descriptive des églises de Verneuil-sur-Seine et de Médan (Seine-et-Oise), par M. Jules Marion. La plus intéressante de ces deux églises est celle de Verneuil, dont quelques parties remontent, suivant M. Marion, à la fin du XIe siècle. Celle de Médan a moins d'importance, quoique l'auteur ait cru pouvoir lui donner le titre de *basilique*. C'est un petit édifice du XVe siècle qui n'offre guère de remarquable qu'une cuve baptismale ayant appartenu primitivement à l'église Saint-Paul de Paris, d'où elle fut transportée à Médan en 1494, par Henri Perdrier, seigneur du lieu et

(1) Voy. ci-après *Bibliogr.*, n° 4.

Digitized by Google

fondateur de l'église. Une inscription assez curieuse, gravée sur la cuve, fournit ces renseignements. On trouve ensuite sous le titre de *Notes et documents pour servir à l'Histoire de l'École des chartes*, des recherches de M. Vallet de Viriville sur un projet présenté à l'empereur en 1807, par le baron de Gérando, pour encourager la culture des lettres et particulièrement celle de l'*Histoire de France*.

Découvertes archéologiques dans les départements.

Finistère. — Quoique nous n'ajoutions que très-peu de foi à l'exactitude de la singulière nouvelle qu'on va lire, nous croyons devoir la reproduire, sous toutes réserves, en attendant un examen ultérieur : « On vient de découvrir aux environs de Plounevez, en Bretagne (Finistère), en creusant au-dessous d'un dolmen, les restes d'un monument qui paraît avoir été un cirque de spectacle construit d'après le modèle des anciens cirques romains, mais avec d'importantes modifications. *Plusieurs inscriptions en vers de huit syllabes contiennent des maximes de vertu et des préceptes de conduite empruntés à la morale des druides*. Plusieurs accessoires, tels que des coupes et des urnes d'apparat, et surtout *un manuscrit sur papyrus en vers dialogués*, indiqueraient que l'origine du théâtre gaulois pourrait bien remonter à une époque très-reculée. La Société archéologique de Nantes a nommé immédiatement une commission qu'elle a chargée de traduire les inscriptions et le manuscrit. Cette commission s'est empressée de se mettre en rapport avec M. Raoul Rochette. »

Meurthe. — « Une curieuse découverte archéologique vient d'être faite sur le territoire de Bouxières-aux-Chênes : un paysan a trouvé, en cultivant la terre, un sceau de l'empereur Henri III, dit le Noir. Ce sceau, d'argent massif, est d'un travail assez grossier ; il pèse environ 25 grammes. L'empereur Henri III, fils de Conrad II, était cousin de Brunon, évêque de Toul, qu'il fit élire pape à la diète de Worms, et qui fut depuis saint Léon IX. Né en 1017, Henri III succéda à son père en 1039. Il mourut en 1056 et fut enterré à Spire. » (*Journal de la Meurthe.*)

Digitized by Google

III.

BIBLIOGRAPHIE (1).

1. — *Annuaire de la Nièvre pour* 1848; par N. Duclos. In-12 de 16 feuilles 1/4. A Nevers, imprimerie et librairie de Fay. Prix.. 1 25

Onzième année.

2. — *Annuaire du département du Doubs pour* 1848; par Paul Laurens; 36ᵉ année. In-8° de 29 feuilles 1/4. Besançon, imprimerie et librairie d'Outhenin-Chalandre. Prix.................. 4 00

3. — *Armorial de l'ancien duché de Nivernais,* suivi de la liste de l'assemblée de l'ordre de la noblesse de Nivernais aux états généraux de 1789. Par Georges de Soultrait, correspondant du comité historique des arts et monuments. Paris, librairie de Didron. In-8° de 200 pages avec 20 planches.

4. — *Bibliothèque de l'École des chartes,* revue d'érudition consacrée principalement à l'étude du moyen âge. Neuvième année. Deuxième série. Tome IVᵉ. Première et seconde livraison (septembre-octobre; novembre-décembre 1847). Paris, imprimerie de Didot, librairie de Dumoulin. In-8° de 192 pages.

5. — *Biographie universelle* ou Dictionnaire historique des hommes qui se sont fait un nom par leur génie, leurs talents, leurs vertus, leurs erreurs ou leurs crimes; par F. X. de Feller. Édition revue et corrigée jusqu'en 1848, sous la direction de M. Ch. Weiss, conservateur de la bibliothèque de Besançon, etc., et de M. l'abbé Busson. Tome I (A-Bez). In-8° de 44 feuilles. A Besançon, imprimerie et librairie d'Outhenin-Chalandre; Paris, librairies de Leroux et Jouby et de Gaume frères; Lille, librairie de Lefort. Prix de l'ouvrage en 8 vol.................................... 56 »

6. — *Cardinal de Lorraine (le),* son influence politique et religieuse au XVIᵉ siècle; par G. J. Guillemin. In-8° de 35 feuilles 1/2. Reims, imprimerie de Jaquet; Paris, librairie de Joubert. Prix.. 7 »

7. — *Description du sarcophage* découvert à Saint-Irénée et des

(1) Tous les ouvrages annoncés dans le *Bulletin de la Société de l'Histoire de France* se trouvent à la librairie de J. Renouard, rue de Tournon, n° 6.

Digitized by Google

tablettes de Claude; par A. Comarmond. In-4° de 3 feuilles plus 2 feuilles. Imprimerie et librairie de Dumoulin, à Lyon.

Extrait de la Description du Musée lapidaire de la ville de Lyon. Octobre 1847.

8. — *Encyclopédie catholique.* Répertoire universel et raisonné des sciences, des lettres, des arts et des métiers, avec la biographie des hommes célèbres, etc.; publié sous la direction de M l'abbé Glaire, de M. le vicomte Walot, et d'un comité d'orthodoxie. Tome XIV (Loango-Nysten), in-4° de 113 feuilles; et tome XV livraisons 122, 123, 124, feuilles 61 à 103, in-4° de 43 feuilles. (O-Puyx); Paris, imprimeries de Lacour et de Cosson, librairie de Parent-Desbarres.

L'ouvrage aura 150 livraisons. Prix de chaque livraison. 3 fr.

9. — *Histoire de l'Assemblée constituante*, par J. B. Degalmer. Tomes I et II, deux vol. in-8° ensemble de 48 feuilles. Lyon, imprimerie et librairie de Pélagaud; Paris, librairie de Poussielgue. Prix.. 10 »

10. — *Histoire de la ville et du château de Dreux*; par Mme Philippe Lemaître, avec une savante notice archéologique et historique sur l'église de Saint-Pierre de Dreux; par M. l'abbé l'Hoste. Livraisons 14 à 17 de l'ouvrage, 1re à 3e livraison de la notice. In-8° de 4 feuilles. A Dreux, imprimerie et librairie de Lemenestrel.

11. — *Mémoire historique et critique sur la chapelle de la Sainte-Vierge de l'église royale et paroissiale de Saint-Germain l'Auxerrois, à Paris*, et sur l'ornementation architecturale, les peintures et vitraux dont on vient de la décorer; par N. M. Troche. In-8° de 3 feuilles. Paris, imprimerie et librairie de Dupont; à la sacristie de l'église; chez l'auteur, place du Chevalier-du-Guet, 4.

12. — *Notice sur la maison habitée à Caen par Charlotte Corday*; par M. F. Demiau de Crousilhac. In-8° de cinq huitièmes de feuille. Imprimerie de Peltier-Voisin, à Saint-Calais.

Rapport de la Société des Antiquaires de Normandie, le 2 juillet 1847.

13. — *Notice sur l'église de Cré-sur-Loir*, près la Flèche (Sarthe). In-18 de deux neuvièmes de feuilles. Imprimerie de Gallienne, au Mans.

Signé P. F. Baudron, curé de Cré-sur-Loir, 8 septembre 1847.

14. — *Priviléges de Mont-Ferrand*, 1291-1496, publiés par G. Dubois, archiviste. Extrait des *Tablettes historiques de l'Au-*

Digitized by Google

vergne. In-8° de 4 feuilles. Imprimerie de Pérol, à Clermont-Ferrand.

Le faux titre porte : *Documents historiques sur l'Auvergne.*

15. — *Réforme (la)*, son développement intérieur et les résultats qu'elle a produits dans le sein de l'école luthérienne ; par J. Döllinger. Traduit de l'allemand sur la 2e édition, par Emm. Perrot, docteur en médecine, etc. Tome Ier. Imprimerie de Beau, à Saint-Germain ; librairie de Gaume frères. In-8° de 616 pages.

16. — *Résumé populaire de l'histoire de Nuits* ; par Joseph Bard. Imprimerie de Blondeau-Dejussieu, à Beaune ; à Nuits, chez Gayet-Roy. In-18 d'une feuille 1/2. Prix................ » 20

(Extrait de la *Revue du Lyonnais*.)

17. — *Souvenirs historiques sur la ville de Digne et ses environs* ; par Firmin Guichard. In-8° de 44 feuilles 1/2. Imprimerie de Mme veuve Guichard, à Digne.

J. DE G.

DE L'IMPRIMERIE DE CRAPELET,
RUE DE VAUGIRARD, N° 9.

Digitized by Google

BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ

DE L'HISTOIRE DE FRANCE.

(N° 2. — FÉVRIER 1848.)

I.

PROCÈS-VERBAUX.

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,

TENUE LE 7 FÉVRIER 1848,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. DE BARANTE, PRÉSIDENT.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

M. le Président proclame membres de la Société, après leur admission par le Conseil :

751. M. MAURICE DE BARBORET, sous-préfet à Épernay, présenté par M. H. de Viel-Castel.

752. M. LEVESQUE, notaire à Mantes, présenté par M. Sohier.

753. M. BOURQUENOT (L.-M. Gabriel), directeur des subsistances en retraite, chevalier de la Légion d'honneur, à Nogent-le-Rotrou, présenté par MM. Martin-Fortris et J. Desnoyers.

754. M. LE ROUX (Alphonse), notaire à Paris, rue de Grenelle-Saint-Honoré, présenté par MM. Drouyn de Lhuis et Chasles.

755. M. LENGLET, attaché au ministère des affaires étrangères, présenté par MM. Guessard et Janin.

756. M. LE MERCIER (L. B. Anatole), quai Voltaire, n° 21 ;

757. M. DE THARON (Michel), rue du Colisée, n° 17 ;

Ces deux sociétaires ont été présentés par MM. Émile de Bondy et de Mas-Latrie.

758. M. BALLARD-LUZY, préfet général des études du collége

Digitized by Google

Rollin, pour la bibliothèque de ce collége, présenté par M. Magin-Marrens.

Ouvrages offerts à la Société.

Napoléon apocryphe, par M. Geoffroy-Château.

Lettres et discours de Gerbert, publiés par M. La Barse, t. II.

Histoire de France, abrégée, par M. Magin.

Annuaire de la Société des Antiquaires de France, 18481, vol. in-18.

Publications du Comité archéologique de Soissons, 1re livr. in-8°.

L'Art chrétien, par M. l'abbé J. C.

Bulletin archéologique, tome IV, 4e n°.

De la propriété des eaux courantes, par M. Championnet.

Bulletin du bibliophile, 8e série, numéro de novembre, 1847.

Correspondance.

M. Geoffroy-Château adresse des remercîments pour son admission comme membre de la Société, et fait hommage de l'ouvrage cidessus indiqué.

M. Em. Fossé Darcosse, président du comité archéologique de Soissons, adresse, au nom du comité, la première partie de ses publications.

M. Magin-Marrens demande, au nom de M. Ballard-Luzy, préfet général des études au collége Rollin, que la bibliothèque de cet établissement soit admise au nombre des souscripteurs de la Société de l'Histoire de France. M. Magin adresse en même temps à la Société un exemplaire de son *Histoire de France, abrégée.*

M. le chef de la division des sciences et lettres du ministère de l'instruction publique annonce que le ministre, conformément à son arrêté antérieur, a souscrit aux nouveaux ouvrages publiés par la Société; il demande que trente exemplaires des *Registres de l'Hôtel de Ville*, tome II, de la *Vie de saint Louis*, tome II, des *Mémoires de Philippe de Commynes*, tome IV, et cent exemplaires de l'*Annuaire historique* pour 1848, soient immédiatement fournis par la Société.

MM. Douët-d'Arcq et Le Roux de Lincy se plaignent du long retard apporté à l'impression du 3e et dernier volume des *Registres de l'Hôtel-de-Ville*. M. Crapelet donne, à cet égard, quelques explications d'où il résulte que l'impression de ce volume sera prochainement terminée.

M. Jules de Cosnac remercie de son admission comme membre de la Société, et annonce qu'à son prochain voyage à Paris, il communiquera au Conseil son manuscrit des *Mémoires de Daniel de Cosnac*, qu'il désire publier sous le patronage de la Société de l'Histoire de France.

Digitized by Google

Objets d'administration. — Travaux de la Société.

État des impressions :

Vie de saint Louis, t. IV. — Les feuilles 1 à 5 sont tirées, les feuilles 6 à 10 sont composées.

Registres de l'Hôtel de Ville de Paris pendant la Fronde, t. III. — Les feuilles 20 et 21 sont chez M. Ravenel.

Mémoires de Philippe de Commynes. — Les feuilles *a*, *b*, *c*, *d*, *e*, sont tirées ; la fin de la préface est chez l'auteur.

La *Bibliographie des Mazarinades* est en composition.

Procès de Jeanne d'Arc, t. V. — On attend les préliminaires.

— M. Ravenel annonce qu'une indisposition grave de Mlle Dupont l'a empêchée de donner le bon à tirer de la préface de *Philippe de Commynes*, mais qu'il s'est entendu à cet égard avec M. Lenormant, et que le bon à tirer des cinq dernières feuilles sera donné sous peu de jours.

Sur la demande de M. Crapelet, le Conseil décide que la *Notice sur Philippe de Commynes* sera brochée séparément et distribuée néanmoins en même temps que le 3e volume.

La séance est levée à quatre heures et demie.

II.

DOCUMENTS HISTORIQUES.

Extraits des Mémoires inédits de Prosper Bauyn sur l'histoire de Bourgogne.

Les fragments suivants sont adressés au Conseil de la Société par notre confrère M. Mathon, de Neufchatel (Seine-Inférieure). Le manuscrit dont ils sont extraits est conservé dans la bibliothèque publique de cette ville et a pour titre : *Mémoire sur l'histoire de Bourgogne, par M. Prosper Bauyn, maître de la chambre des comptes de Bourgogne, collationné sur l'original de l'auteur communiqué par M. son fils, conseiller au parlement de Dijon, dans le commencement de l'année* 1711.

L'exemplaire de Neufchâtel n'est pas le seul que l'on connaisse des Mémoires de Bauyn sur l'histoire de Bourgogne. Il en existe un autre en deux volumes in-folio, sous les nos 372 et 373, parmi les manuscrits de la bibliothèque de l'Institut, lesquels proviennent, pour la plupart, de l'ancienne bibliothèque de la ville de Paris. C'est celui dont le P. Lelong a indiqué le premier volume seulement dans la *Bibliothèque historique de la France*, n° 35862. Le rédac-

Digitized by Google

teur de ce bulletin avait commencé, il y a quelques années, une description des manuscrits de l'Institut, et parmi les notes qu'il a conservées se trouve celle qui a rapport à l'ouvrage de Bauyn.

Le titre qui occupe le premier feuillet du manuscrit n° 372 est tout à fait semblable à celui du manuscrit de Neufchâtel; mais au second feuillet, on lit le titre suivant, qui est plus précis et plus exact : *Remarques sur l'Histoire de Bourgogne, tirées des actes de la chambres des comptes de Dijon, par M. le maistre des comptes Bauyn*. Cet ouvrage offre en effet, sous la forme d'annales, une suite d'analyses très-détaillées des titres de la chambre des comptes de Dijon, liées entre elles par un récit qui paraît puisé à des sources originales. A l'aide des documents qu'il avait à sa disposition, l'auteur discute souvent des points d'histoire locale et redresse les erreurs échappées à plusieurs historiens de Bourgogne; c'est plus particulièrement sur les écrits de Gollut, de Paradin et de Le Laboureur que portent ses critiques. Souvent il donne la copie entière des pièces qu'il a sous les yeux : rôles de montres, liste de gens de guerre, états de pensions accordées par les ducs, etc. L'ouvrage de Prosper Bauyn commence par l'analyse d'un titre de l'an 1029, et le premier volume contient le récit chronologique des événements jusqu'à l'an 1417. En voici les premières lignes : « En l'an 1029 (1) Raoul, roi de Bourgogne, du consentement de Yrmonbarde sa femme, et à la prière de Regnaud, comte, fils de Otte, surnommé Guillaume, approuva la fondation du monastère de Vaux, proche Pouligny, en faveur du père Odilo, de l'ordre de Clugny, le trente-cinquième de son règne, estant à Loges. L'on doit inférer de ce titre, qui est au trésor du roy en la chambre des comptes de Dijon, au tiroir des fondations, cote 1, que Raoul ou Rodolphe II n'a commencé son règne qu'en l'an 994, et non en l'an 990 comme le veut Paradin, folio 139, qu'il n'a régné que trente-huit ans, et non quarante-deux. »

Dernières lignes : « Le 15 avril 1417, après Pâques, le duc étant à Hesdin, fit expédier des lettres signées de sa main et scellées de son scel secret en l'absence du grand, arrestées en son conseil où estoient les comtes de Charollois, de Saint-Pol et de Luxembourg, adressées aux bonnes et grandes villes du royaume, par lesquelles il se plaignoit qu'à son avénement en son duché il avoit trouvé le royaume en tel désordre que tout y avoit été dissipé par des gens de petit état et inconnus de lignage, etc. » Suit l'analyse de ces lettres, qui se termine ainsi : « Déclarant que son intention étoit de poursuivre de toutes ses forces la punition de l'empoisonnement de ces deux

(1) Le manuscrit de l'Institut porte 1209, par une transposition de chiffres.

Digitized by Google

princes (le Dauphin et le duc de Guyenne), il exhorte tous les bons François de s'unir à luy, offrant la paix à tous ceux qui voudront y contribuer, excepté au roy de Sicile; et à l'égard de ceux qui refuseront d'entrer en son parti, il les poursuivra par toutes les voyes d'hostilité, de feu et de sang. »

Le tome second (n° 373) a été considéré à tort par l'auteur du Catalogue de l'ancienne bibliothèque de la ville de Paris, comme un ouvrage séparé, auquel on a donné le titre de : *Philippe le Bon, duc de Bourgogne*. C'est évidemment la suite de l'ouvrage compris dans le volume précédent. Il commence à l'avénement de Philippe le Bon, en 1419, et s'arrête en 1435 après le récit de la paix d'Arras. En voici les dernières lignes : « Ce traité fut ratifié par le pape à Florence, ès nones de janvier 1435..... lequel traité fut exécuté de bonne foy par le duc, qui demeura constamment le reste de sa vie attaché aux intérests du roy. » Cette partie du travail de Bauyn est probablement l'ouvrage indiqué par le P. Lelong, sous le n° 25441.

On trouve à la suite de cet ouvrage :

Fol. 90 du t. II. Mémoire du voyage de Hongrie, fait par Jean comte de Nevers, en l'an 1396 ; sa prison, ses amours et son retour en France, recueilli par monsieur le maistre des comptes Bavin. (N° 25446 du P. Lelong.)

Fol. 106. Mémoires servant à l'histoire de l'assassinat commis en la personne de Jean, duc de Bourgogne, à Montereau-sur-Yonne, le 10 septembre 1419, et de ce qui s'en est ensuivi jusqu'au jugement du 13e décembre 1420, rendu par le roy Charles VI, qui déclara les meurtriers du duc et leurs complices criminels de lèze-majesté, et indignes de toutes successions directes et collatérales, aussi bien que leurs descendants. Le tout tiré de divers titres de la chambre des comptes de Dijon, et autres pièces authentiques. (C'est peut-être le n° 17126 du P. Lelong.)

Fol. 131. État des domestiques de Philippe, fils du roy de France, duc et comte de Bourgogne, de Flandre, d'Artois, de Nevers, de Rhétel, seigneur de Malines et de Salins, etc., etc., comme ils sont employés ès comptes des années 1384, 1385, 1386 et suivantes.

Fol. 138. État des domestiques de Jean, duc et comte de Bourgogne, de Flandre et d'Artois.

Fol. 146. État des domestiques et officiers de Philippe dit le Bon, duc de Bourgogne, etc., etc.

Fol. 155, v°. Cy-après s'ensuivent les noms de ceux que monsei-

Digitized by Google

gneur a ordonné aller au voiage de Hongrie en la compagnie de monseigneur de Nevers (du 28 mars 1395).

Il nous reste maintenant à transcrire les extraits qui nous sont communiqués par M. Mathon.

EXTRAITS.

Page 378. Au retour de Juliers, le duc de Bourgogne fit présent à la duchesse d'un harnois de cheval tout d'or, pesant cinquante-six marcs, garni de balai, rubis, diamants et perles.

Il fit faire pour lui un colier, une ceinture d'or garnis de soixante gros balais et seize gros saphirs, de vingt-deux grosses perles, et d'un gros diamant carré pesant avec l'or douze marcs six onces,

savoir : les pierreries, trois marcs six onces,
et l'or, neuf marcs.

Il fit faire à la duchesse une couronne sur laquelle il y avoit un balai pesant cent neuf carats de Gennes, acheté 2,600 livres, plus quinze autres balais achetés 5,000 livres, et grandes quantités de perles rondes.

Le 1er janvier 1388, le duc donna en étrenne au roy un hanap d'or couvert, émaillé, pesant six marcs, ayant un frontelet d'or garni de six grosses perles, et d'un gros saphir.

A la reine, un autre hanap d'or pesant cinq marcs quatre onces, ayant un frontelet comme celui du roy.

A M. le duc de Thouraine, un autre hanap d'or à couvercle poinçonné à feuilles de chêne, chargé de pierreries comme les autres.

A la duchesse d'Autriche, un pareil gobelet, et à madame Bonne, à Antoine M. son fils, et à Marie mademoiselle sa fille, comme aussi un gobelet à M. de Juilly.

Le 10 juin 1388, le roi et M. le duc de Touraine dinant à Conflans, chez le duc de Bourgogne, il donna au roi un gobelet d'or couvert, chargé de perles et de saphirs, et un autre gobelet de même, au duc de Touraine.

Le 17 juin 1388, il envoya aux Chartreux du Champ-Mol une croix d'argent dorée, garnie d'un crucifix, d'une Notre-Dame et d'un saint Jean.

Le 28 juin, il fit achat de trois gros balais, moyennant 9,000 liv.

Le 12 février 1339, Robert d'Angevit, secrétaire, et Ardouin Chariron, ci-devant prévôt de Paris, furent envoyés de la part du duc

Digitized by Google

à M. de Touraine et à son conseil, pour la poursuite du comte de Bigorre, Jean de Lest.

Le duc fit acheter à Venise des perles, des rubis et des balais pour 11,620 fr.

Il acheta de Pierre de Beauvais une tapisserie de haute lisse, représentant les dix preux et les dix *preuses*.

1338. La duchesse fit faire la dédicace de l'église des Chartreux par l'évêque de Troyes, auquel elle fit présent d'une pièce d'écarlate sanguine de drap de Bruxelles, et de quinze cents de menu vair.

Il fit faire deux ameublements de chambre; l'un d'un drap d'or de damas, ouvré de broderies et des armes, avec sa devise, trois chiffres d'un D et un M entrelacés; l'autre de drap d'or violet, ayant chacun une pièce un soleil en broderie d'or avec les armes du duc, ayant aux quatre coins de chaque pièce un aigle sur une terrasse, tenant un rouleau où étoient écrits ces mots : *Il milande*.

Samedi 1er mai 1389, le duc se rendit à Saint-Denis, en la compagnie du roi, pour assister aux *joustes* qui se devoient faire à cause de la nouvelle chevalerie du roi de Sicile et du comte du Maine son frère. Il fit conduire de Dijon à Paris, sur deux chariots, ses harnois de joustes.

Il fit acheter à Paris quatorze douzaines de lances, trente-six rondelles, trente-six grappes et autant de roiches.

Le duc et le comte de Nevers étoient accompagnés de quatre-vingts chevaux et de cent cinquante écuyers, tous habillés de taffetas vert, aux armes et devises du duc, en broderie d'or et d'argent, ayant chacun un écu de joustes, les chevaux ayant des couvertures, des selles, des pissières, des champfreins et des rondelles de veulveau vert, aux armes et devises du duc, en broderie d'or et d'argent.

Il fit faire trois ameublements pour parer son appartement, savoir, l'un de veluyau en gresne à long poil, ayant partout ses armes en broderie d'or et d'argent.

Un autre ameublement de satin bleu, chargé d'orangers, citroniers en broderie d'or de Chypre, parsemé de tourterelles, ayant autour du lit et de la tapisserie une grande broderie d'or de Chypre.

Et un troisième de drap d'or, tout en broderie, dont la façon seule coûta 6,000 livres.

Avant de se mettre à table, le duc fit apporter treize houppe-

Digitized by Google

landes, l'une pour le roi, de veulveau ouvré d'or; les autres douze houppelandes de veulveau vert seulement.

A la reine et à madame de Touraine, deux robes de veulveau vert ouvré d'or de Chypre.

Pierre de la Trémouille servit d'écuyer au roi, ayant une houppelande de satin vert en graine, qui étoit la livrée du duc.

Comme la duchesse étoit fort avancée en sa grossesse, le sacristain de Saint-Vivant de Vergy apporta à Vitennes, à la fin de septembre, le livre de saint Jean pour le mettre auprès d'elle lorsqu'elle accoucheroit.

Comme elle fit un fils, dont le duc étoit averti à Hesdin, au mois d'octobre, il envoya à Vitennes Philippe de Bar pour le lever sur les fonds de baptême, qui fut nommé Philippe, et baptisé à Vitennes le 24 octobre.

Au commencement du mois de janvier 1391, le duc fit présent aux Chartreux de Dijon de soixante marcs d'argent doré, en calice, en croix, en images, en encensoirs et autres pièces d'argent servant à l'église.

Le jardin des moines de Saint-Étienne fut choisi pour faire, le 24 janvier 1390, les jouxtes. Tous les arbres furent coupés, les murailles des enclos abattues; l'on fit tout autour des échaffaux, et comme les rues étoient fort boueuses, la duchesse les fit nettoyer.

Le roi fit son entrée à Dijon le 7 février 1390 et y séjourna depuis le 8 jusqu'au 23, pendant lequel temps le duc, qui s'étoit rendu à Dijon depuis la Flandre, régala le roi, les princes et les princesses et grands du royaume, non-seulement en festins, jouxtes et tournois, mais aussi en présents magnifiques.

Car le duc donna au roi six beaux chevaux, et à M. de Touraine six autres.

La duchesse donna au roy un fermail d'or garni de trois beaux saphirs, deux gros balais, deux gros diamants et trois grosses perles rondes, un hanap de cristal de roche ayant un couvert d'or pesant quatre marcs et six onces, tout chargé de diamants, balais, rubis et perles.

Au duc de Touraine, une bague et un gros diamant; à Hervé de Bar, un fermail d'or garni de trois balais et de trois perles; au comte de Genève, un fermail d'or garni d'un balais, d'un saphir, de quatre perles; à Charles d'Albret, un fermail d'or garni d'un beau rubis et de cinq perles; au prince de Piémont, un autre fermail à trois balais et trois perles

Digitized by Google

Au seigneur de Coussy, qui avoit fait jouxte, les jouxtes de dehors, un fermail d'or garni de trois gros balais et neuf grosses perles.

A Jean le Flamant (trésorier) général de France, un chapelet d'or à plusieurs perles avec une croix d'or, garni de quatre gros balais, une grosse perle, un diamant, un fermail d'or.

Le duc donna au duc de Touraine un gobelet et une aiguière en façon de gland, pesant huit marcs d'or quatre onces, garnie d'un couvercle d'or et ayant dessus un gros saphir, et six grosses perles autour, et sur le pied grand nombre de balais, saphirs et perles. Il lui fit encore présent de deux bagues ayant chacune un gros diamant, et à tous ceux de la suite et maison du roi et des duc et duchesse de Touraine plusieurs joyaux d'or garnis de pierreries, vaisselle d'or et d'argent de grand prix; et la duchesse donna aux autres dames et demoiselles qui assistèrent à la feste plusieurs pièces de drap d'or.

Le duc donna à la comtesse d'Ostrevant, sa fille, un corset chargé de trente-deux onces de perles d'un côté, et deux onces de grosses perles, à vingt-deux perles l'once;

Et à la duchesse, un frontier de sept perles pesant chacune cinq karats et demi, avec trois grosses émeraudes.

PHILIPPE LE HARDI, DUC DE BOURGOGNE.

Compte du 26 janvier 1404.

Le 16 avril 1404, le duc traita la duchesse de Brabant; sur le soir du 16, le duc se sentit incommodé, ce qu'il attribua à la fatigue du jour, qui ne s'accommodoit pas à son âge; et comme sa maladie continua, il envoya à Arras prendre la litière de la duchesse pour la ramener en France; mais d'autant qu'elle n'arriva pas à propos, les 24 et 25 d'avril, on en fit faire une pour le porter à Notre-Dame de Hall. En effet, le 26, les domestiques de la duchesse de Brabant le portèrent sur leurs bras dans la litière à Hall, et les habitants aplanirent les chemins. Il arriva fort incommodé, ce qui obligea tous les ecclésiastiques de Flandres et d'Artois à faire des prières pour sa santé. Le comte de Nevers fit offrir en l'église de Saint-André de Grammont trois cierges de cire pesant deux cents livres chacun, aux armes et écussons du duc.

Le 27 avril, la maladie s'étant beaucoup augmentée, il mourut sur le soir, Jean, comte de Nevers, et Antoine, ses fils présents. Incontinent après son décès, l'évêque d'Arras, chancelier, apporta les sceaux, qui furent rompus en présence de Jean, son fils aîné.

Digitized by Google

Pendant que Jean Chouzat, trésorier général de toutes les finances, s'employoit à trouver de l'argent pour les frais funéraires, les moines et officiers travailloient à mettre en état le convoi de son corps.

A Dijon, on commença par embaumer, et, comme je trouve en mes mémoires les aromates dont on s'est servi, j'estime qu'il ne sera pas désagréable de sçavoir que l'on prit :

6 livres d'aloës,
2 de tan,
2 de calafond (colophane),
1 de safran,
6 de myrrhe,
3 de lavande,
4 de fleur de laurier,
10 de grappot,
2 de girofle.

Après qu'il fut revêtu d'un habit de chartreux d'une maison proche Hall, on l'ensevelit dans trente-deux aunes de toile écrue, entourée de trois cuirs de vaches, le tout mis dans un cercueil de plomb pesant sept cents livres.

L'on fit l'achat de deux mille aunes de drap noir pour habiller tous les bas officiers; toutes choses étant préparées, le cercueil dans lequel était le corps du défunt fut mis sur un chariot couvert d'un drap d'or ayant une bordure de velours noir et croix de velours vermeil chargé d'écusson en broderies aux armes du duc.

Le deuil étoit conduit par le prince d'Outre-Meuse accompagné du seigneur de Hollevin, souverain bailly de Flandres; de MM. de Tournay, de Boulais et de Robert, de Someghen. Aux quatre coins du chariot il y avoit quatre étendards aux armes du duc, lequel était entouré de seize chapelains de la chapelle du duc, et de soixante personnes habillées de deuil ayant robes et chaperons chargés d'écussons en broderies aux armes du duc, portant chacune une torche autour dudit chariot, à la suite desquels étoient tous les petits officiers en deuil.

Le premier jour il reposa à l'église de Grammont, de là à Oudenarde et Courtray, à Saint-Pierre de Lille, à Saint-Amé de Douai, à Saint-Quentin, à Neufchâtel, à Saint-Pierre de Troyes, à Bar-sur-Seine, à Notre-Dame de Chatillon, à l'église de Saint-Seyne et à celle des chartreux de Dijon.

L'on distribua à chacune église où le corps du duc reposa une pièce de drap de Lucques et un drap d'or à une croix de velours rouge.

Digitized by Google

Le duc fit donner à frère Martin Poirée, son confesseur, quatre cent dix écus d'or pour offrir aux messes célébrées pour le repos de l'âme du duc Philippe depuis Hall jusqu'au jour de son enterrement.

Le corps du duc séjourna dix jours à Douai où se trouva Jean, comte de Nevers, qui succéda au duché de Bourgogne, lequel après avoir payé les officiers de son père servant à la panneterie, l'échansonnerie de cuisine, valet d'aumône, de l'écurie des grands chevaux, valets de fouriers, de someleries, les charetiers, les pages, les officiers de la fruiterie, clercs des offices de la chambre, boulangers et leurs aides, valets et aides de chambre, écuiers de cuisine, fouriers et leurs aides, huissiers d'armes, maréchaux, valets de forges, tapissiers et lavandiers, il les congédia.

Le corps dudit, sortant de Douai pour aller à Saint-Quentin, le comte de Nevers et ses frères, les baillis de Flandre, les seigneurs de Tournay, de Boulais et de Lenninghen, allèrent à Arras où estoit la duchesse, laquelle le 9e du mois de mai, en considération des *grands dets* desquels appréhendant être inquiétée, poursuivie et molestée, se déporta de prendre part et es meubles qui leur étoient communs, soit en deniers, meubles et joyaux ou chatels sans les droits des veuves, lesquels elle délaissa à Jean son fils, en présence d'Antoine et de Philippe ses deux autres fils, du comte d'Ostrevant, du comte de Namur, de l'évêque d'Arras, du vidame d'Amiens, de Pierre de la Trémouille, de Regnier Pot, de Jean de Champdivers, de Jacques de Courtamblet, chevaliers, de Guy d'Ourges, de Guillaume Blondel, escuiers, et de messire Jean de Nesles, sans que le délaissement puisse préjudicier à son douaire, ni à ce qui lui peut être dû ou acquist par le testament du jeune duc son mari, lequel fut fait à Arras le 3 septembre 1386, du consentement de la duchesse et de ses fils, qui contient, non-seulement les partages de tous ses biens et de la duchesse, légats pieux et autres; mais aussi pour faire connoître sa grande piété, il veut qu'un précieux tableau que le roi Charles V son frère, lui a donné, appartienne à son fils aîné qui sera duc de Bourgogne, sans qu'il puisse le vendre ni diviser, et où il feroit le contraire, veut que ledit tableau, tel qu'il est, soit acquis aux Chartreux du Champ Mol.

Le 12 de mai, la duchesse veuve acquit de Jean son fils, duc de Bourgogne, tous les meubles, vivres et autres actuellement étant en ses comtez, terres et seigneuries, moyennant 40,000 livres; et par ces lettres du même jour, 12 mai, elle manda à tous les chefs d'office de l'hôtel du duc, capitaines, chastelains, trésoriers, receveurs, garde des joyaux, de remettre à Jean son fils tous

Digitized by Google

les meubles et vaisselles d'or et d'argent qu'ils avoient à la Chartreuse de Dijon.

Compte de Jean Chouzat fini le 15 juin 1404.

Le 16 juin, le duc fut enterré à la Chartreuse de Dijon, sans aucune pompe funèbre, comme il avoit ordonné par son testament, y ayant douze pauvres habillés en deuil qui portoient douze torches, quatre flambeaux du poids de seize livres chaque aux quatre coins de son tombeau.

ACTE DE NON COMMUNAUTÉ DE MARGUERITE, DUCHESSE DE BOURGOGNE.

Marguerite, duchesse de Bourgogne, de Flandre, d'Artois, comtesse de Bourgogne, palatine, dame de Salins et de Malines, savoir faisons :

Que nous, après le trépas de feu notre très-redouté seigneur et mary Philippe, jadis fils de roi de France, duc, comte et seigneur des lieux et pays dessus dit, que Dieu absolve, en attendant et considérant les grandes dettes, charges et obligations esquelles feu notredit seigneur et mari estoit chargé et obligé au jour de son trépas en plusieurs manières, et à plusieurs et à diverses personnes, et pour lesquelles dettes, charges et obligations nous douttions être poursuivie et molestée, par cette manière que nous ne l'eussions pu supporter sans grand péril et dommage de nos terres et seigneuries que nous avons et nous appartiennent de notre héritage, nous nous sommes déportée et désistée, et par ces présentes nous déportons et désistons, de prendre part ou portion des meubles, et hotels lesquels au jour du trépas de notredit seigneur et mari étoient communs entre lui et nous, en deniers, joyaux et autres meubles et chatels, étant tant devers notredit feu seigneur et mari au jour de son trépas comme devers nous, et en autres lieux quelconques, et à ceux meubles et chastels quels qu'ils soient, et aux dettes, sauf les droits de nous veuve, avons renoncé en la présence de nos très-chers et amés fils Jean, Antoine et Philippe, de notre fils le comte d'Ostrevant, de notre cousin le comte de Namur, le révérend père en Dieu l'évêque d'Arras, du vidame d'Amiens, de Pierre de la Trémouille, de messires Régnier Pot, Jean de Champdivers, Jean de Coursambles chevaliers, Guaz Bourges, Guillaume Blondel, écuiers. Et M. Jean de Nesles. Et à Jean, notredit fils, comme à hoir de notre dit seigneur et mary, iceux biens, meubles et chastels, avons délaissés et délaissons par ces présentes pour en faire son plaisir et volonté.

Et depuis par les maîtres et chefs d'offices de notre hostel et par

Digitized by Google

lés gardes de nos deniers, joyaux, tous meubles et chastels quelconque étant devers nous, avons fait bailler et délivrer réellement audit Jean, notre fils, iceux biens et chastels étant par devers nous comme dit est.

Sans ce que, par les choses dessus dites, nous soyons préjudiciée es droits de nos douaires, et en ce que à nous peut être deu ou acquis par le testament de feu notredit seigneur et mari. En témoin de ce que nous avons fait mettre notre scel à ces présentes.

Donné eu notre ville d'Arras le 9e jour de may lan de grâce 1404.

Par la duchesse, J. Demacey.

Et scellez.

Pages 549, 550. Au mois de mai 1406, la reine, le duc d'Orléans, le duc de Berry, de Bourgogne et autres princes s'étant rendus à Compiègne, l'on y célébra le mariage de Charles, fils aîné du duc d'Orléans, avec Isabelle de France, fille aînée du roi, veuve de Richard, roi d'Angleterre, et Jean, duc de Touraine, fils du roi, avec Jacqueline de Bavière, fille du duc Guillaume, comte de Hainault, et niepce du duc de Bourgogne, lequel se croyant bien réconcilié avec le duc d'Orléans, lui donna de grands témoignages de son amitié au premier jour des jouxtes. Il y parut avec un habit vert gai, garni de quatre cent trente ais d'or, pesants deux marcs, ayant les deux bords de l'écharpe garnis de fleurs de houbelon d'or, lyant quarante balais, quarante-sept saphirs et trois cent neuf perles, et entre les fleurs de houbelon étoient attachés de petits besants branlants, émaillés de blanc, de vert et de noir, couleurs du duc, au bout de laquelle écharpe pendoient trente-six ais et autant de rabots d'or; le poids de l'écharpe étoit de onze marcs.

Il avoit un collier de douze arbres d'or et entre chaque arbre un rabot, le tout attaché sur des ais d'or de deux doigts de large; chacun arbre étoit garni de douze grosses perles par le haut, et au pied un gros balai; les douze rabots étoient garnis d'un gros diamant posé sur un anneau, lequel collier pesoit six marcs six onces.

Il avoit une ceinture toute d'or, sans nulle tissure, faite d'ais ployés et entrelassez les uns avec les autres; sur ces ais il y avoit de petits rabots faits après le vif. Au bas de la ceinture il y avoit des sonnettes d'or au bas desquelles il y avoit des rabotures, et ces sonnettes étoient entremêlées d'ais d'or, laquelle ceinture pesant cinq marcs cinq onces.

Autour de ses épaules il y avoit un poitrail d'or fait de petits ais

Digitized by Google

d'or entrelassés l'un dans l'autre et large de trois rangs, et entre les rangs il y avoit quatre-vingts rabots faits au vif, en chacun d'iceux pendait un gros diamant posé sur un anneau entre les rabots avec de petits houbelons plats; au bout de ce poitrail pendoient six chaînes d'or, deux derrière entre les deux épaules, deux sur l'épaule droite et deux sur la gauche, desquels pendoient des ais d'or et des rabotures; le poitrail pesoit onze marcs deux onces.

Le harnois de son cheval étoit bandé d'or et d'argent; sur l'or il y avoit des ais d'or, et sur l'argent des rabotures d'or fin enlevées.

Le lendemain, le duc prit un autre habit tout couvert de bâtons noueux d'or, enrichi de pierreries, le harnois de drap noir à la devise du duc d'Orléans, estoffé de boucles et mordants d'argent.

Le duc de Bourgogne, de Hollande, de Limbourg et l'eslu de Liége avoient fait crier en France, en Allemagne, en Angleterre, en Espagne, en Portugal qu'ils célébreroient une fête à Tournay au mois de mai, en réjouissance de ce mariage.

Le duc régala à Compiègne le roi, la reine, le duc d'Orléans et tous les princes, princesses et seigneurs, avec beaucoup de magnificence; donnant à dîner aux ducs de Berry et d'Orléans, il leur fit présent à chacun d'un grand rabot au vif, assis sur un grand ais, y ayant dans la *vidange* d'iceluí, où est posé le ciseau de la raboture..., garni d'une grosse perle et d'une grande émeraude façonnée en losange; sur l'anneau du rabot y avoit un gros diamant taillé en écusson.

1405. De sorte que le duc crut que le duc d'Orléans s'étoit véritablement réconcilié avec lui. Le roi même, pour le dédommager de partie des frais qu'il avoit fait à ces nopces, lui fit donner 15,000 livres.

Pendant son séjour à Compiègne, il reçut les ambassadeurs du roi de Hongrie, savoir deux chevaliers et un secrétaire, qui lui présentèrent des chevaux de la part du roi, auxquels chevaliers il fit donner quatre flacons et deux grands gobelets d'argent doré, pesant trente-cinq marcs, et au secrétaire un grand gobelet couvert d'argent doré.

Le roi donna la charge au duc de garder la frontière de Picardie contre les courses des Anglois, et comme il s'étoit engagé à assiéger Calais pendant que le duc d'Orléans attaquoit les Anglois en Guyenne, le roi promit de l'assister d'hommes et d'argent pour une si importante attaque.

Le duc se retira ensuite à Arras pour donner ordre à ses affaires qui n'étoient pas petites, puisqu'il falloit lever une grande armée pour attaquer Calais, préparer les munitions et les gens de guerre,

Digitized by Google

envoyer un camp volant en Picardie, en établir un en Artois, donner du secours au duc de Brabant, son frère, qui étoit en guerre avec le duc de Gueldres, et assister l'eslu de Liége.

Le duc, pour entretenir de sa part une bonne intelligence avec le duc d'Orléans, le 2 juin, lui envoya à Liancé, où il étoit, Regnier Pot, son chambellan, pour lui faire part des ordres qu'il avoit donné pour garder la frontière de Picardie; et le 12, il lui envoya encore le même chambellan à Coucy, qui retourna à Arras, où étoit le duc, donnant les ordres nécessaires pour mettre son armée en état; il commit sieur Doriac pour faire travailler à tous les engins nécessaires pour l'artillerie au fort ou ville de bois, garni de tours, qu'il faisoit construire, ayant fait couper dans la forêt de Saint-Omer trente-deux mille pieds de gros arbres; il fit faire trois étendards à Hesdin, à sa devise, qui étoit un grand rabot et plusieurs ais entourés de plusieurs petits avec de la raboture à broderie d'or, et encore mille pannons pour la livrée des gens d'armes, qui étoit vermeil, à un rabot d'or entouré de raboture.

Les gens d'armes et arbaletriez levés en France et en ses terres, à ses frais, se rendoient tous les jours à Saint-Omer, en sorte qu'au mois d'octobre il fut en état de commencer le siége, et ne tenoit qu'à lui envoyer de l'argent pour payer son armée et pour faire avancer les deniers; il envoya au roi couriers sur couriers pour en presser l'envoi. Pendant ce temps Tannegui du Châtel, domestique du duc d'Orléans, qui étoit parmi les gens d'armes de l'armée du duc en qualité d'écüier, soit qu'il fût pour servir le duc ou pour mander au duc d'Orléans tout ce qui se passoit, s'estant bien comporté en ces rencontres contre les Anglois, le duc le fit chevalier; et quoiqu'il eût grand sujet de se plaindre du duc d'Orléans, il ne laissa pas de lui donner en étrennes, étant à Paris, six beaux hanaps d'argent doré pour son présent de chevalier.

Compte du 24 décembre 1408.

Le 24 décembre 1408, la duchesse de Bourgogne prenant le deuil de la duchesse de Brabant, elle fit faire un manteau et deux houppelandes de vert brun et une jupe de vert *herbieux*.

PRISE DE LA VILLE DE LIÉGE.

Le jour que la bataille fut donnée, le duc se confessa au matin à un cordelier, et fit confesser ceux de sa maison qui l'accompagnoient.

Pour conserver la mémoire d'une si glorieuse victoire, le duc fit faire une tente de tapisserie à Arras, rehaussée d'or et d'argent de Chypre, contenant cinq pièces.

Digitized by Google

La première, de seize aunes de long sur sept de large, représentant l'entrée de l'armée du duc et du comte de Hainaut au pays de Liége, et son premier campement.

La deuxième pièce, de même hauteur et largeur, représentant le siége que firent les Liégeois devant la ville de T... On voit sur la Meuse la levée du siége.

La troisième, de vingt-quatre aunes de long sur sept de large, contenoit l'attaque que firent les Liégeois de l'armée du duc et du comte de Hainaut, la bataille, et leur défaite.

(La suite au numéro prochain.)

III.

BIBLIOGRAPHIE (1).

Mémoires et documents publiés par la Société d'Histoire et d'Archéologie de Genève. Tome cinquième. Genève, librairie de Jullien frères; Paris, chez Dumoulin, 1847. In-8° de 508 pages avec planches.

Ce volume contient : 1° Recueil de renseignements relatifs à la culture des beaux-arts à Genève, par J.-J. Rigaud, ancien premier syndic, seconde partie, XVIIe et XVIIIe siècles; — 2° Recherches sur quelques fragments d'architecture romaine découverts à Genève, par J. A. Blavignac; — 3° Lettre à M. Justin Olshausen sur quelques médailles nouvelles en type sassanide, par Frédéric Soret; — 4° Lettres à M. le professeur Stickel sur des médailles ou figures inédites, par le même; — 5° Mémoire historique sur l'élection des évêques de Genève, par Édouard Mallet; — 6° L'ancienne monnaie épiscopale de Genève, par le même; — 7° Deux Lettres inédites de J.-J. Rousseau; — 8° De l'ancienne et nouvelle police de Genève, par François Bonivard (2); — 9° Description de quelques monuments celtiques situés dans les environs de Genève, par J. D. Blavignac.

J. DE G.

(1) Tous les ouvrages annoncés dans le *Bulletin de la Société de l'Histoire de France* se trouvent à la librairie de J. Renouard et Cie, rue de Tournon, n° 6.

(2) Il existe de cet ouvrage un tirage à part sur grand papier.

DE L'IMPRIMERIE DE CRAPELET,
RUE DE VAUGIRARD, N° 9.

Digitized by Google

BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ

DE L'HISTOIRE DE FRANCE.

(N° 2. — MARS 1848.)

I.

PROCÈS-VERBAUX.

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,

TENUE LE 6 MARS 1848,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. DE BARANTE, PRÉSIDENT.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

Ouvrages offerts à la Société.

Histoire de la Révolution française, par Michelet, t. II. Paris, 1847, in-8°.

Bulletin de l'Athénée de Beauvais, deuxième semestre de 1847. Beauvais, 1848, in-8°.

Bulletin du Bibliophile. Numéro de décembre 1847.

Programme de prix proposés par l'Académie des sciences, lettres et arts de Rouen, pour 1848 : *Recherches biographiques sur Thomas Corneille et Revue critique de ses ouvrages*. (Prix de 300 fr.) — Pour 1849 : *Mémoire sur les artistes normands et les œuvres d'art en Normandie au XVIe siècle*. (Prix de 800 fr.)

Correspondance.

MM. A. Le Mercier et de Tharon remercient le Conseil de leur admission au nombre des membres de la Société.

Objets d'administration.

Le Secrétaire présente l'état des impressions :

Vie de saint Louis, tome IV. La feuille 10 est en pages; les feuilles 11 à 15 sont en composition.


Digitized by Google

Registres de l'Hôtel de ville de Paris pendant la Fronde, tome III. La feuille 22 est en bon à tirer; la feuille 23 chez les auteurs.

Memoires de Philippe de Comynes. Les derniers bons à tirer sont remis à l'imprimerie.

Bibliographie des Mazarinades. La feuille 1re du tome Ier est composée.

Le Conseil s'occupe des moyens d'assurer la publication régulière des volumes qui devront être distribués aux sociétaires pendant les années 1848 et 1849. Il est décidé que les principales ressources de la Société seront appliquées à terminer les ouvrages qui sont déjà en cours de publication, de préférence à toute impression nouvelle. Un volume de l'exercice de 1848 (le tome troisième de la *Vie de saint Louis*, a été mis récemment en distribution, en même temps que le dernier volume de *Comynes*, pour l'exercice précédent). Le quatrième volume de *Saint Louis* et le troisième des *Registres de l'Hôtel de ville de Paris*, compléteront, dans un temps très-rapproché, la livraison de 1848. Le cinquième volume de *Jeanne d'Arc*, auquel il ne manque que l'introduction, le cinquième volume de la *Vie de saint Louis*, dont le manuscrit est tout prêt, et le deuxième volume du *Journal de Barbier*, sont désignés pour 1849. M. Aug. Le Prevost doit s'occuper aussi très-prochainement du quatrième volume *d'Orderic Vital*. Les membres de la Société peuvent donc avoir déjà la certitude que les événements politiques récents ne ralentiront point les travaux de la Société de l'Histoire de France, si, de leur côté, ils veulent bien lui continuer leur concours et leur dévouement à ses succès.

— Le Conseil s'occupe ensuite de plusieurs autres objets d'administration.

— M. le président de la commission des fonds présente l'état des ventes faites par M. Renouard, pour le compte de la Société, pendant le deuxième semestre de 1847. Cet état constate une recette de 1,000 francs environ.

—M. de Barante, devant quitter prochainement Paris et fixer son domicile à la campagne, exprime ses regrets d'être empêché d'assister aux séances du Conseil, dont il est président depuis l'origine de la Société. Il témoigne tout le prix qu'il n'a cessé d'attacher à l'honneur que la Société lui a fait, en lui continuant, depuis près de quinze ans, ce témoignage d'estime. Les travaux et les succès de la Société exciteront toujours ses plus vives sympathies. Le Conseil exprimeà M. de Barante les regrets qu'il éprouve d'être privé de sa

Digitized by Google

présence, de ses utiles et précieuses inspirations; il espère que M. de Barante, en conservant le titre de président, aura plus d'une occasion de se retrouver au milieu de la Société de l'Histoire de France, qu'il s'est toujours utilement efforcé de servir par son appui et ses conseils.

La séance est levée à quatre heures et demie.

ERRATUM : p. 218, l. 13, M. Championnet; *lisez :* Championnière (Lucas-).

AVIS. — M. l'archiviste a envoyé des bons pour retirer, chez M. Renouard, le troisième et dernier volume des *Mémoires de Comynes,* aux membres de la Société qui ont acquitté leur souscription de 1847, et des bons pour le tome III de la *Vie de saint Louis*, à ceux qui ont acquitté la souscription de 1848.

II.

VARIÉTÉS.

— M. Paulin Paris poursuit avec persévérance la publication importante qu'il a entreprise sous le titre de : *Les Manuscrits français de la Bibliothèque du roi, leur histoire et celle des textes allemands, anglais, hollandais, italiens, espagnols, de la même collection.* Le tome VII, que nous annonçons dans la Bibliographie de ce Bulletin (n° 22), contient la suite de la description des manuscrits français des anciens fonds depuis le n° 7224 jusqu'au n° 7310, outre quatre articles additionnels servant de supplément aux tomes III et V. Les notices comprises dans ce volume sont au nombre de 173, ce qui porte à 1028 le total des ouvrages décrits jusqu'ici par l'auteur. Ces notices ont fourni à M. Paris l'occasion de traiter avec beaucoup d'intérêt plusieurs de ces questions d'histoire littéraire pour lesquelles sa compétence est reconnue. Trois tables placées à la fin du volume facilitent les recherches; elles indiquent 1° les noms des saints dont la vie se trouve dans les manuscrits jusqu'à présent examinés; 2° les ouvrages décrits dans le tome VII; 3° les noms de lieux et de personnes. On peut juger diversement la convenance du plan adopté pour cette publication. Peut-être aurions-nous préféré, quant à nous, un simple catalogue systématique, moins chargé de dissertations. Néanmoins on ne saurait contester l'utilité et le mérite de l'entreprise de M. Paris, et nous joignons nos vœux à ceux de tous les amis des lettres pour qu'elle obtienne les encouragements dont elle est digne à tant d'égards.

Le même académicien vient de publier en deux volumes in-12 un

Digitized by Google

ouvrage intéressant pour l'histoire du moyen âge : c'est *la Chanson d'Antioche*, composée au commencement du XII[e] siècle par le pèlerin Richard, et renouvelée sous le règne de Philippe-Auguste par Graindor de Douai. (Voy. ci-après *Bibliographie*, n° 37). La Chanson d'Antioche est la partie la plus ancienne et la seule réellement historique de cette réunion de poëmes qui forment la légende du *Chevalier au Cygne*, dont M. de Reiffenberg a publié la première branche en 1846. C'est un monument d'une certaine valeur littéraire et très-important surtout pour l'histoire de la première croisade. Cet ouvrage a pour auteur Richard le Pèlerin, qui fut témoin des événements qu'il raconte. On ne sait rien de certain sur la patrie de ce trouvère. M. Paris conjecture qu'il marchait sous la bannière du comte de Flandre, qu'il dut achever son travail peu de temps après l'arrivée des croisés devant Jérusalem, et qu'il mourut peut-être après la prise d'Arches ou Archas. « Cette chanson de geste, dit le savant éditeur dans son introduction, suivit les croisés à Jérusalem ; elle y fut avidement écoutée par les chrétiens qui venaient de toutes les parties de l'Europe contempler la délivrance du divin sépulcre et de la terre sainte. C'est pour ces nouveaux champions que les vers de Richard durent présenter un attrait particulier. Ils racontent la funeste échauffourée de Pierre l'Ermite; ils suivent les princes à leur arrivée à Constantinople, disent leurs démêlés avec l'empereur, signalent la loyauté d'Estatin l'Esnasé, montrent les soldats du Christ à Nicée, et pénètrent avec eux dans la ville, sans jeter le blâme, à l'imitation de Tudebode et de Foucher de Chartres, sur les dispositions de l'empereur Alexis. Et ce qui prouve assez bien que le poëme avait été composé peu de temps après le départ d'Antioche, c'est la façon dont on y parle d'Étienne, comte de Blois. Étienne, fuyard d'Antioche, était quelque temps resté l'objet de l'exécration publique dans l'armée croisée. Richard le Pèlerin l'a représenté comme un parfait modèle de trahison, de lâcheté et de perfidie. Après avoir suivi les traces de Boémond dans le mauvais pas de Gurhénie, il s'attache à Tancrède, à Baudouin. Nous lui devons de précieux détails sur la querelle de ces deux fiers chevaliers, et les excuses auxquelles l'impatient Tancrède fut obligé de se soumettre à l'égard du frère de Godefroi; mais la clef de voûte de tout l'édifice, c'est le siége, la prise d'Antioche et la déroute de Corbaran. Dans cette partie de la chanson, le trouvère est bien supérieur à tous les chroniqueurs latins, et je crois pouvoir placer au rang des morceaux les plus importants de l'histoire moderne le récit de la trahison de Dacien et de l'entrée des croisés dans la ville. Richard ne dissimule, dans

Digitized by Google

aucune circonstance, les torts et les mauvaises passions des chefs qu'il honore le plus : Boémond tremble plus d'une fois, et plus d'une fois a besoin d'être rappelé à son devoir; le duc de Normandie nous est représenté tel que nous l'ont dépeint les historiens particuliers de la province, brave, mais léger, irascible, impétueux et facile à se laisser prévenir. La chanson abonde en détails précieux sur les guerres d'Artois, de Flandre et de Picardie. C'est avec une sorte d'émotion patriotique que Richard nous a peint les adieux de la comtesse Clémence, et qu'il a rappelé les prouesses de Baudouin Cauderon, de Gontier d'Aire, d'Enguerrand de Saint-Pol, et l'héroïque fait d'armes de Raimbaut Creton, le bon chevalier picard. Il nous attendrit, il sait nous élever à la hauteur de ses héros, quand il nous montre le brave Renaud Porquet énervé, chargé de chaînes, et renouvelant la douteuse action de Régulus. L'amour du pays ne lui fait pas oublier la gloire des autres corps d'armée : c'est un écuyer de Chartres qui, sur l'échelle d'Antioche, veut précéder le bon comte de Flandre; c'est à Boémond que le principal honneur de la prise de la ville sera réservé, et l'évêque du Puy planera comme un ange tutélaire au milieu des chefs, pour les ramener sans cesse à l'espérance, à la résignation. »

La Chanson d'Antioche fut renouvelée par Graindor de Douai, dans les premières années du règne de Philippe-Auguste, c'est-à-dire au temps où l'usage d'écrire les chansons de geste venait de s'introduire, où l'habitude de lire, substituée à celle d'écouter, avait rendu les juges plus difficiles, avait assoupli les mots et discipliné les phrases de l'idiome vulgaire. L'histoire du siége d'Antioche occupa le quatrième rang dans la série chronologique des légendes du chevalier du Cygne. On l'embarrassa de l'incident fabuleux des *Chétifs*, récit des désastres des compagnons de Pierre l'Ermite, de leur captivité dans le Khorassan, de leur retour à travers mille dangers imaginaires, devant Jérusalem, au moment où le dernier chant allait être livré. M. Paris a retranché cet épisode, d'un intérêt purement littéraire, et sa publication, ainsi réduite à neuf mille vers, renferme tout ce qui, dans le poëme refait par Graindor, pouvait offrir une importance véritable pour l'histoire de la première croisade. Cette partie du cycle du chevalier au Cygne n'avait point de titre dans les manuscrits. L'éditeur a cru pouvoir l'intituler *la Chanson d'Antioche* d'après les indications ournies par les auteurs contemporains. Il a divisé le texte en huit chants, formant autant de récits distincts; enfin il a comparé avec les témoignages des poëtes ceux des chroniqueurs latins; il a consulté les cartes et les itinéraires les plus exacts; il s'est appliqué à

Digitized by Google

reconnaître le véritable nom des héros qui prirent part à la première croisade, et il a consigné les résultats de ce long travail dans des notes nombreuses placées au-dessous du texte. De bonnes tables ajoutent encore au mérite de cette publication, qui ne le cède en rien à toutes celles du même genre, qu'on doit déjà aux soins de M. Paris.

Notes sur les archives départementales et communales.

Notre confrère, M. Gadebled, secrétaire de la commission des archives et chef du bureau des archives au ministère de l'intérieur, avait rassemblé les matériaux d'un rapport ou compte rendu de la situation générale des Archives des départements et des communes. Ce compte rendu devait contenir le résumé de tous les renseignements recueillis sur ce sujet depuis 1841, époque de l'impression d'un premier Rapport dans lequel les personnes qui s'occupent de l'étude des sources de notre histoire avaient lu avec intérêt des notions assez développées sur l'origine et la composition de chaque dépôt. Ce premier rapport indiquait en même temps l'état d'avancement des travaux de dépouillement et de classement des archives départementales en 1841.

L'administration renonçant, dans les circonstances actuelles, à la publication du second rapport, M. Gadebled a bien voulu nous offrir d'utiliser pour notre Bulletin les renseignements qu'il a recueillis. Nous avons accepté cette proposition avec empressement, et nous allons donner successivement quelques extraits des notices que nous devons à son obligeance, en les classant suivant l'ordre géographique des anciennes provinces.

FLANDRE. — NORD.

Archives départementales.

Le fait le plus considérable qui concerne, depuis sept ans, les Archives du département du Nord, c'est l'installation de ce dépôt dans un nouveau bâtiment. L'édifice que le département a fait construire dans cette intention est vaste et complétement isolé; il n'entre dans sa construction qu'une très-faible charpente et tous les étages sont voûtés. Les salles sont parfaitement éclairées. Le bâtiment se compose d'un rez-de-chaussée et de trois étages; la distribution en est aussi bien entendue que commode, tant pour la conservation des papiers et des titres précieux qui y sont renfermés, que pour la facilité des recherches. L'installation du dépôt, dans ce nouveau local, a été terminée le 7 octobre 1844.

Digitized by Google

La portion d'archives qui, par suite de la suppression des établissements religieux, était restée à Cambrai dans la maison dite de Sainte-Agnès, est venue accroître d'une manière remarquable les richesses des archives départementales de Lille. Cette translation s'est faite vers la fin de l'année 1843. Ces archives, numériquement supérieures au riche dépôt de la cour des comptes de Lille, et l'égalant au moins sous le rapport de l'ancienneté et de l'importance, n'avaient point été classées, et tout y était confondu pêle-mêle. Dans un premier triage 10,000 volumes ont été classés par matière et ordre chronologique, 6,000 ont été étiquetés et datés, et 123,142 chartes, dont la plus ancienne remonte à 817, ont été rangées par fonds spéciaux. Ce travail a amené quelques précieuses découvertes. Ainsi l'on a retrouvé une partie des manuscrits de saint Aubert, que l'on regardait déjà comme perdus en 1792, et dont le ministre de l'instruction publique a ordonné l'impression dans le *Recueil des documents inédits* sur l'histoire de France. On peut encore citer la chronique de saint André du Cateau, par André Potier. Quelques cahiers manuscrits de l'abbé Tranchant ont paru devoir être renvoyés à la bibliothèque de Cambrai.

On s'est occupé, depuis 1843, d'opérer le triage définitif d'une grande masse de registres et de pièces détachées qui encombraient les greniers des archives. Des titres de toute provenance, de toute nature et de tout âge, dont un grand nombre dignes d'intérêt, se trouvaient confondus. Ils ont été classés par ordre de fonds, de matières et de dates. Ces archives se composent de trois sortes de pièces, savoir : 1° 7033 registres et cahiers; 2° 6 à 7000 liasses de papiers; 3° 15 à 1800 liasses de parchemins. Une partie de ces parchemins provient des greniers de l'arsenal.

Déjà on est parvenu à former, avec les papiers et parchemins qui ont été extraits des rebuts pour les archives civiles anciennes seulement, un riche supplément qui renferme 1194 titres. La salle des archives religieuses contient encore des papiers dont le triage n'est pas effectué.

Dans la chambre des comptes, les registres, liasses et portefeuilles sommairement inventoriés, sont au nombre de 6542. Les archives de Saint-Amand, comprises dans un cartulaire en deux volumes, dont l'inventaire est fait, est de 232 pièces pour le premier volume et 332 pour le second, total 584. Les archives de la collégiale de Saint-Amé de Douai forment également l'objet d'un inventaire offrant l'analyse de 754 pièces en original et en copie.

L'inventaire des archives de la chambre des comptes de Lille, commencé par les Godefroy, tel qu'il a été trouvé, s'arrêtait avec

Digitized by Google

le cinquième volume à l'année 1306. L'archiviste s'occupe depuis plusieurs années de la continuation de cet ouvrage si important. Ce travail a été facilité par les notes nombreuses qui avaient été laissées par les Godefroy et leurs successeurs; souvent il a suffi de les transcrire en les coordonnant. Aujourd'hui cet inventaire est préparé jusqu'à l'année 1447, de sorte que douze volumes sont transcrits, comprenant les cinq exécutés jadis par MM. Godefroy, et l'on possède les matériaux de deux nouveaux volumes, qui formeront les treizième et quatorzième de la collection.

La chambre des comptes est la portion des archives du Nord qui laisse le moins à désirer sous le rapport du classement. En ce qui concerne les archives ecclésiastiques, il reste au contraire beaucoup à faire. Cependant 2350 registres ont été classés cette année.

La transcription des inventaires appartenant aux arrondissements de Lille, Douai, Valenciennes et Avesnes, a été effectuée. Pour ce travail, l'arrondissement de Cambrai est fort avancé. Les inventaires de la métropole, du chapitre de Saint-Géry et du chapitre de Sainte-Croix, ainsi que l'inventaire des archives provenant de quelques maisons religieuses étrangères au département, sont complétement terminés.

Toutefois ces inventaires ne sont qu'une ébauche première et ne sauraient être assimilés à ceux de la cour des comptes, qui sont définitifs.

On a adopté pour les archives modernes et administratives, c'est-à-dire postérieures à 1790, un classement basé sur la division par communes et par grands établissements, comme étant le mode le plus simple et le mieux adapté à la facilité des recherches. La section des hospices est sur le point d'être achevée, et vers le printemps on compte reprendre le classement de la comptabilité qui a déjà été commencé.

Pour ce qui concerne les domaines nationaux, collection qui intéresse à un si haut degré les familles et les fortunes privées, les tables des noms des acquéreurs sont complètes.

Les lettres politiques et administratives des XIV[e], XV[e] et XVI[e] siècles, qui forment un recueil très-précieux d'autographes et d'originaux composé de feuilles volantes, altérées par le temps, réclamaient l'attention de l'administration. A l'imitation de ce qui se pratique à la Bibliothèque nationale, on a adopté la reliure comme moyen le plus sûr de conservation; tous les ans on fait relier avec soin un certain nombre de volumes. Aujourd'hui la correspondance ainsi réunie ne va que jusqu'en 1511 et forme seize volumes in-folio. Il reste encore la matière d'une trentaine de volumes semblables.

Digitized by Google

On a aussi rassemblé et fait relier les comptes de la recette générale de Flandre et du Hainaut, répertoire très-riche en documents sur la politique, la vie intérieure et les arts.

Les sceaux isolés et détachés des chartes sont réunis dans des cartons spéciaux. On en fait prendre les empreintes en plâtre, et elles sont rangées suivant les catégories ci-après :

1° Sceaux des souverains ;
2° —— des villes, communes ou corporations civiles ;
3° —— des seigneurs et chevaliers ;
4° —— des bourgeois ;
5° —— des prélats et autres dignitaires ecclésiastiques ;
6° —— des églises, abbayes, hôpitaux.

Le catalogue de ces empreintes a été rédigé dernièrement.

Les archives départementales du Nord se sont enrichies depuis quelque temps de plusieurs pièces intéressantes; ainsi une occasion y a fait revenir deux volumes manuscrits qui ont appartenu jadis aux archives de la collégiale de Saint-Pierre de Lille; ils ont pour titre : *Répertoire des titres et papiers reposant aux archives de l'église collégiale de Saint-Pierre à Lille*, et forment 2 vol. in-folio de 600 pages.

Les archives de la mairie de Lille étaient restées dépositaires de titres qui intéressent une partie notable de la Flandre française. Ces archives, composées de 1284 volumes, ont été restituées par l'administration municipale. Par compensation, les archives départementales ont rendu aux archives municipales de Lille 214 liasses de minutes du tabellion, qui en avaient été extraites.

La commune de Sequedin, arrondissement de Lille, a restitué neuf registres provenant de l'abbaye de Loos.

Onze pièces originales provenant de l'abbaye de Maroilles ont été offertes par M. Lebeau, président du tribunal d'Avesnes.

Les archives de l'ancienne abbaye de Marchiennes, qui étaient restées, depuis la dernière révolution, au greffe de la cour royale de Douai, ont été réunies aux archives départementales de Lille. Cette collection se compose 1° de 142 chartes, diplômes ou bulles en original, de l'an 976 à 1715; 2° de 6 plans, de 13 liasses et d'un magnifique cartulaire.

La bibliothèque de Cambrai possède un inventaire détaillé des archives de l'ancienne abbaye de Vaucelles, que l'on a fait copier.

23 liasses de papiers et parchemins composant les archives de l'ancienne abbaye de Sainte-Élisabeth du Quesnoy, ont été restituées par M. le maire de cette ville.

Digitized by Google

Un habitant de Sequedin a donné deux volumes intéressants, malheureusement lacérés sur quelques points; ils sont intitulés : *Briefs des rentes de l'abbaye de Loos.*

La suite au prochain numéro.

III.

DOCUMENTS HISTORIQUES.

Extraits des Mémoires inédits de Prosper Bauyn sur l'histoire de Bourgogne. (Suite et fin.)

La quatrième, de seize aunes de long sur sept de largeur, représentant celles de Tongres, Liége, ou autres villes dudit pays qui se vinrent rendre au duc, et des justices qui y furent faites.

La cinquième, de pareille longueur et hauteur, contenant la sentence que le duc et le comte rendirent contre eux, la prononciation faite aux Liégeois en la ville de Lille, et le rapport qu'ils firent de leurs priviléges.

Compte de Noidant finissant au 31 décembre 1414.

Page 610. Pour passer le contrat de mariage de la reine, fille du roi de Bohême, avec le duc de Brabant, dont les conditions avaient été arrêtées par Regnier du Pot, le duc y envoya l'évêque de Châlons.... lesquels l'accompagnèrent jusqu'au Brabant.

Le roi de Bohême fit accompagner cette princesse de son chancelier, de son écuyer, d'un de ses principaux conseillers et de plusieurs chancelliers et écuiers; elle avoit à sa suite douze dames et douze demoiselles.

Le 17 juillet, ses noces furent célébrées à Bruxelles avec grande magnificence; le duc fit présent, ce jour-là, au chancelier de l'archevêque de Mayence d'un diamant, et aux dames et demoiselles de madame de Brabant à chacune d'une bague.

D'un très-gros diamant à madame de Brabant, d'un collier d'or garni de quatre-vingt huit grosses perles, auquel pendait un fermail garni de cinq perles; d'un balai, d'un gros diamant en losange et de six autres diamants; au chancelier, conseiller et écuyer du roi

Digitized by Google

de Bohême à chacun d'un hanap d'or pesant huit marcs d'or; à tous chevaliers et écuyers des colliers d'or de son ordre.

Le duc reçut Joseph, ambassadeur de la part du seigneur de Turquie, et étant à Gand il fit donner mille livres pour se distraire, et un houpillard et un chaperon d'écarlate fourrés à la façon de France, et une houppelande à la façon de Turquie.

Au mois de janvier il se rendit à Bruxelles, près de M. et madame de Brabant, où, pour se divertir, il fit une jouxte, étant accompagné de grand nombre de chevaliers; entrant en la jouxte, il fut précédé des chevaliers bannerets qui portoient sa bannière, y ayant douze autres chevaliers bannerets qui l'entouroient ayant tous des cottes d'armes, rondelles d'armes, desous, harnois, selles, chamfreins, pisserie, mouches, cuillier d'or sur or, charge de rabots, rabotures, niveau d'or et d'argent bruni de levures.

Le duc de Bourgogne fit présent au comte de Pennebroc et à Jean Cadric, à chacun d'une tente de tapisserie d'Arras, rehaussée d'or, et à l'évêque d'un tablier d'autel et d'une tente en tapisserie.

Sitôt que le duc de Charollais apprit que le roi avoit pardonné au duc son père et qu'il s'étoit retiré devant Arras, il fit faire un habit d'une manière toute particulière; sa houppelande et son chapeau étoient noir brodé, sur quoi il fit poser neuf mille neuf cents petites feuilles d'argent blanc cousues, et deux cent huit autres grandes feuilles y ayant deux mille cent quatorze feuilles d'argent pendantes, le tout pesant huit marcs deux onces.

Il fit poser sur chaque et sur un chaperon bleu seize cent quatorze feuilles cousues et six cent trente grandes feuilles pendantes, le tout pesant quinze marcs, sur un tabouret de satin noir. Il fit coudre neuf mille cinq cent soixante-quinze feuilles d'argent blanc et cent vingt-quatre grandes feuilles avec deux mille trente-six feuilles pendantes, le tout pesant onze marcs sept onces; il fit mettre sur la broderie d'une jaquette de vulveau vermeil et sur un chaperon d'écarlate, six mille sept cent quatre-vingt-quatre rabotures, et huit vingt et un rabots d'or, pesant le tout onze marcs d'or.

Sur la fin du mois de juillet, le duc de *Buglie* et le comte de *Uverne* vinrent en ambassade à Lille près le duc, pour l'obliger à se rendre à Calais où l'empereur et le roi se trouvèrent.

Le duc n'omît aucune chose pour les bien régaler. Tout le temps de leur séjour ils furent servis par les officiers du duc et défrayés; il leur donna toute sorte de divertissement de jeux, de jouxtes et

Digitized by Google

de chasse ; il manda plusieurs seigneurs de Gand et de Bruges pour jouxter. Il fit présent au duc de B.... de deux tapisseries fines de cinquante aunes de fil d'Arras, rehaussé d'or de Chypre, représentant une chasse de dames et seigneurs. L'autre de même façon d'enfans, chasseurs aux oiseaux. Il donna aussi au comte de *Uverne* deux tentes de tapisserie, et une autre tapisserie à un chevalier nommé La Huze, qui accompagnoit le duc de *Buglie* et avoit jouxté contre le comte de *Uverne*.

BIBLIOGRAPHIE (1).

19. — *Annales religieuses de l'Avranchin*, par M. l'abbé Desroches, curé d'Isigny (Manche). In-4° de 23 feuilles 1/2, plus une lithographie. A Caen, imprimerie et librairie d'Hardel.

20. — *Annuaire de la Société royale des Antiquaires de France.* In-8° de 8 feuilles 1/2. Paris, librairie de Dumoulin. Prix. 1 fr. 50 c.

Ce volume contient des notices biographiques sur *M. Verdun* (par M. Depping), et sur *M. Amédée Jaubert* (par M. Éd. Biot, membre de l'Institut); des extraits des procès-verbaux des séances de la Société pendant l'année 1847 ; une double table *analytique et alphabétique par noms d'auteurs* des mémoires insérés dans les dix-huit volumes publiés par la Société depuis sa fondation ; un *Essai sur les Études à l'Université de Paris au commencement du XVIe siècle*, par M. Depping ; le texte grec avec la traduction en français et les variantes des manuscrits et des éditions, des chapitres de la *Géographie de Ptolémée*, qui traitent de la Gaule transalpine et de la Corse, publié par M. Léon Renier.

21. — *Annuaire du département du Loiret.* 1848. In-18 de 12 feuilles 1/2, avec un plan d'Orléans. A Orléans, imprimerie et librairie d'Alex. Jacob.

22. — *Chanson d'Antioche* (*La*), composée au commencement du XIIe siècle par le pèlerin Richard, renouvelée sous le règne de Philippe-Auguste par Graindor de Douai, publiée pour la première fois par M. Paulin Paris. Imprimerie de Duverger, librairie de Techener, 1848. 2 vol. in-12 de lxv, 276 et 390 pages.

23. — *Dernier roi d'Arles*, épisode des grandes chroniques arlésiennes, contenant les légendes du lion, du cheval et de la ta-

(1) Tous les ouvrages annoncés dans le *Bulletin de la Société de l'Histoire de France* se trouvent à la librairie de J. Renouard et Cie, rue de Tournon, n° 6.

Digitized by Google

raque, etc., précédé d'un essai historique sur la ville d'Arles depuis son origine jusqu'à ce jour; par M. Amédée Pichot. In-12 de 15 feuilles 1/3. Paris, imprimerie de F. Didot, librairie d'Amyot.

24. — *Encyclopédie du XIX[e] siècle*, Répertoire universel des sciences, des lettres et des arts, avec la biographie des hommes célèbres. Tome XVIII, trente-sixième volume, feuilles 25-50. In-8° de 26 feuilles. Paris, imprimerie de M[me] Bouchard-Huzard, librairie rue Jacob, 29. Prix du volume. . . . . 7 fr.

Trente-quatrième livraison (PA-PEL).

25. — *Encyclopédie moderne*, Dictionnaire abrégé des sciences, des lettres, des arts, de l'industrie, de l'agriculture et du commerce. Nouvelle édition, publiée, etc., sous la direction de M. Léon. Tome XIII, livraisons 159-168, feuilles 4-25, faux-titre et titre. In-8° de 22 feuilles 1/4, plus 17 planches. Paris, imprimerie et librairie de Didot. Prix de la livraison. . . . . 0 fr. 50 c.
Du volume. 3 60

Fin du volume (DRAPEAU-ENCAISSEMENT).

26. — *Essai sur l'abbaye royale de Saint-Jean-des-Vignes*, par un membre du comité archéologique de Soissons (M. Em. Fossé-Darcosse, imprimeur). In-8° d'une feuille 1/2. Soissons, imprimerie et librairie de Fossé-Darcosse. Prix. 50 c.

27. — *Géographie départementale, classique et administrative de la France*, comprenant, etc., publiée sous la direction de M. Badin et de M. Quentin. *Département des Ardennes*. In-12 de 12 feuilles, plus une carte. Paris, imprimerie de Delanchy, librairie de Dubochet et Lechevalier. Prix. . . . . 1 fr. 75 c.

28. — *Histoire de la civilisation et de l'opinion publique en France, en Angleterre et dans d'autres parties du monde*, par William Alexandre Mackinnon, membre du Parlement britannique, etc., traduit de l'anglais sur la seconde édition. 2 vol. in-8°, ensemble de 56 feuilles. Paris, imprimerie de Brière, librairie de Comon. Prix. . . . . 15 fr.

29. — *Histoire de la classe ouvrière*, depuis l'esclavage jusqu'au prolétaire de nos jours, précédée d'une dédicace à M. Eugène Sue, par Robert (du Var), livraisons . . . ., tome IV, feuilles 9, 10. In-8° de 2 feuilles. Paris, imprimerie de Blondeau, librairie de Michel.

30. — *Histoire de la Révolution française*, par M. Poujoulat.

Digitized by Google

2 vol. in-8°, ensemble de 51 feuilles 1/4, plus 8 gravures. Tours, imprimerie et librairie de Mame. Prix.................... 7 fr.

31. — *Histoire des chanceliers de France et des gardes des sceaux de France, depuis Clovis Ier jusqu'à Louis XVI*, par M. J. P. Peigne, avocat. In-4° de 5 feuilles. Imprimerie et librairie de Perol, à Clermont-Ferrand.

Première livraison.

32. — *Histoire générale des Traités de paix et autres transactions principales entre toutes les puissances de l'Europe, depuis la paix de Westphalie;* ouvrage comprenant les travaux de Koch, Schoel, etc., entièrement refondus et continués jusqu'à ce jour par le comte de Garden, ancien ministre plénipotentiaire. Tome Ier. In-8° de 31 feuilles 1/2, plus une carte. Paris, imprimerie de Crapelet, librairie d'Amyot.

L'ouvrage formera 20 vol. avec cartes et plans. Prix du volume. 7 fr. 50 c.

33. — *Histoire, topographie, antiquités, usages, dialectes des Hautes-Alpes*, avec un atlas et des notes, par J. C. Ladoucette, ancien préfet, etc. In-8° de 51 feuilles 1/2, plus 1 portrait. Paris, imprimerie de Duverger, librairie de Gide. Prix......... 15 fr.

Troisième édition, revue et augmentée.

34. — *Histoire universelle de l'Église catholique*, par l'abbé Rohrbacher. Tome XXI. In-8° de 40 feuilles 3/4 (1378 à 1447). *Idem* tome XXVI. In-8° de 39 feuilles. Nanci, imprimerie de Dard. Paris, librairie de Gaume. Prix de chaque volume.... 6 fr.

35. — *Histoire universelle, depuis les premiers âges du monde jusqu'à l'époque actuelle*, par Laponneraye. Moyen âge, tome VIII, feuilles 25-30. In-8° de 6 feuilles, plus une gravure. Paris, imprimerie d'Appert, librairie de Deschamps. Prix du volume.... 5 fr.
De la série.... 1

Fin du tome VIII. L'ouvrage formera 20 volumes divisés en 100 séries.

36. — *Journal d'un bourgeois de Caen*, 1652-1733, publié pour la première fois d'après un manuscrit de la bibliothèque de Caen, et annoté par G. Marcel, conservateur de cette bibliothèque. In-8° de 27 feuilles 7/8. Caen, imprimerie et librairie de Woine, librairie de Villeneuve. Paris, librairies de Derache et de Martinon. Prix.. 2 fr. 50 c.

Digitized by Google

37. — *Manuscrits (Les) français de la Bibliothèque du roi*, leur histoire et celle des textes allemands, anglais, hollandais, italiens, espagnols, de la même collection, par A. Paulin Paris, de l'Académie royale des inscriptions et belles-lettres, conservateur adjoint de la Bibliothèque du roi (section des manuscrits). Tome VII. In-8° de 30 feuilles 1/4. Paris, imprimerie de Plon, librairie de Techener, place du Louvre, 20. Prix.................... 9 fr.

38. — *Mélanges d'archéologie, d'histoire et de littérature*, rédigés ou recueillis par les auteurs de la *Monographie de la cathédrale de Bourges* (Ch. Cahier et Art. Martin). Première livraison. In-4° de 4 feuilles. Paris, imprimerie de Poussielgue, librairies de Poussielgue-Rusand, Dumoulin, Didron, Renouard.

39. — *Mémoires de l'Académie royale des sciences, arts et belles-lettres de Caen*. In-8° de 47 feuilles 1/4. Caen, imprimerie et librairie de Hardel.

40. — *Notice sur plusieurs registres de l'œuvre de la cathédrale de Troyes*, par M. Jules Quicherat. In-8° de 2 feuilles 3/4. Paris, imprimerie de Duverger.

Extrait du 29e volume des *Mémoires de la Société royale des Antiquaires de France*.

41. — *Publications du comité archéologique de Soissons*. Livraisons 1 à 3. In-4° de 5 feuilles 1/4, plus 3 planches lithographiées dont 2 doubles. A Soissons, imprimerie et librairie de Fossé-Darcosse.

42. — *Rational, ou Manuel des divins offices* de Guillaume Durand, évêque de Mende au XIIIe siècle, ou raisons mystiques et historiques de la lithurgie catholique, etc., traduit par Charles Barthélemy (de Paris), précédé d'une notice historique, suivi d'une bibliographie chronologique des principaux ouvrages qui traitent de la lithurgie catholique, avec des notes, etc. Tome Ier. In-8° de 9 feuilles 1/2. Paris, imprimerie de Maulde, librairies de Frantz, de Poussielgue-Rusand, de Renouard.

43. — *Résume historique des premières applications de la poudre à canon et de la vapeur comme puissance mécanique*, par M. Rouget de l'Isle. In-4° de 3 feuilles. Paris, imprimerie de Mme Bouchard Huzard.

Tiré à part des Mémoires de la Société d'encouragement pour l'industrie nationale.

Digitized by Google

44. — *Revue des Sociétés savantes de la France et de l'étranger*, publiée sous les auspices du ministre de l'instruction publique. Tome Ier, janvier 1848. In-8° de 48 feuilles et 16 pages (4 feuilles). Paris, imprimerie de Martinet, librairie de Victor Masson. Prix annuel.. 16 fr.

DE L'IMPRIMERIE DE CRAPELET,
RUE DE VAUGIRARD, N° 9.

Digitized by Google

BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ

DE L'HISTOIRE DE FRANCE.

(N° 4. — AVRIL 1848.)

I.

PROCÈS-VERBAUX.

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,

TENUE LE 6 AVRIL 1848,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. MAGNIN, VICE-PRÉSIDENT.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

M. le Président proclame membre de la Société, après son admission par le Conseil :

759. M. Barbier, conservateur adjoint à la Bibliothèque nationale, présenté par MM. Walckenaër et Ravenel.

Ouvrage offert à la Société.

De la part de l'auteur :

Notice sur Thibaut le Tricheur et sur Eudes Ier son fils, comte de Tours, par M. Louis Aubineau. Tours, 1847, in-8°.

Objets d'administration.

M. le trésorier fait connaître l'état des recettes opérées depuis le 1er janvier ; elles s'élèvent à 7 500 francs, pour Paris seulement. Plusieurs sociétaires ont donné leur démission ; l'absence de quelques autres n'a pas permis de constater si le retard apporté au payement de leur cotisation de 1848 devra être considéré comme un refus définitif.

M. le président du comité des fonds fait connaître l'état actuel de la dette de la Société envers M. Crapelet ; les premiers fonds prove-

nant des recettes de 1848 lui ont été versés en grande partie. La situation est aussi bonne que possible ; et les impressions de 1847 seront vraisemblablement acquittées avant la fin de l'année courante.

Le même membre rend compte au conseil de l'examen qu'il a fait, au nom du comité des fonds, et conformément au règlement, de la comptabilité de M. Renouard à l'égard de la Société, au 1er janvier dernier. Il présente les résultats de l'inventaire des ouvrages de la Société déposés dans ses magasins et dans ceux de M. Crapelet. Pendant l'année 1847, il a été distribué aux souscripteurs 2154 volumes et 552 Annuaires ; il a été vendu 623 volumes dont 8 sur papier vélin et 469 Annuaires. L'ordre a été reconnu aussi parfait que les années précédentes. Estimés au taux le plus bas, les volumes restant encore en magasin représentent une valeur de 40 000 francs au moins, à laquelle il faut ajouter celle que représente la bibliothèque de la Société.

Sur la proposition de M. le président du comité des fonds, le Conseil décide que le prix des deux années du *Bulletin*, pour 1834 et 1835, formant deux volumes in-8°, composés chacun de deux parties, paginées distinctement, sera réduit à 9 francs, et à 7 francs pour les membres. Ce recueil, renfermant un grand nombre de pièces historiques qui n'ont point été imprimées ailleurs, n'est point suffisamment connu des nouveaux sociétaires, qui tiendront sans doute à le posséder, au prix minime que fixe le Conseil. M. Renouard sera invité à donner cet avis sur ses catalogues et à indiquer cette première série du *Bulletin* sous le titre de *Documents originaux relatifs à l'histoire de France, accompagnés des Bulletins des séances de la Société de l'histoire de France pendant les années* 1834 *et* 1835 (1).

La séance supplémentaire du 24 avril est reportée au 1er mai. L'ordre du jour de l'assemblée générale devra y être fixé.

La séance est levée à quatre heures et demie.

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,

TENUE LE 1er MAI 1848,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. MAGNIN, VICE-PRÉSIDENT.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

(1) Ire partie : *Actes de la Société, et Notices historiques*, t. I (1834), 348 p. ; t. II (1835), 557 p.

IIe partie : *Documents historiques originaux*, t. I (1834), 300 p. ; t. II (183), 364 p.

M. Bourquenot adresse des remercîments de son admission au nombre des membres de la Société.

Le Conseil, informé que les impressions sont suspendues depuis deux mois, charge le secrétaire d'inviter, en son nom, M. Crapelet à les reprendre le plus prochainement possible, autant toutefois que les embarras généraux de la crise actuelle ne lui en feraient pas un obstacle insurmontable.

M. de Roissy, président du comité des fonds, présente l'état de la caisse de la Société au 31 avril courant.

Le Conseil fixe l'ordre du jour de l'assemblée générale du mois de mai. Après les rapports habituels sur les travaux de la Société et sur l'emploi des fonds depuis la dernière assemblée, MM. V. Le Clerc et A. Le Prevost liront des notices historiques.

La Société se réunira aux Archives nationales, dans la salle des cours de l'École des chartes, que M. Letronne, garde général des archives et directeur de l'École, a bien voulu mettre à la disposition de la Société.

Il est donné communication au Conseil du rapport de MM. les Censeurs, qui devra être lu à l'assemblée générale.

La séance est levée à quatre heures et demie.

AVIS.

L'assemblée générale de la Société de l'histoire de France n'ayant pu avoir lieu le 16 mai dernier, le Conseil d'administration a décidé qu'elle serait remise au lundi 26 juin prochain. Elle se tiendra, à trois heures, dans la salle de l'École des chartes, aux Archives nationales, rue du Chaume.

Au moment où la commission s'occupe de l'impression de l'Annuaire pour 1849, elle croit devoir prier les membres de la Société de faire parvenir immédiatement à M. l'archiviste de la Société, rue Neuve-des-Petits-Champs, nº 10, les changements d'adresse ou autres qu'ils jugeront convenables.

MM. les sociétaires qui n'ont pas encore acquitté leur cotisation sont priés de vouloir bien la faire remettre à M. le trésorier, afin qu'ils puissent recevoir et le tome III de la *Vie de saint Louis*, publié au mois de février dernier, et le tome III et dernier des *Registres de l'Hôtel de Ville de Paris au temps de la Fronde*. L'année ne s'écoulera pas sans que le quatrième volume de la *Vie de saint Louis*, qui est sous presse, ne soit aussi ditribué aux sociétaires.

Digitized by Google

II.

VARIÉTÉS.

— Nous annonçons, dans la bibliographie de ce Bulletin (n° 56), les deux premiers volumes de l'*Essai sur l'histoire du Droit français au moyen âge*, par M. Giraud, membre de l'Institut, Académie des sciences morales et politiques. Cet ouvrage est un des plus importants qui aient été entrepris sur l'histoire du droit français, et le seul dans lequel on ait essayé de traiter d'une manière complète la partie la plus difficile de ce vaste sujet, c'est-à-dire la période intermédiaire entre les origines et les temps modernes de notre législation. L'ensemble de ce grand travail, qui aura principalement pour objet d'éclairer l'histoire de la jurisprudence pendant les XIIe, XIIIe et XIVe siècles, n'est pas encore sous les yeux du public. Le tome Ier, qu'on peut considérer comme une introduction au reste de l'ouvrage, contient, sous le titre de livre premier, une suite d'études très-approfondies sur l'histoire du droit pour l'époque antérieure à l'invasion germanique. Le premier chapitre traite des origines helléniques du droit français. L'auteur y relève avec soin tout ce qui, dans les auteurs anciens, peut jeter quelque jour sur la constitution politique et législative de Marseille. Il serait difficile de constater, d'une manière certaine, la filiation hellénique d'aucune institution du moyen âge dans cette partie de la Gaule. Plusieurs des coutumes qu'on a voulu rattacher à cette source sont d'origine germanique, d'autres d'origine byzantine. Ce fait est clairement établi par M. Giraud, et il reste démontré que l'influence du droit grec sur le droit français est plutôt indirecte que directe, et s'est produite surtout par l'intermédiaire du droit romain. Le second chapitre est consacré aux origines galliques. L'auteur expose d'abord les caractères généraux de la civilisation et du droit public et privé des Gaulois, et croit y reconnaître des traces manifestes de la société orientale. Il démontre ensuite que la Gaule subit ou accepta sans réserve la législation de Rome, et que la nationalité gallique ne subsista qu'à condition de revêtir, en quelque sorte, des formes empruntées au peuple conquérant. Les origines romaines du droit français sont le sujet du chapitre troisième, le plus important et le plus étendu de ce volume (p. 74-288.) L'auteur y traite de l'administration romaine dans la Gaule depuis Auguste jusqu'au IVe siècle. En l'absence de documents positifs sur ce point, antérieurement au Code Théodosien, cette histoire a dû être reconstruite à l'aide de savantes inductions basées sur des no-

Digitized by Google

tions éparses dans un grand nombre d'auteurs. Dans un premier article M. Giraud s'occupe de l'administration générale et de l'organisation judiciaire et en donne un tableau aussi exact que concis. A la suite viennent plusieurs dissertations, étudiées avec un grand soin, sur le régime municipal et sur le système des impôts dans la Gaule. Le travail relatif aux impôts, lu par l'auteur il y a quelque temps à l'Académie des sciences morales et politiques, a donné lieu, dans la séance de cette Académie, à une discussion qui est reproduite en appendice à la fin du volume. Après avoir exposé les principes du régime municipal, M. Giraud examine la condition des populations agricoles et traite d'abord du colonat. Il pense que cette institutions se rattache à l'histoire la plus ancienne des populations agricoles de l'Italie et de la Grèce. Il cherche à démontrer que les Grecs, et après eux les Romains, connurent une classe intermédiaire entre les esclaves et les hommes libres, et composée d'individus attachés à perpétuelle demeure à la culture des champs. Viennent ensuite d'intéressants articles sur les *læti*, les *fundi limitrophi*, l'emphytéose. Dans le chapitre suivant les sources et la culture du droit dans la Gaule pendant la période romaine sont l'objet d'une étude approfondie. M. Giraud signale, dans le Digeste et dans les Codes de Théodose et de Justinien, d'importantes indications relatives au droit gallo-romain. Il examine ensuite l'autorité que reçurent dans la Gaule ces deux derniers codes; puis il traite des monuments du droit privé et de leur forme, de l'étude et de la pratique du droit dans les Gaules, des *Agrimensores* et de leurs écrits. Cette dernière étude sur les gardiens et les conservateurs de la propriété foncière l'amène à parler de la condition et de la valeur de cette propriété elle-même. Ce dernier article termine le troisième chapitre du livre Ier.

Le chapitre IV, consacré aux origines canoniques de notre droit, débute par une appréciation rapide de l'influence du christianisme sur le droit romain avant et après Constantin. Le résumé de cet aperçu est que l'action de la religion nouvelle ne s'exerça pas par un renversement violent des lois et des formes sociales, mais par une transformation lente et progressive des mœurs; qu'elle ne devint prépondérante dans l'empire byzantin que vers le temps de Justinien, tandis que, dans les royaumes fondés par les Barbares en Occident, l'Église, affranchie de la suprématie impériale, imposa plus facilement à la société les lois canoniques. M. Giraud expose ensuite la circonscription épiscopale de la Gaule, le régime nouveau imposé aux juifs par l'Église triomphante, et il termine cette partie de son travail par une étude sur les sources primitives du droit canonique.

Digitized by Google

La fin du premier volume et le second volume tout entier sont remplis par les pièces justificatives de la partie de l'ouvrage non encore publiée. La mise au jour de ces textes, pour la plupart inédits, offre dès à présent un grand intérêt pour l'étude de la législation du moyen âge. On en jugera par l'énumération suivante. La première partie des preuves, qui occupe les 128 dernières pages du tome I, contient : 1° *Les plus anciennes Coutumes de Strasbourg*, octroyées au xe siècle, par Erchambaud, évêque de cette ville. Schilter les a publiées le premier. Après lui, Grandidier en a rectifié le texte. C'est celui qu'a dû suivre M. Giraud : les anciens manuscrits ont été perdus. L'antiquité, l'importance de ces coutumes les recommandent à l'attention de l'historien du droit. 2° *Les Coutumes de Bigorre de l'an* 1097. Le président de Marca les avait publiées d'après le cartulaire de Bigorre déposé au trésor des chartes de Pau. 3° *La Charte de Sindelsberg*, de 1120, inédite. Elle est tirée des archives de la préfecture de Strasbourg, si riches en monuments carlovingiens. 4° *Le droit statutaire de Soest*, célèbre dans les provinces rhénanes. On ne connaissait que des textes imparfaits de sa plus ancienne rédaction, qui est de l'an 1120. L'éditeur en donne une copie d'après le manuscrit original, qui se trouve aux archives de cette ville, et qui vient d'être publié par M. Seibertz (1845, *Landes und Rechtsgeschichte des Herzogthums Westphalen*. Preuves, t. I, p. 485). 5° *L'ancienne Cora*, ou *Coutume de Nieuport* (de 1163), inconnue en France. M. Giraud la reproduit d'après le texte donné par Brouwere dans ses *Costumen van Nieuport*, Gand, 1774, p. 71-73; réimprimé par Warnkœnig, *Flandrische St und R. Gesch.*, t. II, p. 87 et suiv. Ce texte est tiré des archives de Nieuport, et a été collationné avec une ancienne copie du xve siècle, tirée des archives nationales de Paris. 6° *La Coutume de Medebach en Westphalie*, également inconnue en France. M. Giraud en donne le texte d'après le manuscrit original des archives de cette ville, collationné par M. Seibertz. 7° *Les Coutumes de Montpellier* de l'an 1204, publiées par Daigrefeuille, mais d'après des manuscrits tronqués et inexacts. Les éditeurs du *Petit Thalamus* en ont imprimé une meilleure leçon, avec la traduction en langue vulgaire. M. Giraud en a rectifié le texte à l'aide de leurs travaux et en consultant le manuscrit 4656 de la Bibliothèque nationale, autrefois de J. Aug. de Thou, et puis de Colbert, lequel manuscrit est une copie authentique des originaux déposés à Montpellier. Il y a ajouté les Coutumes de l'an 1205, non moins curieuses que celles de 1204, et qui se trouvent dans le même manuscrit ; et il leur a donné pour parallèle les *Coutumes inédites de Carcassonne*, généralement cal-

Digitized by Google

quées sur celles de Montpellier, sauf en quelques points particuliers. *Les Coutumes de Carcassonne* ont été collationnées sur les deux manuscrits fort imparfaits des archives nationales (sect. hist. J, 335, nº 9, et registre L, fol. 7). 8° *Les Coutumes de Martel* de l'an 1219, déjà imprimées par Justel dans les *Preuves* de son ouvrage très-rare intitulé : *Histoire généalogique de Turenne*, mais collationées et corrigées sur une copie ancienne. 9° *Les Coutumes d'Alby*, en langue vulgaire, des années 1220 et suivantes, communiquées par M. Fossé de Toulouse, qui en avait pris copie sur les manuscrits déposés aux archives de la commune d'Alby. 10° *La Coutume* (*keure, cora*) *de Furnes* de 1240, imprimée par M. Warnkœning., *loc. cit.* Elle est tirée des archives provinciales de Gand. 11° *Une sentence des consuls de Toulouse*, de 1246, inédite. Elle est tirée du Trésor des chartes (reg. XXI, 25). 12° Enfin, le *Specimen* d'une traduction française des Institutes de Justinien, du XIIIe siècle, tiré d'un manuscrit sur vélin du XIVe siècle, qui contenait la traduction entière, et qui, provenant des capucins de Strasbourg, est aujourd'hui déposé à la bibliothèque de cette ville (voy. Schrader, *Prodromus*, p. 144, et préface de son édition des Institutes, xij). 13° *L'Acte d'habitation*, ou le *Stadtrecht* de Fribourg en Brisgaw, contenant la plus ancienne mention du droit municipal de Cologne. Cette charte importante a été publiée par Schœpflin et, après lui, par Gaupp et par M. Schreiber ; mais elle est fort peu connue en France. La seconde partie des preuves occupe le tome II tout entier ; elle se compose des pièces justificatives suivantes : 1° *la Charte du consulat d'Arles*. Elle a été imprimée pour la première fois dans le tome I du *Gallia christiana* (p. 98 des *Instrumenta*, édition 1715), mais d'après une copie inexacte et tronquée fournie aux frères de Sainte-Marthe, et tirée du cartulaire de Saint-Césaire. Le texte que donne M. Giraud est tiré des archives de l'hôtel de ville d'Arles, et lui a été communiqué par M. Clair, avocat. 2° *Les Constitutions, Statuts et Coutumes de Provence*, imprimés aux pages 4 à 88, paraissent pour la première fois dans cette édition. L'éditeur les a tirés d'un manuscrit du XIVe siècle, in-fol. sur vélin, qu'il possède et qui provenait de la bibliothèque de l'abbé Rive, d'où il avait passé dans celle de M. Faucon d'Aix. 3° Les *Actes du concile d'Avignon* de 1337 étaient déjà connus (voy. Cave, *Scrip. eccles.* Hist. littér., t. II, p. 95 de l'*Appendice*; les *Concilia Galliæ Narbonensis* de Baluze, Paris, 1688, in-8°, et le *Conciliorum nova collectio* de Mansi, t. XXV, p. 1094) ; mais le texte publié par ces savants est inexact et tronqué. M. Giraud a emprunté le texte qu'il publie dans une copie du XIVe siècle faite par les évêques de Fréjus, de Riez, de

Digitized by Google

Sisteron et d'Apt. Le manuscrit est sur vélin, in-folio, et provient des mêmes bibliothèques que les Coutumes manuscrites de Provence; il est également en la possession de l'auteur. 4° *Les Statuts d'Apt* étaient encore inédits. M. Giraud en a tiré le texte d'un manuscrit sur vélin, in-4°, déposé aux archives de la mairie d'Apt. Ce manuscrit est de divers temps; les premiers statuts y ont été transcrits au XIVe siècle. — Les *Statuts d'Arles* étaient également inédits. Une copie en avait été communiquée par M. Brunet d'Arles à Ducange (voy. v° *Lobia*, au *Gloss. med. et infim. latin.*), qui en a fait un fréquent usage. Ils avaient éte corrigés par un jurisconsulte nommé Alvernazzi (Alvernatius). Le P. Le Long en indique un manuscrit. M. Giraud a suivi le manuscrit n° 4768, *a*, sur vélin, in-4°, de la Bibliothèque nationale, collationné avec une copie faite avec un grand soin par M. Robolly, archiviste de la ville d'Arles, sur cinq manuscrits anciens de cette ville, déposés aux archives de la mairie. Cette copie avait été faite pour M. Pardessus, de l'Institut, à qui M. Giraud en doit la communication. 6° Les *Statuts de Salon* étaient également inédits. L'éditeur les a tirés d'une copie authentique déposée aux archives de la mairie de cette ville. 7° *La Coutume de Bourgogne* peut être considérée comme inédite, puisque le président Bouhier n'en avait publié que des fragments tronqués et altérés. M. Giraud l'a tirée du manuscrit n° 216, in-folio, sur papier, déposé à la bibliothèque de Dijon. La première partie de cette *Coutume* a déjà été publiée dans la *Revue de legislation*, mais avec des incorrections qui ont disparu dans le texte actuel. 8° La *Coutume de Beaune* et la *Coutume de Châtillon* ont été communiquées à l'auteur par M. Garnier, archiviste de la ville de Dijon, connu dans le monde savant par un mémoire couronné par l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Cet habile paléographe a relevé lui-même, dans les registres originaux des coutumes de Beaune et de Châtillon, les copies sur lesquelles a été établi le texte de M. Giraud. 9° Les *Coutumes de Charroux* ont déjà été publiées par M. de La Fontenelle, d'après les manuscrits de dom Fonteneau, avec une traduction française et une introduction historique. Poitiers, 1843, in-8° de 52 pages. M. Giraud a suivi le texte de ce savant magistrat, mais avec les corrections qui lui ont paru nécessaires. 10° Les *Coutumes de Malthay* ont été publiées par Perreciot, dans son ouvrage sur la *Condition des personnes et des terres*. Son texte a été exactement suivi par l'auteur. 11° Les *Coutumes de Reims* ont été publiées par M. Varin, dans un supplément aux *Archives législatives de la ville de Reims*. M. Giraud a suivi son texte avec quelques corrections qui lui ont semblé indispensables. 12° Les *Cou-*

Digitized by Google

tumes de Châtel-Blanc sont tirées des *Weisthumer* de J. Grimm, qui lui-même les avait tirées de la *Dissert. sur l'établissem. de l'abbaye de Saint-Claude*, par Christin, 1772, in-8°. 13° L'histoire du texte des *Formulæ Andegavenses* est parfaitement tracée dans l'*introduction* qui les précède. L'éditeur en doit la communication à M. de Rosière. 14° Les *Usatici* de Barcelone étaient encore inédits. M. Giraud en a tiré le texte des manuscrits n°s 4671 et 4673 de la Bibliothèque nationale, conféré avec la traduction catalane insérée par fragments dans les *Constitutions de Catalunya*, Barcelone, 1588, 3 vol. in-fol., ainsi qu'avec le commentaire de Marquillez et celui de J. de Montjouy, et avec les fragments cités par Ducange, dont le manuscrit ne s'accordait point, quant aux nombres, avec les manuscrits authentiques suivis par Marquillez et les rédacteurs des constitutions de la Catalogne. 15° Enfin, les *Coutumes de la Réole* ou *de la Reüle.* Elles avaient été vues par Marca; il en a même imprimé le préambule dans son *Histoire de Béarn*, p. 210. Mais le texte des *Coutumes* n'a été publié que par le P. Labbe, dans le t. II, p. 744 de sa *Nova biblioth. manuscr.*, d'après un manuscrit du XIIe ou du XIIIe siècle. Nous n'avons fait que signaler l'importance de cette collection de documents; il appartient à M. Giraud lui-même d'en faire ressortir toute la valeur; et le public attend avec impatience le grand travail qui doit servir de commentaire à ces textes intéressants.

Notes sur les archives départementales et communales.

FLANDRE. — NORD.

(Suite.)

Archives communales.

La surveillance des archives communales a été confiée, dans le département du Nord, à une commission dont l'archiviste est le secrétaire. Cette commission a pris connaissance de tous les inventaires rédigés par les soins des administrations municipales, et elle leur a donné toutes les indications nécessaires pour que ces travaux fussent conformes aux instructions générales du ministre de l'intérieur, en date du 16 juin 1842.

Antérieurement à ces instructions, et dès l'année 1835, l'archiviste du département avait été nommé inspecteur des archives communales, et il avait inspecté un certain nombre de greffes municipaux, entre autres ceux de Saint-Amand, Valenciennes, Douai, Dunkerque, Bergues, Cambrai, Bailleul, Wazemmes, etc. Ces tournées, que l'insuffisance des ressources allouées ne lui a pas permis de renouveler, ont toujours produit un bon effet.

Digitized by Google

En 1838, le préfet voulant, d'accord avec l'archiviste, seconder les vues du Gouvernement à l'égard de la grande collection des monuments écrits de l'histoire du tiers état, engagea les autorités municipales à rédiger, d'après un programme sommaire qui leur fut envoyé, les inventaires de leurs archives. Cette mesure produisit dès lors beaucoup de résultats : il en a été rendu compte dans une brochure publiée par l'archiviste (Lille, 1840).

Depuis cette époque, presque toutes les communes ont adressé à la préfecture l'inventaire détaillé de leurs archives. Au mois de janvier 1848, 40 seulement sur 662 étaient encore en retard.

Il n'y a pas un grand nombre de communes qui aient conservé des titres anciens d'un mérite réel pour l'histoire. Cette absence d'anciens papiers est due aux guerres et aux invasions dont la Flandre a été le théâtre à diverses époques, et qui ont amené le pillage et la destruction de tout ce que contenait les établissements communaux.

Néanmoins certains dépôts et des principaux ont entièrement échappé à ces désastres.

Dunkerque possède d'importantes archives qui sont divisées par greffes, savoir :

Greffe de la garde orpheline de Dunkerque ;

Greffe des seigneuries de Cassel, de Watten, de Peenhove, d'Haverskerque, de Bourbourg, de Nieulande, d'Hannon, de Coorenpluck, du comté d'Holcque, de Zuydcoote ;

Greffe du magistrat de Dunkerque pour ses attributions judiciaires. A Gravelines on remarque des titres nombreux relatifs aux priviléges de la ville et une correspondance administrative, le tout commençant au XVe siècle.

Estaires conserve bon nombre de chartes et de titres anciens, ainsi que des cartulaires.

Les archives d'Armentières remontent aux premières années du XVe siècle.

A Comines, 150 registres, dont quelques-uns appartiennent au XVIe siècle, font connaître les droits et priviléges, la juridiction féodale et municipale, et la situation administrative de cette ville.

A Lille, indépendamment de 1200 cartons et plus, renfermant les titres et dossiers des affaires administratives, pendant le XVIIe et le XVIIIe siècle principalement, on trouve à signaler comme précieux pour l'histoire :

52 cartons contenant des chartes et autres titres du XIIIe au XVIIIe siècle ;

Digitized by Google

20 registres aux titres ou cartulaires de la ville;

Les registres aux résolutions du magistrat de Lille, formant une série non interrompue de 1474 à 1790;

Les registres aux ordonnances de police depuis 1382 jusqu'à 1790;

Des registres concernant les corps et métiers à partir de 1459;

Tous les comptes depuis 1318 jusqu'à ce jour;

Divers autres registres relatifs au droit de bourgeoisie et au personnel municipal. A Linselles, il existe beaucoup de pièces historiques du xve siècle.

Sebourg a, dit-on, quelques titres curieux.

Les archives de Cambrai répondent à l'importance de cette ancienne ville. On y remarque une série de chartes commençant avec le xiiie siècle et de nombreux registres des corps de métiers et corporations.

Celles de Douai doivent être également citées au premier rang. Elles ont fait l'objet d'une publication spéciale : Table chronologique et analytique des archives de la mairie de Douai, depuis le xie siècle jusqu'au xviiie, par Pilate Prévost, secrétaire en chef de la mairie de Douai, in-8° de 531 pages. Douai, 1842.

L'inventaire des archives communales de Merville a été rédigé avec une intelligence remarquable; l'inventaire des archives de Lalaing, fait par M. Brassart, mérite également d'être mentionné.

Avant la fin de l'année on espère pouvoir terminer la confection du tableau synoptique de tous les registres de l'état civil existant actuellement dans les mairies. Il suffit d'énoncer l'objet de ce travail dû à la sollicitude de la commission des archives communales, pour en faire apprécier l'utilité et l'intérêt.

On a retrouvé plusieurs fois, dans les archives départementales, des registres de l'état civil appartenant à diverses communes : on les leur a rendus avec empressement..

Quelques maires, et notamment ceux de Marchiennes, d'Haspres, du Quesnoy et de Verchin, ont souvent adressé des liasses de titres qu'ils ne pouvaient pas déchiffrer et qui leur ont été renvoyées avec des inventaires suffisants pour en faire apprécier le mérite.

La commune de Saint-Aybert, nouvellement détachée de celle de Crespin, a envoyé à déchiffrer et à traduire quelques titres du xiiie siècle, concernant les marais communs entre Saint-Aybert et Crespin.

En demandant les inventaires des archives communales, le pré-

Digitized by Google

fet du Nord exprima le désir d'obtenir ceux des archives des établissements de bienfaisance. Il rappela aux commissions administratives que les pauvres de certaines localités s'étaient trouvés privés d'anciennes dotations, parce que l'on n'avait pu en représenter les titres constitutifs égarés dans le désordre des archives.

Dès 1842, les hospices de Roubaix, Tourcoing, Avesnes, Landrecies, Armentières, La Bassée, Cassel, Hazebrouck, Steenworde, Wathelot et Solre-le-Château, étaient pourvus d'inventaires. Celui des hospices de Douai, rédigé par M. Brassart, a été imprimé par les soins de la commission administrative. Le répertoire des archives de tous les établissements charitables de la ville de Cambrai a été établi par M. Wilbert, secrétaire de la commission administrative des secours.

Il existe, pour l'hospice de Lille, 12 volumes in-folio d'inventaires anciennement rédigés.

Tant de résultats obtenus, dans un intervalle de dix ans, font honneur à l'administration du département du Nord : les hommes qui portent intérêt aux études de l'histoire de France doivent y applaudir. Il est juste de rappeler que, dans tous les temps, le conseil général avait compris l'étendue des obligations des corps administratifs à l'égard de la conservation de leurs archives ; mais pour réaliser tout le bien qui était dans ses intentions, il a fallu qu'il rencontrât un archiviste tel que M. le docteur Leglay. Le bâtiment des archives départementales, dont la construction a coûté 200 000 francs, est un monument durable qui consacrera le souvenir du zèle et du bon vouloir de l'administration départementale. Quant à l'archiviste, successeur des Godefroy, de volumineux inventaires attestent son savoir, et l'admirable régularité qui préside à la tenue matérielle de ses archives est le témoignage de l'éminent esprit d'ordre qui le caractérise.

ARTOIS. — PAS-DE-CALAIS.

Archives départementales, à Arras.

Le rapport général, publié en 1841, fait connaître l'origine des archives départementales d'Arras, et donne des détails sur les trois principales collections dont se compose ce vaste dépôt ; savoir : les archives des anciens comtes d'Artois, celles des états d'Artois, et celles du *gros* d'Arras, où les notaires et tabellions de la province déposaient leurs actes.

La collection des chartes du comté d'Artois, commencée en 1102, ne s'est continuée que jusqu'en 1357. A cette dernière époque,

Digitized by Google

l'Artois ayant été réuni à la Flandre, la suite de ces chartes dut faire partie des archives de la chambre des comptes de Lille. Comme on l'a vu dans le rapport que nous venons de citer, le savant Godefroy fut chargé, en 1785, d'inventorier le dépôt d'Arras, et ce travail a été interrompu par la révolution.

Le tome Ier de l'Inventaire de Godefroy forme un volume in-folio de plus de 900 pages, y compris deux tables parfaitement rédigées, l'une pour les matières et l'autre pour les noms de famille; il commence en 1102 et finit en 1287. Le second volume, dressé, en 1838, d'après les notes laissées par Godefroy au moment de son émigration, en 1793, commence en 1288 et finit en 1303. Il contient 676 pages, y compris deux tables de matières, semblables à celles du premier volume. L'ordre chronologique a été suivi par Godefroy dans son Inventaire.

Il existe plusieurs autres inventaires anciens que l'on pourra utiliser pour le classement, tels que : Inventaire des papiers des Intendances de Picardie et d'Artois, et de Flandre et d'Artois, et des subdélégations pour les communes faisant maintenant partie du Pas-de-Calais ; — Inventaire partiel des titres et papiers des états d'Artois. — Inventaires sommaires des districts.

Les archives départementales ont été placées, en 1838, dans les bâtiments de l'ancienne abbaye de Saint-Vaast. Ce local est très-bien distribué : on a pris tous les moyens pour le rendre sûr et constamment propre. Depuis lors, l'archiviste (M. Godin) a poursuivi avec assiduité le travail du classement.

Un triage a été opéré dans les archives des anciens comtes d'Artois qui se trouvaient encore depuis leur transfert à Saint-Vaast en 1838 entassées pêle-mêle sur le pavé du nouveau dépôt et dans un état de malpropreté déplorable. Ces chartes, encore nombreuses, malgré les pertes considérables qu'elles ont éprouvées, sont maintenant placées dans des chemises et réunies par année. Le travail d'inventaire de Godefroy doit être continué. L'archiviste a rempli un certain nombre de lacunes en réunissant dans des layettes par ordre de villes les chartes des XIIIe, XIVe, XVe et XVIe siècles, soit imprimées, soit manuscrites qu'il a retrouvées, principalement dans les papiers des états d'Artois.

La copie des tables analytiques des 24 registres aux commissions du conseil provincial d'Artois de 1544 à 1771, formant la première série a été terminée en 1844. Depuis lors, on a exécuté de même une copie des 8 registres aux commissions de 1771 à 1790, formant la seconde série des registres du conseil supérieur d'Arras établi

Digitized by Google

en 1771 et supprimé en 1774, et du conseil provincial d'Artois de 1774 à 1790. Maintenant les archives du Pas-de-Calais possèdent en un volume in-folio de 588 pages le répertoire général desdits registres aux commissions de 1544 à 1790.

L'inventaire des registres de mise de fait sur les hypothèques du conseil d'Artois est encore préparé.

La table analytique du 5e registre aux placards dudit conseil est terminée, mais ce travail important pour les études historiques a dû être suspendu jusqu'à la remise aux archives des 1er, 3e et 4e registres aux placards, et des 2e et 3e mémoriaux du conseil, restés déposés dans les archives du palais de justice d'Arras.

Par suite des recherches et triages qui ont eu lieu dans l'amas de papiers provenant de l'élection d'Artois, on a formé dans ce fonds une série de registres divisée comme il suit : 1575 à 1587 commissions, provisions, sentences et titres de noblesse; 1587-1595; 1595-1607; 1613-1639; 1675-1714; 1735-1745; 1746-1758; 1769-1776; 1777-1783, *idem;* 1771-1788; édits, déclarations, lettres patentes et objets divers. Plusieurs registres contenant des titres de noblesse ont été analysés avec le plus grand soin.

Des tables qui sont reliées à la fin de chaque volume serviront à former un répertoire général de ces collections.

52 registres provenant de l'administration des états d'Artois, concernant les chemins et les rivières et canaux de la province (travaux, devis, adjudications, terres incorporées et plans) ont été classés, étiquetés. Ces documents sont consultés avec avantage dans des contestations entre les administrations municipales et les particuliers au sujet des emprises faites à différentes époques sur lesdits chemins et rivières.

(*La suite au prochain numéro.*)

BIBLIOGRAPHIE.

45. — *Annuaire administratif, historique, statistique et industriel de la Meuse* pour l'année 1848, par M. J. Barthélemy. In-12 de 24 feuilles 1/6, plus une carte. A Bar-sur-Ornain, imprimerie et librairie de Numa-Rollin, et chez Mme Barthélemy. Prix. 3 fr. 50 c.

46. — *Annuaire de l'Allier* pour 1848. In-18 de 3 feuilles 1/2, plus une vignette. Moulins, imprimerie et librairie de Desrosiers. Prix.. 1 fr. 25 c.

Digitized by Google

47.— *Annuaire du département de la Creuse* pour l'année 1848. In-12 de 12 feuilles 2/3. A Guéret, imprimerie et librairie de Dugeneh.

48. — *Annuaire du département du Jura pour* 1848; par M. Désiré Monnier. In-12 de 24 feuilles 1/3, plus une carte, un frontispice et 16 gravures. A Lons-le-Saulnier, imprimerie et librairie de Gauthier. Prix.................................... 4 fr. 50 c.

49. — *Annuaire historique, statistique, administratif, militaire, judiciaire et commercial du département de la Moselle* pour l'année bissextile 1848, publié par Verronnais. In-12 de 22 feuilles 1/3. Metz, imprimerie et librairie de Verronnais; Paris, librairie de Roret.

Cinquante-deuxième année.

50. — *Armorial universel*, précédé d'un traité complet de la science du blason, et suivi d'un supplément, par M. Jouffroy-d'Eschavannes. Tome II (A.-Z.). In-8° de 28 feuilles 1/2, plus un frontispice et 18 gravures. Paris, imprimerie de Plon, librairie de Curmer et Micolei. Prix, broché........................ 15 fr.

51. — *Découverte d'un portrait de Corneille*, peint par Ch. Lebrun. Recherches historiques et critiques à ce sujet; par M. Hellis. In-8° de 4 feuilles 1/4, plus 3 gravures. Rouen, imprimerie de Lebrument; Paris, librairie de Horde.

Précis analytique des travaux de l'Académie de Rouen (extrait), année 1847.

52. — *Description générale et particulière du duché de Bourgogne, précédée de l'abrégé historique de cette province*, par M. Courtépée, prêtre. Deuxième édition, augmentée de divers mémoires et pièces. Tome III. In-8° de 40 feuilles 1/4. Dijon, imprimerie de Frantin, librairie de Lagier. Prix.................... 6 fr. 50 c.

L'ouvrage aura quatre volumes.

53. — *Des livres du pseudo-Denys l'Aréopagite*, par Léon Montet. In-8° de 8 feuilles 7/8. Paris, imprimerie de Fain, librairie de Joubert.

54. — *Duplessis-Mornay, ou Études historiques et politiques sur la situation de la France de 1549 à 1623*, par Joachim Ambert, officier supérieur. Deuxième édition. In-8° de 35 feuilles 3/4, plus un portrait. Paris, imprimerie de Renouard, librairie du Comptoir des imprimeurs-unis. Prix................................ 8 fr.

Digitized by Google

55. — *Essai sur la formation d'un Catalogue général des livres et manuscrits existant en France à l'aide de l'immatriculation*, par J. B. Hébert, notaire honoraire. In-8° de 9 feuilles. Paris, imprimerie de Brière, librairie de Comon. Prix.................. 2 fr.

Le faux-titre porte : Système général d'immatriculation des personnes, des immeubles et des titres. Cinquième édition.

56. — *Essai sur l'histoire du Droit français au moyen âge*, par M. Ch. Giraud, membre de l'Institut, inspecteur général des études de droit, tome I et II. In-8° de XVI-392-128 et 528 pages. Paris, 1846, librairie Videcoq; Leipzig, librairie de Léopold Michelsen.

57. —*France littéraire* (*La*), ou Dictionnaire bibliographique des savants, historiens et gens de lettres de la France, ainsi que des littérateurs étrangers qui ont écrit en français, plus particulièrement pendant les XVIIIe et XIXe siècles; par J. M. Quérard. Ouvrages polyonymes et anonymes, 1700-1845. Publiés sous les auspices d'un littérateur étranger. Troisième livraison (*Aff-Alm.*). Feuilles 17-26. In-8° de 5 feuilles. Imprimerie de Fossé-Darcosse, à Soissons; à Paris, chez l'auteur, rue Mazarine, 60-62. Prix de la livraison.. 2 fr.
Grand papier.. 4 fr.

58. — *Histoire ancienne et moderne du département de l'Ain*, par Auguste Arène (édition classique). In-12 de 7 feuilles 1/6. Nantua, imprimerie et librairie d'Arène.

59. — *Histoire de Flandre* (792-1792), précédée d'une introduction et d'une étude sur les temps antérieurs au VIIIe siècle, par Kervyn de Lettenhove. Tome Ier, première série : époque féodale (792-1188) depuis le gouvernement des forestiers jusqu'à la mort de Guillaume de Normandie ; tome II, deuxième série : époque communale (1188-1304), depuis l'avénement de Thierry d'Alsace jusqu'à la mort de Gui de Dampierre. Bruxelles, 2 vol. in-8° sur papier vélin. Prix.. 15 fr.

L'ouvrage est promis en cinq volumes.

J. DE G.

DE L'IMPRIMERIE DE CRAPELET,
RUE DE VAUGIRARD, N° 9.

Digitized by Google

BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ

DE L'HISTOIRE DE FRANCE.

(N° 5. — JUIN 1848.) (1)

L'Assemblée générale de la Société, pour l'année 1848, convoquée déjà deux fois, le 16 mai et le 26 juin derniers, n'ayant pu se réunir, par suite des événements politiques, le Conseil administratif a décidé que sa prochaine séance mensuelle tiendrait lieu de cette Assemblée. En conséquence, MM. les sociétaires sont invités à y assister, *lundi 7 août, à trois heures précises, rue Neuve-des-Petits-Champs, n° 10.*

I.

PROCÈS-VERBAUX.

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,

TENUE LE 5 JUIN 1848,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. MAGNIN, VICE-PRÉSIDENT.

Ouvrages offerts à la Société.

De la part de l'Académie des sciences de Bavière :

Mémoires de cette Académie (*Abhandlungen*, etc.); classe philosophico-philologique, vol. V, 1re livr. Munich, 1847, in-4°. —Classe mathématico-physique, vol. V, 1re livr. Munich, 1847, in-4°.

(1) Le n° 4, contenant les procès-verbaux des séances d'avril et de mai doit être intitulé : avril-mai 1848. C'est par erreur qu'il porte pour titre *avril* seulement.

Digitized by Google

Gelehrte anzeigen, t. XXIV-XXV, année 1847.

Bulletin des séances de l'Académie, n°s 8 à 35, 6 avril — 25 décembre 1847.

E. von Lasaulx : *Entwicklungsgang des Griechischen und Römischen*, etc., 1847, br. in-4°.

De la part de la Société d'histoire de la Suisse romande :

Mémoires et documents publiés par cette société, t. V, 2e livr. contenant la *Chronique de la ville de Cossonay*, par M. L. de Charrière. Lausanne, 1847, in-8°. — T. VII, 2e livr. *Recueil de chartes, statuts et documents concernant l'ancien évêché de Lausanne;* par MM. F. de Gingins de la Sarras et Fr. Forel. Lausanne, 1847, in-8°.

De la part de l'Académie de Rouen :

Précis analytique des travaux de l'Académie des sciences de Rouen, 1847, in-8°.

De la part de la Société française pour la conservation des monuments nationaux :

Bulletin monumental, XIVe vol., n° 3, 1848.

Correspondance.

M. le président de l'Académie des Sciences de Bavière offre à la Société les volumes de cette académie indiqués ci-dessus.

M. de La Fons de Mélicocq adresse la copie d'un document inédit du XVe siècle, conservé dans les archives du bailliage de Noyon. (Renvoyé à la rédaction du *Bulletin.*)

Travaux de la Société.

Le secrétaire présente l'état des impressions :

Registres de l'hôtel de ville de Paris, t. III ; les feuilles 24 et 25 sont tirées ; les feuilles 26 et 27 sont en épreuves.

Vie de saint Louis, t. IV; les feuilles 11 à 13 sont chez l'auteur; la suite est composée jusqu'à la feuille 16.

Pour le dernier volume des *Procès de Jeanne d'Arc*, on attend toujours l'introduction et la table.

Sur la proposition de M. de Wailly, le Conseil autorise M. de Gaulle à continuer de préparer la copie du 5e volume de la *Vie de saint Louis*, dont l'impression pourra commencer aussitôt après la terminaison du 4e volume.

M. le trésorier rend compte de l'état des recettes.

M. le président consulte le Conseil sur l'opportunité de fixer un jour pour l'assemblée générale de la Société, qui n'a pu avoir lieu le 10 mai dernier par suite des événements politiques. Le Conseil re-

Digitized by Google

met cette séance au 26 juin; elle se tiendra aux Archives nationales, dans la salle des cours de l'École des Chartes, que M. le Directeur des Archives et de l'École a bien voulu mettre à la disposition de la Société. L'avis en sera inséré dans le prochain numéro du *Bulletin*, et une seconde lettre circulaire sera adressée à tous les membres demeurant à Paris (1).

Le renouvellement du bureau du Conseil est renvoyé après l'assemblée générale.

NÉCROLOGIE.

M. ÉMILE CHARRE.

Un des plus jeunes membres de la Société de l'Histoire de France, M. Émile Charre, est mort le 24 juin en combattant dans les rangs de la garde nationale. Au milieu du deuil public, nous lui devons une large part de regrets. Chaque année laisse dans nos rangs des places vides, et désigne à nos hommages les noms d'hommes éminents dans les sciences ou dans les lettres; mais jamais des circonstances aussi douloureuses n'ont entouré la mort d'aucun d'entre nous. S'il fallait de nouvelles leçons pour nous apprendre à détester les discordes civiles, il ne s'en trouverait pas de plus tristement instructive que cette fin prématurée d'une vie déjà marquée par le travail, honorée par la bienfaisance, pleine des promesses d'un utile avenir.

A peine sorti du collége, M. Émile Charre, tout en suivant avec succès les cours de l'École de droit, s'était livré à l'étude des sciences naturelles; l'ornithologie et l'entomologie étaient les sujets préférés de ses travaux. Il joignait à des connaissances sérieusement acquises, le goût des collections qui sont l'auxiliaire et comme l'ornement de la science : ses études mêmes devenaient ainsi l'occupation de ses loisirs. C'est cette vie laborieuse et calme qu'il n'a pas hésité à exposer pour la défense de l'ordre où il voyait le salut de son pays; il exposait bien plus encore : le bonheur d'un père et d'une mère qui pleurent aujourd'hui leur fils unique.

Pendant que, réunis autour de cette tombe sitôt fermée, nous nous livrions à de si justes sujets de douleur, d'autres larmes coulaient auprès de nous: c'étaient celles des malheureux qu'il aimait à secourir, et qui, dans leur affliction reconnaissante, ne trouvent

(1) Cette séance n'a pu avoir lieu par le même motif qui avait empêché celle du 16 mai.

Digitized by Google

aujourd'hui de consolation qu'à trahir le secret de leur modeste bienfaiteur.

II.

VARIÉTÉS.

Notes sur les archives départementales et communales.

ARTOIS. — PAS-DE-CALAIS.

(Suite.)

Archives départementales, à Arras.

Dans ce fonds des États d'Artois, les copies des rôles de centièmes de 1569, les rôles de vingtièmes de 1760, ceux de centièmes de 1780, formant un nombre total de 2,273, ont été reliés, classés, inventoriés de manière à rendre les recherches très-faciles. Pour compléter cette série de documents, les cahiers de vingtièmes de 1757, au nombre de 812, ont été de même classés et inventoriés par ordre alphabétique de communes, et réunis dans les rayons du dépôt général aux rôles qui viennent d'être mentionnés.

Un grand nombre de rôles de vingtièmes et de centièmes, plusieurs plans de communes et de marais, concernant des villages de l'ancienne province d'Artois, qui, depuis la division de la France en départements, font partie du Nord et de la Somme, existaient dans les archives du Pas-de-Calais. On a réuni aux archives du département du Nord tous ceux de ces papiers qui le concernent.

Le fonds des notaires et tabellions ou greffe du *Gros* d'Arras, comprenant 1,560 liasses, a été mis en bon ordre. Les baux, arrentements, accords, conventions, transactions, inventaires, partages, adjudications, procurations, obligations, donations, échanges, ventes, reconnaissances, mariages, testaments, ventes, etc., sont classés par nature d'actes et par ordre chronologique.

Des titres et papiers des abbayes, prieurés, prévôtés, chartreuses, couvents, séminaires, collégiales, cures, fabriques, hôpitaux, etc., les titres féodaux et de famille, ceux des colléges, des confréries et sociétés laïques, avaient été confondus, dans l'origine, avec les papiers des districts dans l'étendue desquels ces différents établissements étaient situés. On a distribué régulièrement par fonds ces divers documents.

Archives du Chapitre de Saint-Omer.

L'église collégiale de Notre-Dame de Saint-Omer fondée au VIIe siècle, devint cathédrale en 1558 lorsque le pape Paul IV érigea

Digitized by Google

dans cette ville un évêché qui a subsisté jusqu'à la révolution (voy. l'*Annuaire de* 1847, p. 185). Malgré les lois du 5 novembre 1790 et du 5 brumaire an v, cette église a toujours conservé le dépôt de ses titres, qui forment une collection importante. Ses archives en désordre restèrent entassées pêle-mêle sur les dalles humides d'une tour jusqu'en 1839. A cette époque elles furent recueillies par M. de Givenchy, secrétaire de la Société des Antiquaires de la Morinie, et, en 1843, M. Vallet de Viriville, archiviste-paléographe, fut chargé par le ministre de l'instruction publique d'en faire le classement. Ce travail a donné lieu à un intéressant rapport qui a été publié en 1844, et dont nous nous bornerons à donner un résumé succinct. Ce dépôt, où l'on remarque plusieurs documents remontant au XI[e] siècle, forme un ensemble de près de 10,000 registres, et *six mètres cubes* de feuilles volantes et titres détachés. Presque tout ce qui est écrit sur papier est fort endommagé par l'humidité : sur plusieurs centaines de pièces scellées, on en trouverait difficilement une seule dont le sceau soit resté intact. Le catalogue analytique qui accompagne le rapport de M. Vallet se divise en deux séries. La première série comprend les *liasses*, au nombre de 45, classées sous les titres suivants : Inventaires, bulles, chartes ecclésiastiques, diplômes laïques, priviléges, histoire intérieure et particulière de l'église, polémique avec l'abbaye de Saint-Bertin; bibliothèque, archéologie, beaux-arts, musique, poésie; les liasses 19-24 contiennent la correspondance, qui se compose de plusieurs milliers de lettres d'une faible importance historique, mais dont un grand nombre émane de personnages célèbres. Dans la seconde série, sont classés les *registres*, qui, faute de temps, n'ont pu être complétement dépouillés. On y remarque la collection des délibérations capitulaires, en 25 volumes; un cartulaire des titres de la chapelle de Saint-Blaise (XV[e] siècle), un obituaire du XVI[e] siècle, et nombre de registres de l'*escoterie*, école fondée dans le sein du chapitre pour les jeunes ecclésiastiques sans fortune. Ces précieuses archives doivent être définitivement installées dans une des salles de l'hôtel de ville de Saint-Omer.

Archives communales.

Les archives de la ville de Saint-Omer doivent être citées pour le nombre, l'importance historique et surtout la parfaite conservation des documents. On y remarque beaucoup de chartes des comtes de Flandre, entre autres la charte de commune donnée en 1127 par Guillaume Cliton. Il existe un répertoire fait avant la révolution de

Digitized by Google

1789, et continué jusqu'à nos jours par les soins de l'autorité municipale.

MM. Lequien, François Morand et Piers ont exploré ou classé les archives des villes de Béthune, d'Aire et de Boulogne.

Le dépôt des archives municipales de la ville d'Aire, bien qu'ayant éprouvé, à différentes époques, des pertes considérables, est encore en possession de presque toutes les chartes de priviléges communaux qui lui ont été données depuis Philippe d'Alsace, auteur de la plus ancienne (1187); les capitulations de siége y sont également conservées. On y trouve des registres ou cahiers aux comptes au nombre de plus de trois cents, commençant à 1483, sur parchemin, jusqu'à 1561, et, après quelques lacunes dans le XVIe siècle, se continuant jusqu'à 1789. La collection des registres aux délibérations municipales a été perdue, si ce n'est à partir de 1739 jusqu'à 1789. Divers registres contiennent les règlements relatifs à la police de la ville et aux corps de métiers.

Par un arrêté du mois de décembre 1845, le maire de Calais (M. Legros-Devot) a formé une commission historique chargée de la recherche, du classement, de la conservation, de l'analyse et de la publication, intégrale ou par extraits, des manuscrits, chartes et diplômes, anciens titres, cartes et plans, et de tous autres documents propres à établir ou à éclairer l'histoire de Calais. Cet arrêté est motivé sur la dispersion des archives de cette ville. On ne possède en effet que peu de matériaux relatifs aux années qui ont précédé la prise de Calais par les Anglais. Ceux qui concernent les époques d'occupations étrangères ne sont pas plus nombreux. Le dépôt d'archives communales ne date guère que des premières années du XVIIe siècle, et encore laisse-t-il beaucoup à désirer.

Voici les documents historiques relatifs à Calais, que l'on a pu se procurer :

1° Le relevé de 179 titres analytiques de pièces qui intéressent Calais, copiés sur des cartes qui ont été prêtées par M. Martial-Delpit et extraites de différents dépôts de Paris et de Londres;

2° La copie due à M. Godin et à M. l'abbé de Parenty, de 35 pièces originales des XIIIe et XIVe siècles, provenant des archives départementales à Arras; la plupart de ces pièces concernant l'histoire financière de la ville;

3° Le relevé de 135 pièces de titres sur Calais, extraits de la collection manuscrite de Bréquigny, déposée à la bibliothèque nationale;

4° L'inventaire dû à M. Martial-Delpit, du 9e paquet de la correspondance relative à Calais, déposée au *State paper office*, à Londres;

Digitized by Google

5° La copie due à M. Martial-Delpit, du compte du bailli de Calais en 1268. La possession de cette pièce est d'autant plus importante que l'administration municipale a déjà acquis les comptes des baillis de Calais en 1307, 1308, 1309, 1312, 1313, 1324 et 1326, provenant de l'importante collection Monteil. Dans le compte de 1324, on trouve le nom d'Eustache de Saint-Pierre;

6° L'inventaire certifié des titres de 24 plans et cartes de la ville et du port de Calais, qui se trouvent au dépôt général de la marine, à Paris, et qui ont été découverts par M. le maire de Calais;

7° La copie de portions de six de ces plans, concernant le port de Calais à diverses époques.

Il a fallu entretenir une correspondance avec l'Angleterre, la Belgique, Paris et Arras, pour se procurer ces pièces et connaître la direction à donner aux démarches et aux investigations.

PICARDIE. — SOMME.

Archives départementales.

Ce dépôt, qui occupe le principal corps de logis de l'ancien couvent des Feuillants, à Amiens, est dans une situation de conservation et de bon ordre très-satisfaisante, due aux soins assidus que l'archiviste (M. Dorbis) y consacre depuis près de dix ans.

Le nombre des titres, papiers, registres appartenant aux archives antérieures à 1790, qui ont été jusqu'à présent inventoriés, numérotés et estampillés, s'élève à 9,000 environ, indépendamment d'une assez grande quantité de pièces en double ou triple exemplaire.

Les inventaires rédigés comprennent notamment la collection des édits, lettres patentes et arrêts du conseil d'État de 1597 à 1789, les jugements et sentences des bailliages d'Amiens, Abbeville, Montdidier, Péronne et Roye, les délibérations de la communauté des procureurs du bailliage d'Amiens, et divers renseignements sur les juridictions consulaires et autres de la généralité d'Amiens; les ordonnances des intendants de Picardie; les impositions de toute nature, entre autres les octrois de Picardie; les registres aux délibérations et procès-verbaux des séances de l'assemblée provinciale de Picardie et de la commission intermédiaire, et des assemblées d'Amiens, Abbeville, Doullens, Montdidier et Péronne; les registres du bureau des finances de la généralité d'Amiens, enfin des documents de toute espèce concernant l'administration des ponts et chaussées et les travaux de desséchement.

Au nombre des documents qui proviennent de l'ancienne inten-

Digitized by Google

dance de Picardie, on signale des mémoires et des rapports précieux sur la législation, les sciences, les arts, l'industrie, le commerce, les maîtrises et les jurandes. Une foule d'échantillons des étoffes de toute espèce qui se fabriquaient en Picardie au XVIIIe siècle, sont joints aux papiers qui concernent les fabriques et manufactures.

On a dressé un répertoire spécial des plans terriers qui ont été restaurés successivement, grâce au vote annuel d'une allocation relative à cet objet, par le conseil général. Cette collection est fréquemment consultée par les propriétaires qui en réclament des extraits dont ils ont à faire la production en justice.

Des inventaires qui ont été dressés la plupart vers la fin du dernier siècle par le paléographe Lemoine, ont été ou pourront être utilement employés dans le classement des archives ecclésiastiques.

Celui du chapitre de l'église cathédrale d'Amiens (1775) comprend sept volumes in-folio. Dans ce fonds, les pièces relatives au spirituel ont été conservées presque intégralement; celles qui concernent le temporel, diminuées d'un tiers environ, renferment des documents fort importants pour l'histoire, à cause des conflits de juridiction qui ont existé entre la ville et le chapitre. Il se rencontre de nombreuses lacunes parmi les titres relatifs aux seigneuries et aux propriétés du chapitre.

L'inventaire de l'église collégiale de Saint-Nicolas d'Amiens (1776) forme un volume in-folio. Un autre volume de la même date concerne les archives de l'université des chapelains de Notre-Dame.

L'inventaire de l'abbaye de Saint-Pierre de Corbie, rédigé en 1780 par Lemoine, avec beaucoup de soin, comprend six volumes in-folio. La bibliothèque nationale, déjà en possession des beaux cartulaires de cette abbaye, a fait copier à ses frais ces six volumes; une autre copie en a été faite aussi pour les archives nationales. Malgré les déprédations que ces archives ont subies à l'époque de la révolution et au commencement de l'empire, des chartes en grand nombre du XIIe et du XIIIe siècle offrant le plus haut intérêt pour l'histoire et la paléographie, s'y trouvent encore. Mais tel était le désordre de ce chartrier, que les recherches y étaient extrêmement pénibles, souvent même infructueuses.

Par un travail prolongé, l'archiviste est parvenu à faire le récolement de ces titres, et il a donné le résumé des six volumes de Lemoine en un volume in-folio de 200 pages, sous forme d'un tableau, divisé en cinq colonnes, qui comprennent le numéro d'ordre, la date, la désignation, la nature des titres et l'indication de ceux qui sont aux archives ou qui y manquent.

Digitized by Google

Un inventaire du même Lemoine pour la confrérie des *Caritables* de Corbie forme un volume in-folio.

Un autre se rapporte à l'évêché d'Amiens. Il n'est pas du même auteur : il a été commencé en 1744 et terminé en 1746. On peut évaluer à près des deux tiers le nombre des pièces qui manquent : toutefois, il reste bon nombre de chartes des XIIe et XIIIe siècles fort importantes pour l'histoire.

Il existe dans le fonds de l'abbaye de Saint-Riquier un manuscrit intitulé improprement cartulaire, qui est une copie faite au XVIIIe siècle d'un manuscrit de 1489. On y trouve l'analyse, en français, des chartes de l'abbaye, depuis 1087 jusqu'à 1460, au nombre de 754 ; mais pas un seul titre n'y est transcrit littéralement.

Un registre terrier de la commanderie d'Éterpigny, canton de Péronne, qui existait depuis la révolution de 1789 aux archives de Loir-et-Cher, a été réuni aux archives de la Somme.

Archives communales.

350 communes environ sur 831 ont fait inventorier leurs archives.

Indépendamment de la ville d'Amiens, dont les archives ont été signalées, dans le rapport officiel de 1841, pour leur ancienneté, leur richesse et leur importance historique, plusieurs villes, dans ce département, possèdent bon nombre de titres qui peuvent fixer l'attention des paléographes et des historiens. M. H. Dusevel a exploré quelques-uns de ces dépôts : nous en ferons connaître la situation par un extrait des notes recueillies par cet archéologue.

Peu de villes possèdent des archives aussi complètes, aussi bien tenues que celle de Péronne. Il en existait autrefois plusieurs inventaires rédigés au commencement du XVIIIe siècle ; la mairie paraît ne les avoir pas conservés.

Une collection fort belle, pleine de renseignements curieux et intéressants, celle des *registres aux delibérations de l'échevinage*, la plupart de format in-4° et reliés en parchemin, commence à l'année 1349 et se continue presque sans interruption jusqu'à nos jours.

Les chartes ont été réunies dans deux boîtes en forme de grands volumes fermant à clef. On y remarque : 1° des lettres patentes de Philippe Auguste, du 1er juin 1190, datées d'Acre, par lesquelles ce monarque déclare ou notifie aux habitants de Péronne qu'il rentre dans la possession et jouissance de cette ville au moyen de la mort de Philippe, comte de Flandre, survenue à Acre ; 2° des lettres du même monarque relatives au droit des habitants de Pé-

Digitized by Google

ronne de mener paître leurs bestiaux dans les marais voisins; 3° une charte du 28 janvier 1368 qui confirme, en la modifiant, la charte de commerce octroyée en l'an 1209 par Philippe Auguste; 4° une ordonnance du roi Charles VI, datée de l'an 1412, pour faire cesser les *assemblées de charivari* fort tumultueuses qu'il était d'usage de tenir quand une femme veuve se remariait; 5° des lettres de Louis XI, février 1476, portant : 1° abolition de tout ce qui s'était passé à Péronne, à l'encontre de la personne de ce monarque, pendant que Charles le Téméraire occupait cette ville; 2° confirmation des priviléges accordés à ses habitants pour s'être soumis à l'obéissance du roi de France, aussitôt la mort de son frère et cousin, Charles de Bourgogne, où il est fait allusion à la détention de Louis XI dans la tour de Péronne, en 1468, et à la conduite peu respectueuse qu'avaient tenue alors envers lui les nobles, les gens d'Église et les bourgeois; 6° des lettres de Henri IV datées du camp devant Laon, le 1er juin 1594, contenant les articles du traité conclu entre ce monarque, les habitants de Péronne et M. d'Estourmel qui en était alors gouverneur, pour la reddition de cette ville et de celles de Montdidier et de Roye à ce prince.

Picquigny, autrefois baronnie célèbre, s'est vu dépouiller, pendant la révolution, d'une partie de ses titres historiques. Un inventaire assez bien fait remontant au commencement du XVIIe siècle, mentionne des titres qui ne se retrouvent plus : mais il en reste d'autres concernant divers droits, franchises et priviléges depuis les premières années du XVe siècle.

Les archives de Doullens, qui semblent présenter de nombreuses lacunes remontant à une époque assez éloignée, conservent néanmoins quelques documents remarquables, entre autres l'original de la charte de commune octroyée aux bourgeois de Doullens, par Guillaume III, comte de Ponthieu, en 1202, et un cartulaire sur vélin, du XVe siècle.

Montdidier possédait autrefois des archives d'une grande importance historique. Malheureusement ses chartes, ses lettres patentes, ses registres aux comptes et aux délibérations, ont été brûlés à l'époque de 1793, avec les bulles, les brefs et les autres titres des religieux bénédictins de la même ville. Un énorme volume in-folio contenant le *Recueil de tous les événements mémorables survenus dans le pays* et qui étaient successivement enregistrés par les contemporains dans cette espèce de Mémorial chronologique, a également péri dans les flammes. On n'a sauvé que l'*Inventaire des titres fait par le mayeur François de la Morlière en 1674*.

Le gros bourg de Poix n'a conservé que des copies de chartes;


Digitized by Google

mais comme elles sont certifiées avoir été prises sur les originaux par des officiers publics compétents, elles ont un caractère positif d'authenticité. Les plus dignes d'attention portent les dates de 1173, 1202, 1229, 1248, 1289, 1341 et 1393. Le préambule de cette dernière porte que, sous le roi Jean, les Anglais brûlèrent Poix, et que les habitants perdirent alors leurs *cartes* (chartes), *lectres*, *instruments* et *immunitez* : on chercherait donc vainement dans les archives de Poix des titres originaux d'une époque antérieure.

Les hospices de Roye, Albert, Athis et Ham ont fait rédiger les inventaires de leurs archives.

AISNE.

Archives départementales.

Les pièces de l'intendance de Soissons dont le ressort était beaucoup plus étendu que celui de la préfecture de l'Aisne, n'offrent plus qu'une collection incomplète. Des commissaires délégués en 1790 par les départements voisins qui faisaient autrefois partie du ressort de la généralité, ont distrait une forte partie de dossiers. Depuis cette première opération, on a renvoyé dans le département de l'Oise des plans et pièces qui intéressent les communes de ce département.

Des mesures ont été prises pour la restauration des anciens plans, fort nombreux et souvent consultés.

Les sceaux, pour être préservés de la poussière et des contacts extérieurs, ont été renfermés dans des boîtes en fer-blanc.

A l'aide du classement (commencé en 1820, terminé en 1825) et des inventaires qui existaient dans ce dépôt, l'archiviste, bien que n'ayant aucun auxiliaire, a pu suffire à tous les soins divers de son emploi, et il s'est occupé de remanier successivement, dans ses différentes parties, l'ordre qui avait servi de base aux travaux antérieurs.

Nous avons sous les yeux un tableau statistique des archives antérieures à 1790 dressé par lui. Parmi les pièces rangées dans ce tableau sous le titre d'*Archives civiles,* la plupart sont des titres féodaux concernant les duchés de Guise et de Saint-Simon, les marquisats de Vervins, de Genlis, de Blérancourt, de Coucy, d'Aumont, de Cœuvres, d'Armentières; les comtés de Braisne, de Joyeuse; les vicomtés d'Ostel, d'Oisy, de Saponay, de Suzy; les baronnies de Laboué, d'Iron, de Connigis et un grand nombre de seigneuries. Le plus ancien de ces titres féodaux ne remonte pas au delà de 1438. La partie ecclésiastique de ces archives est la plus considérable. Outre les cartulaires dont on a donné la liste dans ce Bulletin (1843, p. 24), on y trouve les titres des évêchés de Laon et de Soissons et ceux

Digitized by Google

des abbayes de ces deux diocèses, dont quelques-unes, comme celles de Saint-Vincent de Laon, de Prémontré, de Saint-Médard et de Saint-Jean-des-Vignes de Soissons, de Longpont, avaient une grande importance. La plus ancienne charte que nous trouvions citée parmi les titres autres que ceux des cartulaires, est une donation faite en 978 par Albert et sa femme, à l'abbaye de Saint-Vincent de Laon, d'une ferme située à Serancourt.

Composé d'une grande salle éclairée par cinq croisées, de quatre autres pièces de dimensions inégales, le local des archives départementales de l'Aisne est dans un état convenable, pourvu de rayons, et suffit, quant à présent, aux besoins du service.

Archives communales.

Pour les 838 communes que le département renferme, on n'a encore obtenu que 200 inventaires environ : la plupart laissent beaucoup à désirer. A Villers-Cotterets, ce travail a été exécuté avec beaucoup de soin.

Les villes de Laon et de Saint-Quentin ont également fait exécuter un classement complet de leurs archives, qui ont de l'importance. On assure que les anciens comptes municipaux de Saint-Quentin remontent à l'année 1260.

Il n'y a dans ce département qu'un bien petit nombre de communes qui possèdent des titres anciens.

OISE.

Archives départementales.

L'état de confusion de ces archives ayant duré près de quarante ans, ayant même été aggravé dans l'intervalle par un déplacement subit pour cause d'incendie, et plus tard par un déménagement exécuté sans précaution, les travaux nécessaires pour les mettre en bon ordre ont été aussi longs que pénibles. Ce fut à l'occasion de procès très-importants pour quelques communes que l'on comprit, en 1836, l'urgence d'apporter quelque ordre dans les papiers antérieurs à 1790. Pour rendre les recherches d'abord au moins possibles, on s'est occupé, non d'entreprendre un classement complétement méthodique, mais de rapprocher les liasses par fonds, c'est-à-dire, par établissement, en donnant à chaque dossier une chemise sur laquelle on transcrit l'énonciation succincte de son contenu. La plupart des fonds importants, entre autres les trois évêchés de Beauvais, Noyon et Senlis, 28 abbayes, 10 chapitres ou collégiales, 9 couvents ou communautés religieuses diverses, ont été reconstitués de cette manière au milieu du désordre immense de ces archives et

Digitized by Google

dans un local insuffisant et incommode. On a transmis et déposé aux archives nationales, en exécution des instructions du ministre de l'intérieur relatives aux archives départementales, les copies des inventaires sommaires qui ont été rédigés dans un ordre topographique pour trois fonds dont voici l'indication :

	DATES des pièces.	REGISTRES ou volumes.	LIASSES ou cartons.	CHARTES.
Abbaye de Saint-Quentin-lès Beauvais.	De 1097 à 1787.	2	22	419
—— de Saint-Lucien......	Du XIIe siècle à 1767.	»	24	623
—— d'Ourscamps........	De 1147 à 1789.	»	13	226

Quelques inventaires anciens faciliteront les travaux du classement. En voici la désignation :

Abbaye de Froidmont, 2 vol. in-folio rédigés en 1768, contenant l'indication ou l'extrait de 3,904 pièces, à partir de l'an 1140, jusqu'au milieu du XVIIIe siècle.

Même fonds. 1 vol. in-folio. XVIIIe siècle. — 1982 pièces mentionnées ou par extraits, de 1164 à 1692.

Abbaye de Saint-Quentin-lès-Beauvais. 1 vol. in-folio rédigé en 1740. — 1,957 pièces par extraits. Préface historique et catalogue des noms des abbés.

Abbaye de Saint-Lucien. 1 vol. in-folio rédigé en 1669. — Extraits de 1,675 pièces, de 1127 à 1683.

Abbaye de Saint-Vincent de Senlis. 3 vol. in-folio. XVIIIe siècle. — 6,146 pièces par extraits, de 1069 à 1785.

Prieuré de Saint-Leu d'Esserent. 2 vol. in-folio rédigés en 1783. — Extraits de 3,411 pièces, du XIe siècle à 1784.

Couvent de Trinitaires de Saint-André. 3 vol. in-folio rédigés en 1781. — 867 pièces par extraits, de 1146 à 1781.

Église de Senlis. 14 vol. in-folio; commencés en 1766, terminés en 1772. — 13,107 pièces par extraits, de 1128 à 1772.

Archives communales.

Le nombre des communes qui ont fait parvenir à la préfecture les inventaires de leurs archives est de 318 sur 700.

Digitized by Google

NORMANDIE. — SEINE-INFÉRIEURE.

Archives départementales.

Un grave obstacle s'est opposé longtemps à l'amélioration de l'état de ces archives : c'était la division du local en deux parties dont une seule adjacente à la préfecture était convenable, et l'autre située à un kilomètre de la préfecture, était un vieux bâtiment dans lequel les archives antérieures à 1790, qu'on y avait déposées depuis la révolution de 1789, étaient exposées à éprouver des dommages.

A la fin de 1846, ces importants et précieux documents ont été transférés dans une vaste salle dépendante des bâtiments de la préfecture, de telle sorte qu'aujourd'hui le dépôt entier des archives du département de la Seine-Inférieure se trouve concentré dans une même enceinte.

M. Barabé, archiviste depuis quelques années, s'occupe avec assiduité d'explorer la mine féconde et jusqu'à ce jour imparfaitement connue de ces archives, qui ont été respectées presque entièrement par la révolution du siècle dernier. L'ancien archevêché et ses doyennés, le chapitre de la cathédrale, l'officialité, les trésors et fabriques des paroisses, sont les fonds auxquels il a jusqu'à présent donné particulièrement ses soins. Pour l'archevêché, il existe un ancien inventaire incomplet (in-folio rédigé en 1747) qui, sans devenir la base du nouveau classement, a servi à le préparer.

L'archiviste s'applique à rendre à une foule de pièces oubliées ou inaperçues la place qu'elles doivent occuper. Parmi des procédures marquées anciennement comme inutiles, il a découvert des titres qui renferment des détails intéressants sur l'époque de l'occupation anglaise, notamment dans les années 1424 à 1433.

Une pièce de procédure en cursive gothique, relative au conflit entre les deux juridictions ecclésiastique et séculière, révèle un fait concernant l'avocat général Desmarets, dont le nom est resté attaché à l'histoire de la sédition des Maillotins, à cause du rôle qu'il joua dans l'apaisement de cette sédition en 1382. Il mourut victime de la vengeance des ducs de Berry et de Bourgogne. Voici le passage de la pièce : « dit le procureur du roy, que maistre Jehan Desmaretz fu décapité à Paris pour ce que il avoit dit que le peuple povoit bien faire ung roy, mais que le roy ne povoit faire ung peuple.... » Les historiens paraissent avoir ignoré ce propos.

Le nombre des pièces, renseignements et actes qui ont trait aux relations de la France avec l'Angleterre est considérable dans les ar-

Digitized by Google

chives de la Seine-Inférieure : cela y attire beaucoup de visiteurs. Quelques recherches dans le fonds du couvent du Mont-aux-Malades y ont fait découvrir récemment une correspondance du plus grand intérêt entre Thomas Becket, archevêque de Cantorbéry, et le prieur de ce couvent.

On a fait déposer aux Archives nationales les inventaires de deux fonds; l'un, celui de l'Hôtel-Dieu ou prieuré de la Madeleine de Rouen, renfermant 7 registres, 34 liasses et 658 chartes à partir de 1180; l'autre, celui de la commanderie de Sainte-Waubourg-sur-Seine, comprenant 10 registres, 1 plan, 27 liasses et 500 chartes à partir du XIVe siècle. L'archiviste a joint à ces inventaires des notices historiques pleines d'intérêt, des transcriptions des titres les plus importants et des notes variées. En outre, l'inventaire de Sainte-Waubourg doit être fort utile à consulter aux communes et aux propriétaires qui possèdent les biens de cet établissement à la fois religieux et militaire.

Plusieurs pièces de ce même fonds contiennent des détails relatifs à Pierre Corneille ou à sa famille. On avait déjà découvert dans le fonds de l'église paroissiale de Saint-Sauveur, un compte de fabrique en 33 pages, écrit en entier de sa main, et dont M. Deville a fait l'objet d'une notice intéressante (Académie de Rouen, 1840). Dans le fonds de Sainte-Waubourg, on ne lit pas sans intérêt *un aveu rendu* et signé par notre grand poëte, le 22 octobre 1657, pour *cinq vergées de terre en pré au triège de la Cauchette*. On y voit aussi que Pierre Corneille, père du tragique, achète de Pierre de Houel, sieur de Vatteville, son beau-frère, une *masure, maison manante, grange, étable et fournil, contenant un acre, assis en la paroisse de Petit-Couronne, plus dix-huit acres de terre labourable tant en closaye qu'aux champs, et deux acres de bois taillis*, propriété qui passa par la suite au grand poëte.

Le catalogue général des cartulaires des archives départementales, publié par la commission des archives, et le *Bulletin de la Société de l'Histoire de France* (n° de mai 1843, p. 58), ont déjà fait connaître le grand nombre de précieux cartulaires que possèdent les archives de la Seine-Inférieure.

Quelques autres volumes manuscrits de diverses sortes méritent d'être cités :

— Archevêché. — Copie faite au XVIIe siècle, du Pouillé d'Eude Rigault, archevêque de Rouen vers 1275.

— Chapitre de Notre-Dame de Rouen. — 83 registres dits capitulaires et plumitifs, écrits de l'an 1366 à 1673. Quelques lacunes résultent de la disparition de l'écriture par suite de l'humidité. Le

Digitized by Google

premier volume de cette série contient diverses transcriptions de pièces historiques concernant la ville. Il y a dans tous les autres des délibérations qui ont rapport à l'histoire locale et aux événements survenus dans la ville et dans la province, et une foule de renseignements sur la propriété des biens qui appartenaient au chapitre.

(La suite au prochain numéro.)

III.

BIBLIOGRAPHIE.

60. — *Histoire de l'administration en France*, et des progrès du pouvoir royal, depuis le règne de Philippe Auguste jusqu'à la mort de Louis XIV, par M. C. Darette de La Chavanne. Deux vol. in-8°, ensemble de 52 feuilles. Imprimerie de Beau, à Saint-Germain-en-Laye. Paris, librairie de Guillaumin. Prix................ 15 fr.

Ouvrage couronné par l'Académie des sciences morales et politiques, dans sa séance du 5 juin 1847.

61. — *Histoire de la papauté pendant les XVI[e] et XVII[e] siècles*, par L. Rancke; traduite de l'allemand par J. B. Haiber; publiée, augmentée d'une introduction et de nombreuses notes historiques et critiques; continuée jusqu'à nos jours par A. de Saint-Chéron. Deuxième édition, corrigée et considérablement augmentée d'après la deuxième édition allemande. 3 vol. in-8°, ensemble de 89 feuilles. Paris, imprimerie de Bailly, librairie de Sagnier et Bray. Prix.. 20 fr.

62. — *Histoire de la ville et du port de Cherbourg*, par J. T. Viaud et E. J. Fleury, D. M., conservateur de la bibliothèque de Rochefort. 2 vol. in-8°, ensemble de 66 feuilles 1/2, plus 2 cartes et 3 portraits. A Rochefort, imprimerie de Mercier, librairie de M[me] Honorine Fleury (1845). Prix de la livraison.......... 25 c.

L'ouvrage a été publié en soixante livraisons et quatre livraisons supplémentaires.

63.— *Monographie du château de La Rochefoucauld*, par J. H. Michon. In-4° de 2 feuilles. Paris, imprimerie de Bonaventure, librairies de Borrani, de Didron, de Derache et de Dumoulin.

J. DE G.

DE L'IMPRIMERIE DE CRAPELET,
RUE DE VAUGIRARD, N° 9.

Digitized by Google

BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ

DE L'HISTOIRE DE FRANCE.

(N° 6. — JUILLET—AOUT 1848.)

I.

PROCÈS-VERBAUX.

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,

TENUE LE 3 JUILLET 1848,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. MAGNIN, VICE-PRÉSIDENT.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

M. le Président proclame membre de la Société :

760 M. le docteur De Bouis, rue Saint-Louis, 44, au Marais, présenté par M. Auguste Le Prevost.

La Société reçoit les ouvrages suivants :

Bulletin monumental, XIVe vol., n° 4 ; Caen, 1848, in-8.
Bulletin de la Société des antiquaires de l'Ouest (à Poitiers), 4e trimestre de 1847, 1er trimestre de 1848.
Bulletin du Bibliophile, numéro de mai 1848.

De la part de M. Nadaud, premier président de la Cour d'appel de Grenoble :

Expilly : Discours de rentrée à la Cour de Grenoble, 15 novembre 1847, br. in-8.

Le Conseil apprend avec peine la mort de deux membres de la Société, M. *de Chateaugiron*, ancien consul de France à Nice, et M. *Émile Charre*, mort en défendant l'ordre dans les rangs de la garde nationale, le 24 juin 1848. Un article nécrologique sur M. Charre a été inséré dans le dernier numéro du Bulletin.

Digitized by Google

Le secrétaire présente l'état des impressions :

Registres de l'hôtel de ville de Paris, t. III; les feuilles 27 et 28 sont tirées ; l'impression sera terminée mercredi ; ce volume pourra être mis en distribution avant la fin du mois.

Vie de saint Louis, t. IV; la feuille 13 est tirée; les feuilles 14 à 18 sont composées.

L'Annuaire de 1849 est en composition.

M. Aug. Le Prevost renouvelle au Conseil l'assurance qu'avant la fin de cette année il donnera tous ses soins à la continuation d'*Orderic Vital*, dont l'achèvement est de la plus grande importance pour les intérêts de la Société et des études historiques.

M. le trésorier rend compte de l'état des recettes et de divers autres objets d'administration.

L'assemblée générale de la Société ayant été de nouveau empêchée le 26 juin dernier, par suite des événements politiques, le Conseil décide que la prochaine séance ordinaire, du 7 août, en tiendra lieu, que les rapports annuels y seront lus, et que les élections y seront faites. En conséquence, MM. les sociétaires seront invités à y assister, par un avis qui sera inséré dans le prochain numéro du Bulletin.

La séance est levée à quatre heures et demie.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA SOCIÉTÉ,

TENUE LE 7 AOUT 1848 (1),

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. MAGNIN, VICE-PRÉSIDENT,

EN L'ABSENCE DE M. DE BARANTE.

Le procès-verbal de la précédente séance du Conseil est lu et adopté.

M. le président présente le tome 3e et dernier des *Registres de l'hôtel de ville pendant la Fronde*, dont l'impression vient d'être terminée.

(1) Cette réunion annuelle de la Société, qui devait avoir lieu le 16 mai, puis le 26 juin, ayant été empêchée deux fois par les événements politiques, a été remise par le Conseil au 7 août. MM. les sociétaires en ont été prévenus par un avis inséré dans le dernier numéro du Bulletin.

Digitized by Google

La société reçoit les ouvrages suivants :

Histoire de Lille, par M. Victor Derode. Lille, 1848, 3 vol. in-8° ; de la part de l'auteur.

Mémoires de la Societé des antiquaires de l'Ouest, année 1846 et 1847, 2 vol. in-8°. Poitiers, 1847-1848.

Bulletin de la Société des antiquaires de l'Ouest, 2ᵉ trimestre de 1848.

Société académique de Saint-Quentin, 2ᵉ série, t. V, 1847, 1 vol. in-8°.

DISCOURS

De M. MAGNIN, *vice-président, remplissant les fonctions de président.*

« MESSIEURS,

« Après deux rendez-vous auxquels les malheurs publics ont apporté un empêchement insurmontable, nous voici enfin réunis et en mesure de vaquer à la tenue de notre séance générale.

« L'an dernier, un deuil de famille vous a privés d'entendre la voix de votre président. Cette année, nous avons de nouveau à regretter son absence. Je ne puis, sans un sentiment pénible, que vous comprenez et partagez tous avec moi, m'asseoir à cette place où devrait siéger l'homme éminent qui, depuis quinze ans, n'a cessé de prendre une part si active et si fraternelle aux travaux et aux succès de notre société. Aucun de nous, Messieurs, n'a oublié avec quelle supériorité de vues et d'expérience, l'historien des ducs de Bourgogne caractérisait chaque année nos publications nouvelles. Je n'ai ni le talent ni l'autorité nécessaires pour essayer de le suppléer dans ces ingénieuses et hautes appréciations des siècles passés, non plus que dans les jugements qu'il portait sur nos travaux, et qui, grâce à sa compétence si bien établie, étaient la plus flatteuse récompense de nos éditeurs et le présage de l'approbation publique. Je vais, cependant (car les circonstances où nous nous trouvons en font plus que jamais un devoir à votre bureau), indiquer dans un exposé sommaire les résultats très-satisfaisants obtenus par notre laborieuse et patriotique association, depuis la dernière assemblée générale du mois de mai 1847.

« Outre l'*Annuaire de* 1848 et le *Bulletin* redevenu mensuel, six volumes d'un intérêt varié et ne contenant (à peu de pages près) que des textes inédits, ont été publiés dans cet intervalle. Quatre de ces

Digitized by Google

volumes appartiennent au contingent de l'année dernière; les deux autres ouvrent la série des distributions que votre Conseil prépare pour la présente année. Je rappellerai, d'abord, en suivant la date de publication, le premier volume du *Journal de l'avocat Barbier*. Vous savez, Messieurs, combien jusqu'ici le règne de Louis XV était demeuré pauvre de documents originaux. On peut donc regarder comme une véritable bonne fortune la mise au jour de ces naïves et piquantes confidences, chronique peu édifiante des années 1718 à 1762. Ce journal, en effet, est un répertoire familier de tous les bruits, de toutes les anecdotes, de tous les scandales qui circulaient alors dans Paris, surtout aux environs du Palais et sur la paroisse Saint-Severin, quartiers qui, malgré le *decorum* parlementaire et la sévérité janséniste, n'étaient pas, à ce qu'il paraît, les moins fertiles en médisances ni les plus exempts de cabales. Ce recueil, d'une lecture amusante, mais qui porte malheureusement des traces trop fréquentes et trop vives du relâchement des mœurs de l'époque, est publié sans pruderie, quoiqu'avec toute la réserve requise, par M. de La Villegille. Il est impossible de lire le journal de l'avocat Barbier, sans penser à celui du fameux conseiller Pierre de Lestoile. On trouve, dans l'un et dans l'autre, une égale abondance de grands et de petits faits, d'historiettes, de boutades populaires, accompagnés des mêmes préjugés de robe, des mêmes préventions bourgeoises, des mêmes jugements étroits et passionnés. Ce n'est point là assurément la vérité historique, ayant atteint sa plénitude d'impartialité définitive; mais c'en est un des éléments et même un des éléments essentiels; car on distingue aisément, au milieu de ces propos irréfléchis et éphémères, l'aspect plus ou moins équitable sous lequel les personnages et les principaux événements du temps étaient envisagés et jugés par la classe moyenne, alors sans pouvoir dans l'État, mais bien près de s'emparer de la véritable et souveraine influence.

« Vous avez reçu ensuite, Messieurs, le second tome des *Registres de l'hôtel de ville de Paris pendant la Fronde*, et j'ai l'honneur de déposer en ce moment le dernier volume de cet ouvrage sur votre bureau. Ces registres publiés sur un manuscrit des Archives nationales, par MM. Le Roux de Lincy et Douët d'Arcq, ne sont pas, comme le recueil qui précède, un assemblage de menus propos, de réflexions individuelles et de rumeurs plus ou moins exactes; ce sont, au contraire, toutes pièces authentiques, procès-verbaux officiels, comptes approuvés et certifiés, qui font connaître sous un jour souvent nouveau, le rôle joué pendant les troubles de la minorité de Louis XIV par l'édilité et la bourgeoisie parisiennes; c'est la

Digitized by Google

contre-partie et le contrôle utile des nombreuses confidences parlementaires et aristocratiques que nous ont faites avec tant de jactance les vaniteux héros de la Fronde.

« La *Vie de saint Louis* par Le Nain de Tillemont, dont M. de Gaulle nous a donné le premier tome l'année dernière à pareille époque, s'est accrue de deux nouveaux volumes. Cet ouvrage nous fait remonter des brigues et de la licence du XVIIe siècle à la forte discipline et aux sages établissements du XIIIe siècle, et passer de la royauté corrompue et défaillante de Louis XV à la saine et religieuse monarchie de Louis IX. Cette œuvre posthume de Le Nain de Tillemont, où tous les témoignages dignes de confiance sont analysés et fondus dans la trame un peu large d'une grave et claire narration, reçoit de l'excellente méthode de l'auteur presque l'autorité d'un document contemporain. Aujourd'hui que la modestie et l'abnégation littéraires sont des vertus presque oubliées, on aura peine à croire que cet immense travail ait été entrepris par son auteur sans aucune arrière-pensée de publication, et dans le désir unique de fournir des matériaux à un éloquent solitaire de Port-Royal, Le Maître de Saci qui, à la demande du duc de Montausier, se proposait d'écrire l'histoire de saint Louis pour l'instruction du Dauphin. Cette tâche, qui n'a malheureusement pu être accomplie par M. Le Maître, ne l'a été que d'une manière assez imparfaite, comme on sait, par Filleau de la Chaise; mais, grâce à vous, Messieurs, ce grand monument de judicieuse érudition, restitué par les soins de M. de Gaulle, subsistera pour l'honneur de l'école historique française.

« Ce serait également (si nous en devions croire Commynes et son prologue adressé à l'archevêque de Vienne) pour aider ce bon personnage à composer une éloquente histoire (« voire une histoire latine ») de Louis XI, qu'il aurait couché par écrit ses souvenirs et « envoyé, à la requeste du prélat, ce dont il s'estoit promptement souvenu et ce qu'il avoit mis par mémoire des faicts du feu roy. » Mais, sur ce point, comme sur tous ceux qui lui sont personnels, il est permis de suspecter un peu la sincérité du spirituel écrivain. On croira difficilement que l'habile conseiller de Louis XI ait composé par pure courtoisie désintéressée un pareil chef-d'œuvre de narration, de politique et de langage. Mademoiselle Dupont vient de faire suivre son excellent texte des *Mémoires* (texte vraiment critique et, dans ma conviction, définitif), par un troisième volume rempli de pièces justificatives, presque toutes inédites et d'une extrême importance. Enfin elle a réuni dans une savante notice sur Philippe de Commynes, plusieurs particularités aussi imprévues qu'intéres-

Digitized by Google

santes, et qui font beaucoup plus d'honneur, à dire le vrai, aux ingénieuses investigations de votre habile éditeur, qu'aux mœurs et à la probité du célèbre historien.

« Telles sont, Messieurs, les richesses nouvelles que la Société de l'Histoire de France à mises, cette année, à la disposition de ses membres, et qu'elle présente aux amis de l'histoire nationale. M. le secrétaire va vous faire connaître avec détails les travaux dont votre Conseil a décidé l'exécution, et celles de nos grandes publications commencées que nous avons l'espoir fondé de voir achevées dans un bref délai. Parmi celles-ci, je citerai l'*Histoire d'Orderic Vital*, et les *Procès de condamnation et de réhabilitation de Jeanne d'Arc*. Vous apprendrez avec satisfaction, Messieurs, que le peu qui reste à imprimer du cinquième et dernier volume de cette épopée, à la fois merveilleuse et réelle, sera mis sous presse avant la fin de l'année courante.

« Quant à la situation matérielle et financière de la Société, vous verrez par le rapport de MM. les censeurs, que, malgré les embarras momentanés survenus dans un grand nombre de fortunes, votre trésorier a éprouvé moins de difficultés qu'on n'en pouvait craindre, dans le recouvrement de l'impôt volontaire qui constitue votre budget scientifique. Je n'en exhorte pas moins vivement ceux de nos confrères qui seraient en retard à acquiter le plus promptement possible leur cotisation. Il importe pour bien des motifs que la Société ne ralentisse pas ses impressions, d'abord dans un intérêt littéraire, puis aussi pour ne pas diminuer la part de salaires qu'il nous est permis de fournir aux ouvriers honnêtes, restés fidèles à l'atelier. En effet, Messieurs, la Société de l'Histoire de France ne laisse pas d'avoir dans l'ordre même économique et matériel une assez grande importance. Depuis sa fondation, en 1834, elle a publié douze volumes d'Annuaires, qui sont pour l'étude de notre histoire, comme l'a fort bien dit, l'année dernière, M. Taillandier, ce que les annuaires du bureau des longitudes sont pour les études de physique et d'astronomie. De plus, sans parler de son Bulletin, elle a fait imprimer quarante et un volumes grand in-8°, d'une exécution élégante et sévère, et d'une correction de texte vraiment digne des meilleurs temps de la typographie. Eh bien, savez-vous quelle somme ces travaux, qui honorent les presses françaises, ont fait entrer dans les caisses de l'industrie? près de 131,000 fr.

« Non, Messieurs, nous n'arrêterons pas, nous ne ralentirons même pas nos publications. Au milieu de cette fièvre d'association, qui fait surgir chaque jour au milieu de nous tant de sociétés diverses, en est-il une seule, je le demande, qui soit plus véritablement

nationale que la nôtre? Est-ce au moment où l'Europe attache plus que jamais ses regards sur notre pays, est-ce lorsque la France travaille à ajouter d'une main ferme et sage (nous l'espérons), de nouvelles pages à ses annales, que nous pourrions nous refroidir dans l'accomplissement de la mission que nous nous sommes donnée, mission si patriotique et si française? Non, Messieurs, et puisque j'ai fait une involontaire allusion au temps présent, permettez-moi de compléter ma pensée et de souhaiter, en finissant, que ces pages futures dont je parlais, et qu'une courageuse et ardente génération s'apprête à remplir, soient aussi glorieuses, et, en somme, aussi pures, que celles que nos pères et nos devanciers nous ont léguées comme titre d'honneur, et comme but de suprême émulation.»

RAPPORT

Sur les travaux de la Société de l'Histoire de France, depuis sa dernière assemblée générale, en mai 1847, jusqu'à ce jour,

PAR LE SECRÉTAIRE, M. J. DESNOYERS.

MESSIEURS,

En présence des grands événements politiques qui, depuis plusieurs mois, troublent et agitent tous les esprits, les paisibles études de la Société de l'Histoire de France s'effacent et disparaissent. La grandeur des faits actuels laisse à peine à vos travaux une place bien obscure dans l'ombre de cet immense tableau de l'Europe préparant à l'état social contemporain un renouvellement aussi complet, et aux historiens futurs des sujets de recherches rendues bien difficiles par la prodigieuse abondance des matériaux, par la diversité des intérêts et des passions, et par la manifestation de tant d'opinions contradictoires.

Comme toutes les études d'érudition auxquelles le recueillement, les loisirs et la liberté de l'esprit sont nécessaires, vos travaux ont dû subir, dans leur sphère modeste et restreinte, l'influence de la révolution politique qui s'est récemment accomplie.

Durant ses premières années, la Société de l'Histoire de France eut à lutter contre les distractions et l'indifférence de la doctrine des intérêts matériels; aujourd'hui elle doit craindre d'être en partie amoindrie et oubliée par l'effet des préoccupations d'une ardente et

Digitized by Google

active politique et des intérêts les plus sérieux, les plus chers de la patrie et de l'ordre public.

Néanmoins, ce contre-coup inévitable n'a point encore exercé d'influence trop fâcheuse sur la marche de vos publications; et si une prudence que vous approuverez sans doute, Messieurs, a dû suspendre momentanément l'impression d'ouvrages dont il n'avait point encore paru de volumes, toutes vos ressources, du moins, ont été concentrées sur l'achèvement d'autres travaux commencés depuis plus longtemps. Grâce à une mesure dont vous avez pu déjà apprécier la convenance et qui n'a point été réalisée sans difficultés, votre Conseil administratif est enfin parvenu à disposer d'un plus grand nombre de matériaux que ses finances ou les nécessités de l'imprimerie ne permettaient d'en publier chaque année. Si jusqu'ici nous n'avons pu encore vous offrir l'ensemble des publications de l'exercice de 1848, il faut presque uniquement l'attribuer aux embarras de la crise générale, dont l'imprimerie a eu à subir sa forte part. En effet, les manuscrits des volumes destinés à cette livraison sont depuis longtemps sous presse, et l'impression de plusieurs touche à sa fin.

Depuis votre dernière assemblée générale, trois volumes vous ont été distribués sur l'exercice de 1847, savoir :

Le tome second de la *Vie de saint Louis*, par Le Nain de Tillemont, édité par M. de Gaulle et dont le tome premier avait paru en 1846.

Le tome second des *Registres de l'hôtel de ville de Paris pendant la Fronde*, édités par MM. Le Roux de Lincy et Douët d'Arcq, et dont le tome premier remonte à la même année.

Le tome troisième et dernier des *Mémoires de Philippe de Commynes*, édités par M[lle] Dupont, et dont les deux premiers ont été mis au jour en 1840 et en 1843.

Antérieurement, vous aviez reçu, pour le même exercice, le premier volume du *Journal du règne de Louis XV*, par Barbier, édité par M. de La Villegille.

Des publications destinées à représenter la souscription de l'année 1848, vous n'avez encore reçu qu'un seul volume, le troisième de la *Vie de saint Louis*.

Tous ces ouvrages vous sont, Messieurs, parfaitement connus; la voix de votre illustre président dont nous regrettons tous vivement l'absence et qui a toujours pris un profond intérêt à vos travaux, celle du vice-président qui le remplace dignement aujourd'hui, vous en ont exposé le caractère et les divers mérites. Vous avez pu apprécier non-seulement les motifs qui ont déterminé les choix

Digitized by Google

du Conseil, mais encore la méthode consciencieuse qui a présidé au travail des éditeurs.

Vous vous rappelez, Messieurs, que le dernier volume des *Mémoires de Commynes*, dont l'impression était depuis trop longtemps sans doute interrompue, a justifié ces retards et l'impatience du public, par le choix des pièces pour la plupart inédites qui composent ce troisième volume. Quarante de ces documents servent de commentaires à la notice sur Philippe de Commynes, publiée en même temps, mais à part, comme devant être placée en tête du premier volume, et qui est, sans nul doute, la notice sur cet historien la plus complète et la plus conforme aux sources originales. Cinquante-cinq autres documents servent de preuves aux mémoires mêmes. Quoique fort importants, ils diffèrent pour la plupart de ceux recueillis par Lenglet Dufresnoy dans son édition de Commynes (1), dont elles font le mérite principal. Réimprimer celles-ci intégralement c'eût été dépasser beaucoup le nombre de volumes assignés par le Conseil à cette publication. Mais du moins, après tant d'autres éditions de cet excellent historien, celle de la Société aura le grand mérite de reproduire le texte de Commynes aussi conforme que possible à la rédaction primitive de l'auteur, et de l'éclairer par les notes nombreuses dont Mlle Dupont l'a enrichie.

Vous vous rappelez aussi, Messieurs, que les parties déjà connues de la *Vie de saint Louis*, ont pleinement confirmé l'opinion favorable qui avait déterminé le Conseil à se départir à l'égard de cet ouvrage inédit de Le Nain de Tillemont de sa règle habituelle qui consiste à ne publier que des documents originaux. Elles ne motivaient pas moins l'opinion plus favorable encore qui a été exprimée sur cette publication par les juges les plus compétents. Le troisième volume de ce livre fondamental pour l'histoire du XIIIe siècle s'arrête à l'année 1253 ; il comprend une partie des luttes de la papauté et de Frédéric II, et le récit de la première croisade de saint Louis en 1248. Trois volumes compléteront cet ouvrage ; le quatrième est sous presse ; la suite du manuscrit est entièrement préparée, et M. de Gaulle, qui a apporté un zèle si éclairé et si dévoué à ce travail, est tout prêt à en suivre, sans aucun retard, la publication.

Outre ce quatrième volume de la *Vie de saint Louis*, le troisième et dernier des *Registres de l'hôtel de ville de Paris pendant la Fronde* est à la veille d'être terminé, et l'impression du cinquième volume des *Procès de Jeanne d'Arc* est fort avancée. Il ne manque

(1) 4 vol. in-4°, 1747.

Digitized by Google

plus que quelques feuilles au premier de ces ouvrages dont l'intérêt souvent dramatique et les détails en partie inconnus jusqu'alors acquièrent un prix nouveau, si on les compare aux vives et ardentes agitations dont les mêmes lieux ont été récemment le théâtre, dans des intérêts bien autrement graves que ceux de la Fronde. Quant au 5e volume *des Procès de Jeanne d'Arc,* une introduction, ainsi que des tables chronologiques et méthodiques, très-impatiemment attendues, compléteront ce recueil précieux de tous les documents authentiques et de tous les récits contemporains relatifs à Jeanne d'Arc.

Deux autres ouvrages restent encore à terminer, savoir : l'*Histoire ecclésiastique de Normandie et d'Angleterre,* par Orderic Vital, qui doit avoir cinq volumes et dont le troisième a paru en 1845. M. Auguste Le Prevost, plusieurs fois, et tout récemment encore, a donné au Conseil l'espoir de la terminaison prochaine de cet ouvrage important.

Du *Journal du règne de Louis XV par l'avocat Barbier,* il reste aussi à publier deux volumes. M. de La Villegille espère les achever dans le cours de l'année prochaine. Le succès obtenu par le tome premier doit faire désirer que ces piquants récits des intrigues de la cour, du palais et de la ville pendant le XVIIIe siècle, jugés au point de vue de la bourgeoisie, ne restent pas trop longtemps interrompus.

Je dois encore vous rappeler, Messieurs, mais sans détails, car ils vous sont connus par les précédents rapports, que les travaux préparatoires de quelques autres ouvrages de longue haleine, dont l'impression a été décidée par le Conseil, sont activement poursuivis et que plusieurs même attendent leur tour d'impression. Je me bornerai à vous signaler ceux dont la publication semble le plus assurée :

Les *OEuvres historiques de Suger,* confiées aux soins de M. l'abbé Arnaud;

Les *Mémoires inédits de Thomas Bazin sur les règnes de Charles VII et de Louis XI,* préparés par M. Quicherat;

Les *Chroniques et autres documents originaux relatifs à l'histoire des comtes d'Anjou et de Touraine,* rassemblés, annotés et en partie traduits par MM. Marchegay et Salmon, archivistes d'Angers et de Tours;

Les *Carnets de Mazarin,* qui devront aux soins de M. Ravenel une publicité bien impatiemment attendue;

Les *Mémoires inédits de Beauvais-Nangis,* sur les règnes de Charles IX, Henri III, Henri IV et Louis XIII, dont M. Monmerqué vous a déjà communiqué d'intéressants fragments;

Un *Glossaire de l'ancienne langue romane des provinces du nord*

Digitized by Google

de la France, auquel travaillent depuis plusieurs années MM. Guessard et J. Pasquet.

Un autre recueil dont la publication n'a été décidée par le Conseil que postérieurement à tous ceux dont je viens de vous rappeler les titres, et qui cependant les eût en partie précédés, est celui des *Mazarinades* : projet longtemps mûri, médité, préparé de longue main par M. Moreau, présenté au Conseil, modifié et enfin définitivement accepté depuis votre dernière assemblée, sous une forme un peu différente de celle qu'avait d'abord adoptée l'auteur. Au lieu de se borner, ainsi que le proposait M. Moreau, à une simple bibliographie critique de ces innombrables pamphlets, inspirés par les troubles de la Fronde, le Conseil a cru devoir ajouter, en vue de rentrer davantage dans le caractère habituel de vos publications, un choix sévère de ces pièces, propre à donner l'idée la plus complète de leurs caractères très-différents.

Ce recueil portera le titre général de *Mazarinades;* il sera composé de cinq volumes. Les pièces originales les plus remarquables par la valeur historique ou par le style piquant et satirique de la rédaction, par le mérite de leurs auteurs ou par la célébrité dont elles ont joui, seront publiées, soit en totalité, soit en extraits, et formeront une première partie en trois volumes sous le titre de *Choix de Mazarinades*. Ce choix est presque entièrement fait, et a été soumis depuis plusieurs mois à l'examen du commissaire responsable, M. Ravenel.

La seconde partie, composée de deux volumes, portera le titre de *Bibliographie critique des Mazarinades*. Les titres de toutes ces pièces, au nombre d'environ cinq mille, sont, autant que possible, disposés par ordre alphabétique, et accompagnés de courtes analyses indiquant sommairement la date et l'auteur, le sujet et la couleur politique du pamphlet. Cette seconde partie la plus neuve, la plus originale, celle qui a véritablement exigé des recherches persévérantes, laborieuses, et un travail de critique difficile, est entièrement terminée et devra paraître la première.

Le manuscrit de cet ouvrage, soigneusement examiné par le comité de publication, était depuis quelques mois déjà à l'imprimerie; plusieurs feuilles étaient composées, lorsque les derniers événements politiques ont déterminé le Conseil à en suspendre momentanément la publication. Guidé par un sentiment d'extrême prudence que vous approuverez, Messieurs, votre Conseil administratif a été d'avis de reporter, jusqu'à nouvel ordre, toutes les ressources de la Société sur les ouvrages qui ne sont point encore terminés et dont il a paru plus anciennement quelques volumes.

Digitized by Google

L'introduction de la *Bibliographie des Mazarinades*, imprimée, en partie, il y a quelques mois, dans une Revue périodique, a donné l'idée la plus favorable de cet ouvrage qui aura certainement du succès, et dont nous devons désirer voir l'impression reprise le plus promptement possible.

Parmi les nombreux sujets de publications proposés pendant ces dernières années et qui étaient restés jusqu'alors à l'état de projets plus ou moins incertains, il en est deux à l'égard desquels, depuis votre dernière assemblée générale, il a été pris une décision à peu près définitive.

Le premier, dont le dessein avait été depuis longtemps indiqué au Conseil par M. Guérard, consiste en un *Choix d'extraits de Chroniques du moyen âge,* en ce qu'elles ont de vraiment original. Cette collection, dans laquelle entrera comme complément de Grégoire de Tours, la partie originale de Frédegaire, dont la publication isolée avait été déjà proposée par M. Taranne, ne devra pas former moins de cinq à six volumes. Elle a été adoptée en principe; M. Guérard s'entendra avec le comité de publication dont il est président, pour fixer un plan définitif et arrêter le choix des chroniques qui devront en faire partie.

Le second ouvrage qui n'avait pas été moins favorablement accueilli est un recueil des *Lettres de Mme de Maintenon.* Depuis longtemps le Conseil était instruit que M. de Noailles avait rassemblé les matériaux et formé le projet d'une nouvelle édition de cette correspondance qui, sans compter le mérite littéraire, présente sous un jour particulier le tableau le plus fidèle de la dernière période du règne de Louis XIV. Vous savez, Messieurs, combien les éditions antérieures étaient infidèles et incomplètes. M. de Noailles, qui déjà possédait un grand nombre de lettres inédites de Mme de Maintenon, conservées dans les archives de Mouchy, propriété commune de sa famille, avait consulté et fait en partie copier la plupart des autres originaux de cette correspondance conservés dans les dépôts publics. Il avait étudié, pour son histoire de Mme de Maintenon et de Saint-Cyr, tous les documents propres à faciliter la meilleure exécution possible de cet important recueil. On ne pouvait donc trouver d'éditeur plus heureusement préparé, aussi, le Conseil s'est-il empressé d'accueillir la proposition qui lui fut faite, à ce sujet, au nom de M. de Noailles, par M. Ch. Lenormant.

Toutefois, l'étendue de l'ouvrage, qui ne formerait pas moins de neuf ou dix volumes et ne serait publié que dans l'intervalle de plusieurs années, devra subir, au même titre que les *Mazarinades*, et plus nécessairement encore, puisque l'impression n'en était pas

Digitized by Google

commencée, la suspension provisoire que les circonstances actuelles ont forcé le Conseil de décider. Il en sera de même de plusieurs autres projets de publications dont l'utilité avait été reconnue et dont l'impression avait été presque décidée en principe, mais qui exigent encore le dépôt des manuscrits et l'exposé des plans définitifs.

Tels sont les *Comptes de l'argenterie des Rois de France*, et plus particulièrement le compte de l'un des trésoriers du roi Jean, Étienne de La Fontaine; publication vraiment neuve et originale dont M. Doüet d'Arcq, qui s'en occupe depuis plusieurs années, a fait connaître au Conseil toute l'importance historique.

Tels sont encore les *Memoires inédits de Lamothe-Goulas*, *sur la cour de Gaston d'Orléans*. Ils ont été, l'an dernier, de la part de M. Monmerqué, qui en a le premier constaté la valeur historique et littéraire et le piquant intérêt, l'objet d'une communication que vous n'avez point oubliée. Le nouveau fragment dont vous entendrez aujourd'hui la lecture, confirmera certainement l'opinion très-favorable que vous en avez conçue et il ne pourra rester aucune incertitude sur l'approbation de cet ouvrage, par le Conseil, dès qu'il aura subi la forme habituelle d'une proposition plus définitive.

Je me bornerai enfin à vous rappeler les *Mémoires* pareillement inédits de *Daniel de Cosnac,* archevêque d'Aix sous Louis XIV. Ils ont été auprès du Conseil le sujet de diverses propositions qui n'ont pu être encore suffisamment examinées. Deux manuscrits très-différents de ces mémoires ont été mis, avec un obligeant empressement, à la disposition de la Société; l'un par M. le docteur Long de Die, l'autre par M. J. de Cosnac, descendant de l'archevêque d'Aix. Il n'a point encore été pris de détermination à cet égard, et il est peu probable que la question soit prochainement résolue.

Vous voyez, Messieurs, que jamais peut-être la Société de l'Histoire de France n'eut à sa disposition un plus grand nombre de matériaux précieux, et en partie préparés pour des publications plus ou moins rapprochées. Non-seulement, les volumes qui doivent être distribués pour compléter la livraison de 1848, savoir : le troisième et dernier volume des *Registres de l'hôtel de ville de Paris pendant la Fronde* et le quatrième de la *Vie de saint Louis* sont presque entièrement terminés, mais encore la livraison de 1849 et même celle de 1850 sont, dès actuellement, assurées par le cinquième et dernier volume des *Procès de Jeanne d'Arc*; par la continuation de la *Vie de saint Louis* (tomes V et VI), par celle d'*Orderic Vital* (tomes IV et V), par la suite du *Journal de Bar-*

Digitized by Google

bier (tomes II et III), et s'il était nécessaire, par la *Bibliographie des Mazarinades*, dont l'impression pourra être immédiatement reprise, dès que le Conseil en reconnaîtra l'utilité et la possibilité.

Conservons donc, Messieurs, sympathie et confiance dans l'avenir de notre pacifique association; jamais l'influence de cette Société ne fut plus utile que dans un moment où le zèle individuel doit s'attiédir de plus en plus, où les études sérieuses font généralement et presque nécessairement place à la vie active du citoyen, et à la polémique ardente et passagère de la presse contemporaine. Des jours moins agités renaîtront, et vous aurez contribué, pour votre faible part, à conserver la tradition des bonnes doctrines et de l'érudition historique. Sans doute, pendant que nos recherches embrassent les temps passés de notre patrie, tous les regards, toutes les espérances se portent sur un avenir encore incertain. Mais n'oublions pas que si l'appréciation des événements contemporains n'est pas de son ressort, la Société de l'Histoire de France recueille dans les enseignements du passé des leçons, des modèles et des jugements, de même que les événements contemporains eux-mêmes, nous offrent les éléments d'une appréciation plus sûre des événements depuis longtemps accomplis.

Nous ne devons pas non plus oublier que, si le but de cette association est de chercher à éclairer l'histoire du passé, un jour viendra aussi pour l'impartiale histoire de juger notre époque, alors que les passions du moment, que les intérêts contemporains seront éteints et anéantis. C'est l'histoire qui assignera à chacun sa part et fera justice des illusions ; c'est elle qui enregistrera et honorera les véritables gloires de la patrie; c'est elle qui aura des couronnes pour le dévouement au pays, pour le respect des droits sacrés et imprescriptibles de l'humanité; pour l'accomplissement trop souvent pénible des devoirs du citoyen, pour le courage civil, non moins difficile et non moins méritant; c'est elle qui tiendra compte des véritables progrès introduits dans l'état social par chaque période nouvelle de révolution ; c'est elle, enfin, qui, dans son impartiale justice, aura des condamnations sévères pour la corruption des consciences, et pour les aveuglements de l'ambition ou de l'égoïsme.

Digitized by Google

RAPPORT

Sur le mouvement des fonds pendant l'exercice de l'année 1847,

PAR MM. LES CENSEURS, AM. BOUVIER ET HOUEL.

Messieurs, vous avez pris pour devise la vérité, lorsque vous avez fondé une Société, dont le but est de publier des documents originaux sur l'histoire de France ; lorsque, dans vos statuts, vous avez fondé une censure chargée d'examiner des comptes, c'est encore la vérité que vous avez invoquée ; tout notre exorde consiste donc à dire que, pour remplir vos vues constantes, nous allons vous parler vrai.

Nous n'avons pas eu d'année plus prospère que 1847 : le nombre des sociétaires qui, en 1845, était de 415, en 1846 de 418, s'est élevé, dans la période dont nous vous entretenons, à 429. Vous allez en voir les conséquences.

Votre comptabilité étant tenue avec un ordre qu'aucun établissement analogue ne doit surpasser, honoraires, gages, loyers, acquits de mandats, brochages, annonces, quittances, commissions, tout a pu facilement être vérifié, et l'a été. Voici même le sommaire de l'état des recettes et dépenses pendant l'exercice 1847 :

RECETTES.

Chapitre Ier. — On a encaissé 405 mandats de cette année	12,150 fr.	»
— 38 autres, arriérés de 1843 à 1846.	1,140	»
Total	13,290	»

C'est-à-dire 2,220 fr. plus que l'année précédente.

Chapitre II. — Nous avons reçu du ministère de l'instruction publique et de MM. Renouard, Dumoulin, Barthès, Franck, Durand et autres, pour placement de nos publications	6,093 fr. 47 c.
Pour éviter ici d'autres détails, consignés dans le compte rendu de M. le trésorier, annexé à ce rapport, la totalité de la recette est de	20,097 fr. 76 c.

Chiffre que nous n'avons pas atteint depuis la fondation de la Société.

Digitized by Google

DÉPENSES.

Chapitre Ier.	— Il a été payé à MM. Crapelet et Lahure, pour frais d'impression.	13,285 fr.	»
	A M. Renouard, pour brochage, etc.	848	65 c.
Chapitre II.	— A divers, pour honoraires du Bulletin, de l'Annuaire de 1847, et pour solde d'années antérieures.	3,287	50
Chapitre III.	— A divers, pour frais de recette, distribution des imprimés, écritures, etc.	1,303	31
	Total........	18,724	46

En sorte que, si vous déduisez la dépense de la recette, il reste en caisse une somme de.......... 1,373 fr. 30 c. en avance sur l'année 1848.

Décharge doit donc être donnée aux comptables.

De plus, il est utile de constater que vous aviez en magasin :

8882 volumes, papier ordinaire;
138 — papier vélin;
124 — en Bulletins;
3464 — en Annuaires.

Les censeurs n'ont pu qu'approuver les radiations faites de quelques noms, faute d'acquit de la contribution annuelle, après des avertissements réitérés.

On ne peut également que féliciter le comité sur le choix consciencieux des ouvrages à livrer à la publication.

La restriction dans le tirage des exemplaires est sur le point d'arriver à un état normal.

Il vous est sans doute agréable d'avoir à remercier ceux de nos membres correspondants qui ont augmenté votre bibliothèque. En effet, quatre-vingts ouvrages, formant à peu près cent volumes, vous ont été envoyés.

On a rendu un compte intéressant de la bibliographie historique de plusieurs documents inédits.

Quelques-uns de vos membres se sont occupés de préparer des publications curieuses, que vous seriez flattés d'ordonner par la suite.

Si des départements ont fait quelques découvertes numismatiques ou archéologiques, vous avez été au courant de ces preuves de l'histoire et vous les avez consignées.

Mais, comme nous vous l'avons déjà dit, des censeurs sont, pour ainsi dire, gênés quand ils n'ont à faire que des compliments; nous avons dû chercher s'il n'y avait pas quelques observations critiques

Digitized by Google

à faire aussi, et nous affirmons que nous n'en avons pas trouvé d'autres que les suivantes : Nous avons demandé si l'on ne pourrait pas obtenir du gouvernement un local qui nous exemptât de payer un loyer pour les volumes qui composent nos publications en magasin; si l'on ne peut pas mettre encore plus de régularité dans l'envoi du Bulletin; si les publications commencées en 1841, ou antérieurement, ne devraient pas être terminées en 1848. Enfin, M. le président du comité des fonds, ayant bien voulu nous donner un aperçu de notre position financière, même jusqu'au 1er mai prochain, nous avons cru qu'il fallait recouvrer le montant des cotisations non encaissées et mettre de l'insistance à cet égard.

Excepté cela, Messieurs, nous le répétons, il n'y a que des éloges à consigner; et nous croyons plus que jamais que la Société peut rester fidèle à son institution comme à ses précédents; elle peut montrer ses règlements et ses actes à tous ceux qui aiment à voir l'histoire appuyée sur une sage indépendance.

Nous vous demandons, Messieurs, de déclarer bons et valables les comptes de M. le trésorier, et de lui en donner décharge pour l'exercice de 1847.

Les censeurs : AM. BOUVIER et HOUEL, *rapporteur.*

Les conclusions du rapport sont mises aux voix et adoptées.

Compte rendu des recettes et dépenses faites pour la Société pendant l'année 1847.

RECETTES.

Reste en caisse de 1846.......................... 714 f. 29 c.

Cotisations.

1	de 1843........................	30 f.	»	13,290	»
3	de 1844........................	90	»		
4	de 1845........................	120	»		
30	de 1846........................	900	»		
405	de 1847........................	12,150	»		
443					

Vente d'ouvrages.

2	mandats sur le ministre de l'instruction publique..................	2,220	»	6,093	47
1	*id.* sur la Bibliothèque nationale.	96	»		
2	*id.* sur M. Renouard...........	1,393	77		
24	*id.* sur M. Dumoulin...........	900	»		
9	*id.* sur M. Barthès............	215	50		
8	*id.* sur M. Franck.............	64	50		
4	*id.* sur M. Durand.............	126	»		
32	*id.* sur divers................	1,077	70		
82				20,097	76

DÉPENSES.

Impressions.

A M. Crapelet, pour divers mémoires..	13,285 f.	»	14,433	65
A M. Renouard, pour brochage, etc...	848	65 c.		

Honoraires.

Février.	4.	A M. de Gaulle, pour la vie de St. Louis, t. I.	500	»		
	23.	A M. Quicherat, pour le procès de Jeanne d'Arc, t. IV........	500	»		
Mai.	7.	A. M. de Gaulle, pour le Bulletin.........	100	»		
Juin.	11.	A M. Douët d'Arcq, p^r les Registres de l'hôtel de ville, t. II	500	»		
Juillet.	20.	A M. de Gaulle, pour la Vie de saint Louis, t. II...............	500	»		
Août.	18.	A M. de La Villegille, pour le Journal de Barbier, t. I...........	500	»	4,590	84
Septembre.	24.	A M. de Gaulle pour l'Annuaire 1848.....	24	»		
Décembre.	1.	A M. Guerard, p^r *id.*.	181	50		
		A M. Duchesne aîné, pour *id.*	105	»		
		A M. Marion, p^r *id.*..	177	»		
		A M. de Gaulle, pour le Bulletin.........	200	»		
		A divers, pour frais de recettes.............	220	35		
		A divers, pour distribution du Bulletin..	231	76		
		A divers, p^r écritures, menues dépenses, etc.	851	20		
					18,724	46

RÉSUMÉ.

La recette est de..................................	20,097	76
La dépense est de..................................	18,724	46
Reste en caisse....................	1,373	30

Certifié véritable le présent compte, d'où résulte un encaisse

Digitized by Google

de mille trois cent soixante-treize francs trente centimes, dont le trésorier reste chargé sur le compte de l'année 1848.

Paris, le 20 février 1848.

DUCHESNE aîné.

VU ET VÉRIFIÉ :

Le Président du Comité des fonds,

ALFRED DE ROISSY.

M. Victor Le Clerc lit l'extrait d'une notice inédite sur l'histoire, la composition, les travaux des chapitres généraux des ordres religieux en France au XIIIe siècle (1).

M. Monmerqué lit un nouveau fragment des Mémoires inédits de La Motte-Goulas.

FRAGMENTS

DES MÉMOIRES DE LAMOTTE-GOULAS,

Lus par M. Monmerqué dans la séance annuelle de la Société de l'Histoire de France.

........« N'est-ce point abuser de votre patience que de vous faire lire ainsi cinquante chapitres tout d'une haleine, parmi lesquels il y en a d'assez longs et dont les matières n'étant guère importantes, et pouvant être ennuyeuses, à cause qu'elles ne regardent que ma personne et ma pauvre fortune, sont pour vous dégouster de mon travail et de mon récit, que je nomme aussi mon présent, vous l'ayant dédié et offert (2). D'ailleurs quand j'ai écrit *le bruit court, l'on dist, l'on croit, l'on a creu,* ces termes qui rendent douteuse ma narration, et les choses que je traite incertaines, ne vous rebutteront-ils point de mes nouvelles, et ne vous sembleront-elles point des fables? Certes, s'il y a quelque peu de la *Gazette*, il y en a plus des bons originaux de la cour, et s'il s'en trouve de véreuses, comme l'on dist, il s'y en trouvera de saines et accompagnées de circonstances qui méritent que l'on y fasse réflexion, et que l'on ne verra pas peut estre dans les écrits de ceux qui veulent passer pour mieux informés. Enfin, considerez que ce n'est ici ni histoire, ni mémoires, ni commentaires; c'est une conversation de deux personnes qui se fient l'une de l'autre, de l'oncle et du neveu qui s'entretiennent, l'après souppé. Vous êtes dans le fauteuil, près du lit de repos de la salle de La Motte, et moy assis sur ce petit lit, appuyé sur un carreau, sans cérémonie, dans la dernière familiarité.

(1) Cet important Mémoire étant destiné au tome XXI de l'*Histoire littéraire de France*, nous avons le regret de ne pouvoir en enrichir le Bulletin de la Société.

(2) Goulas adresse ses Mémoires à M. Malo, conseiller au parlement de Paris, son neveu.

Digitized by Google

Je vous conte ce que j'ai veu et ouy dire, et vous escoutez celuy que vous estimez digne de créance. Je ne suis pas assez habile pour faire l'histoire; je n'ay pas eu des employs pour faire des commentaires; je ne me suis pas trouvé en place pour dresser des mémoires, et quand j'aurois eu de la nature les beaux talents, j'auroys servy dans de grandes charges, j'aurois agi dans les plus importantes affaires, me voicy trop vieux pour prendre beaucoup de peine : il ne me faut que du repos. Je suis ennemy de toutte contrainte et l'amant de la liberté. Je ne sçauroys plus méditer sur les matières, et me distiller le cerveau pour faire dire de belles et bonnes choses à un capitaine, ou à un ministre. Ainsi vous considererez, s'il vous plaist, que je me présente à vous aujourd'huy, comme en deshabillé, en robbe de chambre, en bonnet de nuit, et que s'il y a des faultes dans ce long narré, et je ne doubte point qu'il ne s'y en trouve beaucoup, vous excuserez le bonhomme. Il est vray que j'ay eu le dessein d'escrire l'histoire de la Regence, nonobstant mon incapacité, et d'imiter Tacite en cette rencontre, et vous en trouverez le premier livre parmi mes papiers, qui finist à l'année 1644, c'est-à-dire que cet avorton mourust dès qu'il fust né, et que ma temerité perdit sa cause au tribunal de ma conscience : il y fust dit que je n'avois point assez de force pour un grand ouvrage et qu'il n'y avoit point de competence entre Tacite et moy, non plus qu'entre cet ambassadeur qui faisoit cérémonie avec le Pape et Sa Sainteté. C'est la raison pourquoy j'ai escrit ma vie, c'est-à-dire ce que j'ai veu et ouy dire de mon tems, et sans presque point d'attention, à mesure que je me suis souvenu, et j'ay trouvé les matieres dans quelques lettres de mes amis et certaines feuilles brouillées dans mon cabinet.....

« Mais ne m'écarté-je pas trop de mon sujet, si c'est de mes amis que j'ay entrepris de vous parler, affin de vous faire cognoistre d'où j'ay tiré mes nouvelles?......Comme je n'ai pas esté ministre pour sçavoir les affaires de mon tems, il m'a fallu puiser dans certaines sources qui n'estoient point sur mon fonds la pluspart de ce que je vous ay dit, et ces sources estoient mes amis qui avoient part au ministere, et feu M. Goulas, m'ayant appris que nostre maistre est nostre premier amy, mesme Monseigneur (1) s'estant comporté avec nous, dans le particulier, en véritable amy, et nous appelant quelquefois *ses amez et feaux*, je le mettray le premier et à la teste de ceux que j'ay plus cherement aymez et honorez et dont j'ay tiré mes nouvelles.

« Il s'abaissoit volontiers avec les siens..... et parce qu'il estoit naturellement grand parleur, il leur contoit volontiers ce qu'il

(1) Gaston, duc d'Orléans, frère de Louis XIII.

Digitized by Google

avoit fait, ce qu'il avoit veu, les intrigues dans lesquelles il s'estoit rencontré et il finissoit souvent son discours par ce demi-vers de Virgile ...., *et quorum pars magna fui.* Cette source est une des meilleures; elle est claire, nette et saine ; elle passera dans tous pays, dans la cour et dans la ville.

« Après mon maistre... je mets ce même M. Goulas (1).... mon second père... qui m'ouvroit son cœur, qui n'avoit rien de réservé pour moy, ou peu de chose. Il... sçavoit des nouvelles du grand monde, et dans le tems qu'il estoit bien avec son maistre et portoit le faix de ses affaires, et dans les autres tems parce qu'il sçavoit le secret des gens de la maison... car en s'adressant à luy pour avoir ses conseils sur leur conduitte, ils lui donnoient part de ce qu'ils découvroient... S'il ne s'est pas découvert à moy dans le tems qu'il ne falloit pas divulguer les choses, il ne m'a rien caché depuis, non pas mesme les moindres circonstances, et cela dès l'année 1626.. jusques en 1660 que nous avons perdu nostre maistre.....

« Toutte l'affaire de Languedoc, l'embarquement de M. de Montmorency, ses desseins, ses résolutions, ses doubtes, son desespoir, se voyant surpris et trompé, m'ont été déchiffrez plusieurs fois par MM. d'Elbene, oncle et neveu, car j'avois acquis l'amitié du bonhomme, autant par son inclination que par mes soins, et je n'avois garde de ne pas répondre aux avances d'une personne de ce mérite, qui avoit toujours été en grande réputation à la cour et pour sa bravoure et pour sa sagesse, et qui me pouvoit beaucoup esclairer et servir dans le chemin de ma fortune. Il avoit été un des confidens de Henri IV, et ce grand prince avoit commencé de l'aimer lorsqu'il le vist rapporter percé de quatre ou cinq coups de mousquets et de piques, à l'attaque du ravelin d'Amiens, lorsque Hernand Teillo, qui l'avoit surpris et le deffendoit, fust tué....

« J'avois lié amitié très estroite avec M. de Chabot, depuis duc de Rohan, lequel estoit fort considéré et carressé de Monseigneur, et comme il ne bougeoit de chez madame la princesse, où se trouvoit souvent madame d'Aiguillon, il me faisoit le plan de cette société et des intérêts de ceux qui y estoient admis et c'estoit l'eslite de la cour. Il apprenoit là mille choses, par le moyen des dames, des nouvelles de chez le roy et de chez la reyne, qui faisoient la matière de nos entretiens.....

« J'ay encore eu grande habitude avec M. de La Feuillade l'aisné, l'un des plus accomplis et plus agréables hommes de France (2)...

(1) Secrétaire des commandements de Gaston; il était cousin germain de l'auteur des Mémoires.

(2) Léon d'Aubusson, comte de La Feuillade, frère aîné du maréchal.

Digitized by Google

Son Altesse Royale le traita à merveilles, l'appella dans ses plaisirs, et témoigna tant d'inclination pour sa personne, que toutte nostre faveur en eust l'allarme..... Il sembloit que la nature l'eust fait exprès pour notre maistre. Il avoit l'esprit vif et présent, l'imagination belle et grande, la plus féconde en jolies choses qu'il est possible; une facilité de parler admirable, une délicatesse dans son expression qui lui estoit toute particulière; un air plaisant, une raillerie continuelle, et fine s'il en fust jamais.... Au sortir de chez Monseigneur il passoit au Palais-Royal, chez M. le cardinal, chez la reyne, chez les ministres..... Jamais homme ne battist tant de pays pour apprendre ce qui se passoit et s'en prévaloir..... Il s'ouvroit entièrement à moy et me confioit la meilleure partie de ce qui venoit à sa cognoissance; mais il me peignoit si plaisamment la jalousie que M. de la Rivière avoit prise de luy et les pièces qu'il luy faisoit, que j'en étois charmé.....

« Après luy je compterai le comte d'Aubijoux entre les gens de la grande volée qui m'ont fait l'honneur de m'aimer..... C'estoit un homme de grande naissance et de grande ambition; le seul qui restoit... de l'illustre maison d'Amboise, un seigneur de quarante mille livres de rente, mais avec tant d'avantages de la nature, tant d'esprit, tant de cœur, tant d'honneur, que j'ose dire que fort peu l'esgalèrent et que personne ne le surpassoit à la cour..... Il sçavoit quantité de belles choses de l'histoire grecque et latine; il en avoit retenu par cœur les plus beaux endroits, particulièrement de Tacite, de Salluste, de Tite-Live, qu'il appliquoit à merveille. Il possédoit les plus magnifiques vers des poëtes latins, italiens ou des nostres, mais il entendoit bien cette raillerie fine et délicate que les anciens appeloient *patricienne*..... Enfin c'étoit un seigneur de grand mérite par lequel j'ai sceu mille nouvelles de la cour du feu roy, ayant été lié intimement avec M. le Grand (*Cinq-Mars*) qui n'avoit presque rien de réservé pour luy.....

« J'ay encore eu part aux bonnes graces de M. de Patris, un gentilhomme de Normandie...., que Son Altesse Royale appelloit dans sa familiarité..... Sa probité, sa sagesse, sa générosité, sa discrétion, faisoient que chacun prenoit confiance en lui, si bien que difficillement auroit-on trouvé quelqu'un dans la maison qui en sceut plus de nouvelles..... Il avoit assez bonne opinion de moi pour m'en faire part..... Nous n'avions presque rien de réservé et nous nous entretenions tous les jours à cœur ouvert avec un plaisir extrême..... Il appelloit les entretiens de luy à moy *le Conseil estroit*.

« J'ay eu assez d'habitude avec M. de Chaudebonne, lequel avoit esté des confidens du maréchal d'Ornano..... Il estoit intime amy de M. Goulas, et comme il venoit souvent chez lui..., il vouloit bien

Digitized by Google

que je fusse de la conversation, qui se faisoit presque toujours sur les choses de la cour, tant présentes que passées..... C'estoit un des principaux tenants de l'hostel de Rambouillet, où la fine fleur de chevallerie se rallioit tous les jours, et ce fust par sou moyen que j'y fus introduit et que j'eus l'honneur d'estre cognu de madame et de mademoiselle de Rambouillet, les héroïnes de ce royaume et des plus vertueuses et des plus parfaites personnes de tout le monde. Nous y entendions quelquefois raisonner M. de Rambouillet, lequel, quoique aveugle, voyoit aussi clair qu'homme de France dans les intérests de cest estat et des voysins; mais quand il tomboit sur l'Espagne il ravissoit tous les gens, parcequ'y ayant esté longtemps ambassadeur, il s'estoit bien instruit de tout ce qui concerne ce pays et en avoit une si entière cognoissance, que leurs plus raffinés ministres ne luy en auroient rien appris. Il n'estoit pas moins bien informé du nostre, et M. le cardinal de Richelieu en estoit si persuadé que souvent il luy a communiqué de ses plus importants desseins pour en avoir son sentiment. »

ÉLECTIONS.

Sont réélus membres du conseil :

MM. Armand Bertin,	MM. Aug. Le Prevost,
Bellaguet,	Letronne,
Beugnot,	Magnin,
Guérard,	de Mirepoix,
Guessard,	Walckenaër.

MM. Amédée Bouvier et Houël sont continués dans leurs fonctions de censeurs.

La séance est levée à 5 heures et demie.

II.

NÉCROLOGIE.

La Société de l'Histoire de France vient de perdre un de ses plus illustres membres; M. le premier président Séguier est mort le 3 août, à l'âge de soixante-dix-neuf ans et onze mois. Fils du célèbre avocat général, il avait été attaché à l'ancien parlement de Paris, en qualité de substitut du procureur général. Revenu d'émigration, il rentra dans la magistrature, comme substitut du commissaire du gouvernement près le tribunal de première instance de la Seine; et en 1803, il succéda à M. Treilhard, comme président du tribunal d'appel de Paris. Nommé premier président de la cour impériale, en 1810, il a continué d'exercer ces hautes fonctions jusqu'à sa mort. La veille encore il présidait la chambre. Il aimait les lettres et les cultivait avec un goût éclairé. Il avait eu le désir d'élever à la mémoire de son père un monument, en publiant ses réquisitoires dans

Digitized by Google

les nombreuses affaires que cet éloquent magistrat avait dirigées contre les prétendus philosophes de son temps, qui s'attachaient dans leurs œuvres à démolir la société. Mais M. le premier président n'a pas mis ce projet à exécution; c'eût été remuer des cendres brûlantes. On regrettera toujours les pages qu'il aurait consacrées au grand magistrat qui, pendant tant d'années, combattit avec succès l'impiété et l'anarchie. Ardent ami de l'ordre et de la bonne administration de la justice, M. le premier président Séguier était plein de grâce et d'affabilité dans le commerce ordinaire de la vie. Naturellement vif, il était le premier à revenir de ses préventions; il était noble dans ses manières, et modeste dans tout ce qui le touchait; il en a donné la preuve en ordonnant par son testament olographe, qu'on nous a dit être un modèle de grâce, de piété et de sagesse, que ses obsèques fussent dépouillées de toute pompe. Sa volonté a été respectée, et le 7 août, ses restes ont été présentés à l'église de Saint-Sulpice; une messe basse a été dite en présence du ministre de la justice, de la magistrature de Paris et du barreau, en simples habits de ville, qui y avaient couru, malgré la défense de l'illustre défunt, de leur adresser aucune invitation. Cette noble et religieuse simplicité pénétrait l'âme, et la frappait plus profondément que d'éclatantes solennités. Le corps a été aussitôt transporté à la terre d'Hautefeuille, à quelques lieues de Montargis, où M. Séguier avait fait disposer son tombeau auprès de celui de sa vertueuse épouse. MONMERQUÉ.

III.

VARIÉTÉS.

Notes sur les archives départementales et communales.

NORMANDIE. — SEINE-INFÉRIEURE. (Suite.)

Archives départementales.

— Chapelle de ladite église. — Deux inventaires des biens, fondations, rentes, ornements, dressés dans le xve siècle.

— Abbaye de Saint-Ouen. — Livre des jurés ou enquête sur les fiefs et possessions de l'abbaye pour suppléer à ses titres perdus ou détruits lors d'une émeute. En français, belle écriture minuscule gothique avec initiales coloriées, de 1291 à 1299, plus un dénombrement des biens de l'abbaye en 1372. Il n'y a pas de transcription de titres : c'est la consistance et la simple nomenclature des tenures, avec l'état énonciatif des vassaux.

— Même fonds. — Inventaire de l'abbaye, en 1 vol. in-folio, rédigé en 1729. Le 4e volume contient les dénombrements ou déclarations du revenu temporel rendus au roi, de 1300 à 1727.

— Terrier de 1453, sur parchemin, pour la baronnie de Quivre-

Digitized by Google

ville et autres paroisses voisines, Poses, Léry, Freneuse, Clémonville et Orgeville, avec transcriptions de titres. — Autres terriers du xv[e] siècle, sur papier, pour Cany, Périer, Sigy, etc.

— Abbaye de Saint-Amand. — 2 in-fol. rédigés en 1725.

CALVADOS.

Archives départementales.

Quelques travaux d'appropriation ont amélioré la situation du local des archives, composé de deux salles très-élevées de planchers, recevant le jour par de belles fenêtres, et dallées, ce qui est une garantie contre l'incendie, mais en même temps une source de froid et même d'humidité.

On sait que les archives du Calvados sont riches en documents historiques, malgré la liberté avec laquelle les savants y ont fouillé et les abus qui en sont résultés soit de leur part, soit de celle de leurs héritiers. Un grand nombre de chartes et jusqu'à des cartulaires, qu'on prétend y avoir vus autrefois, en ont disparu.

Le travail du classement et même des inventaires est parvenu à un certain degré d'avancement.

L'archiviste trie et met en bon ordre, selon leur nature, les titres, registres et anciennes chartes. Les chartes avaient été renfermées dans des boîtes; on s'occupe de les coller sur des registres. Cette opération, qui doit s'appliquer à 8,751 pièces, est terminée en bonne partie.

Les inventaires dont les copies ont été exécutées jusqu'à présent pour les archives générales, comprennent les objets ci-après :

	DATES DES PIÈCES.	NOMBRE			
		DES REGISTRES ou Volumes.	DES PLANS.	DES LIASSES, portefeuilles, ou cartons.	DES CHARTES isolées, ou titres sur parchemin.
Intendance de Caen et élections qui en dépendaient, savoir : Caen, Bayeux, Carentan, Coutances, Avranches, Saint-Lô, Mortain, Valognes et Vire.....	De 1364 à 1788.	6	47	458	»
Bureau des finances de Caen............	De 1544 à 1787.	180	»	314	»
Domaines du roi.......	De 1507 à 1616.	29	»	»	»
Assemblée provinciale et commission intermédiaire............	De 1787 à 1779.	»	»	17	»
Université de Caen.....	De 1414 à 1792.	186	»	13	54
Colléges de Caen.......	De 1609 à 1786.	»	»	10	»

Digitized by Google

On sait que les chartes des anciens établissements religieux du Calvados ont été cataloguées par M. Léchaudé d'Anisy, qui a publié ce catalogue en 1835 dans les mémoires de la Société des antiquaires de Normandie. Quelques-unes des chartes indiquées comme se trouvant aux archives de la préfecture n'existent pas dans ce dépôt.

La collection des registres et pièces concernant les domaines et les revenus du roi est d'une assez grande importance, quoiqu'elle ne remonte pas plus haut que le commencement du XVIe siècle.

Il faut citer particulièrement les deux fonds de l'université et des colléges de Caen. Celui de l'université comprend les registres qui ont servi aux inscriptions, examens et réceptions des élèves qui ont suivi les cours de 1637 à 1792; les listes des biens de l'université; deux registres en parchemin très-bien conservés qui sont les *rectories* ou nominations des recteurs de 1414 à 1549; deux cartons renfermant les bulles et chartes d'érection de l'université; les statuts du Palinod établi à Caen et les pièces présentées au concours de 1557 à 1785. Parmi les dix colléges de Caen, qui tous dépendaient de l'université, le plus célèbre fut celui des jésuites, connu sous le nom de Bourbon ou Dumont; on a les titres concernant l'érection de ce collége, les biens qu'il possédait et les autres pièces relatives à l'opposition que firent les habitants à l'établissement des jésuites.

Parmi les volumes manuscrits qui n'ont pas été enregistrés au catalogue général des cartulaires, il importe de mentionner onze volumes faisant partie du fonds de l'abbaye de Fécamp, qui sont les terriers et inventaires de la baronnie d'Argences, ainsi que du prieuré de Saint-Gabriel et des nombreuses paroisses, entre autres Mondeville, Airan et Sainte-Paix, qui en dépendaient. Onze mille pièces de 1060 à 1776 sont reproduites par analyses succinctes dans ces volumes qui ont été écrits dans l'intervalle de 1748 à 1775. Des feuilles de plan, au nombre de 10, y sont annexées.

Il paraît que le greffe de la cour d'appel de Caen a conservé des documents importants relatifs aux états généraux.

L'évêché de Bayeux est demeuré en possession de ses anciennes archives, à l'exception d'une quarantaine de portefeuilles faisant partie des archives départementales et qui ont rapport aux propriétés qu'il avait, ainsi que le chapitre, dans diverses communes du département, et qui ont été vendues comme biens nationaux.

Digitized by Google

Archives communales.

Les détails manquent sur ces archives, qui paraissent, en général, ne devoir pas offrir beaucoup d'intérêt. Les archives de l'hôtel de ville de Lisieux remontent au XVIe siècle; les plus anciens registres des délibérations municipales sont de cette époque.

ORNE.

Archives départementales.

Des mansardes situées au-dessus des bureaux de la préfecture composent le local de ces archives, qui est en bon état, bien aéré, convenablement pourvu de casiers et d'étagères, et d'une étendue qui doit le rendre suffisant pour un grand nombre d'accusés. Toutefois les lieux ne sont pas distribués de manière à permettre toujours une division convenable, sous le rapport matériel, des différentes séries, et de distinguer et d'isoler les fonds, selon leur nature ou leur importance. En outre, la présence de plusieurs tuyaux de cheminées laisse subsister, malgré leur épaisseur et leur solidité, la crainte des incendies.

Il a été dit au rapport de 1841 combien les archives du département de l'Orne ont été spoliées à différentes époques. Elles ne possèdent qu'un seul cartulaire de peu d'importance. La bibliothèque de la ville d'Alençon est plus riche en manuscrits de ce genre. On y trouve : un cartulaire de l'abbaye du Valdieu, dont les pièces datent de 1292 à 1403, 1 volume in-folio; un autre cartulaire de la même abbaye faisant suite au premier et s'arrêtant à l'année 1451, 1 volume gros in-folio, texte latin et français; un cartulaire du couvent de Saint-Vigor de Cerisy, 1 volume in-folio, écriture de la fin du XVIe siècle; un inventaire des droits et revenus de l'abbaye de Saint-Évrout, renfermant plusieurs chartes de Guillaume le Conquérant, des papes, des rois de France et d'Angleterre, des archevêques et évêques, etc., 1 volume in-folio, écriture de la seconde moitié du XVIIe siècle; une copie des titres du chartrier de la cathédrale de Séez, copie d'autant plus précieuse qu'elle a été faite par un chanoine nommé Pillatre, auteur d'une histoire manuscrite de cette ville, et que les originaux avaient été brûlés par les huguenots à l'époque des guerres de religion. Ce volume porte le n° 1, comme s'il faisait partie d'une collection; néanmoins il paraît complet et présente même beaucoup de feuillets blancs.

Le cartulaire de l'abbaye de Silly, qui était resté entre les mains

Digitized by Google

d'un particulier, a été vendu, il y a huit ou dix ans, et emporté en Angleterre.

La partie ancienne des archives départementales est classée définitivement à peu près en totalité; l'inventaire de fonds de l'intendance d'Alençon, comprenant 300 cartons, est déposé aux archives nationales.

L'inventaire des archives des administrations départementales a été poursuivi activement. On assure qu'il y existe deux lacunes; l'une est relative au procès de Frotté et de la chouannerie, dont le dossier, dépouillé par un des premiers préfets de la restauration, ne présente plus que des débris insignifiants; l'autre se rapporte au régime de la terreur. Diverses pièces en ont été soustraites par une autre main à une époque plus éloignée.

Archives communales. — 37 mairies sur 511 ont fourni leurs inventaires.

EURE.

Archives départementales.

Le rapport de 1841 a laissé peu de choses à dire sur ces archives; elles sont dans une situation de bon ordre satisfaisante.

On sait qu'elles ont été beaucoup dépouillées. Il y a été fait notamment une application trop facile du décret du 12 juillet 1793, qui autorisait la remise des titres des biens nationaux aux acquéreurs. Un registre qui a été tenu à cette époque atteste le nombre et l'importance des registres et des documents de diverses natures qui ont été ainsi remis. Les quatre-vingt-dix terriers féodaux que l'on possède encore ne forment pas le vingtième du nombre de ceux qui ont été primitivement déposés dans ces archives.

Indépendamment des cartulaires (voir le catalogue général et le Bulletin de la Société de l'Histoire de France, mars 1843, page 27), on trouve à signaler dans ces archives quelques manuscrits dignes d'intérêt : un manuscrit de 1469, intitulé *Monstres des Nobles d'Évreux;* une *Histoire des seigneurs et du château de Dangu;* trois pouillés du diocèse d'Évreux (XVIIIe siècle), dont un formant dix volumes in-folio, un autre in-4°, le troisième in-8°; des registres capitulaires appartenant aux chapitres de Notre-Dame d'Évreux, d'Écouis, de Notre-Dame d'Andely; aux abbayes de Bonport, de Saint-Taurin d'Évreux, de Lyre; à la collégiale de la Saussaye, à la chartreuse de Gaillon, au prieuré de Saulseuse; une *Histoire de l'Abbaye de Lyre;* un *Abrégé de l'Histoire de l'abbaye d'Ivry;* un *Mémoire de plusieurs choses considérables arrivées au Monastère de Saint-Taurin* (XVIIe et XVIIIe siècle).

Digitized by Google

Il existe parmi les débris du chartrier de l'abbaye de Mortemer, une ordonnance de l'échiquier de Rouen de l'an 1296. On sait que les plus anciens registres de cet échiquier remontent seulement à 1316.

Archives communales.

Le conseil général a voté pendant plusieurs années consécutives une allocation de 600 fr. par an, au moyen de laquelle les inspecteurs des écoles primaires ont été chargés de faire, dans le cours de leurs tournées d'inspections, la visite des archives des communes. 444 dépôts d'archives ont été explorés par eux en 1843, et 420 en 1844. Cette mesure a été fort utile en ce que les maires, dans la prévision de la visite annuelle des inspecteurs, n'ont jamais entièrement perdu de vue le soin de leurs archives; toutefois a préfecture n'a pas reçu, à beaucoup près, tous les inventaires.

Le rapport de 1841 a déjà fait connaître que dans ce département bien peu de communes ont des titres qui remontent au delà de 1790. En effet, à l'exception de quelques villes, il n'existait pas de localités dont l'administration appartînt à un corps municipal. Les intérêts de police et de communauté qui sont régis actuellement par les mairies, relevaient alors principalement des justices seigneuriales, et à quelques égards des autorités ecclésiastiques. Aussi, dans le plus grand nombre des communes rurales, n'y a-t-il que les actes de l'état civil qui soient plus anciens que l'existence des municipalités constituées par les lois de 1789 et 1790. On cite Ivry-la-Bataille, bourg et forteresse autrefois considérables, comme ayant conservé bon nombre de papiers d'administration municipale. Les actes de l'état civil sans lacunes et en bon état y remontent, dit-on, à l'année 1525. La confrérie de la Charité de ce lieu y possède des titres à partir de 1600.

Les archives des hospices, que l'inspecteur départemental de ces établissements a été chargé de visiter, sont en général bien tenues. A Évreux, aux Andelys, à Bernay, à Breteuil, les commissions administratives ont pris soin de faire consigner sur un sommier ou registre, la mention de tous les anciens titres ou documents; ce sont tous les éléments d'un inventaire régulier.

(*La suite au prochain numéro.*)

Digitized by Google

III.

BIBLIOGRAPHIE.

64. — *Annuaire de Boulogne sur mer et de son arrondissement,* pour 1848, contenant, etc., in-18 de 7 feuilles. Imprimerie et librairie de Delahodde, à Boulogne. Prix............... 75 c.

65. — *Annuaire historique, statistique, administratif et commercial de l'arrondissement de Cambrai;* par Ad. Bruyelle. In-18 de 11 feuilles 1/2. Cambrai, imprimerie de Lévêque, librairie de Hattu.

Douzième année, 1848.

66. — *Encyclopédie moderne.* Dictionnaire abrégé des sciences, des lettres, des arts, de l'industrie, de l'agriculture et du commerce. Nouvelle édition, entièrement refondue et augmentée de près du double. Publiée par MM. Firmin Didot frères, sous la direction de M. Léon Renier. Tome XV. Livraison 195e. Feuilles 31-35, compris les faux-titres et le titre. In-8° de 5 feuilles (*France. Franc-maçonnerie*), fin du volume. *Idem.* Tome XVI, livraison 196. Feuilles 1 et 2 (Fronde....). In-8° de 2 feuilles plus une pl. Paris, imprimerie et librairie de Firmin Didot. Prix du vol. 3 fr. 60 c.
De chaque livraison.................................... 30 c.

67. — *Essai sur l'abbaye royale de Saint-Jean-des-Vignes,* par un membre du comité archéologique de Soissons. In-8° d'une feuille 1/4. Imprimerie de Fossé-Darcosse, à Soissons.

Extrait des publications du comité archéologique de Soissons.

68. — *Etudes sur Blaise Pascal,* par A. Vinet. In-8° de 22 feuilles 1/2. Paris, imprimerie de Ducloux. — Chez les éditeurs, rue Rumfort, 8. Prix.................................... 4 fr.

69. — *Etudes sur le XVIe siècle en France,* précédées d'une histoire de la littérature et de la langue française de 1470 à 1610; par M. Philarète Chasles, professeur au collége de France. In-18 de 12 feuilles 1/3. Imprimerie de Moussin, à Coulommiers. Paris, librairie d'Amyot. Prix.............................. 3 fr. 50 c.

70. — *Examen de l'histoire de la littérature française de M. D. Nisard;* par Alfred de Martonne. In-18 d'une feuille 1/2. Imprimerie de Lacour, à Paris.

71. — *Gouvernement (le) de Louis XIV,* ou *la cour, l'administration, les finances et le commerce de* 1683 *à* 1689. Études historiques, accompagnées de pièces justificatives, lettres et documents inédits;

par M. Pierre-Clément, faisant suite à l'*Histoire de la vie et de l'administration de Colbert*, du même auteur. In-8° de 22 feuilles. Imprimerie de Giroux, à Lagny. Paris, librairie de Guillaumin. Prix . . . . 7 fr. 50 c.

72. — *Histoire des Français des divers états*, ou *Histoire de France aux cinq derniers siècles*; par Amans Alexis Monteil. Troisième édition, revue et corrigée par l'auteur. 5 vol. grand in-8°, ensemble de 186 feuilles, plus 15 vignettes. Imprimerie de Crété, à Corbeil. Paris, librairie de Victor Lecou. Prix de chaque volume. . . . . 8 fr.

Ouvrage couronné deux fois par l'Institut.

73. — *Histoire générale des Antilles*; par M. Adrien Dessales. Tome V^{e} et IIe de la deuxième série. In-8° de 41 feuilles 3/4. Imprimerie de Raynal, à Rambouillet. Paris, librairie de France. Prix . . . . 7 fr. 50 c.

74. — *Inventaire des reliques de la Sainte Chapelle*; par M. L. Douët d'Arcq. In-8° de 3 feuilles. Paris, imprimerie de Crapelet, librairie de Leleux.

Extrait de la *Revue archéologique*, année 1848.

75. — *Mémoires militaires relatifs à la succession d'Espagne sous Louis XIV*. Extrait de la correspondance de la cour et des généraux, par le lieutenant général de Vault, directeur général du dépôt de la guerre, mort en 1790; revus, publiés et précédés d'une Introduction par le général de division Pelet, directeur général du dépôt de la guerre. Tome VII, in-4° de 67 feuilles 1/2. Imprimerie nationale, à Paris.

Collection de documents inédits sur l'histoire de France, publiés par les soins du ministre de l'instruction publique.

76. — *Notice historique et descriptive sur la cathédrale de Toul*, accompagnée de gravures sur acier, et vignettes intercalées dans le texte; par M. l'abbé C. G. Balthasar. In-8° de 3 feuilles, plus 5 pl. Paris, imprimerie de Crapelet, librairie de Leleux.

Extrait de la *Revue archéologique*.

77. — *Notice historique sur le château du Bois-Sire-Amé*. In-4° d'une 1/2 feuille. Paris, imprimerie de Gratiot.

Signé L. R., auteur de l'Histoire du Berry.

78. — *Notice historique sur Naigeon (Jean), membre de la Légion d'honneur, peintre d'histoire, ancien conservateur du musée*

Digitized by Google

du Luxembourg, né le 9 avril 1757, à Beaune (Côte-d'Or); mort à Paris le 22 juin 1832. In-8° d'une 1/2 feuille. Paris, imprimerie de Vinchon.

79. — *Nouveaux mémoires sur l'armée française en Égypte et en Syrie*, ou *la Vérité mise au jour sur les principaux faits et événements de cette armée, la statistique du pays, les usages et les mœurs des habitants, avec le plan de la côte d'Aboukir à Alexandrie et à la Tour des Arabes;* par le lieutenant-colonel Richardot, ancien officier d'artillerie de l'armée d'Orient. In-8° de 30 feuilles 1/4. Imprimerie de Belin-Mandar, à Saint-Cloud. Paris, librairie de Corréard.

80. — *Précis historique de Saint-Germain-en-Laye*, contenant l'abrégé des faits remarquables qui s'y sont passés depuis les premiers temps de la monarchie jusqu'à nos jours; précédé de notices préliminaires sur la forêt, le Château vieux, etc.; par MM. Rolot et de Sivry, de Saint-Germain. Annuaire statistique présentant un coup d'œil sur la situation actuelle de la ville, etc.; par l'éditeur. In-18 de 12 feuilles, plus 14 vignettes. Imprimerie et librairie de Beau, à Saint-Germain-en-Laye.

81. — *Recueil des ordonnances, mandements et lettres pastorales des archevêques de Bordeaux, depuis Mgr le cardinal de Sourdis jusques et y compris Mgr le cardinal de Cheverus, de l'an* 1599 *à l'an* 1836, avec une notice biographique sur les douze prélats dont les actes sont reproduits. Collection ordonnée, revue et approuvée par Mgr Ferdinand-Franç.-Aug. Donnet, archevêque de Bordeaux. Tome Ier. In-8° de 39 feuilles 3/4, plus une pl. Bordeaux, imprimerie et librairie de Faye.

Ce volume renferme neuf notices et les actes des prélats de 1519 à 1802.

82. — *Relation du siége de la Rochelle, par le duc d'Anjou, en* 1573; par A. Genet, capitaine du génie. In-8° de 8 feuilles 1/8, plus 2 pl. Imprimerie de Martinet, à Paris.

Extrait du *Spectateur militaire*.

83. — *Siége (le) de Reims par les Anglais* (1359-1360). Mémoire présenté à l'académie de Reims; par F. V. Pergant, de Livry-sur-Vesle, membre correspondant. In-8° de 5 feuilles 1/2. Imprimerie de Martin, à Châlons.

DE L'IMPRIMERIE DE CRAPELET,
RUE DE VAUGIRARD, N° 9.

Digitized by Google

BULLETIN
DE LA SOCIÉTÉ
DE L'HISTOIRE DE FRANCE.

(N° 7. — SEPTEMBRE 1848.)

I.
NÉCROLOGIE.
M. DE CHATEAUBRIAND.

Nous n'avons pas la prétention de donner dans ce *Bulletin* une notice sur le grand homme dont la France déplore la perte récente; mais nous ne pouvons laisser tomber dans l'oubli l'honneur que M. de Chateaubriand nous a fait en mettant son nom sur la liste des membres de cette Société depuis son origine. L'auteur du *Génie du Christianisme* doit d'ailleurs compter parmi nos historiens les plus distingués, et si la gloire de ses autres ouvrages n'avait jeté quelque peu dans l'ombre les pages qu'il a consacrées à l'étude de nos annales, on rendrait sans doute plus de justice à la profondeur et à la nouveauté de ses aperçus.

M. de Chateaubriand avait rassemblé les matériaux d'une Histoire de France, et commencé de l'écrire. Lorsque sa retraite des affaires l'obligea à chercher, dans la vente de ses *OEuvres complètes*, une ressource contre l'adversité, il livra à son éditeur les ébauches de son travail, sans se faire illusion sur l'imperfection de ces fragments. « Je ne puis, disait-il avec quelque amertume dans l'*avant-propos* des *Etudes historiques*, suspendre une publication dont je ne suis pas le maître; il faut donc couronner, par un dernier sacrifice, tous mes sacrifices. Aucun auteur n'a été mis à une pareille épreuve.... »

Les *Etudes historiques* parurent en mars 1831, en 4 volumes in-8°, dans les *OEuvres complètes* publiées par Ladvocat; une seconde édition en fut donnée presque immédiatement après par Lefebvre (3 vol. grand in-8°). Ce dernier éditeur déclare avoir « reproduit entièrement et sans aucun changement » la première publication. On lui aurait su gré d'une fidélité moins scrupuleuse; car le texte de Ladvocat fourmille d'erreurs typographiques qui nuisent à l'intelligence de l'ouvrage.

La dernière partie des *Etudes historiques* comprend une *Analyse raisonnée de l'histoire de France*, dans laquelle sont intercalés

Digitized by Google

treize fragments relatifs aux événements du XIV[e] siècle. Le plus célèbre et le plus achevé de ces fragments est le récit de la *bataille de Poitiers*. On peut compter aussi, parmi les services que M. de Chateaubriand a rendus à notre histoire, la composition de la *sixième étude* consacrée aux *mœurs des Barbares*, et la réfutation des *historiens fatalistes* de la Révolution française, qui fait partie de la *préface* de cet ouvrage.

L'auteur s'exprime ainsi en 1830, dans la préface de ses *Mélanges historiques* : « Mes ouvrages historiques se composent de l'*Essai sur les Révolutions*, des *Mémoires touchant la vie et la mort de monseigneur le duc de Berry*, de quelques articles nécrologiques, d'une *Notice sur la Vendée*, et de mes *Discours servant d'introduction à l'histoire de France* : ceux-ci formeront la base de mon Histoire de France proprement dite. Ce n'est pas que dans mes ouvrages littéraires et dans mes Voyages on ne trouve des morceaux d'histoire, entre autres le dernier chapitre sur l'avenir des nations dans le *Génie du Christianisme* et la *Mort de saint Louis* dans l'*Itinéraire* ; mais ces morceaux ne sont pas isolés, et ne peuvent être publiés à part. C'est à la tête de mes *Discours d'Introduction à l'Histoire de France* que je placerai ma *Préface générale sur l'Histoire*. » On sait dans quelle mesure M. de Chateaubriand put tenir les engagements que nous venons de rappeler.

Ajoutons que les *Mémoires sur le duc de Berry* et les autres morceaux placés à la suite dans les *OEuvres complètes*, ayant été écrits sous l'influence des circonstances, doivent être considérés moins comme des *ouvrages historiques* que comme des matériaux pour l'histoire.

L'*Histoire du Congrès de Vérone* (1838), qui a encore ce caractère, révèle en grande partie le côté généreux et élevé de la politique suivie pendant la Restauration.

Enfin l'on trouvera dans les *Mémoires d'outre-tombe* l'appréciation de presque tous les événements qui se sont accomplis pendant la longue carrière de l'illustre écrivain.

François-René de Chateaubriand, issu d'une branche cadette de la famille des barons de Chateaubriand, si célèbre dans l'histoire de Bretagne, était né à Saint-Malo, le 4 septembre 1768. Il est mort à Paris le 4 juillet 1848, n'ayant conservé de toutes les distinctions dont il avait été comblé que le titre de *membre de l'Académie française*. Ses restes reposent sur le *Grand-Bé*, ilot de la rade de Saint-Malo, dans une tombe que sa ville natale avait fait creuser à sa demande.

M. de Chateaubriand avait inscrit les prénoms de *François-Auguste* au lieu de *François-René*, en tête de ses principaux ou-

Digitized by Google

vrages : il a signalé lui-même cette inexactitude au début des *Mémoires d'outre-tombe*.

Ch. L.

II.

VARIÉTÉS.

Parmi les ouvrages couronnés par l'Académie française dans sa séance publique annuelle du 17 août dernier, nous avons à citer seulement ceux qui se rapportent à l'histoire de France. Sur les fonds destinés par M. de Montyon aux écrits les plus utiles aux mœurs, l'Académie a accordé un prix de 3000 francs à M. Clément, auteur d'une *Histoire de la vie et de l'administration de Colbert*. Le premier des prix fondés par M. Gobert pour le morceau le plus éloquent d'histoire de France a été maintenu à M. Augustin Thierry, auteur de l'ouvrage intitulé *Récits des temps mérovingiens*, et le second à M. Bazin pour son *Histoire de France sous Louis XIII*. L'Académie avait proposé pour sujet du prix d'éloquence de 1848 l'*Éloge d'Amyot*. Ce prix n'a pas été décerné et le sujet est remis au concours pour l'année 1849. L'*Éloge de madame de Staël* est le sujet du prix d'éloquence pour 1850.

L'Académie des sciences morales et politiques a tenu sa séance publique annuelle le 6 août. Elle met au concours, pour l'année 1849, la question suivante : « Rechercher l'origine de la juridiction ou de l'ordre judiciaire en France ; en retracer l'histoire ; exposer son organisation actuelle et en développer les principes. » Programme. Il sera nécessaire de faire connaître les causes qui ont successivement amené le déplacement, l'aliénation ou le morcellement du pouvoir judiciaire en France, et les causes qui ont, plus tard et progressivement, procuré le rétablissement de l'unité de juridiction. Il conviendra d'analyser le pouvoir judiciaire ; d'indiquer sa nature, son étendue et ses limites ; de distinguer les divers éléments dont il se compose ; d'examiner à quels différents ordres de tribunaux l'exercice de la juridiction peut ou doit être délégué ; quelles doivent être les règles de leur compétence et l'autorité qui doit la maintenir.

Pour le concours de 1849, l'Académie a proposé aussi le sujet de prix suivant : « Exposer l'ensemble des mesures économiques ordonnées par Colbert, en faire ressortir l'esprit, et en déduire les conséquences telles qu'elles se sont produites depuis son administration jusqu'à nos jours. »

Pour le concours de 1850, l'Académie décernera un prix sur cette question : « Retracer les phases diverses de l'organisation de la

Digitized by Google

famille sur le sol de la France, depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours. » Ce n'est pas seulement un monument d'érudition que l'Académie demande; elle désire que les concurrents, après avoir exposé les faits, en recherchent soigneusement les causes et apprécient leur influence. La constitution de la famille étant d'ailleurs liée à la constitution de l'État, l'Académie désire aussi que ce lien soit assez marqué, dans les mémoires qui lui seront adressés, pour que les rapports qui existent entre l'une et l'autre constitution puissent être facilement saisis. Elle demande, enfin, que les progrès en tout genre, moraux, sociaux et matériels, qui peuvent être attribués aux diverses formes d'organisation de la famille, soient précisés de manière à en faire apprécier exactement les avantages et les inconvénients.

L'Académie a également proposé pour 1850 le sujet de prix suivant : « Rechercher quelle a été en France la condition des classes agricoles depuis le XIIIe siècle jusqu'à la révolution de 1789 ; indiquer par quels états successifs elles ont passé, soit qu'elles fussent en plein servage, soit qu'elles eussent un certain degré de liberté, jusqu'à leur entier affranchissement ; montrer à quelles obligations successives elles ont été soumises, en marquant les différences qui se sont produites, à cet égard, dans les diverses parties de la France, et en se servant des écrits des jurisconsultes, du texte des coutumes anciennes et réformées, générales et locales, imprimées et manuscrites, de la législation royale et des écrits des historiens, ainsi que des titres et des baux anciens qui pourraient jeter quelque jour sur la question. »

Les trois premiers de ces prix sont des médailles de la somme de 1500 francs. Le quatrième est une médaille de 1000 francs.

— L'Académie des inscriptions et belles-lettres a tenu sa séance publique annuelle le vendredi 1er septembre, sous la présidence de M. Burnouf. M. le président a d'abord proclamé les prix décernés cette année, il a rappelé et annoncé ensuite les concours ouverts pour les années prochaines. Sans sortir de la spécialité de notre Bulletin, nous pouvons dire que l'Académie a décerné à M. Renan le prix proposé sur la question suivante : « Histoire de l'étude de la langue grecque dans l'occident de l'Europe depuis la fin du Ve siècle jusqu'à celle du XIVe. » L'Académie a prononcé ensuite sur le concours relatif aux antiquités de la France. Elle a décerné la première médaille à M. le capitaine du génie Azéma de Montgravier pour son mémoire manuscrit intitulé : *Études topographiques et historiques sur la province d'Oran* ; la seconde médaille à M. l'abbé Giraud, pour son *Histoire du prieuré de Saint-Damien*, *établi sur les*

Digitized by Google

ruines de l'ancien Tauroentum, manuscrit; la troisième médaille à M. Henri, auteur d'un *Mémoire sur l'hivernage de l'armée turque à Toulon, en 1543*, manuscrit.

Des mentions très-honorables ont été accordées, 1° à M. Greppo, pour son ouvrage intitulé : *Etudes archéologiques sur les eaux thermales ou minérales de la Gaule à l'époque romaine*, in-8°; 2° à M. Pitra, pour son ouvrage intitulé : *Histoire de saint Léger, évêque d'Autun et martyr, et de l'Eglise des Francs au* VIIe *siècle*, in-8°; 3° à M. Pichon, pour l'édition qu'il a donnée de l'ouvrage intitulé : *Le Ménagier de Paris*, 2 vol. in-8°; 4° à M. Doublet de Boisthibaut, pour son ouvrage manuscrit intitulé : *Essai historique sur l'abbaye de la Sainte-Trinité de Tiron*; 5° à M. de Boissieu, pour son *Recueil général des inscriptions latines trouvées dans le Lyonnais*, in-4°; 6° à M. Le Héricher, pour son ouvrage intitulé : *Avranchin monumental et historique*, 2 vol. in-8°; 7° à M. de La Fons de Melicocq, pour son ouvrage intitulé : *Les cités picardes et artésiennes aux* XIVe, XVe *et* XVIe *siècles*, manuscrit.

Un rappel de mention très-honorable a été accordé à M. de Montfalcon, pour son *Histoire de la ville de Lyon*, 2 vol. in-8°.

Des mentions honorables ont été accordées :

1° A M. de La Pylaie, pour son ouvrage intitulé : *Etudes archéologiques mêlées d'observations et de notices diverses*, in-8°; 2° à M. l'abbé Desroches, pour son ouvrage intitulé : *Annales religieuses de l'Avranchin*, in-4°; 3° à M. Tarbé, pour l'édition qu'il a donnée des *OEuvres de Coquillart, accompagnées d'un glossaire et de notes historiques*, 2 vol. in-8°; 4° à M. Achmet d'Héricourt, pour son ouvrage manuscrit intitulé : *Histoire de Béthune*; 5° à M. Jules Delpit, pour son ouvrage intitulé : *Collection générale des documents français qui se trouvent en Angleterre*, 1 vol. in-4°; 6° à madame Félicie d'Ayzac, pour son ouvrage intitulé : *De la Zoologie hybride dans la sculpture chrétienne*, in-8°.

L'Académie a décerné le premier des prix d'histoire de France, fondés par M. le baron Gobert, à M. Amédée Thierry, pour son *Histoire de la Gaule sous l'administration romaine*, et le deuxième à M. Clément, pour son ouvrage intitulé : *Le Gouvernement de Louis XIV*.

L'Académie avait proposé, dans sa séance annuelle de 1846, pour sujet du prix ordinaire à décerner en 1848, la question suivante : « Éclaircir les annales et retracer l'état de la France pendant la seconde moitié du Xe siècle, d'après les monuments publiés ou inédits. » L'Académie n'a reçu qu'un seul mémoire, dans lequel elle a reconnu que l'auteur a fait preuve de connaissances étendues et d'un esprit judicieux; mais il n'a pas traité son sujet dans les par-

Digitized by Google

ties les plus essentielles, ni rempli complétement les intentions de l'Académie. La commission a cru que peut-être la rédaction du programme avait détourné l'auteur de l'idée de concentrer ses recherches et ses méditations sur le fait capital que présentent les annales françaises dans la seconde moitié du xe siècle; en conséquence, l'Académie, en remettant ce prix à l'année 1850, a changé les termes du programme, ainsi qu'il suit: « Faire l'examen critique des documents propres à éclaircir les causes qui ont amené la décadence de la dynastie carlovingienne et l'élévation au trône de la maison de Hugues Capet. »

Les mémoires envoyés à ce concours devront être parvenus au secrétariat de l'Institut avant le 1er avril 1850.

M. de Caumont, correspondant de l'Académie, désirant contribuer d'une manière efficace aux progrès d'un genre d'érudition auquel il s'est voué avec autant de zèle que de succès, a déposé au secrétariat de l'Académie, d'après l'autorisation de M. le ministre de l'instruction publique, une somme de 500 francs, pour être offerte à l'auteur du meilleur mémoire sur un point relatif aux antiquités nationales, et laissé au choix de l'Académie. En conséquence, l'Académie propose la question suivante au concours, pour ce prix qui sera adjugé en l'année 1850 :

Existe-t-il encore en France des monuments religieux construits au xe *siècle? Si ces monuments existent, à quel signe peut-on les distinguer de ceux du siècle suivant?*

Le prix sera une médaille d'or de la valeur de 500 francs. Les ouvrages envoyés au concours ne seront reçus que jusqu'au 1er avril 1850.

Le prix annuel pour lequel M. Allier de Hauteroche a légué une rente de 400 francs sera décerné, en 1849, au meilleur ouvrage de numismatique qui aura été publié depuis le 1er avril 1848.

Trois médailles, de la valeur de 500 francs chacune, seront décernées, en 1849, aux meilleurs ouvrages sur les antiquités de la France qui auront été déposés au secrétariat de l'Institut avant le 1er avril 1849.

Au 1er avril 1849 l'Académie s'occupera de l'examen des ouvrages qui auront paru depuis le 1er avril 1848 et qui pourront concourir aux prix annuels d'histoire de France fondés par M. le baron Gobert.

Après la proclamation des prix décernés et des sujets de prix proposés, M. Lenormant a lu son rapport sur les mémoires envoyés au concours relatifs aux antiquités de la France. Dans l'impossibilité de reproduire ici ce remarquable travail, nous en citerons de préférence le début, parce que nous sommes heureux d'y trouver la

Digitized by Google

preuve que le goût des études historiques a survécu parmi nous aux grandes préocupations du moment. « Quand on parcourt les rues de Constantinople, a dit M. Lenormant, et qu'on étudie les monuments de cette grande cité, on s'aperçoit que pour asseoir les constructions récentes, même les plus considérables, l'architecte n'a pas pris la peine de déblayer les matériaux des édifices précédemment élevés dans le même lieu. Le sol s'exhausse ainsi rapidement, et l'on en peut mesurer le progrès par le nombre des incendies et des autres causes de destruction. Les révolutions humaines, malgré leur violence, n'écartent pas davantage les ruines qu'elles accumulent; et dès que l'homme, par l'invincible besoin de réorganisation qu'il éprouve, recommence à bâtir sur le sol des institutions et des lois, les débris antérieurs servent également de substruction à ses nouvelles entreprises. A Constantinople, à Corinthe, à Catane, partout où les couches des différents âges se sont superposées, soit par l'action de l'homme, soit par celle de la nature, le voyageur se sent pris d'un grand désir d'en pénétrer le mystère. Si le temps, l'argent et la puissance répondaient à sa curiosité, vous le verriez immédiatement employer la pioche et la sonde, et sa passion ne serait satisfaite que quand il aurait rendu à la lumière le plus ancien et le plus profond de tous ces vestiges humains. C'est ainsi que le passé, et surtout le passé national, nous apparaît à la lueur des révolutions nouvelles; et plus nous voyons détruire autour de nous, plus nous nous sentons portés vers l'étude de tant d'institutions, d'hommes et de choses, qui, après avoir été doués d'une existence énergique et féconde, ne se sont affaissés l'un après l'autre sur le sol de la patrie qu'en y laissant les semences de l'avenir.

« C'est vous dire, Messieurs, que le concours des antiquités de la France n'a pas perdu pour nous de son importance et de son intérêt. Les personnes qui, de tous les points de notre territoire, en appellent au jugement de l'Académie, semblent avoir partagé la même impression. Malgré tant de distractions puissantes, le concours est encore presque aussi nombreux que l'an passé, et l'on peut affirmer qu'il possède toujours l'heureuse variété qui le distinguait depuis quelque temps. »

Notes sur les archives départementales et communales (1).

NORMANDIE. — MANCHE. (Suite.)

Archives départementales.

Avant tout, il y a lieu de féliciter le Conseil général du dépar-

(1) La publication de ces notes, dont la communication est due à M. Gadebled, secrétaire de la commission des archives, commence au mois de mars 1848 (n° 3 du Bulletin), et se continue dans les numéros d'avril-mai, juin, et juillet-août.

Digitized by Google

tement d'avoir fait résolûment les sacrifices nécessaires pour assurer la bonne conservation des documents historiques nombreux que renferment ces archives. Grâce à son vote, un bâtiment nouveau a été construit, et les archives y ont été installées à la fin de 1846.

Des soins particuliers ont été pris à l'effet de les soustraire à toutes les causes de destruction. On a collé sur des feuilles de papier ou de parchemin les titres lacérés ; les fragments des sceaux brisés ont été rapprochés et fixés au moyen de gomme, de mastic, ou de cire à cacheter; enfin les titres les plus importants ont été renfermés dans des boîtes en fer-blanc, sans préjudice de l'emploi des cartons pour toutes les parties du dépôt.

L'un des archéologues les plus justement renommés de la Normandie, M. de Gerville, a remis en 1843 et 1845, aux archives départementales, environ cent cinquante pièces du plus grand intérêt, provenant en majeure partie du chartrier du Mont Saint-Michel, et relatives particulièrement à l'histoire de cette place pendant l'occupation anglaise au xve siècle. Dernièrement il y a fait encore déposer une charte originale octroyée de 1027 à 1035, par Robert le Magnifique, à l'abbaye du Mont Saint-Michel.

Elle offre la signature, c'est-à-dire la croix du donateur, la croix de Robert, archevêque de Rouen; celle de Herbert, évêque de Lisieux; de Hugues, évêque d'Avranches, qui semblent tous les trois avoir écrit de leur propre main leurs noms et leurs qualités.

Cette précieuse membrane porte aussi la souscription de douze autres puissants seigneurs laïques du duché.

Guillaume le Bâtard en confirmant la donation de son père, et en faisant plus tard un échange avec les religieux du Mont Saint-Michel, y a apposé deux fois sa signature. Ces circonstances réunies semblent donner à cet original une double valeur historique.

Parmi d'autres parchemins provenant de la même source, se trouve une pièce qui contient de curieux détails sur les dîmes que percevaient les curés de la paroisse de Pieux, dans le xiiie siècle, et sur certains usages bizarres existant alors dans cette partie du diocèse. On y voit que les enfants (*impuberes*), allant à confesse, portent des œufs ou autre don au curé, suivant leurs moyens; que chaque paroissien faisant son testament doit au curé un legs égal au legs le plus considérable porté dans cet acte de dernière volonté, excepté toutefois les legs faits aux filles pour les marier, et au fils pour l'envoyer aux écoles. — L'official de Valognes approuvant et sanctionnant, par sentence de 1297, ces coutumes fort anciennes, dispense les paroissiens de livrer au curé le plus bel animal qu'ils se trouvaient posséder à leur mort, parce qu'il ne lui paraît point que le curé soit en droit de le réclamer.

Digitized by Google

Un habitant de Coutances a déposé dernièrement aux archives un registre en parchemin intitulé : *Le compte de Philippes Damyan, recepveur de la baronnie de Saint-Lô, pour monseigneur l'évesque de Coutances, seigneur baron du dict lieu, pour l'année* 1445.

Quoique incomplet, ce volume contient des détails très-curieux sur les revenus de la baronnie, et sur le commerce qui se faisait alors dans la ville de Saint-Lô.

Il paraît constant qu'un habitant du département de la Manche possède un cartulaire ancien, original, en parchemin, de l'abbaye de Montebourg.

L'archiviste (M. Dubosc) a, depuis longtemps, terminé la reconnaissance sommaire, la mise en ordre par fonds et le numérotage provisoire des documents de toute nature qui composent les archives de la Manche.

Pour déterminer la véritable importance historique et diplomatique des archives antérieures à 1790, autant que des chiffres peuvent servir à une pareille appréciation, l'archiviste a entrepris un travail dont l'exécution complète a exigé des efforts de longue durée. Ce travail consiste en un tableau présentant le dénombrement exact, pour chaque fonds, des chartes isolées et des titres sur parchemin, par siècle, à partir du xe jusqu'au xviiie. En voici le résultat général :

SIÈCLES.	NOMBRE DES PIÈCES.	
	ARCHIVES civiles.	ARCHIVES ecclésiastiques.
xe	»	2
xie	2	43
xiie	23	789
xiiie	43	2924
xive	316	5668
xve	2797	12871
xvie	9436	12982
xviie	8049	8033
xviiie	1513	1804
TOTAUX	22179	45116

Digitized by Google

Le relevé que nous donnons ci-dessous pour un certain nombre de fonds importants nous a paru n'être pas dénué d'intérêt.

ÉTABLISSEMENTS ou FONDS.	NOMBRE TOTAL des pièces.	DÉTAIL PAR SIÈCLE.								
		X^e.	XIe.	XIIe.	XIIIe.	XIVe.	XVe.	XVIe.	XVIIe.	XVIIIe.
		ARCHIVES CIVILES.								
Marquisat de Courtomer, ou seigneurie de Sainte-Mère-Église	2467	»	»	2	1	13	301	1150	832	168
Marquisat ou baronnie de la Haye-du-Puits et dépendances	3058	»	2	19	26	116	584	1468	679	164
Comté de Beuzeville sur le Vey et dépendances	2964	»	»	»	1	30	728	1416	700	89
		ARCHIVES ECCLÉSIASTIQUES.								
Chapitre cathédral d'Avranches	1834	»	»	1	18	120	236	541	757	161
Abbaye d'Aunay	179	»	»	32	52	10	16	25	34	10
— de Blanchelande	4321	»	»	151	399	482	966	1431	707	185
— de Cerisy	1857	»	2	1	5	73	478	596	586	116
— de Cherbourg	4941	»	»	56	414	824	1925	1376	300	46
— de Lessay	2914	»	4	51	169	357	728	900	562	143
— de la Luzerne	1169	»	»	32	125	75	202	333	292	110
— de Montebourg	5270	»	1	77	355	396	2560	1027	789	65
— de Montmorel	1969	»	»	34	207	146	492	747	179	164
— du Mont Saint-Michel	7939	2	34	123	563	2156	2352	1475	1109	125
— de Saint-Lô	1735	»	»	64	116	87	315	599	476	78
— de Saint-Sauveur le Vicomte	4645	»	1	128	289	622	1446	1551	537	71
Prieuré de Saint-Fromond	972	»	»	14	65	55	220	496	101	21
Abbaye de Sainte-Trinité de Caen	872	»	»	3	30	41	289	338	153	18
Prieuré de Moutons	348	»	»	10	12	34	24	116	124	28

Voici l'indication de quelques anciens inventaires dont l'archiviste compte s'aider pour la rédaction des inventaires définitifs.

Inventaire de partie des titres de l'abbaye de Blanchelande 1736.

Inventaire des titres du chartrier de l'abbaye de Saint-Sauveur, 1767.

Inventaire des titres de l'abbaye du Mont Saint-Michel, XVIIe *siècle*.

Inventaire des titres de l'abbaye de Saint-Lô, XVIIe *siècle*.

Inventaire des titres du domaine de Saint-Sauveur Lendelin, XVIIIe *siècle*.

Inventaire des titres du comté de Courtomer, XVIIIe *siècle*.

Inventaire de partie des titres de la baronnie de Sainte-Marie du Mont, même siècle.

Digitized by Google

Nous laisserions dans cette notice une lacune regrettable si nous ne signalions pas, avec quelques détails, un autre travail particulier auquel l'archiviste consacre, sans préjudice de ses devoirs généraux, une partie de son activité presque incessante.

Voyant qu'il existait dans le dépôt de ses archives une grande quantité de chartes originales des XIIe et XIIIe siècles et siècles postérieurs, disséminées dans un grand nombre de liasses où il est difficile d'en faire la recherche et d'où elles peuvent être accidentellement distraites pour ne plus se retrouver, il a conçu le projet de les réunir par transcription en un seul corps, afin que si les originaux venaient à disparaître, ces copies devenues authentiques, après collation rigoureuse, pussent en tenir lieu, en même temps qu'elles faciliteraient singulièrement les recherches journalières.

Ces recueils ne sont autre chose que des cartulaires.

L'abbé de Savigny, lorsqu'il fit rédiger, au commencement du XIIIe siècle, le cartulaire de son monastère, qui existe aux archives du département de la Manche, disait :

« Quoniam conditionis humanæ multiformis depravatio in ipso « primi parentis lapsu sumens exordium, ad nos usque pervenit... « ipsius domus cartarum præteritis temporibus a personis authen- « ticis patratarum transcripta, actionumque multiplicium monu- « menta in corpore libri hujus congerere curavimus, ut et de ve- « ritate rerum possessarum instrui gestientes, non necesse habeant « tot cartarum involucra displicare, sed in hujus voluminis con- « gerie liberius et citius quod voluerint queant invenire; et si casu « accidente cartarum aliquæ quoquo modo perderentur, earum « nihilominus transcripta in hoc libro authentice servarentur. »

Actuellement c'est un cartulaire départemental qu'il s'agirait de former.

La commission centrale des archives a pensé qu'il y avait lieu de recommander aux archivistes qui auraient terminé le classement de leurs archives l'exécution de ce travail, qui offrirait le double avantage d'assurer la conservation des textes et de les rendre plus faciles à consulter.

Pour l'exécution, voici les indications qu'elle a données sur le rapport de trois de ses membres, MM. Leprevost, Guérard et de Wailly.

On devra copier les chartes non sur des registres, mais sur des feuilles détachées, toutes de même format, que l'on classera, au fur et à mesure, par ordre chronologique, dans des cartons, des portefeuilles ou des boîtes en forme de volumes.

Si l'on connaissait d'avance tous les actes qui doivent entrer ultérieurement dans ces recueils, on pourrait en déterminer le classe-

Digitized by Google

ment, puis les transcrire sur un registre suivant l'ordre qui aurait été préalablement fixé. Mais dans la plupart des départements, il serait impossible d'arriver, sans un long travail, à connaître tous les éléments qui sont de nature à entrer dans la composition d'un cartulaire, puisqu'un grand nombre de dépôts, situés soit dans le département, soit au dehors et même fort loin, pourront être appelés à y contribuer. Il faudrait donc, ou ajourner pendant longtemps la transcription, ou la faire sans aucun ordre de dates ni de matières. On évitera cet inconvénient par le mode de transcription indiqué. D'ailleurs une ou plusieurs tables alphabétiques rendront faciles toutes espèces de recherches. On les disposera d'après un ordre systématique susceptible d'être modifié selon le besoin, et qui laissera subsister les avantages particuliers attachés à l'ordre chronologique.

(La suite au numéro prochain.)

III.

DÉCOUVERTES ARCHÉOLOGIQUES.

INDRE-ET-LOIRE. — On a signalé depuis longtemps l'existence d'un bas-relief qu'à tort ou à raison on appelle *la Diane,* bas-relief encastré dans la partie des vieilles murailles de Tours qui fait face au petit séminaire de cette ville. Nous lisons dans la dernière livraison de la *Bibliothèque de l'École des Chartes,* qu'en fouillant il y a peu de temps le pied de la muraille, on a trouvé, gravés sur deux pierres qui forment l'appui du bas-relief, les fragments d'inscriptions que voici :

CADIV	... A IVLI BENIG....
! THOC C	... MNIBVS ORNA....
MMAVIT	FILIA ET HERES V....

MARNE. — On lit dans *l'Industriel de la Champagne :* « En fouillant la terre pour la construction d'une usine que fait construire M. Pérard, près de l'angle formé par les deux routes de Saint-Brice et de Courcelles, les ouvriers ont mis à nu un fragment de bas-relief sculpté en pierre, de la longueur d'environ un mètre et de cinquante à soixante centimètres de hauteur. Ce bas-relief, brisé dans sa partie supérieure et un peu fruste dans sa partie inférieure, laisse pourtant voir distinctement une femme assise et vêtue d'une robe à longs plis. Une autre femme, une esclave sans doute, est debout derrière la première et paraît occupée à la coiffer, tandis qu'un nain passablement laid et difforme, debout et devant la femme assise, lui présente un miroir rond, semblable pour la forme à nos miroirs convexes et portatifs.

Digitized by Google

« D'autres pierres, un cercueil, des urnes funéraires, renfermant des ossements qui paraissent avoir été calcinés par l'action du feu; des ossements humains et des médailles ont été trouvés dans le même lieu, et suffiraient pour indiquer, si on ne l'avait pas appris déjà par des découvertes archéologiques antérieures, que cette partie du territoire de Reims, aujourd'hui exclusivement consacrée à la culture, a été autrefois couverte d'habitations, que les événements de la guerre et surtout l'action du temps ont fait disparaître. Une des médailles trouvées porte, dit-on, l'empreinte de la tête de Faustine.

« On se rappelle que déjà, en creusant le canal de l'Aisne à la Marne, les ouvriers ont trouvé dans les marais de la Grange un cercueil revêtu de plomb, et une pierre funéraire représentant un patricien en costume. Cette dernière pierre est déposée au musée de Reims. »

IV.

BIBLIOGRAPHIE.

84. — *Abrégé de l'Histoire de France, depuis les temps les plus reculés jusqu'en* 1848; par V. Duruy. In-18 de 7 feuilles. Paris, imprimerie de Crapelet, librairie de Hachette. Prix........... 75 c.

85. — *Actes de l'église d'Amiens.* Recueil de tous les documents relatifs à la discipline du diocèse, de l'an 811 à 1848, avec une notice sur tous les évêques d'Amiens; publié par monseigneur Jean-Marie Mioland, évêque d'Amiens. Tome Ier. In-8° de 38 feuilles 1/2, imprimerie de Caron et Lambert, à Amiens.

86. — *Annuaire du département de l'Ain pour l'année* 1848. In-8° de 16 feuilles 1/4, plus une pl. Bourg, imprimerie de Milliet Bottier, librairie de Martin Bottier. Prix........................ 2 fr.

La partie historique comprend une histoire de la Chartreuse de Portes, en Bugey, par M. l'abbé Nyd.

87. — *Annuaire historique universel, ou Histoire politique pour* 1847, avec un *Appendice* contenant les actes publics, traités, notes diplomatiques, tableaux statistiques, financiers, administratifs et judiciaires, documents historiques officiels et non officiels, et un article *variétés* renfermant des chroniques des événements les plus remarquables, des travaux publics, des lettres, des sciences et des

Digitized by Google

arts, et des notes bibliographiques et nécrologiques. Rédigé par A. Fouquier, fondé par C. L. Lesur. In-8° de 54 feuilles 1/4, plus un tableau. Paris, imprimerie de Rignoux, librairie de Thoisnier-Desplaces. Prix.. 15 fr.

88. — *Catalogue descriptif des manuscrits de la bibliothèque de Lille,* par M. Le Glay, correspondant de l'Institut. In-8° de 30 feuilles. Lille, imprimerie et librairie de Vanackere. Paris, librairie de Renouard. Prix.................................... 10 fr.

Description de 301 manuscrits, avec appendice et pièces justificatives.

89. — *Catalogue des livres composant la bibliothèque de la ville de Bordeaux.* (Sciences et arts.) In-8° de 19 feuilles 1/2. Imprimerie de Durand, à Bordeaux.

90. — *Catalogue des livres imprimés de la bibliothèque de la ville de Dôle, ancienne capitale de la Franche-Comté.* (Histoire.) par Jean-Joseph Pallu, bibliothécaire de la ville, membre de plusieurs sociétés savantes. In-8° de 30 feuilles 3/4. Imprimerie de Prudont-Dupré, à Dôle.

91. — *Code historique et diplomatique de la ville de Strasbourg.* Tome Ier. *Fin des Chroniques d'Alsace.* In-4° de 46 feuilles 1/2, plus un frontispice. Strasbourg, imprimerie de Silbermann.

92. — *Documents relatifs aux campagnes de France et sur le Rhin pendant les années 1792 et 1793, tirés des papiers militaires de S. M. le roi de Prusse Frédéric-Guillaume III.* Traduit de l'allemand, par Paul Mérat, lieutenant au 24e léger. In-8° de 10 feuilles 1/2. Paris, imprimerie de Lacour, librairie de Corréard. Prix.... 5 fr.

93. — *Histoire de France,* par M. de Genoude. Deuxième série. Révolution française. Tomes III, IV, V, VI. 4 vol. in-8°, ensemble de 136 feuilles 3/4. Paris, imprimerie de Sapia; chez l'auteur, rue du Doyenné. Prix de chaque volume............... 7 fr. 50 c.

94. — *Histoire de sainte Radegonde, reine de France au* VIe *siècle, et patronne de Poitiers;* par M. Édouard de Fleury. Deuxième édition, in-8° de 28 feuilles 1/2. — *Idem,* in-12 de 24 feuilles (1847). Poitiers, imprimerie et librairie d'Oudin.

95. — *Histoire des Bourguignons et de leur établissement dans le Lyonnais,* par M. Alphonse Gacogue. In-8° d'une feuille 3/4. Imprimerie de Boursy, à Lyon.

96. — *Histoire des Monuments anciens et modernes de la ville de Bordeaux,* par Auguste Bordes, architecte. Cinquantième livrai-

Digitized by Google

son. Tome II, feuilles 31-36. In-4° de 5 feuilles 1/2. Paris, imprimerie de Claye. Paris, chez Bordes; à Bordeaux, chez l'auteur et chez Lawalle. Prix de la livraison.................... 2 fr.

Fin de l'ouvrage.

97. — *Justice criminelle des duchés de Lorraine et de Bar, du Bassigny et des Trois Évêchés (Meurthe, Meuse, Moselle, Vosges, Haute-Marne)*, par Dumont, substitut à Épinal. 2 vol. in-8°, ensemble de 50 feuilles 1/4. Nancy, imprimerie de Dard. Paris, librairie de Derache.

98. — *Légende de Lydérik, fondateur de la ville d'Aire, en* 641; par Eugène Bernard. In-16 d'une feuille 1/2, plus un portrait (1847). Aire, imprimerie et librairie de Guillaumin.

99. — *Martyrologe romain*, publié par l'ordre de Grégoire XIII, revu par l'autorité d'Urbain VIII et de Clément X. Édition augmentée et corrigée par le pape Benoît XIV, dans laquelle on a rétabli les noms de quelques saints omis dans les éditions précédentes, et ajouté les noms de plusieurs autres saints et bienheureux. Traduction nouvelle, avec des notes, par deux prêtres du clergé de Paris. In-8° de 30 feuilles 1/2. Paris, imprimerie et librairie de Leclère. Prix.. 5 fr.

100. — *Mémoires de la Société des Antiquaires de la Morinie.* Tome VI, 1841-1843. In-7° de 41 feuilles. — *Idem*, tome VII, 1844-1846. In-8° de 36 feuilles. Saint-Omer, imprimerie de Chauvin fils, librairies de Tumerel et de Legier. Paris, librairie de Derache.

101. — *Mémoires et analyse des travaux de la Société d'agriculture, commerce, sciences et arts de la ville de Mende, chef-lieu du département de la Lozère.* 1845-1846. In-8° de 12 feuilles 1/2. Imprimerie d'Ignon à Mende.

102. — *Mémoires touchant la vie et les écrits de Marie de Rabutin-Chantal, dame de Bourbilly, marquise de Sévigné, durant la guerre de Louis XIV contre la Hollande*, suivis de notes et d'éclaircissements, par C. A. Walkenaër. In-18, format anglais, de 11 feuilles. Paris, imprimerie et librairie de F. Didot. Prix.. 4 fr.

Le faux titre porte : *Mémoires de madame de Sévigné, quatrième et dernière partie.*

103. — *Notice sur l'église de Saint-Nicolas de Port*, par M. Auguste Digot. In-8° d'une feuille 1/4, plus une lithographie. Nancy, imprimerie et librairie de Woguel.

Digitized by Google

104. — *Notice sur l'hôtel Soubise, à Lille;* par M. le vicomte de Melun. In-8° d'une demi-feuille. Imprimerie de Danel, à Lille.

105. — *Portraits des personnages français les plus illustres du* XVIe *siècle,* reproduits en *fac-simile,* sur les originaux dessinés aux crayons de couleur par divers artistes contemporains. Recuei publié avec notices par P. G. J. Niel, première série, livraisons 3 et 4, faux titre et trois feuilles 1 et 2. In-fol. de 3 feuilles plus 4 portraits. Paris, imprimerie de Crapelet, librairie de Lenoir.

Première série. *Rois et reines de France, maîtresses des rois de France.* Prix de chaque livraison.. 10 fr.

106. — *Revue des Architectes de la cathédrale de Rouen, jusqu'à la fin du* XVIe *siècle;* par A. Deville, directeur du Musée des antiquités de Rouen, correspondant de l'Institut. In-8° de 6 feuilles 1/4, plus une pl. Rouen, imprimerie de Péron, librairie de Lebrument.

107. — *Ruines (les) du château de Mousson, en Lorraine.* Notice historiqne, par Victor de Civry. In-8° de 5 feuilles 1/2. Pont-à-Mousson, imprimerie de Simon, librairie de Donaux, de Maugard et de Huraux. Prix.................................. 75 c.

IIe livraison de : *Les Ruines lorraines,* chroniques monumentales, par Victor de Civry.

108. — *Saint Athanase. Histoire de sa vie, de ses écrits et de son influence sur son siècle,* suivie de notices sur saint Antoine et saint Pacôme. In-8° de 20 feuilles, plus un portrait. Lille, imprimerie et librairie de Lefort. Paris, librairie d'Ad. Leclère.

109. — *Société française pour la conservation et la description des monuments historiques.* Description de quelques monuments de la Sarthe; par E. Hucher : 1° *Maison d'Adam et Ève, au Mans;* — 2° *Pierre tombale du quatorzième siècle, à Saint-Ouen en Belin.* In-8° d'une feuille. Au Mans, imprimerie et librairie de Gallienne.

110. — *Statuts de la Société d'Archéologie nationale, fondée à Paris en janvier* 1848. In-8° d'une feuille. Paris, imprimerie de Claye, librairie de Victor Didron. Prix.............. 1 fr. 75 c.

J. DE G.

DE L'IMPRIMERIE DE CRAPELET,
RUE DE VAUGIRARD, N° 9.

Digitized by Google

BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ

DE L'HISTOIRE DE FRANCE.

(N° 8. — OCTOBRE 1848.)

I.

PROCÈS-VERBAUX.

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,

TENUE LE 2 OCTOBRE 1848,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. MAGNIN, VICE-PRÉSIDENT.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

M. le Président proclame membre de la Société :

761. M. Frédéric Lock, chef du bureau des travaux historiques au ministère de l'instruction publique (rue Neuve Pigale), présenté par M. Bellaguet.

La Société reçoit les ouvrages suivants :

De la part de l'Académie royale des sciences, lettres et beaux-arts de Belgique :

Le tome V (4e dans l'ordre de publication) de la *Collection des Chroniques Belges inédites : monuments pour servir à l'histoire des provinces de Namur, de Hainaut et de Luxembourg*, publiés par le baron de Reiffenberg, et faisant partie de la Collection des documents inédits relatifs à l'histoire de Belgique. Bruxelles, 1848, 1 vol. in-4°.

Un volume et deux cahiers du *Bulletin* de la Commission historique de Belgique, savoir : la 4e et dernière livraison du tome XIII, le tome XIV complet, et la 1re livraison du tome XV, comprenant la séance du 3 juillet 1848.

Digitized by Google

L'*Annuaire de l'Académie de Bruxelles* pour les années 1846, 1847 et 1848. 3 vol. in-18.

De la part de l'Académie royale des sciences de Bavière :

Le tome XXXV des *Monumenta Boica* et l'*Index* général des tomes I à XIV, part. Ire, de cette même collection historique. Munich, 1847, 2 vol. in-4°.

Trois Dissertations de MM. de Martius et Pettenkofer, publiées par l'Académie.

De la part de la Société française pour la conservation des monuments historiques :

Le n° 5 du XIVe vol. du *Bulletin monumental.* Caen, 1848, in-8°.

Correspondance.

M. le ministre de l'instruction publique informe le Conseil qu'il a bien voulu continuer la souscription à trente exemplaires des volumes de la Société, et à cent exemplaires de l'*Annuaire de* 1848. M. le trésorier a touché 1 550 fr. en remettant les derniers volumes au ministère.

M. Quetelet, secrétaire perpétuel de l'Académie royale des sciences et lettres de Belgique, en adressant à la Société les volumes ci-dessus énoncés de la *Commission historique*, fait savoir que la bibliothèque de l'Académie ne possède que les années 1837, 1841 et 1843 de l'*Annuaire de la Société de l'Histoire de France*, et demande à établir un échange plus étendu des publications respectives des deux institutions.

Le secrétaire rappelle au Conseil que l'échange de toutes les publications de la Société de l'Histoire de France contre les publications de la Commission historique de Belgique, a été autorisé depuis plusieurs années, et qu'il a été déjà réalisé en grande partie avant que la Commission historique de Belgique fût réunie à l'Académie. Il y sera donné suite pour l'avenir. Le secrétaire devra s'entendre à cet égard avec M. Quetelet.

M. le président de l'Académie royale des sciences de Bavière fait hommage des volumes précédemment indiqués, et accuse réception de plusieurs numéros du *Bulletin de la Société*.

Les dernières publications de la Société qui n'ont point encore été adressées à l'Académie de Munich, seront mises à sa disposition.

Digitized by Google

Objets d'administration.

Le secrétaire fait connaître l'état des impressions : le t. IV de la *Vie de saint Louis* est terminé; on a déjà de la copie pour le t. V, dont l'impression a été précédemment autorisée. La composition du t. V de *Jeanne d'Arc* est toujours suspendue. M. Quicherat sera invité à s'en occuper prochainement.

L'*Annuaire de* 1849 est entièrement terminé.

M. le trésorier est autorisé à réunir en une seule circulaire l'avis aux Sociétaires, pour retirer le IVe volume de la *Vie Saint Louis* et l'*Annuaire de* 1849.

Élections.

Le Conseil procède au renouvellement de son bureau et de ses commissions.

Sont élus à la majorité des suffrages, pour l'exercice 1848-1849 :

Président................ M. de Barante.

Vice-présidents.......... MM. N. de Wailly, Monmerqué.

Secrétaire. Les fonctions du secrétaire actuel (M. J. Desnoyers) ne finissent qu'en 1849.

Secrétaire adjoint......... M. Teulet.

Trésorier et archiviste..... M. Duchesne aîné.

Comité de publication..... MM. Guérard, Lenormant, Ravenel, de Wailly.

Comité des fonds......... MM. de Roissy, Bottée de Toulmon, Lascoux, Gadebled.

Le comité de l'*Annuaire* sera renouvelé dans la prochaine séance.

La séance est levée à cinq heures.

Digitized by Google

II.

VARIÉTÉS.

La commission des archives, qui a publié l'année dernière un *Catalogue général des cartulaires des archives départementales*, vient de faire paraître un *Tableau général numérique par fonds des archives départementales antérieures à* 1790 (Bibliogr. n° 121). Cet inventaire est un guide non moins précieux que le premier pour les personnes qui veulent étudier notre histoire à ses véritables sources. Le plan de ce travail ne comporte pas de détails, mais il suffit pour faire connaître l'ensemble des richesses de nos archives départementales et pour diriger les recherches. Le Tableau général est disposé en trois colonnes principales. La première colonne désigne, pour chaque dépôt départemental, les établissements ou fonds dont il se compose. Ces désignations présentent, pour la plupart des dépôts, deux grandes divisions : *Archives civiles*, comprenant les juridictions et administrations, l'instruction publique, la féodalité, les familles, la bourgeoisie, les corporations et confréries; *Archives ecclésiastiques*, comprenant le clergé séculier, le clergé régulier, les hôpitaux et œuvres charitables. Dans la seconde colonne sont indiquées les dates des pièces; la troisième colonne offre quatre subdivisions désignant le nombre des registres ou volumes, des plans, des liasses, portefeuilles ou cartons et des chartes isolées ou titres sur parchemin. La distribution des départements a été faite dans ce tableau suivant un ordre géographique dirigé du nord au sud et combiné de manière à former en groupes les dépôts d'archives qui ont entre eux quelque connexité à cause des fonds qu'ils renferment ou des lieux qu'ils concernent. Une récapitulation et une table alphabétique des départements sont placées à la fin du volume. Peut-être eût-il été désirable qu'on pût y joindre une table des noms de lieux et d'établissements, comme on l'a fait dans le Catalogue des cartulaires, ce qui aurait permis au lecteur de trouver facilement l'ensemble de ce que possèdent nos archives sur un établissement quelconque, un évêché, une abbaye, par exemple, dont les titres sont quelquefois dispersés dans plusieurs dépôts. Parmi les plus riches archives départementales, on remarque particulièrement celles de la Côte-d'Or, qui renferment 10 034 registres ou volumes, 1 961 plans et 105 atlas, 4 830 liasses, portefeuilles ou cartons, et 155 898 chartes isolées ou titres sur parchemin; et celles du Nord, qui possèdent 18 121 registres, 1 064 plans, 9 380 liasses et 66 149 chartes isolées. Le dépar-

Digitized by Google

tement de la Seine n'est compris que pour mémoire dans ce tableau. On lit, page 74, la note suivante, qui explique le motif de cette lacune : « Tous les titres et documents antérieurs à 1790 qui ont été recueillis, à l'époque de la révolution, dans les maisons religieuses ou seigneuriales du département de la Seine, ont été incorporés aux archives générales, qui sont celles de l'État. La désignation et le relevé numérique de ces fonds ne pourraient être donnés que dans un tableau de ces archives qui en comprendrait tout l'ensemble et qui serait l'objet d'une publication particulière. » Nous croyons pouvoir ajouter que ce tableau par fonds des archives générales ou nationales serait accueilli avec empressement par le public. Le gouvernement de Belgique, en faisant paraître un inventaire général des archives royales de Bruxelles, nous a donné un exemple bon à suivre.

L'*Annuaire historique pour* 1849, qui vient d'être distribué aux membres de la Société de l'Histoire de France, contient d'abord, en regard du calendrier, les phases de la lune, le lever et le coucher de Vénus et de Jupiter, pendant chaque mois de l'année. On y trouv ensuite la continuation de la liste des archevêques et évêques de France distribués par provinces ecclésiastiques. L'Annuaire de 1845 contenait les provinces d'Albi et d'Aix; celui de 1846, les provinces d'Arles, d'Auch et d'Avignon; celui de 1847, les provinces de Besançon, Bordeaux, Bourges, Cambrai et Cologne; celui de 1848, les provinces d'Embrun, de Lyon, de Malines, de Mayence, de Narbonne. L'Annuaire de 1849 comprend l'archevêché de Paris avec ses suffragants, les évêchés de Versailles, de Chartres, de Blois, d'Orléans et de Meaux; la province de Reims et ses suffragants, les évêchés de Soissons, Laon, Beauvais, Châlons-sur-Marne, Vermand puis Noyon, Amiens, Senlis, Térouanne et Boulogne; la province de Rouen, avec les évêchés de Bayeux, Avranches, Évreux, Séez, Lisieux, Coutances; la province de Sens, à laquelle ressortissent les évêchés d'Auxerre, Troyes, Nevers, Bethléem, Moulins; enfin la province de Tarentaise de laquelle dépendaient les diocèses de Sion, Aoste et Chambéry. M. Marion, auteur de ce travail, a placé en tête des listes d'archevêques et d'évêques une notice historique sur chaque province ecclésiastique et sur chaque diocèse. Vient ensuite un autre travail dont l'utilité est d'autant plus grande pour l'étude de notre histoire, qu'il est entièrement neuf. C'est une dissertation de M. B. Guérard, sur *le nom de France et les différents pays auxquels il fut appliqué*. M. Guérard distingue treize contrées que le nom de France

Digitized by Google

a servi à désigner à diverses époques : France germanique ; France gauloise ; France mérovingienne ; France carlovingienne ; France orientale, royaume ; France orientale, province ; France occidentale, royaume ; France occidentale, province ; gouvernement de l'Ile de France ; Ile de France proprement dite ; petit pays de France ; duché de France ; France du milieu. L'auteur indique en outre, dans un dernier paragraphe, le sens de plusieurs expressions dans lesquelles entre le nom de *Francia* : *Francia australis*, *Francia antiqua* et *Francia nova* ; *Francia superior* et *Francia inferior* ; *Francia latina*, *Francia romana*, *Francia teutonica*. Le reste du volume contient, comme les années précédentes, le règlement de la Société, la liste de ses membres, celle des membres du Conseil d'administration ; le tableau des séances pendant l'année 1849, la liste des ouvrages publiés par la Société depuis sa fondation en 1834, et une table des matières des Annuaires publiés depuis 1837.

— Notre confrère M. Léon Aubineau, ancien élève de l'École des Chartes, archiviste d'Indre-et-Loire, vient de publier à part le travail historique qu'il avait inséré dans le tome IV, 2ᵉ série, de la *Bibliothèque de l'École des Chartes*, sous le titre de : *Fragments des mémoires inédits de Dubois, gentilhomme servant du roi, valet de chambre de Louis XIII et de Louis XIV*. Nous avons parlé de ces fragments intéressants en annonçant le volume dont ils faisaient partie (voy. le Bulletin de janvier 1848, p. 212), mais sans en indiquer l'auteur. Nous nous empressons de réparer cette omission. C'est aussi à M. *Léon* Aubineau, et non à M. *Louis* Aubineau qu'est due la *Notice sur Thibaut le Tricheur et sur Eudes I, son fils, comte de Tours*. (Voy. le Bulletin d'avril 1848, p. 249.)

— Le tome IV, 2ᵉ série, de la *Bibliothèque de l'École des Chartes* a été complété récemment par une sixième livraison qui n'offre pas moins d'intérêt que les précédentes. On y trouve en premier lieu une notice de M. Guessard sur Gauluet ou le sire de Gaules ; c'est le surnom que portait Pierre de Mornay, chevalier, chambellan du duc d'Orléans et gouverneur d'Orléans, un des plus vaillants capitaines et un des hommes les plus éminents du parti d'Armagnac, né vers 1360, mort en 1422. Cette biographie est accompagnée de pièces justificatives dont plusieurs ne sont pas sans importance pour l'histoire générale. Vient ensuite un article de M. Anot de Montaiglon, intitulé : *Le livre de Geta et de Birria*, ou l'*Amphitryonéide*, poëme latin du XIIIᵉ siècle, composé par un auteur inconnu

Digitized by Google

nommé Vitalis, et publié d'après cinq manuscrits de la Bibliothèque Nationale. Ce poëme, qui est une imitation de l'*Amphitryon* de Plaute, avait déjà été publié, mais d'une manière incomplète, par M. le cardinal Angelo Maï dans le cinquième volume de sa Collection d'auteurs classiques, extraits des manuscrits du Vatican. Le nouvel éditeur y a joint une savante dissertation préliminaire et les variantes des différents manuscrits. Cette publication est suivie d'une pièce extraite du Trésor des Chartes et relative à un curieux procès pour outrage aux mœurs en 1470. Le compte rendu des examens de l'École des Chartes, et un bulletin bibliographique, terminent cette livraison à la suite de laquelle se trouvent la table des articles contenus dans le volume et la liste des souscripteurs.

Découvertes archéologiques dans les départements.

Pyrénées (Basses-). « La vieille église des chevaliers de Saint-Jean à Saint-Esprit, près Bayonne, vient de disparaître sous le marteau démolisseur, pour faire place à une construction nouvelle. En pratiquant les fouilles nécessaires pour abaisser le sol au niveau de la rue, les ouvriers ont mis à découvert une immense quantité d'ossements. Plusieurs caveaux solidement maçonnés ont été ouverts; mais on n'a trouvé dans la plupart qu'une terre grasse et noirâtre, quelques rares ossements dans quelques-uns, mais point d'antiquités. » (*Éclaireur des Pyrénées.*)

Rhin (Bas-). « Un habitant de Bergheim, en nivelant le sol de son jardin, a mis à découvert une mosaïque de plusieurs mètres carrés, que tous les indices recueillis reportent à l'époque gallo-romaine. M. Radat, maire de Bergheim, a informé l'autorité de cette découverte. On a aussitôt envoyé sur les lieux une personne chargée de constater le degré d'importance que peuvent présenter ces restes antiques et d'en assurer la conservation. » (*Moniteur.*)

Rhône. « En fouillant les décombres de l'ancien château de la commune de Propières, on a trouvé quatre énormes pierres de taille sur lesquelles étaient sculptées en relief et avec beaucoup d'art les armoiries des Marzé et des Nagu de Varennes, anciens seigneurs de cette paroisse. Les peintures et dorures étaient parfaitement conservées. Ces pierres avaient été enfouies à l'époque de la révolution de 1793. » (*Courrier de Lyon.*)

Digitized by Google

Notes sur les archives départementales et communales.

NORMANDIE. — MANCHE. (Suite.)

Archives départementales.

En tête de chaque copie devra être inscrite la date de la charte, ramenée, autant que possible, à notre calendrier actuel.

Les actes sans date de jour seront classés à la fin du mois auquel ils appartiennent; ceux qui sont sans date de mois à la fin de l'année, et ceux qui sont sans date d'année à la fin du siècle.

Les *vidimus* seront classés à la date de l'acte *vidimé;* mais une fiche de renvoi sera mise à la date du *vidimus*.

On ne fera entrer dans la composition de ces cartulaires que les actes antérieurs à l'an 1401, à moins que des actes plus récents ne présentent un grand intérêt pour l'histoire.

A la fin de chaque copie, on indiquera le numéro de la liasse, du carton ou du portefeuille où se trouve l'acte original.

Il sera utile aussi d'indiquer, lorsqu'on pourra le faire, sans de trop longues recherches, si l'acte est imprimé ou inédit.

M. Dubosc a exécuté déjà plusieurs parties de ce cartulaire départemental qu'il avait commencé sous forme de volumes, et, l'an dernier, il a placé, comme spécimen, sous les yeux de la commission des archives, le cartulaire de l'abbaye de la Luzerne, contenant la transcription intégrale, avec notes descriptives et *fac-simile* de sceaux, de 157 chartes volantes qui proviennent de ce fonds. A ces transcriptions, M. Dubosc a joint plusieurs tables ou notices ainsi désignées : 1° Intitulés des chartes; 2° anciens noms de lieux; 3° anciens moulins, et noms des anciens cours d'eau; 4° voies publiques; 5° division de la propriété; 6° noms de famille; 7° dignitaires et officiers civils, ecclésiastiques et monastiques; 8° sceaux; 9° droits féodaux et redevances féodales; 10° commerce et agriculture; 11° administration de la justice; 12° glossaire.

Le cartulaire de l'abbaye de Saint-Lô, auquel doit être adjointe la partie ancienne du prieuré de Saint-Fromond, et celle de l'abbaye de la Perrine; celui de l'abbaye de Montmorel devant contenir environ 300 titres des XIIe, XIIIe et XIVe siècles, et celui de l'abbaye de Cherbourg qui n'en comprendra pas moins de 800 pour ces mêmes siècles, très-intéressants pour l'histoire et la statistique ancienne du département, ont été exécutés ou commencés.

Archives communales.

400 communes environ sur 680, ont fourni les inventaires de leurs

Digitized by Google

archives. On assure que les hôtels de ville de Coutances et de Mortain, ainsi que les hôpitaux de Coutances et de Saint-Lô, possèdent beaucoup de titres intéressants.

Il paraît que les dépôts existant dans la ville de Mortain, sont en possession de nombreux documents provenant du comté de Mortain. L'église Notre-Dame de Saint-Lô a, dit-on, conservé aussi d'anciennes archives. On assure encore que des titres provenant du château de Saint-Sauveur le Vicomte se trouvent à la mairie ou à l'hospice de ce bourg.

L'évêché de Coutances est resté en possession d'un dépôt d'anciennes archives. Elles ont été délaissées pendant longtemps dans une salle dépendante de la cathédrale, et l'humidité en a détruit une grande partie. Le reste a été recueilli avec soin par les ordres de M. Robiou, évêque, et M. Delamarre, vicaire général, s'est occupé avec zèle de les classer. Un ancien inventaire, fait en 1781, donne souvent l'extrait des actes les plus importants. On possède en outre une table des matières de trois cartulaires du chapitre de Coutances, renfermant aussi des extraits détaillés; plus l'un des cartulaires auquel se rapporte cette table, ayant beaucoup souffert de l'humidité. Cet inventaire et cette table sont d'autant plus curieux qu'ils font connaître des actes qui, aujourd'hui, sont presque tous détruits, et que la rédaction en est attribuée à un ancien chanoine nommé Pouret, auquel les auteurs du *Gallia Christiana* déclarent qu'ils ont été redevables de nombreux documents sur l'histoire du diocèse de Coutances. D'ailleurs ces archives renferment uniquement des pièces relatives à l'évêché de Coutances, et les titres les plus anciens ne remontent qu'au XIVe siècle, encore sont-ils en petit nombre et mal conservés.

CHAMPAGNE. — MARNE.

Archives départementales

Ce dépôt, riche en titres anciens, a été transferé en 1847 dans un local convenable où l'on doit en opérer le classement régulier et définitif. Un inventaire du fonds de l'abbaye de Saint-Pierre au Mont de Châlons, comprenant 4 volumes, 96 cartons et des chartes remontant au XIe siècle, a été déposé aux archives générales.

AUBE.

Archives départementales.

L'importance historique des archives de l'Aube a été déjà signalée

Digitized by Google

au public par le rapport officiel de 1841 et par un ouvrage de M. Vallet, ancien élève de l'École des Chartes, qui avait été chargé, en 1838, du classement préparatoire de ce dépôt. Depuis la publication de ce dernier travail, exécuté avec rapidité, et nécessairement incomplet, quel que soit d'ailleurs son mérite, le dépouillement des archives de l'Aube a été continué avec assiduité, et se trouve aujourd'hui fort avancé, grâce au zèle et aux soins de M. Guignard, archiviste. L'état matériel du dépôt est entré également dans une voie d'améliorations progressives, mais les archives sont encore établies dans les combles du deuxième étage de l'hôtel de la préfecture de Troyes, et il serait à désirer qu'elles fussent placées le plus promptement possible dans le nouveau bâtiment que le conseil général de l'Aube a voté à cet effet dans sa session de 1847.

Deux principales sections des archives de l'Aube réclamaient d'abord leur classement.

La première de ces deux sections renferme les papiers concernant l'ancienne subdélégation de l'intendance de Champagne ou les administrations qui se sont succédé de 1790 à l'an VIII. Depuis 1843, l'archiviste adjoint s'occupe du dépouillement de cette partie des archives.

La seconde section comprenant tous les titres de propriété des anciennes communautés religieuses au nombre de 25, et des seigneuries au nombre de 56, est la plus nombreuse et la plus importante. L'archiviste s'en est réservé le dépouillement et a été aidé dans une partie de ce grand travail par deux anciens inventaires, l'un des titres de la cathédrale de Saint-Pierre de Troyes, l'autre, des chartes de l'abbaye de Montier la Celle.

Le chartrier de Montier la Celle a été remis dans l'état où il se trouvait avant 1789, et l'on a utilisé l'ancien inventaire dont nous venons de parler, travail rédigé au XVIIIe siècle avec un soin extrême.

Voici le sommaire très-abrégé des titres antérieurs au XIIIe siècle, ou qui présentent un intérêt notoire :

Chartes du XIIe siècle,	35	Elles ne sont pas toutes originales ; quelques-unes n'existent qu'en copies simples ou collationnées.
—— du XIIIe —	176	

A. 23 bulles. — La plus ancienne est une bulle pancarte d'Anastase IV (1153, n° 7).

B. Chartes des évêques de Troyes.

1° Chirographe d'Hato, XIIe siècle (S. Mesmin, n° 12) ;

Digitized by Google

2° Diplôme de Henri, XII° siècle (la Celle, n° 2);
3° Mathieu, 1174 (Chavanges, n° 1);
4° Manassès, 1185 (Chartes d'évêques, n° 1);
5° Garnier, 1195 (Chartes d'évêques, n° 2).

C. Diplômes des rois de France :

1° Diplôme de Clotaire III (Montier la Celle, n° 1). Il n'en existe plus qu'une copie simple, peu ancienne (vid. *Gallia christiana*, tom. XII, col. 247, instrum.);

2° Beau diplôme de Philippe Ier, 1071, 25 avril (Saint-André, n° 1).

D. Diplômes des comtes de Champagne :

1° Diplôme de Thibaud IV, comte de Champagne et de Blois, 1138 (Saint-Nicolas, n° 1). Pièce curieuse pour les surnoms : on y voit figurer un *Odo pilans canem* et un *Robertus scandens in celum;*

2° Diplôme de Henri Ier le Libéral (*Henricus Trecensium comes Palatinus*), 1171. Très-belle pièce (Saint-Gond, n° 1);

3° 2 diplômes du même, 1178 (Jurançon, n° 1);

4° Plusieurs diplômes de Thibaud le Grand (Saint-Nicolas, n° 8), (Saint-Mesmin, n° 9), (Montier la Celle, n° 58).

E. Cartulaire de l'abbaye d'Oye (1102 à 1305). *Ecclesia B. Petri Oyensis.* — Cette abbaye, située dans le doyenné de Sézanne, (ancien diocèse de Troyes), fut réunie en 1432 à l'abbaye de Montier la Celle, et devint un simple prieuré (*Gallia christiana*, tom. XII, col. 521).

Le cartulaire est écrit sur parchemin avec initiales en vermillon. Il est bien conservé, minuscule régulière du XIV° siècle. La plus ancienne charte française contenue dans ce cartulaire remonte à 1256.

F. Varia.

1° Charte-partie (*indentata*) de Pierre de Celle. Sans date (fig. n° 2);

2° Certificat d'authenticité du sceau appendu à certaines lettres, donné par Hugues Aubriot, prévôt de Paris, 1368 (Ruvigny, n° 15);

3° 3 pièces relatives à l'autorisation que Jeanne, reine de France, avait accordée en 1366 aux religieuses de Montier la Celle, de fortifier leur maison de Verdey pour y mettre leurs biens en sûreté, attendu les incursions des ennemis (Verdey, nos 9, 10 et 11).

Digitized by Google

G. Chartes rédigées en idiome vulgaire au XIIIe siècle.

10 pièces. La plus ancienne date est de 1258. Les titres les plus importants de Montier la Celle ont été transcrits intégralement dans l'inventaire. Cette transcription, faite avec soin, est d'autant plus précieuse, que le cartulaire n'existe plus.

On sait que la correspondance de famille des Colbert se trouve dans ces archives.

Voici la table des dossiers comprenant cette correspondance :

A. 6 lettres adressées par Alberto Martinez (Lyon) à Jehan et Oudart Colbert, à Reims, à Milan et à Venise, 1587-93. Trois de ces lettres sont en italien.

B. 1 adressée par Balbani (Lyon) à Oudart Colbert, à Troyes, 1593. En italien.

C. 16 adressées par Lemagna et Masuranny (Lyon, Paris, Franc-fort) à M. Colbert, seigneur de Villacerf, à Troyes, 1619-36.

D. 3 adressées par les associés Colbert et Bachelier (Lyon) au même, 1628-30.

E. 1 à Colbert (Paris) adressée à M. Dorigny, marchand à Reims.

F. Comptes et mémoires.

1° Comptes des srs Jehan et Odart Colbert de Reims, pour leurs dépenses pendant les foires, 2 feuilles volantes, 1586-87;

2° Un compte de marchandises achetées par Jehan Colbert, probablement à Alberto Martinez, 1588-89; 1 feuille. Italien;

3° État des sommes dues à Marie Bachelier par M. de Villacerf, conseiller et secrétaire du roi, 1634.

G. 4 lettres adressées par Colbert (Paris) à M. Colbert de Villacerf, son père, à Troyes, 1625-33.

H. 18 adressées par Colbert, son fils (Saint-Pouange, Paris) au même, 1632-37.

I. 1 adressée par Jehan et Nicolas Colbert, ses neveux (Reims), au même, 1626.

Digitized by Google

K. 5 adressées par Colbert, son neveu (de Terron, Reims et Paris), au même, 1628-34.

L. 3 adressées par Nicolas Colbert, son neveu (Paris), au même, 1630-31.

M. 1 adressée par Colbert, secrétaire du roi, son neveu (Paris) au même, 1637.

N. 1 adressée par Marie Bachelier (Reims) au même, 1628.

O. 2 adressées par Simon Bachelier (Lyon) au même, 1626-27.

P. 32 de diverses personnes, concernant les affaires de famille, les affaires commerciales, la gestion des biens, etc., des Colbert, 1608-37.

Parmi les fonds des archives de l'Aube, antérieurs à 1790, celui de l'abbaye de Clairvaux occupe le premier rang par le nombre considérable de chartes anciennes et importantes qu'il renferme, et par les titres de propriété que deux cents communes environ peuvent y retrouver. On peut citer ensuite, outre les fonds de la cathédrale de Troyes et du monastère de Montier-la Celle, dont nous avons parlé, ceux des abbayes de Notre-Dame aux Nonnains de Montiéramey, et de Saint-Maclou de Bar-sur-Aube.

Les archives provenant de la principauté de Pont-sur-Seine et composées en grande partie des papiers du prince Xavier de Saxe peuvent se diviser ainsi :

280 cartons,
122 registres,
et 45 liasses,

sans compter un grand nombre de pièces retirées des combles et non encore dépouillées.

En déblayant une des salles des combles de la préfecture on a retrouvé une vingtaine de liasses des titres de la *Communauté des marchands* de Troyes. Ces liasses ont été disposées de nouveau dans l'ordre marqué par l'inventaire qui en a été rédigé en 1775 par M. Pélion, notaire à Troyes. Elles occupent 9 cartons. Les plus anciennes ne remontent guère au delà du XVI[e] siècle.

Les archives départementales de l'Aube ont acquis, en 1847, une précieuse collection de 135 chartes et de 86 sceaux détachés provenant de la succession de M. Arnaud, ancien directeur de l'École de dessin de Troyes. La commission des archives a félicité l'administration départementale d'avoir saisi l'occasion qui s'est offerte d'enrichir le dépôt de Troyes de cette collection contenant des pièces remar-

Digitized by Google

quables et d'une notable importance pour l'histoire de la Champagne.

Archives des sous-préfectures. — A Bar-sur-Aube et à Nogent des locaux humides ont détérioré les archives, mais on a remédié à ces causes de destruction, et les papiers de toutes les sous-préfectures de l'Aube sont maintenant en bon état de conservation.

Archives communales. — En janvier 1839, le préfet de l'Aube recommanda aux sous-préfets et aux maires de ce département de rechercher dans les archives communales les titres intéressant l'histoire et d'en faire connaître le contenu. L'année suivante, des instructions plus détaillées furent envoyées aux maires; vingt-deux communes ont répondu à cet appel en envoyant leurs inventaires de 1840 à 1847. Des notes intéressantes extraites des actes de baptêmes, mariages et sépultures ont été adressées par le maire de Champignolles.

III.

BIBLIOGRAPHIE.

111. — *Annuaire historique pour l'année* 1849, publié par la Société de l'Histoire de France, 13ᵉ année. Paris, imprimerie de Crapelet, librairie de Renouard. 1848. In-18 de 231 pages. Prix. 2 fr.

112. — *Annuaire statistique, administratif, commercial et historique du département d'Eure-et-Loir, pour* 1848, publié par E. Lefèvre, chef de division à la préfecture. Neuvième année. In-12 de 17 feuilles 1/3. Chartres, imprimerie et librairie de Garnier.

113. — *Bibliothèque de l'École des Chartes*, revue d'érudition consacrée principalement à l'étude du moyen âge. Neuvième année, deuxième série, tome IV. Paris, imprimerie de Didot, librairie de Dumoulin, 1847-1848, In-8° de 542 pages.

114. — *Compte rendu des séances de la Commission royale d'Histoire* (de Belgique), ou recueil de ses bulletins. Tome XIII (suite et fin), tome XIV-tome XV, n° 1. Bruxelles, imprimerie de Hayez, 1847-1848. Un volume et deux cahiers in-8°.

115. — *De l'amélioration des anciennes bibliothèques en France, et de la création de nouvelles bibliothèques appropriées au perfec-*

Digitized by Google

tionnement moral du peuple, par J. Techener. In-8° d'une demi-feuille. Paris, imprimerie de Guiraudet.

Extrait du Bulletin du Bibliophile, nos 13, 14 et 15. Janvier, février, mars, 8e série.

116. — *Description de quelques monnaies de Picardie*; par M. Adrien de Longpérier. In-8° d'une feuille 1/4. Imprimerie de Duval et Herment, à Amiens.

Extrait du tome IX des Mémoires de la Société des Antiquaires de Picardie.

117. — *Histoire de la ville et des sires de Coucy le Château*, suivie d'une notice historique sur Anizy, Marie, Vervins, La Fère, Saint-Gobain, Pinon, Folembray, Saint-Lambert, et sur les anciennes abbayes de Nogent et de Prémontré; par M. Melleville. In-8° de 25 feuilles, plus, 10 lithographies. Laon, imprimerie de Fleury. — Au bureau du journal de l'Aisne, à Laon. Paris, librairie de Dumoulin.

L'ouvrage a été publié en 25 livraisons. Prix de la livraison. . . . . 30 c.

118. — *Histoire de madame de Maintenon et des principaux événements du règne de Louis XIV*; par M. le duc de Noailles. Tome Ier. In-8° de 38 feuilles, plus, un portrait. Paris, imprimerie de Crapelet, librairie de Comon.

118. — *Lettres sur l'histoire de Lorraine*, par Henri Lepage, archiviste du département de la Meurthe. Nancy, imprimerie et librairie de Lepage.

Sept lettres.

119. — *Notice sur l'ancienne orfévrerie messine*, par Emmanuel Michel. In-8° de 2 feuilles 1/4. Imprimerie de Lamort, à Metz.

Extrait des Mémoires de l'Académie de Metz, années 1847-1848.

120. — *Registres de l'Hôtel de Ville de Paris pendant la Fronde*, suivie d'une relation de ce qui s'est passé dans la ville et l'abbaye de Saint-Denis à la même époque, publiés pour la Société de l'Histoire de France, par MM. Le Roux de Lincy et Douët d'Arcq, anciens élèves pensionnaires de l'École des Chartes. Tome IIIe. Paris, imprimerie de Crapelet, librairie de Renouard. In-8° de 512 pages. Prix.. 9 fr.

Digitized by Google

121. — *Tableau général numérique par fonds des archives départementales antérieures à 1790*, publié par la commission des archives départementales et communales. Paris, Imprimerie Nationale, 1848. In-4° de 253 pages.

122. — *Vie de saint Louis, roi de France*, par Le Nain de Tillemont, publiée pour la Société de l'Histoire de France, d'après le manuscrit inédit de la Bibliothèque Nationale, et accompagnée de notes et d'éclaircissements, par J. De Gaulle. Tome IV. Paris, imprimerie de Crapelet, librairie de Renouard, 1848. In-8° de 476 pages. Prix.. 9 fr.

123. — *Vie des bienheureux martyrs Abdon et Sennen, patrons d'Arles-sur-Tech*; suivie d'une notice sur la translation de leurs reliques à Arles, ainsi que de la nomenclature des abbés du monastère jadis existant en cette ville; par M. l'abbé P. Chambeu. In-12 de 4 feuilles, plus deux lithographies. Imprimerie d'Alzine, à Perpignan.

DE L'IMPRIMERIE DE CRAPELET,
RUE DE VAUGIRARD, N° 9.

Digitized by Google

BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ

DE L'HISTOIRE DE FRANCE.

(N° 9. — NOVEMBRE—DÉCEMBRE 1848.)

I.

PROCÈS-VERBAUX.

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,

TENUE LE 6 NOVEMBRE 1848,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. DE WAILLY, VICE-PRÉSIDENT.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

M. le Président présente au Conseil le tome IV de la *Vie de saint Louis*, par Le Nain de Tillemont, édité par M. de Gaulle, et l'*Annuaire historique pour* 1849.

Ouvrages offerts à la Société.

La Société reçoit les ouvrages suivants, de la part de plusieurs Sociétés savantes ou des auteurs :

Mémoires de la Société des Antiquaires de Picardie, tome IX, Amiens, 1848, 1 vol. in-8°.

Bulletin de la Société archéologique et historique du Limousin, tome III, 1re livraison. Limoges, 1848, in-8°.

Bulletin de l'Athénée de Beauvoisis, 1er semestre de 1848. Beauvais, in-8°.

Histoire de la Révolution française, par M. Michelet, tome III, 1re partie. Paris, octobre 1848, 1 vol. in-8°.

Digitized by Google

Fragments des Mémoires inédits de Dubois, par M. Léon Aubineau, membre de la Société de l'Histoire de France. Extrait de la *Bibliothèque de l'École des Chartes*, 2e série, tome IV (1847), br. in-8°.

Histoire de la ville d'Amiens depuis les Gaulois jusqu'à nos jours, par M. J. Dusevel, 2e édition, en un vol. in-8°. (Prospectus).

Correspondance.

M. Frédéric Lock, chef du bureau des Travaux historiques au ministère de l'instruction publique (23 octobre), remercie le Conseil de son admission au nombre des membres de la Société.

M. Léon Aubineau (Tours, 3 novembre) fait hommage du travail ci-dessus indiqué.

M. Garnier, secrétaire perpétuel de la Société des Antiquaires de Picardie (Amiens, 9 octobre), adresse le dernier volume des Mémoires de cette compagnie. Il demande les années 1845 à 1848 de l'*Annuaire*, et plusieurs numéros du *Bulletin* qui ne sont pas parvenus à la Société des Antiquaires de Picardie. Il a été fait droit à cette réclamation.

Travaux de la Société.

Le secrétaire présente l'état des impressions :

Vie de Saint Louis, tome V. Le manuscrit tout entier a été remis à l'imprimerie, et les cinq premières feuilles sont composées.

M. de Wailly, commissaire responsable, rappelle au Conseil que le Ve volume terminera la *Vie de saint Louis* proprement dite, et formera déjà un ouvrage complet; le VIe contiendra les notes et quelques autres fragments historiques de Tillemont, pareillement inédits (le récit de l'expédition de Charles d'Anjou ; la vie de Guillaume de Saint-Amour), ainsi qu'une table générale, dont l'éditeur, M. de Gaulle, a déjà commencé la rédaction. L'impression n'en subira aucun retard, et suivra immédiatement celle du Ve volume.

L'impression du tome V des *Procès de Jeanne d'Arc*, suspendue depuis plusieurs mois, n'a point encore été reprise. Le secrétaire est chargé d'écrire, au nom du Conseil, à l'éditeur, M. Quicherat,

Digitized by Google

pour l'inviter instamment à s'en occuper le plus tôt et le plus activement possible.

M. le trésorier communique quelques détails sur la vente des ouvrages de la Société. Il indique, entre autres renseignements, que les *Annuaires* des quatre dernières années, tirés à 750 exemplaires, sont à peu près épuisés, et que celui de 1845 l'est entièrement.

Le secrétaire donne lecture de l'état des échanges autorisés par le Conseil, sous diverses conditions, entre la Société de l'Histoire de France et plusieurs Sociétés savantes françaises et étrangères. M. Duchesne explique au Conseil, comment ses doubles fonctions de trésorier et d'archiviste ne lui ont pas toujours permis d'introduire dans les archives la rigoureuse exactitude qu'il a apportée aux comptes financiers.

La séance est levée à quatre heures et demie.

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,

TENUE LE 4 DECEMBRE 1848,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. DE WAILLY, VICE-PRÉSIDENT.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

M. le Président proclame membre de la Société :

762. M. Boulenger, avoué à Neufchâtel, présenté par MM. Semichon et de Roissy.

Ouvrages offerts à la Société.

La Société reçoit de la part de l'auteur :

Histoire des Guerres de religion en Auvergne pendant les XVI[e] *et* XVII[e] *siècles*, par M. Imberdis, premier avocat général près la cour d'appel de Riom; 3[e] édition. Riom, 1848. 1 vol. in-8° avec carte.

M. Taillandier, en présentant cet ouvrage, rappelle que ce fut à l'occasion de la première édition qu'il fit connaître l'existence du manuscrit de Fléchier sur les *Grands jours d'Auvergne*, et qu'il en provoqua la publication par les soins de la Société. M. Gonod, qui

Digitized by Google

en est devenu éditeur, a négligé de rendre à la Société de l'Histoire de France cette justice, et n'a pas tenu compte de ses premières intentions.

Catalogue de la bibliothèque de M. D. L. (M. de Lambert, ancien membre de la Société de l'Histoire de France, mort en 1847).

Correspondance.

M. de Barante (11 novembre 1848) adresse l'expression de sa gratitude au Conseil, qui l'a de nouveau choisi pour président. Il porte toujours le plus vif intérêt aux travaux de la Société, et regrette profondément que son absence l'éloigne de réunions et de rapports habituels qui manquent à ses affections. M. de Barante exprime aussi tout l'intérêt qu'il porte à l'École des Chartes, dont l'existence avait été momentanément compromise.

Travaux de la Société.

Le secrétaire présente l'état des impressions :

Vie de saint Louis, t. V. Les feuilles 1 à 3 sont tirées; les feuilles 4 à 9 sont composées.

M. Quicherat, en réponse à la lettre que le secrétaire lui a écrite au nom du Conseil, s'engage à livrer, vers le commencement de mars au plus tard, la table et l'introduction qui doivent compléter les *Procès de Jeanne d'Arc*. Deux mois lui paraissent suffire à cette impression, de sorte que le V[e] et dernier volume de cet important ouvrage pourra être distribué avant la séance générale de 1849.

M. de Roissy, président du comité des fonds, présente le rapport sur la situation de la caisse au 1[er] décembre 1848.

Situation au 1[er] décembre 1848.

RECETTES.

En caisse le 1[er] janvier 1848	1,373 f.	30 c.
291 cotisations	8,730	»
Vente de livres	2,952	23
A reporter	13,055	53

Digitized by Google

D'autre part			13,055	53

DÉPENSES.

Impressions	8,162	»		
Honoraires des éditeurs et dépenses diverses	3,540	54		
	11,702	54	11,702	54
En caisse			1,352	99

Il ajoute que vingt cotisations ont été touchées depuis un mois, et qu'on doit en espérer encore un assez grand nombre d'autres, qui n'auront été que retardées.

Le Conseil renouvelle la commission de l'*Annuaire*.

Sont nommés :

MM. Guérard,
Taillandier,
Bottée de Toulmon,
Duchesne.

Le secrétaire y est adjoint, de droit.

M. le Président invite cette commission à ne pas différer de se réunir, à l'effet de préparer l'*Annuaire* de 1850, et de faire en sorte qu'il soit terminé et mis en vente au mois de septembre.

La séance est levée à quatre heures et demie.

II.

NÉCROLOGIE.

M. Letronne, membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, garde général des Archives Nationales, professeur et administrateur du Collége de France, directeur de l'École des Chartes, est mort à Paris le jeudi 14 décembre. Cette perte, profondément sentie par l'Institut tout entier et par l'Europe savante, inspire de vifs regrets à la Société de l'Histoire de France, qui s'honorait de compter M. Letronne au nombre des plus anciens membres de son conseil d'administration.

Digitized by Google

Nous croyons devoir reproduire ici les discours prononcés aux funérailles de notre illustre confrère par M. Burnouf, président de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, au nom de cette classe de l'Institut, et par M. Quatremère, membre de la même Académie.

« Messieurs, a dit M. Burnouf, le coup terrible qui vient de frapper notre Académie et l'Institut a été si soudain, que celui auquel vous imposez le triste devoir de vous entretenir de cette grande perte hésite à en sonder la profondeur. Comment croire que M. Letronne ne paraîtra plus dans ces réunions qu'animait la vivacité de son esprit ? comment se dire, sans d'amers regrets, que cette lumière a cessé de briller au milieu de nous ? lui que nous voyions, il y a quelques jours encore, confiant dans cette vigueur qui ne lui avait jamais fait défaut, nous promettre l'achèvement de ces belles entreprises auxquelles il consacrait d'avance les années qu'il avait le droit d'attendre de l'avenir ! Ses espérances et les nôtres, celles de sa jeune famille, qu'il chérissait autant qu'elle était fière de lui, tout cela s'est évanoui en quelques jours, et nous soupçonnions à peine la perte dont nous étions menacés, que déjà nous apprenions qu'elle était irréparable !

« L'homme éminent que nous pleurons n'avait pas encore achevé sa soixante et unième année, et rien n'annonçait qu'il dût nous être sitôt ravi. C'était toujours cette même jeunesse de visage que, par un heureux privilége, il avait conservée au delà de l'âge mûr ; c'était surtout cette activité d'intelligence, cette netteté de jugement qui formaient un des traits les plus caractéristiques de ce talent original. Ceux qui l'avaient admis, en 1816, à l'Académie, ayant à peine vingt-neuf ans, comme ceux qui avaient obtenu après lui l'honneur de devenir ses collègues, le voyaient avec une égale surprise conserver les dons d'une jeunesse inaltérable et la vigueur d'un talent qui ne vieillissait pas. Au milieu des devoirs de tout genre que lui imposait sa haute position scientifique, il poursuivait, avec une surprenante liberté d'esprit, ses études favorites, et le même homme qui suffisait à la direction de plusieurs grands établissements littéraires ne cessait d'enrichir la collection de l'Académie des inscriptions et celle du *Journal des Savants*, des fruits de son savoir si sûr et si varié.

« Depuis quelques années surtout, M. Letronne, toujours maître de lui, soumettait avec une rigueur de jour en jour plus sévère ses nombreux travaux d'érudition à la loi de l'unité scientifique. L'examen critique des monuments de l'Égypte sous les Ptolémées était devenu son occupation principale, celle vers laquelle il dirigeait

Digitized by Google

avec fermeté toutes les forces de sa puissante intelligence. Sa plume était toujours aussi féconde, son savoir aussi abondant, sa critique aussi sûre, sa sagacité aussi pénétrante, sa dialectique aussi invincible ; mais ses facultés heureuses s'étaient toutes concentrées sur un sujet unique, sur une mémorable époque des annales de la plus célèbre nation de l'ancien monde.

« Eh ! qui ne se souvient, Messieurs, par quel labeur patient, par quels efforts énergiques, par quelle activité infatigable, M. Letronne était arrivé à ouvrir à son talent ce vaste théâtre ? Qui ne se rappelle ces premières inscriptions grecques si ingénieusement déchiffrées, restituées, traduites, et appliquées avec une critique si infaillible à l'éclaircissement de l'histoire politique et morale de l'Égypte ? Qui n'a vu avec admiration ces fragments épigraphiques se grouper dans le volume déjà ancien des *Recherches pour servir à l'histoire de l'Égypte sous les Grecs et les Romains*, éclairer comme en passant un des plus curieux restes de l'antiquité, *la statue vocale de Memnon*, et former dans les deux volumes du *Recueil des inscriptions grecques et latines de l'Égypte*, l'un des plus beaux mouuments que l'érudition française ait jamais offerts à l'admiration de l'Europe savante ?

« De plus habiles, Messieurs, loueront comme il convient ces grands travaux. Ils vous montreront M. Letronne commençant ses études de géographie au milieu des difficultés d'une existence très-modeste, étonnant par ses premiers essais les Mentelle, les Gosselin, les Walkenaër, recommençant lui-même ses études classiques, dont il avait su n'être pas satisfait, apprenant le grec sous Gail, surpassant tous ses maîtres, et déposant dans la traduction française de Strabon les fruits déjà mûrs de ses jeunes études.

« Sera-ce le louer que de dire qu'à partir de ce dernier travail, les regards du gouvernement ne cessèrent de le suivre, et que sa position s'agrandit chaque jour des gages qu'il donnait à la science, des ouvrages qu'il publiait, des découvertes qu'il accomplissait ? Un des hommes qui commencèrent la fortune de M. Letronne, M. Royer-Collard, se félicitait, sur la fin de sa vie, d'avoir appelé au sein de l'Université un savant dont l'Europe répétait depuis longtemps le nom. Il avait signalé M. Letronne aux administrations qui devaient le suivre ; aussi aucune n'a-t-elle voulu se priver du concours de cet homme actif et laborieux. Successivement ou simultanément inspecteur général de l'Université et des écoles militaires, professeur au Collége de France, conservateur et administrateur de la Bibliothèque Nationale, plus tard, garde général des Archives ; administrateur du Collége de France, directeur de l'École des

Digitized by Google

Chartes, s'il dut donner à ses devoirs publics une bonne partie de son temps, jamais l'Académie des inscriptions ni le *Journal des Savants* ne remarquèrent son absence; il y était toujours présent par ses excellents mémoires, par ses articles ingénieux et solides.

« Est-il besoin de vous rappeler, Messieurs, tout ce qu'il déployait de rares facultés dans ces travaux? Vous avez connu et admiré le savant; le public a lu et applaudi l'écrivain spirituel, le dialecticien inexorable, le courageux adversaire des faux systèmes, des conceptions vagues, des idées confuses. Ses amis, et combien n'en avait-il pas parmi vous! ont apprécié la facilité de son commerce, l'agrément de son esprit, la solidité de ses attachements, la probité de son caractère. Rien n'a donc manqué à M. Letronne, ni l'amour du travail qui donne un but à l'existence, ni le succès qui récompense le travail, ni l'admiration qui suit et consacre le succès, ni ces vertus plus modestes et non moins précieuses, qui rendent un homme cher aux siens et respectable aux autres. Et cependant une perte cruelle l'avait averti déjà combien sont fragiles les choses de ce monde. Il y a peu d'annéss, il s'était vu enlever une épouse chérie, la digne et vertueuse mère de ses enfants. Ce coup l'avait frappé au cœur; mais M. Letronne avait un esprit viril, une intelligence ferme, et par-dessus tout une généreuse confiance dans sa force, qui, sans rien diminuer de sa vive douleur, lui donna l'énergie nécessaire pour n'y pas succomber.

« Il avait été si bon fils quand il soutenait sa mère des fruits modestes de ses nombreux travaux! il se dit, avec la résolution qu'il portait en toutes choses, qu'il devait à ses enfants une sollicitude plus que paternelle. Mais il ne lui a pas été donné d'accomplir sa tâche jusqu'au bout; il n'a pu voir cette jeune famille, dont il était l'idole, grandir sous sa tutelle, au milieu des respects et de la gloire qui entouraient sa vie. Qu'elle trouve donc dans ces respects mêmes quelque consolation à sa cruelle douleur! Qu'elle s'efforce surtout de puiser dans le souvenir d'un tel père quelque chose de cette solidité d'esprit, de cette sûreté de jugement, de ce confiant amour du vrai, qui ont fait de M. Letronne un des hommes les plus éminents de notre époque. »

M. Quatremère s'est exprimé ainsi :

« Messieurs, au milieu des événements prodigieux qui signalent notre époque, au milieu des convulsions qui agitent la société et l'ébranlent jusque dans ses fondements, il semble que la mort d'un savant, d'un homme de lettres, doit produire une faible

Digitized by Google

sensation, doit, pour ainsi dire, passer inaperçue. Mais, si cet homme a été distingué par des qualités éminentes, si des travaux nombreux et utiles ont marqué sa carrière, le monde lui-même, malgré son indifférence habituelle, unit ses regrets à ceux de la science, et reconnaît que cet événement a laissé dans les rangs de la société un vide qu'il sera peut-être difficile de combler. Et, en effet, Messieurs, celui dont nous déplorons la perte réunissait en sa personne, au plus haut degré, les qualités estimables qui constituent le véritable savant : une vaste érudition, un jugement sain, un esprit droit, un talent de discussion peu commun, une logique puissante, une sagacité admirable, qui tenait pour ainsi dire de la divination, et qui lui faisait saisir dans une question mille particularités qui auraient peut-être échappé à tout autre. On le voyait avec étonnement se jouer de difficultés en apparence insurmontables, restituer avec un rare bonheur des textes altérés par les copistes, remplir de la manière la plus heureuse les lacunes que présentaient les traits gravés sur les monuments. Dans des inscriptions composées d'un petit nombre de mots, et qu'on aurait été tenté de regarder comme complétement insignifiantes, il savait, par des combinaisons ingénieuses, faire jaillir de ces matériaux informes les faits les plus curieux, et y trouver la matière de découvertes historiques d'une véritable importance. On était quelquefois tenté de crier au paradoxe; mais on se trouvait subjugué par cette dialectique convaincante, et l'on restait persuadé que ces révélations si neuves devaient offrir l'expression de la vérité. Son esprit, à la fois flexible et lumineux, s'exerçait avec complaisance sur les sujets les plus variés, et partout il portait ses profondes investigations, il déployait les mêmes qualités, les mêmes talents. L'étude qu'il avait faite des sciences mathématiques l'avait mis à même de discuter une foule de questions importantes qui sont du domaine de ces sciences, questions qui exigent une réunion de connaissances peu communes, et dont les gens de lettres, pour la plupart, n'auraient pu s'occuper avec le même succès. Les matières même qui semblaient les plus étrangères à ses travaux habituels devenaient sous sa plume le sujet de discussions d'un haut intérêt, et dans lesquelles il portait souvent une lumière inattendue. On pouvait repousser quelques-unes de ses assertions; mais ceux qui le combattaient étaient forcés de rendre une pleine justice à son vaste savoir, à sa puissante logique, et de convenir qu'ils avaient à lutter contre un noble et redoutable adversaire. On peut citer comme une polémique remarquable la discussion prolongée qui eut lieu dans le sein de l'Académie et ailleurs, sur le cœur trouvé à la
Digitized by Google

Sainte-Chapelle. Notre confrère, dans cette controverse, déploya au plus haut point les ressources d'une dialectique pressante, d'une érudition sage, d'une activité infatigable, et il sut conquérir l'admiration de ceux qui étaient loin de partager ses convictions. M. Letronne, né sans fortune, avait, par ses travaux, acquis une honorable existence, atteint la plus haute position à laquelle peut aspirer la légitime ambition d'un homme de lettres. Une qualité dont on doit lui tenir compte, c'est qu'il savait, même dans les discussions les plus abstraites, présenter l'érudition sous une forme attrayante; en sorte que ses travaux les plus savants étaient lus et goûtés des hommes les plus étrangers à ces matières sérieuses. Je n'indiquerai point ici, Messieurs, les nombreux ouvrages ou opuscules qu'a produits la plume féconde de notre confrère. Tous présentent, à différents degrés, les mêmes genres de mérite, les mêmes qualités; depuis les premiers essais qui manifestèrent en lui l'aurore d'un beau talent, jusqu'à cette vaste composition qui a pour objet l'explication des inscriptions trouvées en Égypte et à laquelle la mort ne lui a pas permis de mettre la dernière main. C'était là l'ouvrage qu'il regardait, avec toute raison, comme son principal titre de gloire. Mais quel mot ai-je prononcé, Messieurs! J'ai parlé de la gloire dans cette enceinte funèbre, où la gloire humaine s'anéantit, où les rêves de l'ambition s'évanouissent comme une fumée légère, où les richesses et les grandeurs sont remplacées par un peu de cendre, où une voix inexorable fait retentir à nos esprits cette parole si éminemment vraie, mais si désolante pour l'orgueil de l'homme : *Tout n'est que vanité.* Espérons, toutefois, que le nom de notre confrère sera prononcé avec respect et reconnaissance partout où la science et l'érudition sont en honneur. Demandons surtout que son nom soit inscrit dans le livre des justes, et qu'il recueille dans une autre vie ces véritables biens sur lesquels la mort n'a plus aucune prise. »

Digitized by Google

III.

DOCUMENTS HISTORIQUES.

A tous ceulx qui ces présentes lettres verront, Pierres des Essars, chevalier, conseiller, maistre d'ostel du roy nostre sire, et garde de la prévosté de Paris, salut. Scavoir faisons que nous, l'an mil cccc et neuf, *le vendredi aouré* (1) xxie jour de mars, veismes unes lettres scelées, si comme il appert, en simple queue et cire vert, du scel du bailliage d'Évreux, desquelles la teneur est telle. A tous ceulx qui ces présentes lettres verront, Pierres de Hargeville, chevalier, chambellan du roy nostre sire, et son bailli d'Évreux, salut. Savoir faisons que aujourdui xviie jour de mars, l'an de grâce mil cccc neuf, à la requeste de noble et poissant seigneur, mons. Pierre de Navarre (2), conte de Mortaing, nous avons fait querir les registres anciens du bailliage d'Évreux, du temps que feu Jehan Bauffet estoit bailli du lieu, et d'iceulx registres avons fait extraire mot à mot, deux arrestz registrés en iceulx registres en la manière qui s'ensuit. Es assises d'Évreux tenues par Jehan Bauffet, bailli du lieu, le jeudy xxvie jour de novembre, l'an mil ccc iiii xx et trois, après ce que Jehan Le Prevost, sergent, eut receu qu'il, à la requeste du procureur, et par vertu des lettres de nos seigneurs des comptes, en quoy est obligée Auberte, à présent femme de Jehan du Mont, en la somme de, il avoit fait les criées par trois dimanches, de vint livres dix sept sols de rente assiz sur plusieurs héritages en la paroisse du Plesseys, c'est assavoir tant en blé, avoine, chappons que deniers. Le blé évalué à x s. de rente le septier et l'avoine autant (3), et le chappon à douze deniers parisis, le tout montant à ladicte somme, savoir se aucun en vouldroit donner oultre le pris du roy, *c'est assavoir* xx *s. pour* x *l.*, en quoy ledit procureur les avoit mis en soy paiant. Ausquelles criées aucun ne aucune ne se estoit comparu pour soy opposer, ne qui plus y voulsist donner ; et que, de rechief ont esté aujourdui

(1) Le vendredi-saint.

(2) Troisième fils de Charles II, dit le Mauvais, roi de Navarre.

(3) Dans un document de 1281, communiqué à la Société de l'Histoire de France (Bulletin de mai 1847, page 92), par M. Aug. Le Prevost, on remarque aussi qu'à cette époque la valeur du blé et de l'avoine était parfaitement égale ; ce que ce savant considère comme un fait fort étrange.

Digitized by Google

crié *à luit de la cohue* (1), à quoy aucun iceulx xx l. xvii s. de rente furent passez en décret et adjugez audit procureur, pour la somme de deux cens huit livres dix sols, en rabatant de la somme contenue esdites lettres, et fu commandé au sergent qu'il en baille saisine. Et l'autre arrest en celle assise mesme estoit aprez escript, et contenoit ce qui s'ensuit: Après ce que Jehan Le Prevost, sergent, eut accordé *qu'il avoit banni terme et tenu terme un pris* sur ung manoir assis au Plesseys, appartenant à Jehan du Mont et à sa femme, à cause d'elle, et que Jehan Le Breton, Robert Fouquant et Guillot Rouyllie, charpentiers, eurent prisié ledit manoir de leur mestier de charpenterie, à deux cens livres; et Henry Martin, Garet Chauvin et Colin Cuilleret, maçons,......... eurent semblablement prisié ledit manoir à iiiixx frans; et Guillaume de Tonnelle, Robert de la Boiudie et Robert Le Prevost, plastriers et couvreurs de tuille et de chaume, eurent prisié l'eure (l'œuvre) de plastrie, la tuille et *les chennueres* à xxxvi frans, et la couverture de chaume à xxx frans; et que Guillaume Le Lieur, Bliset Drouet, Robert Le Bailli, Guillaume Le Mue, Guillot du Buisson, Guillot Fresne, Robert Marguerite, Jehan Regnault, Rogier Le Stesne, Simon Lucas, Colin Adam, Guillaume Rosset, eurent pris les trois assises à champs, chascun acru l'un par l'autre à xi l. t., décret fut passé au procureur de Mons. Lequel extrait nous avons fait collationner ausdiz registres, et baillié à Berthalet Hermen, *escuier sonnette,* serviteur de mondit seigneur le conte, qui le requéroit, pour valoir qu'il appartiendra. En tesmoing de ce nous avons mis à ces présentes le scel dudit bailliage. Ce fu fait l'an et jour premiers dessusdis. Ainsi signé aux registres: *Ruzal.* Et nous, à ce présent transcript avons mis le scel de la prévosté de Paris, l'an et le vendredy dessus premiers diz (2).

(*Communiqué par M. de Lafons de Mélicocq.*)

(1) Halle, lieu couvert, où l'on expose en vente toutes sortes de marchandises. (Roquefort, Dict. de la Langue romane, t. I, p. 272).

(2) Archives du bailliage de Noyon.

Nous donnons le texte de cette pièce tel que nous l'a communiqué notre confrère M. de Lafons de Mélicocq. Le lecteur y remarquera quelques obscurités provenant probablement de fautes de copie, que nous ne sommes pas à portée de corriger. N. du R.

Digitized by Google

IV.

VARIÉTÉS.

— La commission formée au sein de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, pour continuer l'*Histoire littéraire de la France*, commencée par les bénédictins, vient de faire paraître le tome XXI de ce grand et célèbre ouvrage (Voy. la *Bibliographie*, n° 140). Ce volume, qui est le sixième des annales des lettres en France au XIIIe siècle, se distingue au plus haut degré par l'étendue, la variété et la nouveauté des recherches, et ce ne sera pas une des parties les moins riches, les moins brillantes de ce monument vraiment national, le plus vaste et le plus complet qu'aucun peuple ait jamais consacré à l'histoire de sa littérature. Quelques unes des notices que contient le nouveau volume ont été écrites par MM. Daunou et Fauriel; les autres sont dues aux membres actuels de la commission : M. Victor Le Clerc, éditeur; MM. Félix Lajard, Paulin Paris et Émile Littré. Nous n'entreprendrons pas d'apprécier ici dans ses détails un travail d'une telle importance; mais pour donner à nos lecteurs une idée des matières si variées qu'il embrasse, nous reproduisons d'abord l'analyse succinte que les savants auteurs en donnent eux-mêmes au début de leur Avertissement. « Ce volume commence par les notices sur les écrivains en prose latine ou française morts à la fin du XIIIe siècle, depuis l'an 1296 jusque vers l'an 1300. Viennent ensuite, jusqu'à la même date, les observations succinctes sur des auteurs de moindre importance, rangés chronologiquement depuis l'an 1286, où s'était arrêtée, dans le tome XIXe, cette série de petits articles. S'ouvre alors pour nous le travail difficile des suppléments, dont nos prédécesseurs nous ont donné l'exemple dès l'origine, et qui étaient ici d'autant plus nécessaires, que l'histoire intellectuelle d'un siècle si riche dans tous les genres d'écrire devait nous laisser à recueillir encore, malgré les soins apportés de tout temps à cette recherche, un grand nombre de noms d'auteurs ou de titres d'ouvrages, soit imparfaitement connus jusqu'à présent, soit même tout-à-fait oubliés. De là cette longue suite d'articles supplémentaires qui remontent aux premières années du siècle et qui se terminent, avec le volume, par quatre grandes notices collectives embrassant aussi le siècle tout entier; la première, sur les vies de saints ou de saintes; la seconde, sur les statuts synodaux et divers autres actes ecclésiastiques; la troisième, sur les

Digitized by Google

chroniques latines, françaises, provençales; la quatrième, sur les lettres. » Après cette indication générale, les auteurs signalent, avec quelque développement, ce qui, dans le nouveau volume, peut attirer plus particulièrement l'attention. Parmi les travaux qui se rapportent à l'étude de la théologie, nous ne pouvons omettre de mentionner la notice de M. Daunou sur le moine Pierre-Jean d'Olive, qui rêvait une réforme sociale basée sur la domination universelle de l'ordre de Saint-François. Les recherches de M. Victor Le Clerc jetteront une vive lumière sur l'histoire de la lutte soutenue par les professeurs de l'école philosophique séculière contre les ordres mendiants. On doit notamment au savant académicien d'avoir tiré de l'oubli les écrits de Gérard d'Abbeville, un des plus ardents auxiliaires de Guillaume de Saint-Amour dans ces disputes célèbres; et d'avoir complétement retrouvé la vie et les ouvrages de Siger de Brabant ou de Courtray, professeur aux écoles de la rue du Fouarre. De la notice, entièrement neuve, consacrée par M. Le Clerc à ce dernier personnage, il résulte que Siger de Brabant est le *Sigier* cité avec admiration par Dante, et qui était demeuré inconnu à tous les commentateurs de la Divine comédie. Parmi les autres travaux du docte éditeur, nous signalerons de préférence sa notice sur Brocard, dominicain, dont il a bien voulu lire quelques fragments dans la séance publique de la Société de l'Histoire de France en 1846. Mais ce que nous devons recommander plus particulièrement à l'attention des lecteurs de ce bulletin, c'est la partie du volume qui se rapporte aux chroniques et aux lettres. Voici le passage de l'Avertissement qui concerne ces documents : « L'histoire pourra surtout profiter des recherches, ou entièrement neuves, ou plus approfondies, sur les différentes sortes de témoignages transmis par les contemporains des grands événements de ce siècle. Les chroniqueurs proprement dits, appréciés dans ce volume, Geoffroi de Courlon, Jean de Thielrode, Gotfrid de Ensmingen, ont peu de célébrité; mais l'analyse supplémentaire de plus de cent chroniques, qui n'avaient point trouvé place dans la série chronologique des écrivains, sans doute parce qu'elles sont anonymes, et qu'elles ne peuvent être que rarement considérées comme des monuments littéraires, nous semble préparer une moisson féconde pour les historiens. Dans cette foule où dominent par le nombre les chroniques latines des monastères, généralement fort sèches et fort timides, on remarquera les chroniques françaises, comme celle que l'on a nommée Chronique de Rains, celle d'Outremer, celle qui fut rédigée dans la famille de Baudouin d'Avesnes, plusieurs chroniques de Flandre, narrations

Digitized by Google

populaires qui, par l'abondance des détails, quelquefois douteux, mais presque toujours vifs et animés, par la liberté des jugements, même sur l'Église, représentent l'opinion laïque et chevaleresque, et par le langage, l'état du style historique en langue vulgaire avant Joinville.

« On ne retrouvera pas moins ce monde extérieur que nous dérobent trop les histoires composées en latin par les moines, dans notre revue de quelques lettres françaises écrites chez nous ou en Angleterre, le plus souvent par des femmes, ou adressées en Europe par ceux de nos compatriotes qui défendaient encore nos conquêtes d'Orient. »

Après l'Avertissement, auquel nous avons emprunté une grande partie des détails qui précèdent, on trouve une notice sur M. Fauriel par M. Victor Le Clerc, une table des citations et une table des articles ; viennent ensuite les articles eux-mêmes qui composent ce volume, disposés dans l'ordre indiqué plus haut, et n'occupant pas moins de 848 pages. Les 19 dernières pages sont remplies par une table des auteurs et des matières.

L'utilité de notre *Bulletin* étant surtout de fournir des renseignements de bibliographie historique, nous croyons devoir suppléer à l'insuffisance de notre analyse du tome XXI de l'*Histoire littéraire de la France*, en donnant ici la nomenclature complète des articles de ce volume qui se rapportent à des chroniqueurs ou à des documents historiques proprement dits.

Chroniqueurs morts de l'an 1296 à l'an 1300.

Geoffroy de Collon, ou de Courlon, bénédictin de Saint-Pierre-le-Vif de Sens. (Article de M. Victor Le Clerc).

Anonyme, continuateur de la Chronique de l'abbaye de Werum, près de Groningue. (Article du même).

Jean de Thielrode, bénédictin de Saint-Bavon de Gand. (Article du même).

Gotfrid de Ensmingen, chroniqueur alsacien. (Article du même).

NOTICES SUPPLÉMENTAIRES.

Chroniques.

NOTA. Toutes ces notices sont de M. Victor Le Clerc, à l'exception de celles dont nous indiquons les auteurs.

Chronique universelle de Nicolas d'Amiens, s'arrêtant à l'an 1204.



Chronique d'un moine de l'abbaye d'Egmond, au diocèse d'Utrecht (647-1205).

Liste des archevêques de Tours (250-1208).

Chronique d'Othon de Saint-Blaise (1146-1209).

Chronique de Robert Abolant (0-1211).

Chronique des évêques d'Albi et des abbés de Saint-Benoît de Castres (647-1211).

Chronique de l'abbaye de Brogne (1211).

Chronique de l'abbaye de Mouson (971-1212).

Généalogie des comtes de Flandre (1165-1214).

Chronique d'un chanoine de Laon (0-1219).

Chronique universelle (0-1219).

Chronique universelle (0-1220).

Chronique de l'abbaye de Fécamp (0-1220).

Histoire des ducs de Normandie et des rois d'Angleterre (876-1220).

Chronique de Saint-Pierre de Vierzon (843-1221).

Histoire de l'abbaye de Chaumousey (1094-1222).

Chronique d'Elnone, ou de Saint-Amand (534-1223).

Petite chronique de Saint-Bénigne de Dijon (753-1223).

Chronique de Saint-Pierre de Châlons (1009-1223).

Chronique de Saint-Winoc de Bergues (1292-1223).

Chronique française de Jehan de Prunai, vers 1223.

Table chronologique (1-1224).

Chronique de l'abbaye de Gastines (1-1226).

Chronique de l'abbaye d'Anchin (1163-1226).

Chronique de Tours (1-1227).

Chronique française d'Outre-mer (1100-1227), et autres histoires des croisades. (Article de M. Paulin Paris).

Catalogue des archevêques de Cologne (94-1230).

Suite de la chronique de Maillezais, vers 1230.

Histoire de l'abbaye de Fontaines-les-Blanches (1231).

Fragment d'une chronique de l'église de Rouen (1227-1234).

Rapport d'un prévôt de Neumoutier (1234).

Chronique de Jean Codagnello (0-1235).

Histoire de l'abbaye d'Ebersmenster (1-1235).

Annales de l'abbaye de Sainte-Colombe de Sens (708-1235).

Chronique de l'abbaye de Mortemer (1115-1235).

Chronique de Saint-Florent de Saumur (799-1236).

Généalogie des rois de France de la troisième race (978-1237).

Chronique de Godfrid de Cologne (1162-1238).

Digitized by Google

Petite chronique de Cluni (1183-1238).
Fragment de chronique (1087-1239).
Nécrologe de l'église de Carcassonne (1120-1239).
Chronique des archevêques de Vienne (1239).
Histoire de l'abbaye de Villers (1146-1240).
Journal de Bérard, abbé de Tournus (1223-1241).
Seconde partie de la chronique rimée de Philippe Mouskés (814-1243).
Mémorial de Vincent de Beauvais (0-1244).
Chronique de l'abbaye de Wasor (910-1244).
Catalogue des abbés de Savigni (1112-1244).
Poëme sur la guerre de Verdun (1246).
Courte histoire des comtes de Provence (1090-1246).
Chronique de l'abbaye de Braine (1204-1246).
Continuation de la chronique d'André de Marchiennes (1194-1248).
Chronique de l'abbaye de Lire (814-1249).
Chronique des évêques de Verdun (1144-1250).
Chronique de Sainte-Colombe de Bordeaux (1176-1250).
Chronique française des comtes de Flandre, vers 1250.
Chronique d'Uzès, vers 1250.
Chronique d'Anjou (1057-1251).
Chronique de Mayence (1153-1251).
Chronique de Montpellier (1204-1251).
Chronique universelle (0-1254).
Appendice de la chronique de Bèse (1255).
Chronique de l'abbaye de Savigni (1213-1258).
Chronique française, dite de Rains (1180-1260).
Histoire des évêques de Metz (1212-1260).
Chronique de Saint-Médard de Soissons (497-1261).
Généalogie de Saint-Arnoul (1261).
Annales universelles (0-1264).
Annales du monde (0-1264).
Gestes des rois de France (1265).
Chronique universelle (0-1266).
Histoire de Saint-Florent de Saumur (905-1266).
Chronique anonyme d'Alsace (631-1268)
Chronique anonyme (1188-1268).
Chronique anonyme (1194-1268).
Chronique des comtes de Poitiers (902-1271).
Chronique de Normandie (1139-1272).
Chronique de Mencon (1237-1272).

Digitized by Google

Annales de Spire (920-1273).

Chronique de Montpellier, en provençal (1100-1273).

Deux chroniques dominicaines (0-1274).

Premières compilations de l'histoire générale des Français. Chroniques françaises de Saint-Denis (1274). — 1° Histoire des rois de France, par un clerc anonyme, vers 1205. — 2° Le Ménestrel d'Alphonse, comte de Poitiers, vers 1260. — 3° Chronique de Saint-Denis (1274). — 4° Nicolas de Senlis, vers 1210. (Article de M. Paulin Pâris).

Petite chronique provençale et latine (1099-1275).

Nécrologe des évêques de Chartres (858-1276).

Chronique de Reginald, archidiacre d'Angers (966-1277).

Chronique de l'abbaye de Quimperlé (843-1279),

Gestes des évêques d'Auxerre (1183-1279).

Annales de Saint-Vincent de Metz (541-1280).

Chronique de Guillaume de Bougeville, moine du Bec (1000-1280).

Chronique de l'abbaye de Berdonès (1226-1280).

Chronique française des évêques de Cambrai, vers 1281.

Relation d'un miracle de saint Louis, par Dudon, son médecin, vers 1282.

Chronique française anonyme (0-1285).

Chronique anonyme des rois de France (375-1285).

Nouvelle chronique de Saint-Bénigne de Dijon (1223-1285).

Chronique de Saint-Martial de Limoges (1268-1285).

Chronique de l'abbaye de Clairmarais (1098-1286).

Chronique de Girard d'Auvergne (0-1288).

Chroniques françaises de Baudouin d'Avesnes (0-1289).

Chronique de Toulouse (1096-1289).

Chronique de Saint-Gildas de Ruys (1008-1291).

Notes chronologiques d'un moine d'Uzerche (1226-1291).

Chronique de l'église de Saint-Denis (986-1292).

Chronique des comtes de Flandre (1168-1292).

Chronique de Carcassonne (1223-1292).

Chronique de Saint-Étienne de Caen (633-1293).

Liste des abbés de l'église de Bèse (652-1293).

Chronique de saint Bertin (590-1294).

Chronique de Saint-Nicaise de Reims (1197-1294).

Chronique de Saint-Taurin d'Évreux (1-1296).

Liste des évêques de Langres (vers 366-1296).

Petite chronique de Saint-Martial de Limoges (1224-1297).

Annales de Worms (1261-1298).

Digitized by Google

Gestes des archevêques de Trèves (1132-1299).

Diverses notes chronologiques de Saint-Martial de Limoges (1170-1299).

Relation du miracle de l'Hostie (1299).

Relation de miracles chez les dominicains d'Évreux (1299).

Chronique universelle (0-vers 1300).

Fragment sur Philippe III (1270-vers 1300).

Histoire du Val-des-Écoliers (vers 1300).

Lettres.

G. de Boix, chevalier croisé (vers 1202). (Article de M. P. Pâris).

Éléonore d'Aquitaine (1204).

Guillaume de Chartres, grand-maître des templiers (1217).

Pierre de Montaigu, grand-maître des templiers (1222).

Jean Pict., chanoine de Saint-Victor de Paris ; Pierre, chanoine de Saint-Martin de Troyes (vers 1230).

Bernard de Bonnières, abbé de Fontfroide (1235).

Lettres des prélats et des barons de la Terre-Sainte (1238).

Ponce de Aubon, chevalier du Temple, à Louis IX (vers 1238). (Article de M. Paulin Pâris).

Les frères et sœurs de la Maison-Dieu de Provins (1241).

Ives de Narbonne, à l'archevêque de Bordeaux (1243).

Gui de Basainville, précepteur de la milice du Temple (vers 1243).

Herman ou Armand de Périgord, grand-maître des templiers.

Guillaume de Châteauneuf, grand-maître des hospitaliers (1244).

Lettres des prélats de la Terre-Sainte (1244).

Jean, abbé de Pontigny (1244).

Lettres attribuées au prêtre Jean (avant 1250). (Article de M. Paulin Pâris).

Le chapelain Philippe à Alphonse, comte de Poitiers (1250).

Thomas Beraud, grand-maître des templiers (vers 1260).

Baudouin de Courtenay, empereur de Constantinople (1261). (Article de M. Félix Lajard).

Hugues Revel, grand-maître des hospitaliers (1263).

Lettre du patriarche et des chefs d'ordres en Terre-Sainte (vers 1265).

Jean, abbé de Vézelay, Bernard, abbé de la Grâce-Dieu (1269).

Thibaud V, roi de Navarre, à l'évêque de Tusculum (1270). (Article de M. Paulin Pâris).

Bernard de Combret, évêque d'Albi (1271).

Digitized by Google

Bernard de la Haye, abbé de la Seauve-Majeure (1274).
Jean de Ribemont, clerc du parlement (vers 1275).
Pierre, abbé de Saint-Vincent de Metz (1278).
Nicole le Lorgne, grand-maître des hospitaliers; Joseph de Canci, chevalier de l'ordre (1280-1281).
Réginald, ou Regnauld de Nanteuil, évêque de Beauvais (1283).
Blanche, duchesse de Bretagne (1283).
Lettre ou mémoire de l'Université de Paris (vers 1284).
Geoffroi de Bar, cardinal (1287).
Hélie, patriarche de Jérusalem (1287).
Ives de Chasant, abbé de Cluni (1275-1289).
Éléonore, ou Alianor de Provence (1291).
Le chapitre de Marmoutier (1292).
Les bénédictins de Saint-Pierre d'Orbais (1294).
Thomas de Turberville, chevalier anglais (1295).
La reine Marguerite (1295).
Simon d'Armentières, cardinal (1296).
Le chapitre de l'église de Liége, à l'évêque du diocèse (1299).
Les chartreux de Notre-Dame de Macourt (vers 1300).

— La question du déplacement de la Bibliothèque Nationale continue d'occuper nos législateurs. On sait qu'il s'était agi d'abord d'installer au Louvre cet immense dépôt; une nouvelle proposition tendant à le faire transporter dans le palais des Tuileries, vient d'être présentée à l'Assemblée nationale. Ces divers projets ne trouvent qu'un petit nombre d'approbateurs parmi les savants et les hommes d'étude. Plusieurs d'entre eux ont déjà exposé, dans des écrits qu'on a lus avec intérêt, les inconvénients du déplacement proposé et les moyens d'approprier aux exigences de l'accroissement continu de la Bibliothèque nationale les bâtiments de la rue Richelieu. Aujourd'hui c'est la Bibliothèque elle-même qui, pour défendre sa cause, emprunte la plume d'un de ses enfants les plus connus et les plus aimés du public. Sous le titre de : *Plaintes de la Bibliothèque Nationale au peuple français et à ses représentants* (voy. la *Bibliogr.* n° 145), un bibliothécaire anonyme, que nous croyons être M. Pillon, conservateur adjoint au département des imprimés, vient de publier une piquante brochure en vers, dans laquelle il s'élève avec beaucoup de verve et d'esprit contre l'idée d'enlever à l'ancien palais Mazarin la destination qu'il a reçue depuis un siècle. Nous croyons faire plaisir à nos lecteurs en citant quelques passages de ce chaleureux plaidoyer :

Digitized by Google

« Que diront, en voyant vos projets insensés,
Des Naudé, des Van-Praët, les mânes courroucés?
Quand ils verront traîner sur les places publiques
Tant de vieux monuments, précieuses reliques,
Ces merveilleux essais d'un art alors nouveau,
Enfant déjà fait homme et cachant son berceau,
Que révère à genoux le vrai bibliomane,
Et que ne doit jamais toucher un doigt profane?
Mes *circa*, mes vélins, mes riches manuscrits,
Dont la peinture et l'or ont rehaussé le prix,
Cet or si pur encor, ces fraîches miniatures,
Qui des siècles nombreux ont bravé les injures;
Ces marges que jamais n'entama le couteau,
Mon luxe, mon orgueil à moi, dans le ruisseau,
Engloutis pour toujours ou broyés sous la roue,
Périraient tout entiers dans des monceaux de boue!
Quoi! l'on m'exposerait à cet horrible sort!
Anathème, anathème, à qui sur mon trésor,
Osant porter sa main abominable, impie,
Voudrait me réserver à tant d'ignominie!
Et que le nom d'Omar, à jamais détesté,
Lui demeure à jamais dans la postérité.
. . . .
Toi donc, peuple, qui veux la gloire de la France,
Et vous, représentants, ma plus chère espérance,
Voulez-vous, désireux d'un solide renom,
Au plus grand des bienfaits attacher votre nom?
Prononcez au plus tôt l'arrêt irrévocable
Qui fixe mon palais sur sa base immuable.
. . . .
. . . . Du temps, sur mon visage,
Réparez, s'il se peut, l'irréparable outrage;
Que le teint noir des ans, ce vernis du passé,
Sur mes murs rajeunis soit partout effacé;
Que ma circonférence, enceinte continue,
Soit un cercle sans borne, énorme en étendue,
Sans mesure, sans fin, comme l'éternité;
Que son vaste pourtour, comme elle illimité,
S'étende à chaque pas que fera la science;
Que ce soit comme une île, une oasis immense;
Que la rue à l'entour s'écarte avec respect!
Que pour mieux l'embellir rien n'en gêne l'aspect!
Que mon temple, en un mot, soit comme une arche sainte,
Inaccessible au bruit, à l'émeute, à la crainte,
Où la science puisse habiter en repos,

Digitized by Google

Que jamais le tambour n'alarme les échos,
Paisibles habitants, muets sous mes arcades;
Loin du flot populaire et loin des barricades,
Que les muses enfin, tranquilles désormais,
Y puissent rencontrer le silence et la paix.

— La commission d'histoire de Belgique poursuit avec activité ses utiles travaux. Nous avons eu plusieurs fois l'occasion de signaler à nos lecteurs tout ce que renferme de précieuses indications historiques le *Compte rendu* des séances de cette commission. (Voy. notamment notre *Bulletin* de septembre-octobre 1847, p. 157). Les dernières livraisons de ce recueil (n° 4 du tome XIII, tome XIV entier, n° 1 du tome XV), ne seront pas lues avec moins d'intérêt que les précédentes. On y trouve, entre autres articles dignes d'attention, une Note sur l'origine du nom de *gueux*, donné aux révolutionnaires des Pays-Bas dans le XVIe siècle, par M. Gachard (tome XIII, p. 292); une Notice concernant le second livre de la vie de saint Héribert, archevêque de Cologne, par Lambert de Liége, moine de Duitz, par M. Bormans (*ibid.*, p. 303); l'An 1640, tableau historique, d'après les archives de la secrétairerie d'Etat de l'Allemagne et du Nord, par M. le docteur Coremans (*ibid.*, p. 340); Documents relatifs à la pacification de Gand en 1576, publiés par M. le chanoine de Ram (tome XIV, p. 5); Souvenirs historiques sur les archives des anciennes institutions judiciaires du Hainaut, par M. Alexandre Pinchart (*ibid.*, p. 16 et 193); Mémoires sur les sculpteurs et architectes des Pays-Bas, par Ph. Baert (*ibid.*, p. 39 et 528); Fragments d'un ancien roman du cycle de Charlemagne, en vers thyois (vieux flamand), avec une introduction et des notes, par M. Bormans. Ce fragment, tiré d'un manuscrit du XIIIe siècle, provenant du couvent de récollets de Saint-Trond, est tout ce qui reste d'un roman en vers flamands, dont le sujet paraît être à peu près le même que celui du roman français intitulé *Guiteclin de Sassoigne* (Bibl. Nation. de Paris, manusc. français, n° 6985). Sans soutenir précisément que le texte flamand est plus ancien que le texte français, M. Bormans croit pourtant qu'il y a une certaine présomption d'antériorité en faveur du premier. Il appuie cette opinion sur des considérations qui lui sont inspirées par une prédilection bien naturelle pour la littérature flamande. « Je me borne à constater, dit-il, que la culture littéraire du nord de la France doit beaucoup à la Belgique et en particulier à la Belgique thyoise ou flamande. L'activité littéraire de celle-ci, aux XIIe, XIIIe et XIVe siècles, doit avoir été prodigieuse, si l'on considère la quantité

Digitized by Google

presque incroyable d'écrits de tout genre que cette époque nous a légués.... Cet élan si vif et si général d'un peuple que ses institutions, son industrie, son commerce, ses richesses, son goût pour les arts, plaçaient alors au premier rang des nations de l'Europe occidentale, n'a-t-il pas dû se communiquer à tous ceux que des relations de voisinage ou de commerce mettaient en contact avec lui?... Ensuite l'homogénéité de la langue thyoise, sa formation pour ainsi dire primitive, les débris encore aujourd'hui si remarquables des autres anciens dialectes teutoniques, la nature des événements, les noms et l'origine des personnages qui font le sujet de nos plus vieilles poésies, *Bere Wislau, Carel en Elegast*, et tout le cycle carlovingien, ne rendent-ils pas vraisemblable que la population thyoise de nos contrées, même en ne la prenant pas plus haut que Charlemagne et les Saxons qu'il y transplanta, a eu une littérature nationale longtemps avant que les différents éléments dont a été composée la langue romane des Gaules pussent être suffisamment débrouillés, façonnés, fondus ensemble pour constituer une langue littéraire? On ne hasarde donc pas trop en disant que ce fut probablement la Belgique thyoise qui, vers le commencement du XII[e] siècle, donna l'éveil aux hommes de la langue romane. » Ces réflexions paraîtront peut-être sujettes à controverse ; il nous semble que la question ne pourrait être résolue dans le sens adopté par M. Bormans, que si l'on produisait un poëme en dialecte thyois d'une date incontestablement antérieure à celle de nos vieilles poésies romanes. En ce qui concerne le roman dont le savant belge nous donne un fragment, rien n'établit qu'il surpasse ou qu'il égale en ancienneté la *chanson des Saxons*, publiée par M. Francisque Michel, ou notre *Guiteclin de Sassoigne*, encore inédit. A la suite de l'article de M. Bormans, on trouve dans le tome XIV, p. 279, des recherches historiques et critiques sur le véritable auteur de l'*Imitation de Jésus-Christ*, par M. le chanoine J. B. Malou. Dans ce travail étendu, qui vient grossir notablement le dossier d'un procès interminable, M. Malou se prononce nettement pour Thomas à Kempis contre Gerson et Gersen. Il s'attache à répondre aux derniers adversaires de Thomas à Kempis, MM. Napione, Cancellieri, de Grégory, Gence, Daunou, Onésime Leroi, Thomassy, et fait suivre ses consciencieuses recherches de plusieurs documents inédits. Une partie de chaque bulletin de la commission d'histoire est consacrée, comme nous l'avons dit, à la notice des manuscrits conservés soit dans les dépôts publics, soit dans les collections particulières, et qui ont rapport à la Belgique. L'érudition de M. le baron de

Digitized by Google

Reiffenberg répand toujours beaucoup d'intérêt et de variété dans ces notices, ainsi que dans la revue bibliographique qui accompagne chaque numéro.

— La Société libre d'agriculture, sciences, arts et belles lettres de l'Eure, dans sa séance publique de 1849, décernera une médaille d'or de la valeur de 300 francs à l'auteur du meilleur mémoire historique sur l'agriculture et les agriculteurs en Normandie, et spécialement dans les parties de cette province qui forment aujourd'hui le département de l'Eure, pendant le moyen âge, du x[e] au xvi[e] siècle.

— Par ordonnance du Président de la République, en date du 30 décembre, notre confrère, M. Benjamin Guérard, membre de l'Académie des inscriptions, conservateur-adjoint de la Bibliothèque Nationale, professeur à l'École des Chartes, a été nommé directeur de cette École, en remplacement de M. Letronne, décédé.

V.

Découvertes archéologiques dans les départements.

Gard. « Une pièce d'or à l'effigie de l'empereur Néron a été trouvée dans des fondations aux environs d'Alais, par un cultivateur qui est venu la vendre à M. Ruiz, horloger à Alais, au prix de 20 francs. La pièce contient pour 24 francs d'or; elle est remarquable par la netteté de l'empreinte. Sur l'une des faces, autour de l'effigie, on lit les mots : AVGVSTVS NERO CAESAR, l'autre représente une statue assise tenant à la main une boule, sans doute l'emblème du monde, avec l'inscription SALVS au-dessous.

Digitized by Google

VI.

BIBLIOGRAPHIE.

124. — *Archéologie locale.* Notice sur l'ancienne abbaye de Saint-Martin-de-Canigo, tirée de documents authentiques et particulièrement d'un inventaire des titres de cette abbaye, dressé en 1586 par le visiteur apostolique dom Jean d'Aguillana. Imprimerie d'Alzine, à Perpignan; librairie de Dumoulin, à Paris. In-8° de 4 feuilles.

Signé : Puiggari, correspondant de l'Académie des sciences de Toulouse.

125. — *Catalogue des monnaies françaises de la collection de M. Rigault,* comprenant les monnaies royales et nationales d'argent, de billon et de cuivre, depuis le XIIe siècle jusqu'en 1848, avec les attributions de temps et de lieu, et le résumé des ordonnances qui intéressent leur fabrication; par Delombardy. In-8° de 7 feuilles. Paris, imprimerie de Lacrampe; librairies de Rollin, Dumoulin, Leleux, Deflorenne, Rousseau, Verreaux, Rignault. Prix... 3 fr.

126. — *Château de Coucy (le).* Notice historique et archéologique extraite de l'histoire de cette ville par Martin Mellevelle, illustrée d'un grand nombre de dessins sur bois. A Laon, au bureau du *Journal de l'Aisne;* à Paris, chez Dumoulin. In 8° de 2 feuilles 1/2. Prix.............................. 1 fr. 25 c.

127. — *De l'existence d'une épopée franke,* à propos de la découverte d'un chant populaire mérovingien; par M. J. de Rathaïl. Imprimerie de Godet, à Saumur; librairie de Franck, à Paris. In-8° de 11 feuilles. Prix.......................... 4 fr. 50 c.

128. — *Dictionnaire provençal-français,* ou Dictionnaire de la langue d'oc ancienne et moderne, suivi d'un Vocabulaire français-provençal; par S. J. Honorat, docteur en médecine. Tome II, 2e partie, formant le IIIe volume, P-Z. A Digne, imprimerie et librairie de Repos; Paris, librairie de Dumoulin. In-4°, col. 767-1120.

Ce volume complète l'ouvrage, dont le prix est de 41 fr. 50 c.

Digitized by Google

129. — *Dissertation sur l'emplacement du temple d'Auguste au confluent du Rhône et de la Saône;* par M. J. C. Martin Daussigny. Imprimerie de Boitel, à Lyon; librairie de Dumoulin, à Paris. In-8° de 2 feuilles 1/2.

Extrait de la *Revue du Lyonnais*.

130. — *Documents inédits du moyen âge,* relatifs aux îles du Cotentin. Imprimerie et librairie de madame Ve Gomont, à Valognes; librairie de Dumoulin, à Paris. In-8° d'une feuille.

131. — *Étude scientifique sur M. Mangon Delalande,* lue à la Société d'archéologie d'Avranches, dans la séance de décembre 1847. Imprimerie de Tostain, à Avranches; librairie de Dumoulin, à Paris. In-8° d'une feuille.

Par M. Ed. Le Héricher. M. Mangon Delalande, directeur de l'enregistrement et des domaines, auteur de plusieurs ouvrages d'archéologie, était né en 1769; il est mort à Paris, le 10 juin 1847.

132. — *France au temps des Croisades (la)*, ou Recherches sur les mœurs et coutumes des Français aux XIIe et XIIIe siècles; par M. de Vaublanc. Tomes III et IV. Paris, imprimerie de Maulde et Renou; librairie de Techener, 1848. 2 vol. in-8° de 384 et 372 pag., ornés de gravures sur bois dans le texte.

Ouvrage terminé.

133. — *Géographie départementale, classique et administrative de la France,* comprenant, etc., publié sous la direction de M. Badin et de M. Quanton. *Département du Loiret.* In-12 de 16 feuilles 2/3, plus une carte. Paris, imprimerie de Cosson; librairies de Dubochet, Lechevalier.

134. — *Histoire de la reine Blanche, mère de saint Louis;* par M. Théodore Nisard. Nouvelle édition. In-12 de 11 feuilles, plus une gravure et un frontispice. Tours, imprimerie et librairie de Mame.

135. — *Histoire de Charles VIII, roi de France;* par M. Todière. In-12 de 13 feuilles, plus une gravure et un frontispice. Tours, imprimerie et librairie de Mame.

136. — *Histoire de Clichy la Garenne,* par M. l'abbé Lecamus, membre de la Société des Antiquaires de Normandie. Paris, imprimerie de Poussielgue; librairie de Dumoulin. In-8° de 21 feuilles.

Digitized by Google

137. — *Histoire de Marville*, par L. A. B. Imprimerie et librairie d'Henry ; Paris, librairie de Dumoulin. In-8° de 11 feuilles 3/4.

Marville est une commune du département de la Meuse, située près la limite qui sépare ce département de celui de la Moselle.

138. — *Histoire des Templiers ;* par J. E. Roy. Tours, imprimerie et librairie de Mame. In-8° de 13 feuilles.

139. — *Histoire et Tableau de l'église Saint-Jean-Baptiste de Chaumont ;* par M. Godard, prêtre, professeur au grand séminaire de Langres. Imprimerie de Cavaniol, à Chaumont ; librairies de Didron et de Derache, à Paris. In-8° de 12 feuilles 3/4, avec planches.

140. — *Histoire littéraire de la France,* ouvrage commencé par des religieux bénédictins de la congrégation de Saint-Maur, et continué par des membres de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres). Tome XXI. Suite du XIIIe siècle, depuis l'année 1296. Supplément. Paris, imprimerie de Firmin Didot ; librairies de Firmin Didot et de Treuttel et Würtz. In-4° de CIII-867 pages.

141. — *Mémoires concernant l'histoire civile et ecclésiastique d'Auxerre et de son ancien diocèse ;* par l'abbé Lebeuf, continués jusqu'à nos jours, avec additions, nouvelles preuves et annotations, par MM. Challe et Quentin. Tome Ier. Imprimerie et librairie de Perriquet, à Auxerre ; librairie de Dumoulin, à Paris. In-8° de 38 feuilles, avec 3 planches, une carte et un portrait.

Cette nouvelle édition aura 4 volumes.

142. — *Monarchie (la) au XVIe siècle.* Étude sur le système et l'influence personnelle de Louis XIV, principalement en ce qui concerne la cour, les lettres, les arts et les croyances pendant la première période du gouvernement de ce prince. Vues comparées de Louis XIV et de Bossuet. Thèse pour le doctorat, par Henri Martin. Imprimerie de Plon, à Paris. In-8° de 6 feuilles 1/2.

143. — *Observations sur l'inscription :* Flavio Valerio Constantino nobilissimo Cæsari, *découverte à Saint-Hippolyte (Pyrénées-Orientales) en octobre* 1847 ; par M. de G. Imprimerie d'Alzine, à Perpignan ; librairie de Dumoulin, à Paris. In-8° de 3/4 de feuille.

144. — *Périgueux et les deux derniers comtes de Périgord,* ou Histoire des querelles de cette ville avec Archambaud V et Archam-

Digitized by Google

baud VI; par M. L. Dessales, membre de la Société des Antiquaires de France, attaché à la section historique des Archives Nationales. Périgueux, imprimerie Dupont; Paris, librairie de P. Dupont, rue de Grenelle Saint-Honoré, hôtel des Fermes. In-8° de 349 et 144 pages.

145. — *Plaintes de la Bibliothèque Nationale au peuple français et à ses représentants*. Paris, imprimerie de Lenormant; librairie de Techener, 1848. Brochure in-8° de 32 pages.

146. — *Recherches historiques et géographiques sur les grandes forêts de la Gaule et de l'ancienne France*; par L. F. Alfred Maury, avocat, sous-bibliothécaire de l'Institut National. Paris, imprimerie de Duverger. In-8° de 8 feuilles 1/4.

147. — *Recherches historiques sur la révolution communale au moyen âge, et sur le système électoral appliqué aux communes*; par Victor Fouque. A Châlon-sur-Saône, chez l'auteur; à Paris, chez Dumoulin. In-8° de 11 feuilles 1/2. Prix................ 4 fr.

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS CE VOLUME.

ANNÉES 1847-1848.

Objets d'administration.

Documents ou travaux historiques textuellement insérés dans le Bulletin.

Digitized by Google

***Liste des ouvrages dont il a été rendu compte dans le Bulletin pendant les années* 1847-1848.**

Digitized by Google

Académies.

Notes et nouvelles relatives à l'histoire et à l'archéologie.

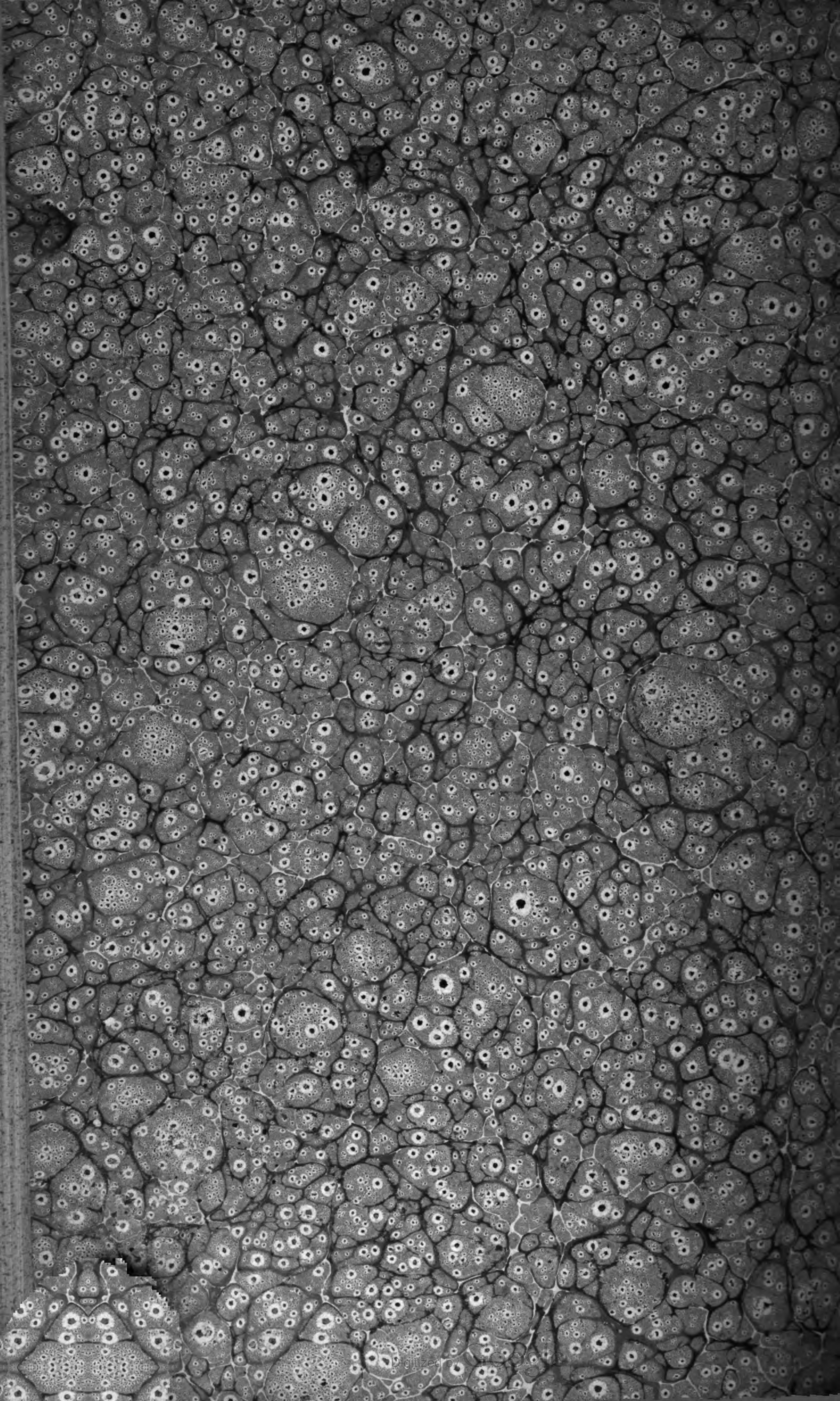
Digitized by Google

J. DE G.

DE L'IMPRIMERIE DE CRAPELET,
RUE DE VAUGIRARD, N° 9.

Digitized by Google

Digitized by Google




15c
DC 21
S63
1847-48
112228



Digitized by Google